



**HAL**  
open science

# Mobilités du quotidien, manières d'habiter et socialisation d'adolescents d'un village rural francilien

Julian Devaux

► **To cite this version:**

Julian Devaux. Mobilités du quotidien, manières d'habiter et socialisation d'adolescents d'un village rural francilien. Sociologie. Université Paris-Est, 2013. Français. NNT: 2013PEST1160 . pastel-00936786

**HAL Id: pastel-00936786**

**<https://pastel.hal.science/pastel-00936786>**

Submitted on 27 Jan 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



**ÉCOLE DOCTORALE « VILLE, TRANSPORTS, TERRITOIRES »**

Thèse  
Pour obtenir le grade de  
Docteur de l'Université Paris Est  
Discipline : Sociologie  
Présentée par :

**JULIAN DEVAUX**

Mobilités du quotidien, manières d'habiter et socialisation  
d'adolescents d'un village rural francilien

**Thèse dirigée par Marie-Hélène MASSOT**

Soutenue le 22 Novembre 2013

**Jury :**

Jean-Yves AUTHIER, rapporteur, Professeur à l'Université Lumière Lyon II.  
Frédéric De CONINCK, examinateur Professeur à l'Ecole des Ponts Paris-Tech.  
Rodolphe DODIER, président, Professeur à l'Université Aix-Marseille.  
Marie-Hélène MASSOT, directrice de thèse, Professeur à l'Université Paris-Est Créteil  
Yannick SENCEBE, examinatrice, Maître de Conférences à AgroSup Dijon  
Joël ZAFFRAN, rapporteur, Professeur à l'Université Bordeaux II.



Thèse  
Pour obtenir le grade de  
Docteur de l'Université Paris Est  
Discipline : Sociologie  
Présentée et soutenue publiquement par

**JULIAN DEVAUX**

Mobilités du quotidien, manières d'habiter et socialisation  
d'adolescents d'un village rural francilien

**Thèse dirigée par Marie-Hélène MASSOT**

Soutenue le 22 Novembre 2013

**Jury :**

Jean-Yves AUTHIER, rapporteur, Professeur à l'Université Lumière Lyon II.  
Frédéric De CONINCK, examinateur Professeur à l'Ecole des Ponts Paris-Tech.  
Rodolphe DODIER, examinateur, Professeur à l'Université Aix-Marseille.  
Marie-Hélène MASSOT, directrice de thèse, Professeur à l'Université Paris-Est Créteil  
Yannick SENCEBE, examinatrice, Maître de Conférences à AgroSup Dijon  
Joël ZAFFRAN, rapporteur, Professeur à l'Université Bordeaux II.



*A ma famille,*



## Remerciements

Si la thèse est avant tout une entreprise solitaire, souvent enrichissante, parfois douloureuse, elle n'est rendue possible que par un ensemble de rencontres, de soutiens et d'égards.

Mes premiers remerciements iront aux adolescents qui ont pris part à cette enquête et qui ont su m'accorder leur confiance, prendre le temps de me livrer le récit de leurs parcours, de leur quotidien et une part de leur intimité et avec lesquels j'ai pu partager de nombreux moments de convivialité. Ils resteront toujours gravés dans ma mémoire. Ce travail de thèse n'aurait pas été possible sans le soutien de « Pierrot » Beltante qui m'a ouvert les portes de son Foyer Rural et de l'ensemble de ses membres et bénévoles, Steeve, Caroline, Roxane, Christian, Ludovic, Bastien, Maria, qui m'ont accepté comme si j'étais un des leurs et dont je tiens à saluer l'action et l'engagement. Je tiens plus généralement à remercier l'ensemble des personnes que j'ai pu côtoyer au cours de mon enquête de terrain à Bresson ainsi qu'aux lycées La Bretonnière de Coulommiers et Les Pannevelles de Provins.

Cette thèse doit ensuite beaucoup à Marie-Hélène Massot, qui m'a accordé sa confiance dès le début et une grande liberté dans la conduite de ma recherche et à qui je souhaite exprimer toute ma gratitude. Elle a été le guide éclairé et bienveillant dont tout chercheur apprenti souhaite être entouré. Je remercie en même temps l'ensemble des membres du Laboratoire Ville Mobilité Transport, et en particulier Gwendal, Yves, Emre, les deux Laurent, Benjamin, Anne, Sandrine, Matias, Marion pour leurs nombreux conseils et soutiens. Je tiens tout particulièrement à adresser mes remerciements à Nicolas Oppenchaim, qui a joué un grand rôle dans cette thèse, tant sur le plan scientifique que moral. D'autres chercheurs ont contribué à enrichir ce travail de thèse, Pierre Gilbert, Clément Rivière, Serge Weber, Georgette Zrinscak, Pauline Clech, Lucie Bony que je tiens également à chaleureusement remercier pour les nombreux échanges qu'on a pu avoir et les conseils précieux qu'ils ont pu me donner.



Enfin, cette thèse n'aurait pu aboutir sans le soutien constant de mes proches. Parmi eux, je tiens à remercier en particulier mes parents et mon frère qui ont toujours cru en moi, et Pauline, qui enchante désormais mon quotidien et a souvent su trouvé les mots d'encouragement dans les moments de doute. Je leur dédie cette thèse.

# Sommaire

Remerciements	7
Sommaire	9
Introduction Générale	11
<b>Partie I. Fondement théoriques, concepts et méthodes</b>	<b>19</b>
<b>Chapitre 1. Eléments théoriques et construction de la problématique de recherche</b>	<b>21</b>
A- De l'intérêt de travailler sur les adolescents ruraux	22
B- Adolescence et socialisation	36
C- Les liens entre mobilité et socialisation à l'adolescence	45
<b>Chapitre 2. Les liens entre mobilité et socialisation des adolescents ruraux : questions de méthodes</b>	<b>57</b>
A- Une histoire des méthodes d'enquêtes sur les mobilités quotidiennes, la jeunesse et le « rural »	57
B- La phase exploratoire de l'enquête de terrain	64
C- La phase principale de recueil des données : L'ethnographie localisée	80
<b>Chapitre 3. Bresson : Le cadre résidentiel de socialisation des adolescents</b>	<b>99</b>
A- Un village typique des « territoires ruraux périphériques »	99
B- Une « histoire » de Bresson : Du village caractéristique des sociétés paysannes au village recomposé	109
C- Sociographie de Bresson : Une diversité des profils sociaux et résidentiels	115
D- La vie sociale locale de Bresson : sociabilités, autochtonie, « conflictualité » et appartenance locale	125

<b>Partie II. Résultats de recherche</b>	<b>145</b>
<b>Chapitre 4. Des mobilités aux manières d’habiter différenciés des adolescents</b>	<b>147</b>
A- Les différents profils de mobilité adolescents	149
B- Les manières d’habiter différenciées des adolescents : la dialectique de l’autochtonie et de la mobilité	183
<b>Chapitre 5. Evolution et différenciation progressive des mobilités et des manières d’habiter avec l’avancée en âge : les carrières de mobilité adolescentes</b>	<b>245</b>
A- La préadolescence : apprentissage de l’autonomie et proximité entre jeunes de la commune	248
B- La « fin des années collège » : repli homolatique et séparation progressive des profils d’adolescents	272
C- La fin de l’adolescence : des mobilités et des manières d’habiter qui deviennent progressivement durables	305
<b>Chapitre 6. Différenciation des trajectoires adolescentes : La dialectique de la sédentarité et de la migration</b>	<b>325</b>
A- Ludovic : Processus de marginalisation résidentielle et sédentarité locale précoce	328
B- David : Progressive distanciation du local et « migration scolaire »	352
C- Séverine : Intégration progressive à la jeunesse locale et spécificité de la socialisation féminine en milieu rural	366
Conclusion Générale	391
Annexes	415
Bibliographie	427
Liste des Figures et Tableaux	453
Table des Matières	455

## Introduction générale

*« La période de la jeunesse n'a pas varié entre hier et aujourd'hui. Le village vit toujours selon le même cycle, au même temps, seuls les contenus changent »*  
Françoise Zonabend, *La mémoire longue Temps et histoires au village*, 1980

### Généalogie d'une recherche

L'objectif général de cette thèse est d'analyser les liens dynamiques existants entre les pratiques de mobilité et la socialisation chez les adolescents résidant dans les territoires ruraux et s'appuie sur un travail de recherche que nous avons mené ces quatre dernières années au sein du Laboratoire Ville Mobilité Transports, sous la direction de Marie-Hélène Massot. La généalogie d'une recherche en sciences sociales est toujours complexe à resituer mais peut toujours s'expliquer en grande partie par l'histoire tout autant que par la sensibilité personnelle du chercheur. Le parcours que nous avons suivi en Licence de Géographie au sein de l'Université de Bourgogne nous a ainsi très vite amené à nous intéresser spécifiquement à la dimension spatiale des phénomènes sociaux, et a notamment été l'occasion d'une première approche du thème des transports/mobilités ainsi que des territoires ruraux, tandis que les cours de sociologie que nous avons continués à suivre en parallèle durant ces trois années nous ont permis d'y associer progressivement un regard proprement « social ». Cette volonté de continuer à combiner ces deux approches, et notamment à s'intéresser au thème des transports et des mobilités, est à l'origine de notre choix de suivre par la suite un master en sociologie urbaine et aménagement, en l'occurrence le master « Cité et Mobilité » au sein de l'Université de Marne-la-Vallée, et dans lequel on s'est progressivement spécialisé dans une sociologie des mobilités et des modes de vie, en y suivant en particulier les cours de Frederick de Coninck, de Alain Bourdin ou

encore de Jean-Pierre Orfeuil. C'est en particulier la réalisation d'un travail collectif de recherche portant sur l'usage du pédibus au sein de la ville de Champs-sur-Marne (77) au cours de l'année de Master 2 qui va nous permettre d'accéder pour la première fois et forger chez nous un certain goût pour le « terrain », tandis qu'on commence à découvrir en parallèle quelques travaux portant sur les territoires ruraux, notamment ceux de Florence Weber et Nicolas Renahy ou encore dans une certaine mesure de Pascal Dibie. Cela donnera ainsi lieu à la réalisation de notre mémoire de Master 2 qui a porté sur les mobilités quotidiennes d'adolescents résidant dans des campagnes rurales dans la région d'Auxerre (89) sous la direction de Marie-Hélène Massot et pour lequel on a réalisé une vingtaine d'entretiens semi-directifs.

Dans une autre mesure, le choix de traiter ce sujet s'explique par notre histoire résidentielle et par le fait que nous avons résidé durant une grande partie de notre jeunesse au sein de territoires ruraux<sup>1</sup>, et plus globalement par le fait que notre histoire familiale s'inscrit fortement dans cet univers résidentiel, avant de « partir faire nos études », à l'instar de nombreux jeunes issus de ces territoires qui connaissent une migration en ville afin de poursuivre leurs études supérieures après leur période adolescente. On s'est en même temps toujours efforcé de garder un lien, autant familial que relationnel, avec cet univers résidentiel et culturel à de nombreux égards spécifiques que peut représenter le contexte rural, et qui a été en grande partie à l'origine des questionnements qui ont fondé ce travail de recherche. A posteriori, ceux-ci se sont en réalité construits nous semble-t-il à partir du rapport ambivalent que nous entretenons à ces territoires depuis qu'on les a quittés. En effet, d'un côté, l'opportunité que nous avons pu avoir de poursuivre nos études supérieures nous a progressivement amené à nous confronter à d'autres populations, d'origine urbaine et socialement distinctes, ce qui a eu pour effet de nous rappeler, notamment dans les premiers temps, à notre appartenance sociale originelle et plus globalement la proximité sociale et culturelle qu'on pouvait encore à l'âge adulte entretenir avec les populations et notamment les jeunes résidant dans ces territoires, ce qui s'est par ailleurs avéré particulièrement utile au cours de notre

---

<sup>1</sup> En particulier dans le département de l'Yonne (89)

phase de recueil de données, dans la proximité qu'on a pu entretenir avec la plupart des enquêtés. En même temps, on a depuis longtemps eu le sentiment d'entretenir une relative étrangeté avec une certaine partie de cette jeunesse rurale, qu'on a pu côtoyer quelque peu, sur la scène scolaire ou encore dans le cadre d'activités de loisirs, notamment au début de l'adolescence, mais dont on s'est progressivement coupé du fait de l'évolution différenciée de nos parcours et en particulier de nos carrières scolaires, et qui a peu à peu alimenté une certaine curiosité à leur égard et l'envie d'en connaître davantage sur leurs parcours et styles de vie. Ces deux ressorts nous semblent en grande partie expliquer l'intérêt qu'on a décidé de porter aux jeunes résidant dans des territoires ruraux dans le cadre de notre travail de recherche, autant que l'invisibilité dont ces derniers font l'objet dans le champ des sciences sociales qu'on a progressivement pu constater au cours de notre travail et sur laquelle on va s'attacher à revenir dans ce manuscrit. Par ailleurs, le fait d'avoir obtenu une allocation doctorale financée par la Région Ile-de-France<sup>2</sup> et en même temps que notre laboratoire de recherche d'accueil soit situé à Marne-la-Vallée, nous a au début de notre travail de thèse amené à nous intéresser plus spécifiquement à une adolescence résidant au sein de territoires ruraux spécifiquement franciliens.

## **Influences théoriques et conception du travail sociologique**

Notre parcours universitaire tout autant que notre sensibilité personnelle nous amènent paradoxalement à revendiquer au travers de notre travail de recherche une certaine filiation avec la tradition de la sociologie urbaine, en dépit de notre choix de mener une recherche sur un objet « rural ». On porte en effet depuis longtemps un intérêt particulier pour nombre des travaux issus de ce champ de la sociologie, avec lesquels on partage notamment une même attention pour l'étude de la dimension spatiale des phénomènes sociaux, et en particulier parmi eux les nombreux travaux qui ont pour objet l'analyse de la socialisation des jeunes résidant au sein des quartiers défavorisés urbains. Ceux-ci ont en effet joué un rôle central dans notre décision de travailler spécifiquement sur la période de la jeunesse ainsi

---

<sup>2</sup> En l'occurrence par le R.2.D.S. (Réseau de Recherche sur le Développement Soutenable)

que de celle de lier la question des mobilités au thème de la socialisation juvénile. De manière générale, ces travaux ont nourris nos réflexions tout au long de notre travail de recherche. De fait, notre travail entend de la même manière s'inscrire dans l'héritage d'une sociologie de la jeunesse et ainsi considérer cet âge de la vie comme une catégorie d'analyse des plus pertinentes. C'est en particulier à la lecture des travaux récents portant sur la spécificité de l'adolescence contemporaine et de ses processus de socialisation, notamment autour des travaux d'Olivier Galland et de Dominique Pasquier, qu'on s'est décidé de travailler sur cette catégorie d'âge spécifique dans notre recherche. Enfin, notre travail de recherche se revendique dans une autre mesure d'une sociologie des classes populaires à laquelle on a progressivement porté attention au fil de notre démarche. C'est en réalité par l'intermédiaire d'un pan de notre objet d'étude, en l'occurrence les mondes ruraux, qu'on a ainsi été peu à peu amené à s'approprier cette tradition sociologique, du fait de la composition socio-démographique et en particulier de la surreprésentation des classes populaires qui caractérisent ces territoires aujourd'hui. Par ailleurs, le fait que de nombreux chercheurs appartenant au champ des « études rurales » aujourd'hui se revendiquent en même temps d'une sociologie des classes populaires nous a conforté dans notre positionnement. On retiendra de nombre de ces travaux récents, en particulier de ceux de Olivier Schwartz et de Jean Noël Retière qui ont été particulièrement centraux dans notre réflexion, tout l'intérêt de sortir d'une lecture misérabiliste des classes populaires tout autant que la nécessité de les penser dans l'ensemble de leurs composantes socio-spatiales et ainsi dans leur différenciation interne.

Enfin, on s'est attaché à inscrire continuellement notre démarche de recherche dans une conception « artisanale » du travail sociologique telle qu'a pu la définir récemment Stéphane Beaud (Beaud S., 2012) et dans laquelle on se retrouve fortement. Loin d'être péjorative, s'inscrivant en particulier en opposition aux formes de normalisation et de rationalisation qui peuvent de plus en plus affecter la discipline, cette conception entend placer le travail de terrain au cœur de la démarche sociologique, et laisser toute la place à la dimension processuelle du travail de recherche, qui passe par une itération incessante entre terrain et production théorique. On s'est en effet efforcé de construire pas-à-pas nos données,

de faire preuve de liberté et d'inventivité dans leur recueil, en ayant recours à une diversité de méthodes, pour forger progressivement notre problématique de recherche à partir de ces données empiriques. Plus encore, notre méthode se base sur une forme d'investissement particulier sur le terrain, qui dépasse quelque peu la simple relation d'enquête qui peut parfois apparaître inégale et uniquement fonctionnelle, et qui doit passer nous semble-t-il par une forme d'investissement durable et à de nombreux égards militant envers le groupe social qui est étudié. C'est en particulier ce que nous nous sommes efforcés de respecter au cours de notre enquête de terrain en devenant bénévole au sein d'une association promouvant l'éducation populaire<sup>3</sup>, en participant ainsi à nombre de ses activités en dehors du processus d'enquête, et avec laquelle nous continuons de garder le lien et de travailler à la suite du travail d'enquête.

Cette conception du travail sociologique va nécessairement de pair avec l'adoption d'une perspective « critique » dans l'analyse, en ce qu'elle s'attache à « déplacer le regard » sur le sujet qu'elle étudie et qu'on s'est efforcé de d'appliquer dans notre travail de recherche. L'objet de la démarche sociologique devient alors autant d'être compréhensive et de rendre compte de « l'Emic »<sup>4</sup>, c'est-à-dire des représentations et des discours autochtones et populaires, que d'être objective et d'analyser ce qui relève de « l'Etic »<sup>5</sup>, en l'occurrence de révéler les mécanismes structurels et sociaux sous-jacents et par-là-même les formes d'inégalités et de domination qui peuvent exister. Cela suppose une sociologie qui décide de ne pas se cantonner à l'analyse d'« objets mineurs »<sup>6</sup>, mais qui à l'inverse n'hésite pas à conserver sa fibre « sociale » et ainsi à s'intéresser à des phénomènes qui ont une portée sociétale. C'est particulièrement ce qu'on a choisi de faire dans ce travail en liant le thème de la mobilité à l'adolescence à la question plus générale de la socialisation, et dont l'intérêt est aussi de dresser un panorama de l'adolescence et

---

<sup>3</sup> L'éducation populaire est un courant de pensée qui promeut l'accès au plus grand nombre à l'éducation et à la culture et qui œuvre plus largement pour l'émancipation des individus, et en particulier des jeunes, ainsi qu'à l'amélioration du système social.

<sup>4</sup> Ce terme, issu de l'anthropologie sociale anglo-saxonne a particulièrement été repris et expliqué par Jean Pierre Olivier de Sardan (Olivier de Sardan J.P., *ibid*) et désigne le fait pour le chercheur de mettre en évidence le sens qu'ont les faits sociaux ont pour les faits concernés.

<sup>5</sup> *Ibid*. Ce terme désigne l'analyse interprétative et « objective » du chercheur.

<sup>6</sup> Pour reprendre les termes de Stéphane Beaud (Beaud S., *ibid.*)



des mondes ruraux contemporains, et en particulier d'évoquer les transformations qui ont pu les affecter depuis plusieurs années.

## **Plan du mémoire**

La présentation de notre travail de recherche s'organise ainsi en deux grandes parties. La première constitue le socle théorique, conceptuel et méthodologique de notre recherche et est composé de trois chapitres.

Le premier d'entre eux sera consacré à la construction de notre problématique de recherche (Cf. chapitre 1) et à la manière dont nous avons choisi d'articuler les concepts d'adolescence, de mobilité et de socialisation. Après avoir effectué un bref état de l'art sur les questions de la jeunesse rurale, de l'adolescence et des études portant sur les mobilités quotidiennes, nous nous attacherons ensuite à préciser les différents choix théoriques qui ont été opérés pour chacun des termes du sujet.

Le second portera sur les aspects méthodologiques qui ont été au fondement de notre travail de recherche (Cf. chapitre 2). L'intérêt sera en particulier de montrer la manière avec laquelle l'enquête exploratoire que nous avons réalisée au début de notre recherche, basée sur la réalisation d'entretiens semi-directifs auprès d'adolescents scolarisés dans des lycées, nous a par la suite conduit à entreprendre une ethnographie localisée dans le cadre de notre phase principale de recueil des données. Cette dernière repose en particulier sur une diversité et une combinaison des méthodes de recueil des données, entre entretiens, observation et données de recension, dont on va s'efforcer de rendre compte des apports de chacune d'entre elles dans l'analyse.

Enfin, le troisième chapitre s'intéressera plus spécifiquement à notre terrain d'enquête (Cf. chapitre 3), Bresson, une petite commune rurale située au Sud-Ouest de la Seine et Marne (77), et par là-même au cadre socio-résidentiel dans lequel les adolescents que nous avons enquêtés évoluent au quotidien. Il s'agira ainsi de

décrire à la fois le cadre morphologique, les caractéristiques socio-démographiques et la « vie sociale locale » de la commune, données qui n'ont de sens que parce qu'elles vont se révéler utiles par la suite dans l'analyse des pratiques de mobilité et des processus de socialisation des adolescents enquêtés.

La seconde partie est quant à elle dévolue à l'exposé de nos différents résultats de recherche et se décompose elle-aussi en trois chapitres.

Le premier d'entre eux sera consacré à l'analyse synchronique des pratiques de mobilité adolescentes (Cf. chapitre 4). Elle permettra à partir de la mise en évidence d'une typologie des mobilités adolescentes de rendre compte de la mobilité différenciée des adolescents et plus largement d'accéder à leurs différents rapports et usages des territoires. Dans une autre mesure, cela représentera l'occasion de montrer que la mobilité est à cet âge encore fortement dépendante de l'environnement familial et social dans lequel évoluent les adolescents.

A l'opposé, le second procédera à une analyse diachronique des pratiques de mobilité adolescentes (Cf. chapitre 5) et s'intéressera ainsi à l'évolution que prend la mobilité en fonction de l'avancée en âge. L'intérêt sera en particulier de rendre compte des séquences importantes qui sont structurantes dans l'apprentissage de la mobilité et la construction de soi des individus à cet âge tout en prenant en compte l'influence du genre et des différentes ressources sociales et familiales dans les pratiques.

Enfin, le dernier chapitre portera sur une analyse des trajectoires individuelles de mobilité des adolescents (Cf. chapitre 6) à partir de l'analyse de différents « cas ethnographiques », c'est-à-dire d'adolescents qui ont été centraux dans l'enquête de terrain. Ce sera en particulier l'occasion de d'autant mieux étudier les liens dynamiques existants entre la mobilité et la socialisation à l'adolescence, et en particulier l'influence que peuvent avoir les pratiques dans la socialisation résidentielle et la construction des identités sociales des individus.



# **Partie I – Fondements théoriques, concepts et méthodes**



## **Chapitre 1. Eléments théoriques et construction de la problématique de recherche.**

L'exposé des différents résultats issus de notre travail de thèse suppose qu'on s'attarde au préalable sur plusieurs éléments théoriques qui nous permettent de poser le cadre général de notre recherche. Ce premier chapitre répond ainsi à la nécessité de définir les concepts sociologiques centraux de notre travail, qui ont guidé notre phase d'enquête tout autant que celle de restitution de nos résultats. En particulier, l'intérêt sera ici de montrer la manière avec laquelle nous avons articulé les notions d'adolescence, de socialisation ainsi que de mobilité afin de poser notre questionnement de recherche. D'autre part, il permet en parallèle d'effectuer un bref « état de l'art », permettant de contextualiser notre travail et de le resituer dans une histoire de la sociologie et plus largement des sciences sociales. Il s'agira notamment de montrer qu'il s'inscrit dans un renouveau des études rurales ces dernières années bien que la question de l'adolescence en milieu rural n'ait été que très peu abordée. Enfin, cela nous permettra de mettre en avant les différents enjeux que comporte notre travail ainsi que ses différents apports, notamment par rapport à certains travaux antérieurs. En particulier, l'intérêt est ici de révéler les différents choix théoriques qui ont été faits tout autant que les écueils qu'on s'est attaché à éviter tout au long de notre démarche, de formuler notre problématique de recherche et de proposer une structuration des résultats qui y permette d'y répondre de façon construite et argumentée.

## **A- De l'intérêt de travailler sur les adolescents ruraux.**

### *1- Une invisibilité des jeunes ruraux au sein de la sphère publique.*

L'intérêt de conduire une étude sur les adolescents ruraux réside avant tout dans la forte invisibilité qui peut les caractériser au sein de l'espace public et médiatique contemporain en même temps qu'elle en constitue une contrainte dès lors qu'il s'agit d'en proposer une définition. En effet, la catégorie des « jeunes ruraux » est de moins en moins utilisée quand la jeunesse est aujourd'hui devenue forcément urbaine ou est trop souvent mobilisée pour désigner uniquement les jeunes d'origine populaire résidant dans des « cités » défavorisées en contexte urbain. Plus encore, la jeunesse rurale semble être condamnée à demeurer une catégorie du passé ou encore une catégorie résiduelle dans un monde qui a vu l'avènement de « l'urbain généralisé » (Lévy J., 1999 ; Paquot T., 2006 ; Ascher F., 1995), qui serait ainsi devenu « sans lieux ni bornes » (Weber M., 1996). En conséquence, on a très souvent à faire à des représentations « folklorisantes » des jeunes et des adolescents résidant en milieu rural qui, dans bien des représentations sont encore uniquement associés à la jeunesse paysanne, ou encore considérés comme des reliquats des sociétés paysannes aujourd'hui largement disparues. Cela rejoint ainsi les constats généraux qu'on put faire Julian Mischi et Nicolas Renahy ou encore Jean Rivière à propos des représentations péjoratives dont peuvent faire l'objet les populations rurales aujourd'hui, trop souvent appréhendées sous l'angle de leur supposé caractère traditionnel (Mischi J. et Renahy N., 2008 ; Rivière J., 2012) et qu'on retrouve de la même manière en ce qui concerne les jeunes populations. Cela amène à certains égards à l'existence d'une certaine antinomie entre les termes de « adolescence » et de « rural », quand la jeunesse est depuis longtemps associée à l'idée de modernité (Galland O., 2011 ; Bourdieu P., 1979), les deux termes étant ainsi rarement associés. A l'opposé, apparaissent de plus en plus des représentations « enchantées » des jeunes ruraux, qui s'inscrivent dans une vision naturaliste et esthétisante des territoires ruraux qui a cours depuis plusieurs décennies (Mischi J. et Renahy N., *ibid*) et qu'il convient de balayer de la même manière. A cet égard, cette invisibilité, combinée aux représentations « passéistes »

et « folklorisantes » véhiculées sur eux, deviennent ainsi partiellement intériorisées par ces jeunes ruraux et se traduisent par le sentiment d'une certaine illégitimité à être l'objet d'une étude en sciences sociales. C'est ce qu'on a particulièrement pu constater au cours de l'enquête de terrain que nous avons réalisée (Cf. chapitre 2), lorsqu'à de nombreuses reprises lors des premiers mois de notre présence au sein de notre commune d'enquête, les adolescents ont exprimé leur étonnement face à notre démarche et au fait que nous menions une enquête sur les adolescents résidant dans des campagnes rurales, en particulier sur une commune de petite taille et relativement isolée (Cf. chapitre 2).

*2- ... qui tend à être reproduite au sein de la sphère scientifique.*

Cette invisibilité tend dans une autre mesure à être reproduite dans le champ scientifique puisque très peu de travaux se sont intéressés aux jeunes et encore moins aux adolescents ruraux. En réalité, si la question des jeunes agriculteurs ou des jeunes issus des familles agricoles a toujours plus ou moins été investie depuis Pierre Bourdieu et son étude du système matrimonial au sein des sociétés paysannes du Béarn à la fin des années 1950 (Bourdieu P., 2002), notamment au travers des travaux de Alice Barthez (Barthez A., 1982) ou encore de Patrick Champagne (Champagne P., 2002) au cours des années 1970 et 1980, et plus encore depuis les années 2000 avec les travaux de Céline Bessière (Bessière C., 2004), de Christophe Giraud (Giraud C., 2012) ou encore de Lucie Alarcon (2008), les autres catégories de jeunes résidant en milieu rural et plus encore les adolescents ont longtemps été délaissés par les sciences sociales, sociologues comme géographes. Si on excepte l'étude d'Edgar Morin réalisée à Plozévet, un village de Bretagne, à la fin des années 1960, où il analyse au travers de sa monographie locale, les changements, notamment culturels, qui affectent la jeunesse locale ou encore la nouvelle fracture générationnelle qui apparaît au sein de la société locale (Morin E., 1967), la question de la jeunesse rurale ne devient réinvestie qu'à partir du début des années 1990 par le biais de la classe ouvrière. C'est d'abord le cas avec Florence Weber qui dans le cadre de son enquête ethnographique réalisée auprès d'ouvriers à Montbard dans le nord de la Bourgogne



est amenée à prêter attention à la coutume de la « pose des Mais » à laquelle s'adonne les jeunes du « coin », en prenant soin d'en révéler la signification (Weber F., 1988). Par la suite, Jean François Gossiaux s'intéresse à la précarité que peuvent connaître certains jeunes d'origine ouvrière au sein de la vallée de la Meuse dans les Ardennes et en particulier de leurs difficultés pour s'insérer sur le marché de l'emploi. Il est en outre le premier à s'intéresser à la question de la mobilité des jeunes ruraux et notamment les différences dans le rapport aux territoires qui se dessinent entre eux au fil de l'âge (Gossiaux J.F., 1992). Mais c'est surtout l'enquête ethnographique de Nicolas Renahy portant sur une cohorte de jeunes d'origine ouvrière résidant à Foulange, un village industriel bourguignon, qui va redonner un nouvel éclairage sur la jeunesse rurale contemporaine au début des années 2000. Entre les études, l'usine, la bande de « copains » et le club de football local, il parvient à resituer parfaitement les conditions particulières d'existence de ces jeunes d'origine populaire et notamment l'ambivalence que peuvent comporter pour eux leur territoire de résidence ainsi que les ressources du local (Renahy N., 2005). S'en sont suivies plus récemment d'autres études empiriques sur les jeunes ruraux qui ont abordé de près ou de loin la question de la mobilité. C'est d'abord le cas d'Eric Darras qui s'est intéressé à la pratique du tuning, cet usage social particulier de l'automobile, particulièrement répandu auprès des jeunes d'origine populaire en milieu rural, en s'attachant notamment à mettre en évidence le sens que prend pour eux cette pratique (Darras E., 2012). D'un autre côté, l'étude de Mélanie Gambino réalisée dans le Périgord constitue l'une des seules études en géographie qui se soit intéressée aux jeunes résidant au sein des campagnes rurales. Elle porte en particulier sur les liens existants entre les pratiques spatiales des jeunes et leur processus d'entrée dans la vie adulte, notamment au travers des représentations des différents rapports aux territoires qui se forgent progressivement avec l'âge (Gambino M., 2008). Enfin, ce relatif regain d'intérêt ces deux dernières décennies pour ce thème de recherche se dénote de la même manière au travers de la parution de quelques enquêtes quantitatives, en premier celle de Oliver Galland et de Yves Lambert portant sur les « valeurs » et les modes de vie des jeunes ruraux français (Galland O. et Lambert Y. 1993), ou encore celle plus récente de Jean Jacques Arrighi qui s'est intéressé aux relations existantes entre le processus d'entrée dans la vie adulte des individus et leur mobilité résidentielle, notamment selon la problématique de la sédentarité et de la migration (Arrighi J.J., 2004). Au final, on

peut souligner l'absence de la catégorie adolescente dans le champ des « études rurales » qui semble être à l'opposé uniquement dévolue aux territoires urbains (Breviglieri M., 2004 ; Macher G., 2010 ; Oppenchain N., 2011 ; Pasquier D., 2005 ; Vulbeau A., 2002 ; Zaffran J., 2010) ou encore dans une certaine mesure aux territoires périurbains (Bachiri N., 2008 ; Escaffre F. et alii., 2007 ; Goyon M., 2009), et qui marque, comme le souligne Joël Zaffran, une certaine méconnaissance des conditions de socialisation particulières des adolescents ruraux contemporains (Zaffran J., *ibid*), et en particulier de leur singularité par rapport à leurs homologues urbains.

Cette relative absence de travaux sur la jeunesse et l'adolescence rurales rend compte de ce que Stéphane Beaud a souligné, en l'occurrence le fait que les études rurales constituent un des véritables « angles morts »<sup>7</sup> de la sociologie française (Beaud S., 2006). La sociologie comme l'anthropologie se sont en effet quasi uniquement intéressées depuis la seconde moitié du 20<sup>ème</sup> siècle à des phénomènes sociaux situés en contexte urbain ou, comme le note Julian Mischi et Nicolas Renahy, considérés comme étant « implicitement » urbains (Mischi J et Renahy N., *ibid*). C'est particulièrement vrai en ce qui concerne la sociologie des classes populaires et notamment la sociologie des jeunes issus des classes populaires qui se sont en réalité fortement focalisées sur les territoires urbains et en particulier sur les « banlieues » urbaines, faisant ainsi fi des profondes transformations socio-démographiques qu'ont connu les territoires ruraux depuis plusieurs décennies et des nouvelles données de la géographie sociale. Il est en effet important de souligner le fort ancrage populaire qui caractérise les campagnes rurales contemporaines (Mischi J. et Renahy N., *ibid* ; Guilluy C. et Noyé C., 2006), les catégories des « ouvriers » et « employés » représentant en effet plus de 60% de la population active des « espaces à dominante rurale » de la France métropolitaine, quand en même temps environ 75% des « cadres » résident en ville en 2007 (Guilluy C. et Noyé C. *ibid*). On est ainsi loin du mythe du départ des cadres à la campagne qui a eu largement cours à partir du milieu des années 1980 jusque dans les années

---

<sup>7</sup> Expression qu'il a réutilisée lors d'une intervention au sein du colloque « Représentations et transformations sociales des mondes ruraux et périurbains » qui s'est déroulé au Sénat le 19 décembre 2012.

1990 ou encore d'une France rurale encore majoritairement agricole puisque les agriculteurs représentent en 2007 moins de 8% de la population active des espaces à dominante rurale (R.G.P., 2007).

Ce « désinvestissement » du rural dans la sociologie et l'anthropologie s'explique dans une autre mesure par l'histoire du champ des études rurales depuis les années 1950 à nos jours. Le temps fort des études rurales en France a en réalité eu lieu au cours de la période allant des années 1950 à 1970, au travers d'abord de « l'Ethnographie de la France » représentée notamment par la figure d'Isaac Chiva, et de la « Sociologie rurale » autour notamment des travaux d'inspiration marxiste de Henri Mendras et Marcel Jollivet, qui constituent alors deux champs fortement institutionnalisés. Véhiculant une vision de la « communauté rurale » fortement opposée à la « société englobante », qui prend notamment place dans l'opposition traditionnelle entre communauté et société mise en évidence par Ferdinand Tönnies (Tönnies F., 1922), les études portent alors essentiellement sur le groupe agricole et la paysannerie mais dans une vision qui a tendance à être fortement évolutionniste et à postuler la progressive disparition du « rural ». Par la suite, la période allant de la fin des années 1970 jusqu'au début des années 1990 se caractérise par un progressif désintérêt des sciences sociales pour l'objet « rural », les seules études se focalisant encore sur le groupe agricole au travers du processus de « dépaysement » qui le caractérise<sup>8</sup>, avant qu'émergent au milieu des années 1980 les thèmes de la « relocalisation de la vie sociale » et du « retour à la terre » par le biais de la géographie rurale. Fortement incarnés par la figure de Bernard Kayser, ces travaux se focalisent en réalité essentiellement sur la catégorie des « néo-ruraux », et ont ainsi tendance à véhiculer une image trop « naturalisante » et « enchantée » des campagnes rurales qui, à bien des égards, traverse encore de nombreuses études issues de ce champ disciplinaire. Ce n'est qu'au cours des années 1990 et plus encore au début des années 2000 qu'on assiste à une forme de renouveau des « études rurales », d'une part par le biais de la sociologie politique, avec les travaux de Marc Abélès (Abélès M., 1988), de Ivan Bruneau (Bruneau I., 2006), de Frédéric Girault (Girault F., 2004) ou encore de Sébastien Vignon (Vignon

---

<sup>8</sup> On note à cet égard le progressif glissement sémantique de « populations rurales » à « populations agricoles ».

S., 2012) ou au travers d'approches plus générales mais qui ont tendance à redonner un nouvel éclairage aux territoires ruraux<sup>9</sup>, d'autre part par le biais d'une sociologie des classes populaires et notamment du groupe ouvrier autour notamment des deux enquêtes ethnographiques de Florence Weber (Weber F., 1989) et de Nicolas Renahy (Renahy N., *ibid*)<sup>10</sup>. En réalité, l'objet « rural » bénéficie fortement à cette époque de l'essor des travaux sur le périurbain puisqu'on dénote une assez grande porosité entre « études rurales » et « études périurbaines » depuis quelques années, aussi bien du côté de la sociologie que de la géographie<sup>11</sup>. Enfin, le faible nombre de travaux sur les jeunes et les adolescents ruraux s'explique par l'illégitimité qui peut caractériser l'objet « rural » au sein de la sociologie et plus largement au sein des sciences sociales aujourd'hui. Cela se dénote en particulier dès lors qu'on opère une sociologie des sociologues travaillant sur l'objet « rural » : on peut en effet d'abord remarquer une forte surreprésentation des sociologues d'origine « rurale »<sup>12</sup> au sein du champ des « études rurales » quand peu de sociologues d'origine « urbaine » se sont aventurés à réaliser des terrains ruraux. Dans une autre mesure, le fait que l'ethnographie représente la méthode d'enquête de terrain privilégiée à l'intérieur du champ des « études rurales », en particulier depuis ces dernières années, n'est pas anodin. Stéphane Beaud a en effet mis en évidence le fait que ce sont en général les sociologues les plus « illégitimes » et dominés socialement qui, au moins jusqu'à la fin des années 1990, ont recours à cette méthodologie d'enquête (Beaud S., 1996), mais qui a cependant retrouvé une certaine légitimité ces dernières années.

---

<sup>9</sup> En réalité c'est surtout par le biais du thème des votes protestataires et notamment du vote d'extrême droite que le rural fait son retour dans la sociologie politique à cette époque.

<sup>10</sup> Cette brève histoire des « études rurales » s'est notamment nourrie des articles de Julian Mischi et Nicolas Renahy (Mischi J. et Renahy N., *ibid*), de Pierre Alphandéry et de Yannick Sencébé (Alphandéry P. et Sencébé Y., « L'émergence de la sociologie rurale en France », 2009) ainsi que de l'intervention de Nicolas Renahy dans le cadre du séminaire du laboratoire junior « Focales », « Espaces locaux et milieux populaires : entre contraintes et ressources, Lyon, le 20 janvier 2011.

<sup>11</sup> En témoigne notamment les nombreux séminaires ou encore journées d'étude ces dernières années, notamment en sociologie, qui portent autant sur des objets « ruraux » et périurbains.

<sup>12</sup> C'est-à-dire ayant passé leur enfance en Province et en particulier ayant résidé au sein de territoires ruraux.

*3- De la difficulté à définir la jeunesse rurale contemporaine.*

Cette invisibilité des jeunes résidant dans les territoires ruraux au sein de la sphère publique tout autant qu'au sein de la sphère scientifique, conjuguées aux nombreux changements socio-démographiques qu'ont connu les campagnes rurales depuis la fin des années 1960 expliquent ainsi les difficultés qui existent aujourd'hui à définir et à se représenter la jeunesse rurale. Ces dernières sont plus encore accentuées par la confusion existante entre « catégories spatiales » et « catégories de sens »<sup>13</sup> à propos du rural, c'est-à-dire entre ce qui relève des territoires et ce qui relève de la ruralité. C'est la raison pour laquelle nous avons opté dès le début de cette recherche pour une définition d'abord « territoriale » de la jeunesse rurale, générale, qui considère l'ensemble des jeunes résidant dans des territoires ruraux. Néanmoins, notre recherche entend contribuer, à l'appui de matériaux empiriques, à éclairer ce qu'est la jeunesse rurale contemporaine et en particulier à la définir comme une véritable « catégorie de sens », notamment au regard de leurs pratiques quotidiennes et de leurs manières d'habiter. On peut alors se référer aux définitions fournies par l'I.N.S.E.E. pour définir notre objet de recherche, en dépit des nombreux défauts qu'elles peuvent comporter<sup>14</sup>, qui différencie « l'espace à dominante rurale » des « communes rurales ». « L'espace à dominante rurale » désigne l'ensemble des petites unités urbaines et des communes situées en dehors de l'espace à dominante urbaine, c'est-à-dire n'appartenant ni aux aires urbaines, ni aux communes multi-polarisées. La « commune rurale » définit quant à elle toute commune qui n'atteint pas le seuil des 2000 habitants et située en dehors des aires urbaines, et permet de se rapprocher d'une définition du rural comme catégorie de sens. Ainsi, dès lors qu'on considère une définition spatiale du rural, les jeunes ruraux résidant dans les « territoires à dominante rurale » représentent encore environ un cinquième des individus âgés de 15 à 24 ans (18 %), d'après le Recensement Général de la Population de 2007, et plus d'un jeune sur trois de cette même catégorie d'âge vit plus généralement à la « campagne » (34%), c'est-à-dire dans ce que Christophe Guilluy a pu appeler la « France périphérique » qui inclue à la fois territoires périurbains et ruraux (Guilluy C., *ibid*). De manière générale, en 2007, les personnes

---

<sup>13</sup> Pour reprendre les termes de Jean Rémy (Rémy J., 1998).

<sup>14</sup> Le premier d'entre eux est de définir le « rural » comme un résidu de « l'urbain ».

résidant dans des « espaces à dominante rurale » représentent environ 24% de la population française, soit plus de 14 millions d'individus (R.G.P. 2007, Insee). Cette proportion s'avère être cependant beaucoup plus faible en Ile-de-France, région majoritairement urbaine, où le rural est confiné aux franges de la Seine-et-Marne et de l'Essonne (Berger M., 2004) et où les jeunes ruraux, c'est-à-dire résidant dans des communes rurales situées en dehors de l'aire urbaine, ne représentent que 5% de l'ensemble des jeunes âgés de 15 à 24 ans de l'ensemble régional (R.G.P. 2007, Insee).

Cette définition large de la jeunesse rurale contemporaine nous oblige à considérer la grande diversité qui peut la caractériser, et en premier lieu dans sa dimension territoriale. En effet, entre les jeunes résidant dans les campagnes rurales « isolées », encore souvent fortement empreintes d'une culture paysanne, et qui correspondent à la vision classique que nous sommes encore nombreux à nous faire aujourd'hui de la ruralité, en passant par ceux issus des territoires ruraux fortement industriels à l'instar des jeunes qu'on put étudier Nicolas Renahy (Renahy N., *ibid*) ou encore Jean François Gossiaux (Gossiaux J.F., *ibid*), qui constituent une composante importante de la ruralité contemporaine qu'il ne faut pas négliger, jusqu'aux jeunes qui à l'instar de ceux que nous allons étudier résident dans des « campagnes rurales périphériques »<sup>15</sup> davantage « urbanisées » et notamment marquées par un plus fort dynamisme démographique (Cf. chapitre 3), sans oublier la fraction d'entre eux résidant dans des espaces montagnards malheureusement souvent peu considérés et encore jamais étudiés, les jeunes ruraux se définissent ainsi avant tout par une diversité des configurations socio-résidentielles dans lesquelles ils évoluent et qui à de nombreux égards joue dans le dessin de leurs parcours. De la même manière, si elle se caractérise certes encore par un fort ancrage populaire, la jeunesse rurale contemporaine se définit dans une seconde mesure par une assez forte hétérogénéité sociale liée aux nombreuses recompositions socio-démographiques et en particulier au processus de « dépaysement » qui a affecté les territoires ruraux depuis plusieurs décennies. Ainsi, comme le notent Olivier Galland et Yves Lambert, la jeunesse rurale ne peut

---

<sup>15</sup> Pour reprendre l'expression de Michel Bozon et Anne Marie Thiesse (Bozon M. et Thiesse A.M., 1985).

plus aujourd'hui être assimilée à la seule jeunesse paysanne et d'origine agricole comme cela pouvait encore être le cas dans les années 1950-1960, mais à l'inverse par une diversité des origines sociales (Galland O. et Lambert Y., *ibid*). En effet, si les employés et ouvriers composent la majorité des ménages ruraux aujourd'hui<sup>16</sup> (Mischi J. et Renahy N., *ibid* ; Guilluy C. et Noyé C., *ibid*), ce qui traduit ainsi la composante fortement populaire qui caractérise encore la jeunesse rurale contemporaine, l'émergence progressive de fractions issues des classes moyennes, notamment de « cadres » et de « professions intermédiaires », dans la démographie des villages ruraux depuis les années 1980 (Detang-Dessendre C., Pigué V., *ibid*), marque en même temps un processus de diversification des origines sociales des jeunes ruraux depuis quelques décennies, tandis que les jeunes issus des familles agricoles constituent progressivement une part de moins en moins importante de la jeunesse rurale. Ces derniers représentent aujourd'hui moins de 6% des jeunes résidant dans les « espaces à dominante rurale » en 2007 (Giraud C., *ibid*). De fait, certains auteurs ont mis en évidence le fait que les jeunes ruraux ne se caractérisent plus depuis longtemps par de quelconques particularismes culturels qui pouvaient autrefois les séparer de la société englobante, sous l'effet conjugué de la démocratisation scolaire et de l'allongement de la durée des études notamment (Galland O. et Lambert Y., *ibid* ; Champagne P. *ibid*), qui leur ont à l'inverse fait accéder à une « diversité des modes de vie » à l'instar de leurs homologues urbains (Eizner N., 1987).

Néanmoins, si on a pu mettre en avant d'un côté les éléments de différenciation ainsi que la forte diversité qui peut caractériser la jeunesse rurale contemporaine, qu'il s'agira à de nombreux égards d'interroger au cours de l'exposé de nos résultats de recherche, il convient dans une autre mesure de considérer ce qui en fait aujourd'hui ses particularités par rapport à son altérité urbaine. Les jeunes ruraux se définissent en premier lieu par le partage d'un ensemble de conditions résidentielles similaires, qui créent ainsi un cadre de socialisation commun. En effet, le contexte rural se caractérise en premier lieu de manière générale par de faibles densités résidentielles ainsi que par une certaine situation d'isolement

---

<sup>16</sup> A hauteur de 60% environ selon les données du recensement de 2007.

géographique<sup>17</sup> qui se traduisent, pour les jeunes ruraux, par leur éloignement objectif des ressources fonctionnelles et culturelles, qui s'avèrent être majoritairement « urbaines », et qui au final marque pour eux l'existence de certaines formes d'inégalités vis-à-vis de leurs homologues urbains, en termes d'accès à des biens et services culturels (Galland O. et Lambert Y., *ibid*), ainsi qu'à certaines études supérieures (Arrighi J.J., 2005), ou encore en ce qui concerne la mobilité en termes d'accès aux transports en commun. Plus encore, le milieu rural peut marquer pour ces jeunes la confrontation à une forte interconnaissance résidentielle au quotidien, que de nombreux auteurs depuis Marcel Maget (Maget M., 1955) ont souligné comme étant un élément central de la vie sociale locale des villages ruraux, ce qui tend de la même manière à les différencier de la « configuration socio-locale » dans laquelle évolue la jeunesse périurbaine notamment. Dans une autre mesure, il convient de souligner que les jeunes ruraux présentent encore certaines spécificités culturelles, l'ancrage populaire qui les caractérise étant aussi à de nombreux égards un ancrage culturel. Si on s'accorde en effet à dire comme de nombreux auteurs qu'il n'existe plus de formes de séparatisme culturel entre les jeunesses urbaines et rurales aujourd'hui, cela n'empêche pas de souligner que nombre de jeunes issus des campagnes rurales affichent à bien des égards une proximité avec une culture paysanne ou encore avec une culture ouvrière, qui transparait dans de nombreux travaux ces dernières années (Weber F., 1988 ; Champagne P., *ibid* ; Renahy N. *ibid*) où encore dans le relatif succès que peut encore avoir aujourd'hui une pratique traditionnelle comme la chasse auprès des jeunes adultes en milieu rural (Chamboredon J.C., 1982 ; Mischi J., 2008 ). La persistance de certains éléments de spécificité culturelle chez la jeunesse rurale contemporaine ressort particulièrement bien du travail de Florence Weber, lorsqu'elle met en évidence le fait que certaines franges des jeunes résidant dans des campagnes rurales peuvent encore s'adonner à des « pratiques folkloriques traditionnelles » et notamment se référer à des valeurs spécifiquement « populaires et rurales » et en particulier issues d'une culture paysanne (Weber F., 1988). Cela permet au final de souligner le fait que la catégorie de « jeunesse rurale » fait encore sens aujourd'hui, notamment parce qu'elle présente encore de nombreux traits spécifiques en comparaison de la jeunesse contemporaine, qu'on va s'attacher à mettre en évidence au cours de notre travail de

---

<sup>17</sup> Bien que cela relève ici bien souvent du subjectif et devienne ainsi relatif.



recherche. Pour autant, cette jeunesse doit d'un autre côté être forcément pensée dans sa diversité et en particulier dans sa diversité sociale, ce qui invite ainsi à l'interroger en tant que « catégorie de sens ».

#### *4- Enquêter sur une jeunesse rurale francilienne : les différents enjeux.*

Emergent ainsi différents enjeux inhérents à notre travail sur une jeunesse rurale francilienne et auxquels nous allons nous attacher à répondre tout au long de la restitution de nos résultats de recherche. Il nous semble que le premier est d'importance et consiste à affirmer que le rural existe encore aujourd'hui. En effet, face à la tentation du « tout périurbain » qu'on peut rencontrer chez certains géographes et sociologues, qui ont ainsi en quelque sorte acté la disparition du « rural », sous l'effet notamment du processus d'« urbanisation généralisée » des modes de vie auquel on assisterait, il semble important de réaffirmer la pertinence de la notion de « ruralité » comme véritable catégorie d'analyse aujourd'hui. Cela se dénote en particulier dans ce que Marc Perrenoud a déjà pu noter, en l'occurrence dans le glissement sémantique qui est déjà fortement opéré depuis plusieurs années, en particulier du côté de la géographie rurale, du terme de « rural » vers le terme de « campagnes » (Perrenoud M., 2008), où le rural n'est considéré que comme une simple réalité géographique et en particulier comme un cadre de vie auquel notamment tout périurbain aspirerait. C'est particulièrement vrai en ce qui concerne l'Île-de-France et plus largement le bassin parisien, où les études florissantes sur les espaces périurbains ces dernières années ont eu tendance à faire oublier qu'y existaient encore de nombreux territoires ruraux, auxquels on accorde hélas toujours une infime place notamment dans les analyses généralistes portant sur la Grande couronne francilienne, voire deviennent parfois totalement négligés. Cela permet ainsi de mettre en évidence le peu d'attention qui est généralement portée sur les « territoires ruraux périphériques », en l'occurrence ces territoires situés à proximité d'agglomérations urbaines mais encore fortement empreints de ruralité, sinon dans le travail de Michel Bozon et de Anne Marie Thiesse qui se sont intéressés au milieu des années 1980 au territoire du Valois situé

dans le département de l'Oise à la frontière avec l'Île de France (Bozon M. et Thiesse A.M., 1985), mais qui méritent qu'on s'y intéresse tout comme les autres catégories d'espaces ruraux, notamment du fait des plus grandes transformations socio-démographiques qui peuvent les affecter (Bozon M. et Thiesse A.M., *ibid* ; Bessy-Pietri P. et alii., 2000). Cette attention que l'on entend porter aux spécificités des territoires ruraux « périphériques », en essayant de montrer que la ruralité y constitue encore une « catégorie de sens »<sup>18</sup> bien plus qu'une simple réalité spatiale, passe nous semble-t-il par une analyse fine des « configurations socio-locales » (Elias N., 1992) ainsi que par une grande attention portée aux propriétés socio-résidentielles des individus qui la composent, qui nous permettent ainsi d'accéder à une définition empirique de la ruralité contemporaine, et au final de se débarrasser de toutes les formes de réifications qui lui sont généralement associées.

Il s'agit dans une seconde mesure de porter un regard attentif sur une jeunesse d'origine majoritairement populaire qui, comme dit précédemment, résidant en contexte rural, demeure ainsi très peu étudiée et appréhendée par les sciences sociales. Un des intérêts consiste notamment à dévoiler les spécificités qui peuvent les caractériser par rapport aux jeunes d'origine populaire résidant en contexte urbain et notamment de révéler l'influence que peut avoir leur territoire de résidence dans leur socialisation. De manière plus générale, il devient particulièrement intéressant de mesurer l'écart qui peut les définir par rapport à la jeunesse contemporaine, groupe social à part entière dont de nombreux auteurs se sont attachés à définir les contours ces dernières années et en particulier à montrer son appartenance de plus en plus forte à une sous-culture générationnelle spécifique (Galland O., 2010 ; Pasquier D., 2005 ; Glévarec H., 2010). Plus encore, l'enjeu consiste à s'intéresser spécifiquement à une jeunesse rurale « périphérique », en l'occurrence résidant dans des territoires ruraux proches d'agglomérations urbaines comme c'est le cas pour ce qui concerne la jeunesse rurale francilienne, et qui apparaît être marquée par une plus grande diversité, notamment du point de vue des origines sociales. Cela offre en particulier l'occasion de sortir du dualisme entre d'un côté une jeunesse paysanne et d'origine agricole et de l'autre une jeunesse d'origine

---

<sup>18</sup> Pour reprendre l'expression de Jean Rémy et Lilianne Voyé (Rémy J. et Voyé L., 1992).

ouvrière qui est particulièrement structurant en ce qui concerne les analyses sur la jeunesse rurale, et qu'on retrouve ainsi fortement dans les enquêtes empiriques qui ont tendance à fortement se focaliser sur l'une ou bien l'autre catégorie, oubliant ainsi tout un pan de la jeunesse rurale. C'est particulièrement le cas des jeunes issus des classes moyennes résidant dans les campagnes rurales qui, nous semble-t-il, n'ont encore jamais fait l'objet d'études spécifiques dans le champ des sciences sociales. De la même manière, il s'agira de ne pas oublier de porter attention à la question des filles rurales, souvent peu présentes au sein des enquêtes qualitatives menées sur les jeunes résidant en milieu rural<sup>19</sup>, n'apparaissant souvent être présentes qu'en arrière-plan, quand le focus est avant tout fait sur les garçons<sup>20</sup>, ce qui permettrait ainsi de saisir leurs particularités par rapport aux garçons ainsi que d'appréhender la question de la jeunesse rurale dans toute son exhaustivité. On voit ainsi au final tout l'intérêt qu'il peut y avoir à saisir la jeunesse rurale contemporaine dans toute sa diversité, en prenant ainsi en compte les différences sociales ainsi que de genre qui la traversent.

Enfin, un des intérêts de notre travail de thèse réside dans la volonté de s'écarter d'une vision trop souvent misérabiliste qui est véhiculée sur les territoires ruraux et plus largement sur les territoires périphériques, qui peut avoir parfois cours au sein des sciences sociales, et où les populations rurales ne deviennent définies que par le « manque » et le cumul de handicaps ou encore par leur supposé décalage par rapport à la société englobante et urbaine. Cette vision s'inscrit dans une représentation particulière qui est souvent faite des classes populaires mise en évidence par Claude Grignon et Jean-Claude Passeron (Grignon C. et Passeron J.C., 1989) et qu'il s'agit de la même manière de dépasser en ce qui concerne les populations rurales, sans pour autant tomber dans le travers opposé que constitue le populisme (Grignon C. et Passeron J.C., *ibid*). Cela va souvent de pair avec l'utilisation d'une focale qui devient trop « urbano-centrée » dans les analyses sur le

---

<sup>19</sup> A part dans le travail récent de Isabelle Clair portant sur le thème de la sexualité des jeunes résidant en milieu rural populaire (Clair I., « Le pédé, la pute et l'ordre hétérosexuel », 2012).

<sup>20</sup> Ce qui apparaît être une caractéristique propre aux enquêtes sur les jeunes des classes populaires quand les études plus générales sur la jeunesse et l'adolescence prêtent en général autant attention aux filles qu'aux garçons.

rural, que Julian Mischi et Nicolas Renahy tout comme Frédéric Girault ont déjà dénoté<sup>21</sup> (Mischi J et Renahy N., *ibid* ; Girault F., 2004), où les territoires ruraux ne deviennent appréhendés que du strict point de vue de la ville et des « urbains », en particulier dès lors que leurs sont attribuées des valeurs positives et en particulier environnementalistes, ne devenant en quelque sorte que le « côté jardin »<sup>22</sup> de la vie en ville, oubliant ainsi la réalité de la vie sociale locale des villages et le sens qu'attribuent les ruraux à leur expérience quotidienne. On retrouve ainsi à certains égards ces deux dimensions dans de nombreuses études portant sur les jeunes ruraux ou plus largement sur les jeunes résidant dans les territoires périphériques, où d'un côté sont mises en avant les logiques de « captivité » ainsi que les risques « d'isolement » qui les caractériseraient au quotidien, qui seraient notamment liés à leur défaut d'accès à certaines aménités fonctionnelles et culturelles proprement urbaines ainsi qu'à leur faible nombre de ressources sociales présenté comme étant une caractéristique structurelle (Escaffre F. et alii, *ibid* ; Rougé L., 2007 ; Bachiri N., 2008). De l'autre, apparaît souvent une représentation de la jeunesse rurale comme étant forcément orientée vers la ville, qui serait en l'occurrence dorénavant fortement acquise à un mode de vie « urbain » (Galland O. et Lambert Y., *ibid* ; Eizner N., *ibid*) et de fait devenue l'égale de la jeunesse urbaine et en particulier de son pôle issu des classes moyennes. Ces analyses oublient de penser la composition sociale particulière de la jeunesse rurale contemporaine, en l'occurrence son fort ancrage populaire, ainsi que le rôle que peut avoir le territoire et le contexte résidentiel rural dans leur socialisation que nous allons, à l'inverse, nous attacher à considérer.

---

<sup>21</sup> Notamment à propos de l'analyse des votes des populations rurales et les interprétations auxquelles elles peuvent donner lieu.

<sup>22</sup> Pour reprendre l'expression de Michel Bozon et de Anne Marie Thiesse (Bozon M. et Thiesse A.M., *ibid*).

## B- Adolescence et socialisation

### 1- L'adolescence : L'émergence d'un nouvel âge de la vie.

Si les notions de « jeunesse » et en particulier de « jeunesse rurale » sont historiquement présentes dans les sciences sociales et en particulier en sociologie de la jeunesse, émerge depuis plusieurs années une nouvelle catégorie d'analyse, en l'occurrence l'adolescence. Celle-ci donne lieu à un nombre de plus en plus important d'études, surtout en sociologie quand la géographie « rechigne » encore quelque peu à l'utiliser, et est devenue de la même manière centrale dans notre travail de recherche. Le succès de cette notion s'explique en particulier par le fait que l'adolescence constituerait un nouvel âge de la vie (Galland O., 2010 ; De Singly F., 2006) dont l'émergence serait liée aux transformations du « processus d'entrée dans la vie adulte » qui caractérise la jeunesse contemporaine et en particulier à son processus d'allongement (Galland O., 2010 ; Van de Velde C., 2008). Les deux notions sont pourtant loin d'être analogues. L'adolescence constitue en effet une période spécifique et constitutive de la jeunesse, située entre la fin de l'enfance et le début de l'âge adulte symboliquement atteint à la majorité, alors que la jeunesse commence avant et se prolonge après l'adolescence, incluant ainsi tout autant l'enfance que la « post-adolescence »<sup>23</sup> (Galland O., 2001). L'adolescence est en particulier plus souvent associée à des traits culturels spécifiques depuis les travaux de Talcott Parsons<sup>24</sup> (Parsons T., 1942) et renvoie en particulier à l'existence d'une sous-culture générationnelle spécifique dont de nombreux auteurs se sont attachés à décrire les caractéristiques ces dernières années (Galland O., *ibid* ; Pasquier D., 2006 ; Metton Gayon C., 2009 ; Glévarec H., 2005). Plus encore, la catégorie de jeunesse renvoie davantage à un statut symbolique et à une catégorie socio-démographique tandis que l'adolescence est davantage à concevoir comme une expérience sociale et comme un processus qui marque notamment le passage du statut d' « objet » au statut de « sujet » social (Cuin C.H., 2011). En effet,

---

<sup>23</sup> Notamment incarnée par la période étudiante (Galland O., 2003).

<sup>24</sup> Qui a été le premier à mettre en évidence l'existence d'une « culture jeune » (Parsons T., *ibid*).

l'adolescence est une période qui à de nombreux égards consacre pleinement les processus de socialisation et qui à ce titre est marquée par de nombreux changements identitaires. Elle correspond plus précisément à une phase de « socialisation transitionnelle »<sup>25</sup>, située entre la « socialisation primaire » inhérente à l'enfance, et la « socialisation secondaire » constitutive de l'âge adulte (Berger P. et Luckmann T., 1966), durant laquelle se construisent peu à peu les manières d'être et d'agir qui vont progressivement devenir durables à l'aune de l'âge adulte. Cet âge de la vie se définit en particulier par une autonomie croissante vis-à-vis des instances de socialisation traditionnelles que représentent la famille et l'école et par une ouverture progressive à l'influence d'agents socialisateurs extérieurs. De nombreux auteurs ont en particulier mis en évidence l'influence grandissante des pairs dans la socialisation adolescente contemporaine, qui remplissent ainsi à cet âge la fonction « d'autrui significatifs » (Cichelli V., 2008) et qui participent de la découverte de nouveaux horizons normatifs (Pasquier D., *ibid* ; Moulin C., 2005 ; Metton Gayon C., *ibid*). Cela explique ainsi le rôle central que peut avoir le temps libre à l'adolescence, en l'occurrence le temps dégagé des contraintes institutionnelles et familiales où l'adolescent peut faire l'expérience de la liberté de ses actions et de ses sociabilités et en particulier l'expérience de la « subjectivation » (Zaffran J., 2010). La spécificité de la socialisation adolescente contemporaine ressort ainsi fortement des nombreuses études inhérentes à cet âge de la vie qui ont émergé ces dernières années et en particulier depuis les années 2000, notamment autour du rôle que peuvent y jouer les technologies de la communication (Metton-Gayon C., *ibid* ; Glévarec H., 2010) ou des spécificités qui peuvent caractériser les pratiques et goûts culturels durant cette période (Pasquier D., *ibid* ; Moulin C., *ibid* ; Glévarec H., 2005). Néanmoins, on peut regretter que parmi ce nombre important de travaux, qui se sont de manière générale attachés à définir les caractéristiques générales de ce sous-groupe social spécifique, très peu se soient intéressées à questionner les différences qui le traversent. La question de l'adolescence reste ainsi encore très peu abordée selon une approche territorialisée, à part, pour ce qui est des quartiers urbains défavorisés, les enquêtes de David Lepoutre et Nicolas Oppenchain (Lepoutre D., 1997 ; Oppenchain N., 2011) ou encore en milieu périurbain avec le travail de Marie

---

<sup>25</sup> Pour reprendre l'expression de Louis Chauvel, « Génération sociale et socialisation transitionnelle : Fluctuations cohortales et stratification sociale en France et aux Etats-Unis au XXe siècle », Thèse H.D.R, 2003.

Goyon (Goyon M., 2008) alors que la question de l'adolescence rurale n'a encore jamais été posée (Cf. sous-partie A).

## *2- Une approche particulière de la socialisation.*

La notion de socialisation donnant lieu à de nombreuses conceptions théoriques et définitions en sociologie (Dubar C., 2003 ; Darmon M., 2010), on choisit ici de se référer en grande partie à la conception meadienne de la socialisation (Mead G.H., 2006) qui à de nombreux égards nous semble être la mieux adaptée pour objectiver ce qui se déroule durant l'adolescence. En premier lieu, cette approche présente en effet une vision dynamique de la socialisation, en l'occurrence qui prend en compte le rôle du temps et en particulier de l'avancée en âge dans la construction de soi à cet âge : elle permet ainsi de proposer une définition processuelle de la socialisation, qui se construit ainsi pas-à-pas et au cours des expériences quotidiennes de l'individu. De manière complémentaire, Mead a l'intérêt de placer l'interaction au cœur de sa vision des processus de socialisation, ce qui permet notamment de mettre au jour les influences mutuelles qui s'exercent entre les êtres sociaux, en particulier la socialisation réciproque qui peut s'exercer entre pairs à l'adolescence, dans l'intériorisation des normes ou encore dans la construction de l'identité. La socialisation meadienne est ainsi avant tout à concevoir comme un processus social qui se réalise dans l'interaction avec autrui. Plus précisément, G.H.Mead met en évidence l'existence de deux phases successives à l'intérieur du processus de socialisation qui nous semblent être fortement opérantes en ce qui concerne la socialisation adolescente contemporaine. La socialisation passe d'abord par une phase « d'identification à l'Autrui généralisé<sup>26</sup> » au cours de laquelle l'individu fait progressivement l'acquisition des règles, normes et conduites du monde extérieur et public, en l'occurrence ce que Mead appelle « l'Emergence du Moi ». Elle caractérise ainsi pour l'adolescent l'apprentissage des normes et règles inhérentes à la vie sociale et marque sa conformité aux différents groupes sociaux<sup>27</sup> qu'il

---

<sup>26</sup> Ce qui correspond à la communauté ou encore plus largement à la société.

<sup>27</sup> Notamment les groupes de pairs.

fréquente ainsi que de manière générale à la société. A cette phase succède peu à peu un processus de « Reconnaissance du Soi », en l'occurrence ce que Mead a appelé « l'Émergence du Je », qui marque à l'inverse la singularisation de l'Individu au sein de ses différents groupes d'appartenance. C'est lors de cette phase que l'adolescent devient véritablement acteur de son groupe d'appartenance et plus largement de la société et marque ainsi pour lui l'émergence de son identité individuelle et sociale. On retrouve ces deux dimensions de la socialisation dans les travaux plus contemporains de Claude Dubar lorsqu'il met en évidence d'un côté une dimension d'apprentissage des normes et des valeurs sociales et culturelles, de l'autre un processus de construction des identités sociales, la socialisation allant ainsi de pair chez Mead comme chez Claude Dubar avec un processus d'individualisation (Mead G.H, *ibid*; Dubar C., 2003), et qu'il s'agira ainsi d'interroger en ce qui concerne l'adolescence.

De fait, cette conception meadienne de la socialisation apparaît être fortement présente dans les nombreuses études récentes qui portent sur la socialisation adolescente contemporaine, dès lors notamment qu'elles cherchent à mettre en avant le rôle exercé par les pairs dans l'apprentissage des normes et valeurs chez les individus, donnant lieu à cet égard à un certain conformisme qui serait caractéristique de l'adolescence contemporaine souligné par certains auteurs (Pasquier D., *ibid* ; Moulin C., *ibid*), ou encore le rôle central joué par les identités symboliques et éphémères créées à l'intérieur des groupe de pairs dans la construction de soi à cet âge. Pourtant ces études nous semblent trop souvent négliger le poids que peut comporter la socialisation primaire chez les adolescents et ainsi les fortes différences sociales qui peuvent aujourd'hui structurer le groupe social de l'adolescence<sup>28</sup>, faisant ainsi comme si l'adolescence constituait une sorte de période de « hors-jeu social » qui serait à l'abri de tous les mécanismes sociaux qui structurent la société. A l'opposé, il nous semble que l'adolescence constitue une période décisive dans la construction des différenciations sociales entre individus quand l'enfance est à l'inverse souvent présentée comme étant un âge de la vie

---

<sup>28</sup> A part nous semble-t-il dans le travail de Dominique Pasquier qui parvient à mettre en évidence à l'intérieur de la culture adolescente contemporaine, les fortes différences qui peuvent exister entre une culture populaire et une culture bourgeoise (Pasquier D., *ibid*).



marquant une certaine homogénéisation sociale<sup>29</sup>. Ainsi, si la posture interactionniste permet d'un côté de considérer le rôle central joué par « autrui », en l'occurrence par les individus étrangers à la sphère familiale et en particulier par les pairs dans la socialisation adolescente, à la fois dans l'intériorisation des normes et des valeurs mais aussi dans la construction de l'identité, il convient d'un autre côté de ne pas négliger l'influence que peut avoir la socialisation primaire dans les processus de construction de soi des adolescents contemporains, en particulier dans l'incorporation durable « d'habitus », c'est-à-dire de manières d'être et d'agir socialement situées (Bourdieu P., 1980)<sup>30</sup>. Cela permet en outre de rappeler que la société française contemporaine constitue encore aujourd'hui une « société de classes »<sup>31</sup>, caractérisée par la persistance de fortes différences et inégalités sociales (Schwartz O., 1998 ; Mauger G., 2006 ; Chauvel L., 2001), qu'on retrouve de la même manière au sein du groupe social de la jeunesse (Beaud S., 2011) et auxquelles l'adolescence n'a ainsi aucune raison d'échapper. C'est la raison pour laquelle nous nous efforcerons tout au long de la phase de restitution de nos résultats de recherche d'articuler ces deux visions de la socialisation avec d'un côté une conception meadienne et interactionniste de la socialisation et de l'autre une approche plus structurelle des processus de socialisation qui notamment accorde du poids aux appartenances familiales et sociales des adolescents. Cette dernière approche de la socialisation est d'autant plus intéressante à interroger quand on connaît la composition sociale des territoires ruraux contemporains et en particulier la nouvelle diversité sociale qui peut les caractériser puisque, s'ils sont marqués encore par une forte assise populaire, émergent de plus en plus des populations issues des

---

<sup>29</sup> Bien qu'un certain nombre d'études récentes se soient attachées à mettre en évidence l'existence de différences sociales déjà structurantes à cet âge. Sur ce sujet, voir notamment le numéro spécial de la revue *Politix* consacré à ce thème (« Différencier les Enfants », *Politix*, n°99, 2012) ou encore le travail de Jean-Yves Authier et Sonia Lehmann-Frisch sur les manières d'habiter des enfants résidants dans des quartiers gentrifiés urbains (Authier J.Y. et Lehmann-Frisch S., « Variations sur un thème : Les manières d'habiter des enfants dans les quartiers gentrifiés à Paris, Londres et San Francisco », *Métropoles*, n°11, 2012).

<sup>30</sup> Claude Dubar revient notamment sur cette approche particulière de la socialisation, d'inspiration bourdieusienne, qui a en particulier pour vocation de mettre en évidence les différences sociales qui existent dans les processus de socialisation des individus (Dubar C., *ibid*).

<sup>31</sup> Pour reprendre l'expression de Olivier Schwartz dans « Vivons encore dans une société de classes ? », 2009.

classes moyennes voire supérieures dans leur démographie (Cf. sous-partie précédente).

### *3- Les écueils à éviter sur l'adolescence.*

De la même manière que pour ce qui concerne les territoires ruraux, le fait de travailler sur l'adolescence peut donner lieu à différents écueils qu'il est important d'inventorier afin de les éviter. Le premier d'entre eux concerne nous semble-t-il le thème redondant de la « crise adolescente » qui peut parfois apparaître dans certaines études sociologiques sur les adolescents et qu'il convient de balayer. En effet, comme le souligne Charles-Henri Cuin, l'adolescence en est trop souvent réduite à cette « fameuse crise » qui est ainsi présentée comme lui étant consubstantielle (Cuin C.H., *ibid*), laissant notamment la place à des analyses purement psychologiques, qui ont tendance à mettre en avant l'existence de supposés « troubles de la socialisation » chez la plupart d'entre eux. A l'inverse, il nous paraît important de persister à porter un regard proprement sociologique sur l'adolescence et de considérer, comme le souligne notamment Caroline Moulin, que cet âge de la vie constitue avant tout une période de tâtonnements et d'expérimentations, inhérents à l'apprentissage des normes et conduites de la vie sociale (Moulin C., *ibid*), où en quelque sorte l'individu est amené à se tester pour pouvoir mieux se situer, et qui induisent de nécessaires écarts par rapport aux normes adultes et dominantes. Cela permet ainsi de sortir de la vision d'une adolescence qui inquiète, forcément déviante et dont il faudrait ainsi canaliser les « pulsions » et les « troubles », pour adopter à l'inverse une approche compréhensive des processus de construction de soi durant cet âge de la vie. Cette perspective compréhensive invite en particulier à penser les ressources et les contraintes, à la fois sociales et familiales ou encore relationnelles, qui viennent à chaque fois se poser pour eux ainsi que le sens qu'ils accordent à leur propre processus de socialisation et à leur itinéraire adolescent, permettant ainsi de s'écarter de toute vision normative de la socialisation adolescente à laquelle on a parfois à faire dans certaines études.

D'un autre côté, il convient de se méfier du procédé opposé, en l'occurrence dès lors que sont véhiculées des représentations particulièrement positives et « enchantées » sur l'adolescence qui transparaissent de la même manière dans de nombreuses analyses en sociologie de la jeunesse. Olivier Galland a ainsi déjà montré que la jeunesse est une catégorie construite socialement<sup>32</sup> qui, depuis le 19<sup>ème</sup> siècle notamment, est associée à l'idée de modernité et qui à ce titre est parée de nombreuses vertus (Galland O., 2011), comme cela nous semble être de la même manière le cas aujourd'hui pour l'adolescence. Cette dernière, plus encore que la jeunesse, est en effet aujourd'hui souvent considérée comme porteuse de changement social, à la fois parce que comme le souligne Olivier Galland, elle constitue « l'avenir de la société et qu'elle en porte au plus haut son idéal » (Galland O., *ibid*), devenant ainsi une classe fortement « mobilisante » dans laquelle sont placées de nombreuses attentes. Ces dernières conduisent nous semble-t-il à fortement réifier ce qu'est l'adolescence et à véhiculer de nombreux stéréotypes sur cet âge de la vie qui ont tendance à fausser les analyses qui en sont faites et en particulier sur les processus de socialisation des individus à cet âge. Cela transparaît notamment autour de l'image d'une adolescence considérée comme un âge de « latence sociale », où les individus jouiraient de nombreux privilèges éphémères, en ayant notamment accès à une grande liberté ainsi qu'à des formes culturelles et de sociabilités spécifiques, qui trancherait ainsi fortement avec la dureté qui caractériserait l'âge adulte. Cette représentation, si elle comporte indéniablement une part de vérité, notamment dès lors qu'on considère les effets qu'ont pu avoir le processus de démocratisation scolaire sur la socialisation juvénile depuis plusieurs décennies<sup>33</sup>, oublie d'un autre côté de penser l'envers du décor de l'adolescence contemporaine, en l'occurrence les importantes différences sociales (Cf. paragraphe précédent) tout autant que les mécanismes de domination qui peuvent structurer ce groupe social. A cet égard, on peut souligner les apports des études récentes de Dominique Pasquier ainsi que de Céline Metton-Gayon qui, à contre-courant de ces représentations, ont su mettre en évidence les logiques de différenciation et de

---

<sup>32</sup> Rejoignant à cet égard les propos de Pierre Bourdieu dans « La jeunesse n'est qu'un mot », 1978.

<sup>33</sup> Sur ce point, voir notamment Stéphane Beaud (Beaud S., « 80% au bac et après ? Les enfants de la démocratisation scolaire », 2003).

distinction internes au groupe de l'adolescence, et ainsi dépeindre le tableau d'un univers adolescent contemporain avant tout caractérisé par de multiples tensions et par une certaine violence symbolique (Pasquier D., *ibid* ; Metton-Gayon C., *ibid*). Cela nous semble dans une autre mesure procéder de la vision particulièrement ethnocentrique de l'adolescence qui apparaît être prédominante aujourd'hui, en particulier autour de la figure « bohémienne » adolescente et toujours à l'avant pointe de la modernité qui est souvent mise en avant<sup>34</sup>, mais qui s'avère être en réalité fortement calquée sur le modèle des adolescents urbains et issus des classes moyennes et supérieures, et dont la force réside dans sa capacité à occulter la diversité des adolescences existantes aujourd'hui, tant dans ses composantes sociales que territoriales. Elle parvient en particulier à dissimuler l'existence d'une adolescence populaire dont les conditions de socialisation restent encore à bien des égards distincts et, parmi elle, celle d'une adolescence rurale. Au final, on peut résumer notre propos ici en rappelant la mise en garde qu'avait déjà fait Jean Claude Chamboredon en 1966, en l'occurrence l'importance de ne pas tomber dans « l'illusion de l'homogénéité », à la fois sociale et culturelle, de la jeunesse et plus particulièrement pour ce qui nous intéresse de l'adolescence (Chamboredon J.C., 1966).

Enfin, il est important de souligner que la socialisation, notamment à l'adolescence, est un processus qui à de nombreux égards s'avère être complexe à objectiver et dont il est ainsi particulièrement difficile d'appréhender toutes les facettes et logiques. En témoigne les nombreuses interprétations théoriques de la socialisation existantes qu'on a déjà pu évoquer auparavant, qui se résument notamment selon une opposition entre un courant interactionniste et un courant structuraliste qu'a déjà mise en évidence Claude Dubar (Dubar C., *ibid*) et qu'on retrouve par transposition au sein des études portant sur les jeunes et les adolescents. De la même manière, cela se remarque dans la forte spécialisation qui existe à l'intérieur du champ des études portant sur la socialisation juvénile, et ainsi de la diversité des thèmes qui sont abordés, du domaine scolaire, en passant par les loisirs jusqu'aux études qui portent plus spécifiquement attention à la dimension

---

<sup>34</sup> Elle s'inscrit notamment dans la continuité de la figure de « l'étudiant bourgeois » que Bourdieu a pu décrire dans « La jeunesse n'est qu'un mot », 1978.

territoriale de la socialisation des individus à cet âge. Cela permet ainsi de ne pas tomber dans l'illusion d'une objectivation exhaustive de la socialisation des adolescents de laquelle le chercheur doit d'emblée s'écarter et ainsi de comprendre que notre travail de recherche ne nous permettra d'accéder de manière fine qu'à une dimension spécifique des processus de construction de soi des adolescents ruraux alors que tout un autre pan important nous en échappera. La référence à un auteur classique sur le sujet, en l'occurrence Frédéric Thrasher, qui a été l'un des premiers sociologues à travailler sur la jeunesse au début du 20<sup>ème</sup> siècle, permet de rappeler la complexité qui peut caractériser les processus de socialisation juvénile. Thrasher a en effet mis en évidence la tridimensionnalité qui caractérise la socialisation à cet âge, entre la famille, l'école et la « rue » (Thrasher F.M., 1927), et ainsi toute la difficulté qu'il peut y avoir à l'objectiver. En même temps, si notre thématique de recherche va nous amener durant la phase de restitution des résultats à s'intéresser spécifiquement à ce qui se joue pour ces adolescents au sein du domaine public et durant leur temps libre<sup>35</sup>, l'héritage de Thrasher nous incite toutefois à ne pas négliger au cours de notre étude les autres dimensions importantes de la socialisation adolescente, et à s'intéresser en complément aux sphères familiale et scolaire des adolescents. Dans une autre mesure, l'adolescence est un âge de la vie qui est scandé par de nombreux changements identitaires, alors qu'on a souvent tendance à n'insister que sur les seuls changements corporels induits par la puberté lorsqu'on évoque cet âge, et ainsi par une grande variété des processus de socialisation dans le temps qu'il est particulièrement difficile à restituer pour l'enquêteur. Ce constat invite en particulier à se détacher des conceptions trop souvent uniquement statiques de la socialisation juvénile qu'on retrouve dans de nombreuses études, qui oublient que l'adolescent ne se situe alors qu'à une étape particulière de son parcours individuel, et à opter pour l'idée de cheminement et de construction dans le temps de la socialisation à l'adolescence qui nous paraît être plus adéquate. Cette vision de la socialisation permet en outre de resituer l'ordre dans lequel s'opèrent les processus de socialisation, qui sont à cet âge fortement déterminé par l'âge, et ainsi de d'autant mieux comprendre la manière dont

---

<sup>35</sup> Ce qui correspond à ce que de nombreux sociologues travaillant sur la jeunesse urbaine ont tendance à résumer sous le terme de « rue ». Sur ce point voir notamment David Lepoutre et Marwan Mohamed, (Lepoutre D., *ibid* ; Mohamed M., *ibid*).

s'articulent à chaque fois les différentes dimensions de la socialisation pour les adolescents.

## **C- Les liens entre mobilité et socialisation à l'adolescence**

### *1- Mobilité et socialisation : de l'intérêt d'articuler ces deux notions.*

Si la notion de mobilité est présente depuis longtemps dans les sciences sociales et notamment en sociologie avec les travaux de Sorokin (Sorokin P.A., 1927), le thème des mobilités spatiales a longtemps été délaissé au profit d'une analyse en termes de mobilité sociale jusqu'à une période récente, à part dans les travaux de l'Ecole de Chicago qui, comme le soulignent Caroline Gallez et Vincent Kaufmann, ont été les premiers à introduire une dimension spatiale dans le cadre de l'analyse de la mobilité (Gallez C. et Kaufmann V., 2009). En effet, ce n'est véritablement qu'à partir de la fin des années 1990, en particulier autour des travaux de Zygmunt Bauman, John Urry ou encore de Luc Boltanski et Eve Chiappello (Bauman Z., 2000 ; Urry J., 2000 ; Boltanski L. et Chiappello E., 1999), qu'apparaît un véritable engouement sociologique pour la question des mobilités spatiales, sur la base notamment d'une sociologie de la modernité et plus précisément d'une réflexion autour de la croissance des mobilités qui caractériserait nos sociétés urbaines contemporaines. Le foisonnement d'études que connaît depuis cette époque ce thème de recherche s'est traduit par une forte spécialisation à l'intérieur du champ et par l'apparition progressive de différentes catégories d'analyse structurantes qui permettent d'éclairer la polysémie qui entoure ce terme dans le langage courant. Caroline Gallez et Vincent Kaufman ont à cet égard particulièrement bien résumé la partition qui caractérise le champ de recherche en mettant en évidence l'existence de quatre différentes formes de mobilités spatiales qu'ils résumant ainsi selon le type de temporalité (longue ou courte) ainsi que le type d'espace (interne ou externe à un bassin de vie) dans lequel elles se déroulent (Gallez C. et Kaufman V., *ibid*) :

**Figure 1: Les quatre formes principales de mobilité spatiale**

	<b>Temporalité courte</b>	<b>Temporalité longue</b>
<b>Interne à un bassin de vie</b>	<i>Mobilité quotidienne</i>	<i>Mobilité résidentielle</i>
<b>Vers l'extérieur d'un bassin de vie</b>	<i>Voyage</i>	<i>Migration</i>

Source: Gallez C. et Kaufman V., 2009

Alors que la « mobilité résidentielle » et la « migration » se jouent sur une temporalité longue et à ce titre sont plus intéressants à interroger en ce qui concerne les adultes, la « mobilité quotidienne » est la forme de mobilité spatiale qui correspond le mieux à la conception de la socialisation définie auparavant, c'est-à-dire à une socialisation dynamique et qui se réalise progressivement au fil de l'expérience quotidienne (Cf. sous-partie précédente) et ainsi la plus adaptée pour objectiver ce qui se déroule durant la période adolescente. On définira ici la mobilité quotidienne comme l'ensemble des déplacements réguliers effectués par les individus à l'intérieur de leur bassin de vie<sup>36</sup>, alors que le « voyage », bien qu'il comporte à de nombreux égards des effets socialisants pour les individus, relève davantage de l'exceptionnel et suscite surtout des réflexions en ce qui concerne les jeunes adultes (Wagner A.C., 2007 ; Simon G., 2010).

Néanmoins, il existe plusieurs paradigmes à l'intérieur des analyses portant sur la mobilité quotidienne qu'il convient ici de clarifier et que Marie-Hélène Massot et Jean Pierre Orfeuill ont résumé à l'opposition entre la « mobilité organisatrice » et la « mobilité résultante » (Massot M.H. et Orfeuill J.P., 2008). Dans le premier, est considéré le rôle que tient la mobilité à la fois dans l'agencement des territoires, notamment urbains, ainsi que dans la transformation de nos modes de vie contemporains. A l'inverse, dans le second, la mobilité est davantage envisagée comme un moyen par lequel les individus construisent leurs modes de vie dans un cadre donné. Celle-ci présente l'avantage de pouvoir envisager les individus comme

<sup>36</sup> On peut prendre ici la définition du « bassin de vie » donnée par l'INSEE, en l'occurrence « le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès à la fois aux équipements de la vie courante et à l'emploi » (Insee).

des acteurs faisant preuve d'une liberté stratégique ainsi que de considérer leur besoin d'interaction sociale. La mobilité y est traditionnellement analysée dans une perspective fortement socio-économique où elle est de manière générale définie comme un « arbitrage entre ressources et contraintes » chez les individus (Massot M.H. et Orfeuill J.P., 2005). Divers facteurs comme le revenu, la profession, l'âge ou encore la localisation résidentielle sont ainsi avancés pour expliquer les comportements individuels de mobilité dans un schéma avant tout causal. La mobilité ne devient véritablement considérée comme une « pratique sociale » avec la géographie du temps et notamment les travaux de Hägerstrand (Hägerstrand T., 1987) qui définit de manière élémentaire la mobilité comme un programme d'activités qui doit être réalisé dans le cadre d'une journée. Dès lors, l'observation d'une pratique ne fait sens que si elle est rapportée à un ensemble de contraintes et de potentiels, où le concept d'accessibilité redevient central. Des études plus récentes vont s'inscrire dans ce cadre d'interprétation, en s'attachant à analyser spécifiquement les contraintes, souvent de nature psychologiques et cognitives, que rencontrent les individus dans leurs pratiques quotidiennes, au travers notamment de la notion de compétence, tout en considérant en même temps la mobilité comme un vecteur d'accomplissement de soi. Ces études concernent en réalité surtout des populations spécifiques, particulièrement « vulnérables » et caractérisés par une accumulation de difficultés. C'est particulièrement le cas au travers des travaux d'Eric Le Breton et de Yves Jouffe qui portent sur la mobilité des personnes précaires (Le Breton E., 2005 ; Jouffe Y., 2007) ou encore de ceux d'Alain Tarrius qui s'est quant à lui intéressé aux pratiques des migrants transnationaux (Tarrius A., 1992), alors que Jean Samuel Bordreuil s'est attaché à décrire plus généralement le rôle que peut avoir la mobilité dans la sociabilité urbaine des individus et l'apprentissage de la co-présence avec autrui (Bordreuil J.S, 2000). Enfin, d'autres auteurs ont cherché à établir dans leurs analyses des liens directs entre mobilité et socialisation. C'est d'abord le cas de John Urry qui de manière générale a souligné la place que tient la mobilité dans les processus d'individualisation et dans nos expériences quotidiennes (Urry J., *ibid*). Plus précisément, Eric Le Breton a montré le rôle important de la mobilité quotidienne dans l'intégration professionnelle des individus, constituant ainsi un véritable « cadre de socialisation », en enquêtant auprès de personnes précaires (Le Breton E., 2005), tandis que les travaux de Anne-Catherine Wagner ont particulièrement bien mis en évidence la place que pouvait avoir les pratiques de



mobilité internationales dans la socialisation et l'intériorisation de manières d'être et d'agir spécifiques à leur groupe social des jeunes issus des classes supérieures et notamment des élites (Wagner A.C., 2007).

A la suite de ces auteurs, on choisit de mobiliser une définition à la fois extensive et compréhensive de la mobilité à laquelle on va faire référence tout au long de notre travail de recherche, d'inspiration fortement anthropologique à l'instar de la démarche récemment entreprise par Marc Augé (Augé M., 2012), qui permet de prendre en compte la grande diversité des formes de mobilité existantes, et qui soit particulièrement adaptée à l'étude des liens entre mobilité et socialisation à l'adolescence. On doit pour cela en revenir à la définition la plus élémentaire de la mobilité spatiale, en l'occurrence toute pratique qui marque le passage entre le « dedans » et le « dehors », c'est-à-dire entre l'intérieur domestique et l'espace public, qui correspond d'ailleurs assez bien à la période de l'adolescence, ce qui explique le fait qu'elle ressorte fortement des travaux de Marc Breviglieri et de Nassima Driss (Breviglieri M., 2008 ; Driss N., 2008), mais qui a déjà été mise en évidence dans des travaux traitant plus spécifiquement de la mobilité spatiale, comme ceux de Jean Rémy ou encore de Peter Jones ( Rémy J., 1992 ; Jones P. et alii ; 1990). Cela amène enfin à sortir de la définition de la mobilité comme seul « déplacement », qui ne prêterait attention qu'à la dimension physique des pratiques des individus, bien que celle-ci ne soit pas pour autant à négliger, permettant de prêter attention au rôle que joue l'espace dans la socialisation des individus (Grafmeyer Y. et Authier J.Y., 2008). Il s'agit en effet de considérer que la mobilité constitue en même temps une séquence interactionnelle durant laquelle plusieurs individus se trouvent en situation de co-présence et interagissent les uns avec les autres, comportant ainsi une dimension socialisatrice. Les nombreux sociologues classiques de l'interactionnisme symbolique ont en effet souvent insisté sur la dimension socialisante que comportent les interactions (Strauss A., 1959 ; Blumer H., 1969 ; Hughes E., *ibid*), au travers des formes d'adaptations et d'actions réciproques qu'elles instaurent entre les participants, où chacun doit ainsi « se mettre à la place de l'autre », rejoignant à cet égard la conception meadienne de la socialisation (Cf. sous-partie précédente). La référence à ces auteurs permet par ailleurs de penser la diversité des formes d'interactions existantes, qu'on a trop souvent tendance à réduire aux situations de

face-à face, oubliant ainsi qu'il existe de nombreuses autres situations de simple co-présence publique où l'attention n'est pas focalisée et où une multitude d'individus peuvent être engagés, et qu'il s'agit de la même manière de considérer en ce qui concerne la mobilité. Cette définition de la mobilité invite en outre à dissocier au cours de l'analyse les séquences des motifs de la mobilité, auxquels il convient de la même manière de prêter attention du fait de la dimension socialisante qu'ils peuvent comporter pour les individus. Cette double dimension de la mobilité, à la fois comme interaction spatiale et sociale, est ainsi celle qui nous paraît la plus intéressante à développer quant à notre étude des liens entre mobilité et socialisation à l'adolescence et que nous allons nous efforcer d'articuler tout au long de la phase de restitution des résultats.

## *2- Mobilité et socialisation à l'adolescence : le double lien.*

Notre recherche s'inscrit dans une phase de profusion des études portant sur les mobilités quotidiennes des adolescents ces dernières années, en particulier depuis le début des années 2000, dans une approche qui s'avère être dans la majorité des cas fortement territorialisée et qui cherche ainsi à mettre en évidence l'influence que comporte le territoire de résidence dans les pratiques quotidiennes des individus. En effet, si les études portant sur les adolescents et jeunes résidant dans les quartiers défavorisés urbains restent les plus nombreuses (Buffet L., 2002 ; Kokoreff M., 2003 ; Oppenchain N., 2011, Truong F., 2013) notamment parce que la question des mobilités y est souvent abordée de manière indirecte (Lepoutre D., 2001 ; Mohamed M., 2011 ; Marlière E., 2008), d'autres se sont intéressées dans une période plus récente à leurs homologues résidant dans les territoires périurbains (Goyon M., 2008 ; Bachiri N., 2008 ; Escaffre F. et alii., 2008), alors que ceux résidant dans les quartiers centraux urbains restent très peu abordés (Macher G., 2010). Le fort intérêt pour ce nouveau thème de recherche s'explique par le fait que la mobilité est à de nombreux égards constitutive de l'adolescence et de la construction de soi à cet âge. En effet, l'adolescence se caractérise par le passage progressif du domaine familial au domaine public (Breviglieri M., *ibid*) ainsi que par un processus

d'individualisation (Zaffran J., 2000 ; De Singly F., 2006) dans lesquels la mobilité joue à de nombreux égards un grand rôle. En témoigne les nombreuses valorisations des pratiques de mobilité autonomes et plus largement la symbolique que comporte la mobilité à cet âge, nouvellement expérimentée et qui permet d'accéder à un nouveau monde public, et que tout à chacun a déjà pu constater. Pourtant très peu de ces études se sont appliquées à mettre en évidence l'existence de liens directs et dynamiques entre mobilité et processus de socialisation à cet âge mais ont plutôt utilisé la mobilité comme un moyen d'accéder à d'autres pans de la socialisation des adolescents. La plupart d'entre elles se sont ainsi attachées à décrire au travers de la mobilité la dimension spatiale de la socialisation des individus, en rendant compte de leurs différents modes de spatialisation ainsi que des rapports qui se créent aux territoires, ou encore les différences de socialisations familiales des adolescents, de nombreux auteurs ayant mis en évidence le fait que la mobilité est une « pratique socialisée » qui dépend fortement des environnements familiaux des adolescents et en particulier de formes de socialisation à la mobilité parentales (Oppenchain N. *ibid* ; Devaux J. et Oppenchain N., 2012 ; Goyon M., *ibid*).

En réalité, on s'accorde à dire à la suite de ces nombreuses études que la mobilité est effectivement un « bon révélateur de processus sociaux plus généraux », pour reprendre les propos de Michel Lussault (Lussault M., 2004), dont l'analyse des pratiques va en effet nous permettre tout au long de notre travail de recherche d'appréhender plusieurs éléments centraux de la socialisation des adolescents ruraux enquêtés, qu'on peut ainsi aisément résumer au nombre de trois. Il semble en effet important de ne pas négliger cette dimension importante de l'analyse des pratiques de mobilité adolescentes qui constitue une étape préalable et nécessaire nous semble-t-il à l'analyse des liens dynamiques entre mobilité et socialisation à cet âge par la suite. La mobilité permet ainsi en premier lieu d'accéder aux « manières d'habiter » (Authier J.Y., 2011 ; Authier J.Y. et Lehman-Frisch S., 2013 ; Bonnin P., 2002 ; Magri S., 1997) des adolescents, c'est-à-dire à la dimension spatiale de leurs ressources sociales, au rapport qu'ils entretiennent à l'intérieur domestique et en particulier à l'espace de la chambre qui joue encore un rôle important à l'adolescence (Glévarec H., 2010), ou encore à l'ensemble des usages formels et informels qu'ils peuvent faire des différents territoires. Dans une autre mesure, cela permet de

rendre compte de données essentielles de la socialisation familiale de ces adolescents, qui ont d'un côté une influence sur leur mobilité quotidienne, en l'occurrence les manières d'habiter parentales ou encore le rapport que ceux-ci entretiennent à la mobilité, et plus largement un rôle dans leurs processus de socialisation, comme les stratégies éducatives ou encore les ressources sociales et culturelles parentales. Enfin, cette analyse des mobilités permet de porter attention aux différences de genres qui se créent dans la construction de soi, qui sont particulièrement structurantes à cet âge (Moulin C., *ibid*), d'un côté dans la mobilité mais plus largement dans les manières d'être et d'agir, notamment au travers des relations entre les genres qui se dessinent progressivement selon une dialectique de la distance et de la proximité.

Néanmoins, l'intérêt de notre démarche de recherche est de montrer que la mobilité constitue une pratique socialisante à l'adolescence, c'est-à-dire qu'elle joue un rôle direct et actif dans les processus de socialisation des individus au cours de cet âge de la vie, et ainsi de révéler les manières avec lesquelles elle contribue à remanier progressivement leurs manières d'être et d'agir, ainsi que leurs manières d'habiter et rapports aux territoires avec l'âge, et plus largement à façonner leur identité culturelle et sociale. Cela amène en outre à prêter spécifiquement attention au rôle que joue l'espace dans la socialisation de ces individus (Grafmeyer Y. et Authier J.Y., *ibid*), c'est-à-dire à la manière dont leurs mobilités, au travers de la nature des territoires qu'elles les conduisent à fréquenter et à s'approprier, participent de l'intériorisation de normes et de rôles spécifiques. De manière complémentaire, l'intérêt est de s'intéresser aux effets que peut avoir le contexte rural et notamment la « configuration socio-locale » (Elias N., *ibid*) particulière de leur territoire de résidence ainsi que de penser le rôle de la coexistence quotidienne avec d'autres individus<sup>37</sup> dans la construction de soi à cet âge, ce qui permet ainsi de produire une analyse contextualisée des processus de socialisation adolescents et de les penser de manière générale dans la relation à l'autre. Cependant, du fait de l'importance particulière que revêt le temps libre à l'adolescence, en l'occurrence le temps dégagé des contraintes des institutions traditionnelles que sont la famille et

---

<sup>37</sup> Aussi bien les pairs, qui jouent un rôle central dans la socialisation adolescente contemporaine que les adultes.

l'école, durant lequel les adolescents ont l'occasion de faire l'expérience de la liberté dans leurs pratiques et plus généralement de la « subjectivation » (Zaffran J., 2010), ces effets socialisants de la mobilité se font essentiellement ressentir au cours du temps libre à cet âge de la vie. C'est la raison pour laquelle, davantage qu'à la mobilité quotidienne, on prêtera plus spécifiquement attention à la mobilité quotidienne du temps libre, c'est-à-dire aux pratiques de mobilité régulières réalisées par les adolescents en dehors de toute contrainte temporelle institutionnelle tout au long de l'exposé de nos résultats de recherche. Cela invite ainsi à délaissier au cours de l'analyse toute une partie de la mobilité quotidienne des adolescents, comme par exemple les trajets fonctionnels entre le domicile et le lieu de scolarisation qu'ils peuvent effectuer au cours de la semaine, bien que ceux-ci, et en particulier les trajets en bus scolaire, parce qu'ils constituent des séquences fortes d'interactions entre pairs, puissent comporter une certaine dimension socialisante, qu'il s'agira ainsi pour autant de ne pas totalement négliger.

### *3- Problématique et articulation des résultats de recherche.*

L'exposé préalable de ces différents points théoriques et de la manière dont il nous paraît intéressant de les articuler les uns avec les autres permet dès lors d'énoncer explicitement notre problématique de recherche, qui se trouve ainsi être à la croisée d'une sociologie de l'adolescence, de la mobilité et de la socialisation, et qu'on choisit ainsi d'exprimer sous la forme suivante :

- En quoi l'analyse de la mobilité permet-elle d'objectiver les processus de socialisation qui se déroulent durant l'adolescence ?

Celle-ci comporte en réalité une double entrée que nous conjuguerons tout au long de l'exposé de nos résultats de recherche. Il s'agira d'une part d'identifier les mécanismes centraux de la socialisation des adolescents, essentiels à la compréhension de leurs itinéraires de construction de soi, que l'analyse de la mobilité quotidienne du temps libre permet de révéler, d'autre part le rôle actif que peuvent avoir les pratiques de mobilité dans la construction de soi durant cet âge de

la vie, c'est-à-dire les manières avec lesquelles elles s'insèrent dans les processus de socialisation adolescents. Pour répondre à cette problématique de recherche, nous choisissons de nous intéresser au cas particulier des adolescents résidant au sein de territoires ruraux, et en particulier au sein de territoires ruraux franciliens, dont il sera ainsi nécessaire de qualifier l'influence de leurs caractéristiques socio-culturelles dans l'analyse. Cela amènera de manière complémentaire à se poser la question de la persistance des particularités dans la socialisation des jeunes ruraux par rapport à leurs homologues urbains que de nombreux auteurs se sont posés sans jamais pouvoir la vérifier empiriquement (Galland O. et Lambert Y., *ibid* ; Zaffran J., *ibid*, Lambert Y. et Roudet B., 1995), et du rôle éventuel que peut y avoir la mobilité. Nous choisissons par ailleurs de nous inscrire dans un cadre interprétatif à la fois meadien et interactionniste qui est le plus adéquat pour articuler les notions de mobilité et de socialisation à l'adolescence.

Afin de répondre à cette problématique de recherche et de faire preuve d'une argumentation construite, nous choisissons d'organiser l'exposé de nos résultats de recherche en trois temps distincts. Une première partie (Cf. chapitre 4) sera consacrée à l'analyse de la mobilité différenciée des adolescents ruraux grâce à la mise en évidence d'une typologie des mobilités adolescentes, forgée à partir du concept « d'idéal-type » wébérien (Weber M., 1965) et qui permet ainsi de mettre en évidence des profils de mobilité homogènes et cohérents. Une grande attention sera alors portée aux « pratiques » et en particulier à certaines de leurs caractéristiques principales, comme leur dimension spatiale, les modes de transports habituellement utilisés ou encore les ressources sociales qu'elles permettent de mobiliser afin de procéder à une classification des adolescents enquêtés en fonction des traits significatifs de leur mobilité quotidienne du temps libre. Cette démarche a d'un côté l'avantage d'interroger la mobilité comme pratique socialisée, c'est à dire les liens existants à cet âge entre la mobilité et l'environnement familial ainsi que l'appartenance sociale des individus. Elle permet dans une autre mesure d'accéder aux différentes manières d'habiter des adolescents et ainsi d'interroger les différences qui se dessinent dans les rapports aux territoires ainsi que dans la dimension spatiale des ressources sociales parmi les adolescents ruraux.

Cette première approche statique des mobilités adolescentes permet dans un second temps (Chapitre 5) d'introduire une dimension temporelle dans l'analyse et ainsi de mesurer les évolutions que prend la mobilité avec l'avancée en âge au cours de cette période de la vie. Pour cela, on aura alors recours au concept de « carrière », fortement présent dans la sociologie interactionniste et à l'origine utilisé en sociologie de la déviance<sup>38</sup>, et qu'on utilisera dans sa définition élémentaire fournie par Everett Hughes, c'est-à-dire « le parcours ou la progression d'une ou plusieurs personnes au cours de la vie, ou d'une partie de celle-ci » (Hughes E., *ibid*). Celui-ci nous permettra, sur le même principe que la « carrière déviante » de Howard Becker (Becker H., 1985), de présenter un modèle séquentiel des mobilités adolescentes, c'est-à-dire des séquences de mobilité qui sont structurantes dans la construction de soi à cette période de la vie et qui sont fortement liées à l'âge, tout en prenant en compte l'influence du genre ainsi que des ressources sociales et familiales. Plus encore, l'introduction de cette dimension diachronique sera dès lors l'occasion de mesurer les effets socialisants de la mobilité, c'est-à-dire les manières avec lesquelles les pratiques remanient pas-à pas et au fil de l'expérience quotidienne leurs dispositions ainsi que les manières d'être et d'agir des individus.

Afin de compléter notre analyse des liens entre mobilité et socialisation à l'adolescence, nous procéderons en dernier lieu à un examen des trajectoires de mobilité adolescentes (Chapitre 6). Le concept de « trajectoire » s'avère être fortement complémentaire de l'analyse en termes de « carrière » et permet de développer plus précisément une approche individuelle de la mobilité adolescente en fonction du temps et ainsi d'apprécier le sens que les adolescents lui attribuent à chaque étape de la construction de leur identité. Fortement développé dans la sociologie américaine et présent depuis une vingtaine d'années en France autour des travaux sur les récits de vie<sup>39</sup>, il présente ainsi l'avantage de penser l'évolution biographique des individus selon un double mouvement, d'un côté dans celui du déterminisme des structures, de l'autre dans celui de l'action sociale des individus (Dubar C., 1998) qu'il s'agira pour nous d'articuler. Cette analyse des trajectoires

---

<sup>38</sup> Notamment par Howard Becker (Becker H., 1985) ou encore en France par Gérard Mauger (Mauger G., 2009), bien qu'à l'origine il ait été forgé par un sociologue du travail, en l'occurrence Everett Hughes (Hughes E., 1996).

<sup>39</sup> En particulier au tour des travaux de Marc Bessin, Claire Bidart, de Daniel Bertaux ou encore Jean Peneff.

offre ainsi la possibilité de penser la complexité des processus de socialisation adolescents, et de laisser une place importante aux « bifurcations » (Bessin M., Bidart C., Grossetti M., 2010), c'est-à-dire aux « configurations d'évènements contingents »<sup>40</sup> dans l'explication des processus de construction de soi et des itinéraires adolescents.

---

<sup>40</sup> Pour reprendre l'expression de Claude Dubar (Dubar C., 1998)





## **Chapitre 2. Les liens entre mobilité et socialisation des adolescents ruraux : questions de méthodes.**

### **A- Une histoire des méthodes d'enquêtes sur les mobilités quotidiennes, la jeunesse et le « rural ».**

L'enquête de terrain sur laquelle s'appuient les résultats de recherches se trouve à l'intersection de trois traditions de méthodes de recueil de données, articulant ainsi leurs principes respectifs. Cette diversité méthodologique est d'abord liée au fait que nos questions de recherche sont construites autour d'une diversité de dimensions théoriques, en l'occurrence autour des problématiques de mobilité, de socialisation adolescente et de ruralité (Cf. chapitre 1). On sait en effet depuis longtemps que questions théoriques et méthodes de recueil des données sont intimement liées et chacune de ces dimensions théoriques est caractérisée par un mode de recueil de données privilégié. Ainsi, une première tradition de recueil des données est caractéristique des études portant sur les mobilités quotidiennes des jeunes et des adolescents, combinant analyses quantitatives et recours aux entretiens semi-directifs. Une seconde concerne un ensemble d'études ethnographiques qui s'intéressent à ce que l'on peut appeler « la socialisation des jeunes des classes populaires », bien souvent en milieu urbain. Enfin, une dernière fait référence à une tradition plus ancienne de monographies locales propres à la sociologie et plus largement aux études « rurales ». Cette diversité des références méthodologiques procède aussi d'une volonté de diversifier et de combiner différents procédés et méthodes de recueil de données, ce qui constitue une garantie de « plausibilité scientifique » (Becker H., 2002 ; Strauss A., 1992) et d'objectivation de la complexité du réel social (Olivier de Sardan J.P., 2008).

*1- Les études portant sur les mobilités quotidiennes des jeunes et des adolescents : entre méthodes quantitatives et entretiens.*

Un premier ensemble de méthodes de production de données est propre aux études portant sur les pratiques de mobilité quotidiennes des jeunes et des adolescents. Assez multidisciplinaires (sociologie, géographie, aménagement...), elles combinent analyses quantitatives d'une part et recours aux entretiens semi-directifs, comme procédé de recueil de données unique, d'autre part.

Tout d'abord, les analyses quantitatives des mobilités quotidiennes, relativement récentes, s'appuient généralement sur les données issues des Enquêtes Ménages Déplacements<sup>41</sup> ou encore sur des données issues de la passation de questionnaires. Elles ont l'intérêt de permettre de caractériser à la fois la géographie (distance parcourue, origine et destination...), la temporalité (durée, fréquences, horaires, semaine/week-end...) ainsi que la nature modale (voiture, transports en commun, deux roues, marche ...) des pratiques de déplacements des individus. La plupart de ces études présentent un trait commun, en l'occurrence la mise en évidence d'un « effet territoire » dans les mobilités juvéniles : d'abord par la comparaison des pratiques en fonction des territoires de résidence des adolescents, notamment entre territoires centraux et périphériques (Massot M.H., Proulhac L., 2006 ; Vandermissen M.H., 2008), ou par la mise en évidence de spécificités dans les pratiques pour des territoires donnés : celles d'adolescents résidant en Zones Urbaines Sensibles (Oppenheim N., 2011), ou encore celles d'étudiants résidant dans l'Est Francilien (Choplin A. et Delage M., 2011). Elles s'intéressent en second lieu à la dimension familiale des mobilités adolescentes, précisément au travers des problématiques du contrôle parental des mobilités et de l'autonomie dans la mobilité adolescente (Massot M.H. et Zaffran J., 2007 ; De Singly F., 2001), notamment en regard du genre (Vandermissen M.H., 2008). Ces études ont ainsi l'intérêt de

---

<sup>41</sup> Il s'agit d'enquêtes quantitatives, sous la forme de réponses à un questionnaire standardisé, qui recueillent les pratiques de déplacements des individus à l'échelle d'une agglomération.

souligner le rôle des pratiques autonomes dans l'apprentissage de la mobilité et plus largement dans la socialisation adolescente.

Néanmoins, malgré ses divers intérêts, nous avons fait le choix d'écarter et de ne pas avoir recours à cette méthode quantitative de production de données sur les mobilités adolescentes, et cela pour deux raisons :

- La première est liée à l'existence d'un biais méthodologique important dans les données auxquelles nous avons eu accès, en l'occurrence celles de l'Enquête Globale Transport menée sous l'égide de la D.R.E.I.F.<sup>42</sup>. Cette enquête permet en effet de décrire tous les 10 ans les déplacements des Franciliens âgés de plus de 6 ans au cours d'une semaine ordinaire. Elle constitue en outre la seule source disponible de données quantitatives sur les pratiques de mobilité des adolescents. Une des limites importantes de cette source de données est la faible taille de son échantillon (23565 personnes), d'autant plus quand on considère une population très particulière, en l'occurrence celle des adolescents résidant dans les territoires ruraux, dont l'échantillon s'est avéré au final trop petit et donc non représentatif pour notre étude. Une autre forme de biais dans cette étude est liée au critère retenu pour définir les « espaces ruraux » en Ile-de-France dans cette enquête, en l'occurrence celui de l'I.N.S.E.E.<sup>43</sup>, dont la géographie qui en résulte apparaît être en profond décalage avec celle décrite dans les quelques études qualitatives<sup>44</sup> (Berger M, 2004, Bozon M et Thiesse A.M., 1985 ).
- La seconde raison est relative aux potentiels effets « misérabilistes » des analyses quantitatives de la mobilité quotidienne des adolescents résidant dans les territoires ruraux. Sylvie Tissot avait ainsi déjà mis en garde contre les effets pervers du recours aux outils quantitatifs pour décrire les populations résidant dans les quartiers populaires urbains, conduisant en effet à les décrire trop souvent en termes de « cumuls de handicaps » (Tissot S., 2007). De la même manière, les outils quantitatifs portant sur la mobilité quotidienne ont souvent tendance à décrire les populations périphériques et « non urbaines » en termes de

---

<sup>42</sup> La Direction Régionale de l'Équipement de l'Ile-de-France.

<sup>43</sup> En l'occurrence les communes de moins de 2 000 habitants et situées en dehors de l'agglomération parisienne.

<sup>44</sup> Particulièrement à propos des spécificités de la Seine et Marne à ce sujet, qui concentre la majorité des espaces ruraux franciliens et de la quasi absence de territoires ruraux dans les autres départements, mis à part le sud de l'Essonne et le Vexin (Berger M., 2004)

« manques » et de « problèmes », concluant bien souvent à leur plus « faible » mobilité. Cela s'explique notamment par le fait que ces outils quantitatifs, contrairement aux entretiens et à l'ethnographie, négligent deux dimensions essentielles de la mobilité : d'une part, les ressources sociales et symboliques qui sont mobilisées par les individus au cours de leur séquence de mobilité, d'autre part le sens que prend pour eux leurs pratiques de mobilité au quotidien.

Un second procédé méthodologique est bien souvent utilisé dans les études sur les mobilités quotidiennes des jeunes : les entretiens semi-directifs. Ces analyses qualitatives des mobilités quotidiennes juvéniles, si elles s'intéressent tout autant à la dimension concrète et « pratique » de la mobilité (les « déplacements »), en offrant tout de même une description plus fine, ont l'avantage par rapport aux enquêtes quantitatives, de considérer le rapport que les individus entretiennent avec leur mobilité ainsi que sa dimension socialisante. Ainsi, une partie de ces études sur les mobilités adolescentes ont l'intérêt de mettre en lumière le rôle du territoire et particulièrement de l'expérience urbaine dans la socialisation des adolescents (Kokoreff M., 1994 ; Oppenchain N., 2011 ; Depeau S., 2008), tandis qu'un autre ensemble va davantage considérer le rôle des stratégies éducatives et de la socialisation familiales dans les mobilités juvéniles (Goyon M., 2009 ; Rivière C., 2012). Ces méthodes ont bien souvent pour traits communs une mise en typologie des mobilités adolescentes, et une volonté de fournir des modèles d'explications causales de ces pratiques, en fonction de différents facteurs (sociaux, familiaux et résidentiels), permis par un nombre d'entretiens réalisés élevé. Les limites de cette méthode d'entretiens concernent d'une part le risque que les analyses qui en découlent soient décontextualisées de l'univers résidentiel et quotidiens des individus, d'autre part le risque de « biais déclaratifs » des enquêtés, notamment parce que les propos ne concernent ici que les représentations que les individus ont de leurs propres pratiques de mobilité. Ces deux biais deviennent néanmoins naturellement contrôlés dans les enquêtes ethnographiques, en réalisant les entretiens sur les lieux quotidiens de la mobilité des individus, d'autre part en ayant recours à l'observation directe de ces mobilités.

2- *Les enquêtes ethnographiques sur la jeunesse issue des classes populaires : une approche par la socialisation et en milieu urbain.*

Une deuxième tradition méthodologique à laquelle se rattache notre enquête de terrain concerne le champ des études, pour la plupart sociologiques et relativement récentes, qui porte sur la socialisation des jeunes issus des classes populaires et résidant dans les quartiers défavorisés urbains. Ces études ont essentiellement recours à la méthode ethnographique, qu'on peut ici caractériser par deux principes : la « durée de présence » des enquêteurs sur le terrain auprès des jeunes qu'ils étudient, d'autre part leur « insertion personnelle » au sein de ces groupes de jeunes, en occupant la plupart du temps un rôle institutionnel dans les quartiers (Schwartz O., 2011). Deux éléments semblent être communs à ces études ethnographiques : d'une part le fait qu'elles s'attachent à une description fine et compréhensive de l'expérience sociale de ces jeunes, notamment par le biais de l'analyse de « cas ethnographiques » (Beaud S., 1996), d'autre part leur intérêt pour la multi-dimensionnalité de la socialisation de ces jeunes, bien souvent à partir de l'analyse des trois instances socialisatrices classiques que sont la famille, l'école et la rue (Thrasher F.M., *ibid*). Néanmoins, cela n'empêche pas de dénoter une certaine diversité dans les thématiques abordées : elles vont ainsi de l'analyse des normes et valeurs de la sous-culture juvénile (Lepoutre D., 1997), en passant par l'étude des parcours et du rapport à l'institution scolaire de ces jeunes (Beaud S., 2003), ou encore des logiques de formation et de régulation des bandes (Mohamed M., 2011) jusqu'au thème des relations amoureuses (Clair I., 2008). On peut toutefois regretter que la plupart de ces études négligent en partie la population des filles et concernent majoritairement des garçons. Plus précisément, deux études se sont attachées à réaliser une approche ethnographique des mobilités adolescentes à l'intérieur des quartiers<sup>45</sup>, en l'occurrence celles de Eric Marlière (Marlière E, 2005) et de Jérôme Boissonnade (Boissonnade J., 2001), qui ont toutes les deux l'intérêt, grâce au recours à l'observation directe, de fournir une description fine des pratiques de mobilité adolescentes et de leur dimension socialisante. Enfin, on peut noter que ces études ethnographiques privilégient majoritairement l'approche localisée, spécificité

---

<sup>45</sup> Michel Kokoreff (Kokoreff M., 2003) et Thomas Sauvadet (Sauvadet T., 2006) ont par ailleurs souligné les difficultés pour l'enquêteur de réaliser une observation directe des mobilités adolescentes en dehors de leur quartier de résidence.

méthodologique qui s'avère commune à un autre champ disciplinaire : les « études rurales ».

### 3- Les études rurales : une tradition de monographies locales.

Les choix qui ont présidé à la réalisation de notre enquête de terrain relèvent enfin d'une volonté de s'inscrire dans une histoire longue des méthodes d'enquêtes de terrain propres aux « études rurales »<sup>46</sup>. Bien que le champ soit caractérisé par une grande diversité disciplinaire (sociologie, anthropologie, géographie sciences politiques ...) et des thématiques abordées, une de ces grandes spécificités est le recours à la monographie locale comme méthode d'enquête privilégiée. Cette prépondérance des enquêtes ethnographiques localisées, la plupart du temps de petites communes ou de villages, s'explique par une double tradition qui, nous semble-il, unifie ce champ disciplinaire : d'une part, l'attrait de la majorité de ces travaux pour l'objet local<sup>47</sup>, d'autre part, sa forte tradition empiriste qui s'explique par l'influence qu'y exerce l'ethnologie<sup>48</sup>.

Si les monographies locales constituaient déjà la méthode d'enquête privilégiée chez les ethnologues de la France, notamment autour des enquêtes de Minot<sup>49</sup> (Zonabend F., 1980 ; Pingaud M.C., 1978; Weber F., 1981<sup>50</sup>) et de Nouville

---

<sup>46</sup> En réalité, ce terme regroupe une grande diversité de champs académiques. Il concerne traditionnellement d'une part la sociologie rurale, qui a disparu aujourd'hui en tant que discipline institutionnalisée, et dont le temps fort a été les années 1960-1970, et d'autre part « l'Ethnologie de la France » issue de la tradition anthropologique, qui a été un champ relativement développé jusque dans les années 1960. Mais on note un relatif regain d'intérêt pour les études sur les mondes ruraux dès la fin des années 1990 et le début des années 2000 dans une entrée par la sociologie politique et une sociologie des classes populaires (Cf. Chapitre 1).

<sup>47</sup> Il faudrait différencier ici les travaux qui ont étudié l'objet local en tant que tel et pour lui-même, plus présents au sein de l'Ethnologie de la France, et d'autre part ceux pour qui l'objet local constitue plutôt un procédé pour appréhender un objet théorique particulier, davantage présents en sociologie.

<sup>48</sup> Ces propos sont en partie tirés de l'intervention de Nicolas Renahy lors du séminaire « Espaces locaux et milieux populaires : entre contraintes et ressources », *séminaire organisé par le laboratoire junior Focales*, Lyon, 20 janvier 2011.

<sup>49</sup> Minot, village situé dans le Chatillonnais, a été le cadre d'une des plus importantes enquêtes de terrain de l'Ethnologie rurale française à la fin des années 1960 et a été menée par quatre ethnologues (Françoise Zonabend, Tina Jolas, Marie Claude Pingaud et Yvonne Verdier), ayant donné lieu à de nombreuses publications.

<sup>50</sup> Pour une analyse critique et à postériori.

(Bernot L. et Blancart R., 1953), elles sont encore présentes chez les sociologues ruraux des années 1970 et 1980 autour du thème des « collectivités rurales françaises », mais cette fois-ci réalisées dans une démarche comparative<sup>51</sup> (Jollivet M. et Mendras H., 1971), avant de devenir peu-à-peu illégitimes au cours des années 1980-1990, particulièrement dans le champ de la sociologie<sup>52</sup>. On observe cependant un regain d'intérêt pour la monographie locale en milieu rural dès le début des années 2000 par l'intermédiaire d'une sociologie des classes populaires et notamment selon une progressive transposition de la méthode des terrains urbains<sup>53</sup> vers les terrains ruraux. Deux éléments importants semblent caractériser ces nouvelles monographies locales : d'une part, une présence longue sur le terrain et une insertion personnelle parfois forte des enquêteurs dans l'espace résidentiel (Weber F, 1989 ; Renahy N, 2005) ainsi que dans les institutions locales<sup>54</sup>, qui va d'ailleurs bien souvent engendrer des situations d'« encliquage »<sup>55</sup> de l'enquêteur (Olivier de Sardan J.P., 2000). Cela procède de l'attention nouvelle que ces travaux portent aux sociabilités entretenues par les individus à l'échelle locale (Pierru E. et Vignon S, 2007, Sencébé, Y., 2004 ; Bozon M. et Thiesse A.M., *ibid*) ainsi qu'à la vie publique locale, notamment à partir de l'étude des figures locales et des « notables » (Bruneau I. et Renahy N., 2012 ; Girard V., 2008). D'autre part, est souvent réalisé un travail complémentaire de socio-histoire, notamment à partir d'archives et de données de recensions locales, du fait de la double attention portée aux trajectoires sociales et résidentielles des individus (Detang-Dessendre C. et alii, 2003 ; Girard V., 2012), afin de mettre en évidence les inégalités internes aux espaces sociaux locaux.

---

<sup>51</sup> Dans une démarche « d'inventaire » comme le notent Pierre Alphanéry et Yannick Sencébé (Alphanéry P., Sencébé Y., 2009)

<sup>52</sup> On peut néanmoins noter deux exceptions, issues de l'ethnologie, d'une part l'enquête de Florence Weber à Montbard (Weber F., 1989), d'autre part celle de Michel Bozon et Anne-Marie Thiesse (Bozon M, Thiesse A.M., 1985)

<sup>53</sup> On peut entre autre citer les enquêtes de Jean Noel Retière à Lanester sur les sociabilités ouvrières (Retière J.N., 1994) ou encore celle de Olivier Schwartz dans une cité ouvrière du Nord (Schwartz O., 1990)

<sup>54</sup> L'enquête de Nicolas Renahy est d'ailleurs éloquent à ce sujet puisqu'elle combine observations participantes dans l'usine locale et dans le club de football.

<sup>55</sup> Cela désigne le fait pour l'ethnologue de s'insérer dans une « clique » ou un sous-groupe particulier de l'ensemble social qu'il étudie, par inadvertance ou choix de sa part, ou bien encore par stratégie de la clique en question.



## **B- La phase exploratoire de l'enquête de terrain.**

L'enquête de terrain qui a duré trois ans, ayant débuté au mois de septembre 2009 pour s'achever au début du mois de septembre 2012, s'est déroulée en deux temps successifs : La première phase de recueil des données, qui a consisté en la réalisation d'entretiens avec des adolescents scolarisés dans deux lycées de Seine-et-Marne, a en réalité constitué une phase exploratoire dans notre démarche et servi de support à la construction de notre méthode principale de recueil des données, en l'occurrence une ethnographie localisée, qui s'avèrera plus adaptée à nos questions de recherches et en particulier à l'articulation des problématiques de mobilité et de socialisation à l'adolescence et en milieu rural.

### *1- Les entretiens dans deux lycées de Seine-et-Marne.*

La phase exploratoire de notre méthodologie de recueil des données s'est déroulée de septembre 2009 à janvier 2010. Elle a consisté en la réalisation d'une vingtaine d'entretiens semi-directifs (n=21) avec des adolescents, âgés de 15 à 19 ans et scolarisés dans deux internats de lycées en Seine-et-Marne. Il s'est agi d'une part du Lycée agricole « La Bretonnière » situé à Coulommiers<sup>56</sup>, un lycée professionnel qui propose essentiellement des formations en « agriculture », « agronomie » et « services à la personne »<sup>57</sup> ; d'autre part du Lycée général et technologique<sup>58</sup> « Les Pannevelles » situé à Provins<sup>59</sup> qui propose quant à lui des formations principalement en « bâtiment » et « travaux publics ».

Les entretiens semi-directifs ont permis de centrer les propos des adolescents sur différents thèmes : leurs pratiques de mobilité durant le temps libre,

---

<sup>56</sup> Coulommiers est une ville située dans le Centre-Est de la Seine-et-Marne à environ 50 km de Paris et comptant 14 000 habitants (R.G.P. 2009)

<sup>57</sup> Il propose une seconde « générale et technologique » et ensuite des séries technologiques ou professionnelles jusqu'à la terminale.

<sup>58</sup> Il propose en réalité une seconde « générale et technologique », et ensuite des « séries technologiques » jusqu'à la terminale, principalement spécialisées en bâtiment et travaux publics.

<sup>59</sup> Provins est une ville située dans le Sud-Est de la Seine-et-Marne, à environ 80 km de Paris et comptant 12 300 habitants environ (R.G.P. 2009).

la description de leur territoire de résidence et leur rapport à l'espace social local, la dimension parentale des mobilités et notamment la question de leur contrôle, d'autre part les liens entre les mobilités et les sociabilités adolescentes et enfin leur rapport à leur chambre et notamment les activités et sociabilités dont cet espace est le support. Ces entretiens ont fortement privilégié l'analyse de la dimension « pratique » et spatiale des mobilités, c'est-à-dire des pratiques de déplacements des adolescents, ayant de fait négligé leur dimension « interactionnelle »<sup>60</sup> qui sera davantage développée dans la seconde phase de l'enquête. D'autre part, la réalisation de ces entretiens semi-directifs présentait un double objectif : d'une part une comparaison territoriale des mobilités adolescentes, permettant de mettre en évidence l'existence d'un « effet résidentiel », en fonction des divers territoires ruraux (selon leur accessibilité, les densités, leur distance au centre de l'agglomération ect...), mais aussi dans une comparaison avec les territoires urbains et périurbains ; d'autre part une mise en typologie des mobilités adolescentes permettant de formuler un modèle d'explication causal de ces pratiques en fonction de l'influence de différents facteurs : sociaux, familiaux et résidentiels.

Le choix de ces deux établissements comme terrains d'enquête s'est en premier lieu justifié par le fait qu'il s'agit de lycées « excentrés », situés dans deux bourgs de Seine et Marne, dont on a su par ailleurs, après en avoir discuté avec les chefs d'établissement et une partie du personnel encadrant éducatif<sup>61</sup>, qu'ils sont majoritairement composés de lycéens « ruraux », c'est-à-dire d'adolescents résidant dans des campagnes rurales franciliennes et plus largement dans les territoires périphériques de la région, bien qu'une fraction des lycéens de ces établissements soit d'origine « urbaine » et/ou non francilienne du fait de la forte spécialisation des formations proposées. Mais ces derniers ont d'emblée été exclus de notre échantillon d'étude.

Ensuite, une attention particulière a été portée aux filières de formation lors du choix de ces établissements comme lieux d'enquêtes. En premier lieu, ce choix s'est appuyé sur le présupposé d'un recrutement majoritairement « populaire » de ces

---

<sup>60</sup> La définition extensive de la mobilité défendue ici (Cf. chapitre 1) permet de considérer la différence entre les « déplacements » et l'« interaction » qui incorpore une dimension communicationnelle, particulièrement importante à l'adolescence.

<sup>61</sup> Notamment avec les Conseillers Principaux d'Education des deux établissements.

établissements, de nombreux travaux ayant auparavant mis en évidence la surreprésentation des jeunes des classes populaires dans les lycées professionnels et technologiques<sup>62</sup> (Palheta U., 2012 ; Merle P., 2012), et quand on sait par ailleurs que les territoires ruraux (Mischi J., Renahy N., 2008), et particulièrement en Ile-de-France (Berger M., 2004), sont majoritairement peuplés de classes populaires, ouvrières et employées, et que, en particulier, la jeunesse rurale se définit fortement par son ancrage populaire (Galland O. et Lambert Y., 2000). Plus spécifiquement, on a présumé une surreprésentation des adolescents d'origine « rurale » dans le Lycée agricole de Coulommiers, qui s'est par la suite assez bien vérifié. Une corrélation qui peut se comprendre d'une part par le poids des adolescents issus de familles agricoles dans ces formations<sup>63</sup>, et plus généralement par une plus grande proximité culturelle, notamment avec une culture paysanne, des adolescents résidant dans les territoires ruraux avec ces métiers de l'agriculture. Concernant le lycée professionnel de Provins, cette surreprésentation des adolescents « ruraux » s'est de la même manière assez bien vérifiée, des études ayant par ailleurs montré que les jeunes en milieu rural ont une plus grande préférence pour la poursuite dans les études professionnelles et technologiques, ce qui s'explique à la fois par la composition sociale de ces territoires mais aussi par la géographie de l'offre de formation, notamment en lien avec la problématique de la sédentarité/migration qui prend corps lors de l'entrée au lycée (Cizeau T., 2011; Arrighi J.J., 2004). Les différences de formation entre les deux établissements ont eu à l'arrivée des conséquences sur la composition de l'échantillon en termes de genre. Si l'ensemble de l'échantillon est caractérisé par une répartition quasi équivalente entre garçons (n=11) et filles (n=10), les garçons interrogés sont majoritairement issus du lycée professionnel de Provins, du fait de la nature des formations proposées, représentées comme étant « manuelles » et donc davantage destinées à un public masculin<sup>64</sup>; tandis que les filles interrogées sont essentiellement issues du lycée agricole de Coulommiers du fait notamment de la spécialisation dans les « services à

---

<sup>62</sup> Dont font partie les établissements agricoles, bien qu'il y ait eu peu d'études spécifiques à leur sujet.

<sup>63</sup> L'origine familiale agricole étant un facteur prépondérant dans le choix de ces formations et donc à posteriori des métiers agricoles, comme l'ont par exemple montré les travaux de Alice Barthez (1982), Céline Bessière (2003) ou Lucie Alarcon (2008)

<sup>64</sup> De nombreux travaux, notamment ceux de Paul Willis, ont mis en évidence l'importance de la division « intellectuel/manuel » dans l'orientation scolaire des jeunes, les métiers et donc les formations « manuelles » étant majoritairement destinés aux garçons, et plus particulièrement aux garçons des classes populaires (Willis P., 2011a ; 2011 b)

la personne »<sup>65</sup>, ces formations représentant en réalité la majorité des effectifs lycéens de l'établissement.

Par ailleurs, une caractéristique majeure de cette phase d'enquête exploratoire est qu'elle concerne uniquement des adolescents scolarisés dans les internats de ces lycées, c'est-à-dire logés et encadrés par un personnel éducatif durant toute la semaine au sein de ces établissements scolaires. Les conditions de scolarisation en internat s'avèrent être similaires dans les deux établissements avec la présence d'un dortoir où sont logés les adolescents, d'un réfectoire pour les moments de repas<sup>66</sup>, l'aménagement de lieux de détente dédiés et accessibles durant les plages de temps libre après les repas<sup>67</sup> et enfin l'existence d'heures de travail personnalisé obligatoires et surveillées le soir à la suite des heures d'enseignement. Ces internats ont ainsi constitué un cadre privilégié pour la réalisation de notre enquête exploratoire. Dans une première mesure, ils ont offert des conditions particulières qui ont facilité le « recrutement » des adolescents interrogés. En effet, ce cadre des internats a rendu possible de nombreuses rencontres et discussions informelles avec les adolescents, afin de leur expliciter notre démarche d'enquête et de recherche, qui ont ainsi souvent débouché sur la réalisation d'entretiens : au lycée de Provins, ces discussions informelles ont surtout eu lieu dans les espaces de détente de l'internat, alors qu'au lycée de Coulommiers elles se sont déroulées dans le réfectoire ou dans les espaces communs de l'établissement, d'ailleurs facilitées par nos interventions durant les heures de travail personnalisés afin d'expliquer notre démarche.

D'autre part, ces internats ont facilité le recrutement des enquêtés du fait des profils résidentiels des adolescents scolarisés en internat. En effet, notre hypothèse de départ selon laquelle les adolescents scolarisés en internat résident majoritairement dans petites communes rurales et excentrées de Seine-et-Marne,

---

<sup>65</sup> Ces formations en réalité représentent la majorité des effectifs des lycéens de l'établissement agricole, ainsi caractérisé par recrutement majoritairement féminin.

<sup>66</sup> Auxquels nous avons pu prendre part à de nombreuses reprises au lycée La Bretonnière de Coulommiers.

<sup>67</sup> Auxquels nous avons cette fois-ci eu accès au lycée Les Pannevelles de Provins.

s'est assez bien vérifiée puisque on a pu rencontrer un grand nombre d'adolescents relevant de ce profil<sup>68</sup>. Cela s'explique d'ailleurs assez bien d'une part par le fait que ces établissements offrent des formations assez spécialisées à l'échelle de l'Ile-de-France, et d'autre part parce que l'internat offre une bonne alternative à la réalisation des longs trajets quotidiens domicile-lycée pour les familles résidant dans des villages ruraux excentrés<sup>69</sup>. Ce motif a été ainsi largement évoqué par les adolescents au cours des entretiens pour justifier leur choix de scolarisation en internat, notamment comme relevant la plupart du temps d'une décision parentale. Un autre profil d'adolescents internes a été rencontré dans ces établissements, en l'occurrence des lycéens en situation de difficultés ou d'échec scolaire. Cela s'explique par le fait que l'internat constitue un cadre privilégié d'encadrement pédagogique en vue d'une inversion ou d'une revalorisation des carrières scolaires des lycéens, alimentées par l'ensemble des représentations qui y sont associées. En réalité, on a pu se rendre compte que ce profil concernait surtout des adolescents d'origine urbaine et issus de familles appartenant aux classes moyennes, c'est la raison pour laquelle ce profil est absent de notre échantillon.

Dans une autre mesure, les internats ont constitué des cadres privilégiés pour la réalisation des entretiens avec les adolescents. En effet, les deux établissements ont eu en commun de nous offrir à la fois des plages de temps et des lieux dédiés à la réalisation des entretiens. Ainsi, au sein du lycée professionnel à Provins, les entretiens ont été réalisés durant une heure consacrée au « travail personnel » durant laquelle les lycéens étaient incités à faire leurs devoirs scolaires<sup>70</sup>, le soir après les cours, dans un bureau de l'administration mis à disposition par la Conseillère Principale d'Education de l'établissement. Au lycée agricole de Coulommiers, les entretiens se sont à l'inverse déroulés durant une plage de temps libre des adolescents après le repas du soir, dans des salles de cours mis à disposition par les surveillants. Ce cadre nous a ainsi permis de réaliser notre enquête dans un cadre formel tout en ayant l'avantage de nous garantir une certaine

---

<sup>68</sup> Particulièrement dans les marges de la Brie seine-et-marnaise et dans le gâtinais.

<sup>69</sup> Un motif qui a largement été évoqué par les adolescents au cours des entretiens pour justifier leur choix de scolarisation en internat.

<sup>70</sup> Mais il faut aussi noter que les adolescents avaient aussi le choix de réaliser des activités de loisirs durant cette plage horaire.

marge d'autonomie dans notre travail d'enquête et particulièrement dans la réalisation des entretiens.

## *2- L'objectivation des biais méthodologiques.*

Néanmoins, cette phase d'enquête et les méthodes de recueil des données associées comportent de nombreux « biais méthodologiques » (Olivier de Sardan J.P., 2008) qui ont altéré l'analyse de nos questions de recherches, paraissant au final assez inadaptées à l'analyse des liens entre mobilités et socialisation à l'adolescence. Ainsi, l'objectivation de ces nombreux « biais » au cours de cette phase d'enquête exploratoire nous a conduit à modifier profondément notre processus d'enquête et à adopter par la suite une toute autre méthode de recueil des données, en l'occurrence une ethnographie localisée.

### *a) Les internats.*

Le biais le plus évident concerne le fait que cette enquête exploratoire porte sur des adolescents scolarisés en internat. En premier lieu, cela a induit une limitation en termes d'intervalles d'âges de l'échantillon d'étude : en effet, seuls les adolescents âgés de 15 à 19 ans ont ainsi été considérés du fait de la scolarisation en lycée, excluant de fait la préadolescence, âge dont de nombreux auteurs ont par ailleurs souligné l'importance dans les processus de socialisation à l'adolescence (Galland O., 2010 ; Glévarec H., 2010 ), et dont nos résultats de recherches montrent par la suite l'importance dans les processus d'apprentissage de la mobilité (Cf. chapitre 4). D'autre part, cette caractéristique des enquêtés a biaisé l'analyse de la mobilité des adolescents en l'amputant de toute une partie de leurs pratiques, en l'occurrence celles réalisées durant le temps libre en semaine. Ce temps libre en semaine apparaît en effet des plus restreints en internat en semaine et les possibilités de mobilité réalisées en dehors du cadre scolaire apparaissent minimales pour les adolescents, outre les quelques sorties le mercredi après-midi réalisées

autour des établissements, voire pour certains en « centre-ville »<sup>71</sup>. D'autant que ce temps libre restreint en semaine a des effets sur la mobilité adolescente du week-end puisque qu'on a pu mettre en évidence une particularité chez ces internes, en l'occurrence l'existence de formes de compensation dans la mobilité de fin de semaine, avec des séquences de mobilité caractérisées par un sur-investissement des pairs, prenant en quelque sorte la forme de « séquences de rattrapage interactionnel »<sup>72</sup>.

*b) Les « biais statutaires ».*

La deuxième forme de biais relève de ce qu'on nomme les « biais statutaires » (Olivier de Sardan, J.P., 2008 ; Ghasarian C., 2002), c'est-à-dire de biais liés aux propriétés sociales des enquêteurs et des enquêtés. Ici, ces « biais statutaires » entre enquêteur et enquêtés relèvent à la fois de différences de propriétés générationnelles mais aussi de propriétés sociales.

Pour ce qui relève des différences générationnelles, même si l'écart d'âge apparaît faible ici entre enquêteur et enquêtés<sup>73</sup>, la distinction symbolique entre le statut de « lycéens » et celui « d'étudiant » (Chamboredon C., 1991) est suffisante pour produire des effets dans l'interaction. Pour ce qui est des propriétés sociales, étant issu d'une famille de « petits-moyens » (Cartier M. et alii, 2008) d'origine rurale, faisant partie des classes populaires « établies » (Schwartz O., 1998), ou bien encore des « couches inférieures des classes moyennes » (Chauvel L., 2006), et ayant d'autre part poursuivi des études supérieures, j'ai ainsi souvent été assimilé par ces adolescents pour la plupart d'origine populaire à un « étudiant des classes moyennes », ce qui a contribué à biaiser la constitution de l'échantillon. Plus précisément, ces biais statutaires générationnels et sociaux ont semble-t-il contribué à une double sélection des adolescents en fonction d'une part de leurs aptitudes

---

<sup>71</sup> En l'occurrence ici de Provins et Coulommiers.

<sup>72</sup> Pour reprendre l'expression de Dominique Pasquier dans « Cultures lycéennes. La tyrannie de la majorité », 2005.

<sup>73</sup> Etant âgé d'environ 23-24 ans au moment de la réalisation de cette enquête exploratoire.

scolaires, d'autre part en fonction de leurs « compétences communicationnelles ». En effet, le statut « d'étudiant » de l'enquêteur conjugué au fait que les entretiens se sont déroulés dans un univers scolaire et institutionnalisé ont inévitablement conféré à l'enquête une connotation « scolaire »<sup>74</sup> dans les représentations des adolescents, écartant « naturellement » les adolescents aux « mauvaises » performances scolaires<sup>75</sup>. Cette distance à l'égard de l'enquête a sans doute été encore plus forte, parmi ces jeunes aux « mauvaises » performances scolaires, pour ceux appartenant aux classes populaires quand on sait que « l'anti-intellectualisme » est une des formes usuelles de résistance populaire face à la culture légitime (Grignon C. et Passeron J.C., 1989). A l'inverse, il est apparu que ce sont préférentiellement les adolescents aux « bonnes » performances scolaires, en l'occurrence les plus « intéressés à la chose scolaire »<sup>76</sup> et ayant un rapport conforme à l'institution scolaire, qui se sont portés volontaires pour participer à l'enquête.

D'autre part, une autre forme de sélection des adolescents s'est opérée en fonction de leurs « compétences communicationnelles ». On sait que la capacité à communiquer et à interagir des individus, notamment avec des « étrangers », et d'autant plus quand celui-ci est enquêteur, est inégalement distribuée (Gumperz J., 1989). De fait, l'enquête exploratoire étant basée sur le principe du volontariat<sup>77</sup>, les adolescents les moins dotés en ce « capital communicationnel », précisément les moins aptes dans la communication orale et l'interaction avec autrui, se sont en quelque sorte « auto-exclus » du processus d'enquête. Plus encore, les analyses de Pierre Bourdieu (Bourdieu P., 2001) ont montré à ce sujet les manières avec lesquelles pouvaient s'instaurer des rapports de domination symbolique dans toute forme de conversation, et plus particulièrement dans notre cas au cours d'entretiens, contribuant d'autant plus à écarter une partie des adolescents, en l'occurrence les plus socialement défavorisés, et donc à biaiser l'échantillon d'enquête. Ces « biais

---

<sup>74</sup> D'autant que dans chacun des établissements, les personnels encadrant et éducatifs sont intervenus pour partie dans l'enquête

<sup>75</sup> C'est-à-dire en situation de difficultés ou d'échec scolaire.

<sup>76</sup> Pour reprendre une expression de Pierre Bourdieu et Jean-claude Passeron dans « Les héritiers. Les étudiants et la culture » (Bourdieu P, Passeron J.C., 1964)

<sup>77</sup> Concrètement, il fallait que les adolescents fassent la démarche de nous rencontrer ou au moins prennent part activement à des conversations informelles avec nous afin de pouvoir participer au processus d'enquête.



statutaires » entre l'enquêteur et les adolescents vont pourtant réussir à être contrôlés dans la seconde phase de l'enquête de terrain. En effet, l'enquête ethnographique, par la durée de présence sur le terrain et l'implication personnelle de l'enquêteur, notamment dans la relation avec enquêtés, qui vont la caractériser, va en effet permettre progressivement de les effacer.

*c) Les ambiguïtés des « campagnes » et du « rural ».*

Une autre forme de « biais méthodologique » est apparue lors de cette phase de réalisation des entretiens exploratoires. Elle est liée à l'ambiguïté et à la relativité des définitions des notions de « rural » et de « campagne », ainsi qu'aux représentations qui leurs sont associées. En effet, de nombreux auteurs ont mis en évidence, à propos des territoires périphériques contemporains, la dissociation entre ce qui relève des « réalités géographiques » et d'autre part ce qui relève des « catégories de sens », c'est-à-dire concrètement entre les « campagnes » et la « ruralité » (Hervieu B. et Viard J., 2005 ; Rémy J., 1998). Cette idée reflète particulièrement la réalité de la Grande Couronne Francilienne où existent des territoires qu'on peut qualifier de « campagnes urbaines »<sup>78</sup> ou de « territoires périurbains », du fait de leurs liens fonctionnels avec l'agglomération parisienne ainsi que des modes de vie de leurs résidents majoritairement urbains<sup>79</sup>, les « campagnes rurales » étant quant à elles confinées aux franges de la région francilienne (Berger M., 2004).

Cette ambiguïté autour des catégories de « campagnes » et de « rural », et plus généralement l'ambiguïté entre catégories géographiques (villes/ campagnes) et catégories de sens (rural/urbain), dont on a pu se rendre compte qu'elle induisait une

---

<sup>78</sup> Pour reprendre l'expression de Pierre Donadieu dans « Campagnes urbaines », 1998

<sup>79</sup> Cette dissociation entre catégories géographiques et catégories de sens ainsi que la diffusion de l'« urbain » dans les campagnes a particulièrement été mis en évidence par Jean Viard et Bertrand Hervieu : « *l'urbanité s'est échappée de la ville pour capter l'ensemble de l'espace non-urbain* » (Hervieu B. et Viard J., *ibid.*) ainsi que par Jean Rémy (Rémy J., 1998).

confusion assez forte chez les adolescents<sup>80</sup>, a contribué fortement à biaiser notre échantillon d'entretiens. En effet, en premier lieu, force a été de constater qu'y figuraient des adolescents qui ne résidaient pas dans des territoires qui s'apparentent à des « campagnes rurales » (n=5), mais bien à des territoires qui relèvent de « campagnes urbaines » ou du « périurbain », proches et fonctionnellement<sup>81</sup> intégrées à l'agglomération parisienne. Ce sera par exemple le cas pour un adolescent interrogé au lycée de Provins, s'étant lui-même défini comme un « jeune rural » la première fois que nous l'avons rencontré, et résidant à Livery-en-Brie<sup>82</sup>, une commune qui appartient en réalité à la couronne périurbaine de l'agglomération parisienne (Classification I.A.U.R.I.F.): Etant caractérisée par de faibles densités de population ainsi que par un habitat traditionnel rural, la commune possède en effet toutes les apparences d'un « village rural », ce qui a conduit Jérémie à se sentir légitimement concerné par l'enquête. Plus encore, il s'avère que lors de cette enquête exploratoire, nous avons été amené à refuser des entretiens (n=3) avec des adolescents qui à première vue, étaient loin de résider dans des « campagnes rurales » sinon dans des territoires à dominante urbaine. Ce sera par exemple le cas d'une adolescente qui réside à Samoreau, une commune qui fait pourtant partie de l'agglomération de Fontainebleau et caractérisée par l'importance de l'habitat pavillonnaire, qui a ainsi souhaité participer à l'enquête estimant résider dans un « cadre rural ».

Cela nous amène à avancer une deuxième série d'explications à l'existence de ce biais dans notre échantillon, qui vient rejoindre et compléter la première. Ce décalage entre la localisation résidentielle « réelle » et la localisation résidentielle telle qu'elle est perçue par les adolescents est aussi liée à l'ensemble des représentations symboliques qui sont associées aux territoires ruraux et plus généralement à la « vie à la campagne » aujourd'hui. En effet, de nombreux auteurs ont montré, depuis le début des années 1990, que la ruralité était fortement

---

<sup>80</sup> Ce n'est d'ailleurs pas propre aux adolescents rencontrés, ni même plus généralement à la population adolescente, mais cette ambiguïté paraît assez caractéristique du sens commun.

<sup>81</sup> Pour reprendre le critère de l'I.N.S.E.E. pour la définition de la couronne périurbaine.

<sup>82</sup> Une commune de 1 200 habitants environ située dans le centre Ouest de la Seine et Marne.

réinvestie de nouvelles valeurs symboliques, essentiellement patrimoniales<sup>83</sup> et environnementales<sup>84</sup>, en particulier par des individus d'origine urbaine (Kayser B., 2004 ; Hervieu B. et Viard J., *ibid* ; Urbain J.D., 2002). Dans notre échantillon d'entretiens exploratoires, on a ainsi pu dénoter certaines formes d'idéalisation de la « vie à la campagne » chez certains adolescents, se reconnaissant ainsi dans une identité « rurale »<sup>85</sup>, mais ne résidant pourtant pas dans des campagnes rurales. Ce profil concerne surtout les jeunes d'origine urbaine et récemment installés dans des territoires périurbains franciliens dont les représentations semblent relever du projet d'installation résidentiel familial et ainsi d'une intériorisation des représentations parentales de la « vie à la campagne », comme l'ont par ailleurs mis en évidence Daniel Pinson et Sandra Thomann, à propos de l'installation pavillonnaire de familles dans les « campagnes urbaines » de l'aire métropolitaine de Aix-Marseille (Pinson D. et Thomann S., 2002), ainsi que Marie Goyon à propos des adolescents périurbains résidant en Dombes (Goyon M., 2008).

Enfin, dans une perspective auto-critique, ce biais méthodologique est aussi en partie lié à nos propres difficultés au début de notre enquête de terrain à lever l'ambiguïté autour de ces catégories et précisément autour celle de « rural », notamment quant à notre terrain d'enquête, l'Île de France qui est une région fortement urbanisée. Plus précisément, nos difficultés ont consisté à passer d'une définition spatiale du « rural », assez normative, telle que nous l'avons au départ, à une définition du « rural » comme « catégorie de sens »<sup>86</sup> qui tienne compte des caractéristiques sociales, des sociabilités et des modes de vie des individus (Cf. chapitre 1). En réalité, il est apparu que la méthode de recueil de données employée lors de cette première phase d'enquête, en l'occurrence des entretiens semi-directifs qui étaient décontextualisés de l'univers résidentiel quotidien des adolescents, ne permettait pas de construire cette définition plus élaborée et fine du « rural ». Cette dernière, nous semble-t-il, ne peut se passer d'une approche localisée qui lui permet

---

<sup>83</sup> En particulier autour de la symbolique de l'accès à la propriété, notamment pavillonnaire, et de la rénovation de l'habitat traditionnel rural

<sup>84</sup> Par la mise en avant de la proximité avec la « nature », dont la force tient à son opposition à la vie citadine, ainsi que par les usages « récréatifs » de ces territoires.

<sup>85</sup> Beaucoup se sont ainsi définis comme étant de « jeunes ruraux ».

<sup>86</sup> Pour reprendre l'expression de Jean Rémy (Rémy J., *ibid.*)

de saisir les « configurations socio-spatiales » (Elias N., 1997) dans lesquelles résident les individus, et précisément dans notre enquête, les « configurations socio-spatiales » dans lesquelles se socialisent les adolescents. L'objectivation de ce « biais méthodologique » lié aux définitions et représentations des notions de « rural » et « campagne » durant la phase d'entretiens exploratoires a ainsi en grande partie contribué à l'évolution de notre méthode de recueil des données et à notre choix d'adopter une nouvelle méthodologie d'enquête de terrain ethnographique à base locale, cette fois-ci contextualisée.

*d) Les représentations de la mobilité.*

Enfin, une dernière forme de biais, opérant dans la sélection de nos enquêtés, relève de la question de la légitimité des représentations de la mobilité qu'ont les adolescents. En effet, certains auteurs ont mis en évidence le fait que la mobilité<sup>87</sup> constitue aujourd'hui une « valeur montante de nos sociétés » (Fol S., 2009, Bacqué M.H. et Fol S, 2008). Elle est ainsi considérée comme une nouvelle forme de « capital » dont la maîtrise apparaît essentielle aux individus pour accéder aux différents autres types de capitaux (Kaufmann V., 2002 ; Urry J., 2005). A ce titre, elle est devenue une véritable « norme sociale » (Boltanski L. et Chiapello E., 1999 ; Rémy J., 1996), qui « s'impose [ainsi] à tous et de la même manière »<sup>88</sup>, une « injonction à la mobilité » (Massot M.H. et Orfeuill J.P., 2005) qui est particulièrement opérante dans les champs académique et de l'action publique, notamment pour ce qui est des politiques d'aides à la mobilité, comme l'ont montré Marie Hélène Bacqué et Sylvie Fol (Bacqué M.H. et Fol S., *ibid*).

De la même manière, on retrouve ces formes « d'injonction à la mobilité » du côté des adolescents, pour qui les représentations normatives sur le thème agissent essentiellement dans trois domaines :

---

<sup>87</sup> Qu'elle soit quotidienne ou résidentielle.

<sup>88</sup> Sylvie Fol, « *Mobilités des pauvres et rapport aux territoires* », Thèse d'Habilitation à Diriger des Recherches, 2010

- d'une part dans la dimension spatiale des mobilités, précisément dans une valorisation des mobilités qui ont une grande portée territoriale<sup>89</sup>, et notamment pour ces ruraux dans une injonction aux mobilités urbaines<sup>90</sup>.
- dans sa dimension d'interaction sociale, c'est-à-dire dans la valorisation des ressources sociales que la mobilité permet potentiellement de mettre en relation. La « mobilité » est ainsi souvent synonyme de « mise en relation » avec les sociabilités dans les représentations des adolescents, lorsqu'on sait par ailleurs que la taille du réseau relationnel ainsi que la capacité à l'entretenir et à le fréquenter sont des caractéristiques particulièrement valorisées dans la « culture adolescente contemporaine » (Galland O., 2010 ; Pasquier D., *ibid*).
- enfin dans sa dimension d'autonomie et dans la valorisation des formes d'automobilité (Massot M.H. et Zaffran Z, 2007), la mobilité constituant un « vecteur important d'émancipation et d'individualisation » (Haumont A, 2006), d'autant plus fort à l'adolescence (Devaux J. et Oppenchain N., 2012).

Le poids de ces représentations « normatives » autour de la mobilité chez les adolescents se traduit ainsi par la surreprésentation d'un profil particulier de mobilité dans notre échantillon d'entretiens, en l'occurrence celui des adolescents qui développent une forte mobilité « non-localiste », c'est-à-dire une majorité de leurs déplacements en dehors de leur territoire de résidence, et notamment des mobilités urbaines (n= 15) (Cf. chapitre 4). Ce sont donc les adolescents qui ont intériorisé la définition la plus « légitime » de la mobilité, c'est-à-dire « les plus en phase avec les exigences de la société en ce domaine »<sup>91</sup>, qui ont naturellement été plus enclins à participer à l'enquête. Pour être plus précis encore, parmi ces adolescents surreprésentés dans notre échantillon, apparaît une distinction entre ceux qui ont un rapport « conforme » à cette forme de mobilité, celle-ci « allant de soi » et parvenant à réaliser de nombreux déplacements en dehors du territoire de résidence au quotidien, et d'autre part ceux pour qui ce rapport à la mobilité apparaît

---

<sup>89</sup> Ce qui va de pair avec une valorisation de la dimension réticulaire des déplacements comme le note Luc Boltanski et Eve Chiapello (Boltanski L., Chiapello E., *ibid*)

<sup>90</sup> En ce sens qu'elles s'opposent à une sédentarité, aujourd'hui symboliquement fortement dévaluée, comme le note Jean Rémy (*Rémy J., ibid.*)

<sup>91</sup> Pour reprendre l'expression de Luc Boltanski et Eve Chiapello (Boltanski L., Chiapello E., *ibid.*), exigences qui s'expriment notamment en termes de dimension spatiale et de dimension d'interaction sociale de leur mobilité.

« problématique », rencontrant des difficultés à concilier localisation périphérique et mobilité, notamment pour satisfaire leurs besoins de mise en relation avec leurs réseaux de sociabilités.

A l'inverse, le profil des adolescents caractérisés par une forte « mobilité d'ancrage », c'est-à-dire une mobilité essentiellement réalisée au sein de leur territoire de résidence (Cf. chapitre 4), apparaît sous-représenté dans cet échantillon d'entretiens exploratoires (n= 4), ceux-ci s'étant moins portés volontaires pour participer à l'enquête. En fait, leurs représentations de la mobilité, en lien avec leurs pratiques effectives, sont semble-t-il trop « illégitimes » pour être exposées à un enquêteur. C'est ce qui est par exemple ressorti d'une discussion informelle que nous avons eu avec Bastien, un adolescent de 17 ans, dans la cour du Lycée les Pannevelles alors que nous le sollicitons pour un entretien :

**Note du journal de terrain, Octobre 2009 :**

*« Ben en fait moi, ça va pas trop être intéressant de m'interroger, parce que j'habite un p'tit village donc la mobilité euh (rires) ... en fait je bouge pas trop, le week-end on reste entre potes, on sort pas trop du village, on traîne quoi ! Donc voilà, je pense pas que ça soit intéressant pour toi »*

Bastien, 17 ans, Lycée Les Pannevelles à Provins

En fait, une majorité d'adolescents associe cette forme de mobilité, qui est caractérisée par un fort localisme, à une absence ou un déficit de mobilité, représentation qui apparaît d'ailleurs aussi intériorisée du côté des individus caractérisés par cette forme de mobilité. C'est ce dont on se rendra particulièrement compte par la suite lors de notre ethnographie grâce à la diversité des méthodes employées. En effet, les débuts de l'enquête ont permis de mettre en évidence un paradoxe intéressant, en l'occurrence l'existence d'un décalage entre les données recueillies lors des entretiens, c'est-à-dire les pratiques de mobilité déclarées par les adolescents, et celles issues de l'observation directe effectuée au sein de l'espace résidentiel: on a ainsi pu observer lors des entretiens une large sous-estimation des

pratiques de mobilité de l'ancrage de la part des adolescents<sup>92</sup>, car alors considérées comme de la « non-mobilité », données contredites par celles issues de l'observation directe qui ont au contraire permis de mettre en évidence la richesse et la grande variété de mobilités adolescentes au sein du territoire de résidence. C'est ce qu'illustre cette note de journal de terrain :

**Note du journal terrain, le 24 Mai 2010 :**

Alors que je suis assis à une table du café de la tête des Trains (ndlr : le café de l'association culturelle où s'effectue l'observation participante) qui donne sur la rue de la mairie (ndlr : la rue principale du village), en attendant un entretien avec une adolescente prévu en fin d'après-midi, je suis surpris d'observer Ludovic et trois de ses copains en train de stationner sur la place de l'église.

Ils sont assis avec leurs vélos sur les marches de l'église en train de discuter, puis se décident à bouger ensuite vers l'arrêt de bus pour rejoindre un garçon plus âgé, avant de finalement faire demi-tour et se diriger vers la rue de la Roncelette, sans doute pour aller au terrain de foot.

Pourtant lors de l'entretien, (ndlr : l'entretien avec lui avait eu lieu deux semaines auparavant), Ludovic m'a déclaré qu'il avait une « très faible mobilité » et « qu'il ne bougeait pas beaucoup », même avec ses potes, sinon pour aller au collège en bus ou au foot à Milly-la-Forêt.»

Ce paradoxe a particulièrement été éloquent pour une des premières adolescentes enquêtées au cours de l'ethnographie localisée, Séverine, dont la définition de la mobilité l'a conduit, lors du premier entretien que nous avons eu avec elle, à omettre une grande partie de sa « mobilité d'ancrage » alors que nous avons pu régulièrement, durant les deux ans et demi qu'a duré l'enquête, l'observer effectuer des auto-mobilités en compagnie de ses pairs au sein de son territoire de résidence :

---

**Extrait d'entretien avec Séverine, 13ans, le 07.07.10 :**

---

<sup>92</sup> conjuguée de fait à une surestimation des pratiques de mobilité en dehors du territoire de résidence.

*« En fait je fais pas beaucoup de déplacements, t'as vu où on habite ici ? Les seuls que j'ai faits c'est avec ma mère pour les courses ou sinon c'est pour aller à Blanche de Castille (ndlr : le collège situé à La Chapelle la Reine). J'ai fait comme tout le monde en fait, les jeunes ils bougent pas trop ici, ils préfèrent traîner dans le coin. »*

---

Ces représentations de la mobilité trouvent un écho particulièrement favorable dans le champ académique. En effet, de nombreux travaux évoquent ainsi « l'immobilité » supposée des individus ou de certains groupes sociaux, assimilant ainsi, à tort, la « mobilité d'ancrage » à de l'immobilité ou à un manque de mobilité (Cf. chapitre 1). Qui plus est, une supposée « immobilité » des individus qui s'avère analysée uniquement en termes d'effets négatifs, précisément en termes de risques d' « enclavement » (Donzelot J., 2004), d' « insularité » (Le Breton E., 2005), voir « d'isolement relationnel » (Lévy J., 2000), effets négatifs de « l'immobilité » qui sont de la même manière évoqués dans certains des travaux sur les adolescents (Escaffre F. et alii, 2007 ; Bachiri N. et Desprès C., 2008). Pour reprendre Nicolas Renahy, il semble bien que la plupart des analyses sur la mobilité soient ainsi « piégées par un postulat » (Renahy N., 2009) qui nous semble relever à la fois des représentations de la mobilité qu'ont les enquêteurs mais aussi dans une certaine mesure de celles des individus enquêtés, en l'occurrence ici les adolescents. Ce postulat conduit particulièrement à négliger un ensemble et une hétérogénéité de pratiques de mobilité qui, on l'a vu précédemment, sont conciliables dans l'ancrage, d'autre part les ressources sociales et symboliques que ces mobilités permettent potentiellement de mobiliser pour les adolescents. L'existence de ce dernier biais va ainsi finir de nous convaincre de la nécessité de l'adoption d'une méthode ethnographique localisée qui, par la diversité des méthodes de recueil des données employées, va permettre au final de surmonter ces difficultés.



## C- La phase principale de recueil des données : l'ethnographie localisée.

### 1- Le choix du village d'enquête.

L'enquête ethnographique, qui constitue la méthode principale de recueil et de production de données sur laquelle s'appuient les résultats de recherche, s'est déroulée durant près de deux ans et demi, ayant débuté en Mars 2010 pour s'achever en septembre 2012. Elle repose sur une monographie locale d'un village rural situé dans le Gâtinais francilien au Sud-Ouest de la Seine et Marne, à la frontière avec le Loiret et l'Essonne, et que nous nommerons Bresson<sup>93</sup>. Il s'agit d'un village d'openfield<sup>94</sup> comptant environ 400 habitants, relativement « isolé », situé entre Milly-la-Forêt (77) et Malesherbes (45), et éloigné des axes lourds de transports. Caractéristique du rural francilien, et plus généralement des « zones rurales périphériques », il est majoritairement peuplé d'employés, d'ouvriers et retraités « ruraux »<sup>95</sup>. On y observe par ailleurs une certaine vitalité de l'activité agricole avec la présence de 14 agriculteurs et d'une coopérative agricole, ainsi que de l'artisanat, notamment d'artisans traditionnels et du bâtiment. Depuis quelques décennies, le village est marqué par un double processus : d'une part une désertification fonctionnelle avec aujourd'hui le constat de la quasi disparition des commerces<sup>96</sup> ainsi que le risque de fermeture de l'école primaire ; d'autre part une rurbanisation, liée à la proximité de la métropole parisienne, avec l'installation de ménages « jeunes » et d'origine urbaine, et qui est symbolisée par la construction

---

<sup>93</sup> L'intégralité des noms des lieux et personnes rencontrées au cours de cette enquête ont été changés afin d'en garantir l'anonymat.

<sup>94</sup> Caractérisé par un habitat groupé, selon le modèle du « village-rue », et entouré de champs ouverts.

<sup>95</sup> Un détour par les trajectoires résidentielles permet de montrer que l'origine résidentielle rurale, la plupart du temps locale, caractérise une large majorité des habitants de la commune (Cf. chapitre 3)

<sup>96</sup> Il ne reste aujourd'hui qu'un seul commerce dans la commune, en l'occurrence une boucherie (Cf. chapitre 3)

ces dernières années d'un petit lotissement et de pavillons aux extrémités du village<sup>97</sup>.

Le choix de Bresson comme terrain d'enquête est né de la rencontre avec la *Fédération des Foyers Ruraux de Seine et Marne (F.F.R.77)* et des personnes qui l'animent. Cette préférence pour ce réseau s'est justifiée par le fait que nous connaissions personnellement l'institution des « foyers ruraux »<sup>98</sup> pour avoir participé à quelques-unes de leurs activités au cours de notre jeunesse dans un autre département, d'autre part, parce qu'à plusieurs reprises, le nom de ce réseau est apparu au cours des entretiens que nous avons menés dans les lycées lors de la phase exploratoire<sup>99</sup> mais aussi de discussions informelles que nous avons pu avoir avec des acteurs institutionnels et socio-culturels Seine-et-Marnais. Il s'agit d'une fédération qui regroupe 35 foyers ruraux, qui sont des associations culturelles d'éducation populaire<sup>100</sup> situées dans des communes rurales, voire pour certaines périurbaines, au sein du département de la Seine-et-Marne (essentiellement dans l'Est, le centre Brie et autour de Melun) et comptant environ 5000 adhérents individuels.

Ce choix est plus précisément lié à la rencontre avec le président de la F.F.R.77 de l'époque, Pierrot Beltante, à qui nous avons pu exposer notre projet et notamment notre volonté de réaliser une enquête de terrain avec des adolescents au sein d'un village rural : une commune que nous voulions, à l'appui des divers travaux qualitatifs qui ont décrit le rural francilien (Berger M, *ibid.* ; Bozon M. et Thiesse A.M.,

---

<sup>97</sup> Pour une description plus fine et détaillée du village, Cf. chapitre 3.

<sup>98</sup> Il s'agit en réalité la plupart du temps d'associations culturelles situées dans des communes rurales qui ont pour but d'animer la vie sociale des villages.

<sup>99</sup> Il s'est ainsi avéré que quelques-uns des adolescents interrogés étaient membres ou participaient régulièrement à des activités au sein de divers foyers ruraux situés en Seine et Marne.

<sup>100</sup> L'éducation populaire est un mouvement social et philosophique qui cherche, par le biais de l'animation sociale et culturelle, à promouvoir une éducation visant à l'amélioration du système social, en dehors des structures traditionnelles d'enseignement. Elle milite plus largement pour le développement et l'épanouissement individuel à partir de la culture académique mais aussi des cultures populaires. En France elle est organisée en trois grands courants idéologiques : le christianisme social, le mouvement ouvrier et les mouvements laïques auxquels les foyers ruraux se rattachent.

ibid.), à la fois excentrée, c'est-à-dire assez éloignée de Paris, et de petite taille et faiblement peuplée, et d'autre part comportant un foyer rural ou une institution culturelle capable de nous accueillir pour la réalisation de notre enquête. Ancien formateur à l'A.F.P.A. (Association pour la Formation Professionnelle des Adultes) aujourd'hui retraité mais aussi ancien militant communiste, il a ainsi toujours fait preuve de nombreuses connaissances en sciences sociales qui lui ont permis, notamment au moment de cette rencontre, de saisir l'ensemble des intérêts et des enjeux de notre enquête de terrain. De plus, tenant un discours assez engagé sur le monde rural, regrettant notamment le manque de visibilité de la question de la jeunesse rurale dans le débat public, il a de suite été favorable à notre démarche et ainsi proposé de venir enquêter dans son village en nous accueillant au sein du foyer rural dont il est le fondateur et président. Le choix de Bresson comme terrain d'enquête s'est ainsi progressivement conforté au cours des mois de février et mars 2010 lors des nombreuses visites que nous avons effectuées sur place, notamment pour y visiter le foyer rural et y rencontrer les bénévoles, ce qui a d'ailleurs représenté l'occasion de tenir les premières discussions informelles avec des adolescents et des habitants, et l'ethnographie a ainsi réellement débuté à la fin du mois de mars 2010 avec la réalisation des premiers entretiens.

## *2- Une combinaison des méthodes.*

Notre enquête de terrain repose sur le principe de la combinaison de trois méthodes principales de recueil et de production des données : les entretiens, l'observation participante et les procédures de recensions. Cette combinaison des méthodes est caractéristique de toute enquête ethnographique qui est, pour reprendre les termes des Jean Pierre Olivier de Sardan (Olivier de Sardan J.P., 1995), « fondamentalement polymorphe », renvoyant ainsi à la « politique du terrain »<sup>101</sup> propre aux ethnographes. Elle atteste par là-même de sa validité scientifique, de par l'éclectisme et la complémentarité des types de données qu'elle

---

<sup>101</sup> « La politique du terrain » définit l'ensemble des formes de vigilances méthodologiques propre à l'enquête de terrain ethnographique et qui attestent de la validité du « pacte ethnographique » entre l'enquêteur et le lecteur (Olivier de Sardan J.P., ibid.).

permet de produire, nous permettant ainsi d'objectiver les multiples registres et dimensions de la socialisation des adolescents que nous avons enquêtés.

*a) Les entretiens :*

La méthode privilégiée de recueil des données lors de cette enquête ethnographique a consisté en la réalisation d'entretiens avec des adolescents résidant à Bresson. L'échantillon interrogé concerne au total 22 adolescents, tous résidant dans la commune, et âgés de 11 ans<sup>102</sup> pour le plus jeune à 19 ans pour le plus âgé, dont 9 filles et 13 garçons (Cf. Annexes), avec lesquels il a ainsi été réalisé un nombre de 33 entretiens au total. Il s'agit plus précisément « d'entretiens ethnographiques » (Beaud S., 1996) qui se différencient des entretiens semi-directifs réalisés au cours de l'enquête exploratoire par trois points : ils ont été combinés à de l'observation participante que nous avons réalisée avec les adolescents soit de manière formelle ou de manière informelle (Cf. paragraphe sur l'observation participante) ; ils ont ainsi supposé une connaissance mutuelle préalable entre l'enquêteur et les adolescents interrogés et donc l'établissement d'un rapport de confiance réciproque ; plusieurs entretiens ont été réalisés avec certains des adolescents, de manière étalée dans le temps, ce qui a été permis par la longue durée de l'enquête de terrain.

Le recours à cette méthodologie d'entretiens nous a procuré de nombreux avantages. Elle a en premier lieu produit une complémentarité entre données issues des entretiens et celles issues de l'observation, de nombreux propos déclaratifs des adolescents ayant ainsi pu être confrontés aux observations in situ, ayant permis notamment de contrôler leurs « biais déclaratifs », assez courants chez les jeunes des milieux populaires (Mauger G, 1991). D'autre part, le fait que les entretiens aient été réalisés au plus près de l'univers résidentiel et quotidien des adolescents a permis de contextualiser leurs pratiques de mobilité, et de les décrire ainsi finement,

---

<sup>102</sup> Il s'agit de leur âge au moment où nous avons effectué les entretiens avec eux.

ainsi que leur socialisation, en considérant notamment le rôle du territoire dans ses configurations spatiales et sociales particulières dans ces processus (Authier J.Y. et Grafmeyer Y., 2008). Enfin, la réalisation de plusieurs entretiens espacés dans le temps avec certains adolescents, ainsi que la complémentarité de l'observation participante<sup>103</sup> avec les entretiens, a permis de prendre en compte la dimension temporelle, et notamment la dimension d'avancée en âge, qui est particulièrement structurante dans l'apprentissage des mobilités (Zaffran J., 2005) et dans la construction de soi (Galland O., 2011 ; Glévarec H., 2010) à l'adolescence.

Concernant les conditions de réalisation des entretiens, si la plupart se sont déroulés au sein du foyer rural communal, certains d'entre eux (n=7), majoritairement avec des filles, ont été réalisés au domicile des adolescents, dont 5 dans leurs chambres<sup>104</sup>. Par ailleurs, un entretien avec un adolescent âgé de 18 ans a été conduit, à sa demande et du fait de son refus de le faire à la fois dans le foyer rural et à son domicile, dans des conditions particulières, en l'occurrence au sein de l'espace public résidentiel. En réalité, à chaque adolescent était proposée l'idée de réaliser l'entretien au sein du foyer rural, une salle dédiée nous étant prêtée par les membres de l'association<sup>105</sup>, mais tous ont eu la liberté de choisir un autre lieu au sein de l'espace résidentiel et notamment leur domicile. Ce lieu particulier au sein du foyer rural a eu l'avantage de nous offrir des conditions privilégiées pour réaliser nos entretiens, quand on sait par ailleurs que les discours tenus par les enquêtés dépendent fortement des configurations spécifiques du lieu d'entretien et de la situation sociale dans laquelle il se déroule (Bizeul D., 1998) : étant calme, c'est-à-dire non investi par d'autres personnes et activités, et ainsi entièrement dédié à la réalisation de nos entretiens<sup>106</sup>, ce lieu a permis aux adolescents de délivrer pleinement leur parole et de limiter leurs stratégies de contrôle de « l'image de soi » (Becker H., 2002).

---

<sup>103</sup> Réalisée avec certains adolescents durant les deux-ans et demi qu'a duré l'enquête de terrain.

<sup>104</sup> Il existe par ailleurs un lien entre le lieu où a été réalisé l'entretien et les caractéristiques de la manière d'habiter des adolescent, Cf. chapitre 4.

<sup>105</sup> En l'occurrence, la salle réservée aux activités culturelles et aux concerts située à l'arrière du café du foyer rural.

<sup>106</sup> Contrairement au café du foyer rural où nous avons réalisé notre premier entretien, qui constitue une « place publique » et qui est caractérisé par la présence d'adultes qui y stationnent.

De même, la liberté leur a été accordée quant aux jours de réalisation des entretiens et ainsi, du fait de nos disponibilités respectives, la plupart ont été réalisés les mercredis ou les samedis après-midis, seulement quelques-uns le dimanche. Enfin, nous avons fait le choix de solliciter l'accord direct des parents<sup>107</sup> en ce qui concerne les entretiens réalisés avec les plus jeunes adolescents, considéré comme ayant 14 ans et moins, tandis qu'on a retenu le principe de l'accord indirect pour les adolescents plus âgés<sup>108</sup>. En l'occurrence, nous les avons invités au préalable à parler de notre enquête à leurs parents ainsi que de leur demander leur autorisation pour qu'ils participent à l'entretien, ce qui a été fait dans la majorité des cas. En plus, il s'avère que nous communiquions notre numéro de téléphone aux adolescents en cas de questions ou de demande de renseignements de la part de leurs parents, et un seul parent nous a effectivement appelé pour obtenir des renseignements et clarifications sur les modalités de l'entretien, mais aucun n'a refusé qu'on interroge son enfant.

Le recrutement des adolescents pour les entretiens s'est opéré selon deux principes complémentaires, l'« arborescence » et le « choix raisonné ». D'une part, le choix des enquêtés s'est opéré selon le principe de « l'arborescence » propre à l'enquête ethnographique : chaque rencontre avec un enquêté a en effet constitué l'opportunité de constituer de nouvelles pistes et de rencontrer de nouveaux adolescents, tout simplement en suivant les cercles de sociabilités juvéniles sur la scène locale. Précisément, chaque nouvel adolescent rencontré nous permettait, soit en nous aidant plus ou moins activement, soit par la simple évocation de leurs noms au cours des entretiens, de nous mettre en relation avec leurs amis les plus proches de Bresson. C'est notamment de cette manière qu'a pu démarrer notre enquête de terrain : Ludovic, le premier adolescent que nous avons rencontré dans notre enquête par l'intermédiaire de Pierrot, le président du foyer rural, a en effet constitué

---

<sup>107</sup> Sous forme orale.

<sup>108</sup> Ce choix est d'abord lié au fait que la plupart de ces adolescents, pour certains majeurs ou proches de la majorité, dans une affirmation de leur autonomie, ne voyaient pas l'utilité ou ont refusé ce principe de l'obtention de l'accord de leurs parents. D'autre part, cela nous a permis en quelque sorte de « désacraliser » notre enquête et notamment de lui enlever toute connotation « formelle » et « scolaire » qu'elle a pu avoir à ses débuts.

un important « informateur privilégié » à nos débuts, en nous aidant à rencontrer une grande partie de ses « *potes de Bresson* » que nous avons par la suite interrogés. Néanmoins, un des biais lié à cette démarche est qu'elle tend à circonscrire l'enquêteur à un ou plusieurs sous-groupes spécifiques de la population plus large (Olivier de Sardan J.P., 1995), en l'occurrence ici à des groupes spécifiques d'adolescents, se traduisant de fait par l'exclusion d'autres sous-groupes sur la scène locale. C'est la raison pour laquelle il a été décidé de procéder en parallèle à un « choix raisonné » des enquêtés (Mauger G., 2004), en ciblant les adolescents en connaissance de leurs caractéristiques sociales, d'âge et de genre. Cela s'est opéré de trois manières différentes : d'une part en sollicitant les adolescents par le biais de leurs parents, d'autre part en passant par l'intermédiaire de deux associations, en l'occurrence le foyer rural et l'Association de Sauvegarde de l'Ecole de Bresson, enfin par une sollicitation directe d'adolescents rencontrés dans l'espace public résidentiel ou bien au cours de manifestations publiques locales. Au final, la combinaison de ces deux procédés a permis d'enquêter sur un échantillon large<sup>109</sup> et divers des adolescents résidant à Bresson. En effet, cette diversité se marque, au-delà de la question du genre, dans une première mesure au travers des différences d'âge qui structurent notre échantillon d'étude, puisqu'on s'est attaché à interroger aussi bien les préadolescents que les adolescents les plus âgés, et en particulier les lycéens, résidant au sein de la commune, afin de respecter la vision diachronique de l'adolescence que nous avons défini auparavant (Cf. chapitre 1). Ainsi, parmi notre échantillon d'étude, huit d'entre eux étaient âgés de 11 à 13 ans, neuf de 14 à 16 ans, et enfin sept autres étaient âgés de plus de 16 ans (Cf. annexe). Dans une seconde mesure, la complémentarité des méthodes de recrutement des enquêtés a permis de constituer un échantillon d'étude caractérisé par une grande diversité des origines sociales des adolescents, c'est-à-dire d'interroger aussi bien les adolescents d'origine populaire que d'autres issus des classes moyennes, condition nécessaire pour traiter la question de l'adolescence rurale dans toute son exhaustivité. Du côté de ceux d'origine populaire, on note une prédominance des origines ouvrières et artisanes des parents, ou encore dans une

---

<sup>109</sup> Si une enquête ethnographique n'a pas d'objectif d'exhaustivité, il apparaît néanmoins que nous soyons parvenus à rencontrer et interroger une grande majorité des adolescents résidant à Bresson.

certaines mesures employées<sup>110</sup>, tandis que du côté des adolescents issus des classes moyennes, apparaît pour ce qui est de leurs parents une majorité de « professions intermédiaires » et d'« employés », notamment travaillant dans le service public, auxquels il faut ajouter quelques « cadres », en l'occurrence des ingénieurs et commerciaux (Cf. annexe).

Enfin, le contenu des entretiens est marqué par une diversité des thématiques et des manières de recueillir les propos des adolescents. Cela est d'abord lié au fait que notre manière de réaliser les entretiens et particulièrement les thématiques abordées avec les adolescents, ont continuellement changé au fil de l'enquête, en fonction de l'évolution de nos questions de recherche, d'autre part parce que nous avons adapté nos questions posées et nos thématiques en fonction des différents profils (en fonction de l'âge, du genre, de leurs caractéristiques familiales et sociales) et des caractéristiques personnelles et « morales »<sup>111</sup> des adolescents, permis par la connaissance au préalable que nous avons eu de la grande majorité d'entre eux. Néanmoins, plusieurs grandes lignes peuvent être dégagées :

- Un des premiers principes a été d'accorder une grande importance aux « pratiques », que permet particulièrement la méthode de l'entretien (Beaud S., 1996 ; Lahire B., 2005) : d'une part, aux pratiques de mobilité des adolescents dans sa dimension concrète (les déplacements), en prêtant attention à leur dimension spatiale, aux modes de transports utilisés, aux activités dont elles sont porteuses ou encore à leur dimension d'autonomie; d'autre part un intérêt a été porté aux pratiques de sociabilités adolescentes, en l'occurrence aux activités et aux modes de regroupements des adolescents en compagnie de leurs pairs, ainsi qu'à leur dimension interactionnelle (Cf. chapitre 1).
- Deuxièmement, une grande attention a été portée au cours de ces entretiens aux différentes dimensions de la socialisation des adolescents, en les questionnant sur les trois institutions socialisatrices classiques que sont leur famille, l'école et leurs

---

<sup>110</sup> En particulier du côté des mères.

<sup>111</sup> En référence à la notion « d'héritage moral » de Gérard Mauger, dont il a souligné la diversité pour les jeunes des classes populaires (Mauger G., « Les héritages du pauvre », *Annales de la Recherche urbaine*, 1989)



pairs<sup>112</sup> (Thrasher F.M., 1927). Si un plus grand intérêt a été porté aux pairs lors des entretiens, notamment parce que de nombreux auteurs ont par ailleurs mis en évidence leur rôle grandissant dans la socialisation adolescente contemporaine (Galland O., *ibid* ; Pasquier D., 2005 ; Metton-Gayon C., 2009) et d'autre part que les adolescents abordaient d'eux-mêmes ce sujet avec nous, la place de la famille, notamment en ce qui concerne les stratégies éducatives parentales et les positions dans l'espace social résidentiel, ainsi que de l'école, en questionnant particulièrement les adolescents sur leurs carrières scolaires et sur les sociabilités entretenues sur la scène scolaire, n'ont pas été négligées. Au contraire, l'intérêt pour ces deux dimensions a permis de révéler qu'elles influençaient fortement les mobilités et processus de socialisation à cet âge et contribuaient ainsi à différencier les adolescents (Cf. chapitres 5 et 6).

- D'autre part, étant convaincu de l'existence de liens dynamiques entre socialisation et espaces (Authier J.Y., 2001), et précisément du rôle important du territoire dans la construction de soi adolescente (Kokoreff M., *ibid* ; Oppenheim N., 2011 ; Driss N., 2007), nous avons interrogé les adolescents sur les rapports, à la fois objectifs<sup>113</sup> et subjectifs, qu'ils entretiennent à trois types d'espaces pratiqués : d'une part le territoire résidentiel, et notamment leur rapport à l'espace social local, qui se révèle être particulier en contexte rural du fait des faibles densités résidentielles et des formes singulières de sociabilités qui y règnent, notamment l'interconnaissance ; les territoires urbains et plus largement les différents lieux pratiqués et situés en dehors du territoire de résidence, dans le rapport qui s'instaure chez les adolescents avec le monde urbain, selon la dialectique de la distance-proximité (et notamment leur rôle dans la formation des modes et styles de vie des adolescents) ; enfin l'espace domestique, et particulièrement leur chambre, quand on sait que cet espace représente bien souvent le premier espace de l'autonomisation des jeunes, notamment à la pré-adolescence (Glevarec H., *ibid* ), et d'autre part parce qu'une grande attention a été portée au passage du « domaine familial » au « domaine public » (Breviglieri

---

<sup>112</sup> Le terme de « rue » est fréquemment utilisé en sociologie urbaine pour désigner le rôle des pairs dans la socialisation, et particulièrement dans l'acquisition des normes et valeurs proprement juvéniles (Lepoutre D., *ibid.* ; Mohamed M., *ibid.* ; Kokoreff M., *ibid.*), mais ce terme ne nous semble pas applicable au milieu rural, entre autre du fait des faibles densités de population et des configurations particulières que prend l'espace public.

<sup>113</sup> Notamment au travers de récits de pratiques.

M., 2007) et à son rôle dans l'apprentissage de la mobilité et la construction de soi adolescente.

- Enfin, un dernier principe a consisté à développer une dimension biographique au cours des entretiens avec les adolescents, d'autant plus avec les adolescents les plus âgés<sup>114</sup>. Elle a été objectivée au travers des récits des adolescents sur l'évolution de leurs pratiques de mobilité, de leurs sociabilités (à la fois de leurs réseaux et des modes de sociabilités) et leurs rapports aux différents territoires en fonction de leur avancée en âge. Cette attention portée à la dimension biographique des adolescents procède d'une part de l'importance de la dimension temporelle développée dans la vision meadienne de la socialisation (Mead G.H., 2006), d'autant plus importante à l'adolescence qui est un âge scandé par de nombreux changements identitaires. Elle procède ensuite de la dimension d'individualisation propre à la socialisation, étant indissociable de la construction de l'identité des individus (Dubar C., 2002), qui nous a ainsi amené à nous intéresser aux « trajectoires » (Cf. chapitre 6) des adolescents rencontrés, ainsi qu'à leurs « sorties » de l'adolescence, selon des problématiques d' « entrée dans la vie adulte » (Van de Velde C., 2008).

En outre, durant les six derniers mois de l'enquête, ont été réalisés des entretiens avec certains parents d'adolescents enquêtés (n=6). Il s'est agi pour une part de parents que nous avons été amenés à fréquenter au cours de l'enquête ethnographique, en l'occurrence au sein du foyer rural (n=3), et qui de fait ont assez facilement accepté la démarche. D'autre part, afin d'éviter un biais lié à l'homogénéité sociale des parents qui fréquentaient le foyer rural<sup>115</sup>, nous avons choisi de solliciter une autre série de parents par l'intermédiaire de certains adolescents enquêtés (n=3), mais qu'il s'est avéré plus difficiles à convaincre<sup>116</sup>. Ces entretiens ont permis de compléter et d'approfondir les données issues des

---

<sup>114</sup> De fait, cette dimension n'a pu être fortement développée avec les adolescents les plus jeunes.

<sup>115</sup> En effet les familles membres du foyer rural et qui participaient à ses activités étaient majoritairement des familles « établies » (Elias N. et Scotson J.L., 1997) de Bresson, appartenant aux couches supérieures des classes populaires ou bien encore aux couches inférieures des classes moyennes.

<sup>116</sup> Pour exemple, un parent d'un des adolescents enquêtés, un ouvrier et qui apparaît marginalisé sur la scène locale, a refusé assez violemment notre sollicitation d'entretien.

entretiens réalisés avec les adolescents sur différents thèmes : d'abord concernant les stratégies éducatives adoptées par ces parents, tant sur le plan scolaire que sur le plan du contrôle des mobilités et de l'accès à l'espace public résidentiel des adolescents ; d'autre part, sur leurs trajectoires sociales et résidentielles, les propos des adolescents à ce sujet étant parfois flous ou contradictoires notamment chez les plus jeunes, ainsi que de leur position au sein de l'espace social résidentiel ; enfin sur le thème plus général de la vie publique locale et des sociabilités entretenues avec les autres familles sur la scène locale.

Enfin, tout au long de l'enquête de terrain, ont été réalisés des entretiens avec ce que l'on pourrait nommer des « figures locales » de Bresson, en l'occurrence des représentants d'institutions, politiques ou associatives, locales. De manière exhaustive, il s'est agi d'entretiens avec le maire de la commune, Mr Coismay et sa première adjointe, Mme Legrand pour ce qui est du conseil municipal, ensuite avec Mme Herblot, présidente de « l'Association de Sauvegarde de l'École de Bresson »<sup>117</sup>, Mr Dorin de « l'Association de Sauvegarde de Bresson et de son environnement »<sup>118</sup> et enfin Mme Olivier, présidente de « Vivre à Bresson »<sup>119</sup>, pour ce qui est des associations locales. Cette démarche relève en premier lieu tout simplement de notre curiosité d'enquêteur, notamment au début de notre enquête de terrain<sup>120</sup>, et d'un besoin de mieux connaître notre village d'étude. Elle fait ainsi partie de ce que Jean Pierre Olivier de Sardan a appelé le besoin « d'imprégnation » de l'ethnographe à son terrain d'enquête, qui nous a ainsi permis de nous « familiariser avec la culture locale » et d'en décoder d'autant mieux les logiques et les significations (Olivier de Sardan J.P., *ibid*). D'autre part, elle tient d'une volonté de ne pas « autonomiser » notre analyse des processus de socialisation des adolescents

---

<sup>117</sup> Il s'agit d'une association de parents, créée en 2008, qui entend lutter contre le risque à court ou moyen terme de fermeture d'une classe au sein de l'école primaire communale et qui, plus largement, organise des activités extra-scolaires dédiées aux enfants ainsi que des manifestations publiques (kermesse, sorties scolaires...).

<sup>118</sup> Il s'agit d'une association d'inspiration écologique et environnementale qui milite pour la protection du patrimoine bâti de la commune (notamment traditionnel et ancien) ainsi que de l'environnement naturel (forêts, rivières...) situé aux alentours de la commune.

<sup>119</sup> Il s'agit d'une association qui organise des activités (tarot, belotte, lotos, gym...) et manifestations publiques (repas des « anciens », vide grenier...) sur la scène résidentielle et majoritairement fréquentée par des retraités et des « anciens » résidents de Bresson.

<sup>120</sup> La plupart de ces entretiens ont été réalisés durant la première partie de notre enquête de terrain.

enquêtés, mais au contraire de les replacer dans leurs contextes de pertinence, en l'occurrence dans les « configurations socio-spatiales » (Elias N., *ibid*) dans lesquelles elles se déroulent. En effet, ces entretiens avec les « figures locales », du fait de leurs rôles social et symbolique sur la scène locale, et notamment de leur capacité à avoir un « discours sur le local »<sup>121</sup>, ont ainsi permis de mieux appréhender les caractéristiques sociales et résidentielles de Bresson, précisément à partir d'une connaissance des types de sociabilités entretenus par les ménages sur la scène locale, de leurs modalités de symbolisation de l'appartenance locale ou encore de l'objectivation des différenciations internes au groupe résidentiel et de leurs logiques (Cf. chapitre 3). Enfin, ces rencontres avec ces acteurs locaux ont tout simplement permis, dans la plupart des cas, de faire progresser le cheminement de notre enquête ethnographique. En effet, cela a particulièrement été le cas de la rencontre avec le Maire de la commune et sa 1<sup>ère</sup> adjointe qui a ainsi donné lieu à un travail de notre part sur les données de recensions municipales (Cf. sous-partie suivante). D'autre part, du fait du contexte rural et de l'interconnaissance, la rencontre avec ces figures locales nous est bien souvent apparue comme nécessaire pour poursuivre notre enquête de terrain, précisément parce que ces personnes nous ont bien souvent « ouvert des portes » et permis d'entrer dans de nouveaux cercles de sociabilités, et ainsi d'être progressivement situés et reconnus sur la scène locale, condition qui nous est apparue in fine nécessaire pour réaliser une ethnographie en milieu rural.

b) *L'observation participante.*

En parallèle de la méthode des entretiens ont été réalisées de nombreuses séquences d'observations participantes au cours de l'enquête ethnographique. Cette méthode, caractérisée par une présence personnelle et prolongée de l'enquêteur auprès du groupe qu'il étudie, permet d'objectiver à la fois des données d'interaction et des données d'observation (Olivier de Sardan, *ibid*). Elle a ainsi permis de produire de nouvelles données sur les mobilités et les processus de socialisation des

---

<sup>121</sup> Pour reprendre l'expression de Nicolas Renahy (Renahy N., 2004)

adolescents enquêtés, venant compléter et enrichir celles issues des entretiens, qui ont ainsi pris la forme concrète de carnets de terrain<sup>122</sup>

Tout d'abord, cela a consisté en de l'observation participante avec une partie des adolescents enquêtés<sup>123</sup> au cours d'activités culturelles organisées par l'association du foyer rural, durant près de deux ans. Précisément, il s'est agi d'un « atelier vidéo », qui a consisté en la réalisation de deux courts métrages par les adolescents, de l'imagination du scénario, en passant par le tournage des scènes jusqu'au montage du film. Cette activité s'est déroulée de manière hebdomadaire<sup>124</sup> au sein des locaux du foyer rural, d'octobre 2010 au mois de juillet 2012. Elle est née de la volonté des membres de l'association ainsi que des animateurs<sup>125</sup> avec qui nous avons travaillé, d'organiser une activité à but « *culturel et éducatif* » à destination des jeunes résidant dans la commune. A l'origine, ils s'agissaient d'activités culturelles informelles auxquelles participaient certains adolescents, autour de la musique et du théâtre<sup>126</sup>, puis l'idée est venue à tous de formaliser ces activités, par la mise en place d'un encadrement par des animateurs, en leur prévoyant un budget dans les comptes de l'association, ainsi qu'en leur dédiant une plage horaire spécifique. Etant alors bénévole au sein de l'association, et du fait du thème de notre enquête de terrain, nous avons naturellement été invités à participer à « l'Atelier vidéo » et notamment à l'encadrement des adolescents, ce qui nous a conféré un poste d'observateur privilégié. Plus précisément, ce rôle a consisté en une double fonction : d'une part en la surveillance des adolescents présents lors de ces activités<sup>127</sup>, d'autre part, d'un point de vue pédagogique, à aider et assister les jeunes dans la réalisation de leurs courts-métrages, en leur apportant nos connaissances pour la réalisation de ces projets.

---

<sup>122</sup> Pour chacune des séquences d'observation participante réalisées, il a été procédé à des prises de notes à posteriori afin d'en garder la trace et d'en constituer un corpus de données.

<sup>123</sup> La majorité des adolescents présents lors de ces activités culturelles ont été enquêtés et interrogés lors d'entretiens, à l'exception de deux d'entre eux qui ne résidaient pas à Bresson.

<sup>124</sup> La première année le samedi après-midi, la deuxième année le mercredi après-midi.

<sup>125</sup> En l'occurrence, il s'agit d'un animateur socio-culturel salarié et de deux animatrices qui se sont succédés et qui ont effectué leur « service civique » au sein du foyer rural.

<sup>126</sup> Deux activités culturelles qui en réalité correspondent aux formations professionnelles des trois animateurs avec qui nous avons travaillé.

<sup>127</sup> C'est-à-dire globalement à veiller à leurs respects des règles civiques durant ces séances, notamment du fait de la confiance accordée par les parents dans le foyer rural.

Durant ces deux années, les effectifs des adolescents qui ont participé à « l'atelier vidéo » ont été relativement constants, étant en moyenne de 8 à 10 jeunes par séance, même si leur nombre ont parfois fortement varié d'une semaine à l'autre. En réalité, l'activité a débuté autour d'un noyau dur de 4-5 adolescents en octobre 2010 et s'est progressivement élargi par le jeu des sociabilités adolescentes et de la publicité faite par les membres du foyer rural autour de cette activité, ayant même accueillie lors des derniers mois des adolescents étrangers à la commune<sup>128</sup>. On peut souligner deux grandes caractéristiques communes aux adolescents ayant participé à l'Atelier Vidéo : d'une part, le profil de ces adolescents a semblé être socialement situé, une grande majorité d'entre eux étant issu de familles « établies » de Bresson, appartenant ainsi pour la plupart aux fractions supérieures des classes populaires « rurales » ou encore aux classes moyennes d'origine urbaine de Bresson. Un élément d'explication de la surreprésentation de ce profil social réside dans la place qui est accordée aux activités culturelles encadrées dans les stratégies éducatives des familles issues des classes moyennes et « établies » (Kellerhals J. et Montandon C., 1991 ; Le Pape M.C., 2009). A cet effet, de nombreux parents d'adolescents qui participaient à l'Atelier Vidéo nous ont ainsi exprimé leur satisfaction de voir leurs enfants « *s'occuper au lieu de ne rien faire* » et ainsi de « *ne pas traîner dans la rue* »<sup>129</sup>. Deuxièmement, on a noté une large surreprésentation des plus jeunes et notamment des pré-adolescents au sein de cet « Atelier vidéo » et de fait une absence des adolescents les plus âgés, la plus jeune ayant 10 ans et le plus âgé 15 ans la dernière année. Cela s'explique par le processus que Joël Zaffran a mis en évidence, en l'occurrence le besoin de « subjectivation » inhérent à la fin de l'adolescence, qui se traduit par une volonté des adolescents de « se fonder en liberté par la maîtrise de leurs temps et de leurs activités », et ainsi par un rejet progressif des formes d'activités encadrées à cet âge (Zaffran J., 2010).

---

<sup>128</sup> En l'occurrence, un résidait à Noisy-sur-école, l'autre au Vaudoué, deux communes voisines de Bresson.

<sup>129</sup> Pour une analyse des rapports différenciés des jeunes à la rue, cf. Barreyre J.Y., Vulbeau A., « La jeunesse et la rue », 1994.

Néanmoins, malgré ces deux biais, ces séquences d'observations participantes en compagnie des adolescents nous ont permis de recueillir de nombreuses données sur leur mobilité et leur socialisation, de deux natures :

- Une première forme de données est issue des interactions « personnelles » que nous avons eues avec les adolescents lors de ces séances d'activités encadrées. Elles concernent en premier lieu tout simplement l'ensemble des questions, souvent précises et banales, que nous leur avons posé au cours de ces séances, dans l'intention de compléter les données obtenues lors des entretiens réalisés avec eux. Il s'agit, dans une autre mesure, des nombreuses discussions informelles que nous avons pu avoir avec eux durant ces séances, par exemple les confidences qui nous ont été faites par les adolescents ou encore l'ensemble des propos qu'ils ont pu tenir en ayant conscience de notre présence et du fait que nous pouvions potentiellement les réutiliser pour notre enquête, la plupart d'entre eux ayant en effet connaissance de notre rôle d'enquêteur et de la raison pour laquelle nous étions bénévole au foyer rural<sup>130</sup>. Si ces interactions ont pu paraître parfois trop triviales et donc « inexploitable » quant à notre enquête à leurs débuts, elles ont au final constitué un ensemble riche de données sur les processus de socialisation de ces adolescents, notamment quant à leurs sociabilités entretenues avec leurs pairs, leurs rapports à leurs familles, à l'institution scolaire ou encore à l'espace résidentiel, dès lors qu'elles ont été consignées et transformées en données. A titre d'exemple, les nombreux « ragots » et anecdotes à propos de la jeunesse locale qui nous ont été rapportés par les adolescents au cours de ces activités encadrées ont constitué des sources très intéressantes sur le rapport entretenu aux pairs sur la scène locale.
- D'autre part, un autre ensemble de données est issu des formes d'observations « pures »<sup>131</sup> que nous avons pu réaliser au cours de ces séances « d'atelier vidéo ». Il s'agit en l'occurrence de l'ensemble des interactions, souvent discursives, à la fois banales et quotidiennes qui ont eu lieu entre adolescents, et dont nous avons été témoins sans en être acteurs. L'observation et l'objectivation

---

<sup>130</sup> D'une part parce que des entretiens ont été réalisés avec la plupart d'entre eux, d'autre part parce que avec les animateurs, nous leur avons régulièrement évoqué et rappelé notre enquête et la raison de notre présence à Bresson et au foyer rural.

<sup>131</sup> Pour reprendre l'expression de Jean Pierre Olivier de Sardan (Olivier de Sardan J.P., *ibid.*)

de ces « morceaux de réels » (Goffman E., 2007) ont ainsi permis de recueillir de précieuses données sur la socialisation horizontale<sup>132</sup> des adolescents enquêtés. En effet, bien que se déroulant dans un cadre institutionnel et étant caractérisées par la co-présence d'adultes, ces interactions entre pairs ont été néanmoins pour nous révélatrices des normes et valeurs propres à la sphère communicationnelle des adolescents enquêtés, notamment au travers des formes du langage utilisées, des sujets de conversations couramment abordés ou encore des références culturelles énoncées. Elles ont d'autre part permis d'appréhender les logiques propres à l'espace social de la jeunesse locale<sup>133</sup> et ainsi de considérer la différenciation interne au groupe des adolescents sur la scène locale notamment au travers des processus de légitimation de certains adolescents ou bien de marginalisation d'autres.

De manière complémentaire, on peut ici évoquer les différentes formes d'observations participantes, cette fois-ci informelles mais néanmoins importantes, qui ont été réalisées avec une partie des adolescents enquêtés au sein de l'espace public résidentiel. Elles concernent les discussions que nous avons pu avoir régulièrement avec certains d'entre eux lorsque nous les croisons par exemple dans la rue, ainsi que les nombreuses parties de football improvisées auxquelles nous avons participé sur le terrain municipal durant ces deux ans et demi d'enquête. Comme pour l'observation réalisée au sein de « l'atelier vidéo », ces séquences ont concerné un profil d'adolescents bien particulier du fait qu'elles se sont déroulées « dehors », en l'occurrence majoritairement des garçons et parmi eux, ceux caractérisés par une forte « mobilité d'ancrage » et un stationnement dans l'espace public (Cf. chapitre 3). Bien que plus partielles et réalisées dans un cadre non institutionnalisé, ces observations ont tout de même été transformées en données et permis ainsi d'éviter un biais dans le profil des adolescents « observés », bien qu'on ait pu remédier à une sous-représentation du profil des adolescentes dans cette méthode de l'observation participante.

---

<sup>132</sup> C'est-à-dire de la socialisation entre pairs.

<sup>133</sup> Pour reprendre une expression de David Lepoutre (Lepoutre D, *ibid.*).



Enfin, une autre série de séquences d'observations participantes a été réalisée, cette fois-ci majoritairement avec des adultes, au sein de lieux de sociabilités et de l'espace public sur la scène résidentielle. Elles nous ont permis, par intermittence, de participer à la vie sociale locale de Bresson et ainsi de porter attention aux formes ordinaires de la sociabilité entretenues par les habitants. Elles ont en premier lieu consisté en de l'observation au sein du foyer rural, en participant de manière bénévole aux activités de l'association (organisation d'activités culturelles, de manifestations publiques ect...) dès que nous le pouvions, ce qui a constitué à de nombreuses reprises l'occasion de tenir des discussions informelles avec les membres et bénévoles de l'association, en majorité résidents de Bresson. Ils ont à cet égard, et tout au long de l'enquête, constitué des informateurs privilégiés quant aux différents aspects de la vie publique sur la scène locale. Ces séquences ont été complétées par des observations réalisées au sein du café du foyer rural<sup>134</sup>. Ce dernier constitue en effet une « place »<sup>135</sup> sur la scène locale, étant fréquenté par des habitants, parmi lesquels des jeunes, durant le week-end, et constituant aujourd'hui le dernier lieu public de sociabilités à Bresson. Elles ont en particulier permis d'observer des séquences de sociabilités ordinaires entre habitants ainsi que de tenir des discussions informelles avec certains d'entre eux. Enfin, de manière complémentaire, nos participations à de nombreuses reprises à des manifestations publiques locales, tels que les différents vides greniers<sup>136</sup>, une manifestation culturelle et agricole annuelle<sup>137</sup> ou encore un tournoi de foot organisé par le foyer rural<sup>138</sup> ont permis de consolider nos connaissances sur l'espace résidentiel et sur la dimension locale de la vie sociale des habitants, et ainsi de contextualiser d'autant mieux notre analyse de la socialisation des adolescents enquêtés.

---

<sup>134</sup> Le foyer rural dispose en effet d'un café-restaurant avec Licence IV, l'autorisant ainsi à la vente de boissons et de nourriture, et ouvert les week-ends uniquement.

<sup>135</sup> Pour reprendre la notion d'Erving Goffman.

<sup>136</sup> Il y en a en réalité deux vide-greniers chaque année à Bresson, l'un organisé par la municipalité au mois de Mai, l'autre par le foyer rural au mois de Septembre.

<sup>137</sup> Il s'agit précisément d'une fête, à l'origine agricole et célébrant la fin de la moisson des betteraves, culture agricole dominante à Bresson, qui consiste aujourd'hui en l'organisation de repas, de concerts et de jeux, et qui est organisée conjointement par trois associations de Bresson

<sup>138</sup> En réalité, il s'agit d'un des adolescents enquêtés qui chaque année, avec l'aide du foyer rural, organise un tournoi de foot sur le terrain de football municipal.

*c) Les données de recensions*

Enfin, en complément des deux méthodes de recueil des données principales, et afin de resituer l'enquête dans ses « contextes socio-historiques de pertinence » (Weber F., 1996), a été réalisé un travail sur des données de recension locales. Il s'est agi plus précisément d'un travail réalisé à partir des archives civiles municipales de Bresson, en l'occurrence les actes de mariage, de naissance et de décès ainsi que de comptes rendus de conseils municipaux, auxquelles nous avons eu accès par l'intermédiaire du Maire de la commune et de sa première adjointe, suite aux deux entretiens que nous avons pu réaliser avec eux. Bien que partielles, ces données ont permis de recueillir des informations riches à la fois sur la parenté<sup>139</sup> d'individus résidents de Bresson ainsi que sur leurs trajectoires sociales<sup>140</sup> et résidentielles<sup>141</sup>, sur un temps long<sup>142</sup>.

Ces données nous ont d'une part permis de nous intéresser aux lignées familiales de certains habitants de Bresson sur plusieurs générations, parmi lesquelles celles de nos adolescents enquêtés et de leurs familles. Elles ont à cet égard été l'occasion de relier notre analyse des mobilités et de la socialisation adolescente dans un temps présent à une problématique plus large, et à l'échelle des familles, de la mobilité géographique intergénérationnelle, notamment à partir de la dialectique de la sédentarité et de la migration sur un territoire local donné (Detang-Dessendre C. et alii, 2003). Elle a notamment permis de mettre en évidence les manières avec lesquelles les mobilités quotidiennes et la socialisation des adolescents s'inscrivent dans des « itinéraires familiaux » de migration ou d'enracinement (Rosental P.A., 1999), et ainsi de d'autant mieux comprendre

---

<sup>139</sup> Essentiellement sur les liens de filiation et d'alliance renseignés dans les actes de mariage, naissance et de décès, les liens de germanité étant que très peu présents dans ces données.

<sup>140</sup> A travers les professions et les diplômes des individus et de leurs parents consignés dans les actes de mariage et de naissance.

<sup>141</sup> Permises par la comparaison entre les communes de résidence des enfants et de celles des parents consignées dans les actes de mariage et de naissance.

<sup>142</sup> Il a été choisi, dans un souci d'accès aux données ainsi que dans un souci de pertinence dans l'analyse, de travailler sur les archives municipales à partir des années 1960 jusqu'à aujourd'hui.

comment une partie des adolescents de Bresson paraît être « socialisée et disposée à une migration » au sortir de l'adolescence tandis qu'une autre, à l'inverse, paraît être davantage « socialisée à une sédentarité » et disposée à un futur ancrage local (Cf. chapitre 6).

D'autre part, et en complément des données issues des différentes enquêtes du Recensement Général de la Population<sup>143</sup>, a pu être retracée l'histoire socio-démographique de Bresson des années 1960 à aujourd'hui, nous permettant ainsi d'appréhender une histoire objective du local<sup>144</sup>, compte tenu notamment des risques de réification nostalgique de l'histoire locale de la part des habitants interrogés, notamment de la part des plus « anciens ». Il a précisément permis de mettre en évidence l'évolution de la distribution socio-professionnelle de la commune avec le temps et la succession de différents profils de populations sur la scène résidentielle, dans le contexte d'une société post-paysanne, nous permettant de définir finement l'histoire démographique et sociale de Bresson ces dernières décennies (Cf. Chapitre 3). Cette démarche de contextualisation a permis de manière plus générale de d'autant mieux définir une « ruralité contemporaine » à partir d'une histoire du local et d'une prise en compte des caractéristiques sociales et résidentielles des individus, et ainsi de mieux saisir le sens que ce terme prend aujourd'hui.

---

<sup>143</sup> Les RGP de 1968, 1975, 1982, 1990, 1999 et 2007 combinées aux données du recensement agricole de l'AGRESTE.

<sup>144</sup> Qui s'oppose ainsi à une histoire subjective du local issue des représentations des habitants et que nous avons recueilli lors des entretiens réalisés avec certains adultes et lors des nombreuses discussions informelles que nous avons pu avoir sur la scène résidentielle.

## Chapitre 3. Bresson : le cadre résidentiel de socialisation des adolescents.

### A- Un village typique des « territoires ruraux périphériques ».

#### 1- *Éléments de cadrage géographiques et démographiques.*

Si la commune de Bresson a été choisie pour y effectuer notre enquête ethnographique, c'est qu'elle s'avère fortement caractéristique des territoires ruraux, et notamment des « campagnes rurales » franciliennes. Cela est d'abord le fait de sa situation géographique excentrée. On sait à la suite des travaux de Martine Berger que les communes rurales en Ile-de-France, région fortement urbanisée où l'on observe une progressive « rétractation du rural » depuis plusieurs décennies, sont majoritairement localisées dans les franges des départements de la Seine-et-Marne et de l'Essonne (Berger M., 2004). En effet, Bresson se trouve aux limites de la région Ile-de-France, à une distance d'environ 70 km de Paris, et à la frontière avec le Loiret, en l'occurrence au sein du Gâtinais francilien<sup>145</sup>, une région naturelle au sud-ouest de la Seine-et-Marne. Plus précisément, la commune est située entre les bourgs de Milly-la-Forêt (91)<sup>146</sup>, de Malesherbes (45)<sup>147</sup> et de La Chapelle-la-Reine (77)<sup>148</sup>, et est encore en 2006 l'une des rares communes rurales franciliennes à être située en dehors de l'aire urbaine de Paris (I.N.S.E.E., 2006). En 2010, elle est intégrée à l'aire urbaine parisienne dont les limites sont étendues au-delà des frontières du sud-ouest de la Seine-et-Marne et appartient dorénavant à la « troisième couronne périurbaine » francilienne (I.N.S.E.E., 2010). De plus, à une échelle plus fine, Bresson apparaît comme une commune relativement « isolée »,

<sup>145</sup> Le Gâtinais est une région naturelle qui s'étend sur plusieurs régions administratives et dont la partie francilienne correspond au sud-ouest de la Seine-et-Marne.

<sup>146</sup> Milly-la-Forêt est une commune urbaine située dans le département de l'Essonne comptant environ 4700 habitants (RGP 2010).

<sup>147</sup> Malesherbes est une commune urbaine située dans le département du Loiret comptant environ 6200 habitants (RGP 2010).

<sup>148</sup> La Chapelle-la-Reine est une petite commune urbaine située dans le département de la Seine-et-Marne et comptant environ 2700 habitants.

étant éloignée d'une dizaine de kilomètres de ses trois bourgs voisins (Milly-la Forêt, Malesherbes et La Chapelle-la-Reine) et entourée de cinq communes rurales, comptant entre 1 000 et 1 500 habitants, ainsi que de deux hameaux comptant moins de 100 habitants chacun, dont un est situé à environ 1,5 kilomètres de la commune. Elle est ainsi localisée dans l'un des cantons, celui de La Chapelle-la-Reine, les moins densément peuplés de la Seine-et-Marne (53 habitants/ km<sup>2</sup>). Enfin, pour ce qui est de ses axes de transports, Bresson est situé à une quinzaine de kilomètres de deux « entrées/sorties » de l'autoroute A6, et à une dizaine de kilomètres d'une station du R.E.R. D<sup>149</sup>. Néanmoins, comme une majorité de communes rurales, elle ne bénéficie pas de desserte de transports en commun sur son territoire, en dehors du système de bus scolaire départemental, exclusivement utilisé par les collégiens et lycéens de la commune et qui dessert Fontainebleau et La Chapelle la Reine.

D'autre part, le caractère « rural » de Bresson tient à sa « petite » taille ainsi qu'à son ancrage social populaire. La commune compte en effet, en 2009, 396 habitants sur son territoire, ce qui correspond à une densité de 29 habitants au km<sup>2</sup><sup>150</sup>. On sait précisément que c'est de préférence dans les villages de « petite » taille et les moins densément peuplés des franges de la Seine-et-Marne et de l'Essonne que persiste encore une empreinte rurale en Ile-de-France (Berger M., *ibid*). On note ainsi à Bresson une présence encore significative d'agriculteurs, autour de la culture de céréales et de la betterave, ainsi que des artisans dans la population communale. En effet, en 2010, la commune compte encore 29 actifs agriculteurs résidents, représentant ainsi environ 7% de la population active locale, même si ce taux reste légèrement inférieur à la moyenne nationale de « l'espace à dominante rurale » (8%), ainsi que la présence d'une coopérative agricole. Les proportions sont quasi identiques concernant les artisans puisqu'en 2009, on en dénombre 24<sup>151</sup> sur le territoire communal, essentiellement dans le secteur du bâtiment (dont plusieurs maçons et électriciens ou encore un charpentier) et les métiers traditionnels (notamment deux menuisiers, un ébéniste et un tailleur de

<sup>149</sup> En l'occurrence la branche D4, située en zone 5. Par ailleurs, seulement 16 trains par jours desservent cette station en semaine.

<sup>150</sup> Source : Recensement Général de la Population de 2009.

<sup>151</sup> Source : R.G.P. de 2009.

Pierre). Ces deux catégories traditionnelles du rural constituent ainsi avec les trois autres catégories populaires que sont les ouvriers (25%), les employés (20%) et les retraités<sup>152</sup> (18%) la grande majorité de la population communale (Cf. Tableau 3)<sup>153</sup>. La commune est ainsi à l'image des territoires ruraux contemporains, marqués en premier lieu par un fort ancrage populaire et une surreprésentation des retraités dans leur démographie (Detang-Dessendre C. et Pigué V., 2003 ; Mischi N. et Renahy N., 2008 ; Guilluy C., Noyé C., 2006), particulièrement pour ceux situés en Ile-de-France (Berger M., *ibid*).

Néanmoins, du fait de sa proximité avec l'agglomération parisienne, la commune présente des caractéristiques particulières en comparaison de l'ensemble des territoires ruraux français. Bresson a ainsi connu, à l'instar des communes appartenant aux « territoires ruraux périphériques », une forte croissance démographique ces deux dernières décennies (Bessy-Pietri P. et alii., 2000). Si elle a bien été marquée, comme l'ensemble des communes rurales par une décroissance de sa population au cours des années 1960 et 1970, liée au processus de « dépaysement » (Bourdieu P., 2002 ; Champagne P., 2002), passant ainsi d'environ 350 à 290 habitants entre 1968 à 1982 (soit un taux de croissance annuel moyen de -1,3% sur cette période), elle a connu depuis 1982 une inversion de sa dynamique démographique en enregistrant une forte croissance de sa population, passant ainsi d'environ 290 habitants au début des années 1980 à plus de 390 habitants en 2007 (soit un taux de croissance moyen annuel de +1,4% entre 1982 et 2007), avec un léger ralentissement à partir des années 2000 (+0,5% entre 1999 et 2007) (Cf. Tableaux 1 et 2)<sup>154</sup>.

De même, comme la plupart des « communes rurales périphériques », Bresson présente une dynamique migratoire fortement positive ces dernières années, notamment au cours des années 1990, avec un taux de croissance annuel de

---

<sup>152</sup> La catégorie des « retraités » peut être sans problèmes classée dans la catégorie des « classes populaires » en milieu rural du fait de la surreprésentation des retraités d'origine agricole. A Bresson, cela est particulièrement le cas du fait de la forte spécialisation agricole de la commune il y a encore quelques décennies. On note, à part les retraités d'origine agricole, la présence dans la commune de retraités d'origine ouvrière ainsi qu'employée.

<sup>153</sup> Source : R.G.P. de 2009.

<sup>154</sup> Sources : R.G.P. de 1968, 1975, 1982, 1990, 1999 et 2007.

+0,72% entre 1990 et 1999 (R.G.P. 1990 et 1999), largement supérieur à celui de l'ensemble des communes appartenant à « l'espace à dominante rurale » (+0,42%) sur la même période et plus encore à celui des communes se situant dans le « rural isolé » (+0,28%)<sup>155</sup> (Cf. Tableau 2) (Bessy-Pietry et alii, *ibid*). Cette proximité avec le centre de l'agglomération et ce solde migratoire positif se traduisent notamment par une légère surreprésentation des ménages issus des classes moyennes, puisque les catégories de « Cadres » et de « Professions Intermédiaires », représentent à elles deux 23% de la population communale en 1999<sup>156157</sup> contre 21% pour la moyenne des communes françaises appartenant à « l'espace à dominante rurale »<sup>158</sup>. De la même manière, on observe une surreprésentation des « individus ayant moins de 20 ans », habituellement sous-représentés dans les communes rurales (Detang-Dessendre C. et Piguet V., *ibid*), constituant 26% de la population communale en 1999<sup>159</sup>, comparés aux 24% de la moyenne de « l'espace à dominante rurale »<sup>160</sup>. Au final, au regard de son profil socio-démographique, Bresson apparaît d'une part comme une commune représentative de l'ensemble des territoires ruraux français, en raison notamment de son fort ancrage populaire et de la persistance de catégories « traditionnelles » dans sa population. D'autre part, sa forte dynamique démographique et son solde migratoire positif au courant des dernières décennies l'apparentent également aux « territoires ruraux périphériques », et notamment franciliens. De manière complémentaire, une analyse des trajectoires sociales et résidentielles des habitants, notamment d'un point de vue historique, permettra par la suite d'approcher plus finement les processus de « rajeunissement » et de recomposition sociale de la population qu'a connu la commune depuis quelques décennies (Cf. sous-parties B et C).

<sup>155</sup> Bessy-Pietry P. et alii, « Recensement de la population 1999. Evolutions contrastées du rural », Insee Première, n°726, 2000.

<sup>156</sup> Cette date a été choisie dans un souci d'accès aux données et de comparaison.

<sup>157</sup> Source : R.G.P. 1999.

<sup>158</sup> Detang-Dessendre C. et Piguet V., « Les ruraux en 1999. Qui sont-ils et d'où viennent-ils ? », Inra Sciences sociales, 2003.

<sup>159</sup> Source : Recensement Général de la Population de 1999.

<sup>160</sup> Detang-Dessendre C. et Piguet V., *ibid*.

**Tableau 1 : Evolution du nombre d'habitants à Bresson de 1968 à 2007.**

Années	1968	1975	1982	1990	1999	2007
Nombres d'habitants	353	302	292	334	378	396

Source : I.N.S.E.E., RGP de 1968 à 2007.

**Tableau 2 : Evolution de la population et du solde migratoire à Bresson de 1968 à 2007 (en taux de variations annuels).**

Périodes	1968-1975	1975-1982	1982-1990	1990-1999	1999-2007
Taux de variation annuelle	- 2,1%	-0,5%	+1,8%	+1,5%	+0,5%
Taux de variation annuelle dû au solde migratoire	-2,5%	+0,2%	+0,8%	+0,7%	+0,1%

Source : I.N.S.E.E., RGP de 1968 à 2007.

**Tableau 3 : Répartition de la population de Bresson, âgée de 15 ans et plus, en fonction des Catégories Socio-Professionnelles en 2009.**

Catégories Socio-Professionnelles	Agri-culteurs	Artisans et Comms.	Cadres et Profs. Sups.	Professions Intermeds.	Employés	Ouvriers	Retraités
% de la population communale	7%	6%	7%	17%	20%	25%	18%

Source : I.N.S.E.E., Recensement Général de la Population 2009.



## 2- Les propriétés physiques du cadre résidentiel : un village « d'openfield ».

Si la nature du territoire de résidence (urbain/périurbain/rural) ou encore la position dans l'agglomération (centre-ville/ cités/ banlieues pavillonnaires) ont souvent été avancées pour expliquer les différences dans les pratiques de mobilité ou encore de sociabilités des jeunes, à l'inverse, peu d'études ont prêté attention, dans une approche localisée, au rôle pourtant central que peut jouer la configuration particulière du territoire de résidence, sinon les études récentes de David Lepoutre (Lepoutre D., 2001) et de Marwan Mohamed (Mohamed M., 2011). Ainsi, partant du postulat que les propriétés physiques du territoire de résidence ont une influence dans les processus de socialisation des adolescents, et plus encore dans leurs mobilités, il paraît important ici, dans une perspective écologique<sup>161</sup>, de porter attention à la configuration résidentielle spécifique de Bresson et ainsi de décrire le plus finement possible ses caractéristiques spatiales et d'habitat.

Bresson se caractérise ainsi principalement par un habitat groupé et par une disposition « en étoile »<sup>162</sup>, liés à la configuration du paysage agraire environnant en openfield<sup>163</sup>. Le village s'organise en effet autour d'une rue centrale (la « rue de la mairie ») et de six autres rues adjacentes autours desquelles le tissu résidentiel s'est développé. Il est par ailleurs entouré de « champs ouverts », liés à la spécialisation des agriculteurs locaux dans la culture de céréales, d'un bosquet, ainsi que de trois fermes isolées<sup>164</sup>, situées sur le territoire communal, donc relativement peu distantes du reste du bâti<sup>165</sup> (Cf. croquis de Bresson):

---

<sup>161</sup> En référence notamment à la tradition de l'Ecole de Chicago, ainsi qu'aux travaux de F.M. Thrasher (Thrasher F., *ibid*) ou plus récemment encore à ceux de M. Kokoreff (Kokoreff M. *ibid*)

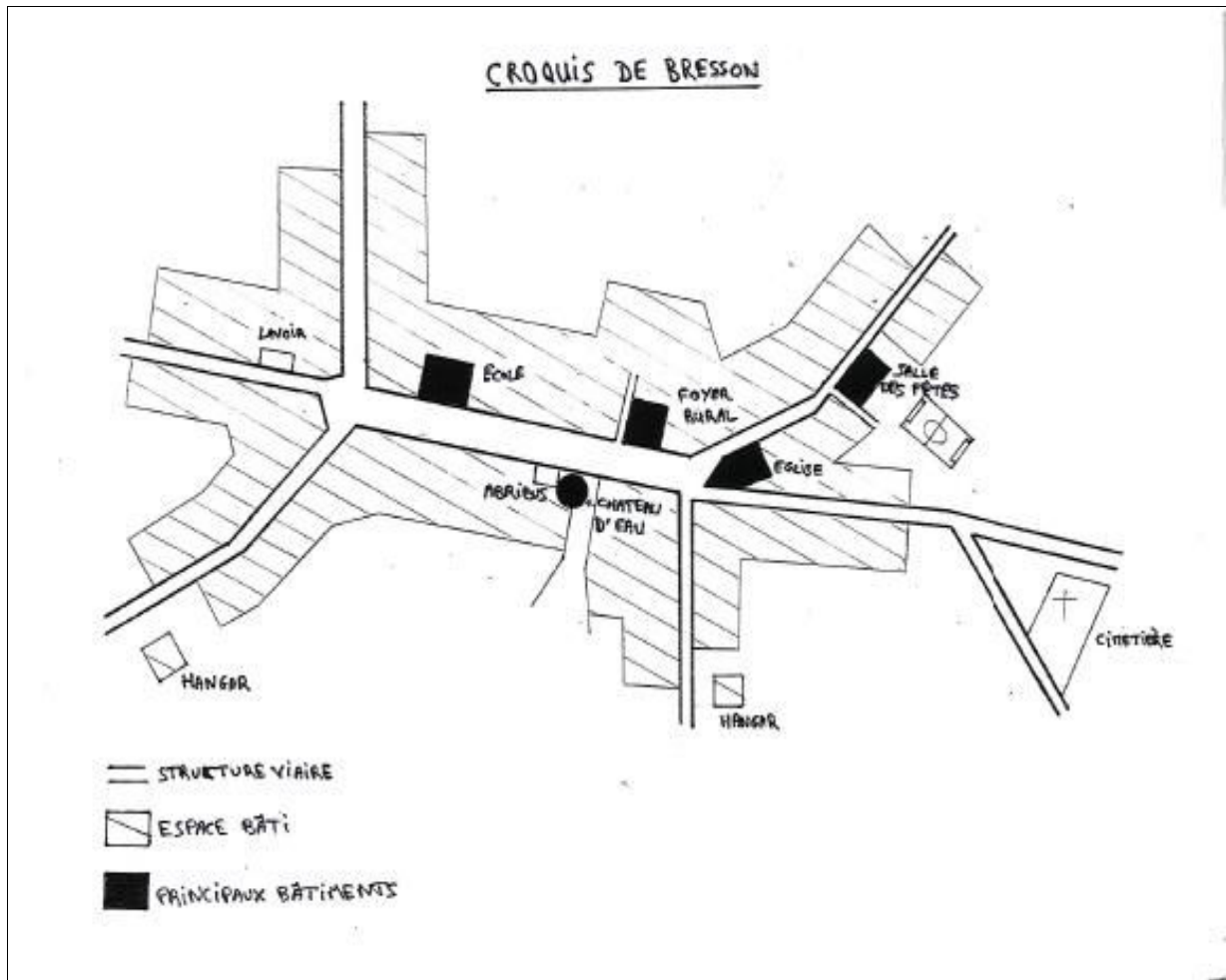
<sup>162</sup> Le village « en étoile » peut être considéré comme une forme dérivée du « village-rue ».

<sup>163</sup> L'openfield est un paysage agraire caractérisé par la présence de champs ouverts, une absence de clôtures, un parcellaire fragmenté et linéaire, ainsi que par un habitat groupé.

<sup>164</sup> Qui n'apparaissent pas sur le croquis.

<sup>165</sup> Mais qui n'apparaissent cependant pas sur le croquis (Cf. croquis).

**Figure 1: Croquis représentant la configuration résidentielle de Bresson.**



Réalisation: Devaux J. et Simon G.

Le bâti y est majoritairement caractérisé par un habitat qu'on peut qualifier de « traditionnel rural » en raison notamment de la présence nombreuse d'anciennes fermes. Les visites que nous avons pu effectuer dans certaines des maisons au cours de notre enquête, complétées par les descriptions qu'ont pu en faire certains des adolescents et adultes rencontrés, permettent de mettre en évidence le fait qu'il s'agit ici majoritairement de « maisons composées », c'est-à-dire de maisons organisées en plusieurs bâtiments spécifiques, parfois séparés (la « maison » ou le bâtiment principal, le garage, l'atelier, voire une chambre à l'écart dans certains cas), et autour d'une cour intérieure. Néanmoins, il apparaît qu'une partie de cet habitat « traditionnel rural », dont la construction est plus récente, et donc en situation un peu plus excentrée dans le village, concerne à l'inverse des « maisons-bloc », c'est-à-

dire des résidences composées d'un seul bâtiment et disposant ainsi le plus souvent d'un jardin à l'arrière. Enfin, ces dernières décennies ont été construits aux extrémités de la commune plusieurs pavillons ainsi qu'un petit lotissement situé à proximité de la salle des fêtes municipale (Cf. croquis de Bresson), qui tranchent fortement avec le reste du bâti traditionnel. Ces constructions plus récentes se démarquent du reste par la nature de leur bâti et par le fait qu'elles disposent le plus souvent de clôtures et de jardins à l'inverse des autres résidences de la commune. Elles se différencient aussi par leur disposition vis-à-vis de la structure viaire de la commune, étant dans la majorité des cas « non-alignées » sur la rue, contrairement aux maisons « traditionnelles rurales », voire pour certaines apparaissent en quelque sorte détachées de la structure viaire, notamment parmi les plus excentrées. Plus précisément, la consultation des derniers cadastres de la communes (1949, 1967, 1986)<sup>166</sup> a permis de dater approximativement l'apparition de ces différents types de constructions : les maisons traditionnelles « composées » sont en effet quasi-exclusives dans la commune en 1949, les maisons traditionnelles « en bloc » n'apparaissant qu'à partir des années 1960, alors que les premiers pavillons ne semblent être construits qu'au début des années 1980 sur le territoire communal et constituent désormais l'essentiel des nouvelles constructions de logement dans la commune.

L'espace public résidentiel, du fait de l'habitat groupé et de la disposition des bâtiments, se caractérise ainsi par une grande visibilité de l'espace de la « rue », en particulier dans la partie centrale du village, ce qui participe à renforcer d'autant plus les formes de contrôle résidentiel propres au contexte rural. L'existence d'un sentiment « *d'être vu de tous* » a ainsi été souligné par la plupart des adolescents lors des entretiens, ces derniers se sentant en quelque sorte « *surveillés* », ce qui en retour va en partie influencer leurs mobilités et leurs usages de l'espace public résidentiel, notamment pour les plus âgés (Cf. chapitre 5). A cet égard, nous avons pu par nous-mêmes constater au cours de l'enquête la réalité de ces formes de visibilité et de surveillance pour l'individu qui investit l'espace public résidentiel. Certains adultes, au moment où nous les rencontrions pour la première fois, nous ont

---

<sup>166</sup> Que nous avons pu effectuer au sein de la mairie de la commune en même temps que la consultation des archives municipales.

ainsi signifié avoir déjà constaté notre présence à maintes reprises au sein de la commune. Cette même remarque a pu provenir des adolescents lorsque ces derniers nous ont signifié nous avoir aperçu un jour précis au sein de l'espace public résidentiel. Cela a notamment été le cas lors de notre première rencontre avec Mme Legrand<sup>167</sup> :

---

**Extrait d'entretien avec Mme Legrand, le 26.02.2010 :**

- **Enquêteur** : *« Voilà je voulais vous rencontrer parce que je fais une étude sur Bresson, notamment auprès des jeunes et c'est Mr Coismay qui m'a dit que je pouvais venir vous voir pour parler de la commune avec vous. »*

- **Mme Legrand** : *« Oui, je vois qui vous êtes, je vous ai déjà vu plusieurs fois dans le village. Vous connaissez Pierrot, c'est ça ? Parce que ça fait plusieurs fois que je vous vois vous garer devant le foyer rural, j'habite en face, c'est pour ça. En fait, Je pensais que vous étiez un de ses animateurs vu que je vous voyais traîner avec des jeunes d'ici. »*

---

Toutefois, ce principe de visibilité devient moins prégnant dès lors qu'on se trouve dans les espaces plus excentrés et marginalisés de l'espace public, lorsque le bâti devient plus lâche.

L'espace public de Bresson peut ainsi être appréhendé à l'aune de l'opposition entre ses espaces centraux et ses espaces dissimulés/marginalisés. Les espaces centraux du village s'organisent essentiellement autour de la « rue de la mairie », espace central de l'espace résidentiel, où sont regroupés les principales institutions (la mairie, l'école primaire et le foyer rural) et l'unique commerce de la commune (la boucherie) (Cf. croquis). Il constitue ainsi le seul espace public investi de manière quotidienne par les habitants, notamment autour de l'école (au moment de la « sortie de l'école »), de la mairie (une institution fortement fréquentée et qui constitue à certains égards un lieu de sociabilité local (Cf. paragraphe suivant)), et du seul commerce, devant lesquels s'organisent quelques formes de sociabilités

---

<sup>167</sup> Qui est la première adjointe de la mairie.

informelles entre adultes, alors que l'espace public de Bresson nous ai apparu à de nombreux égards faire figure de « non-lieu », en l'occurrence un espace qui apparaît être « ni identitaire ni relationnel » mais plutôt relever d'un simple « espace de transit » (Augé M., 2002) (Cf. sous-partie C). Les intersections avec les autres rues offrent quelques autres points centraux, tels que la place de l'église ou le lavoir, qui participent à structurer l'espace public. A l'opposé, l'espace public « périphérique » se compose de deux types de lieux qui sont à l'inverse très peu investis, et qui paraissent parfois se confondre avec l'espace privé, tant la frontière entre « public » et « privé » est parfois floue en milieu rural<sup>168</sup>. Il s'agit d'une part des lieux « dissimulés », le plus souvent ouverts mais peu visibles pour l'observateur extérieur. Ils sont composés d'un terrain vague situé à l'arrière du château d'eau de la commune<sup>169</sup> (Cf. croquis) qui borde la rue principale, ainsi que des deux terrains de football<sup>170</sup> situés à l'arrière de la salle des fêtes communale, auxquels on peut par ajouter ici les quelques ruelles et impasses que compte le village (Cf. croquis) ; d'autre part, il s'agit des lieux « excentrés », et pour certains situés à l'écart de l'ensemble résidentiel, à l'image du cimetière de la commune ou des hangars agricoles (Cf. croquis), plus marginaux mais qui constituent toutefois des lieux publics, à l'instar des espaces « dissimulés, en ce sens qu'ils peuvent parfois être investis par des habitants et notamment par des adolescents (Cf. chapitre 5).

---

<sup>168</sup> C'est ce que nous avons pu constater avec l'exemple du terrain situé à l'arrière de la salle des fêtes communales que les adolescents investissent assez régulièrement (Cf. chapitre 5). Situé à proximité d'un jardin d'une résidence qui n'est pas clôturé et dont les limites ne sont pas clairement visibles, il a ainsi donné lieu à de nombreuses reprises à des « embrouilles » avec son propriétaire estimant que les jeunes « empiétaient » sur sa propriété.

<sup>169</sup> Qui est notamment utilisé lors d'un des vide-greniers de la commune.

<sup>170</sup> En réalité, il y a un terrain de foot « en herbe », anciennement aménagé, à côté duquel a été construit en 2009 à l'initiative de la mairie un « terrain multisport » en synthétique et de plus petite taille.

## **B- Une « histoire » de Bresson : du village caractéristique des sociétés paysannes au village « recomposé ».**

Un travail combiné sur les archives civiles municipales (actes de mariages, de naissance et de décès) (Cf. chapitre 2), sur les données des différents recensements de la population à l'échelle communale<sup>171</sup> ainsi que des entretiens et des discussions informelles tenues avec d'« anciens » habitants de Bresson (Cf. chapitre 2), a permis de retracer l'évolution socio-démographique de la commune depuis la fin des années 1950 jusqu'à aujourd'hui<sup>172</sup> et ainsi de proposer une « histoire » de la commune. Ce travail répond en réalité à un double objectif initial<sup>173</sup> : d'une part, contribuer à décrire le plus finement possible, et notamment d'un point de vue historique ici, la « configuration socio-résidentielle » (Elias N. *ibid*) dans laquelle les adolescents rencontrés se socialisent au quotidien ; d'autre part, décrire empiriquement et à partir d'une approche localisée le « rural » contemporain, en analysant les transformations socio-démographiques qu'a connu un territoire particulier depuis la « fin des sociétés paysannes » jusqu'à aujourd'hui<sup>174</sup>, nous permettant par la suite de fournir une description d'autant plus détaillée de sa sociographie contemporaine (Cf. sous-partie C). Ainsi, trois périodes successives ont pu être identifiées :

---

<sup>171</sup> Recensements Généraux de la Population (Insee : 1968, 1975, 1982, 1990, 1999 et 2007) et Recensements agricoles (Agreste : 1970, 1979, 1988, 2000, 2010)

<sup>172</sup> Bien que partielles et subjectives (entretiens et discussions informelles), ces données ont permis de retracer les grandes lignes des évolutions socio-démographiques de la commune à partir des caractéristiques sociales et familiales (âge, profession, parenté) des individus.

<sup>173</sup> Ce travail a par ailleurs donné lieu à un article dans le journal local édité par le foyer rural et qui a permis par la suite de nombreux échanges informels avec des habitants.

<sup>174</sup> En effet, si les configurations socio-résidentielles des « collectivités » caractéristiques des sociétés paysannes ont bien été décrites par la sociologie rurale (Mendras H., 1971 ; Jollivet M., 1974) et secondairement par l'Ethnologie de la France (Pingaud M., *ibid* ; Zonabend F., *ibid*) dans les années 1950-1960, peu de travaux se sont intéressés à celles de la période post-paysanne jusqu'à aujourd'hui, sinon ceux de Patrick Champagne (Champagne P., 2002) et de Michel Bozon et Anne-Marie Thiesse (Bozon M. et Thiesse A.M., *ibid*) qui les ont décrit assez finement.

### 1- Un village encore typique des sociétés paysannes (1955-1965).

Si nous avons choisi de commencer à travailler sur les archives municipales à partir de la fin des années 1950, c'est que cette période correspond au processus daté et largement décrit par la sociologie rurale, en l'occurrence à la « fin des sociétés paysannes » (Mendras H., 1967 ; Duby G et Wallon A., 1992 ; Bourdieu P., *ibid* ; Champagne P., *ibid*). Ainsi, l'analyse des données issues des archives civiles municipales permet de mettre en évidence le fait qu'à cette époque, Bresson constitue un village qui peut être qualifié de « typique » des sociétés paysannes. Il est en effet majoritairement composé de populations d'origine agricole, avec une opposition forte entre d'un côté les « *propriétaires/exploitants agricoles* », encore nombreux à cette époque, et de l'autre les « *ouvriers/journaliers agricoles* ». Les entretiens et discussions informelles menés avec des « anciens »<sup>175</sup> de la commune ont notamment permis de mettre en évidence le fait que les ouvriers et journaliers agricoles composaient alors la majorité de la population communale. Cette population d'ouvriers et de journaliers agricoles se remarquaient par un mode de sociabilité particulier, matérialisé par la fréquentation des quatre cafés<sup>176</sup> encore existants à cette époque dans la commune.

La démographie communale est d'autre part caractérisée par la présence de nombreux artisans traditionnels (« *bourelliers* », « *menuisiers* », « *cordonnier* »...), de commerçants (« *boulangers* », « *épiciers* », « *charcutier* »...) ainsi que de populations formant l'encadrement traditionnel des populations paysannes, la plupart du temps fonctionnaires et d'origine urbaine (« *instituteurs* », « *médecin* »...). Néanmoins, les prémices des futures transformations socio-démographiques et du processus de « dépayssannisation » se remarquent dès cette période d'une part par la présence dans la population communale des premiers employés (« *secrétaires* »,

---

<sup>175</sup> Notamment avec le Maire de la commune, Monsieur Coismay, sa première adjointe, Mme Legrand, Pierrot Beltante, le président du foyer rural et Roger Baffoy un agriculteur retraité de la commune.

<sup>176</sup> Outre le café tenu par les parents de Pierrot Beltante, actuel café du foyer rural qui existe encore aujourd'hui (Cf. chapitre 2), il existait à cette époque trois autres cafés dans la commune, qui ont progressivement fermé au cours des années 1970 et 1980.

« vendeuses »...) et ouvriers non agricoles (« *monteur électricien* », « *ouvrier mécanicien* »...), d'autre part, par une augmentation progressive du niveau scolaire et du niveau de diplôme des jeunes issus des familles agricoles<sup>177</sup>, et de surcroît, par un mécanisme bien mis en évidence par Pierre Bourdieu (Bourdieu P., *ibid*), en l'occurrence le nombre déjà significatif de migrations de jeunes femmes en dehors de l'espace local, par l'intermédiaire du mariage<sup>178</sup> et/ou pour aller « travailler en ville »<sup>179</sup>.

## *2- Dévitalisation démographique et prolétarisation de la commune (1965-1980).*

Les données issues des recensements de la population à l'échelle communale, par ailleurs confirmées par les propos tenus par les habitants rencontrés et interrogés, montrent que la fin des années 1960 et les années 1970 constituent une période de forte dévitalisation démographique pour la commune, la population passant ainsi de 353 habitants en 1968 à environ 290 habitants au début des années 1980 (Cf. Tableau 1). Elle s'explique notamment par un solde migratoire fortement négatif pour cette période (avec par exemple un taux de variation annuel dû au solde migratoire de -2,5% entre 1968 et 1975) (Cf. Tableau 2) qui traduit les nombreuses migrations d'individus durant cette période, notamment de ceux issus du monde agricole. En effet, le processus de « dépaysement » se marque durant ces années à Bresson par une forte réduction du nombre d'exploitations agricoles (ce nombre passe en effet de 31 exploitations agricoles en 1970 à 24 en 1979<sup>180</sup>), liée à la mécanisation et à la spécialisation des exploitations<sup>181</sup>, et donc par la disparition progressive de la population spécifique des « *ouvriers* » et « *journaliers agricoles* » dans la commune, puisqu'on peut noter leur absence dans les actes civils municipaux dès le milieu des années 1970.

<sup>177</sup> Ce qui se voit notamment dans les actes de mariage.

<sup>178</sup> Le mariage avec des hommes d'origine non-agricole.

<sup>179</sup> Marquant par là même la plupart du temps une trajectoire d'ascension sociale.

<sup>180</sup> Sources : Recensements Agricoles de 1970 et 1979, Agreste.

<sup>181</sup> Notamment dans la culture de céréales et la culture de betteraves.



Parallèlement, Bresson connaît durant cette période un processus de prolétarianisation, en particulier à la fin des années 1970, marqué par la présence de plus en plus importante d'ouvriers, notamment d'ouvriers de l'industrie (« *ouvriers d'usines* », « *ouvriers mécaniciens* », « *ouvriers perforateurs* »...), et de ménages d'origine populaire dans la commune. Cela tient en premier lieu, en dépit d'un solde migratoire négatif, à l'installation de quelques ménages ouvriers à Bresson, bien souvent d'origine rurale, et aussi pour certains d'origine étrangère (portugaise, espagnole et maghrébine essentiellement). Ce processus de prolétarianisation procède de manière ambivalente des mouvements de mobilité sociale intergénérationnelle qu'ont connu les enfants issus de famille locales anciennement agricoles. Les actes de mariage ont ainsi permis de mettre en évidence le fait que nombre de fils et filles d'ouvriers et journaliers agricoles de la commune sont ainsi devenus ouvriers<sup>182</sup> ou employés<sup>183</sup>, tout en se sédentarisant à Bresson. Cette première forme de diversification socio-professionnelle s'amplifie enfin durant ces années avec l'arrivée de quelques « Cadres » et « Professions supérieures » (notamment d'un « *ingénieur d'E.D.F* », d'un « *pilote professionnel d'aviation* » ou encore d'un « *dessinateur industriel* »), qui restent cependant largement minoritaires, et avec l'accroissement des résidences secondaires dans la commune<sup>184</sup>.

### *3- Revitalisation et diversification sociale de la commune (1980- 2010).*

Bresson connaît au début des années 1980 un profond renversement démographique et une progressive revitalisation de sa population, qui se poursuit encore au cours des années 2000, la population communale passant en effet d'environ 290 habitants en 1982 à plus de 390 habitants en 2007<sup>185</sup> (Cf. Tableau 1). Cet accroissement se traduit de manière complémentaire par la forte augmentation de la construction du nombre de logements dans la commune, puisque durant cette

---

<sup>182</sup> En majorité des hommes.

<sup>183</sup> En majorité des femmes.

<sup>184</sup> Elles étaient au nombre de 8 en 1968 dans la commune, passant à 17 en 1975 et à 23 en 1982. Elles ne sont plus que 15 en 2007 (Insee : R.G.P. 1968, 1975, 1982 et 2007)

<sup>185</sup> Sources : R.G.P. de 1982, 1990, 1999, 2007 (Insee).

période leur nombre va passer de 157 en 1982 à 179 en 2009 (Source Insee: R.G.P. de 1982 et de 2009)<sup>186</sup>. Cela s'est en particulier manifesté par l'apparition d'un type d'habitat pavillonnaire, jusque que là absent du tissu résidentiel, et qui symbolise une certaine forme de rurbanisation.

Ce regain démographique s'explique principalement par un solde migratoire positif (étant de +0,8% au cours des années 1980 et de +0,7% au cours des années 1990 (Cf. Tableau 2)) et à l'arrivée massive de populations extra-communales durant cette période, majoritairement « jeunes », qui vont contribuer à accroître l'hétérogénéité sociale de la population communale. Cette diversification socio-professionnelle est d'abord liée à l'installation à partir des années 1980 de ménages appartenant aux classes moyennes et plus rarement aux classes supérieures (avec quelques « cadres » notamment) dans la commune. La plupart de ces ménages s'avèrent ainsi être de « jeunes » couples avec enfants (la population des 25-40 ans étant la mieux représentée) et d'origine urbaine, provenant notamment du centre de l'agglomération parisienne, bien qu'une partie provienne aussi d'autres régions, souvent limitrophes (Centre et Bourgogne notamment). Néanmoins, si ces fractions urbaines appartenant aux classes moyennes représentent une part croissante dans la population communale et participent d'une rurbanisation, la majorité des installations dans la commune durant cette période concerne des ménages, là aussi le plus souvent « jeunes » et avec enfants, appartenant aux classes populaires et notamment d'origine ouvrière. Ces arrivées de populations extra-communales issues des classes populaires, par conséquent, bouleversent faiblement la structure socio-démographique de la commune, d'autant que la majorité d'entre eux s'avère être d'origine rurale ou périurbaine. Elles participent, en revanche, à un « rajeunissement » évident de la population communale. L'étude de leurs trajectoires résidentielles permet notamment de mettre en évidence la prépondérance des « micro-mobilités » résidentielles chez ces ménages et le fait que la majorité provient d'un territoire local large<sup>187</sup>. Enfin, il est intéressant de noter qu'une minorité de ces ménages issus des

<sup>186</sup> Source : RGP de 1982 et de 2009 (Insee). Cela comprend l'ensemble des logements c'est-à-dire les résidences principales, les résidences secondaires ainsi que logements vacants.

<sup>187</sup> Un territoire local large qu'on peut définir comme comprenant le Sud Ouest de la Seine-et-Marne, le Nord-Est du Loiret ainsi que le Sud-Est de l'Essonne.

classes populaires récemment installés est quant à elle d'origine urbaine et concerne des profils « marginalisés » ainsi que des anciens résidents de « banlieues urbaines » défavorisées à la recherche d'un cadre de vie plus agréable.

Enfin, ces trois dernières décennies marquent pour Bresson l'accentuation du processus de désertification fonctionnelle puisqu'on peut constater la disparition de la quasi-totalité des commerces et lieux de sociabilités publics au sein de la commune. En effet, les années 1980 ont marqué la disparition des derniers commerces traditionnels de la commune (une épicerie, une boulangerie, un garage automobile)<sup>188</sup>, ne subsistant aujourd'hui qu'un seul commerce, en l'occurrence une boucherie, ainsi que des derniers lieux de sociabilités publiques que constituent les cafés, et qui ont un rôle particulièrement central en milieu rural. Cette désertification fonctionnelle touche aussi ces dernières années les services publics avec le risque de fermeture à long terme de l'école primaire communale<sup>189</sup>, du fait d'une baisse continue des effectifs des enfants scolarisés depuis quelques années. Toutefois, la commune a vu l'installation, à partir de la fin des années 1990, de nouveaux commerces et services orientés vers le tourisme et les loisirs (avec une auberge installée en 2006, un gîte rural en 2008, une ferme qui s'est mise à proposer des randonnées équestres/ à vélo), notamment liés à la proximité du « Parc naturel régional du Gâtinais », et qui manifestent les nouveaux usages récréatifs du territoire local.

Au final, Bresson est un village rural qui a été marqué ces dernières décennies par un double processus, caractéristique des communes situées dans des « territoires ruraux périphériques », d'une part une revitalisation et un « rajeunissement » démographiques du fait de l'arrivée de populations « extérieures », d'autre part une désertification fonctionnelle liée en partie aux

---

<sup>188</sup> Soit par des fermetures définitives de commerces, soit par des départs à la retraite non remplacés.

<sup>189</sup> L'école primaire communale de Bresson compte, en 2012, 42 élèves scolarisés et 3 enseignantes. Elle fait à de nombreux égards figure d'une école « rurale », du fait de sa petite taille et de la familiarité qui peut exister entre enseignants, enfants et familles, et du fait de son organisation en trois classes regroupant différents niveaux (une classe maternelle, une classe de CP-CE1-CE2 et une classe de CM1-CM2).

transformations des modes de vie des habitants. Néanmoins, loin du mythe du départ des « urbains » et des « cadres » à la campagne, Bresson apparaît être aujourd'hui un village rural, certes marqué par une diversification socio-démographique croissante, mais qui est avant tout majoritairement composé de classes populaires, ouvriers et employés, et de « ruraux », pour la plupart « autochtones »<sup>190</sup> ou originaires des territoires ruraux voisins.

### **C- Sociographie de Bresson : une diversité de profils sociaux et résidentiels.**

Les caractéristiques propres à l'enquête ethnographique, c'est-à-dire l'insertion durant un temps long au sein du groupe résidentiel ainsi que la combinaison des entretiens et des discussions informelles avec les résidents, ont permis d'établir progressivement différents profils sociographiques des résidents<sup>191</sup> de Bresson, en fonction de leurs propriétés sociales (statut professionnel, ressources économiques et culturelles... ) et résidentielles (trajectoire résidentielle, position sur la scène résidentielle...) ou encore de leurs « manières d'habiter » (Authier J.Y., 2002 ; Authier J.Y. et Lehman-Frisch S., 2012, Magri S., 1997 ; Pinçon et Pinçon-Charlot, 1989) (Cf. chapitre 1). Ce dernier aspect présente l'avantage de pouvoir apporter des connaissances supplémentaires, non seulement sur le rapport à leur territoire de résidence et à leur domicile, mais encore sur la dimension spatiale de leurs ressources sociales et de leurs pratiques. La sociographie résidentielle et la diversité des profils d'habitants qu'elle permet de mettre en évidence, est particulièrement importante pour comprendre par la suite comment se construisent les différents profils de mobilité des adolescents (chapitre 4), ainsi que les processus de différenciation de leurs parcours (Cf. chapitre 5) et de leurs trajectoires (chapitre 6) avec l'âge qui les affectent. Dans une autre mesure, cette diversité socio-résidentielle participe d'une certaine « conflictualité » (Cf. sous-partie D) sur la scène

---

<sup>190</sup> C'est-à-dire originaires ou anciennement installés dans la commune.

<sup>191</sup> Dans la plupart du temps, à l'échelle des ménages.

résidentielle, qui a en outre une influence sur les parcours de socialisation de certains des adolescents (Cf. chapitre 5).

La sociographie de Bresson invite particulièrement à considérer la diversité des classes populaires contemporaines et notamment à prêter attention à leur stratification interne. La notion de « classes populaires » développée par Olivier Schwartz (Schwartz O., 1998) prend en effet toute sa pertinence lorsqu'il s'agit de décrire les profondes recompositions sociales à l'œuvre au sein des territoires ruraux contemporains. Ainsi, à Bresson, autour du noyau central constitué des catégories populaires traditionnelles du rural que sont les agriculteurs, les artisans et les retraités « ruraux », viennent se greffer d'un côté des fractions « stables »<sup>192</sup> des catégories populaires, de l'autre, des catégories populaires « marginalisées »<sup>193</sup>, souvent d'origine ouvrière, auxquelles il faut aussi ajouter les nouvelles couches urbaines issues des classes moyennes dont la place symbolique devient de plus en plus importante sur la scène résidentielle.

### *1- Les catégories populaires « traditionnelles » du rural.*

Les catégories populaires « traditionnelles », à Bresson comme dans la majorité des territoires ruraux, sont caractérisés par une situation de déclin numérique et par une démographie vieillissante. Elles sont en effet pour une part composées des agriculteurs, des artisans traditionnels et des petits-commerçants<sup>194</sup> résidant et travaillant dans la commune. On peut aussi inclure dans cette catégorie une majeure partie des retraités de la commune qui constituent ce que Michel Bozon a appelé des « ruraux dépayonnés » (Bozon M., 1982), autrement dit des ruraux

---

<sup>192</sup> Pour reprendre l'expression d'Olivier Schwartz (Schwartz O., 1998).

<sup>193</sup> *ibid*

<sup>194</sup> S'il ne reste qu'un seul commerce dans la commune, d'autres petits-commerçants résident à Bresson mais exercent ailleurs comme c'est l'exemple d'un boucher qui possède son commerce à Milly la Forêt.

d'origine paysanne proche<sup>195</sup>, parmi lesquels figurent de nombreux retraités agricoles. Ces ménages se caractérisent à la fois par une petitesse de leur statut social et professionnel, ainsi que par une relative étroitesse de leurs ressources économiques, qui sont toutes les deux compensées dans la plupart des cas par la détention d'un fort « capital d'autochtonie » (Retière J.N., 2003), c'est-à-dire d'importantes ressources sociales et symboliques possédées à l'intérieur de la commune. Ces ressources locales sont particulièrement importantes à prendre en compte quand on connaît par ailleurs la place importante que peut revêtir la scène résidentielle pour les catégories populaires (Chamboredon J.C. et alii, 1984 ; Barbichon G, 1987 Retière J.N., *ibid* ; Fol S, 2009), en particulier en milieu rural (Renahy N., *ibid* ; Chamboredon J.C. et Thiesse A.M., *ibid*). En effet, ce pôle « traditionnel et rural » de Bresson concerne majoritairement des individus « autochtones » (Chamboredon J.C., 1982 ), c'est-à-dire anciennement implantés dans la commune et dont la famille est parfois originaire de Bresson depuis plusieurs générations, et qui de facto ont plus de chances de posséder une renommée sur la scène locale. C'est le cas de David Aubinet, un artisan du bâtiment qui au cours de l'enquête nous a paru à de nombreux égards constituer une véritable « figure locale » de Bresson<sup>196</sup> et dont la famille est ainsi présente sur quatre générations dans la commune. C'est chez ce profil de résidents qu'on note l'existence de trajectoires de « retour au pays » (Lepicier D., Sencébé Y., 2007), c'est-à-dire de néo-retraités originaires de Bresson qui ont décidé de se réinstaller dans la commune à la fin de leur vie active. Cela a été le cas de Pierrot Beltante, le président du foyer rural, qui après avoir connu un « passage en ville » à la fin de sa vie active<sup>197</sup>, a décidé de se réinstaller dans l'ancienne maison familiale et de notamment relancer l'activité de leur ancien café au début des années 1990.

Ce sont par ailleurs les individus qui dans la commune sont les plus enclins à conserver un style de vie « populaire et rural », qu'il est possible de caractériser à

---

<sup>195</sup> Souvent du fait de leur appartenance familiale.

<sup>196</sup> Son nom revenant en effet régulièrement lors des discussions entre résidents. Cette forme de capital social et symbolique se manifeste aussi au travers des « signes du lien » au cours des interactions que Mr Aubinet entretient au quotidien avec les autres résidents (Goffman, « La mise en scène de la vie quotidienne. Les relations en public », 2000).

<sup>197</sup> Avant de se réinstaller à Bresson, il a vécu pendant près de 20 ans à Melun ainsi que dans une commune de la Petite couronne francilienne.

partir de trois éléments : un fort localisme dans les sociabilités, la pratique quotidienne de loisirs ruraux traditionnels tels que la chasse<sup>198</sup> ou la pêche, ainsi que par la place centrale tenue par les activités de « travail-à-côté »<sup>199</sup> et de « bricoles » (Weber F., 1989) dans le quotidien et l'espace privé<sup>200</sup> de ces ménages, notamment du côté des retraités. Ces dimensions fortes de localisme et d'autochtonie chez ce profil de résidents se traduisent enfin par leur grande implication dans la vie publique locale et donc par leur surreprésentation au sein des institutions locales, en l'occurrence au sein de la mairie et des nombreuses associations que compte la commune (Cf. sous-partie D). C'est particulièrement le cas au sein du conseil municipal où ces « catégories traditionnelles » sont majoritaires et occupent les positions les plus importantes et prestigieuses. Ainsi, le Maire (Mr Coismay) et sa première adjointe (Mme Legrand), sont tous les deux des retraités issus d'anciennes familles originaires de Bresson. Et si l'on en vient à considérer l'ensemble des 9 membres qui composent le conseil municipal en 2010, trois d'entre eux s'avèrent être des retraités, tous anciennement installés dans la commune, dont un retraité agricole, auxquels il faut ajouter la présence d'un agriculteur et d'un artisan actifs.

## *2- Les « petits-moyens » ruraux.*

Une grande partie des résidents de Bresson, majoritairement des ménages « jeunes » avec enfants, qui n'appartiennent objectivement pas aux classes moyennes<sup>201</sup>, peuvent davantage être définis comme étant des « petits-moyens » (Cartier M. et alii, *ibid*) résidant en milieu rural. En effet, ces ménages s'apparentent plutôt à ce qu'on a l'habitude de dénommer les classes populaires « intégrées ». Ils se caractérisent en premier lieu par une relative « modestie » dans les ressources

---

<sup>198</sup> Bresson possède ainsi une association communale de chasse sur son territoire et dont la majorité des sociétaires sont des résidents de la commune.

<sup>199</sup> C'est-à-dire l'ensemble des occupations « actives » et non-marchandes réalisées durant le temps libre et qui peuvent entrer dans des réseaux d'échanges (Weber F., 1989).

<sup>200</sup> Notamment autour des deux espaces domestiques que sont l'atelier, pour la « bricole », et le potager, pour les activités de jardinage, dont on a pu mesurer la place centrale dans nombre de résidences de Bresson.

<sup>201</sup> On retiendra notamment ici, dans une perspective bourdieusienne, le critère prépondérant de détention de capital culturel pour distinguer les classes moyennes des classes populaires.

économiques et notamment par une situation de subordination au travail<sup>202</sup>. Ils sont ainsi essentiellement composés d'employés qualifiés, de techniciens, d'agents de maîtrise ou encore de professions intermédiaires de l'éducation et de la santé (instituteurs, infirmiers, aides-soignants) qui se différencient toutefois du « bas » des classes populaires par une situation de relative stabilité professionnelle et la possession d'assises économiques qui s'avèrent tout aussi stables. Mais, de manière ambivalente, plusieurs éléments dans leurs style de vie révèlent la proximité que peuvent avoir ces « petits-moyens » avec les classes moyennes, en particulier avec celles installées dans la commune, tels le fait que ces ménages travaillent tous « à l'extérieur » de la commune, qu'une assez grande part de leur pratiques de consommation et de loisirs soit « urbaines»<sup>203</sup> ou encore leur attention particulière portée à l'éducation, et notamment à la scolarité, de leur enfants.

Plus encore, lorsqu'on s'intéresse aux trajectoires sociales de ces ménages, il apparaît qu'une majorité soit caractérisée par ce que Bernard Lahire appelle des « petits déplacements sociaux» (Lahire B., 2006) et notamment par des parcours de promotion résidentielle, dont l'installation à Bresson et, en particulier l'accès à la propriété constituent souvent l'aboutissement, pour ces ménages « jeunes ». C'est par exemple le cas de Marc et de Christine Monjardin, respectivement agent E.D.F. et mère au foyer, les parents d'un des adolescents enquêtés que nous avons interrogés. Anciens locataires d'un pavillon dans une zone périurbaine en Ile-de-France, à proximité de Melun (77)<sup>204</sup>, leur installation à Bresson à la fin des années 1990 a en effet permis de concrétiser leur « *désir de résider à la campagne* » et en particulier « *de construire pour s'installer* ». A cet égard, le recours assez répandu à « l'auto-construction »<sup>205</sup> parmi ce profil de résidents à Bresson traduit plus généralement l'existence de formes de « dissonances culturelles » (Lahire B., *ibid*) chez ces « petits-moyens » avec de manière ambivalente un ancrage populaire qui

<sup>202</sup> Pour reprendre les critères avancés par Olivier Schwartz pour définir sa notion de « classes populaires » (Schwartz O., *ibid*)

<sup>203</sup> Et se réalisent notamment au sein de l'agglomération parisienne.

<sup>204</sup> Précisément à Cesson (77).

<sup>205</sup> On désigne par ce terme le fait de construire sa résidence et par extension de la réhabiliter et la rénover par soi-même et sans passer notamment par des artisans professionnels. Michel Verret (Verret M., « L'espace ouvrier », 1979) repris par la suite par Olivier Schwartz (Schwartz O., *ibid*) ont parlé d'un « goût populaire pour l'auto-construction », comme forme de réalisation et de valorisation personnelle.



peut s'avérer parfois fort dans leurs goûts et leurs pratiques. Cela se marque notamment pour ceux nombreux qui sont d'origine rurale par le maintien d'un « style de vie rural » ou bien à l'inverse pour ceux d'origine urbaine, qui se sont en quelque sorte « ruralisés »<sup>206</sup>, par une adoption partielle de ces pratiques d'origine populaire. Ce dernier cas de figure s'avère particulièrement représentatif d'un couple de jeunes actifs que nous avons côtoyé au sein du foyer rural, Vincent (éducateur spécialisé) et Christelle (professeure des écoles) Nezonnet, et qui se sont installés dans la commune il y a environ quinze ans en provenance de l'agglomération parisienne<sup>207</sup>. Leur manière d'habiter apparaît en effet aujourd'hui fortement empreinte d'un « style de vie rural ». Elle se perçoit notamment dans le fort ancrage qu'ils peuvent dorénavant avoir dans leurs pratiques et leurs ressources sociales au quotidien, et plus encore dans leur adoption de pratiques qu'on peut qualifier de typiquement « rurales », notamment du côté de Vincent, comme la chasse, la pêche ou certaines formes de « travail-à-côté » qui lui permettent ainsi de s'insérer dans les « circuits d'échanges non-marchands » (Weber F., *ibid*) préexistants au sein de la commune<sup>208</sup>.

### *3- Les ménages populaires « marginalisés ».*

Une fraction des ménages résidant à Bresson s'apparentent davantage à des classes populaires « marginalisées »<sup>209</sup>. Il s'agit en effet de ménages le plus souvent caractérisés par des statuts professionnels et des positions sociales « dominés » ainsi que par une fragilité dans les ressources économiques,

---

<sup>206</sup> Pour reprendre une expression de Julian Mischi (Mischi J., « Les militants ouvriers de la chasse. Eléments sur le rapport au politique des classes populaires », Politix, 2008).

<sup>207</sup> Plus précisément en provenance de Massy (91).

<sup>208</sup> On a ainsi pu remarquer au cours de l'enquête que Vincent, comme de nombreux autres résidents, effectuait régulièrement des travaux de bricolage et jardinage chez différents résidents de Bresson pour « les dépanner ».

<sup>209</sup> En référence à la dichotomie entre « établis » et marginaux par Norbert Elias et John L.Scotson (Elias N. et Scotson J.L., « Logiques de l'exclusion. Enquête sociologique au cœur des problèmes d'une communauté », 1997) reprise par la suite par plusieurs auteurs, dont Olivier Schwartz (Schwartz O. *ibid*), Jean Noel Retière (Retière J.N., *ibid*) ou encore Gerard Mauger (Mauger G., « Les transformations des classes populaires en France », 2006) pour penser la différenciation interne aux classes populaires contemporaines.

notamment en comparaison de l'ensemble des ménages résidant à Bresson. On note ainsi à l'intérieur de ce profil une surreprésentation du « prolétariat rural » (Pages A., 2005 ; Champagne P., 2002), composé d'ouvriers, souvent peu qualifiés, qui travaillent pour certains dans le secteur agricole mais pour la plupart au sein de petites unités de production industrielles situées dans le coin. On peut à cet égard citer le cas de Michel Boizot, le père d'un des adolescents enquêté (Alexandre), qui est depuis plus de 15 ans ouvrier au sein d'une usine de production de papeterie situé non loin de la commune, à Malesherbes (45). On retrouve aussi, de manière complémentaire, à l'intérieur de ce profil, un nombre important de ménages mono-actifs ainsi que d'individus en situation de précarité de l'emploi, qui se trouvent ainsi pour certains proches de situation de pauvreté. Le cas de Stéphane (33 ans), un ouvrier que nous avons pu côtoyer à de nombreuses reprises notamment au sein du café du foyer rural, permet d'illustrer ces cas de figure. Originaire d'un village voisin, mais résidant depuis de nombreuses années dans la commune, il enchaîne les « *petits boulots* » et les périodes de chômage depuis plusieurs années, et nous a ainsi à de nombreuses reprises avouer « *avoir parfois du mal à s'en sortir* ».

Ces ménages se différencient dans une autre mesure des deux autres profils de ménages populaires de Bresson (les « catégories traditionnelles du rural » et les « petits-moyens » ) par le fait qu'ils soient dénués de « capital d'autochtonie » (Retière J.N, *ibid*), c'est-à-dire de ressources sociales et symboliques significatives au sein de la commune, et apparaissent ainsi être marginalisés sur la scène locale. Cela se marque notamment par le fait que la plupart investissent peu de sociabilités au sein de la commune, n'ayant en effet pas suffisamment de ressources pour « tisser des liens en dehors de l'espace privé », pour reprendre les termes employés par Jean-Noël Retière (Retière J.N., *ibid*). Plus encore, ces « outsiders »<sup>210</sup> de Bresson se caractérisent par leur entière absence au sein des institutions de la commune, et notamment au sein de la sphère associative locale, ne participant au final que très faiblement à la vie publique de la commune.

---

<sup>210</sup> Pour faire allusion à la dichotomie entre « insiders » et « outsiders » établie par Norbert Elias et John L.Scotson (Elias N., Scotson J.L., *ibid*).

Outre la « petitesse » de leurs statuts professionnel et social, la marginalisation de certains de ces ménages sur la scène résidentielle tient en partie de leurs trajectoires résidentielles et semble ainsi particulièrement accentuée pour ceux qui sont d'origine urbaine. En effet, il apparaît qu'une majorité d'entre eux se trouve dans des situations de déclassement résidentiel, du fait notamment des mécanismes de ségrégations résidentielles qui pèsent fortement sur les classes populaires en Ile-de France (Guilluy C. et Noyé C., 2006) et a notamment connu des formes de « relégation de l'urbain vers le rural » (Lepicier D., Sencébé Y., 2006). Ainsi, moins liée à l'attraction d'un cadre de vie rural qu'au fait qu'ils aient été en quelque sorte « repoussés » de l'agglomération parisienne, leur installation à Bresson est souvent considérée par ces ménages comme un choix « par défaut » et transitoire, la plupart y étant en effet « de passage », freinant ainsi d'autant plus leur intégration locale. Cette configuration semble concerner un certain nombre de ménages récemment installés dans la commune, comme c'est le cas de la famille de Séverine (16 ans) et de William (14 ans) Blanchard, deux adolescents que nous avons enquêté. Anciens résidents d'une cité d'habitat collectif de Corbeilles-Essonnes<sup>211</sup>, et à la recherche d'un logement plus grand, et plutôt de type pavillonnaire à la suite de l'arrivée d'un nouvel enfant dans la famille, leurs parents ont effet dû se résoudre une localisation en périphérie rurale, assez éloignée du lieu de travail du père de famille<sup>212</sup>, du fait de leurs ressources économiques insuffisantes. Toutefois, parmi ces ménages, pour ceux qui sont anciennement installés dans la commune, ce processus de marginalisation au sein de la commune apparaît être moins accentué, compensé par un certain degré d'autochtonie qui leur permet d'entretenir des formes élémentaires de sociabilités, notamment du côté des hommes, de nature populaire et reposant sur les réseaux de sociabilités traditionnels au sein de la commune.

---

<sup>211</sup> En l'occurrence celle des Tarterêts.

<sup>212</sup> Situé à Corbeilles-Essonnes.

#### 4- Les classes moyennes « urbaines ».

Enfin, une dernière catégorie de résidents de Bresson, dont l'importance est plus symbolique que numérique dans la commune, concerne des ménages appartenant aux classes moyennes « urbaines ». Ces derniers se distinguent en effet au sein de la commune par la possession de ressources économiques relativement importantes, en comparaison de l'ensemble des résidents de Bresson, ainsi que par des ressources et des dispositions culturelles élevées<sup>213</sup>, liées à la réalisation d'études supérieures ainsi qu'à leur statut professionnel. Ce groupe est essentiellement constitué de cadres, issus du secteur privé pour la plupart, et certains du secteur public, ainsi que de quelques professions intellectuelles, notamment des professeurs de lycée et de collège, installés récemment dans la commune, et qui de fait travaillent majoritairement « en ville » (Fontainebleau, Corbeille-Essonne, Etampes). A cet égard, l'adjectif « urbain » désigne ici autant leur origine résidentielle, étant pour la plupart d'origine urbaine ou ayant tout au moins connu un long « passage en ville » pour leurs études et le début de leur vie active, que leur style de vie. Ce dernier se caractérise en effet par des pratiques et des goûts qui s'avèrent quasi-exclusivement « urbains », se traduisant notamment par une fréquentation régulière de l'offre fonctionnelle et culturelle des centres urbains environnants, ce qui permet de mettre en évidence le fait que ces ménages évoluent en quelque sorte davantage à une échelle urbaine et métropolitaine que locale.

Leur mode de vie propre aux classes moyennes, se remarque plus encore au travers de l'habitat. Ils s'avèrent ainsi être nombreux parmi ce profil à avoir acheté et réhabilité des résidences traditionnelles à Bresson, et notamment d'anciennes fermes, participant ainsi d'un processus de « gentrification rurale »<sup>214</sup> de la commune

---

<sup>213</sup> Entendues ici dans le sens bourdieusien et légitimiste, c'est-à-dire « l'ensemble des formes culturelles dominantes, reconnues comme légitimes, dont la maîtrise est une condition décisive d'accès aux diverses espèces de pouvoirs, de bien rares, et d'inscriptions sociales valorisées » (Schwartz O. *ibid*)

<sup>214</sup> Ce terme, dérivé de la notion de « gentrification urbaine », est un néologisme qui désigne le processus d'embourgeoisement d'une commune rurale, lié à l'arrivée de nouvelles populations « urbaines », issues des classes moyennes et supérieures, et qui se traduit en particulier par une réhabilitation des résidences traditionnelles ainsi que par de nouveaux

(Perrenoud M. 2008 ; Laferté G., 2012). Cet embourgeoisement s'opère particulièrement au travers de l'aménagement des « intérieurs » et plus généralement au travers des stratégies de distinction dont les résidences peuvent être l'objet. Cette différenciation dans l'habitat nous est apparue particulièrement forte chez Mme Herblot, lorsque nous avons réalisé un entretien chez elle. Il s'agit d'une professeure d'anglais dans un lycée à Fontainebleau, qui s'est installée dans la commune il y a trois ans et dont le capital culturel élevé est symbolisé par les nombreux séjours longs à l'étranger (Afrique, Amérique Latine) qu'elle a réalisés dans le cadre de son métier<sup>215</sup>. Ainsi, l'aménagement de son intérieur, qu'elle a fortement réhabilité au moment de l'achat de la maison, contraste fortement avec celui plutôt traditionnel et « sobre » caractéristique des autres résidences de la commune que nous avons pu visiter au cours de l'enquête. Cela se manifeste notamment au niveau de sa grande cuisine qu'elle a aménagé selon le standard américain, qui est ouverte sur son salon équipé de mobilier « design », ou encore de la grande terrasse qu'elle venait de faire construire à l'extérieur. Cela s'observe plus encore au travers de l'exposition ostentatoire au sein de ces différentes pièces de nombreuses œuvres d'art, qu'elle et son mari ont acheté lors de leurs différents séjours à l'étranger.

De fait, la manière d'habiter de ces résidents se distingue par une réelle distance vis-à-vis de la scène locale, et ces derniers n'investissent au final que très peu de sociabilités sur la scène locale. L'enracinement n'est en réalité qu'une qualité « superfétatoire »<sup>216</sup> pour ces ménages « urbains », qui disposent par ailleurs de suffisamment de ressources et de dispositions culturelles pour investir un grand nombre de sociabilités à l'extérieur de la commune. Mais paradoxalement, on peut observer un certain investissement personnel dans certaines associations locales, dans lesquelles ils viennent d'ailleurs à occuper les postes les plus importants.

---

usages et pratiques résidentielles, qui au final tranchent avec ceux des résidents « autochtones ».

<sup>215</sup> Quand on sait en particulier que le « voyage » et le cosmopolitisme sont des attributs forts de la distinction sociale propre aux « élites » et aux classes supérieures (Wagner A.C., « Les classes sociales dans la mondialisation », 2007 ; Wagner A.C., « La place du voyage dans la formation des élites, 2007).

<sup>216</sup> Pour reprendre l'expression de Jean-Noël Retière (Retière J.N., « Etre sapeur-pompier volontaire. Du dévouement à la compétence », Genèses, 1994).

L'arrivée récente de ce profil d'habitants au sein de ces institutions traduit le processus que Jean-Noël Retière a mis en évidence ailleurs en milieu rural, en l'occurrence le passage de « l'ethos du dévouement », propre aux populations autochtones issues des classes populaires et désormais de plus en plus démonétisé, à « l'ethos de la compétence », constitutif des populations urbaines diplômées qui mettent en avant leurs compétences culturelles et sociales plus élevées (Retière J.N., 1994). On a ainsi pu relever l'exemple de Mme Herblot, citée auparavant, qui a su tirer profit de son statut de professeur de lycée et de « *sa compétence à communiquer* », nous avouera-t-elle elle-même, pour être élue à la présidence de « l'Association de parents d'élèves de l'école primaire communale »<sup>217</sup>. On peut aussi citer celui de Mr Dorin, un ingénieur électrique<sup>218</sup>, qui est le président de « l'Association de Sauvegarde de l'Environnement et du patrimoine de Bresson », une association d'inspiration environnementaliste qu'il a lui-même créée et qui entend « *sauvegarder l'aspect naturel du village de Bresson, [] et protéger les habitants des nuisances de toute nature susceptibles d'affecter le cadre et la qualité de leur vie* ». A cet égard, cette association, créée récemment<sup>219</sup>, manifeste particulièrement bien les nouveaux usages du territoire de résidence et les imaginaires véhiculés sur « la vie à la campagne », à la fois « bourgeois et récréatifs »<sup>220</sup>, qui caractérisent ces « nouveaux » résidents de Bresson, et qui vont participer dans une certaine mesure d'une conflictualité sur la scène locale.

#### **D- La vie sociale locale de Bresson: sociabilités, autochtonie, « conflictualité » et appartenance locale.**

Dans ce travail préalable de cadrage résidentiel, l'étude des caractéristiques géographiques et physiques de la commune, des profils sociaux et résidentiels de

<sup>217</sup> C'est d'ailleurs dans ce cadre que nous l'avons au départ sollicité et rencontré.

<sup>218</sup> Plus précisément à I.N.E.O., une filiale de G.D.F. SUEZ

<sup>219</sup> En l'occurrence en 2006.

<sup>220</sup> Pour reprendre une expression de Gilles Laferté à propos des « Héritiers de l'agriculture dans le chatillonnais » (Colloque Représentations et transformations sociales des mondes ruraux et périurbains, Paris, 19 décembre 2012.).

ses résidents, et de ses évolutions socio-démographiques ont permis de mettre en lumière les singularités de Bresson, liées en partie à sa proximité avec l'agglomération parisienne et à son « histoire », et de manière complémentaire, à son caractère « rural », du fait surtout de la surreprésentation des classes populaires et des « ruraux » dans sa population. Il convient en dernier lieu de porter attention à ce qu'on peut nommer la « vie sociale locale » de Bresson, c'est-à-dire aux rapports sociaux que peuvent entretenir les résidents sur la scène résidentielle, nous permettant ainsi de définir son « contexte social relationnel »<sup>221</sup>. Plus précisément, l'étude des différentes formes de sociabilités (en termes de pratiques, de lieux, de groupes sociaux en présence) à l'échelle locale, ainsi que des formes de classification des individus et de symbolisation dont elles sont porteuses, permet de compléter le dessin de la « configuration socio-résidentielle » de Bresson, et d'analyser de manière plus fine encore ce qui en fait sa « ruralité ».

### *1- La vitalité des sociabilités à base locale.*

Loin de l'image du « village dortoir » et de la figure du « non-lieu » (Augé M. *ibid*), renvoyant à l'absence de rapports sociaux entre résidents, ou encore dans une vision évolutionniste au processus de disparition de l'ancien « entre-soi » rural traditionnel, Bresson se caractérise à l'inverse par la persistance et la vitalité des sociabilités entretenues entre résidents au quotidien sur la scène locale, et dont l'enquête ethnographique a permis de mettre au jour la diversité.

#### *a) Les sociabilités « privées ».*

Si l'espace public résidentiel apparaît fortement désinvesti par les adultes, en ne constituant à de nombreux égards qu'un lieu de passage, c'est en partie parce

---

<sup>221</sup> Pour reprendre un terme utilisé par Julian Mischi, « Observer la politisation des ruraux sous l'angle des sociabilités : enjeux et perspectives » dans *Sociabilités et politique en milieu rural*, Antoine A. et Mischi J. (dir), 2008.

qu'une majorité de sociabilités entretenue entre résidents de Bresson se déroule à l'inverse au sein de l'espace privé, témoignant particulièrement du « repli dans la sphère domestique » caractéristique des classes populaires contemporaines (Schwartz O., 1989). Les séquences d'observation participante que nous avons pu réaliser chez certains habitants au cours de l'enquête ont en effet permis d'illustrer l'existence de nombreuses sociabilités entre voisins à « l'intérieur » des résidences, et notamment entre mères de familles, comme l'exemple suivant permet d'illustrer :

**Note de journal de terrain du Mercredi 13 avril 2011 :**

Dans le cadre de l'Atelier Vidéo nous nous sommes rendus une nouvelle fois chez Madame Monjardin, la mère de Mathieu, qui a accepté de nous accueillir un troisième mercredi de suite chez elle afin que les adolescents répètent et tournent une des scènes de leur film.

Alors que nous avons tourné dans la cuisine, nous avons pu apercevoir que, comme les deux mercredis précédents, Mme Monjardin recevait dans son salon à côté deux autres habitantes de Bresson, dans un rendez-vous qui semblait être des plus régulier. Il s'agissait en l'occurrence de Mme Maillé et de Mme Coison [ndrl : elles aussi mères de famille, dont une d'un des adolescents enquêté, et que nous avons déjà rencontré auparavant], avec qui elle discutait entre autres de la vie publique locale et notamment de l'école primaire communale, et qui nous ont ainsi salué en partant.

Ces sociabilités « privées » témoignent ainsi de la proximité qui peut exister entre familles de Bresson, et plus généralement des formes d'interconnaissance existantes sur la scène locale, qui est sans doute une caractéristique forte des communes rurales de petites tailles et de faibles densités. Ces formes de sociabilités à base locale se structurent en premier lieu, en particulier pour les ménages « jeunes » et avec enfants, autour de l'école primaire communale et des sociabilités enfantines et juvéniles entretenues sur la scène locale. C'est ce que nous a par exemple expliqué Madame Delorme, la mère de David (15 ans) et Océane (12 ans), deux adolescents enquêtés:



---

**Extrait d'entretien avec Mme Delorme, le 10 Mars 2012 :**

*« En fait on se connaît beaucoup ici entre familles par le biais de l'école et des enfants. C'est pour ça que c'est important qu'elle ne ferme pas. Nous, quand on s'est installé ici, on connaissait vraiment personne, mais on a commencé à connaître des gens en discutant avec eux à la sortie de l'école et quand David a commencé à inviter des copains à la maison. Maintenant c'est pareil avec Océane, c'est comme ça qu'on a connu les Charbonnier par exemple [ndrl : une famille résidant dans la commune et s'étant installée il y a 2 ans]»*

---

A l'inverse, pour les ménages « anciens », c'est-à-dire au profil plus âgé et anciennement installés dans la commune, ces sociabilités ont davantage tendance à s'appuyer sur les réseaux de sociabilités traditionnels et familiaux pré-existants dans la commune, ainsi que, de manière complémentaire, sur le réseau associatif local, grâce notamment aux associations de loisirs traditionnels ( association de chasse, association des « anciens » qui propose des loisirs tels que les lotos, le tarot...).

En plus de ces formes de sociabilités domestiques, il nous paraît nécessaire d'évoquer les nombreux « réseaux d'échanges non-marchands et non-monétarisés » (Weber F., *ibid*) existants entre habitants au sein de la commune, qu'il nous a parfois été possible d'appréhender, et qui constituent des formes singulières de sociabilités sur la scène locale. En effet, ces réseaux d'échanges de « services »<sup>222</sup> se structurent généralement selon le principe du « don/contre-don » (Mauss M., 2007), et inscrivent ainsi les individus qui y participent dans des réseaux forts de sociabilités au niveau local. Ils s'organisent dans la plupart des cas autour de ce que Florence Weber a appelé les activités de « travail-à-côté » (Weber F., *ibid*), en l'occurrence les diverses activités de « bricoles » (menuiserie, maçonnerie...) et de jardinage (« entretenir le jardin/potager »...) essentiellement. On a pu saisir toute leur importance à travers du cas de Christian P., le vice-président du foyer rural que nous avons côtoyé assez fréquemment, et qui prenait souvent sur son temps libre les mercredis après-midi et les week-ends pour aller « *filer un coup de main à un de ses*

---

<sup>222</sup> Pour reprendre le « terme indigène ».

*voisins* » pour y « bricoler » ou encore « jardiner ». Bien qu'on ait pu en objectiver qu'une infime part au cours de l'enquête, il semble que ces « réseaux d'échanges non-marchands » concernent un assez grand nombre de résidents à Bresson, notamment parmi le profil de résidents d'origine rurale et issus des classes populaires chez qui le « goût » pour ces activités est assez prononcé, et dans lesquels certains adolescents peuvent s'insérer (Cf. chapitre 4).

*b) Les sociabilités au sein de l'espace public résidentiel.*

De manière ambivalente, en dépit de l'impression de « vide » que nous a souvent laissé l'espace public de Bresson, on a pu constater la persistance de certaines formes de sociabilités adultes au sein de l'espace public.

Cela concerne en premier et de manière évidente les nombreuses manifestations publiques locales telles que les deux vides-greniers ou le festival culturel et agricole annuels qui sont fortement et quasi-exclusivement investies par des résidents de la commune. L'observation participante a permis de montrer qu'elles constituent des « scènes publiques »<sup>223</sup> importantes au sein de la commune au cours desquelles s'actualisent, se réaffirment et se mettent en scène les différentes sociabilités entre résidents. De manière complémentaire, le recours à l'observation directe nous a permis de comprendre l'importance de la « sortie de l'école » dans la vie sociale locale et le fait qu'elle constitue à de nombreux égards une « scène publique » locale centrale. Il s'agit en effet d'une des seules situations quotidiennes au cours de laquelle les adultes investissent pleinement l'espace public de la commune de résidence et y stationnent, offrant ainsi de nombreuses occasions d'échanges et de discussions, notamment entre mères de familles. Cette scène de la « sortie de l'école » est ainsi revenue à de nombreuses reprises dans les propos des habitants et paraît fortement empreinte de symbolique, en ce sens qu'elle participe amplement, dans cette commune rurale de petite taille, de la « *vie du village* » comme nous ont affirmé nombre d'entre eux. De surcroît, les entretiens avec les adultes<sup>224</sup> ont permis

---

<sup>223</sup> Pour emprunter une notion goffmanienne.

<sup>224</sup> En l'occurrence des parents et des institutionnels locaux.

de comprendre qu'elle contribuait fortement à actualiser et renforcer la proximité entre familles et donc l'interconnaissance au sein de la commune (Cf. extrait d'entretien avec Mme Delorme).

De la même manière, l'observation directe nous a permis de constater qu'un lieu comme la boucherie, dernier commerce de la commune, plus qu'un simple lieu fonctionnel, pouvait constituer un lieu de sociabilités à part entière pour certains des habitants. Il n'est pas rare en effet d'avoir constaté qu'un grand nombre de résidents demeurait un long moment au sein du commerce afin de discuter avec les commerçants et/ou avec d'autres habitants. Plus encore, on a pu apercevoir à de nombreuses reprises que le commerce pouvait se transformer en un véritable lieu de sociabilités masculines à certaines occasions, lorsque plusieurs résidents y stationnaient pour converser longuement et boire un verre à plusieurs :

**Note d'extrait de journal de terrain, du 22 janvier 2011 :**

Cela fait plusieurs mercredis de suite, alors qu'on part à une heure plutôt tardive du foyer rural, qu'on a pu apercevoir que la boucherie en face [ndlr : du foyer rural] était encore ouverte, bien au-delà de ses horaires normaux d'ouverture.

En passant devant, on a pu constater qu'en réalité il s'agissait du boucher, de Mr Coismay, et de David Aubinet et de deux autres hommes qu'on n'a pas réussi à reconnaître, qui étaient en train de discuter à l'intérieur du commerce, un verre à la main.

Enfin, il paraît important de prêter attention aux formes élémentaires de sociabilités se déroulant au sein de l'espace public résidentiel auxquelles nous avons quotidiennement assisté, qui peuvent au premier abord paraître relativement insignifiantes, mais qui au contraire attestent des relations interpersonnelles existantes entre résidents au sein de la commune. Il s'agit de toutes les micro-interactions entre résidents qui ont lieu au sein de l'espace de la « rue », la plupart du temps à proximité des lieux les plus fréquentés (mairie, foyer rural, boucherie...) et dans les points centraux de Bresson. Elles s'avèrent souvent brèves, notamment

lorsqu'elles sont ponctuées que par de simples signes de « saluts » entre interlocuteurs, mais révèlent la force des relations d'interconnaissance qui peuvent exister au sein de la commune.

*c) Les sociabilités au sein de la sphère associative locale.*

D'autre part, et de manière complémentaire, un grand nombre de sociabilités entre habitants de la commune se déroule dans un cadre formel et institutionnel, en l'occurrence au sein des différentes associations que compte la commune, dont le nombre élevé vient renforcer l'idée de la vitalité des sociabilités entre résidents sur la scène locale. En effet, force est de constater que pour une commune de sa taille, Bresson dispose d'un nombre relativement important d'associations sur son territoire, en l'occurrence cinq : le « Foyer rural », l'association « Vivre à Bresson », l'association communale de chasse, l'association des « Parents d'élèves de l'école primaire communale » et enfin l'« Association de sauvegarde de Bresson et de son environnement ». Et bien qu'il ait été difficile pour nous d'accéder aux listes d'adhérents de chacune d'entre elles<sup>225</sup>, il nous a semblé qu'une majorité des résidents de Bresson était affiliée à au moins une des associations locales, ou pour le moins y participait de manière informelle comme cela a souvent été le cas au Foyer rural<sup>226</sup>. A ce propos, il n'est pas rare de rencontrer à Bresson des habitants appartenant à plusieurs associations locales en même temps<sup>227</sup>, comme cela est le cas de Ludovic Lavergne qui s'avère à la fois être membre du foyer rural et sociétaire de l'association de chasse communale.

---

<sup>225</sup> A part le foyer rural et l'Association des Parents d'élèves de l'école primaire, aucune autre association n'a accepté de nous fournir la liste de ses adhérents pour celles à qui nous avons demandé.

<sup>226</sup> En effet, il s'est avéré que beaucoup d'habitants et notamment parmi les adolescents, participaient aux activités du foyer rural sans en être membres.

<sup>227</sup> Un autre cas de figure assez fréquent concernait les individus adhérents à la fois d'une association locale et d'une association extra-communale, comme cela est le cas de nombreux adolescents comme Karim, d'une part adhérent du foyer rural et d'autre part membre du club de football de Milly-la-Forêt.

Il est néanmoins opportun ici de distinguer deux types d'associations locales. Une partie d'entre elles se définissent en effet par le fait qu'elles organisent, dans un cadre institutionnel, des sociabilités entre résidents autour d'une pratique ou d'un loisir particuliers, comme c'est le cas du foyer rural (autour d'activités culturelles et militantes), de l'association « Vivre à Bresson » (par l'organisation quotidienne de loisirs « populaires » tels que les lotos, le tarot ou la couture destiné aux personnes âgées), et de l'association de chasse autour de la pratique de ce loisir traditionnel rural. Elles contribuent ainsi, au travers du partage de ces pratiques, à maintenir et à resserrer les liens entre résidents au quotidien et par là même à « symboliser leur appartenance à la commune » (Bozon M., 1982 ; Renahy N., 2001). A cet égard, l'une des originalités du foyer rural dans la commune est qu'il dispose en même temps d'un café, qui, malgré sa faible fréquentation, constitue un lieu de sociabilités public que quelques résidents et adhérents, mais aussi certains individus extérieurs à la commune, investissent durant les week-ends.

A l'opposé, une autre partie des associations locales se définit davantage autour de mobilisations collectives, qu'on peut définir comme militantes et politiques. Il s'agit à Bresson de l'« Association de Parents d'élèves de l'école primaire communale » qui a été créée afin de protester et de lutter contre le risque de fermeture de classes et à terme de l'école primaire, et de l'« Association de Sauvegarde de Bresson et de son environnement », qui est une association d'inspiration écologique qui milite pour la protection de l'environnement local et la protection du patrimoine bâti de la commune. De fait, ces deux associations ne constituent pas en soi de véritables instances de sociabilités locales comme peuvent l'être les autres associations de la commune. Ainsi, elles ne disposent pas de locaux propres et ne s'organisent pas sur le principe de réunions et d'interactions quotidiennes entre adhérents, comme on peut l'observer au sein du foyer rural ou de l'association « Vivre à Bresson »<sup>228</sup>. Le fonctionnement différent de ces deux associations est dans une certaine mesure liée aussi au profil social et résidentiel de leurs adhérents qui concerne en grande partie des habitants issus des classes moyennes et d'origine urbaine récente, notamment du côté de l'« Association de sauvegarde de Bresson et de son environnement ». Or

---

<sup>228</sup> Le cas de la société de chasse est particulier : elle consiste en effet en des réunions et des interactions quotidiennes entre sociétaires mais seulement sur quelques périodes au cours de l'année, et ne dispose pas de locaux propres dans la commune du fait de la nature de la pratique.

ces derniers n'investissent que très peu de ressources sur la scène locale et sont notamment absents des institutions de sociabilités « populaires » de la commune. Malgré tout, ces deux associations participent dans une certaine mesure aux sociabilités locales, d'une part dans les nombreux échanges informels qu'elles permettent entre résidents, d'autre part dans la dimension d'adhésion collective sur la scène locale qu'elles peuvent produire, particulièrement du côté de l'« Association de parents d'élèves ».

A propos toujours des espaces de sociabilités, la mairie de Bresson nous a semblé constituer, à l'instar de l'unique commerce de la commune<sup>229</sup>, un lieu de sociabilités à part entière sur la scène locale. Les séquences d'observation que nous avons pu y faire, à la fois lors des différents entretiens que nous avons pu y mener et lorsque nous avons effectué notre travail sur les archives communales (Cf. chapitre 2), ont en effet permis de relever que nombre d'habitants, notamment parmi les plus « anciens » et « autochtones », se rendaient à la mairie uniquement dans l'intention d'y discuter ou de venir y « prendre le café » avec les personnes présentes, et notamment le Maire et sa première adjointe. Il s'agit aussi de toutes les situations similaires qu'on a pu observer où les résidents venus faire des démarches administratives restaient plus ou moins longtemps pour échanger avec ces personnes présentes.

Ainsi, loin de conclure à la disparition des sociabilités à base locale à Bresson, notre analyse invite plutôt à discuter de leur processus de recomposition sur la scène résidentielle, qui passe d'une part par un repli au sein de la sphère privée, d'autre part, et de manière complémentaire, par le biais de la sphère associative et institutionnelle locale. Ces recompositions peuvent notamment s'exprimer de manière originale par l'investissement et le détournement de leur usage initial de lieux institutionnels ou fonctionnels, comme la mairie ou la boucherie à Bresson. Ce phénomène, s'il peut manifester une certaine vitalité des sociabilités sur la scène locale, traduit aussi, et de manière ambivalente, l'existence d'un

---

<sup>229</sup> La boucherie.

processus de rétractation des sociabilités au sein de l'espace communal et une progressive « déstabilisation de l'ancien « entre-soi » rural » (Pierru E. et Vignon S., 2006). Mais, si on a pu conclure à la vitalité de la vie sociale locale de Bresson et notamment à l'importance des rapports sociaux entretenus par les résidents sur la scène locale, il ne faut pas oublier de souligner la forte dimension d'inégalité que peuvent comporter ces sociabilités au sein de la commune. Il s'avère en effet qu'une partie des ménages, notamment parmi le profil des résidents issus des classes populaires marginalisées, en soit réellement exclue, ne disposant pas de suffisamment de ressources « d'autochtonie », ressource qui s'avère indispensable pour participer à la vie sociale locale de Bresson.

## *2- L'autochtonie comme principe de classification.*

L'ethnographie a permis de constater que les résidents, au cours de leurs sociabilités quotidiennes mais aussi face à l'enquêteur, usaient fréquemment de références symboliques fortes à « l'autochtonie », c'est-à-dire dans sa définition simple, pour un individu au fait de pouvoir se définir comme étant « d'ici » et d'appartenir à la commune (Papinot C., 2003 ; Renahy N., 2011). On a ainsi pu, à de nombreuses reprises, entendre des habitants faire allusion à des « individus » ou à des « familles de Bresson » lorsqu'il s'agissait d'identifier ou de situer différentes personnes ou « maisonnées » au sein de l'espace social local, ou encore d'autres de se revendiquer pleinement comme appartenant à la commune, comme cela a pu être le cas du côté de certains adolescents (Cf. chapitre 4). En réalité, l'efficacité de la symbolisation de l'autochtonie à Bresson tient à deux dimensions : d'une part parce qu'elle est une ressource qui s'avère être indispensable pour prendre part aux rapports sociaux et pour participer à la vie sociale sur la scène locale, et qui par conséquent en exclut ceux qui ne la revendiquent pas en tant que telle ; d'autre part parce qu'elle constitue un principe de classification et produit des différenciations sociales au sein de la commune, dès lors qu'elle se constitue en « capital d'autochtonie » (Retière J.N., *ibid.*).

Cette symbolisation fonctionne en premier lieu selon le schème d'opposition classique entre « autochtones » et « étrangers » qui s'avère particulièrement opérant à Bresson. Cette dichotomie repose notamment sur le critère de l'origine et de l'ancienneté résidentielles : Il permet ainsi de différencier les ménages anciennement installés à Bresson, et notamment parmi eux les « *anciennes familles de Bresson* », une expression qu'on a ainsi pu entendre à de nombreuses reprises<sup>230</sup>, des ménages plus ou moins récemment installés dans la commune qui, d'autant quand ils s'avèrent être d'origine urbaine, sont ainsi considérés comme étant « extérieurs », c'est-à-dire n'appartenant pas symboliquement au groupe résidentiel. Mais loin de conclure à l'existence d'un lien mécanique et directement proportionnel entre ancienneté résidentielle et « degré d'autochtonie » (Papinot C., *ibid.*), il est important de souligner que cette ressource symbolique peut de manière complémentaire pour les résidents s'acquérir et se construire, ou pour certains se consolider, à travers leur participation à des pratiques sociales valorisées sur la scène locale. Ainsi, l'appartenance à une association locale, ou encore l'inscription dans des « circuits d'échanges non-marchands et non-monétaires » locaux, permettent ainsi de prendre part aux sociabilités locales et constituent de véritables atouts. C'est ce qui ressort par exemple dans les propos de Mme Legrand, la 1<sup>ère</sup> adjointe à la mairie :

---

**Extrait d'entretien avec Madame Legrand, le 26 février 2011.**

*« Tout le monde va dire qu'il y a des problèmes à Bresson, et notamment que nous, les plus « anciens », on est pas tolérants avec ceux qui viennent vivre ici. Mais la plupart du temps ça se passe bien ! Quand les gens ils s'intègrent, qu'ils participent un peu à la vie du village, enfin quand ils font des efforts, ça se passe bien !*

*Regardez Mr Gauthier [ndlr :un conseiller municipal et que nous venions de croiser auparavant], ça fait pas 10 ans qu'il est ici mais il est arrivé, il s'est investi, dans la mairie, dans les associations ... et il dit bonjour à tout le monde dans la rue, et croyez-moi, c'est pas le cas de tout le monde !»*

---

<sup>230</sup> On l'a en réalité surtout entendu du côté des résidents les plus âgés de la commune et notamment chez Pierrot Beltante et Aimé Coismay qui l'utilisent de manière régulière et familière. Elle désigne ainsi les ménages dont la famille est présente dans la commune depuis plusieurs générations.



Cette ressource que représente l'autochtonie constitue de manière complémentaire un véritable « rapport social » en ce sens qu'elle contribue à produire une différenciation interne sur la scène résidentielle (Renahy N., 2011) et ainsi à fortement déterminer le degré d'intégration ou de marginalisation des résidents au sein du groupe social local. Elle se constitue en capital au cours des rapports sociaux quotidiens entretenus par les individus sur la scène locale (Retière J.N.) et se traduit ainsi par la distribution inégale de ressources sociales et symboliques entre individus au sein de la commune. Elle est de fait, pour reprendre les termes de Jean Noel Retière, une « ressource spécifique à une scène sociale donnée » et qui devient « obsolète à l'extérieur de la commune » (Retière J.N., *ibid.*). A Bresson, elle est fortement déterminée par deux dimensions : d'une part l'ancienneté résidentielle et le poids de l'héritage familial ; d'autre part la participation et l'engagement fort dans la vie publique locale de la part des individus, leur conférant ainsi un « prestige » et une place privilégiée au sein du groupe local. La place centrale que peut encore revêtir le capital d'autochtonie à Bresson se mesure au travers des nombreuses « figures locales » qui structurent l'espace social local, dont les noms reviennent constamment dans les conversations, témoin de leur notoriété acquise sur la scène résidentielle. Il s'agit, parmi celles que nous avons pu identifier et selon une liste non-exhaustive, de Mr Coismay, Mme Legrand, Pierrot Beltante, David Aubinet ou encore de Roger Bafoy, un agriculteur retraité et président de la société de chasse communale, qui tous se caractérisent d'une part par un fort héritage familial et une ancienneté résidentielle, d'autre part, par un fort engagement dans la vie publique et institutionnelle locale. Néanmoins, il convient de souligner qu'entre ce profil d'individus fortement dotés en capital d'autochtonie et à l'inverse celui de ceux qui en sont les plus dépourvus, il existe bien évidemment toute une gradation et une série de statuts intermédiaires entre forte « intégration » et « marginalisation » à l'intérieur du groupe local, en fonction des différentes trajectoires sociales et résidentielles des individus. Néanmoins, malgré le rôle central qu'il peut tenir dans la structuration du groupe local, force est de conclure, comme de nombreux auteurs l'ont montré à propos d'autres territoires ruraux (Retière J.N., *ibid.* ; Renahy N., *ibid.* ; Pierru E et Vignon S., *ibid.*), à une progressive démonétisation du capital d'autochtonie à Bresson. Elle est en grande partie liée ici à

des processus structurels, en particulier à la recomposition socio-démographique de la commune ces dernières décennies et à l'arrivée de fractions « urbaines » au sein de la population, qui va notamment se traduire par une « conflictualité » naissante au sein de la commune.

### *3- Une « conflictualité » interne grandissante.*

Si d'un côté, on a pu souligner la relative richesse de la vie sociale locale au travers notamment de la persistance de nombreuses sociabilités à base locale entre résidents au sein de la commune et du rôle central que peut comporter l'autochtonie dans les rapports sociaux, Bresson peut de manière ambivalente se caractériser ces dernières années<sup>231</sup> par une « conflictualité » interne grandissante. Ces rapports conflictuels sur la scène locale se traduisent notamment par l'inflation des formes de stigmatisation et de « dénonciation » d'une partie des habitants de la commune, qui visent la plupart du temps des ménages « marginalisées » et/ou considérés comme « étrangers » au groupe local, qu'on a pu relever au cours des entretiens menés et des discussions informelles que nous avons pu avoir avec les adultes et les adolescents. En effet, dans ce contexte de faibles densités et d'interconnaissance forte, ces conflits tendent à être fortement personnalisés et prennent alors souvent la forme d'un « marché aux ragots » (Champagne P., *ibid.*). En réalité, ce jeu des « dénonciations/stigmatisations » est surtout le fait des ménages « ruraux » et les plus intégrés au sein de l'espace local, qui occupent une position sociale favorisée au sein de la commune, et pour lesquels ces formes de stigmatisation constituent une réponse à leur sentiment de « déstabilisation de l'entre-soi rural »<sup>232</sup> et de mise en concurrence de leur style de vie et de leurs usages du territoire au sein de la commune. C'est particulièrement ce qui ressort dans le « franc-parler » de Mr Coismay :

---

<sup>231</sup> Il est bien sûr difficile pour nous de dater ce processus. Néanmoins, les propos de certains habitants, notamment parmi ceux qui parviennent à avoir un discours sur « l'histoire du local », nous permettent d'affirmer que l'apparition de ces rapports conflictuels au sein de la commune sont plutôt récents et datent notamment de la dernière décennie.

<sup>232</sup> Pour reprendre l'expression d'Emmanuel Pierru et de Sébastien Vignon (Pierru E et Vignon S., *ibid*)

---

**Extrait d'entretien avec Mr Coismay, le 24.02.10 :**

*« Ici ça toujours été un petit village tranquille et il faut qu'il le reste. Moi j'ai toujours vécu ici et y'a jamais eu de problèmes. Bon, bien sûr y'a toujours eu des ptits conflits, des gens qui ne s'entendaient pas évidemment... mais les gens ils vivaient pareil, ils avaient la même éducation. Le problème maintenant c'est que y'a un décalage, vraiment ! Déjà dans l'éducation, quand je vois certains comment ils s'occupent de leur gosses, qu'ils les laissent traîner à faire n'importe quoi ... En fait, on a de plus en plus de « cas socs », et ça on avait pas avant, regardez ceux qui se sont installés à côté de l'église... enfin bon... Et puis surtout, ceux qui viennent s'installer, ils ne s'intéressent pas du tout à la commune, c'est ça le problème ! On les voit jamais, ils sont tout le temps ailleurs, ils partent le matin et ils reviennent le soir, puis voilà ils disent « j'habites à Bresson ». Mais moi j'ai toujours pensé que ceux qui venaient s'installer ici ils devaient s'adapter un minimum et respecter les gens d'ici... et ben sinon ça crée des problèmes, voilà où on en est.»*

---

Il nous semble qu'on peut précisément relier ce phénomène de « conflictualité » au sein de la commune à un processus que des auteurs ont déjà mis en évidence ailleurs, notamment en milieu populaire urbain, en l'occurrence à la dialectique de « la proximité spatiale et de la distance sociale » (Chamboredon J.C. et Lemaire M., 1970). En effet, Bresson a connu ces dernières décennies une profonde recomposition socio-démographique, et notamment l'arrivée de populations « extérieures », qui se traduit aujourd'hui par une diversification des profils sociaux et résidentiels de ses habitants et ainsi par une hétérogénéité interne grandissante (Cf. sous-partie C). On connaît plus encore les liens de causalité qui peuvent exister entre d'une part l'hétérogénéité sociale et la conflictualité dans les rapports sociaux quotidiens au sein d'un territoire, du fait notamment de la potentielle « confrontation des « morales » et des styles de vie entre les différents groupes sociaux » que cela implique (Chamboredon J.C., 1985). Dans ce contexte rural, cela se traduit en particulier par une cristallisation entre styles de vie « ruraux » et « urbains ». Elle est redoublée par une confrontation des « morales », en particulier entre celle propres

aux classes populaires « établies », en l'occurrence ici les « petits-moyens » et les catégories traditionnelles du rural, et celles des classes populaires « marginalisées »<sup>233</sup>. Les différences entre groupes sociaux sont alors mises en exergue et deviennent souvent érigées en symboles. Elles se remarquent tout particulièrement dans le recours systématique à l'opposition simplificatrice entre « nouveaux » et « anciens » qui structure le discours de nombreux habitants ou plus encore dans la dénonciation récurrente de la présence des « *parisiens* » ou des habitants qui ont des « *résidences secondaires* » au sein de la commune, et qui s'avère au final fortement exagérée<sup>234</sup>. Cela passe encore par les formes de stigmatisation sociale qui peuvent s'avérer fortes dès lors qu'elles visent les ménages les plus « marginalisés » sur la scène locale, notamment au travers de la critique de leurs stratégies éducatives et de leur supposée inactivité professionnelle et sociale. Cette stigmatisation est devenue évidente au cours de l'ethnographie pour ce qui concerne les « Blanchards », une famille nombreuse<sup>235</sup> et aux revenus modestes, et que de nombreux habitants ont ainsi coutume de surnommer, de manière particulièrement péjorative, « les Groseilles »<sup>236</sup>. Cela témoigne plus globalement de ce que Olivier Schwartz a mis en évidence, en l'occurrence la recomposition du rapport au monde social des « classes populaires intégrées » et la « tripartition » de leur conscience de classe (Schwartz O., 2009). En effet, à partir de l'opposition classique propre aux catégories populaires entre « eux » et « nous » (Hoggart R., 1970), vient se greffer une nouvelle opposition entre groupes populaires « établis » et « tous ceux « d'en bas » supposés profiter de l'assistance » (Schwartz O., *ibid.*), qui nous semble être particulièrement structurante pour une grande partie des ménages de Bresson. Il s'avère enfin que cette stigmatisation des « outsiders » de la commune s'opère notamment au travers de la catégorie des « jeunes » qui monopolise ainsi nombres d'attentions (Cf. chapitre 5). Cela s'explique d'une part

<sup>233</sup> Pour reprendre la dichotomie entre « established » et « outsiders » opérée par Norbert Elias et John L. Scotson dans « Les logiques de l'exclusion. Enquête sociologique au cœur des problèmes d'une communauté. », 1997.

<sup>234</sup> Il y a en effet, d'après les données que nous avons pu recueillir au cours de l'ethnographie, aucun résident actuel de Bresson qui ne soit natif ou qui ait résidé à Paris. De la même manière ils s'avèrent être très peu nombreux à être originaires ou avoir résidé au « centre » (c'est-à-dire grossièrement Paris et sa Petite couronne) de l'agglomération parisienne. D'autre part, la commune ne compte seulement, d'après les données du Recensement Général de la Population de 2007, que 7 résidences secondaires.

<sup>235</sup> Dont deux des enfants font partie de notre échantillon d'enquête, en l'occurrence Séverine et William.

<sup>236</sup> En référence au film d'Etienne Chatiliez, « La vie est un long fleuve tranquille », 1988

parce que cette catégorie symbolise les supposées « insuffisances » dans les stratégies éducatives des parents, d'autre part parce que les « jeunes » constituent aujourd'hui les occupants quasi-exclusifs de l'espace public résidentiel et donc la catégorie de population la plus visible pour le groupe résidentiel.

#### 4- La symbolisation de l'appartenance locale.

Enfin, dans ce travail de description de la vie sociale locale de Bresson, il convient en dernier lieu d'évoquer l'importance du recours au symbolisme de l'appartenance locale (Bozon M., *ibid.*) comme référence identificatrice forte pour une majorité de résidents de la commune. Cette identification à la localité s'exprime de manière simple dans les nombreux propos de revendication d'appartenance à la localité mis en avant par les habitants et les jeunes. Ces propos constituent ainsi pour eux le moyen d'exprimer leur attachement particulier à la commune et au groupe local, et passe souvent dans l'affirmation de la spécificité de Bresson, notamment quant à son caractère « rural », par rapport aux communes environnantes : « *Tu verras, Bresson c'est pas pareil qu'au Vaudoué ou à Boissy [ndlr :les deux villages les plus proches], y'a encore une vie ici, les gens se connaissent* » nous affirmeront par exemple à de nombreuses reprises certains des adhérents du foyer rural. Cette opération de symbolisation apparaît plus forte encore au travers des nombreuses manifestations publiques qui ont lieu au sein de la commune (les deux vides-greniers, la manifestation culturelle, le tournoi de foot...), qui sont un moyen pour le groupe local de se mettre en scène, à la fois pour lui-même et pour « l'extérieur »<sup>237</sup>, et pour chacun à travers sa présence de manifester son appartenance à la localité. Cela a été particulièrement éloquent lors du tournoi de football organisé par le foyer rural durant un week-end d'avril 2012, sur le terrain de football municipal, et auquel nous avons participé. L'évènement a en effet été

---

<sup>237</sup> A la fois pour les visiteurs extérieurs présents lors de ces évènements mais aussi au travers des articles dans lesquels ces manifestations locales sont souvent rapportées dans la presse locale et régionale (Le Parisien, La république de Seine et Marne, Le républicain de l'Essonne...)

fortement médiatisé, au-delà même des frontières de la commune<sup>238</sup>, ayant ainsi réuni un nombre de participants et de spectateurs locaux particulièrement nombreux<sup>239</sup>, et notamment parmi eux, ce qu'on pourrait appeler les « personnes qui comptent »<sup>240</sup> et les familles « établies » de la sphère résidentielle qu'on a l'habitude de retrouver dans les autres manifestations publiques locales. Plus précisément, on a pu observer qu'une majorité des hommes et garçons résidant dans la commune ont participé à cet évènement, soit à titre de joueur, soit en tant que bénévole, en faisant partie de l'équipe d'organisation, ou bien enfin en tant que simple spectateur, représentant ainsi pour eux l'occasion d'exprimer leur relation privilégiée au groupe résidentiel. Cela s'est particulièrement marqué chez Ludovic (environ 35 ans), un bénévole du foyer rural et de Valentin (17 ans), un adolescent enquêté, qui en dépit de leurs faibles compétences et intérêt communs avoués pour le football ont absolument tenu à participer à l'évènement local, « *quitte à être ridicule* » nous affirmera ironiquement Valentin. Ainsi, plus qu'un simple attrait et une passion pour un loisir populaire, il nous est apparu que la participation à cette manifestation publique constituait pour une majorité de ces jeunes hommes ruraux un moyen de signaler symboliquement leur intérêt pour la « chose publique » locale<sup>241</sup> et notamment pour chacun d'affirmer et d'actualiser son appartenance au groupe résidentiel.

La force de cette symbolisation de l'appartenance locale à Bresson, présente aussi bien chez les adultes que chez les jeunes, rejoint ainsi le constat que Jean Claude Chamboredon et ses étudiants avaient déjà fait, en l'occurrence le fait que dans certains cas, l'appartenance territoriale devient un « principe d'identification »

---

<sup>238</sup> Faisant notamment l'objet d'un court article dans un journal local en l'occurrence « La République de Seine et Marne » et ayant ainsi attiré quelques spectateurs originaires des communes voisines.

<sup>239</sup> On a en effet été particulièrement surpris par le nombre important de spectateurs alors présents au bord du terrain et autour de l'évènement, pour un « simple » tournoi de football et dans un village de cette taille, atteignant jusqu'à une quarantaine de personnes à la fin de la journée, essentiellement des hommes et des personnes âgées, mais aussi quelques femmes, tous résidant dans la commune.

<sup>240</sup> On a pu y observer la présence d'une grande partie des « figures » locales de la commune et plus généralement de nombreuses des familles « établies » de la scène résidentielle.

<sup>241</sup> Pour reprendre une expression de Martina Avanza et Gilles Laferté (Laferté G. Avanza M., 2005)

fort qui s'autonomise et qui prend le pas sur les appartenances sociales et professionnelles des individus (Chamboredon J.C. et alii, *ibid.*). Ce processus s'explique en premier lieu par la place importante que peut revêtir le territoire local chez les classes populaires (Barbichon G., *ibid.* ; Retière JN., *ibid.* ; Schwartz O., *ibid.*), notamment dans une « fonction de compensation au statut social et professionnel » (Chamboredon J.C et alii, *ibid.*), et qui se manifeste notamment à Bresson par les nombreuses formes de participations sociales des résidents à l'échelle locale déjà décrites, en l'occurrence au travers des sociabilités ou encore du surinvestissement des associations et des institutions municipales. Ce processus est d'autre part à relier avec le caractère « rural » de la commune, quand on sait l'importance que peut revêtir l'identification symbolique à la localité et à l'autochtonie pour les populations « rurales », en particulier du côté des hommes au travers des loisirs populaires (Bozon M., 1982; Renahy N., 2001).

Il nous semble qu'il est plus intéressant encore de resituer la place que peut avoir cette symbolisation de l'appartenance territoriale à Bresson dans le contexte de la recomposition socio-démographique et notamment de la transformation des sociabilités et de la vie publique locales qu'a connu la commune ces dernières décennies. En effet, face à leurs sentiments de « déstabilisation de « l'entre-soi » villageois »<sup>242</sup> et « d'urbanisation » de la commune<sup>243</sup>, la référence à l'appartenance locale apparaît être un moyen pour ses résidents de « se préserver », notamment en affirmant leur volonté de conserver un « style de vie » et le caractère « rural » de leur commune. Cela se dénote tout particulièrement dans le recours récurrent au terme de « rural », autant pour s'identifier personnellement que pour définir leur commune, qui n'a de sens ici que parce qu'il permet d'établir une frontière entre « eux » et « nous » (Hoggart R., *ibid.*), et ainsi d'établir une opposition symbolique à « l'urbain » et à l'ensemble des problèmes sociaux qui y sont associés (dévitalisation de la vie locale, désertification fonctionnelle, « arrivée » de la délinquance, confrontation à l'altérité ethnique et culturelle...). Ainsi, plus qu'une simple catégorie spatiale, le terme de « rural » doit être considéré ici comme un véritable « concept indigène »,

<sup>242</sup> Pour reprendre l'expression d'Emmanuel Pierru et Sébastien Vignon (Pierru E. et Vignon S., *ibid.*)

<sup>243</sup> Lié notamment à l'arrivée de populations « extérieures » et à la transformation du bâti au sein de la commune.

c'est-à-dire comme une catégorie de sens construite socialement et spécifique à la scène locale, qui permet à chacun dans la commune tout à la fois d'affirmer son appartenance au groupe résidentiel et de s'opposer de manière générale à « l'urbain ». L'efficacité symbolique de ce terme nous est notamment apparue au cours d'une scène qui s'est déroulée lors du tournoi de foot :

**Note de journal de terrain du Dimanche 1er Avril 2012 :**

Parmi les 6 équipes qui ont participé au tournoi, une seule n'était pas constituée de joueurs de Bresson. Il s'agissait de celle de Johann, le petit ami de Séverine [ndlr : une adolescente enquêtée], que nous avons déjà fréquenté, étant en effet assez souvent présent dans la commune, et de 5 de ses amis tous originaires des Tarterêts [ndlr : une cité de Corbeilles-Essonnes] qu'il a ramené pour l'occasion.

Toute la journée, ils ont fortement contrasté avec le reste des personnes présentes, et notamment avec les joueurs de Bresson, du fait de leur style vestimentaire, de leur façon de parler et de s'exprimer entre eux propre aux « jeunes des cités », mais aussi de leur manière de jouer au foot. Alors que la plupart des joueurs locaux ont cherché à jouer « simple » et « collectif » tout en y mettant un certain degré d'engagement physique, à l'inverse le jeu de Johann et de son équipe a été caractérisé par la recherche constante de l'exploit individuel et du « beau » geste technique, qui était d'ailleurs souvent ponctué par quelques « chambrages » lorsqu'il était réussi.

Ils ont ainsi provoqué de nombreux incidents et remarques de la part des personnes présentes tout au long de la journée notamment en raison des quelques accrochages qu'ils ont pu avoir avec certains joueurs suite à des contacts violents, réussissant en quelque sorte à « souder le groupe résidentiel » contre eux.

Cela a notamment été le cas lorsqu'un d'entre eux a voulu en « venir aux mains » avec un joueur de Bresson suite à « tacle appuyé », provoquant ainsi de vives réactions et réprobations de la plupart des personnes présentes, et en particulier de David Aubinet [ndlr : qui est une « figure locale » et particulièrement imposant physiquement] qui s'est mis à les fustiger publiquement, devant un auditoire entièrement conquis :



*« Hé les gars, on est un ptit village ici. A Bresson, tout le monde se connaît et tout le monde se respecte et ça a toujours été comme ça. Parce qu'ici c'est « rural », vous comprenez ? « rural » ok ! On est pas dans votre cité, y'a pas de caïds ici, les conneries vous allez les faire ailleurs. Les gars comme vous, on en veut pas, on les fout dehors, compris ? »*

## **Partie II – Résultats de recherche**



## Chapitre 4. Des mobilités aux manières d'habiter adolescentes différenciées.

Dans un premier temps, l'étude des liens entre mobilité et socialisation à l'adolescence nous amène à procéder, dans une perspective synchronique, à une analyse différenciée des mobilités adolescentes. En effet, partant du postulat que nos pratiques de mobilité (Massot M.H. et Orfeuill J.P., *ibid.*) et que nos rapports à l'espace (Authier J.Y., 2001) deviennent de plus en plus individualisés et apparaissent de fait fortement hétérogènes en fonction des différents groupes sociaux auxquels nous appartenons, il apparaît nécessaire dans une première étape de rendre compte de l'hétérogénéité des pratiques de mobilité des adolescents enquêtés à Bresson, et par là-même, de leurs manières d'habiter, c'est à dire de leurs différents usages et rapports aux territoires. Il s'agit dans une première mesure de porter attention aux « pratiques » de mobilité, en mettant en évidence différents « profils de mobilité » qui rendent compte à la fois de la différenciation interne et des caractéristiques communes qui existent dans les pratiques quotidiennes des adolescents résidant dans la commune. Une grande attention sera en premier lieu portée à la dimension spatiale de ces pratiques de mobilité, en opérant notamment une distinction entre celles réalisées à l'intérieur, de celles réalisées en dehors du territoire de résidence, nous permettant de saisir les différences dans les « modes d'inscriptions spatiales » ainsi que des rapports à l'espace de ces adolescents (Authier J.Y. *ibid.*). A cet égard, on sera amené de manière complémentaire à s'intéresser aux configurations existantes chez les adolescents entre leurs pratiques de mobilité et leurs réseaux de sociabilités, notamment dans leur dimension spatiale, à leurs différents « modes d'agrégation » entre pairs<sup>244</sup>, ainsi que de manière générale aux pratiques de sociabilités qui sont associées aux mobilités à cet âge. Enfin, une attention particulière sera accordée au caractère autonome de ces pratiques de mobilité adolescentes, du fait du rôle que comportent les « auto-

---

<sup>244</sup> Pour reprendre une expression de David Lepoutre (Lepoutre D., *ibid.*)

mobilités »<sup>245</sup> dans la construction de soi à cet âge (Massot M.H. et Zaffran J., *ibid.*), ou dans une seconde mesure, au fait que pour certains adolescents, leur processus d'autonomisation, plutôt qu'au sein du domaine public, se déroulent à l'inverse au sein de l'espace domestique.

Cette attention préalable portée aux pratiques de mobilité permet dans un second temps d'accéder aux manières d'habiter différenciées des adolescents de Bresson. En effet, l'analyse de leurs mobilités permet de rendre compte de manière générale de la dimension spatiale des ressources sociales et symboliques détenues par ces adolescents résidant en milieu rural (Ripoll F. et Tissot S., 2010). Cette analyse des pratiques de mobilité permet de manière complémentaire de s'intéresser aux différents usages que peuvent faire les adolescents des territoires, et en particulier de leur territoire de résidence, ainsi que de leur « manières de cohabiter » (Authier J.Y. et Lehman-Frich S., *ibid.*), au travers notamment du rapport qui peut s'instaurer au groupe résidentiel ainsi qu'aux autres adolescents résidant dans la commune. Elles sont enfin l'occasion de considérer le rapport entretenu par ces jeunes à « l'intérieur domestique », qui est à de nombreux égards une dimension centrale à prendre en compte dans les manières d'habiter des individus (Magri S., 1997), particulièrement à l'adolescence (Glévarec H., *ibid.*). Transparaît au final l'existence d'un processus de différenciation social entre adolescents résidant au sein de la même commune, leurs manières d'habiter s'avérant en effet être en grande partie fonction de leur ressources familiales, et en particulier des différentes dispositions à la mobilité qu'ils peuvent acquérir au sein dans le contexte familial.

---

<sup>245</sup> C'est-à-dire les pratiques de mobilité réalisées sans la présence d'adultes et au cours desquelles les adolescents déterminent librement les conditions de leurs déplacements.

## A- Les différents « profils de mobilités » adolescentes.

L'hétérogénéité des pratiques de mobilité des adolescents enquêtés peut s'appréhender à partir d'une typologique que nous avons forgé à partir des données empiriques issues de notre enquête de terrain et qui se structure à partir de quatre différents profils de mobilité différents : une « mobilité de l'ancrage », une « mobilité non-localiste », une « mobilité dissonante » et enfin un profil « d'enfermement ». En réalité, elle peut fortement se résumer au dualisme entre deux profils de mobilité adolescente qui apparaissent être fortement structurants à Bresson : d'un côté, une « mobilité de l'ancrage » qui caractérise un fort localisme dans les pratiques et de l'autre une « mobilité non-localiste » qui à l'inverse désigne une indépendance par rapport au territoire de résidence dans les pratiques quotidiennes. Néanmoins, si cette dichotomie entre ancrage et « non-localisme »<sup>246</sup>, que de nombreux auteurs ont par ailleurs déjà mis en évidence (Retière J.N, *ibid.* ; Hilal M. et Sencébé Y., 2003 ; Remy J. et Voyé L., *ibid.*) s'avère être particulièrement opérante pour objectiver les contrastes qui peuvent exister dans les pratiques de mobilité de ces jeunes ruraux, elle peut dans certains cas se révéler être inadéquate et ainsi devoir être dépassée au profit d'un profil de « mobilité dissonante » et d'un profil « d'enfermement ». Le premier caractérise une ambivalence entre pratiques réalisées à l'échelle locale et d'autres réalisées en dehors du territoire de résidence et ainsi les adolescents qui parviennent à concilier ces deux modes de spatialisation au quotidien. Le second désigne à l'inverse ceux qui se retrouvent davantage dans des « logiques d'enfermement » au sein de l'espace domestique et qui ne parviennent de fait ni à mettre en œuvre une « mobilité de l'ancrage » et encore moins une « mobilité non-localiste » durant leur temps libre.

Néanmoins, avant de procéder à la description de chacun de ces profils de mobilité adolescente, il semble important de souligner que la dichotomie qu'elle propose entre ancrage et « non-localisme » peut donner lieu à certains écueils qu'il convient d'éviter. En premier lieu, il paraît important d'affirmer que loin d'être

---

<sup>246</sup> Le terme de « non-localisme » a notamment été utilisé par Jean Noel Retière (Retière J.N., *ibid.*).

antinomiques, mobilités et ancrage sont à l'inverse fortement conciliables comme ont pu le montrer certains auteurs auparavant (Hirschhorn M. et Berthelot J.M., 1996 ; Rémy J., 1998), l'ethnographie permettant notamment de révéler que les adolescents peuvent développer une forte « mobilité de l'ancrage » et ainsi réaliser une grande partie de leurs déplacements au sein de leur territoire de résidence, dont il sera particulièrement intéressant ici de mettre en évidence la diversité des formes. De la même manière, il s'agit de considérer que la « mobilité non-localiste » et l'indépendance par rapport au territoire de résidence qu'elle induit, loin de définir une manière d'habiter qui serait « hors-sol », qui serait caractérisée par une absence d'inscriptions spatiales des individus (Jaillet M.C., 2004), donne en réalité souvent lieu à des formes de « reterritorialisation »<sup>247</sup> des adolescents en dehors de leur territoire de résidence. Enfin, il est important de souligner que cette différenciation des mobilités adolescentes s'opère essentiellement durant le temps libre, c'est-à-dire ici en dehors du temps scolaire et dès lors qu'ils bénéficient de la liberté de maîtriser leurs temps et leurs pratiques de mobilité, en particulier les week-ends et les mercredis après-midi pour les collégiens de la commune<sup>248</sup>. Cela s'explique par une spécificité de la socialisation de ces adolescents résidant en milieu rural par rapport à leurs homologues urbains, en l'occurrence le fait que tous partagent une même scolarisation en « ville » et une mobilité quotidienne fortement contrainte en semaine par le car scolaire qu'ils sont une majorité à recourir pour effectuer les longs trajets séparant leur domicile de leur lieu de scolarisation situé en dehors de leur commune de résidence. C'est la raison pour laquelle on se focalisera essentiellement ici sur la mobilité du temps libre et la différenciation en termes de modes de spatialisation qu'elle produit entre adolescents de la commune, quand le reste du temps et notamment la semaine tend à se caractériser par une forte homogénéité des pratiques et par un temps qui est pour tous fortement contraint par le scolaire<sup>249</sup>.

---

<sup>247</sup> Pour reprendre une expression de Anne Catherine Wagner (Wagner A.C., « Le jeu de la mobilité et de l'autochtonie au sein des classes supérieures », *Regards Sociologiques*, n°40, 2010).

<sup>248</sup> Temps auxquels il faut bien évidemment ajouter les périodes de vacances scolaires.

<sup>249</sup> En l'occurrence, à la fois en termes de temps qui est passé au sein de l'institution mais aussi au travers des obligations, notamment en termes de trajets en car scolaire, que leur scolarisation induit.

1- Une « mobilité de l'ancrage ».

Alors que les différentes études sur les mobilités des jeunes résidant dans des territoires périphériques se sont souvent focalisées sur les pratiques effectuées en dehors du territoire de résidence de adolescents, s'intéressant particulièrement à leurs mobilités urbaines et à leurs déplacements automobiles (Goyon M, *ibid.* ; Escaffre et alii, *ibid.* ; Pinson D. et Thomann S., *ibid.*), notamment parce qu'ils se caractérisent par une grande portée spatiale<sup>250</sup>, l'ethnographie et l'approche localisée ont à l'inverse eu le mérite d'amener l'enquêteur à prêter attention aux pratiques de mobilité réalisées à l'intérieur du territoire de résidence. C'est en effet en raison de ce choix méthodologique que ces mobilités effectuées à l'échelle locale ont davantage été décrites pour les jeunes résidant dans les quartiers populaires urbains (Beaud S., 1997 ; Lepoutre D. *ibid.* ; Mohamed M., *ibid.*), qui pourtant apparaissent être de la même manière fortement structurantes pour ces jeunes ruraux. En effet, il s'avère qu'une majorité des adolescents résidant à Bresson (n=13) se caractérise par ce profil de la « mobilité de l'ancrage ». En réalité, cette figure particulière de mobilité se définit essentiellement à partir de trois éléments : elle se caractérise en premier lieu par un fort ancrage dans les pratiques de mobilité quotidiennes des adolescents, d'autre part, elle apparaît être en grande partie indépendante des moyens de transports utilisés et s'appuie enfin fortement sur les réseaux de sociabilités locaux. Elle permet ainsi de définir les nombreux adolescents qui à Bresson réalisent au cours de leur temps libre une majorité de leurs pratiques de mobilité à l'intérieur de leur territoire de résidence. En effet, il s'avère que pour nombre d'entre eux, la plupart de leurs déplacements tendent à se circonscrire à un territoire local qui n'inclut au plus que leur commune de résidence ainsi que les quelques communes voisines, ces dernières ne devenant d'ailleurs fréquentées qu'à partir d'un certain âge. Ces nombreuses mobilités locales prennent notamment corps dans les sociabilités adolescentes locales et sont ainsi souvent réalisées en compagnie des pairs, même s'il ne faut pas négliger les mobilités solitaires, plus fonctionnelles, qui peuvent être réalisées. Ce localisme dans les mobilités quotidiennes est ainsi fortement ressorti dans les nombreux récits de pratiques d'adolescents et révèle de

---

<sup>250</sup> Sur les représentations normatives de la mobilité, notamment dans le champ académique, Cf. chapitre 1.



manière générale la grande présence au sein de l'espace public qui peut caractériser ce profil. Cela a notamment été le cas chez Ludovic (14 ans), lors du premier entretien que nous avons effectué avec lui :

---

**Extrait d'entretien avec Ludovic, le 23.06.2010 :**

*« Je peux pas dire que je bouge beaucoup parce que en fait je sors pas trop d'ici, je vais quasiment jamais à Milly ou à Fontainebleau pour aller traîner ou voir des potes. Au pire c'est pour aller à la boxe à Malesherbes mais j'ai arrêté cette année ou des fois pour aller voir des potes au Vaudoué [un des villages voisins] mais en ce moment c'est « chaud » parce que j'ai plus mon scooter... En fait si, ça dépend de ce que t'entends par « bouger » parce qu'en fait ici je bouge beaucoup, tu vas me voir, je suis tout le temps en train de trainer par ci par là : « Toc » je prends mon vélo, et je vais voir des potes, ou alors je vais me « taper » un p'tit foot au terrain ou juste des fois c'est pour aller me poser derrière la salle des fêtes. Regarde là juste avant [l'entretien] j'étais avec Mathieu et Karim au terrain de foot, après on doit passer voir David chez lui. Tu vois c'est toujours un peu comme ça, je passe mon temps à « traîner » dans le village. Mais tu verras, c'est pareil pour la plupart des jeunes de Bresson, on préfère rester ici, c'est comme ça. »*

---

La mise en évidence de cette « mobilité de l'ancrage » invite notamment à développer une vision spécifique de la mobilité (Cf. chapitre 1), particulièrement extensive, qui prête attention à la grande diversité des formes de pratiques, d'autant plus à l'adolescence où la mobilité est encore en voie d'apprentissage et constitue un domaine d'expérimentation. Ainsi, du fait aussi de la configuration particulière du territoire de résidence<sup>251</sup> et du contexte de faibles densités (Cf. Chapitre 3), cette « mobilité de l'ancrage » se caractérise pour les adolescents par la réalisation d'un grand nombre de ce qu'on peut appeler des formes élémentaires de mobilité, en l'occurrence de « micro-mobilités », effectuées le plus souvent à pied et sur de faibles distances, pour la plupart au sein de la commune. C'est en particulier le recours à l'observation directe qui a permis d'objectiver ces pratiques « non-

---

<sup>251</sup> Notamment du fait de l'habitat groupé.

officielles »<sup>252</sup> de mobilité, qui se sont avérées en l'occurrence souvent trop infimes et « banales », et donc en quelque sorte « illégitimes » aux yeux des adolescents, pour être énoncées à l'enquêteur lors des entretiens. Cela s'est particulièrement vérifié pour toutes les formes de « stationnement » des adolescents dans l'espace public, ou encore les petites formes de mobilité effectuées à proximité du domicile, mais qui n'en constituent pas moins de réelles pratiques de mobilité en ce sens qu'elles marquent le passage symbolique à l'adolescence du domaine familial au domaine public (Breviglieri M, *ibid.*). L'importance de ces formes élémentaires de mobilité durant le temps libre peut notamment se percevoir dans les pratiques locales de Karim (13 ans) :

**Note de journal de terrain du samedi 24 septembre 2011**

*Aujourd'hui, on a pu apercevoir Karim fréquenter différents lieux et jeunes au cours de l'après-midi. Vers 14h, lorsque nous sommes arrivés au foyer rural, il trainait en compagnie d'Alexandre et William à côté de l'ancien château d'eau et ils s'amusaient en vélo sur le terrain vague, notamment en faisant des « sauts » sur la bosse à l'entrée du terrain. Ils ont interrompu leur activité pour venir nous saluer.*

*En sortant vers 15h30, lorsque nous sommes allés rue de Maise pour y faire un entretien, on a pu l'apercevoir en train de jouer au foot sur le terrain municipal avec des garçons plus âgés, parmi lesquels « Seb » [ndlr : Sebastien : un jeune de 23 ans].*

*Enfin, lorsque nous sommes repartis vers 19h, on a pu à nouveau le croiser en compagnie cette fois-ci de David et de Robin. Ils étaient « stationnés » sur les marches devant l'église en train de s'amuser et de se « provoquer » : Karim a en effet subtilisé le portable de David et faisant mine de ne pas vouloir lui rendre et de regarder ses messages.*

Bien que pouvant apparaître assez anodines, ces formes élémentaires de mobilité s'avèrent pourtant être importantes à prendre en considération dès lors qu'on entend appréhender les processus de socialisation de ces adolescents. Elles

---

<sup>252</sup> Pour reprendre l'expression d'Olivier Schwartz dans « L'empirisme irréductible. La fin de l'empirisme ? », *Le Hobo. Sociologie du sans-abri*, 1993.

constituent en effet pour une grande majorité d'entre elles des « auto-mobilités », c'est-à-dire des pratiques réalisées sans la présence et la surveillance d'adultes, qui permettent ainsi aux adolescents de se créer un « temps-à soi », particulièrement central dans la construction de soi adolescente (Zaffran J., 2010). Les adolescents caractérisés par cette « mobilité d'ancrage » se caractérisent ainsi de manière générale par la réalisation au quotidien d'un grand nombre de ces « d'auto-mobilités » au sein de leur territoire de résidence, ce qui permet de mettre en évidence la grande autonomie que nombre d'entre eux peuvent avoir vis-à-vis des adultes à l'échelle locale, et ce parfois dès le plus jeune âge. En effet, le contexte rural et en particulier la forte interconnaissance résidentielle qui peut exister à Bresson, produit un relatif sentiment de « sécurité » chez les parents et induit ainsi, même si elle apparaît dans une autre mesure différenciée selon les familles (Cf. sous-partie B), une moindre surveillance parentale pour les adolescents. Les espaces avoisinant le domicile, et plus largement le territoire de la commune, en viennent à constituer pour eux une véritable « arène protégée » (Rivière C., 2012), qui se traduit ainsi pour les adolescents par un assez faible encadrement parental de leurs mobilités locales. Cette moindre surveillance parentale au sein de l'espace local, notamment pour les plus jeunes, repose dans une seconde mesure sur la familiarité qui peut exister entre les parents et les pairs fréquentés par l'adolescent et plus largement sur la familiarité entre parents et l'ensemble des jeunes fréquentant l'espace public résidentiel, et ainsi sur la confiance qui peut être accordée à ces derniers. C'est particulièrement ce qui est apparu chez Madame Delorme, la mère de David (15 ans) et de Océane (12 ans):

---

**Extrait d'entretien avec Madame Delorme, le 28.01.12 :**

- **Enquêteur** : « *Et David et Océane, vous avez pas trop peur quand vous les laissez sortir dehors ?* »

- **Madame Delorme** : « *Nan, ça va, ici c'est vrai qu'on est assez tranquilles pour ça. Je sais qu'il y aura toujours quelqu'un pour faire attention à eux. Bon c'est sûr après on est parents donc on s'inquiète forcément (rires) ! Mais bon pour David, je connais tous ses amis, tous ceux avec qui il traine, Lucas ou Hugo, ils viennent souvent à la maison et je connais bien leurs parents donc il n'y a pas de soucis. Et puis même, je sais que je peux faire confiance à d'autres « jeunes » qu'on connaît bien pour les surveiller, le petit Valentin ou*

*Ludovic, ils sont plus âgés donc c'est leur rôle aussi. »*

---

Ainsi, de manière générale, cette « mobilité de l'ancrage » se caractérise par un usage important par les adolescents de la marche et du vélo, qui plus est sans véritable « effet d'âge », puisqu'on a ainsi pu noter que la marche à pied pouvait encore constituer un des modes de déplacement privilégié des adolescents les plus âgés pour leurs mobilités réalisées au sein de la commune de résidence. Néanmoins, cette « mobilité de l'ancrage » apparaît être en grande partie indépendante des moyens de transports utilisés puisqu'on peut remarquer que même le recours aux deux-roues motorisés, et plus tard de la voiture du côté des plus âgés, ne modifie que peu son caractère localiste. L'acquisition de ces moyens de transports motorisés vont toutefois participer de l'élargissement du « territoire de référence de l'autochtonie » de ces adolescents, en l'occurrence leur permettre de fréquenter les « alentours » et les jeunes résidant dans les villages voisins à partir d'un certain âge. On a ainsi pu constater que certains garçons pouvaient par exemple cantonner leurs deux-roues motorisés à un usage quasi exclusivement local, dès lors qu'ils ne leurs servent qu'à fréquenter les pairs sur la scène résidentielle, comme cela est le cas pour Evan (16 ans) :

---

**Extrait d'entretien avec Evan, le 07.12.11 :**

- **Enquêteur** : *« J'ai vu que tu avais une mobylette l'autre fois, pourquoi tu t'en es acheté une ? »*

- **Evan**: *« En fait au début c'est mes parents qui m'ont aidé à l'acheter, c'était au moment où je passais le code, donc c'était plus pratique pour moi pour aller à Milly, et pour eux aussi, puis aussi parce que ils connaissaient un gars à Nanteau [un hameau situé à environ 3 km] qui en vendait un donc ça a été l'occasion. Et puis j'avoue c'était aussi pour faire comme tout le monde. Du coup aujourd'hui il me sert plus qu'à traîner dans le coin, avec mes potes, mais je le garde quand même parce que je peux plus m'en passer (rires)... Parce que franchement, la plupart du temps on en a pas besoin mais on le prend quand même. Des fois j'abuse vraiment sérieux (rires), je le prends même quand je passe voir David alors*

*qu'il habite dans la même rue que moi. »*

---

D'autre part, l'ancrage quotidien de ces adolescents, s'il transparaît dans leurs différentes pratiques de mobilité, se manifeste aussi au sein de l'espace domestique et au travers des différentes sociabilités qu'ils peuvent y effectuer. En effet, l'ethnographie menée à Bresson nous a permis de comprendre tout l'intérêt de saisir les configurations existantes à l'adolescence entre pratiques de mobilité et pratiques de sociabilités, et en particulier les relations d'interdépendance existantes entre elles. A titre d'exemple, pour ces adolescents caractérisés par une « mobilité d'ancrage », il est apparu que nombre de leurs pratiques de mobilité réalisées au sein de l'espace public pouvaient donner lieu par la suite à la réalisation de sociabilités domestiques, et inversement. Cela s'est notamment manifesté au travers des nombreuses pratiques « d'invitation des pairs à la maison », assez fréquentes au sein de la commune, et qui s'avèrent être facilitées par la proximité et les liens d'interconnaissance qui peuvent exister entre familles sur la scène résidentielle (Cf. chapitre 3). On a notamment pu en mesurer l'importance au travers des nombreuses pratiques de mobilité qu'elles pouvaient induire pour les adolescents sur la scène locale, en l'occurrence quand nombre d'entre eux nous signifiaient devoir « passer » chez un de leur camarade résidant dans la commune. L'intérêt de penser les liens entre mobilités et pratiques de sociabilités domestiques s'est en particulier vérifié chez Océane (12 ans) dont la « mobilité d'ancrage » peut ainsi davantage se résumer à une logique de « passage » dans l'espace public, du fait des nombreuses pratiques qu'elle doit réaliser pour se rendre chez ses « copines » et y réaliser des sociabilités, qu'à une logique de véritable présence dans le domaine public résidentiel, qu'elle n'investit au final que très rarement, sinon quelques micro-lieux en compagnie de ses pairs situés à proximité de son domicile. Cette continuité qui peut s'instaurer entre domaine public et domaine privé dans les sociabilités de ces jeunes est particulièrement opérante à la fin de l'adolescence où se met en place, autour des « relations de bandes » entretenues, une dialectique entre une logique de « fixation » au sein de certains espaces privés et une mise en mobilité du groupe, notamment à l'extérieur de la commune (Cf. chapitre 5).

Néanmoins, afin de ne pas tomber dans l'écueil d'une analyse qui serait exclusivement centrée sur les pratiques de l'espace résidentiel, et dans le souci d'appréhender l'ensemble des pratiques de mobilité caractéristiques de leur manière d'habiter, il convient bien évidemment ici de porter attention aux mobilités réalisées en dehors du territoire de résidence par ces adolescents. En effet, il s'avère que pour nombre d'entre eux, ce fort ancrage dans les pratiques quotidiennes s'accompagne de la réalisation de certaines pratiques plus occasionnelles en dehors de leur commune de résidence, qui s'avèrent être d'ailleurs pour la plupart « urbaines ». Certes peu nombreuses, elles sont toutefois importantes à prendre en compte ici en ce sens qu'elles vont contribuer pour ces jeunes caractérisés par un fort localisme à les confronter à une altérité résidentielle, qui s'avère être d'ailleurs souvent sociale, et ainsi potentiellement infléchir leur manières d'être et d'agir (Cf. chapitre 5). En effet, outre les pratiques des adolescents pour fréquenter et se rendre dans les villages voisins que nous avons déjà évoqués, ces mobilités de « sortie du territoire de résidence » se caractérisent par deux types de mobilités urbaines. Il s'agit en premier lieu des mobilités effectuées à partir, et souvent à proximité, du lieu de scolarisation, dès lors que le temps scolaire se relâche. A cet égard, elles apparaissent être moins significatives pour les collégiens qui les réalisent à La Chapelle-la-Reine (77), qu'on peut qualifier comme étant un petit bourg sans véritable « centre-ville », et de fait caractérisée par une faible « urbanité », que pour les lycéens de la commune, scolarisés à Fontainebleau (77), à qui est à l'inverse offert l'occasion de fréquenter l'offre fonctionnelle ainsi que s'adonner à des « flâneries » au sein des espaces publics du centre-ville. On peut le voir avec l'exemple de Jessica (16 ans), qui est lycéenne à Fontainebleau :

---

**Entretien avec Jessica, le 16.05.12 :**

- **Enquêteur** : « *Et ça te dérange pas de traîner tout le temps ici ? de ne pas sortir de Bresson ?* »

- **Jessica** : « *Ah nan nan je me plains pas (rires), je sors ici parce que je vois mes potes et que voilà on a toujours eu l'habitude de se voir ici, et parce que c'est le plus logique quoi (rires). Après ça m'arrive aussi des fois d'aller traîner dans le centre-ville de Fontainebleau après les cours. Par exemple les jeudis quand on finit tôt, avec les filles de ma classe ou des*

*fois avec Coralie et Valentin [deux autres adolescents de Bresson], on s'attend et on va faire les magasins ou alors juste pour se promener. La semaine dernière, on s'est posé dans un parc pas loin du lycée, il faisait beau c'était tranquille et ça change un peu d'ici... Après, souvent, on reste près du lycée, on reste juste fumer devant ou alors on va dans un bar qui est à côté, ça dépend. »*

---

Il s'agit d'autre part des mobilités urbaines qui sont effectuées à partir du domicile durant le temps libre et qui ont souvent pour objet l'accès à l'offre fonctionnelle et culturelle des centres urbains environnants (Fontainebleau, Etampes, Nemours...), notamment lors des « soirées » du week-end. Ainsi, plus fréquentes chez les adolescents les plus âgés, elles se différencient de celles réalisées par les adolescents développant une « mobilité non-localiste » par le fait qu'elles sont effectuées, dans la majorité des cas, en compagnie du groupe de pairs local et comportent ainsi une dimension fortement collective (les « sorties entre potes »). De fait, elles se distinguent aussi par l'absence des adultes et en particulier d'accompagnements parentaux autour de la voiture, plutôt caractéristique d'une « mobilité non-localiste ». A l'inverse, ces adolescents vont davantage mobiliser leurs ressources sociales locales, en particulier celles des pairs, pour mettre en œuvre ces mobilités de « sortie du territoire de résidence », en ayant notamment recours à des formes de « solidarités autour de la voiture » dès lors qu'un des adolescents possède le permis, ou bien certaines fois en sollicitant un grand frère ou une grande sœur plus âgés. Cela permet de mettre en évidence le paradoxe selon lequel ces jeunes, d'un côté caractérisés par un fort ancrage dans leur mobilité quotidienne, connaissent de l'autre assez peu de difficultés pour réaliser leurs mobilités en dehors de leur territoire de résidence et notamment pour accéder à certaines aménités urbaines, s'appuyant à cet effet sur les nombreuses ressources procurées par le groupe de pairs local. C'est ce que nous a expliqué Fabien (17 ans) :

---

**Entretien avec Fabien (17 ans), le 10.03.12 :**

- **Enquêteur** : « *C'est pas trop difficile des fois de s'organiser quand vous voulez sortir ?* »

- **Fabien:** « Nan nan, en fait on arrive toujours à se débrouiller. Quand on va en boîte le week-end ou je sais pas par exemple quand on va faire un bowling ou l'autre fois on est allé voire un concert à Fontainebleau, on trouve toujours quelqu'un pour nous emmener. Y'en a plusieurs qu'ont le permis et qui peuvent faire les chauffeurs. Y'a « Tintin » [ndlr : Fabien] qu'a sa voiture et vu que c'est un gros fêtard il nous amène souvent [rires] ou y'a Jessica qui demande souvent la voiture de ses parents ou de sa sœur. Ou ça nous ai même arrivé de demander à nos grands frères ou grandes sœur mais après faut pas trop les déranger non plus.»

---

Ainsi, bien que ces adolescents soient caractérisés par un assez fort ancrage dans leur quotidien, il est très difficile de conclure à leur quelconque « immobilité ». Au contraire, pour eux, mobilité et ancrage ne s'opposent en rien, d'abord parce qu'ils réussissent à développer un grand nombre et une diversité de formes de mobilité au sein de leur territoire de résidence, d'autre part parce qu'en complément, ils parviennent à l'occasion à se dessiner certaines mobilités en dehors de l'espace local qui s'avèrent d'ailleurs être souvent urbaines. Plus encore, dès lors qu'on s'intéresse au sens qu'ils confèrent à leur mobilité quotidienne, qui ressort particulièrement dans leurs différents propos, il s'avère que cette « mobilité d'ancrage », à défaut d'être une mobilité qui serait « contrainte » et qui correspondrait pour eux à une situation de « captivité » ou « d'assignation » au territoire local, apparaît davantage comme étant « choisie » par ces adolescents. C'est le cas dès lors qu'on considère le fait qu'elle leur permet de mobiliser de nombreuses ressources sociales locales, décisives dans leur construction de soi, et en particulier de s'inscrire dans les nombreuses sociabilités adolescentes sur la scène locale au quotidien. Ainsi, pour reprendre une expression de Anne Catherine Wagner lorsqu'elle décrit la relation que peuvent entretenir les « élites » au « voyage » (Wagner A.C., 2007), le rapport de ces adolescents à cette « mobilité d'ancrage » est fortement empreint de « naturel », apparaissant en effet pour eux comme étant « normale » et « allant de soi », d'autant que cette figure de mobilité est majoritaire au sein du groupe de la jeunesse locale. Cela nous a particulièrement marqué dans les propos de Ludovic lors du second entretien que nous avons réalisé avec lui :



---

**Extrait d'entretien avec Ludovic, 15 ans, 02.12.12 :**

*« J'ai toujours traîner ici depuis que je suis gamin, je vois pas pourquoi j'irai voir ailleurs. Y'en a plein de mon âge qui se plaignent parce qu'ils voudraient aller ici ou là. Après moi si je veux je peux, j'ai mon scoot' ou je demande à ma sœur de m'emmener en caisse, mais voilà j'ai tout ce qu'il me faut ici : les potes, de quoi m'occuper, et je connais tout le monde ... du coup je bouge ici quoi »*

---

Toutefois, on peut être amené à souligner la certaine ambivalence qui peut exister chez certains de ces adolescents dans leur rapport à la « mobilité d'ancrage ». Si en effet cet ancrage dans la mobilité constitue à de nombreux égards une réelle ressource pour ces jeunes, en ce sens qu'il leur permet de prendre part aux sociabilités juvéniles locales, ou encore de se dessiner de nombreuses « auto-mobilités » au sein du territoire de résidence, leur localisation résidentielle peut parfois se retourner en contrainte, pour des jeunes qui ne possèdent pas encore de permis, dès lors que leur accès à l'offre fonctionnelle et culturelle urbaine leur apparaît être trop restreint. C'est particulièrement le cas du côté des filles où apparaît souvent, en même temps qu'une valorisation de l'ancrage et des ressources sociales et symboliques qui y sont mobilisées, un sentiment de relatif isolement résidentiel et notamment de « *rester à l'écart* » des pratiques culturelles fortement valorisées dans la « culture adolescente contemporaine » (Galland O., 2011), qui prends notamment corps dans les comparaisons qui peuvent être effectuées avec les sociabilités fréquentées sur la scène scolaire. En effet, les adolescentes apparaissent être à partir d'un certain âge partagées entre d'une part la valorisation des mobilités locales et de l'entre-soi du groupe de pairs local, et d'autre part un attrait grandissant pour les mobilités et les aménités urbaines, mais qui au final peut s'avérer être en partie contrarié. C'est notamment ce qui est apparu chez Margaux (15 ans) :

---

**Extrait d'entretien avec Margaux, le 18.05.11 :**

*« Moi voilà je suis contente d'habiter ici, ça fait longtemps que j'y habite, j'y ai la plupart de mes d'amis, tu me vois je suis tout le temps dehors avec eux. Mais c'est clair que des fois j'aimerais aller plus souvent faire du shopping ou aller au ciné avec mes copines,*

enfin sortir plus souvent d'ici. Donc ouai Bresson c'est bien mais après ça reste trop paumé pour les jeunes des fois. Quand je parle avec mes copines le lundi matin au collège et qu'on se raconte ce qu'on a fait pendant le week-end c'est : « Ouai moi je suis allé voir ça au cinéma » ou alors « moi je suis allé visiter ça et ça » et puis moi ben c'est ... « rien... on s'est juste posé entre potes tout le week-end »... Enfin, c'est pas qu'on s'ennuie ici, c'est pas ça, c'est juste que j'aimerais faire plus souvent disons des « trucs de jeunes » que je peux pas tout le temps faire.

---

Enfin, loin de se réduire à la jeunesse de Bresson, il est important de noter qu'on retrouve cette « mobilité de l'ancrage » ailleurs en milieu rural, en l'occurrence chez d'autres adolescents originaires de communes rurales en Seine-et-Marne, signe qu'elle constitue à de nombreux égards un trait caractéristique de la jeunesse rurale. En effet, il s'avère à posteriori qu'une part importante des adolescents (n=8) qui ont été interrogés lors de la phase exploratoire menée dans deux lycées de Seine-et-Marne (Cf. chapitre 2), présentait une configuration similaire de mobilité, en l'occurrence une mobilité du temps libre qui tend à se circonscrire à leur territoire de résidence, qui s'avère être indépendante des moyens de transports pour ces lycéens qui étaient pourtant nombreux à posséder des véhicules motorisés et qui de la même manière s'appuie fortement sur les réseaux de sociabilités locaux des adolescents. Les entretiens ayant été réalisés de manière totalement décontextualisée de la configuration socio-résidentielle dans laquelle évoluaient ces adolescents, il nous a été particulièrement difficile à l'époque d'objectiver cette « mobilité d'ancrage » et la place importante qu'elle pouvait avoir dans leur quotidien et dans leurs manières d'habiter. Toutefois, elle transparaît dans les propos de nombreux d'entre eux, et par exemple dans ceux de Coralie, une adolescente de 18 ans, qui réside à Chevru (77), une commune rurale d'environ 1100 habitants située entre Coulommiers (77) et Provins (77), chez qui on peut notamment deviner le rôle central du groupe de pairs local dans la structuration de sa mobilité d'ancrage :

---

**Extrait d'entretien avec Coralie, le 16.03.10, à Coulommiers (Lycée La Bretonnière) :**

**-Enquêteur :** « *Qu'est-ce que tu fais alors tous les week-ends quand tu rentres ?* »

**- Coralie :** « *Tous les vendredis soirs de toute façon y'a mon copain qui passe me chercher et on se rejoint tous au terrain de foot pour assister à l'entraînement. Après, généralement on sort et on passe la soirée ensemble, ça dépend mais la plupart du temps on va squatter chez quelqu'un. Après le reste du week-end, c'est pareil on est tout le temps ensemble. On sort, on va souvent se poser vers la place de l'église ou alors près du terrain de foot, ça dépend... On est juste là à discuter, à rien faire, mais ça fait du bien de se retrouver. Après des fois on prend la voiture et on va à Choisy-en-Brie parce qu'on a des amis du collège là-bas donc va parfois les voir mais ça s'arrête là, on préfère rester dans notre « campagne » en fait (rires) »*

---

Néanmoins, cette « mobilité d'ancrage » a pu nous sembler fortement varier en fonction des différentes configurations résidentielles de ces adolescents. Cela a été particulièrement éloquent dans le cas de Ghislain (16 ans) qui réside dans l'une des rares configurations rurales en bocage<sup>253</sup> de Seine-et-Marne, en l'occurrence à Mauperthuis (77), un village rural situé près de Coulommiers (77) et caractérisé par un habitat assez fortement dispersé. Résidant en effet dans ce qu'il a lui-même désigné comme étant une « *maison isolée* », il a ainsi pu nous signifier les nombreuses « *contraintes* » qui pouvaient ainsi peser dans la réalisation de ses mobilités locales, et en particulier pour fréquenter ses pairs sur la scène résidentielle, du fait de l'éloignement spatial des résidences. Ainsi, une piste de réflexion intéressante aurait consisté, nous semble-t-il, à interroger de manière plus approfondie les effets de différentes variables telles que, la configuration résidentielle, la taille de la commune de résidence ou encore la distance aux communes urbaines, sur les caractéristiques principales de cette « mobilité d'ancrage » chez les adolescents.

---

<sup>253</sup> Le terme de « bocage » est un terme qui désigne les paysages « ruraux » caractérisés par des prêtres ou des champs de tailles inégales et séparés par des haies ou des rangées d'arbres, ainsi que par un habitat dispersé avec généralement la présence de plusieurs hameaux.

## 2- Une mobilité non-localiste.

A l'opposé de cette « mobilité d'ancrage », apparaît à Bresson un profil de « mobilité non-localiste », qui concerne cette fois-ci une minorité des adolescents enquêtés (n=7), mais qui n'en reste pas moins structurant. En effet, ce profil de mobilité définit ceux qui à l'inverse dans la commune réalisent une majorité de leurs pratiques de mobilité durant leur temps libre en dehors de leur territoire de résidence, et qui de fait ne réalisent que très peu de pratiques à l'échelle locale. Plus généralement, il peut se définir à partir de quatre caractéristiques principales : la réalisation de nombreuses pratiques de mobilité extra-locales et en particulier « urbaines », d'autre part le recours important à l'automobile et aux accompagnements adultes, une indépendance vis-à-vis de la commune de résidence dans les ressources sociales mobilisées au cours de ces pratiques, et enfin un fort investissement de la sphère domestique et notamment de l'espace de la chambre durant le temps libre.

De fait, cette figure de mobilité, à l'opposé de la « mobilité de l'ancrage », se définit en premier lieu par la réalisation quotidienne de nombreux déplacements qui ont une grande portée spatiale, ainsi effectués en dehors du territoire de résidence, et qui peuvent marquer dans certains cas l'accès des adolescents à des aménités urbaines. En réalité, on peut dénombrer trois motifs majeurs à la réalisation de ces mobilités extra-locales chez ces adolescents : elles concernent en premier lieu la fréquentation et plus précisément la visite<sup>254</sup> de leurs sociabilités, d'autre part l'accès à l'offre culturelle et fonctionnelle environnante, et enfin en dernier lieu la réalisation « d'auto-mobilités »<sup>255</sup> urbaines, auxquels vient s'ajouter dans certains cas la réalisation d'activités de loisirs encadrés<sup>256</sup>. Cela manifeste de manière générale

---

<sup>254</sup> Par ce terme, on entend notamment la visite au domicile de leurs sociabilités.

<sup>255</sup> C'est-à-dire de pratiques réalisées sans la présence d'adultes et où l'adolescent détermine librement les conditions de ses déplacements (Massot M.H et Zaffran J., *ibid.* )

<sup>256</sup> En effet, outre le foyer rural, aucune autre institution locale ne propose d'activités de loisirs à destination de la jeunesse locale. Ainsi, nombre des adolescents de la commune réalisent des activités extrascolaires en dehors de la commune. C'est ainsi le cas de certains

pour ces adolescents une réelle dissociation spatiale entre leur scène résidentielle et leur scène des sociabilités amicales et des loisirs, ces dernières étant en réalité diversifiées et donc fortement dispersées spatialement, quand les adolescents caractérisés par une « mobilité d'ancrage » se définissent à l'inverse par une intersection de leurs différentes scènes sociales à l'échelle locale. Leur rapport à l'espace apparaît dès lors être « réticulaire »<sup>257</sup> et leurs relations aux différents lieux fréquentés fortement sélectives, ce qui confère au final à leur mobilité du temps libre son caractère « non-localiste ». Cela se traduit naturellement par leur très faible présence au sein de l'espace public résidentiel, les seules mobilités réalisées au sein du territoire de résidence étant de nature « linéaires » et fonctionnelles. Cela transparaît notamment dans le récit des pratiques de Laurianne (17 ans) :

---

**Extrait d'entretien avec Laurianne, le 21.09.11 :**

- **Enquêteur** : « *Je t'ai pas souvent vu à Bresson. Est-ce que ça t'arrive quand même des fois de sortir dans le village?* »

- **Laurianne** : « *Non, quasiment jamais, ça c'est quand j'étais plus jeune on va dire, ça m'arrivait mais maintenant je suis tout le temps ailleurs ou chez moi, mais tu me verras jamais traîner ici. Les seules fois où tu me verras traîner dehors ici c'est quand je vais chercher Léo [son petit frère] à l'école ou quand je vais à la boucherie pour faire les courses, et encore... ou des fois quand il se passe un truc genre le vide grenier mais bon... En fait, j'essaye de bouger le plus possible d'ici : soit c'est pour aller chez mes copines qu'habitent toutes ailleurs, soit pour aller traîner au centre commercial ou à Fontainebleau dès que je peux. Donc du coup effectivement tu me verras pas beaucoup ici.* »

---

En raison de leur localisation résidentielle et de l'absence de desserte en transports en commun à l'intérieur mais aussi dans les « alentours » de Bresson, et de manière ambivalente du fait de l'existence chez eux de formes spécifiques de « socialisation à la mobilité » (Cf. sous-partie B), les adolescents de Bresson

---

garçons qui sont licenciés au club de football de Milly la Forêt, le reste des adolescents réalisant leurs loisirs à Fontainebleau (musique, danse, piscine...).

<sup>257</sup> Pour reprendre une expression de Jean Rémy et Lilianne Voyé (Rémy J. et Voyé L., *ibid.*).

caractérisés par une « mobilité non-localiste » ont majoritairement recours à l'automobile, et donc aux accompagnements adultes, pour réaliser leurs pratiques de mobilité quotidienne durant le temps libre. Ce sont en réalité essentiellement leurs ressources familiales et notamment parentales, qui s'avèrent être mobilisées par ces jeunes, plus rarement celles des pairs fréquentés à l'extérieur de la commune. Transparaît alors, à l'instar de ce qu'avaient montré Sandra Thomann et Daniel Pinson (Thomann S. et Pinson D., *ibid.*) ou encore Marie Goyon (Goyon M., *ibid.*), le rôle central de la « mère » dans la réalisation de ces mobilités adolescentes extra-locales, quand certains jeunes parviennent de manière occasionnelle à solliciter les grands frères et grandes sœurs. Ce rôle de la « mère » dans les accompagnements adolescents semble ainsi souvent s'inscrire dans le prolongement de ses tâches domestiques et ainsi révéler la persistance d'une forte division des rôles féminins et masculins qui peut encore exister au sein des familles appartenant aux classes populaires contemporaines, comme ont pu le montrer de nombreux auteurs (Schwartz O., *ibid.* ; Beaud S. et Pialoux M., 1999 ; Le Pape M.C., 2009) ou encore chez certains classes moyennes. A la mère sont ainsi généralement dévolues ces formes particulières de mobilités contraintes<sup>258</sup> qui apparaissent ainsi prolonger son rôle au sein de l'espace domestique, quand le père semble à l'inverse être absent de ce travail d'accompagnement des adolescents, ce qui est d'autant plus le cas lorsque le ménage ne possède qu'une seule voiture. La place essentielle de la mère dans les mobilités extra-locales de ces adolescents est particulièrement ressortie dans le cas de Lucas. (14 ans) :

---

**Extrait d'entretien avec Lucas., le 4.12.10 :**

- **Enquêteur** : « *Est-ce que trouve pas ça contraignant des fois d'habiter ici ?* »

- **Lucas.** : « *Moi ça va, ça me dérange pas trop d'habiter à Bresson, mais bon heureusement, y'a ma mère qui peut nous emmener [en parlant aussi de son frère Enzo] un peu partout en voiture le week-end sinon ça serait vite la galère. [] Ben déjà moi elle m'emmène tous les samedis à la danse à Milly [la-Forêt], l'année dernière c'était pareil pour la natation. Puis souvent elle me dépose chez des amis qui m'invitent, souvent à Fontainebleau ou par là ou sinon j'en ai un qu'habite à La Chapelle la Reine où je vais souvent. La plupart du temps,*

---

<sup>258</sup> On peut d'ailleurs en dénombrer un certain nombre d'autres comme le fait d'aller faire les courses.

*j'en profite quand elle va faire des courses et comme ça ensuite elle repasse me chercher. Après ça arrive que ça soit quelqu'un d'autre qui me dépose chez moi. L'autre fois je suis allé à l'anniversaire d'un pote à Milly et c'est son grand frère qui m'a raccompagné »*

---

Cette injonction aux pratiques automobiles et la certaine dépendance aux accompagnements parentaux qu'elle induit révèle le risque d'une mobilité qui peut rapidement se transformer en une « mobilité contrainte »<sup>259</sup> pour certains d'entre eux dès lors que des difficultés se posent pour mettre en œuvre ces mobilités extra-locales au quotidien. Dans la plupart des cas, cela procède de ressources familiales qui s'avèrent être insuffisantes pour mettre en œuvre ces pratiques, pour des adolescents qui par ailleurs, à l'inverse de ceux caractérisés par une « mobilité d'ancrage », ne peuvent recourir aux ressources sociales du local et notamment aux « solidarités entre pairs autour de la voiture », pour réaliser ces pratiques de « sortie du territoire ». Plus précisément, ces contraintes qui peuvent se poser dans la mobilité quotidienne procèdent le plus souvent d'indisponibilités parentales, en particulier de la mère, qui ne peut ainsi répondre à l'ensemble des sollicitations adolescentes. C'est ce que nous a par exemple exprimé Charlotte (15 ans), qui est une adolescente issue d'une famille nombreuse de Bresson, ayant en effet trois frères et sœurs moins âgés<sup>260</sup> : Sa mère ne dispose en effet pas suffisamment « *de temps pour l'emmener où elle veut* » et ainsi l'accompagner dans les nombreuses « sorties » qu'elle entend réaliser, du fait « *du temps qu'elle doit consacrer à tout le monde dans la famille* ». En réalité, plus que d'une simple impossibilité à réaliser certains déplacements, on ne peut comprendre ici l'apparition d'un certain sentiment de frustration ainsi que d'un certain « rapport problématique »<sup>261</sup> à cette « mobilité non-localiste » chez certains adolescents que lorsqu'on considère que ces mobilités de « sortie du territoire de résidence » leurs permettent in fine la réalisation de pratiques et d'activités fortement valorisées à cet âge, et en premier lieu la fréquentation de leurs pairs.

---

<sup>259</sup> Pour reprendre l'expression de Marie Goyon à propos des mobilités quotidiennes des adolescents résidant dans les territoires périurbains (Goyon M., *ibid.*)

<sup>260</sup> En l'occurrence de 13, 9 et 5 ans.

<sup>261</sup> Pour reprendre une expression de Nicolas Oppenchaim (Oppenchaim N., *ibid.*)

Cela nous permet d'appréhender une deuxième caractéristique forte de cette mobilité « non-localiste », en l'occurrence le fait qu'elle se construit selon une indépendance des réseaux de sociabilités des adolescents vis-à-vis de la commune de résidence. En effet, une des particularités de ces adolescents réside dans le fait qu'ils mobilisent au cours de leurs pratiques de mobilité du temps libre une majorité de ressources sociales situées en dehors de leur commune de résidence, quand les adolescents caractérisés par une « mobilité d'ancrage » se caractérisent à l'inverse par un localisme dans leurs ressources. Il s'agit dans la plupart des cas de sociabilités rencontrées sur la scène scolaire ou bien encore au cours d'activités de loisirs encadrés mais s'inscrivant durablement dans les réseaux de sociabilités de ces adolescents<sup>262</sup> et qui deviennent ainsi fréquentées, de manière plus ou moins régulière, durant le temps libre. On peut illustrer ce lien entre mobilité « non-localiste » et extériorité dans les réseaux de sociabilités avec l'exemple de Valentin (17ans) :

---

**Extrait d'entretien avec Valentin, le 26.02.2011 :**

- **Enquêteur** : « *Du coup c'est pas trop contraignant de devoir tout le temps prendre la voiture ?* »

- **Valentin** : « *Après voilà, je suis tout le temps obligé de demander à mes parents pour qu'ils m'emmènent parce que mes amis, la plupart ils habitent pas dans le coin donc je suis obligé de prendre la voiture sinon je les vois pas ! Déjà les potes que je vois le plus souvent, je l'ai ai tous connu au collège pour la plupart donc ils habitent plutôt vers La Chapelle la Reine, enfin dans des villages à côté. Et puis sinon y'en a pas mal que j'ai connu par le théâtre ou au lycée, ils habitent plus vers Fontainebleau. Donc pareil, quand on veut se voir le week-end, je dois demander à ma mère de m'emmener ou alors j'essaye de les inviter à la maison, mais bon c'est chaud de les faire venir ici.* »

---

Cette indépendance vis-à-vis de la commune de résidence dans les sociabilités fréquentées peut dans une autre mesure être liée à la trajectoire résidentielle des

---

<sup>262</sup> La distinction entre liens forts et liens faibles opérée par Mark Granovetter devient alors fortement opérante ici (Granovetter M., 1973).



adolescents et être d'autant plus forte dans le cas d'une installation récente dans la commune. Cela a en particulier été le cas de Ludivine (13 ans) qui s'est installée, au moment où nous l'avons rencontré, il y a moins d'un an dans la commune en provenance d'une petite ville relativement peu éloignée de Bresson, en l'occurrence de Boutigny-sur-Essonne<sup>263</sup>. Cette proximité spatiale avec son précédent territoire de résidence lui a permis de conserver en grande partie son « ancien » réseau de sociabilités, constituant pour elle un véritable « espace fondateur »<sup>264</sup> (Gotman A., 1999) et ainsi de continuer à le fréquenter aujourd'hui durant son temps libre, l'obligeant en quelque sorte à mettre en œuvre une mobilité « non-localiste ». Bien que pouvant lui apparaître sous certains aspects « contrainte », elle affiche toutefois une « bonne volonté » pour réaliser cette mobilité « non-localiste » au quotidien en ce sens qu'elle lui apparaît être une condition nécessaire à la fréquentation de ses pairs en dehors de la scène locale.

Néanmoins, on peut noter que l'extériorité des réseaux de sociabilités vis-à-vis de la scène résidentielle n'empêche pas pour ces adolescents la fréquentation de pairs originaires de la commune et ainsi la réalisation de quelques « auto-mobilités » sur la scène locale, c'est-à-dire de pratiques réalisées sans la présence d'adultes et notamment de leurs parents (Massot M.H. et Zaffran J., *ibid.*). C'est la raison pour laquelle, plus que d'une extériorité, il nous apparaît plus pertinent d'évoquer une indépendance des ressources sociales de ces adolescents vis-à-vis de leur territoire de résidence, n'excluant ainsi pas leur possession de certaines sociabilités sur la scène locale. C'est d'autant plus vrai quand ces jeunes s'avèrent avoir « grandi » dans la commune comme c'est le cas de Lucas. que nous avons déjà évoqué auparavant. Si lors de l'entretien que nous avons effectué avec lui, il a pu surtout mettre en avant les nombreuses mobilités extra-locales qu'il réalisait durant son temps libre, à la fois pour fréquenter ses sociabilités et pour participer à de nombreuses activités de loisirs encadrés en dehors de la commune, l'observation participante réalisée au cours des séances d'« atelier vidéo » a permis de mettre en

---

<sup>263</sup> Il s'agit d'une commune urbaine d'environ 3000 habitants et située à une quinzaine de kilomètres au nord de Bresson.

<sup>264</sup> C'est-à-dire un lieu significatif de la « socialisation résidentielle » (Gotman A. 1999) et de la « familiarité » dans lequel les adolescents ici peuvent conserver une grande partie de leurs réseaux de sociabilités.

évidence le fait qu'il pouvait en même temps détenir un certain nombre de connaissances au sein de la commune, la plupart héritées de l'enfance, et ainsi prendre part occasionnellement à quelque formes de sociabilités juvéniles sur la scène locale. Plus encore, chez certains, cette ambivalence entre ressources sociales issues de l'espace local et ressources de « l'extérieur » peut s'avérer plus forte et révéler ainsi des profils de mobilité qui deviennent alors dissonants (Cf. sous-partie 3).

D'autre part, la « mobilité non-localiste » est dans la plupart des cas associée à une grande présence des adolescents au sein de la sphère domestique, que ce soit de manière solitaire ou bien au travers des nombreux sociabilités qui peuvent y être réalisées entre pairs, alors que les adolescents caractérisés par une « mobilité d'ancrage » investissent à l'inverse fortement l'espace public local au cours de leur temps libre. En effet, si les adolescents caractérisés par ce profil de mobilité se définissent d'un côté par la réalisation de nombreuses mobilités de « sortie du territoire de résidence », de manière ambivalente, il apparaît qu'une majorité de leurs pratiques de sociabilités et de loisirs entre pairs se déroule à l'inverse « en coulisses »<sup>265</sup>. En réalité, on ne peut comprendre ce paradoxe chez ces adolescents que si on considère une fois encore leurs mobilités et leurs pratiques au sein de l'espace domestique de manière conjointe et ainsi le fait que nombre de leurs de pratiques de mobilité « extra-locales » sont en premier lieu destinées à « rendre visite » à leurs pairs, et donc in fine à la réalisation de sociabilités domestiques. Cela se traduit notamment par les nombreuses pratiques « d'invitation des pairs à la maison », plus fréquentes encore du côté de ce profil d'adolescents, et qui se différencient de celles réalisées entre adolescents de la commune par le fait qu'elles nécessitent au préalable des accompagnements parentaux en voiture. La place importante que peuvent revêtir ces sociabilités domestiques dans l'organisation de la mobilité quotidienne de ces adolescents est notamment apparue chez Hugo (14 ans) :

---

**Extrait d'entretien avec Hugo, le 19.06.2011 :**

---

<sup>265</sup> Pour reprendre une expression goffmanienne.

- **Enquêteur** : « Tu m'as dit que tu sortais beaucoup les week-ends, et que tu prenais pas mal la voiture, en général c'est pour faire quoi ? »

- **Hugo** : « Oui je prends pas mal la voiture. En fait, je demande souvent à ma mère de m'emmener, la plupart du temps c'est pour aller chez des amis. On s'invite beaucoup entre nous, notamment avec ceux du collège. Soit c'est pour aller jouer ou alors c'est quand on a des devoirs à faire ensemble et qu'on doit se voir pour ça. Mais des fois c'est plutôt eux qui viennent à la maison, souvent les mercredis après-midis, ça dérange pas mes parents. Sinon, c'est pour aller à la piscine le samedi aprem mais à part ça je bouge pas beaucoup »

---

La préférence de ces adolescents pour l'espace domestique, notamment pour y réaliser leurs sociabilités et leurs loisirs entre pairs, si elle procède dans une certaine mesure chez eux de l'existence de formes de socialisations familiales (Cf. sous-partie B), doit aussi, nous semble-t-il, être reliée avec la dimension réticulaire de leur mobilité qui tend ainsi à définir le domicile comme un point de fixation central dans leur manière d'habiter et notamment comme l'espace privilégié de la réalisation des sociabilités entre pairs<sup>266</sup>. En effet, ces adolescents caractérisés par une « mobilité non-localiste » vont avoir tendance à délaissier l'espace public local, espace de l'interconnaissance résidentielle, qui semble être dévolu aux sociabilités entre adolescents caractérisés par une « mobilité d'ancrage », et à l'inverse se replier au sein de l'intérieur domestique pour réaliser leurs sociabilités entre pairs, qui s'avèrent être dans la plupart des cas « extérieurs » à la commune. Cela se traduit notamment par le développement d'une plus forte « culture de la chambre » du côté de ces adolescents, c'est-à-dire d'une spécialisation progressive de la chambre comme espace central à partir duquel ils s'autonomisent et réalisent leurs sociabilités et leurs loisirs (Glévarec H., *ibid.*). A certains égards, on a pu noter que le jardin constituait un autre espace de la sphère domestique, certes moins central, mais qui apparaît être spécifiquement investi par ce profil d'adolescents, en particulier dans le

---

<sup>266</sup> La dialectique « fixation /mise en mobilité » nous semble être particulièrement pertinente pour objectiver la manière d'habiter de ces adolescents. Plus que la notion « d'ancrage » qui selon nous ne s'oppose en rien à la réalisation de pratiques de mobilité à l'échelle locale, le terme de « fixation » permet de mettre en évidence l'idée de repli au sein de l'espace domestique.

cadre de sociabilités entre pairs, alors que les adolescents caractérisés par une « mobilité d'ancrage » ont tendance à l'utiliser de manière plus marginale et solitaire, notamment autour d'activités de bricolage. Cela permet in fine de mettre en avant un point central de la socialisation de ces adolescents, en l'occurrence le fait que leur processus d'autonomisation et d'individualisation, à défaut de se dérouler au sein du domaine public, et en particulier, comme pour la majorité des adolescents de la commune, au sein de l'espace public de la commune de résidence, se réalise à l'inverse en grande partie à l'intérieur de la sphère domestique, rejoignant ainsi la thèse développée par Sonia Livingstone, d'un processus « d'intériorisation »<sup>267</sup> caractéristique de l'adolescence contemporaine (Livingstone S., 2002).

Cependant, la place centrale que peut revêtir la sphère domestique dans leur quotidien ne doit pas occulter le fait que ces adolescents réalisent par ailleurs un certain nombre « d'auto-mobilités »<sup>268</sup> en dehors du territoire de résidence, le plus souvent en compagnie de pairs, révélant aussi leur capacité à se dessiner de la même manière des sociabilités autonomes au sein du domaine public. Elles apparaissent toutefois être assez peu nombreuses pour la plupart de ces adolescents, notamment en comparaison des pratiques destinées à « rendre visite aux pairs », qui, nous l'avons montré, structurent fortement la mobilité quotidienne de ces adolescents, ou bien encore des pratiques de sociabilités domestiques, à l'exception de certains d'entre eux pour qui ces pratiques d'auto-mobilités représentent la modalité privilégiée d'entretien des sociabilités entre pairs. On retrouve d'une part les pratiques « d'auto-mobilité » urbaines réalisées à partir du lieu de scolarisation en semaine, déjà décrites, et qui semblent ainsi être une pratique relativement partagée par une majorité des adolescents de la commune, d'autant plus du côté des lycéens. Elles sont ici complétées par d'autres pratiques « d'auto-mobilités », cette fois-ci réalisées à partir du domicile et plus généralement durant les week-ends, qui peuvent s'avérer être nombreuses et régulières pour certains d'entre eux. Il s'agit des différentes occasions où ces adolescents se « donnent rendez-vous en ville entre amis » dans un lieu précis, en l'occurrence le plus souvent en centre-

---

<sup>267</sup> Il s'agit d'un néologisme, inventé par Sonia Livingstone (Livingstone S., *ibid.*), traduit ici, et que Dominique Pasquier résume comme étant le « mouvement qui fait passer les enfants de la « rue » vers l'intérieur domestique » (Pasquier D., 1999).

<sup>268</sup> Massot M.H. et Zaffran J., *ibid*

ville, notamment celui de Fontainebleau, afin de se retrouver et d'y effectuer des « auto-mobilités » en groupe. On peut différencier ici les « flâneries » effectués par ces adolescents, qu'on peut définir de manière simple comme étant des « mobilités circulaires » réalisées au sein de ces espaces publics urbains, des stationnements de ces adolescents qui marquent leur appropriation de certains lieux publics en centre-ville, sans oublier le fait que ces « auto-mobilités » représentent bien souvent l'occasion pour ces adolescents d'accéder à l'offre fonctionnelle et culturelle urbaine. Amandine (15 ans) nous est ainsi apparue comme étant une des adolescentes de Bresson réalisant le plus de ces « auto-mobilités » urbaines :

---

**Extrait d'entretien avec Amandine, le 16.02.2011 :**

- **Enquêteur** : « *Et qu'est-ce que tu fais quand tu vas à Fontainebleau ? t'y vas toute seule ?* »

- **Amandine** : « *En fait, les week-ends, on essaye de se retrouver assez souvent entre amis à Fontainebleau. On se donne rendez-vous là-bas mais c'est ma mère qui m'emmène. Après ça dépend ce qu'on décide de faire, des fois on va faire les magasins ou on va se faire un ciné, ça c'est surtout quand on est entre filles (rires). Après quand je suis avec mes deux meilleures amies, ça nous arrive souvent juste de marcher et de se taper la discute. C'est juste pour se promener, ça permet d'être ensemble quoi. Puis sinon l'été, quand on est plus nombreux, on se pose à un endroit, par exemple y'a un parc sympa dans le centre-ville de Fontainebleau où on aime bien aller, comme ça on profite du beau temps* ».

---

Ces « auto-mobilités » urbaines se distinguent des mobilités extra-locales réalisées par les autres adolescents de la commune, et en particulier par ceux caractérisés par une « mobilité d'ancrage », par le fait qu'elles nécessitent au préalable la mise en œuvre de mobilités fonctionnelles, autour de la voiture et obligeant le plus souvent à un recours aux ressources parentales, et en cela peuvent apparaître être parfois contraintes. Néanmoins, cela n'empêche pas ces adolescents caractérisés par une « mobilité non-localiste » de réaliser une grande majorité de leurs pratiques d'auto-mobilités en contexte urbain, et en particulier au sein des centres-villes voisins, quand dans le même temps ceux caractérisés par une « mobilité d'ancrage »

investissent quasi exclusivement en compagnie de leurs pairs l'espace public résidentiel et y affichent une grande présence. Cela permet de mettre en évidence la préférence qu'ont ces adolescents à se dessiner un « temps-à-soi » entre pairs en ville plutôt qu'à l'échelle locale, donnant parfois lieu à de véritables processus de « reterritorialisation » en dehors de la commune chez certains d'entre eux (Cf. sous-partie B). Ils connaissent ainsi de manière générale leurs premières « auto-mobilités » urbaines à un âge relativement précoce par rapport aux autres adolescents de la commune qui, pour la plupart, doivent attendre l'entrée au lycée à Fontainebleau pour pouvoir véritablement expérimenter des espaces publics empreints d'urbanité.

Néanmoins, cela n'empêche pas certains des adolescents de la commune, parmi les plus âgés, de parvenir à réaliser des pratiques de mobilité plus au centre de l'agglomération et en particulier à Paris durant leur temps libre. On avait déjà pu constater l'existence de ces « sorties sur Paris » lors de la phase exploratoire (Cf. chapitre 2), qui étaient particulièrement valorisées par les adolescents et que certains parvenaient à réaliser de manière plus ou moins régulière. Elles révèlent en particulier leur capacité à s'appuyer notamment sur des amis ou des membres de la famille y résidant pour réaliser ces pratiques qui prennent souvent une dimension touristique. On a ainsi pu retrouver ce cas de figure chez Valentin (17 ans) :

---

**Extrait d'entretien avec Valentin, le 26.02.2011 :**

**Enquêteur :** « *Tu aimerais bien aller plus souvent sur Paris en fait ?* »

**Valentin :** « *Ouai c'est clair, y'a carrément plus de choses à faire et à visiter là-bas. Mais j'y suis déjà allé... enfin seul je veux dire, parce que j'ai un cousin qu'habite là-bas [] en fait je suis allé le voir plusieurs fois, même une fois tout un week-end. A chaque fois ma mère me dépose à Fontainebleau et je prends le train, après c'est un peu plus galère arrivé là-bas mais je m'en suis sorti en prenant le métro (rires) et elle vient me rechercher le dimanche soir à la gare* »

**Enquêteur :** « *Et qu'est-ce que vous avez fait la dernière fois?* »

**Valentin :** « Ben on a pas mal visité, on est allé se faire le musée Pompidou vu que je l'avais jamais fait et après on a pas mal trainé on va dire ...vers St-Michel, le quartier latin, par là... C'était cool, je devrais y retourner pendant les vacances j'espère. »

---

Enfin, comme cela a été le cas pour la « mobilité d'ancrage », on retrouve aussi cette « mobilité non-localiste » ailleurs en milieu rural. En effet, il s'avère à posteriori qu'un nombre assez important des adolescents interrogés lors de la phase exploratoire<sup>269</sup> (n=10), en l'occurrence résidant dans diverses autres communes rurales en Seine-et-Marne, soit caractérisé par ce profil de mobilité particulier. La surreprésentation de ce profil de mobilité adolescente lors de cette phase exploratoire peut s'expliquer par deux raisons essentielles : d'une part, par les représentations normatives de la mobilité qu'avaient la plupart des adolescents interrogés, assimilant ainsi les pratiques de mobilité aux seuls déplacements comportant une grande portée spatiale, voire aux déplacements concrétisant un accès aux aménités urbaines, ce qui peut expliquer le fait que les adolescents caractérisés par ce profil de mobilité aient été plus enclins à participer à l'enquête (Cf. chapitre 2) ; Elle peut de manière complémentaire s'expliquer par la localisation résidentielle de ces jeunes, et notamment par le fait qu'en réalité un certain nombre d'entre eux résidaient dans des communes qu'on peut plutôt qualifier de communes « semi-rurales », voir pour certaines de communes périurbaines, où semble-t-il on rencontre plus souvent ce profil de mobilité chez les adolescents<sup>270</sup>. On a ainsi pu retrouver les caractéristiques principales de ce profil de mobilité, à savoir la réalisation de nombreuses mobilités extra-locales, une certaine dépendance à l'automobile et aux accompagnements parentaux, une extériorité dans les ressources sociales mobilisées ainsi qu'une grande présence au sein de l'espace domestique, chez nombre d'adolescents rencontrés dans ces lycées. Cela a par exemple été le cas de Robin (16 ans), un adolescent que nous avons interrogé au lycée Les Pannevelles de Provins et qui réside à Saint Denis-les-Rebais (77), une commune rurale d'environ 900 habitants située à proximité de Coulommiers (77). Bien que résidant

---

<sup>269</sup> Cf. chapitre 2.

<sup>270</sup> Notamment quand on se réfère aux travaux de Marie Goyon (Goyon M., *ibid.*) ou ceux de Sandra Thomann et Daniel Pinson (Pinson D et Thomann S., *ibid.*)

dans cette petite commune rurale assez isolée, il parvient toutefois durant ses week-ends à réaliser de nombreuses pratiques extra-locales, soit pour rendre visite à ses pairs, soit pour réaliser en leur compagnie de nombreuses auto-mobilités urbaines, le groupe ayant parfois même recours au train pour se rendre plus au centre de l'agglomération :

---

**Extrait d'entretien avec Robin au lycée Les Pannevelles de Provins le 29.03.2010 !**

*« Quand je sors en général le week-end c'est sur Coulommiers, on se retrouve entre amis place Gambetta. C'est ma mère qui m'emmène ou alors ma sœur quand elle peut, après je me débrouille pour rentrer. Généralement on traîne ou alors on se fait un ciné. Après Coulommiers c'est Coulommiers, on a vite fait le tour (rires) donc depuis quelques temps on se met à prendre le train ensemble, on se pointe à la gare, et on va soit à Val d'Europe ou même ça nous est arrivé plusieurs fois de se faire une journée sur Paris, disons une journée « tourisme », on visite, on se promène. C'est pas super pratique pour y aller mais c'est toujours mieux que de se retrouver seul chez soi dans son petit village ».*

---

De la même manière que pour le profil de « mobilité d'ancrage », certaines caractéristiques géographiques du territoire de résidence semblent en partie jouer sur la configuration particulière de la mobilité quotidienne de ce profil d'adolescents. Il semble notamment ici qu'une moindre distance au centre de l'agglomération parisienne, ainsi que dans certains cas une relative proximité à une desserte aux transports en commun, permettent d'autant plus à ces adolescents de réaliser des mobilités extra-locales et d'accéder à des aménités urbaines au quotidien.

### *3- Quelques profils de « mobilité dissonante ».*

Par ailleurs, si les deux profils de mobilité principaux que sont la « mobilité d'ancrage » et la « mobilité non-localiste » apparaissent être particulièrement opérants et permettent d'objectiver les pratiques de mobilité quotidiennes d'une majorité des adolescents résidant à Bresson, il apparaît néanmoins que certains des



adolescents interrogés au cours de l'enquête de terrain ne puissent être réductibles ni à un profil ni à l'autre (n=2). Ils tendent plutôt à se définir par une dissonance dans leurs pratiques de mobilité quotidienne, c'est-à-dire par une forte ambivalence au quotidien entre d'un côté des mobilités d'ancrage et de l'autre des mobilités effectuées en dehors du territoire de résidence. Cet écart dans la dimension spatiale de leurs pratiques quotidiennes révèle ainsi la capacité de ces adolescents à alterner ces deux formes de mobilité, locales et extra-locales, durant leur temps libre. Elle procède en premier lieu de l'aptitude de ces adolescents à mobiliser des ressources sociales et entretenir des sociabilités sur différentes scènes résidentielles, en l'occurrence à la fois à l'échelle locale et sur d'autres scènes résidentielles situées à l'extérieur. C'est particulièrement ce qui nous est apparu chez David (15 ans), le frère de Océane, qui partage ainsi son temps libre entre ses sociabilités locales qu'il entretient depuis l'enfance, et avec qui il réalise de nombreuses auto-mobilités au sein de la commune, et sa passion pour la musique, transmise par ses parents, qui l'amène par ailleurs à « sortir » régulièrement de son territoire de résidence pour fréquenter un groupe de pairs « extérieur ». En effet, il s'avère appartenir à un « groupe de musique », qu'il a fondé avec quelques garçons rencontrés au collège et résidant pour la plupart entre La Chapelle-la-Reine et Nemours, et qui structure ainsi une bonne partie de sa mobilité du temps libre. Il est en effet souvent amené à réaliser de nombreuses mobilités extra-locales pour se rendre chez ses camarades, afin de prendre part aux activités et sociabilités du groupe, notamment pour « répéter », mais aussi certaines fois pour réaliser quelques « auto-mobilités » urbaines en leur compagnie. C'est ce qui est ainsi ressorti de ses propos :

---

**Extrait d'entretien avec David, le 25.01.12 :**

*« Après, moi j'ai pas envie de choisir, j'ai mes meilleurs amis ici donc je suis souvent en train de traîner avec eux dehors par ce que voilà on se connaît depuis longtemps, donc c'est un peu normal, mais j'ai aussi mon groupe [de musique] que je vois pas mal aussi. On passe pas mal de temps ensemble pour répéter, on est assez sérieux pour ça. Du coup, on se retrouve en général chez un pote qu'habite à Larchant, je sais pas si tu vois ou c'est, parce qu'il a de la place dans son garage donc c'est plus pratique Mais ça nous arrive aussi de sortir entre nous, je veux dire en dehors de la musique, donc voilà je trouve ça pas mal d'avoir deux groupes de potes comme ça. »*

---

Cette ambivalence entre ancrage et extra-localisme transparaît de la même manière dans les pratiques de mobilité de Amélie (16 ans), la sœur d'Hugo, qui parvient à réaliser durant son temps libre autant d'auto-mobilités sur la scène locale qu'en contexte urbain, en particulier à Fontainebleau (77), cependant chacune en compagnie d'un groupe de pairs différents. Cela révèle notamment l'aisance qu'elle peut avoir dans sa mobilité à passer d'un contexte résidentiel à un autre, en l'occurrence du contexte rural au contexte urbain, dont les domaines publics sont régis par des codes et des normes spécifiques à l'adolescence (Devaux J. et Oppenheim ; ibid.). Toutefois, cela ne l'empêche pas par ailleurs de valoriser fortement les auto-mobilités qu'elle réalise en milieu urbain et notamment les formes d'interaction qu'elle peut y expérimenter, en particulier la confrontation à l'anonymat propre aux espaces publics urbains, et ainsi de les préférer aux formes d'interactions personnalisées qu'elle peut connaître au sein de son territoire de résidence, auxquelles elle trouve de nombreux désagréments :

---

**Extrait d'entretien avec Amélie, le 02.07.2011 :**

- **Enquêteur** : «  *Finalement qu'est-ce que tu préfères entre sortir ici et sortir à Fontainebleau ?* »

- **Amélie** : «  *Ben je dirais en fait les deux, j'ai pas de préférence ... tant que ça me permet d'être avec mes copines, c'est l'essentiel ... en fait ça dépend avec qui j'ai envie de sortir. Après c'est sûr que si j'ai le choix, je préfère aller traîner à Fontainebleau que ici c'est clair ! L'avantage là-bas c'est que au moins tu croises plus de monde, c'est plus agréable, alors qu'ici tu croises toute de suite quelqu'un que tu connais, tu te fais repérer dès que t'es dehors et du coup, nous les jeunes on a l'impression d'être surveillés à la fin ».*

---

Pour comprendre la configuration particulière de la mobilité de ces adolescents, il convient de prendre en compte leur spécificité par rapport aux adolescents de la commune caractérisés par une « mobilité non-localiste » et ainsi de manière générale le rôle important que peut jouer l'ancienneté résidentielle dans la mobilité de ces jeunes ruraux. David et Amélie se distinguent en effet de la

majorité des adolescents caractérisés par une « mobilité non-localiste » par le fait que leur famille soit à l'inverse installée depuis de nombreuses années au sein de la commune et qu'ils aient en quelque sorte « grandi » à Bresson. Ainsi, s'ils ont pu connaître à l'instar des adolescents caractérisés par ce profil de mobilité des formes de « socialisation parentales à la mobilité », qui expliquent d'un côté le fait qu'ils partagent avec eux une certaine prédisposition à la réalisation de mobilités en dehors de leur territoire de résidence (Cf. sous-partie B), ils s'en distinguent par le fait qu'ils ont passé une majeure partie de leur enfance et adolescence<sup>271</sup> dans la commune, ce qui leur a permis de se constituer un réseau dense de sociabilités sur la scène locale, raison majeure qui explique le fait qu'ils soient par ailleurs enclins à réaliser de nombreuses mobilités à l'échelle locale. Cela se remarque particulièrement chez Amélie, chez qui on peut dénoter d'un côté une représentation particulièrement positive de la ville et des mobilités urbaines, trait caractéristique des adolescents définis par une « mobilité non-localiste », et en parallèle une valorisation des sociabilités locales entretenues depuis l'enfance, qu'on retrouve fortement du côté des adolescents caractérisés par une « mobilité d'ancrage ».

#### *4- Un profil « d'enfermement ».*

Enfin, notre enquête de terrain à Bresson a été marquée par la rencontre avec un cas atypique, en l'occurrence celui de Eléonore (13 ans), dont la manière d'habiter peut se résumer à un profil « d'enfermement ». En effet, il s'agit d'une adolescente de Bresson qui se caractérise par une quasi absence de pratiques de mobilité durant son temps libre, et en particulier de pratiques d'auto-mobilités, ne réalisant au final que certaines pratiques de nature fonctionnelle en compagnie de sa mère (notamment pour l'accompagner « faire les courses », « les magasins »...). Cela se traduit par ailleurs chez elle par une logique de repli au sein de la sphère domestique, où elle passe au final une majorité de son temps libre, et qui apparaît être distincte de la « culture de la chambre » (Glévarec H., *ibid.*) que peuvent

---

<sup>271</sup> C'est le cas de Amélie qui a toujours résidé dans la commune alors que les parents de David s'y sont installés lorsqu'il avait 4 ans.

développer de nombreux adolescents en cela qu'elle apparaît être ici en grande partie contrainte. Mais loin de se réduire à ce cas singulier, il s'avère qu'on a pu rencontrer ce profil « d'enfermement » ailleurs, notamment au cours de la phase exploratoire effectuée dans deux lycées de Seine-et-Marne, et qu'il concerne ainsi deux autres de ces adolescents rencontrés<sup>272</sup>. C'est la raison pour laquelle il nous semble être particulièrement intéressant de décrire cette figure de « l'immobilité » adolescente, afin dans un premier temps de tenter d'en comprendre les ressorts et d'autre part de se demander en quoi elle peut correspondre en même temps à une absence de « subjectivation »<sup>273</sup> pour ces jeunes.

Dans le cas d'Eléonore, sa quasi-absence de mobilité durant le temps libre se marque en premier lieu par son invisibilité physique sur la scène résidentielle puisqu'il s'agit de l'une des rares adolescentes de Bresson que nous n'avons jamais pu apercevoir au sein de l'espace public de la commune au cours de l'enquête ethnographique. De plus, cette invisibilité physique est redoublée par une réelle invisibilité symbolique de sa part au sein de la commune, et en particulier au sein de l'espace social de la jeunesse locale, puisqu'il s'est avéré que très peu d'adolescents de la commune ne la connaissaient<sup>274</sup> ou ont pu évoquer son nom au cours de conversations. Son faible degré d'intégration sur la scène locale s'est notamment traduit dans le processus d'enquête par le fait que nous avons mis beaucoup de temps à constater son existence sur la scène résidentielle<sup>275</sup>, et lorsque cela a été le cas, éprouver certaines difficultés pour la rencontrer, étant donné qu'un des principes forts de notre ethnographie a consisté à « remonter » les réseaux d'interconnaissances locaux adolescents (Cf. chapitre 2). Néanmoins, on a pu réussir à la rencontrer et à réaliser un entretien avec elle au cours des derniers mois de

---

<sup>272</sup> Il s'agit de Céline (14 ans), une adolescente rencontrée au lycée La Bretonnière de Coulommiers et résidant à Sancy-les-Provins(77), un village de 330 habitants situé au nord de Provins, et de Aurélien (13 ans), un adolescent rencontré au lycée Les Panevelles de Provins et résidant à Pécly (77), une commune rurale de 820 habitants situé dans le centre de la Brie Seine-et-Marnaise.

<sup>273</sup> Pour reprendre le terme employé par Joël Zaffran (Zaffran J., *ibid.*)

<sup>274</sup> En réalité, il s'est agi essentiellement de filles, et plutôt situées dans sa tranche d'âge.

<sup>275</sup> En réalité, ses parents se sont installés à Bresson pendant que nous réalisions notre enquête ethnographique, mais nous avons mis presque 1 an à apprendre que Eléonore résidait dans la commune, en l'occurrence ici par le biais de Océane que nous fréquentions à l'atelier vidéo, et qu'elle pouvait ainsi potentiellement faire partie de notre échantillon d'étude.

l'enquête de terrain par l'intermédiaire de Océane, qui s'avère être une des rares sociabilités qu'elle fréquente à Bresson, notamment dans le cadre de sociabilités domestiques, et de manière plus générale durant son temps libre.

En réalité, le rapport « problématique » que peuvent avoir ces adolescents à la mobilité procède en grande partie des difficultés qu'ils ont à mobiliser des ressources sociales en dehors de la sphère familiale, plus que de l'existence de stratégies éducatives parentales qui s'avèreraient être trop restrictives et notamment d'un contrôle trop fort des mobilités adolescentes. C'est particulièrement le cas chez Eléonore où on ne peut véritablement pas dénoter de tendance parentale à la limitation de ses pratiques en dehors de l'espace domestique, mais plutôt de réelles difficultés à entretenir des sociabilités adolescentes durant son temps libre, et en particulier sur la scène résidentielle. Cela s'est notamment vérifié lors des derniers mois de l'enquête de terrain, en l'occurrence au mois d'avril 2012, lorsqu'elle est venue un mercredi après-midi participer à une séance de l'atelier vidéo à l'incitation de ses parents, désirant en effet qu'elle « *s'intègre aux jeunes de Bresson* »<sup>276</sup>. Mais, restant très discrète et ne communiquant que très peu avec les autres adolescents alors présents durant toute la séance, elle ne donnera pas suite à cette visite et ne reviendra ainsi pas participer à « l'atelier vidéo » les semaines suivantes. Ce cas nous semble dénoter de manière générale la forte dimension d'épreuve que peut comporter pour certains adolescents le passage du domaine familial au domaine public, processus inhérent à cet âge de la vie que Marc Bréviglieiri a mis en évidence (Bréviglieiri M., *ibid.*), et qui se traduit en particulier chez Eléonore par des formes de « retranchement »<sup>277</sup> au sein de son espace domestique. On a ainsi pu noter chez elle le développement d'une forte « culture de la chambre » (Glévarec H., *ibid.*) qui, même si elle a tendance à la valoriser, notamment au travers des sociabilités et loisirs qu'elle peut y réaliser avec sa petite sœur, apparaît en comparaison des autres adolescents être plutôt « subie », notamment quand on considère qu'elle se déroule la plupart du temps de manière solitaire. On a notamment pu mesurer dans ses propos la manière avec laquelle elle pouvait opérer un véritable « retournement

---

<sup>276</sup> C'est notamment ce qu'ils nous ont dit lorsqu'ils ont amené leurs filles au début de la séance, après avoir contacté quelques jours auparavant Pierrot Beltante, le président du Foyer rural.

<sup>277</sup> Pour reprendre le terme utilisé par Marc Bréviglieiri (Bréviglieiri M., *ibid.*).

de stigmaté »<sup>278</sup>, conférant ainsi à son « enfermement » une valeur presque positive, afin de « sauver la face »<sup>279</sup> devant l'enquêteur :

---

**Extrait d'entretien avec Eléonore (13 ans), le 04.04.12 :**

- **Enquêteur** : « *Qu'est-ce que tu aimes bien faire alors quand tu es pas au collège ?* »

- **Eléonore** : « *ben je reste à la maison souvent, ça me dérange pas, je joue avec ma sœur ou bien je vais sur l'ordi, sinon j'ai souvent pleins de devoirs... (long silence)... de toute façon je trouve toujours quelque chose à faire... et je préfère ça que de sortir dehors à pas savoir quoi faire.* »

- **Enquêteur** : « *Et ça t'arrive de voir des copines des fois?* »

- **Eléonore** : « *Euh non... des fois y'a Océane qui vient ici mais ça fait pas longtemps qu'on se connaît, et une fois elle m'a invitée chez elle, mais sinon non... mais de toute façon, y'a mes copines que je vois au collège la semaine donc ça me suffit, j'ai pas besoin de sortir le reste du temps.* »

---

Ses propos permettent dans une autre mesure de mettre en évidence le fait que ce prisme de « l'immobilité » ne correspond nullement à une absence de « subjectivation » ou encore de socialisation entre pairs pour ces adolescents, notamment quand on considère la place centrale que peut prendre l'institution scolaire dans le quotidien des adolescents contemporains, et en particulier ici le fait que Eléonore, comme d'autres, puisse entretenir de manière quotidienne des sociabilités sur la scène scolaire.

Pour autant, il ne s'agit de ne pas négliger la dimension fortement « problématique » que peuvent comporter ces configurations « d'immobilité » pour ces adolescents, notamment quand on considère comme nous le faisons ici le rôle central que peut jouer la mobilité dans les processus de socialisation adolescents. C'est ce qui nous est apparu dans le cas des deux autres adolescents caractérisés

---

<sup>278</sup> Gruel L., « *Conjurer l'exclusion : rhétorique et identité revendiquée dans les habitats socialement disqualifiés* », Revue Française de Sociologie, 1985.

<sup>279</sup> Pour reprendre une expression goffmanienne.

par ce profil « d'enfermement » que nous avons interrogés lors de la phase exploratoire, en l'occurrence Céline (14 ans)<sup>280</sup> et Aurélien (13 ans)<sup>281</sup>, et qui ont ainsi eu moins de difficultés à évoquer et à assumer devant nous leur « immobilité » durant le temps libre. A posteriori, Il nous semble que cela soit en partie lié à la nature différente de notre méthode de recueil des données lors de cette phase exploratoire (Cf. chapitre 2) qui a notamment permis le fait que ces adolescents soient alors davantage disposés à se livrer à l'enquêteur<sup>282</sup>. Surtout, ce qui transparaît dans leurs propos, c'est qu'on ne peut comprendre l'apparition de ce rapport « problématique » à la mobilité chez certains adolescents que lorsqu'on considère la dimension fortement normative que la mobilité peut comporter à cet âge de la vie, notamment quand on sait qu'elle est bien souvent associée symboliquement à la possession d'un fort réseau relationnel, attribut majeur de la culture adolescente contemporaine (Galland O, *ibid.* ; Pasquier D., *ibid.*) :

---

**Extrait d'entretien avec Céline, le 13.04.2010 :**

*« Après moi c'est clair que j'aimerais bouger plus, je demande que ça, ça me permettrait de voir des amis, sortir avec eux, découvrir plein de choses ... enfin faire comme les autres quoi et pas rester seule chez moi à m'ennuyer. »*

---

Enfin, le fait d'évoquer ces deux autres adolescents, et de les mettre en relation avec le cas d'Eléonore, nous permet d'avancer un élément qui nous semble pouvoir expliquer en partie ces configurations « d'enfermement » dans lesquels se trouvent ces adolescents, sans pour autant en constituer une explication exhaustive. En effet, tous les trois se caractérisent par des trajectoires résidentielles qu'on peut qualifier comme étant fortement « instables », c'est-à-dire marquées par de nombreux déménagements ces dernières années, notamment liés à la mobilité

---

<sup>280</sup> Il s'agit d'une adolescente rencontrée au lycée La Bretonnière de Coulommiers et résidant à Sancy-les-Provins(77), un village de 330 habitants situé au nord de Provins.

<sup>281</sup> Il s'agit d'un adolescent rencontré au lycée Les Pannevelles de Provins et résidant à Pécy (77), une commune rurale de 820 habitants situé dans le centre de la Brie Seine-et-Marnaise.

<sup>282</sup> Notamment quand on considère que la méthode des entretiens semi-directifs ne suppose qu'une seule rencontre entre enquêté et enquêteur quand l'ethnographie implique à l'inverse des rapports quotidiens entre eux.

professionnelle de leurs parents, et une installation récente dans leur commune de résidence. C'est particulièrement le cas de Eléonore qui s'est installée à Bresson au moment où nous avons effectué l'entretien avec elle il y a moins d'un an et demi, en provenance de Barbizon (77)<sup>283</sup>, commune dans laquelle elle avait auparavant résidé durant moins de deux ans. Une des causes résiderait ainsi dans les difficultés que peuvent éprouver ces adolescents à se récréer à chaque fois, notamment localement, des ressources sociales à mobiliser dans leurs pratiques de mobilité. Cette influence de l'instabilité résidentielle peut d'autant s'expliquer ici qu'il s'agit ici de pré-adolescents, période charnière qui marque les premiers apprentissages de l'auto-mobilité et durant laquelle les sociabilités s'établissent pas-à-pas et deviennent progressivement durables. Cela nous permet en dernier lieu de souligner l'importance que peut comporter pour de nombreux adolescents le territoire de résidence dans la construction de soi, en l'occurrence dans l'apprentissage de la mobilité ainsi que dans les ressources adolescentes qu'il leur permet de mobiliser au quotidien.

## **B- Les manières d'habiter adolescentes différenciées: la dialectique de l'autochtonie et de la mobilité.**

La mise en évidence de ces différents profils de mobilité des adolescents résidant à Bresson, et notamment de l'opposition forte entre une « mobilité de l'ancrage » et une « mobilité non-localiste », permet dans un second temps d'appréhender les différences en termes de manières d'habiter, qui se recourent en réalité fortement. En effet, on peut constater une grande hétérogénéité dans les différents usages du territoire de résidence<sup>284</sup> de ces adolescents, ainsi que dans leurs « manières de cohabiter » (Authier J.Y. et Lehman-Frisch S., *ibid.*), et plus

---

<sup>283</sup> Une commune périurbaine comptant environ 1400 habitants et située au nord de Fontainebleau.

<sup>284</sup> C'est-à-dire, au-delà de leurs seules pratiques de mobilité et de leurs usages de l'espace public local au cours des sociabilités adolescentes, les différents autres usages et lieux fréquentés par les adolescents au sein de leur commune de résidence.



globalement dans les rapports qui peuvent s'instaurer aux différents territoires et en particulier à « l'urbain ». En réalité, on peut aisément résumer les différentes manières d'habiter de ces jeunes ruraux à la dialectique de « l'autochtonie » et de la mobilité, que de nombreux auteurs ont déjà mis en évidence (Ripoll F. et Tissot S., 2011 ; Wagner A.C, *ibid.* ; Fol S, *ibid.*) et qui paraît être particulièrement opérante à Bresson. Le recours au concept « d'autochtonie »<sup>285</sup>, qui désigne tout autant le fait d'appartenir à des réseaux localisés (Renahy N., *ibid.*) ainsi que le sentiment d'être reconnue comme « étant d'ici » (Papinot C., 2003), nous permet ainsi de souligner l'importance que peut comporter le territoire de résidence pour une majorité de ces adolescents, notamment dans les ressources sociales et symboliques qu'il peut leur procurer au quotidien ou au travers des nombreux usages qu'ils peuvent en faire. A l'opposé, il s'agira de décrire le rôle que peut tenir la mobilité<sup>286</sup> dans le quotidien d'une autre fraction des adolescents de Bresson, leur permettant de mobiliser des ressources sociales et de se dessiner des formes de « reterritorialisation » en dehors de l'espace local. L'intérêt d'objectiver l'hétérogénéité des manières d'habiter adolescentes est dans une autre mesure de montrer dans quelle mesure celles-ci peuvent être fortement fonction des différences de ressources sociales et culturelles familiales, et en particulier être le produit de socialisations parentales. Transparaît au final des formes importantes de différenciations sociales entre adolescents résidant au sein de la même commune de résidence en fonction de leurs milieux sociaux d'appartenance et dans une certaine mesure des trajectoires résidentielles familiales.

---

<sup>285</sup> Ce terme, à l'origine utilisé par l'anthropologie est récemment réapproprié par des sociologues comme Jean-Noël Retière, Nicolas Renahy, Caroline Mazaud ou encore Anne Catherine Wagner.

<sup>286</sup> Entendue ici dans un sens particulier, en l'occurrence comme une disposition à la « mobilité non-localiste », et en particulier à réaliser de nombreuses pratiques de mobilité en dehors du territoire de résidence.

1- L'autochtonie : l'importance du territoire de résidence.

a) Le rôle central des ressources sociales de la proximité.

Au-delà d'une vision de la mobilité uniquement représentée en termes d'accessibilité à des aménités et à des services fonctionnels, d'ailleurs la plupart du temps « urbains » (Fol S. et Gallez C., 2012), qui conduit ainsi à considérer généralement les mobilités des jeunes ruraux en termes de contraintes et de risques d'enclavement, l'objectivation de la « mobilité de l'ancrage » comme figure de mobilité centrale pour la jeunesse de Bresson, permet de souligner le rôle central que tient le territoire de résidence dans les processus de socialisation d'une majorité de ces adolescents résidant en milieu rural, et en particulier dans l'apprentissage de leur mobilité. En effet, de nombreux auteurs ont déjà montré que, loin d'être exclusive aux catégories les mieux dotées en ressources sociales et culturelles, la mobilité constitue une ressource qui peut être particulièrement bien maîtrisée par des populations n'appartenant pas aux groupes dominants, et notamment parmi les plus précaires (Tarrius A., 2001 ; Jouffe Y., 2007 ; Bouillon F., 2003). Il semble de la même manière que ces adolescents résidant en milieu rural fassent preuve d'une « maîtrise stratégique »<sup>287</sup> de leur mobilité quotidienne dans l'ancrage, et qui leur permet au final de mobiliser au mieux les nombreuses ressources sociales et symboliques de la proximité, et en particulier des relations amicales adolescentes. Ainsi, le territoire de résidence, à défaut de constituer pour ces adolescents un espace de l'isolement ou de la captivité, est un territoire qui se caractérise pour eux par une grande richesse des relations sociales, et ainsi Bresson, à rebours des représentations qui peuvent être véhiculées sur les territoires ruraux contemporains<sup>288</sup>, semble se caractériser par une assez grande vitalité des formes de sociabilités adolescentes. C'est ce qui est ressorti dans les propos de nombreux

---

<sup>287</sup> Pour reprendre l'expression de Yves Jouffe (Jouffe Y. *ibid.*)

<sup>288</sup> Le plus souvent comme étant des territoires « vieillissants » et uniquement caractérisés par des sociabilités entre adultes et en particulier entre personnes âgées. Sur les représentations stigmatisantes dont peuvent faire l'objet les territoires ruraux contemporains, Cf. Mischi J. et Renahy N., « Pour une sociologie politique des mondes ruraux », *Politix*, n°83, 2008.

de ces adolescents, où sont d'un côté particulièrement mises en avant ces nombreuses ressources juvéniles de la proximité et l'intensité que peuvent prendre les sociabilités adolescentes dans la commune, et de l'autre souvent déniées les nombreuses contraintes que le fait de vivre dans un « désert fonctionnel et culturel » peut comporter à cet âge. Ces nombreuses sociabilités adolescentes entretenues à l'échelle locale donnent ainsi chez la plupart naissance à un sentiment d'appartenance à un « nous » collectif, en l'occurrence au groupe social de la jeunesse local, qui permet de s'opposer à un « eux »<sup>289</sup> plus large qui désigne à la fois les jeunes de la commune ne prenant pas part aux sociabilités adolescentes locales et de manière générale ceux originaires de « l'extérieur ». C'est ce qu'on peut illustrer avec les propos de Mathieu (16 ans) :

---

**Extrait d'entretien avec Mathieu, le 02.03.2011 :**

- **Enquêteur** : « *Au final, j'ai l'impression que la plupart des jeunes aiment bien habiter ici non ?* »

- **Mathieu** : « *Ben oui parce que même si c'est « paumé » Bresson et que y'a pas grand chose à faire, au moins y'a les potes ici alors qu'en ville, enfin j'en sais rien, mais je pense t'es plus isolé. Après moi je sais que je me suis jamais ennuyé ici, dès que tu sors ici, y'a toujours quelqu'un avec qui discuter ou quelqu'un pour se taper un foot. Ou de toute façon, t'appelles les potes et hop en moins de deux ils sont chez toi... Et puis, globalement, nous les jeunes de Bresson on s'entend tous bien donc c'est aussi ça qu'est cool ici, parce que voilà on a tous plus ou moins grandi ici, on se connaît tous, donc on arrive à bien s'amuser ensemble »*

---

Plus encore, il est apparu que nombre de ces adolescents pouvaient disposer d'une majorité de leurs relations sociales à l'intérieur de la commune de résidence, ne possédant au final que très peu de sociabilités adolescentes en dehors de cet espace local. La distinction opérée par Mark Granovetter entre liens forts et liens faibles se révèle être particulièrement opérante ici (Granovetter M., 1973) : Elle

---

<sup>289</sup> Pour reprendre la dichotomie entre « eux » et « nous » mise en évidence par Richard Hoggart, comme caractéristique forte de l'ethos des classes populaires (Hoggart R., 1970).

permet en effet de différencier le cercle restreint de liens forts que possèdent ces adolescents (les « copains » et les « potes »), essentiellement constitué des pairs habituellement fréquentés sur la scène résidentielle durant le temps libre, d'un cercle plus large de liens faibles, c'est-à-dire l'ensemble de leurs connaissances secondaires qu'ils fréquentent en dehors de l'espace local et en particulier sur la scène scolaire. Cela permet dans une autre mesure d'éviter l'écueil qui considérerait le relatif isolement social de ces jeunes ruraux au sein de leur territoire de résidence. En effet, bien qu'ils apparaissent être fortement centrés sur leur groupe de pairs local durant le temps libre, ils s'avèrent fréquenter par ailleurs de nombreux autres adolescents en dehors de leur territoire de résidence au cours de la semaine, et notamment au collège ou au lycée. C'est par exemple ce qu'on peut montrer avec l'exemple de Fabien (17 ans) :

---

**Extrait d'entretien avec Fabien, le 10.03.12 :**

**Enquêteur :** « *Et du coup tes potes du lycée tu les vois jamais le week-end ?* »

**Fabien :** « *Nan, on se voit suffisamment pendant la semaine (rires)...Si si ils sont sympas, je m'entends bien avec eux mais la plupart de mes potes ils sont ici voir même tous ... on se connaît tous depuis assez longtemps, du coup on est tout le temps en train de traîner ensemble ...enfin j'en ai aussi un peu à côté, à Oncy, à Larchant et encore je les vois pas souvent, mais ceux du lycée c'est que sur Facebook, pas plus.* »

---

De manière générale, cela nous semble dénoter le rôle central que peut tenir la scène locale dans la construction des sociabilités de ces jeunes ruraux majoritairement issus des classes populaires. Un nombre important de travaux ont en effet pu témoigner du rôle central de la proximité dans les relations sociales des classes populaires (Bacqué M.H. et Sintomer Y, 2002 ; Bonvalet C., 2003 ; Fol S., 2009 ; Retière J.N., 2003, Schwartz O., *ibid.*) et en particulier pour les jeunes et adolescents résidant en milieu urbain (Lepoutre D., *ibid.* ; Beaud S., *ibid.* ; Mohamed M. *ibid.*). On retrouve ainsi à de nombreux égards des logiques similaires en milieu rural puisqu'une grande majorité des adolescents de Bresson caractérisés par cette « mobilité d'ancrage » s'avère être issue de ménages appartenant aux classes

populaires, en l'occurrence les « petits-moyens », les classes populaires « marginalisées » ainsi que les « catégories traditionnelles rurales » de la commune (Cf. chapitre 3). On a ainsi pu dénoter le style fortement populaire développé par ces adolescents dans leurs sociabilités réalisées à l'échelle locale, en l'occurrence au travers de leur goût prononcé pour la « sociabilité de voisinage » et de leur préférence pour la présence au sein de l'espace public en compagnie du groupe de pairs, souvent décrites pour les jeunes résidant dans les grands ensembles urbains (Lepoutre D., *ibid.* ; Beaud S. *ibid.* ; Oppenheim N., *ibid.*). Il se dénote de la même manière au travers de leur goût pour la « sociabilité directe », caractéristique forte des relations sociales entretenues par les classes populaires (Barbichon G., 1982 ; Retière J.N., 2003 ; Schwartz O., *ibid.*), ainsi que dans un certain familialisme de leur part, c'est-à-dire de la place importante qui peut être attribuée chez certains aux liens de parentés dans l'entretien de leurs sociabilités. Cela nous a particulièrement marqué chez Ludovic qui possède déjà de nombreux membres de sa famille au sein de son territoire de résidence<sup>290</sup> et qui fréquente en particulier régulièrement deux de ses cousins plus âgés<sup>291</sup> résidant à Oncy, un village voisin de Bresson. Enfin, signe que cet ancrage dans les réseaux de sociabilités est fortement structurant pour ces jeunes ruraux, il apparaît être indépendant d'un quelconque « effet d'âge » et ainsi perdurer tout au long de l'adolescence, étant encore fortement structurant du côté des plus âgés. Néanmoins, on l'a déjà souligné, on peut noter une certaine diversification des réseaux de sociabilités locaux à partir d'un certain âge, dès lors que ces jeunes de Bresson commencent à fréquenter de manière régulière des adolescents résidant dans les villages voisins (Cf. chapitre 5).

Néanmoins, la construction de ce localisme dans les sociabilités de ces adolescents, si elle dans une certaine mesure caractéristique des adolescents issus des classes populaires, doit d'un autre côté être replacée dans les spécificités du contexte rural, et notamment en rapport avec la petite taille de leur commune de résidence. En effet l'interconnaissance résidentielle apparaît être fortement structurante pour les jeunes de Bresson, en particulier pour ceux qui ont passé leur enfance au village et qui disposent d'un fort degré d'autochtonie. Elle induit ainsi une

---

<sup>290</sup> En l'occurrence un oncle dans la commune et ses grands-parents dans un village voisin.

<sup>291</sup> Ils ont ainsi respectivement 17 et 20 ans.

certaine familiarité entre la plupart des adolescents et caractérise de manière générale l'entretien de rapports personnalisés avec la plupart des habitants de la commune. Transparaît notamment tout le poids des liens existants entre familles sur la scène résidentielle (Cf. chapitre 3) ainsi que le rôle de l'école primaire municipale dans l'ancrage que ces adolescents ont progressivement pu développer dans leur réseaux de sociabilités. En effet, la scolarisation au sein de l'école communale est revenue dans les propos de nombreux adolescents interrogés et apparaît ainsi être un élément essentiel de la socialisation enfantine de ces jeunes ruraux. Faisant à de nombreux égards figure d'une véritable école rurale, du fait de ses faibles effectifs, de ses classes de différents niveaux (Cf. chapitre 3) ou encore de la proximité qui peut exister avec les enseignants<sup>292</sup>, elle nous a souvent été présentée comme le lieu privilégié où se sont établies les principales sociabilités encore entretenues aujourd'hui sur la scène résidentielle, et de manière complémentaire, à partir duquel ont été réalisées les premières expériences d'auto-mobilités. C'est ce que nous a notamment expliqué Robin (13 ans) :

---

**Extrait d'entretien avec Robin, le 25.06.2011 :**

*« Ben c'est clair qu'on garde tous un bon souvenir de l'école ici je pense. En fait c'est quand t'arrive au collègue que tu comprends qu'en fait c'était cool (rires). On était tranquille, y'avait pas de compétition, on se connaissait tous quoi. Et puis c'est là où j'ai rencontré la plupart des potes avec qui je traîne aujourd'hui, parce tu regardes David, même s'il était plus grand, on se voyait tout le temps à la récré. Et du coup par rapport à Blanche de Castille [ ndlr : le collègue de La Chapelle la Reine], on avait carrément plus de libertés : les maitresses étaient sympas, des fois elles nous laissaient même aller dans le champs derrière l'école pendant la récré, tant qu'on allait pas trop loin... ou même le soir quand on avait fini, on était censé revenir chez nous mais en fait on en profitait pour traîner dans la rue et pour s'amuser alors que maintenant on pas le choix, c'est le bus quoi ».*

---

Ainsi, en ce qui concerne ces jeunes ayant grandi dans la commune, une grande partie de leurs réseaux de sociabilités actuels apparaissent être hérités de

---

<sup>292</sup> On a notamment pu mesurer la grande familiarité qui pouvait encore exister chez certains adolescents avec leurs anciennes institutrices, notamment à l'occasion des vides-greniers.

l'enfance et ainsi se prolonger durant l'adolescence. Néanmoins, cette ancienneté résidentielle, si elle est peut apparaître centrale, ne semble pourtant pas constituer une condition déterminante quant au degré d'intégration des adolescents au sein du groupe social de la jeunesse locale, puisque on a ainsi pu rencontrer certains adolescents récemment installés à Bresson qui ont par ailleurs réussi à se « construire une autochtonie » sur la scène locale (Papinot C., 2003). Cela a particulièrement été le cas de Séverine (16 ans) et de son frère William (13 ans), qui bien qu'ils se soient installés à Bresson il y a environ deux ans et demi, ont réussi à se développer un réseau relationnel dense sur la scène locale, au travers des nombreuses pratiques de mobilité qu'ils ont pu mettre en œuvre sur la scène résidentielle. Issus d'une famille d'origine populaire et anciennement résidents d'une cité de grands ensembles à Corbeilles-Essonnes, cela nous semble dénoter l'existence chez eux de véritables compétences relationnelles dans les sociabilités adolescentes et en particulier une aisance à entretenir des sociabilités de type populaire, ce qui leur a permis ici, dans ce contexte rural et populaire, de se recréer assez rapidement au niveau local un réseau de pairs relativement important. C'est ce que nous a confié Séverine lors du premier entretien que nous avons réalisé avec elle, quelques mois après son installation :

---

**Entretien avec Séverine, le 07.07.2010 :**

- **Enquêteur** : « *Et ça pas été trop dur pour toi de t'intégrer ici ? de te refaire des copines ?* »

- **Séverine** : « *Au début quand on s'est installé, j'ai eu un peu peur, j'avais pas mal de mauvaises représentations sur les jeunes qu'habitent à la campagne on va dire (rires). Mais en fait ça a été. En fin de compte les jeunes ici ils sont un peu pareil qu'aux Tarterets, sauf peut-être qu'ils créent moins de problèmes... Enfin bien sûr que y'a des différences parce que ici c'est un village mais après globalement ils ont les mêmes intérêts, les mêmes délires quoi [] Au début j'ai commencé à fréquenter les plus jeunes par l'intermédiaire de mon frère, genre Karim et Alexandre, puis après j'ai commencé à connaître Jessica et Margaux dans le bus du collège, on a commencé à discuter ensemble et maintenant on traîne tout le temps ensemble, donc voilà, ça pas été trop compliqué. »*

---

Enfin, l'ancrage que peuvent avoir ces adolescents d'origine populaire et autochtones dans leurs ressources sociales ne se remarque pas seulement dans les sociabilités qu'ils entretiennent avec leurs pairs, mais aussi dans la fréquentation, plus occasionnelle, d'adultes sur la scène résidentielle au cours de leur temps libre. Cela nous semble d'ailleurs constituer à de nombreux égards une spécificité du milieu rural, notamment en comparaison des grands ensembles urbains qui se caractérisent semble-t-il par une plus grande distance et plus encore une certaine conflictualité entre adultes et jeunes (Chamboredon J.C et Lemaire M. ; Lepoutre D., *ibid.* ; Mohamed M. *ibid.* ; Calogirou C., 1997), sans doute plus encore à Bresson du fait de la petite taille de la commune et de la proximité existante entre ménages qui tendent à favoriser parfois une plus grande proximité entre générations. Ces sociabilités qui sont parfois entretenues avec les adultes de la commune, en l'occurrence avec des adultes avec qui ils ne partagent pas de liens de parenté, nous ont en réalité semblé concerner essentiellement les garçons, sans doute du fait de la nature des activités pratiquées. Il s'agit en effet en premier lieu des différentes activités de « bricoles »<sup>293</sup> auxquelles ces jeunes garçons peuvent prendre part en dehors du cadre familial, ce qui permet de mettre en évidence ici le fait que les adolescents de la commune, loin de rester à l'écart, s'intègrent parfaitement aux « réseaux d'échange non-monétaires » locaux (Cf. chapitre 3), auxquels ils nous ont semblé être nombreux à participer. A cet égard, l'exemple de Enzo (14 ans) est particulièrement intéressant. Nous ayant souvent apparu assez peu intégré au groupe de la jeunesse locale, ne réalisant qu'à de rares occasions des mobilités en compagnie des adolescents de la commune, il s'avère passer une grande partie de son temps libre à effectuer des activités de « bricoles », d'une part pour « travailler à l'atelier » afin d'aider son père artisan dans le cadre de son activité professionnelle<sup>294</sup>, mais aussi quelques fois chez d'autres habitants de la commune. On peut notamment dénoter dans ses propos une forte valorisation de ce « sur-travail »<sup>295</sup>, fortement caractéristique des hommes appartenant aux milieux populaires (Weber F., *ibid.* ; Schwartz O., *ibid.*), et qui explique la distance qu'il peut

---

<sup>293</sup> En référence aux travaux de Florence Weber (Weber F., *ibid.*).

<sup>294</sup> En effet, son père s'avère être maçon et posséder une entreprise dans ce domaine au sein de la commune qui compte deux autres salariés.

<sup>295</sup> Pour reprendre une expression de Florence Weber. Cela désigne le travail réalisé « à côté », en dehors des heures de travail, et en l'occurrence ici en dehors des heures de scolarisation et qui constitue à de nombreux égards une forme de « réalisation personnelle » (Weber F., *ibid.*).



avoir avec le groupe de la jeunesse locale et en particulier avec la « culture adolescente contemporaine » (Galland O., ibid.):

---

**Extrait d'entretien avec Enzo, le 25.03.2012 :**

**-Enquêteur :** « *J'ai l'impression que tu préfères plus aider ton père que de sortir dehors non ?* »

**- Enzo :** « *Ben oui, c'est clair. Y'en a qui préfèrent jouer à la console ou traîner dehors, moi disons que je trouve plus de plaisir à bricoler ou à filer un coup de main à mon daron quand il a besoin de moi. Il sait que j'aime bien ça et que je suis capable donc ça me dérange pas. Puis c'est pareil, quand y'a un quelqu'un dans la commune qu'a besoin, ben je vais aider. L'autre fois j'étais chez les Perthuis pour les aider à enlever les tuiles sur leur grange, enfin y'avait pas que moi on était plusieurs [] Après s'il me reste du temps, je vais traîner avec les autres, mais c'est pas ma priorité* ».

---

*b) Un usage important du territoire de résidence.*

D'autre part, l'importance que comporte le territoire de résidence pour une grande partie des adolescents de Bresson ne procède pas seulement de l'ancrage qu'ils peuvent avoir dans leurs ressources sociales ou encore des nombreuses pratiques de mobilité qu'ils peuvent y réaliser, mais de manière complémentaire des différents autres usages, institutionnels ou de loisirs, qu'ils peuvent avoir de leur commune de résidence, et qui sont de la même manière révélateurs de leur manière d'habiter spécifique. On peut d'abord évoquer les usages institutionnels, et en particulier la fréquentation des associations locales, qui semble être une caractéristique spécifique de ce profil d'adolescents par rapport aux adolescents caractérisés par une mobilité « non-localiste » et un indice tout aussi significatif de leur usage intensif de leur commune de résidence. Cela concerne en réalité essentiellement le foyer rural, seule association de la commune qui propose de réelles activités encadrées à destination des jeunes de la commune (Cf. chapitre 3)

et qu'un nombre au final relativement important d'adolescents de la commune s'avère fréquenter.

Il s'agit en premier lieu d'évoquer les adolescents qui le fréquentent dans un cadre formel, essentiellement ici au travers de « l'atelier vidéo », qui s'avère rencontrer un assez franc succès parmi la jeunesse locale. Ainsi, durant les deux années au cours desquelles nous avons pu y réaliser de l'observation participante, on a pu dénombrer 13 adolescents différents<sup>296</sup> venus plus ou moins régulièrement participer à ces activités<sup>297</sup> (Cf. Annexe), ce qui correspond à un peu plus que la moitié de notre échantillon d'étude (n=23). En réalité, une majorité des adolescents qui ont participé à « l'atelier vidéo » durant ces deux années s'avèrent être caractérisés par une « mobilité d'ancrage », leur fréquentation du foyer rural s'inscrivant en effet dans la logique de leur « usage élevé »<sup>298</sup> de leur territoire de résidence. Pour ces adolescents, le foyer rural semble en particulier naturellement prolonger les sociabilités qu'ils peuvent entretenir au sein de l'espace public en compagnie de leurs pairs de la commune. Néanmoins, trois de ces adolescents s'avèrent être à l'inverse se définir par une « mobilité non-localiste » et ainsi être par ailleurs caractérisés par un plutôt « faible » usage de leur commune de résidence le reste du temps. Leur logique de participation à cette activité encadrée locale semble ainsi être différente des autres jeunes et davantage relever des stratégies éducatives parentales. En effet, les parents voient souvent dans les loisirs encadrés un dispositif complémentaire de l'institution scolaire qui a des effets positifs sur le « développement cognitif, la personnalité ou encore la confiance en soi de leur enfants » (Zaffran J, *ibid.*), en même temps qu'un moyen simple « d'occuper » et de déléguer la supervision adolescente à une institution (Zaffran J., *ibid.* ; Le Pape M.C., *ibid.*), particulièrement du côté des classes moyennes (Kellerhals J et Montandon C.,

---

<sup>296</sup> En réalité 15 si on compte les adolescents extérieurs à la commune qui sont venus ponctuellement participer à l'activité, en l'occurrence de deux villages voisins à l'invitation d'adolescents de la commune habitués à participer à l'activité.

<sup>297</sup> En l'occurrence si on peut caractériser un noyau de 8-9 adolescents qui sont, durant ces deux années, venus quotidiennement participer à l'atelier vidéo et se sont particulièrement impliqués dans les projets, les autres étant venus de manière beaucoup plus occasionnelle. (Cf. Annexe)

<sup>298</sup> Pour reprendre une expression de Jean Yves Authier et Sonia Lehman-Frisch à propos des manières d'habiter des enfants de « gentrificateurs » (Authier J.Y. et Lehman-Frisch S., *ibid.*).

ibid.). C'est ce qui ressort par exemple des propos d'Hugo (13 ans) lorsqu'il s'est confié à nous lors d'une des séances de « l'atelier vidéo » :

**Extrait du journal de terrain, le 22.02.2012 :**

*« En fait, moi si je viens ici le mercredi aprem c'est plus parce ma mère me le demande, ça lui permet de pas m'avoir sur le dos (rires)... nan en fait elle dit que c'est parce que comme ça je passe pas tout mon temps devant la console et que ça me permet de découvrir de nouvelles choses, d'apprendre à vivre en groupe et tout, sinon je viendrais pas tout le temps je pense si elle m'obligeait pas »*

La participation de ce profil d'adolescents à « l'atelier vidéo » ne semble ainsi résider que dans un certain pragmatisme de leurs parents qui ne voient dans le foyer rural qu'une institution locale à qui ils peuvent facilement déléguer l'encadrement de leurs adolescents, ou encore dans une plus grande attention à leur « éducation », quand les autres parents y voient davantage un moyen pour leurs enfants de renforcer les liens d'interconnaissance et plus encore de symboliser leur appartenance à l'espace local.

Si cette participation aux activités de loisirs encadrés manifestent la proximité que peuvent avoir de nombreux adolescents avec les associations de leur commune de résidence, l'observation participante que nous avons pu effectuer le reste du temps au sein du foyer rural<sup>299</sup> a permis de comprendre que nombre d'entre eux pouvaient de manière complémentaire avoir des usages plus informels de cette association locale. Cela concerne de manière simple les nombreuses formes de sociabilités informelles que peuvent tenir certains adolescents, plus particulièrement les garçons, avec d'autres adultes au sein du café du foyer rural. On a ainsi pu observer à de nombreuses reprises Ludovic (16 ans), Fabien (18 ans) ou encore Karim (14 ans) venir tout simplement y boire un verre et y tenir des discussions en compagnie de membres du foyer rural ou de certains habitants de la commune, signe chez eux à la fois d'une sociabilité masculine populaire en apprentissage et de

---

<sup>299</sup> C'est-à-dire en dehors du cadre de l'atelier vidéo (Cf. chapitre 2).

leur fort degré d'intégration aux réseaux de sociabilités adultes de la commune. D'autre part, il peut s'agir des quelques activités militantes auxquelles certains des adolescents ont pu prendre part de manière occasionnelle, lorsque par exemple à certaines reprises Robin ou Valentin ont pu nous aider en compagnie d'autres adhérents du foyer rural à préparer des prospectus<sup>300</sup> destinés à être distribués au sein de la commune. Enfin, certains adolescents ont pu faire un usage tout particulier de cette institution locale, en l'occurrence dans le cadre de l'exercice d'une passion : en effet, il s'est avéré que trois des garçons originaires de la commune, et que nous avons enquêtés, ont créés un groupe de rap en 2011, en l'occurrence David (15 ans), Karim (14 ans) et Evan (17 ans), auxquels on peut rajouter William (13 ans) ou encore Alexandre (13 ans) qui participent à l'occasion à certaines activités<sup>301</sup> et qui appartiennent ainsi symboliquement au groupe. Le groupe apparaissant être avant tout informel, ne disposant d'ailleurs pas de locaux propres<sup>302</sup>, les adolescents ont ainsi naturellement sollicité Pierrot Beltante, le président du foyer rural qu'ils connaissent particulièrement bien afin d'utiliser les locaux de l'association et venir « répéter » durant certains week-ends au sein du foyer rural, qui s'avère par ailleurs disposer de tous les équipements techniques adéquats<sup>303</sup>. Au-delà de la fréquentation de cette institution locale qu'il induit et qui révèle l'usage important que ces adolescents peuvent faire de leur commune de résidence durant leur temps libre, le groupe de musique que ces garçons de la commune ont créés, au travers du nom qu'ils ont pu lui donner, en l'occurrence « R.D.B » ( les « *Rappeurs De Bresson* »), ou encore de leurs différents textes<sup>304</sup>, nous semble être à de nombreux égards une expression particulière de leur sentiment d'appartenance à leur commune de résidence, à l'instar de ce qu'a pu montrer Sévérin Guillard à propos de la musique

---

<sup>300</sup> En réalité il s'agissait de prospectus présentant l'agenda culturel du foyer rural (concerts, spectacles, repas...) qu'il s'agissait la plupart du temps de plier et d'insérer dans une enveloppe afin que certains membres les distribuent dans les boîtes aux lettres plus tard.

<sup>301</sup> Par exemple pour l'écriture de certaines paroles ou encore pour la réalisation de certains « clips » que le groupe a pu poster sur « youtube ».

<sup>302</sup> En réalité, ils pouvaient « répéter » quelques fois dans la chambre de David ou encore chez Evan.

<sup>303</sup> Ou encore pour solliciter les conseils d'un des salariés du foyer rural, Steeve, qui possède une formation en ingénieur du son.

<sup>304</sup> Lors des nombreuses reprises où nous avons pu écouter leur musique, on a ainsi pu relever dans leurs paroles l'importance de la référence à leur commune de résidence, ou encore plus globalement à leur département de résidence (le « 7.7 ») et la revendication de leur appartenance locale, ainsi que plus généralement un « renversement de stigmata » par rapport à leur localisation résidentielle périphérique et à leur « identité rurale ».

rap dans certaines villes américaines (Guillard S., 2012) ou plus largement ce qu'a pu décrire Nicolas Renahy à propos des jeunes ouvriers ruraux au travers de l'appartenance à un club de football amateur (Renahy N., 2001).

Il nous semble qu'on peut retrouver ce thème de la symbolisation de l'appartenance locale autour d'un usage plus traditionnel du territoire de résidence, en particulier au travers du loisir de la chasse à laquelle certains des adolescents de la commune s'adonnent. Bresson possède en effet une société communale de chasse, essentiellement fréquentée par des hommes anciennement résidents de la commune et issus des classes populaires, notamment de ce que l'on a pu nommer les « catégories traditionnelles de l'espace rural » (agriculteurs, artisans, retraités...) <sup>305</sup>, et parmi lesquels figurent deux des garçons que nous avons pu enquêter : Mathieu (16 ans) et Fabien (18 ans). Tous les deux initiés par leurs pères, ils revendiquent ainsi fortement cette pratique qui leur permet ainsi de mettre en évidence leur singularité au sein de l'espace local et de manière plus générale par rapport aux adolescents contemporains :

---

**Extrait d'entretien avec Fabien, le 09.05.2011 :**

**-Enquêteur :** « *Et comment tu en es venu à faire de la chasse ?* »

**- Fabien :** « *En fait au début c'est mon père qui a commencé à m'emmener, j'avais pas de fusil mais je participais quand même, j'observais on va dire. En fait j'étais surtout là pour boire un coup après avec tout le monde ! (rires)... Nan je rigole ... Après vu que ça m'a plu, j'ai passé mon permis l'année dernière, comme ça je participe vraiment. Après c'est sur y'en a toujours qui vont trouver ça ringard, même ici y'en a tu peux les entendre se moquer de toi à cause de ça, mais après moi j'assume. »*

---

Les travaux de Michel Bozon et Jean Claude Chamboredon sur le sujet (Bozon M., 1982 ; Chamboredon J.C., 1982 ; Bozon M et Chamboredon J.C., 1980), ou encore plus récemment ceux de Julian Mischi (Mischi J., 2008), ont déjà montré qu'au-delà du simple loisir populaire rural, il s'agissait de considérer la chasse comme une

---

<sup>305</sup> Cf. chapitre 3.

pratique qui, pour les fractions les plus populaires et « empaysannées »<sup>306</sup> de l'espace rural, et de la même manière ici pour ces deux garçons, permet de symboliser son appartenance au groupe résidentiel et « d'exprimer la relation particulière au terroir villageois » (Chamboredon J.C., *ibid.*). Ainsi, pratique considérée comme « traditionnelle »<sup>307</sup> et à ce titre légitimement reconnue au sein de l'espace local, à l'opposé de ce que peut l'être la musique « rap » en milieu rural, la chasse permet à ces deux adolescents issus de familles « établies » de Bresson de mettre en scène leur plus forte autochtonie, leur permettant d'être ainsi « reconnus comme étant vraiment « d'ici » » pour reprendre les termes de Christian Papinot (Papinot C., *ibid.*), et d'exprimer leur attachement au groupe résidentiel, quand dans un même temps, David, Karim et Evan, au travers d'une pratique qui paraît être des plus illégitime, en ce sens qu'elle est à la fois considérée comme « urbaine » et constitutive d'une culture adolescente contemporaine, ne semblent exprimer leur sentiment d'appartenance locale que pour eux-mêmes.

Enfin, il nous paraît important en dernier lieu de devoir évoquer les nombreuses associations et institutions que les adolescents de Bresson peuvent fréquenter toujours à l'échelle locale, mais cette fois-ci situées dans des communes voisines. En effet, bien que réalisées en dehors de la commune de résidence, ces activités de loisirs nous semblent pourtant manifester de la même manière le rôle important que peut tenir le territoire de résidence dans le quotidien de nombre de ces adolescents ruraux. En réalité, cette fréquentation d'associations extra-locales mais voisines s'explique tout simplement par la faible offre de loisirs et d'activités extrascolaires à destination des jeunes au sein de la commune, qui tient d'une part à la petite taille de la commune mais aussi dans une certaine mesure au processus de désertification fonctionnelle qui affecte la commune depuis quelques décennies et qui a notamment entraîné la disparition de certaines de ces activités culturelles

---

<sup>306</sup> Pour reprendre l'expression de Pierre Bourdieu dans « Le bal des célibataires. Crise de la société paysanne en Béarn », 2002.

<sup>307</sup> Les travaux de Gilles Lenclud invitent à d'abord considérer les « traditions » comme des opérations de construction symbolique, qui permettent notamment à ceux qui les énoncent « d'affirmer leur différence et d'asseoir leur autorité » (Lenclud G., « La tradition n'est plus ce qu'elle était » Terrain, 1987).

locales<sup>308</sup>. On peut notamment dénoter une certaine « logique de groupe » dans la fréquentation de certaines associations extra-locales de la part des adolescents de Bresson. C'est particulièrement le cas du côté des nombreux garçons de la commune (n=7) qui s'avèrent être licenciés au club de foot de Milly-la-Forêt, le bourg voisin. Ainsi, il apparaît que c'est en premier lieu la présence d'autres adolescents de Bresson et de « copains » au sein du club qui est avancé par la plupart d'entre eux pour justifier leur fréquentation de cette association sportive extra- locale. C'est par exemple ce qu'a pu nous confier Karim (13 ans) :

---

**Extrait d'entretien avec Karim, le 19.05.2012 :**

*« En fait au début je jouais [au foot] sur le terrain ici ou à l'école donc ça me suffisait, mais après y'en a pas mal d'ici qui ont commencé à prendre leur licence au club de Milly, du coup cette année j'ai voulu aussi y aller. J'en ai parlé à mon père et il a bien voulu vu que lui aussi il a joué là-bas il y a quelques années. Du coup, c'est cool on est pas mal de Bresson à se retrouver là-bas, et comme ça on est moins seuls »*

---

Cette dimension collective se retrouve dès lors dans les formes d'organisation parentales autour de la mobilité qui peuvent se mettre en place pour accompagner ces nombreux garçons de Bresson à leur activité les mercredis après-midis, et au travers desquelles émergent le rôle de certaines mères en particulier. On a ainsi pu comprendre qu'il s'agissait essentiellement de deux mères de familles de la commune qui pouvaient se partager ces « voyages » hebdomadaires entre Bresson et Milly-la-Forêt, en l'occurrence Madame Monjardin et Madame Peretti. Il s'avère par ailleurs que ces deux femmes appartiennent toutes les deux à des familles fortement « intégrées » sur la scène résidentielle, disposant d'un fort capital d'autochtonie, et sont notamment toutes les deux particulièrement impliquées dans la vie publique

---

<sup>308</sup> Ainsi il a pu exister au sein de la commune un « centre de loisirs » destinés aux adolescents de la commune aux débuts des années 1990 et qui était organisé par l'association « Vivre à Bresson » mais qui n'a en réalité existé que durant 4 ans, faute de bénévoles et de personnes qualifiées pour continuer à s'en occuper et à l'animer. Plus récemment, en 2006, le foyer rural avait créé un « Atelier cirque » qui consistait en une initiation aux différentes disciplines du cirque destinée aux enfants (6-12 ans environ) de la commune mais qui n'a duré que 2 ans faute d'effectifs.

locale<sup>309</sup>. Ces mobilités d'accompagnement des adolescents pour leurs activités de loisirs extras-locales semblent ainsi s'inscrire chez elles dans le prolongement du rôle qu'elles peuvent avoir sur la scène locale et de leur forme d'investissement personnel envers le groupe résidentiel :

---

**Extrait d'entretien avec Mme Peretti, le 27.06.2012 :**

*« Oui j'emmène souvent les gosses au foot le mercredi après-midi parce que je pense que c'est important pour eux. Parce que malheureusement, il n'y a quasiment rien pour eux ici donc si personne ne le fait, les pauvres ils vont rester à rien faire. C'est pour ça qu'avec Mme Monjardin on se partage les voyages : on s'appelle avant pour se fixer, et puis des fois j'en profite pour aller faire des courses, donc c'est pas tellement une corvée »*

---

On peut d'autre part retrouver cette logique similaire chez David (15 ans) et Robin (14 ans) qui font tous les deux partie de « l'Association des Jeunes Sapeurs-Pompiers » de Milly-la-Forêt, dans le but de devenir plus tard sapeurs-pompiers volontaires, et qui ont pris la décision de « s'engager » en même temps, nous l'annonçant même publiquement lors d'une séance de « l'atelier vidéo ». Jean- Noél Retière a déjà montré la forte dimension « d'enracinement » que peut comporter l'engagement dans cette institution en milieu rural, et notamment le poids important des hommes issus des « classes populaires établies » au sein des casernes, notamment du fait des profits symboliques qui peuvent en être retirés par les jeunes hommes et leurs familles sur la scène résidentielle (Retière J.N., 1994). Il nous semble qu'on retrouve ces mêmes ressorts dans l'engagement de ces deux garçons puisque, s'ils peuvent mettre en avant d'un côté leur engouement individuel, notamment à faire partie d'une institution fortement valorisée en milieu rural (Retière J.N., ibid.), ils s'avèrent avant tout avoir tous les deux été fortement encouragés par leurs familles respectives dans ce choix. L'évocation de cet exemple permet in fine de mettre en évidence la manière avec laquelle des adolescents résidant au sein petite commune rurale isolée, dépourvue d'institutions qui apparaissent être légitimes

---

<sup>309</sup> En effet puisque Madame Monjardin est conseillère municipale et Madame Peretti s'avère être particulièrement impliquée dans deux associations locales : l'association « Vivre à Bresson » et d'autre part le foyer rural.



aux yeux des classes populaires «établies »<sup>310</sup>, pour se construire une autochtonie et une certaine légitimité sur leur propre scène résidentielle, sont amenés à fréquenter des institutions extérieures à leur commune de résidence, en l'occurrence ici le corps des sapeurs-pompiers volontaires. De la même manière, à défaut de pouvoir appartenir à un club de football de leur commune de résidence et ainsi de pouvoir « représenter leur localité » (Renahy N., *ibid.*)<sup>311</sup>, pour les nombreux garçons de Bresson pratiquant le football à Milly-la-Forêt, le fait d'appartenir à cette association sportive leur permet, par une opération de « dépassement symbolique » (Selim M., 1993), de pouvoir toutefois symboliser une forme d'appartenance locale, qu'on peut notamment retrouver dans nombre de leurs propos dès lors qu'ils valorisent fortement leur appartenance à ce club et la réputation qu'il peut avoir à un niveau micro-régional, mais qui s'effectue là aussi au travers d'une institution extra-locale.

*c) Une socialisation à l'ancrage.*

Si on peut trouver d'un côté certains travaux, notamment du côté d'Anne Catherine Wagner, qui ont pu mettre en évidence l'existence d'une socialisation au « voyage » et au « cosmopolitisme » constitutives des jeunes appartenant aux élites et plus globalement aux classes supérieures (Wagner A.C., *ibid.*), il nous semble qu'il puisse exister de la même manière des formes de socialisations familiales à l'ancrage du côté des jeunes issus des classes populaires rurales, qui permettrait ainsi d'expliquer en grande partie ici les prédispositions à la « mobilité d'ancrage » que peuvent avoir ces jeunes ruraux durant leur temps libre et ainsi l'importance que peut revêtir pour eux le territoire de résidence. En effet, s'il peut exister une littérature abondante qui a mis en avant le localisme comme un trait constitutif des classes populaires (Barbichon G, 1987 ; Bozon, 1984 ; Fol, 2009 ; Retière, 2003), il est alors souvent présenté comme une caractéristique structurelle sans pour autant que les

---

<sup>310</sup> Jean Noel Retière a notamment insisté sur point central, en l'occurrence sur le fait que l'autochtonie pour devenir capital doit dans une certaine mesure devenir institutionnalisée (Retière J.N., 2003).

<sup>311</sup> Nicolas Renahy a particulièrement montré l'importance pour les joueurs du club de football municipal de représenter leur localité à l'extérieur, et notamment au sein de l'espace régional environnant (Renahy N., *ibid.*).

auteurs ne parviennent, nous semble-t-il, à en dévoiler de véritables facteurs explicatifs et notamment les processus de socialisation à l'œuvre dans le cadre familial. C'est par exemple le cas du côté des travaux sur les jeunes issus des classes populaires résidant au sein des grands ensembles urbains où, pour expliquer l'ancrage que peuvent avoir ces individus au sein de leur quartier et notamment leur forte présence au sein de l'espace public local, sont souvent avancés des facteurs relevant de la socialisation résidentielle, et notamment mis en avant l'affiliation aux groupes de pairs local et la participation à une culture de rue (Lepoutre D., *ibid.* ; Beaud S., *ibid.* ; Kokoreff M., *ibid.*), et de fait minorer l'influence que peut avoir la sphère familiale dans leur manière d'habiter<sup>312</sup>. Enfin, considérer qu'il puisse exister des formes actives de socialisation parentales dans le rapport que peuvent avoir les adolescents à leur territoire de résidence, c'est aussi rendre justice aux populations les plus démunies en termes de ressources sociales et culturelles dans leur capacité à « symboliser » (Grignon C. et Passeron J.C., 1990) et à reproduire leurs styles de vie<sup>313</sup>, et ainsi sortir d'une vision trop misérabiliste des classes populaires.

L'existence de ces formes de socialisations familiales se marque en premier lieu dans le constat d'une forte reproduction des manières d'habiter parentales du côté des adolescents caractérisés par cette « mobilité d'ancrage », davantage que pour les adolescents caractérisés par une « mobilité non-localiste ». En effet, on a pu observer au cours de l'enquête, et notamment dès lors que nous avons entrepris de réaliser des entretiens avec certains parents, l'existence de fortes similitudes dans les pratiques et les rapports au territoire de résidence entre adolescents et leurs parents. On a ainsi pu retrouver du côté de la plupart de ces parents une même prédisposition à « l'autochtonie » que leurs adolescents, en l'occurrence un fort localisme dans leurs pratiques, des ressources sociales et symboliques essentiellement possédées au sein de la commune ainsi que de manière générale un usage élevé du territoire de résidence. Cette analogie dans les manières d'habiter se retrouve particulièrement du côté de Robin (14 ans) qui, on l'a vu, est un des adolescents de Bresson qui se caractérise par une forte propension à la « mobilité d'ancrage ». Ainsi, sa mère, Madame Monjardin, que nous avons pu interroger,

---

<sup>312</sup> A part, nous semble-t-il dans le travail de Marwan Mohamed (Mohamed M., *ibid.*).

<sup>313</sup> Ici notamment un style de vie qui serait « rural ».

s'avère de la même manière se caractériser, en dehors de ses mobilités de nature fonctionnelle notamment liés à son activité professionnelle, par un fort ancrage dans son quotidien:

---

**Extrait d'entretien avec Madame Monjardin, le 21.03.2012 :**

- **Enquêteur** : « *A part les déplacements que vous faites pour aller au travail ou faire les courses, vous sortez souvent de la commune ?* »

- **Mme Monjardin** : « *Ah non, la plupart du temps on va rester ici à la maison avec les enfants. Vous savez j'ai toujours à faire ici (rires) ! Nan sinon je vais sortir pour aller à la mairie quand il faut ou sinon pour rendre visite à des voisines pour « papauter » mais ça reste dans la commune. Enfin bien sûr il y a la sortie de l'école tous les jours pour aller chercher les petits. Sinon, les courses, je les fais souvent en sortant du travail le jeudi soir à Milly la Foret et on va très peu au cinéma ou ce genre de trucs donc non on sort pas trop. Vous savez, faut pas croire, on a tout ce qu'il faut ici (rires) !* »

---

En réalité, si parents et adolescents peuvent se caractériser par une similarité dans leurs manières d'habiter et par un même rapport au territoire de résidence, cet ancrage va cependant se réaliser selon des modalités différentes chez ces ménages d'origine populaire. En effet, quand l'autochtonie que peuvent avoir les adultes va surtout se traduire au sein de l'espace domestique, par un investissement des sociabilités de la scène résidentielle et dans un certain « repli » au sein de la sphère privée (Schwartz O., *ibid.*), c'est à l'inverse davantage par la mobilité et une présence au sein de l'espace public résidentiel qu'elle va se manifester du côté des adolescents, et notamment au travers du développement d'une « mobilité d'ancrage ».

D'autre part, cette « socialisation à l'ancrage » passe par un processus de transmission des représentations parentales à propos des différents territoires, qui en réalité s'inscrit fortement dans le schème d'opposition entre « urbain » et « rural », et qui influe fortement sur les prédispositions à la « mobilité d'ancrage » des adolescents. C'est particulièrement le cas du côté des adolescents issus des familles populaires et les plus « autochtones » de la commune chez qui on a pu dénoter une

forte intériorisation des représentations péjoratives véhiculées par leurs parents à propos des territoires urbains, notamment les plus avoisinants, et de manière générale concernant les mobilités urbaines et les potentiels dangers qu'elles peuvent comporter pour ces adolescents. C'est par exemple qui est apparu dans les propos de Evan (16 ans) :

---

**Extrait d'entretien avec Evan, le 07.12.11:**

*« Moi je sais que mes parents me laissent plein de libertés ici, je peux faire ce que je veux en gros donc sur ça j'ai pas à me plaindre. Mais après à l'extérieur, je sais qu'ils aiment pas trop que je me balade n'importe où, notamment après les cours. Nan mais c'est clair, on sait pas ce qu'il peut se passer quand on connaît pas, avec tout ce qu'on peut voir à la télé. En tout cas y'a des quartiers où je sais que j'irai jamais. Même en centre-ville ça peut être chaud, et je sais que y'a des potes qu'on déjà eu des problèmes, des fois y'a des fous par là-bas...Du coup, j'aime pas trop prendre le bus à Fontainebleau par exemple. En fait j'évite d'aller y traîner pour rien c'est vraiment quand j'ai quelque chose à y faire. »*

---

A cet égard intervient souvent la figure repoussoir, qui s'avère être très souvent exagérée, des quartiers de Grands Ensembles urbains, notamment au travers des thèmes de la délinquance juvénile et des violences urbaines. Transparaît ici souvent le poids d'une expérience douloureusement vécue par ces adolescents en dehors de leur territoire de résidence, avec des jeunes ne résidant pourtant pas dans la plupart des cas dans ce type de quartiers. En réalité, nous semble-t-il, derrière les représentations particulièrement péjoratives que peuvent avoir ces adolescents de certains quartiers urbains, se dissimulent de réelles formes de « catégorisations ethniques » (Rinaudo C., 1999), parfois stigmatisantes, qui s'avèrent être particulièrement opérantes pour des jeunes évoluant dans des contextes résidentiels globalement marqués par une faible diversité ethnique et culturelle, et qui se trouvent être par ailleurs renforcées par les représentations véhiculées par les parents ainsi que certains adultes de la commune. Ainsi, on a pu dénoter qu'elles pouvaient être

structurantes dans la « conscience du monde social »<sup>314</sup> de nombre de ces adolescents ruraux, en particulier du côté des garçons, comme c'est le cas chez Mathieu (16 ans) :

---

**Extrait d'entretien avec Mathieu, le 02.03.2011 :**

*« De toute façon, je sais qu'avec mes potes on ira jamais traîner à Fontainebleau ou vers Corbeilles-Essonnes, y'a trop de racailles par là-bas, y'a trop de risque d'avoir des embrouilles dans certains quartiers. Quand j'étais petit on avait fait un tournoi de foot à Milly l'été, et y'a une équipe de « rebeus », je crois qu'ils étaient de Melun ou de par là, ils ont trop foutu la merde, on a même été obligé d'arrêter un match tellement c'était chaud. Du coup mes parents ils me disent de faire gaffe à où on va, enfin de pas trop aller dans des endroits où y'a pas trop de « rebeus » et de « renois ». Même au lycée, y'en a de plus en plus maintenant, je sais pas d'où ils viennent mais ils sont tout le temps en train de foutre la merde ... Après mes parents m'ont toujours dit que s'ils avaient décidé d'habiter dans un village, c'était pour être tranquilles donc voilà c'est pour ça que je préfère plutôt traîner par ici, je pense qu'on est plus en sécurité »*

---

Si ce processus de transmission des représentations parentales, et notamment celles particulièrement négatives sur les territoires urbains, n'empêche pas de la part de ces jeunes ruraux la réalisation par ailleurs de certaines mobilités urbaines, notamment à partir de leur lieu de scolarisation en semaine (Cf. sous-partie A), elles contribuent à façonner dans une assez grande mesure leur manière d'habiter et à renforcer progressivement les appétences qu'ils peuvent avoir à l'ancrage dans leurs pratiques de mobilité, notamment dès lors que les mobilités urbaines deviennent chez eux associées aux thèmes du « danger » et du « risque » de la confrontation à une altérité sociale et ethnique. De manière ambivalente, ces processus de transmission des représentations parentales fonctionnent aussi dans des représentations particulièrement positives de la commune de résidence et de manière générale des territoires ruraux. Elle passe chez de nombreux parents par une valorisation des ressources sociales de la proximité dès le plus jeune âge et

---

<sup>314</sup> Pour reprendre l'expression de Olivier Schwartz (Schwartz O., « Vivons-nous encore dans une société de classes ? », 2009).

notamment dans certains cas par une réelle incitation à entretenir les sociabilités adolescentes sur la scène résidentielle plutôt qu'à « l'extérieur ». C'est ce qu'il s'est par exemple passé chez Evan (16 ans) lorsqu'il s'est installé dans la commune à l'âge de 11 ans :

---

**Extrait d'entretien avec Evan, le 10.03.12 :**

*« Mes parents, en fait ça ne les dérange pas que j'ai la plupart de mes amis ici et que du coup je sois tout le temps à traîner avec eux dans la commune, même ils étaient plutôt pour je pense [] Ben quand j'étais petit, ma mère elle voulait souvent que j'invite des copains du village à la maison vu qu'on venait de déménager. Enfin, j'avais l'impression qu'elle voulait que je « m'intègre » en fait, en me faisant des copains et tout. Après ils ont appris à les connaître petit à petit et du coup même maintenant ils sont plutôt contents quand je les ramène à la maison. Puis comme ça ils ont pas trop peur quand je sors avec, c'est pas comme si ils les connaissaient pas. »*

---

On a pu noter de la même manière l'existence d'une forte valorisation de l'appartenance locale et d'une certaine « ruralité » chez certains parents, en particulier du côté des ménages les plus « autochtones » et « établis » de la scène résidentielle, et qui trouve particulièrement écho du côté des garçons plus enclins à revendiquer cette identité locale et « rurale ». Elle se traduit notamment par des formes d'encouragements pour les adolescents à reproduire un style de vie qui serait « rural »<sup>315</sup> ou encore à prendre part activement à « la vie de la commune », confortant un peu plus encore leur localisme quotidien et le rapport privilégié qu'il peut entretenir avec le groupe résidentiel. On a par exemple pu dénoter chez Ludovic (16 ans) la manière avec laquelle sa mère peut fortement l'inciter à s'inscrire dans les « réseaux d'échanges non monétaires » locaux durant son temps libre, en allant rendre service à d'autres personnes au sein de la commune par exemple. Cela nous semble révéler en particulier la manière avec laquelle certains adolescents

---

<sup>315</sup> On a notamment pu montrer dans le chapitre 3 comment la catégorie de « rural » pouvait être l'objet d'une construction symbolique particulière, pouvant apparaître à de nombreux égards réifiée et qui n'a de sens que dans une opposition avec « l'urbain ».

participent à l'entretien de la « réputation de la maisonnée »<sup>316</sup> sur la scène résidentielle, ici chez Ludovic en prenant part à des pratiques sociales faisant l'objet d'une assez forte reconnaissance sociale à l'échelle locale, contribuant d'autant plus à conforter son localisme et le rapport privilégié qu'il peut entretenir avec le groupe résidentiel.

Enfin, ces formes de socialisation à l'ancrage se traduisent dans une autre mesure dans les stratégies d'encadrement adoptées par les parents, spécifiques à ces ménages « autochtones » et populaires de la commune, et qui favorisent à de nombreux égards la réalisation de « mobilités d'ancrage » de la part des adolescents. Elles se caractérisent de manière générale par une grande autonomie accordée aux adolescents à l'intérieur du territoire de résidence et en cela apparaissent se distinguer fortement de celles qui peuvent être adoptées par les ménages issus des classes moyennes de la commune. Ce relâchement dans l'encadrement parental sur la scène résidentielle se traduit pour les adolescents par une grande liberté dans leurs pratiques de mobilité locales, notamment en comparaison des quelques pratiques qu'ils peuvent effectuer en contexte urbain. Elle apparaît d'ailleurs être structurante dès le plus jeune âge puisqu'il s'agit des adolescents de la commune qui ont généralement expérimenté les « auto-mobilités » sur la scène locale à l'âge le plus précoce (Cf. chapitre 5). La faible intensité dans la supervision parentale se marque plus encore dans la grande liberté dont peuvent bénéficier ces adolescents dans leurs différents usages du domaine public local, à la fois dans les fréquentations et activités qu'ils peuvent y faire, mais aussi dans la quasi-absence de restrictions de la part des adultes dans leur fréquentation de certains espaces au sein de la commune de résidence, sinon pour les pré-adolescents, concernant certains lieux excentrés et particulièrement éloignés du domicile<sup>317</sup>. Plus encore, le thème des mobilités nocturnes au sein de la commune de résidence, et notamment de la grande amplitude horaire dont ils peuvent bénéficier

---

<sup>316</sup> Pour reprendre l'expression de Florence Weber dans « Premier mai, fais ce qu'il te plaît », (Weber F., 1988), qui désigne ainsi la référence faite à une famille sur la scène locale dans son entier et la réputation qu'elle peut avoir sur la scène résidentielle.

<sup>317</sup> Quand on sait que l'apprentissage de la mobilité et le relâchement de la supervision parentale du début à la fin de l'adolescence s'opèrent de manière gradualiste, des espaces les plus proches aux espaces les plus éloignés du domicile (Dris N., *ibid.* ; Rivière C. *ibid.*)

lors des « *sorties en soirée* » durant les week-ends et plus encore durant les périodes vacances, est souvent revenu dans les propos de ces adolescents afin de souligner leur grande autonomie à l'échelle locale, notamment du côté des plus âgés qui sont ainsi nombreux à estimer bénéficier de formes de privilèges par rapport à leurs homologues urbains. C'est ce qui est ressorti des propos de Fabien (18 ans) qui est notamment revenu pour nous sur le début de son adolescence :

---

***Extrait d'entretien avec Fabien, le 09.05.2011 :***

*« En fait, quand j'y repenses, c'est vrai qu'on a toujours fait ce qu'on voulait ici. Moi j'ai jamais eu mes parents sur le dos, j'ai toujours pu faire ce que je voulais en gros, tant que je restais dans la commune. Et même dès que j'ai eu un scooter, j'allais me balader dans les patelins à côté, je disais à ma mère « voilà je rentre ce soir » et c'est tout. Et puis même quand j'étais gamin, je m'en rappelle on était encore à l'école mais on sortait déjà un peu comme on voulait. Et quand j'en discutais avec des potes que j'avais au collège à La Chapelle et qu'habitaient en ville, ils avaient pas autant de libertés que ça, ils avaient carrément plus de mal à négocier pour sortir en fait. [] Même le soir, des fois j'avais 12-13 ans, je restais jusqu'à minuit, une heure du mat' dehors avec les plus grands pendant les vacances. Ma mère m'a jamais engueulé sur ça tant qu'elle savait avec qui je trainais ...et de toute façon elle savait que si je faisais des conneries, quelqu'un lui rapporterait (rires). »*

---

Si cette moindre supervision parentale est un trait caractéristique des parents appartenant aux classes populaires (Kellerhals J. et Montandon C., *ibid.* ; Le Pape M.C., 2009), notamment parce qu'au sein de ces catégories sociales, l'adolescence est considérée comme un âge bénéficiant de privilèges particulièrement marqués mais éphémères (Hoggart R., *ibid.* ; Chamboredon J.C., 1971), elle doit être de manière complémentaire relier ici avec les propriétés particulières du contexte résidentiel. Transparaît ici le rôle central du sentiment de confiance produit par l'interconnaissance résidentielle pour ces parents, que nous avons déjà pu souligner, mais qui nous semble être d'autant plus fort du côté de ces ménages populaires, et notamment pour les plus « autochtones » de la commune, du fait de la familiarité qui peut exister pour eux avec les pairs fréquentés par l'adolescent. Il est particulièrement présent en ce qui concerne les mobilités féminines sur la scène



résidentielle, quand en même temps leurs pratiques en contexte urbain peuvent faire l'objet de nombreuses craintes de la part de leurs parents et ainsi d'un plus grand contrôle. Cette ambivalence dans l'encadrement des mobilités adolescentes est notamment apparue dans les propos de Jessica (16 ans) :

---

**Extrait d'entretien avec Jessica, le 16.05.12 :**

**-Enquêteur :** *«T'as le sentiment d'être moins en sécurité quand tu te balades en ville du coup? »*

**-Jessica:** *« Ben en fait, c'est clair par rapport à ici c'est plus dangereux, des fois tu sais pas ce qui peut t'arriver... Alors que ouai ici tu sais que y'aura jamais de problèmes, quoiqu'il t'arrive y'aura toujours un voisin ou quelqu'un que tu connais qui sera là. Du coup, mes parents ils m'ont toujours laissé faire ce que je voulais en gros ici parce qu'ils savaient avec qui je trainais et qu'il allait rien m'arriver, à part traverser la route et me faire renverser mais bon (rires)... nan vraiment, à part quand j'étais petite où ils me posaient quelques restrictions on va dire, j'ai toujours pu sortir comme je voulais ici. Par contre, dès que je sors après les cours, que je fais un tour en centre-ville avec des copines du lycée, là c'est la panique (rires)... nan je plaisante, mais là par contre ils aiment bien que je les prévienne, savoir où je vais, ce que je fais ect ... ».*

---

Au final, ces adolescentes, qui réalisent une majorité de leurs pratiques de mobilité à l'intérieur de leur territoire de résidence, semblent bénéficier de grandes marges d'autonomie au quotidien, et ceci quel que soit leur âge. Cela nous semble à de nombreux égards dénoter l'existence d'une socialisation aux espaces publics spécifiques pour ces jeunes filles rurales par rapport à leurs homologues urbaines, ou encore dans une certaine mesure par rapport aux adolescentes de la commune qui peuvent réaliser une majorité de leur pratiques de mobilité en milieu urbain, qui à l'inverse voient leur encadrement parental s'intensifier à mesure qu'elles grandissent (Rivière C., *ibid.*) du fait de la véritable « peur sexuée » (Lieber M., 2008) qui existe chez leurs parents quant à leur fréquentation des espaces publics urbains.

Néanmoins, si ces adolescentes peuvent se caractériser de manière générale par un faible encadrement parental, permis en grande partie par le

contexte résidentiel, cela n'empêche pas les garçons de bénéficier de manière structurelle de plus grandes libertés dans leurs sorties et leur fréquentation de l'espace public local. En effet, les parents sont plus enclins à les autoriser à expérimenter à un âge plus précoce encore les auto-mobilités au sein de la commune, ou encore à consentir une plus grande amplitude horaire dans leurs sorties nocturnes. Ils effectuent de manière générale une moindre supervision sur leurs activités et fréquentations sur la scène résidentielle, quand les filles à l'inverse peuvent connaître encore quelques contraintes dans leurs pratiques de mobilité. En réalité, plus que dans une limitation de leurs sorties qui reste un moyen auquel ces parents ont au final très peu recours, le moindre degré d'autonomie que peuvent avoir ces adolescentes sur la scène résidentielle par rapport aux garçons réside davantage dans l'existence de certaines formes d'injonctions parentales à rester au domicile, d'une part pour participer certaines fois aux tâches ménagères et notamment à des activités de « substitution aux rôles parentaux » (Mortain B. et Vignal C., 2013), et d'autre part quand la priorité est donnée par les parents à la réalisation des « devoirs » plutôt qu'aux « sorties », du fait de la plus grande attention qui est généralement portée à leur carrière scolaire par rapport à celle des garçons dans les milieux populaires (Baudelot et Estabiet, 1992 ; Beaud S., *ibid.* ). Ce décalage entre filles et garçons nous est apparu être d'autant plus fort au sein des ménages appartenant aux classes populaires « marginalisées » de la commune : les garçons y semblent en effet se caractériser de manière générale par un faible degré de supervision dans l'ensemble des activités du temps libre qu'ils peuvent réaliser et nous sont ainsi apparus être les adolescents de la commune qui pouvaient bénéficier des plus grandes marges d'autonomie dans la réalisation de leurs mobilités locales. Cela nous a particulièrement marqué chez Karim (13 ans) et Alexandre (12 ans) qui, à titre d'exemple, ont pu nous confier qu'ils se rendaient régulièrement dans certains villages voisins, en vélo ou en montant à l'arrière d'un scooter d'un copain plus âgé, sans pourtant éprouver le besoin d'en prévenir leurs parents, et cela en dépit de leur jeune âge. Cette faible intensité dans la supervision parentale se ressent particulièrement dans les propos d'Alexandre :

---

**Extrait d'entretien avec Alexandre, le 11.05.2011 :**

- **Enquêteur** : « *Et tes parents ça les dérange pas quand tu sors de la commune comme ça pour aller au Vaudoué ou à Oncy ?* »

- **Alexandre** : « Pfff non, je leur dis pas puis ils s'en foutent de toute façon... qu'est-ce que ça va changer que je sois à Bresson ou ailleurs ? tant que je rentre le soir en gros... »

- **Enquêteur** : « Et ça toujours été comme ça ? ils t'ont toujours laissé autant de libertés ? »

- **Alexandre** : « oui oui, ils m'ont toujours laissé tranquille, au pire c'est mon frère des fois qui me dit « rentre pas trop tard » ou « fais gaffe avec qui tu traîne », ce genre de trucs, mais sinon non... y'a juste une fois ma mère qui m'a engueulé parce qu'elle me trouvait pas et que je répondais pas au portable, en fait j'étais juste chez William. En fait un moment ils étaient un peu inquiets aussi quand y'avait eu l'accident d'un mec en scooter à Boissy... et ils flippaient un peu sur ça, et donc ils aiment pas trop quand je monte en scoot', mais c'est tout, mais après ils me l'interdiront pas ».

---

A l'opposé, Séverine (16 ans) a pu à de nombreuses reprises nous sembler tenir par intermittence un « rôle familial de substitution » chez elle (Mortain B et Vignal C., 2013), étant en effet régulièrement amenée, afin de soutenir sa mère, à s'occuper de ses deux petits frères<sup>318</sup>, ou encore à participer à certaines activités ménagères, l'obligeant ainsi parfois à sacrifier une partie de son temps libre, et en particulier à renoncer à la réalisation de certaines mobilités en compagnie de ses pairs sur la scène locale. Cela dénote au final des rôles masculins et féminins qui apparaissent être fortement distincts du côté de ces ménages populaires « modestes », et ce dès les premiers âges de l'adolescence, mais qui se révèlent être surtout faiblement émancipateurs pour ces adolescentes, comme c'est le cas de Séverine, qui nous a paru à certaines occasions devoir renoncer à son identité adolescente.

Cette différence de genre dans l'autonomie qui caractérise ce profil d'adolescents sur la scène résidentielle procède en grande partie du clivage entre l'espace domestique et « l'extérieur » qui est particulièrement structurant chez les classes populaires (Schwartz O., *ibid.*), et en particulier pour les classes populaires rurales (Weber F., *ibid.* ; Renahy N., *ibid.* ; Barthez A., 1982). L'intérieur domestique est ainsi essentiellement dévolu à la figure de la « mère » et apparaît être le domaine

---

<sup>318</sup> Elle a en effet un frère de 3 ans (Bruno) dont elle est parfois obligée de s'occuper et de garder ainsi qu'un frère de 13 ans, William, plus autonome, mais dont elle s'occupe notamment pour les devoirs scolaires, dès lors que sa mère est au travail.

réservé de l'activité féminine tandis que l'espace du « dehors » est à l'opposé spécifiquement associé aux activités masculines. Cette division tend de manière générale à définir « l'extérieur » et par conséquent la mobilité comme une norme spécifiquement masculine<sup>319</sup> chez ces ménages, qui devient reproduite par les parents au travers de leurs pratiques d'encadrement des adolescents, accordant ainsi d'autant plus de marges d'autonomie aux garçons qu'aux filles dans leurs pratiques au sein du territoire de résidence. A cet égard, on a pu entendre à de nombreuses reprises certains de ces parents évoquer l'importance pour leurs garçons d'aller « profiter dehors », afin notamment d'éviter de « trop rester à l'intérieur », les incitant à aller « traîner », alors que ce terme prend souvent une connotation péjorative dès lors qu'il s'agit des filles<sup>320</sup>. Et de la même manière, la présence à « l'intérieur » apparaît être connotée beaucoup plus positivement quand elle concerne les filles alors qu'elle devient rapidement synonyme d'« enfermement » quand il s'agit à l'inverse des garçons. Cela se marque d'autre part, à partir d'un certain âge, dans les formes de différenciations qui peuvent être opérées entre garçons et filles dans l'accès aux deux-roues motorisés, ou plus tard encore dans les différences de « socialisation à la voiture », et en particulier dans la préparation au permis de conduire<sup>321</sup>, qui peuvent être opérées au sein d'une même famille. On a par exemple pu le dénoter dans la famille de Ludovic. Sa mère l'a en effet particulièrement encouragé à acquérir un deux roues-motorisés dès qu'il en a eu l'âge requis, l'aidant même à le financer en partie, alors qu'elle avait d'un autre côté refusé à l'époque que sa grande sœur Marion (23 ans) en possède un. De la même manière, on a pu dénoter ces formes d'inégalités entre Jessica (16 ans) et son grand frère Baptiste (24 ans). Alors que ses parents ont particulièrement encouragé son frère à passer le permis de conduire, optant même pour la « conduite accompagnée » dès ses 16 ans, ils ont aujourd'hui plutôt tendance à inciter Jessica à attendre la fin de ses études pour s'y consacrer :

---

**Extrait d'entretien avec Jessica, le 16.05.2012 :**

---

<sup>319</sup> Florence Weber évoque ainsi le « privilège masculin de l'extérieur » (Weber F., *ibid.*) quand Nicolas Renahy par d'une « norme masculine de la sortie » (Renahy N., *ibid.*).

<sup>320</sup> Florence Weber avait déjà souligné l'ambivalence de ce terme chez les milieux populaires ruraux dans « Premier Mai, fais ce qu'il te plait », 1988.

<sup>321</sup> Cela se marque d'une part dans les aides au financement du permis qui peut être apportées par les parents aux adolescents, dans une autre mesure dans le choix de réaliser la « conduite accompagnée » ou non ou tout simplement dans les formes d'incitation qui peuvent être faites pour encourager les adolescents à le passer de la part des parents.

*« Ils ont trouvé ça plus normal qu'il le passe tout de suite vu que c'est un garçon et du coup moi ils veulent plutôt que j'attende la fin de mes études, ce que je vais faire et tout... Enfin, il en avait sans doute plus besoin que moi. Mais après ils m'ont dit que de toute façon, ils m'aideraient pareil, pour le financer et tout »*

---

Ce privilège masculin de la « sortie » devient d'un autre côté fortement intériorisé par les adolescents et permet ainsi d'expliquer en grande partie la moindre présence que peuvent en général avoir les filles au sein de l'espace public résidentiel, du fait notamment de leur préférence pour l'intérieur domestique dans l'entretien de leurs sociabilités, ainsi que le « retard » qu'elles peuvent avoir dans leur apprentissage de la mobilité comparativement aux garçons, étant par exemple moins disposées à expérimenter des auto-mobilités à la pré-adolescence (Cf. chapitre 5). Ces différences de genre dans le rapport à la mobilité peuvent d'autre part se lire à la fin de l'adolescence au travers des formes de « solidarités autour de la voiture » qui se mettent en place pour effectuer les « sorties du territoire de résidence » en compagnie de la bande de pairs locale. En effet, bien que possédant le permis de conduire, on a pu comprendre que certaines filles pouvaient pourtant préférer se laisser accompagner par les garçons, et notamment par leur « petit-copain », lors de ces « sorties », révélant au final, et de la même manière, une conduite automobile qui est souvent considérée comme une norme avant tout masculine chez ces classes populaires rurales<sup>322</sup>.

Enfin, si on a pu largement évoquer la dimension familiale de cette socialisation à l'ancrage, essentiellement exercées par les parents au travers des représentations territoriales qu'ils peuvent transmettre aux adolescents ou encore de leurs pratiques d'encadrement, il nous semble qu'il existe en parallèle des formes résidentielles de socialisation à l'ancrage, en l'occurrence exercées par ce qu'on peut nommer ici le « groupe local », et qui permettent de manière complémentaire

---

<sup>322</sup> On peut notamment retrouver ce thème chez Eric Darras (« Un lieu de mémoire ouvrière : Le tuning », 2012), Nicolas Renahy (« Pourquoi les jeunes ouvriers se tuent au volant ? », Le monde diplomatique, 2005) ou encore dans le travail de Mathieu Grossetête (« L'enracinement social de la mortalité routière, ARSS, 2010).

d'expliquer le rapport particulier que ces adolescents peuvent entretenir à leur territoire de résidence et ainsi leurs prédispositions à réaliser des « mobilités d'ancrage ».

Elles concernent bien évidemment en premier lieu celles exercées par les pairs fréquentés sur la scène résidentielle. On a ainsi pu souligner le nombre relativement important de sociabilités que peuvent entretenir ces adolescents issus des classes populaires de la commune sur la scène résidentielle et en particulier la vitalité qu'elles pouvaient comporter en dépit de la petite taille de la commune. Elles permettent à ces adolescents de mobiliser de nombreuses ressources symboliques, centrales à cet âge, et qui contribuent ainsi à renforcer le rapport privilégié et notamment l'attachement qu'ils peuvent avoir à leur territoire de résidence. De nombreux auteurs ont en effet souligné les nombreux bénéfices symboliques qui sont associés à la possession d'un fort capital relationnel dans la culture adolescente contemporaine (Galland O., *ibid.* ; Pasquier D. *ibid.* ; Metton-Gayon C., 2009). Ceux-ci s'avère d'autant plus importants pour les adolescents de Bresson que leurs réseaux apparaissent être dans la plupart des cas circonscrits à une scène locale. Ces ressources symboliques peuvent en particulier se construire en mettant en œuvre des pratiques sociales et culturelles qui apparaissent être fortement valorisées dans la culture adolescente, et qui contribuent ainsi à fortement différencier les adolescents au sein du groupe social de la jeunesse locale. Cela nous a par exemple particulièrement marqué chez David (15 ans) qui, en faisant partie de plusieurs groupes de musiques, en pratiquant régulièrement du football, sport particulièrement valorisé chez les jeunes de milieu populaires, ou encore au travers du « style »<sup>323</sup> qu'il peut adopter au quotidien notamment au travers de sa tenue vestimentaire<sup>324</sup>, nous est apparu à de nombreux égards être doté de tous les attributs lui permettant d'être considéré comme l'un des adolescents les plus

---

<sup>323</sup> Dominique Pasquier (Pasquier D., *ibid.*) a ainsi pu montrer comment les « effets de stylisation », c'est-à-dire le fait de se produire pour soi-même et pour les autres une identité culturelle particulière, notamment en adoptant des manières de se vêtir et des pratiques culturelles en cohérence, sont des pratiques particulièrement valorisées chez les adolescents.

<sup>324</sup> Un style vestimentaire qu'on peut définir comme étant populaire et urbain, notamment symboliquement associé à la musique hip-hop, conduisant ainsi de nombreux adolescents à le définir comme étant « swag », c'est-à-dire comme étant « stylé ».

« populaires »<sup>325</sup> sur la scène résidentielle. Mais dans une certaine mesure, les ressources symboliques que peuvent détenir ces adolescents ont pu nous sembler dépendre de leur appartenance à certaines familles et de leur degré d'intégration sur la scène résidentielle. En effet, l'autochtonie familiale s'avère être particulièrement valorisée par ces jeunes ruraux, et semble agir comme un sésame des réseaux de sociabilités adolescentes sur la scène résidentielle. En témoignent les références récurrentes qui peuvent être faites au patronyme au cours des interactions pour certains d'entre eux. A titre d'exemple, Mathieu (16 ans), qui est issu d'une famille fortement « établie » sur la scène résidentielle, est en réalité couramment, voir quasi exclusivement, surnommé par son nom de famille, « Gauthier », par ses pairs de la commune. De la même manière, Enzo (14 ans) se fait régulièrement appelé par son patronyme, « Peretti », qui fait référence à la renommée que peut avoir sa famille sur la scène résidentielle et en particulier à l'entreprise artisanale que possède son père. Comme le note Nicolas Renahy, l'usage du surnom est en effet un « code intersubjectif de régulation sociale » qui ne fonctionne que sur une scène locale particulière (Renahy N., *ibid.*). En contexte rural notamment, cette identification par le nom de famille est particulièrement révélatrice du poids que peut revêtir la renommée de la lignée familiale dans les relations entre les individus (Zonabend F., 1977), comme c'est le cas ici entre ces adolescents, et ainsi les hiérarchies symboliques qui peuvent s'établir entre eux. Ainsi, de manière générale, on peut constater une certaine reproduction des inégalités en termes de capitaux d'autochtonie familiaux à l'intérieur des sociabilités adolescentes, les jeunes issus des familles « établies » de la commune étant le plus souvent ceux qui disposent des plus grands réseaux relationnels et ressources symboliques au sein du groupe social de l'adolescence locale.

De manière complémentaire, si on a pu souligner d'un côté le rôle à certains égards essentiel des pairs dans le rapport privilégié qui peut à cet âge s'instaurer au territoire de résidence, et donc dans leurs prédispositions à réaliser des mobilités locales, on peut de manière complémentaire mettre en avant celui joué par les

---

<sup>325</sup> Dominique Pasquier (Pasquier D., *ibid.*) ainsi que Celine Metton-Gayon C., *ibid.*) le rôle central que pouvait jouer cette « popularité » dans la culture adolescente contemporaine, ainsi que sa dimension normative.

adultes côtoyés au quotidien par les adolescents au sein de la commune dans ce processus de socialisation à l'ancrage, et en particulier dans la légitimation de certains d'entre eux aux yeux du groupe résidentiel. Cela se marque de la même manière dans les références constantes à l'autochtonie familiale qui peuvent être faites pour certains garçons, au cours des interactions quotidiennes ou lors des événements publics. Ainsi, on a particulièrement pu le constater avec Joris (10 ans)<sup>326</sup> qui, malgré son jeune âge, se faisait pourtant appelé « Aubinet » par la plupart des adultes présents lors du tournoi de football auquel nous avons pu participer (Cf. chapitre 2), en référence à son père qui s'avère être une des figures locales de Bresson. Cela s'est encore plus dénoté dans les attitudes plutôt complaisantes qu'ont pu avoir la plupart des spectateurs présents envers lui, notamment au travers des différentes formes d'encouragements et d'applaudissements qui étaient émis, quand en même temps certains jeunes issus de familles « marginalisées » de la commune nous ont semblé faire l'objet de réprimandes ou encore de reproches quant à leur comportements ou à leur jeu, et qui nous ont paru être fortement exagérés. Ces attitudes révèlent en réalité l'existence de formes de stigmatisations opérées par le groupe local envers certains adolescents, en particulier ceux qui disposent des plus faibles attributs d'autochtonie au sein de la commune, et qui s'avèrent être parfois assez mal vécues par certains d'entre eux. C'est ce que nous a particulièrement confié Karim, bien conscient des mécanismes de domination qu'il peut subir sur la scène résidentielle, aussi bien dans les relations qu'il peut avoir avec les adultes qu'avec certains adolescents, et faisant ainsi référence à l'expérience à de nombreux égards similaire qu'a pu connaître son grand frère Driss (24 ans) qui ne réside plus aujourd'hui dans la commune :

---

**Extrait d'entretien avec Karim, le 12.10. 2011 :**

- **Enquêteur** : « *Pourquoi tu dis que des fois que ça se passe pas trop bien ici ? et que t'en as marre d'habiter à Bresson ?* »

- **Karim** : « *Pffff mais parce que ici ça fonctionne par clans, tu comprends ? Et quand t'es personne ben tu te fais bouffer par tout le monde, c'est tout. De toute façon, ma famille, elle peut pas se faire blairer ici, regarde pour mon frère [ndlr :Driss (24 ans)] ça a été pareil*

---

<sup>326</sup> Qui ne fait à l'origine pas partie de notre échantillon d'étude.



*pour lui, c'est pour ça qu'il s'est barré à un moment, il en a eu marre. Et même au niveau des jeunes : c'est toujours les mêmes qui trainent ensemble, à se mettre à l'écart de toi... et puis à un moment il y en a qui vont commencer à t'éviter, à plus vouloir te parler, puis après c'est ils t'invitent plus aux anniversaires... enfin voilà comment c'est ici, c'est pas tout rose comme on dit »*

---

Au final, cela permet de souligner l'ambivalence que peut comporter le territoire de résidence pour ces adolescents issus des classes populaires « marginalisées » de Bresson. En dépit des mécanismes de domination qu'ils peuvent connaître sur la scène résidentielle, qui se traduit notamment pour certains d'entre eux à partir d'un certain âge par des formes de marginalisation assez poussées au sein de la commune (Chapitre 5), le territoire de résidence joue pourtant un rôle de refuge pour ces adolescents, notamment au travers des réseaux de sociabilités juvéniles auxquels il leur permet de s'affilier, pour des jeunes qui par ailleurs ne sont pas prédisposés au travers de leur pratiques de mobilité à se procurer des ressources sociales et symboliques en dehors de cet espace local.

## *2- Dispositions à la mobilité « non-localiste » et distanciation vis-à-vis de l'espace local.*

A l'inverse, si pour la majorité des adolescents de Bresson, le territoire de résidence apparaît être essentiel dans leur construction de soi, en particulier au travers des ressources de la proximité qu'il leur permet de se procurer, une autre frange de l'adolescence locale parvient, par le jeu de la mobilité, à mobiliser au quotidien un ensemble de ressources extérieures au territoire de résidence et affiche ainsi une assez grande distance vis-à-vis de l'espace local. Cela révèle en particulier le grand décalage entre l'espace habité et les espaces pratiqués au quotidien qui peut caractériser ces adolescents de la commune et en particulier les formes de « reterritorialisation » en dehors de leur territoire de résidence qu'ils peuvent développer. La mise en évidence de cette manière d'habiter spécifique permet en

particulier de saisir le processus de différenciation sociale qui s'opère ici par rapport aux adolescents d'origine populaire de la commune, ce « non-localisme » étant en effet majoritairement le fait des adolescents issus des classes moyennes et « urbaines » de Bresson, sans pour autant en déduire à un quelconque déterminisme social puisque certains jeunes issus de familles appartenant aux classes populaires de la commune peuvent de la même manière se caractériser par cette manière d'habiter. Transparaît au final tout le rôle de la socialisation parentale dans cette manière d'habiter et notamment dans les prédispositions que peuvent avoir ces adolescents de la commune à réaliser des pratiques de mobilité en dehors du territoire de résidence.

*a) Un faible usage du territoire de résidence.*

Ces adolescents se différencient dans leur manière d'habiter de la majorité des jeunes de la commune de manière générale par le faible usage qu'ils font de leur territoire de résidence. Cela se marque en premier lieu, on a pu le montrer précédemment, dans leur très faible nombre de pratiques qu'ils réalisent à l'échelle locale ainsi que dans leur très faible investissement de l'espace public résidentiel. En réalité, les seules pratiques de mobilité qu'ils peuvent faire au sein de leur commune de résidence s'avèrent être de nature fonctionnelle (« faire les courses », « se rendre chez un copain »...) et sont ainsi la plupart du temps réalisées en solo, ou dans certains cas en compagnie d'un petit frère ou d'une petite sœur. Elles se caractérisent donc par l'absence de recherche d'expérience subjectivante propre aux pratiques de mobilité à cet âge (Zaffran J., *ibid.*) et ne semblent ainsi comporter qu'une faible dimension socialisante pour ces jeunes, contrairement aux plus nombreuses pratiques qu'ils réalisent en dehors de la commune de résidence. Cette faible propension à réaliser des mobilités locales peut en particulier se traduire chez certains jeunes par l'existence d'une réelle méconnaissance de la configuration physique et de la topologie de leur commune de résidence, en particulier parmi ceux récemment installés dans la commune. C'est ce qui est par exemple apparu dans les propos de Amandine (15 ans) :

---

**Extrait d'entretien avec Amandine, le 16.02.2011 :**

- **Enquêteur** : « *Et t'es jamais allé vers la salle des fêtes ou vers les terrains de foot par exemple ?* »

- **Amandine** : « *Nan (rires), je sais que la plupart des jeunes d'ici se retrouvent là-bas mais j'y ai jamais mis les pieds en fait. Et je t'avoue je suis même pas sûr de savoir où c'est exactement vu que c'est à l'opposé d'où j'habite. De toute façon les seules fois où je sors dehors ici c'est pour aller prendre le bus pour le collège. Ou alors c'est quand ma mère me demande d'aller faire des courses à la boucherie ou d'emmener ma petite sœur chez une amie, donc voilà. En fait, je sors, je fais ce que j'ai à faire et je rentre, j'ai pas forcément envie d'aller traîner par là-bas.* »

---

Le faible usage que peuvent faire ces adolescents de leur commune de résidence à travers leurs pratiques de mobilité s'explique principalement par le fait que leurs réseaux de sociabilités soient en grande partie extérieurs à la commune de résidence, et notamment dans certains cas quasi-exclusivement extra-locaux. Si cela peut être lié dans certains cas à la trajectoire résidentielle des adolescents, et en particulier à leur installation récente dans la commune, pour ceux conservant ainsi en partie leur « ancien » réseau de sociabilités (Cf. sous-partie A), cette situation procède la plupart du temps de la préférence que ces adolescents ont à fréquenter à partir d'un certain âge les sociabilités rencontrées sur la scène scolaire ou lors d'activités de loisirs encadrés réalisées à l'extérieur de la commune, et qui traduit de manière générale la plus grande tendance à l'homophilie<sup>327</sup> présente chez eux. En réalité, le collège dès le début de l'adolescence participe fortement au rassemblement des styles de vie entre adolescents, en particulier en fonction de leurs appartenances sociales, et contribue ainsi à distancier progressivement certains jeunes de leur territoire de résidence dès les premiers âges de l'adolescence. Cela a par exemple été le cas de Lucas (14 ans) qui a grandi à Bresson mais dont l'entrée

---

<sup>327</sup> L'homophilie désigne la recherche chez les individus de l'entretien de sociabilités avec des individus présentant des caractéristiques sociales similaires. Elle s'explique notamment par la tendance des individus à se conformer à des normes dans les interactions en termes d'appartenances sociales (Bidart C., « L'amitié, un lien social », 1997).

au collège a marqué un véritable tournant dans la configuration de son réseau de sociabilités, incluant en effet au fil du temps de plus en plus de jeunes extérieurs à la commune. C'est ce qu'il nous a révélé lors du dernier entretien que nous avons fait avec lui :

---

**Extrait d'entretien avec Lucas., le 13.06.12 :**

*« En fait, j'ai l'impression que j'ai de moins en moins d'amis ici. L'autre fois, au vide grenier y'avait même des gamins que je connaissais pas, je les avais jamais vu tellement je traîne plus ici... Parce que quand j'étais gamin, j'arrêtais pas de traîner avec mes potes d'ici, j'étais tout le temps dehors, et c'est depuis que je suis rentré au collège en fait que ça a commencé à être comme ça. J'ai commencé à rencontrer des amis avec qui je m'entendais mieux, avec qui j'avais plus de choses en commun, et donc voilà j'ai commencé à traîner de plus en plus avec eux, et du coup je vois plus trop ceux de Bresson. »*

---

D'autre part, le moindre usage du territoire de résidence qui caractérise ces adolescents se dénote dans leur quasi-absence des associations locales, quand en même temps les adolescents « autochtones » et d'origine populaire apparaissent à l'inverse les surinvestir (Cf. sous-partie 1). Mais loin de ne réaliser aucune activité extrascolaire durant leur temps libre, ces adolescents s'avèrent être nombreux à fréquenter des associations extra-locales, qui s'avèrent être dans la majorité des cas urbaines. C'est notamment le cas des trois garçons que nous avons déjà évoqué et qui, participent régulièrement à « l'atelier vidéo » au sein du foyer rural. Ainsi, tous les trois s'avèrent réaliser en parallèle d'autres activités de loisirs encadrés au cours de la semaine, mais cette fois-ci au sein d'associations extérieures et particulièrement distantes de la commune. On peut ainsi évoquer le cas de Hugo (13 ans) qui en complément de « l'atelier vidéo » est licencié depuis plusieurs années au sein du club de natation de Milly la Forêt (77) ou encore de Lucas (14 ans) qui pratique la danse classique depuis son enfance au sein d'une école de danse située à Fontainebleau (77). Le fort investissement que peuvent faire ces adolescents dans ces activités extrascolaires durant leur temps libre, cumulant parfois plusieurs loisirs au cours de la semaine à la fois sur la scène locale et à « l'extérieur », dénote la plus grande place que comportent les activités de loisirs encadrés dans le quotidien des

adolescents appartenant aux classes moyennes (Octobre S., 2004 ; Octobre S. et alii.,2010), ou plus spécifiquement à Bresson pour certains adolescents issus de familles « établies ». Cela s'explique notamment par le rôle qu'elles peuvent tenir dans les stratégies éducatives de ces familles (Kellerhals J. et Montandon C., ibid. ; Le Pape M.C., ibid.), et notamment quand on considère ici que les loisirs réalisés par ces adolescents apparaissent être, dans une perspective bourdieusienne, beaucoup plus légitimes culturellement que ceux réalisés par les adolescents issus des familles « autochtones » et populaires de la commune. Enfin, la préférence que peuvent avoir ces adolescents pour la réalisation d'activités de loisirs encadrés en dehors de la commune de résidence repose quand bien même sur l'existence d'une bonne volonté parentale à mettre en œuvre les nombreuses pratiques de mobilité d'accompagnement des jeunes afin d'accéder à ces activités qui s'avèrent être le plus souvent situées en milieu urbain. Elles peuvent ainsi s'avérer être d'autant plus contraignantes pour ces familles en ce sens que, contrairement aux autres ménages d'origine populaire de la commune, elles ne peuvent s'appuyer sur les ressources du local et en particulier sur les solidarités mises en place entre mères de familles de la commune. Néanmoins, certains adolescents parviennent à s'appuyer pour ces trajets sur quelques ressources extra-locales, comme c'est le cas de Laurianne (17 ans) qui se rend tous les mercredis après-midi à l'école de musique de Fontainebleau :

---

**Extrait d'entretien avec Laurianne, le 21.09.11 :**

*« Au début c'était galère les mercredis aprem. En fait je restais sur Fontainebleau après les cours et je faisais mes deux heures de musique et ma mère était obligée de venir me chercher. Ca l'arrangeais pas toujours on va dire mais elle le faisait quand même. Puis en fait j'ai trouvé une autre fille qui finissait un peu près à la même heure que moi et qu'habite à Buno-Bonneveau (91) pas loin. Du coup, sa mère est sympa, elle fait un petit détour pour me déposer pour le retour donc c'est cool et des fois c'est ma mère qui fait l'inverse »*

---

Au final, le faible usage que font ces adolescents de leur territoire de résidence révèle le décalage spatial qui existe chez eux entre leur scène résidentielle et leur scène des sociabilités et des activités extrascolaires qui peut s'avérer être particulièrement accentué pour ceux récemment installés dans la commune et

d'origine « urbaine ». Leur « multi-localisation »<sup>328</sup> se traduit ainsi chez la plupart d'entre eux par une « manière de cohabiter » (Authier J.Y et Lehman-Frisch S., *ibid.*) qui s'établit sur le mode de la distance avec le groupe résidentiel et en particulier avec la jeunesse locale. On a ainsi pu dénoter dans les propos de nombre d'entre eux une assez forte dévalorisation des ressources de la proximité qui n'apparaissent être que « superfétatoires »<sup>329</sup> pour ces adolescents pour la plupart issus des classes moyennes, et de manière générale d'un style de vie « rural », au travers des formes de vie publique locale qui existent dans la commune. Elle se double chez certains de formes de stigmatisations parfois radicales de certains individus considérés comme étant les plus « empaysannés »<sup>330</sup> au sein de la commune, parmi lesquels figurent certains jeunes, notamment quant à leur supposé « archaïsme » et « retard » par rapport à la « culture adolescente contemporaine ». Elles sont particulièrement marquantes parmi ces adolescents récemment installés dans la commune et d'origine « urbaine », qui en même temps ont tendance à accumuler les profits symboliques de leur ouverture à « l'extérieur » ainsi que de leur proximité au monde « urbain ». En réalité, le rapport qu'ils entretiennent à leur territoire de résidence apparaît être des plus fonctionnel, notamment en comparaison des adolescents issus des familles « autochtones » et populaires de la commune. Il paraît en particulier être empreint d'un certain « buccolisme », duquel on peut dénoter une certaine vision idéalisée de la « vie à la campagne », valorisant en particulier la proximité avec la « nature » et les usages récréatifs qui peuvent être réalisés à proximité. On a notamment pu dénoter cette extériorité au territoire de résidence et notamment une distance dans la « manière de cohabiter » chez Amandine (15 ans), qui s'est installée dans la commune il y a moins de trois ans lorsque nous avons réalisé l'entretien avec elle :

---

**Extrait d'entretien avec Amandine, le 16.02.2011 :**

---

<sup>328</sup> Une expression utilisée par Jean Rémy (Rémy J., *ibid.*) ou encore par Yannick Sencébé (Sencébé Y., 2003)

<sup>329</sup> Pour reprendre le terme de Jean Noël Retière (Retière J.N., 1994)

<sup>330</sup> C'est-à-dire encore proches d'une culture paysanne. Forcée par Pierre Bourdieu (Bourdieu P., « le bal des célibataires », 2002), la notion met notamment l'accent sur l'hexis des individus et la stigmatisation dont elle peut faire l'objet de la part des « urbains » et des stéréotypes qui y sont associés. En particulier, chez les adolescents, le style vestimentaire et dans une seconde mesure, les goûts culturels semblent être particulièrement les objets de ces stigmatisations.

**-Enquêteur :** « Et pourquoi tu dis que tu te sens pas comme une jeune de Bresson ? Pourtant tu habites bien ici non? »

- **Amandine :** « Ouai, bien sûr j'habite ici c'est sûr mais après ça fait juste trois ans qu'on s'est installé, je connais pas grand monde, les jeunes d'ici je les connais que parce que je prends le bus pour aller au lycée... Et puis même c'est pas une question que je me sois installée il n'y a pas longtemps ici, c'est juste j'ai pas trop envie de traîner avec les jeunes d'ici surtout »

**-Enquêteur :** « Ah bon ? et qu'est-ce que tu leur trouves ? »

- **Amandine :** « Ben, on a pas les mêmes intérêts on va dire, on se ressemble pas... Des fois quand j'en vois certains comment ils s'habillent, genre le survêt et la casquette... Enfin je vais paraître méchante mais y'en a ils paraissent vraiment « arriérés »... donc ça donne pas envie de traîner avec eux. Même des fois quand je passe dans la rue comment ils te regardent, comme s'ils avaient que ça à faire quoi... j'ai envie de leur dire mais « sortez un peu d'ici! » des fois. Enfin c'est quand même particulier ici ... Mais bon après je dis ça mais y'a quand même des côtés positifs à habiter ici, c'est qu'au moins on est tranquilles, t'es jamais dérangé, t'as la forêt pas loin de chez toi donc tu coup ça c'est facile d'en profiter. Je vais souvent faire des balades en vélo avec ma petite sœur le dimanche, ça c'est sympa ou même l'été quand on profite du jardin et qu'on fait des barbecues, là aussi c'est sympa. »

---

Néanmoins si ces adolescents, notamment parmi ceux d'origine « urbaine » et récemment installés dans la commune, peuvent développer une assez grande distance vis-à-vis de l'espace local, et en particulier avec les autres adolescents de la commune, certains d'entre eux, en dépit du faible usage qu'ils peuvent faire de leur territoire de résidence au quotidien, parviennent à toutefois afficher en même temps un certain attachement à leur commune. Transparaît notamment le rôle de l'ancienneté résidentielle qui permet à certains garçons ayant passé leur enfance au sein de la commune, tels que Lucas. (14 ans), Valentin (17 ans) ou Hugo (14 ans), de continuer à s'identifier symboliquement à leur territoire de résidence bien qu'ils soient par ailleurs caractérisés par une mobilité « non-localiste ». On a notamment pu observer la manière avec laquelle ces trois adolescents peuvent encore entretenir

une certaine proximité au groupe résidentiel et actualiser leur appartenance locale soit en participant aux activités du foyer rural ou encore en assistant aux nombreuses manifestations publiques qui ont lieu au sein de la commune (vides greniers, tournois de foot...). Cela nous semble dénoter ce que Yannick Sencébé a par ailleurs mis en évidence pour d'autres populations rurales, en l'occurrence la capacité de certains individus à développer une « multi-appartenance » (Sencébé Y, 2003), et en particulier ici l'aptitude de ces jeunes à associer une affiliation locale, en grande partie héritée de l'enfance, et de multiples appartenances extérieures, notamment au travers des pairs qu'ils peuvent fréquenter en dehors de la commune de résidence.

*b) Des formes de « reterritorialisation » en dehors de l'espace local.*

D'autre part, si leur manière d'habiter se caractérise d'un côté par une faible présence au sein de leur territoire de résidence, de l'autre on peut observer chez ces adolescents de Bresson caractérisés par une mobilité « non-localiste » l'existence de véritables formes de « reterritorialisation » en dehors de l'espace local. Forcée par Anne-Catherine Wagner lorsqu'elle décrit les formes de relocalisation et plus précisément d'accumulation de certains capitaux d'autochtonie chez les classes supérieures dans certains territoires (Wagner A.C., *ibid.*), la notion nous semble être tout à fait opérante en ce qui concerne ces jeunes résidant en milieu rural, et en particulier pour décrire les différents lieux et territoires, le souvent situés en milieu urbain, qu'ils fréquentent de manière régulière durant leur temps libre. Elle permet surtout de mettre en évidence la manière avec laquelle certains des adolescents de Bresson, notamment parmi ceux issus des familles appartenant aux classes moyennes et « urbaines » de la commune peuvent connaître, au travers des différentes pratiques de mobilité qu'ils peuvent mettre en œuvre durant leur temps libre de véritables formes de « socialisation urbaine » (Authier J.Y. et Grafmeyer Y., *ibid.*) en dépit de leur localisation résidentielle rurale.



Ces processus de « reterritorialisation » procèdent du nombre important de pratiques de mobilité que peuvent mettre en œuvre ces adolescents en dehors de leur territoire de résidence. On a notamment pu montrer auparavant la manière avec laquelle nombre d'entre eux parviennent à se dessiner des mobilités urbaines, que ce soit en semaine à partir du lieu de scolarisation ou durant les week-ends et les vacances en mettant en place des pratiques de mobilité automobiles à partir du domicile, en particulier au sein des quelques villes avoisinantes de Bresson. C'est en particulier au travers des formes de routines qui peuvent être mises en place et de la récursivité dans la fréquentation de ces lieux que se crée un rapport privilégié chez ces adolescents avec certains territoires urbains. On a en effet pu constater que certains jeunes, et en particulier les filles, grâce notamment à l'existence d'une bonne volonté parentale à mettre en œuvre les nombreux accompagnements automobiles, parviennent à réaliser ces mobilités urbaines de manière régulière, dans certains cas à chaque week-end. Plus encore, la plupart d'entre eux s'avèrent en réalité fréquenter de manière quasi-exclusive les mêmes territoires en dehors de leur commune de résidence, en l'occurrence dans la majorité des cas à Fontainebleau (77). On a notamment pu dénoter chez certains une tendance à s'approprier de manière récurrente les mêmes micro-lieux urbains, à l'instar de ce qu'ont pu décrire Michel Kokoreff ou Nicolas Oppenchaim à propos des pratiques d'appropriation de certains lieux publics spécifiques dans Paris chez les adolescents résidant dans les quartiers de Grands Ensembles (Kokoreff M, *ibid.* ; Oppenchaim N., *ibid.*). Cela nous a paru être éloquent du côté de Charlotte (15 ans) :

---

**Extrait d'entretien avec Charlotte, le 25.01.2012 :**

**-Enquêteur :** « *Et qu'est-ce que tu fais alors de tes week-end si tu dis que tu sors beaucoup ?* »

**-Charlotte :** « *Ben la plupart du temps, les samedis après-midi je vais à Fontainebleau pour y retrouver mes copines []. En fait on se retrouve toujours dans la rue commerçante et on reste par là-bas, à traîner dans le centre-ville. On fait pas grand-chose en fait, on marche, on discute, des fois on va se poser sur un banc ou ça nous arrive de discuter avec d'autres jeunes du coup ça peut être sympa. Ou alors on entre dans les magasins, mais bon après t'as vite fait le tour* »

**- Enquêteur :** « *Et tu vas tout le temps là-bas ? Tu changes jamais ?* »

**-Charlotte:** *« Oui la plupart du temps c'est quand même Fontainebleau, c'est le plus pratique et c'est quand même pas mal. Même le soir après les cours, on reste des fois là-bas. En fait on va toujours se poser sur une place où il y a des halles, il y a des bancs et tout. On est pas les seuls jeunes d'ailleurs, c'est assez connu pour ça ... Après ça nous arrive d'aller traîner au centre commercial de Villiers-en-Bière aussi quand on peut, mais après ça reste compliqué.»*

---

D'autre part, on peut considérer que les nombreuses mobilités que réalisent ces adolescents en dehors de leur territoire de résidence constituent de réelles formes de reterritorialisation en ce sens qu'elles leur permettent de mobiliser de nombreuses ressources sociales durant leur temps libre, et en particulier de mettre en œuvre des sociabilités juvéniles. En effet, on peut noter qu'une grande majorité de ces pratiques de mobilité urbaines se réalisent entre pairs, le plus souvent autour de duos ou de triades, mais parfois en compagnie de plus nombreux jeunes, dans une dynamique qui devient parfois comparable à celle d'une bande. Plus encore, elles nous ont semblé à de nombreux égards constituer de véritables « points de ralliement » entre jeunes résidant pour la plupart au sein de communes rurales ou périurbaines assez éloignées les unes des autres, se donnant ainsi « rendez-vous en ville » afin de, par la suite, réaliser ensemble ces pratiques de mobilité. En réalité, ces mobilités urbaines constituent pour ces jeunes une modalité à part entière de l'entretien de leurs sociabilités adolescentes : les flâneries, les déambulations ou l'appropriation de certains lieux particuliers en centre-ville sont en effet particulièrement valorisées dans leurs propos car ils représentent l'occasion pour ces adolescents d'expérimenter des pratiques et des manières d'être en compagnie de leurs pairs, et en particulier au groupe de se centrer sur lui-même. A cet égard, l'utilisation récurrente du « nous » est particulièrement équivoque pour illustrer la dimension collective que comportent ces pratiques. Elles constituent pour certains un point central dans leur quotidien, dès lors qu'elle représente l'une des seules modalités de fréquentation des pairs résidant en dehors de la scène locale durant le temps libre, comme a pu nous le signifier Lucas :

---

**Extrait d'entretien Lucas., le 4.12.10 :**

**-Enquêteur :** « Et pourquoi c'est aussi important pour toi de sortir sur Fontainebleau ? »

**-Lucas. :** « Le problème c'est que si je reste ici et que je sors pas je vois pas mes amis vu qu'ils habitent la plupart ailleurs. Alors des fois, ça arrive qu'on s'invite chez nous mais c'est pas pratique vu qu'on est nombreux et puis c'est plus trop de notre âge (rires). Donc du coup, les seule fois où je peux les voir en dehors du collège c'est quand on se retrouve là-bas. »

---

De la même manière, Il nous semble d'autre part qu'on puisse parler de processus de reterritorialisation pour ces adolescents en ce sens que ces mobilités urbaines sont dans la majorité des cas réalisées de manière autonome, en l'occurrence en l'absence de toute supervision parentale, leur permettant ainsi de s'approprier et d'expérimenter librement les territoires urbains qu'ils fréquentent. Rompant en effet avec les temps imposés par la famille et l'institution scolaire, ainsi qu'avec la monotonie des nombreux trajets fonctionnels qu'ils peuvent réaliser le reste du temps (pour se rendre au collège/lycée, aux activités extrascolaires ...), ces « auto-mobilités » urbaines constituent pour ces adolescents une « brèche »<sup>331</sup> dans leur quotidien qui leur permet de se créer un « temps-à soi » loin de leur territoire de résidence ainsi que d'expérimenter le domaine public urbain (Massot M.H. et Zaffran J., *ibid.*). Elles sont ainsi souvent évoquées sur le registre de la liberté, apparaissant à certains égards être constitutive de leur expérience adolescente pour nombre d'entre eux, et deviennent notamment symboliquement associées aux « centres-villes ». A cet égard, Joël Zaffran avait déjà souligné le rapport particulier entretenu au « centre-ville » à cet âge, représentant en effet « le macrocosme culturel et social vers lequel tendent la curiosité, les désirs d'expression de soi-même, d'intégration sociale, de construction de l'autonomie des adolescents » (Zaffran J, *ibid.*). Plus précisément, pour ces jeunes résidant en milieu rural, l'espace public des centres-villes, lieu par excellence de l'anonymat et de la possibilité de rencontre avec autrui (Hannerz U, 1983), tend à s'opposer radicalement à l'espace public de la commune de résidence, à l'inverse caractérisé par les rapports personnalisés et des formes

---

<sup>331</sup> En référence à l'expression de Barrère A, Martucelli D, dans « La modernité et l'imaginaire de la mobilité : l'inflexion contemporaine », Cahiers internationaux de sociologie, 2005

assez fortes de contrôle social, et qui est ainsi souvent représenté péjorativement par la plupart de ces adolescents issus des classes moyennes. Plus encore, on ne peut comprendre « l'expérience urbaine »<sup>332</sup> (Kokoreff M., ibid.) spécifique de ces jeunes et notamment le rapport particulier qu'ils entretiennent à ces pratiques d'automobilités urbaines que lorsqu'on considère les autres pans de leur manière d'habiter et en particulier le temps important qu'ils peuvent par ailleurs passer au sein de l'intérieur domestique durant leur temps libre, donnant ainsi naissance chez certains d'entre eux à un certain sentiment « d'enfermement ». On a ainsi pu dénoter cette dialectique de « l'enfermement » et de « l'évasion en ville » dans les propos de nombre d'entre eux, spécifique à ce profil d'adolescents, comme chez Laurianne (17 ans):

---

**Extrait d'entretien avec Laurianne, le 21.09.11 :**

- **Enquêteur** : « *Et pourquoi t'aimes autant aller te promener à Fontainebleau comme ça ?* »

-**Laurianne** : « *Parce que voilà, le reste du temps je suis tout le temps chez moi, j'ai l'impression d'être enfermée des fois, donc j'ai besoin de sortir. Après voilà, ok y'a l'ordi, Facebook, des fois j'invite des copines chez moi mais c'est quand même vite lassant. Enfin j'ai passé cet âge-là maintenant, j'ai besoin de découvrir d'autres choses, d'être avec mes copines, pour faire un peu ce qu'on veut et pas avoir ses parents sur le dos. Et puis voilà là-bas y'a plein de choses à faire, on ne s'ennuie jamais, on fait ce qu'on veut, on va où on veut alors qu'ici ben t'es tout de suite limité, en 5 minutes, t'as fait tout le tour* ».

---

Ces processus de reterritorialisation se doublent dans certains cas de véritables formes d'accumulation de ressources sociales et symboliques chez certains adolescents dans d'autres territoires que celui de leur commune de résidence. On peut ainsi en premier lieu évoquer l'exemple de Vincent (21 ans)<sup>333</sup>, le

---

<sup>332</sup> Michel Kokoreff définit « l'expérience urbaine » comme le rapport subjectif entretenu par les individus à la ville et les pratiques que celui-ci implique.

<sup>333</sup> En réalité, il ne fait pas partie de notre échantillon d'enquête, n'ayant pas réalisé d'entretien avec lui, mais on a pu régulièrement le côtoyer au cours de l'enquête ethnographique.

grand frère de Séverine et de William, qui nous a paru particulièrement éloquent. En effet, récemment installé à Bresson et originaire d'une cité de Corbeilles-Essonnes où il a toujours résidé, en l'occurrence aux Tarterêts, il s'avère régulièrement « retourner » dans son ancien quartier depuis qu'il a obtenu son permis de conduire, où il peut passer une grande partie de ses week-ends, en particulier pour continuer à fréquenter ses « anciennes » sociabilités. Outre ce cas singulier, lié à une installation récente au sein de la commune, ce cas nous semble concerner un autre adolescent de Bresson lui aussi caractérisé par une mobilité « non-localiste », en l'occurrence Valentin (17 ans). Cette forme de relocalisation procède plus précisément chez lui des nombreuses sociabilités qu'il a pu se constituer à Fontainebleau, à la fois rencontrées au lycée ou lors des nombreuses pratiques de mobilité qu'il peut y réaliser durant son temps libre. Y possédant même depuis quelques temps sa petite-amie, on peut ainsi dénoter l'existence chez lui de véritables formes d'accumulation de ressources sociales au sein de ce territoire urbain, ne l'empêchant d'ailleurs pas de conserver quelques liens d'amitiés à Bresson. Cet exemple a ainsi l'intérêt de démontrer que les dispositions à la mobilité « non-localiste » que peuvent avoir ces adolescents ne sont pas incompatibles avec certains modes d'enracinement locaux au sein d'autres territoires et notamment de l'accumulation de certaines ressources d'autochtonie en dehors de la commune de résidence.

*c) Une socialisation spécifique à la mobilité.*

De la même manière que le localisme qui caractérise la majorité des jeunes de la commune procède de l'existence de formes de socialisation familiales à l'ancrage, la manière d'habiter spécifique de cette fraction d'adolescents et l'extériorité qu'ils peuvent développer vis-à-vis de leur territoire de résidence doit aussi nous semble-t-il être resitué dans son contexte familial. En effet, on peut observer de la même manière l'existence dans une certaine mesure d'une reproduction des manières d'habiter parentales chez la plupart de ces adolescents, en particulier au travers du rapport qui s'instaure à la mobilité. En réalité, l'aptitude à mettre en œuvre de nombreuses mobilités extra-locales et urbaines ainsi que de

mobiliser des ressources sociales à l'extérieur de son territoire de résidence qui les caractérisent ne va pas de soi mais est rendue possible, davantage que l'ancrage que développent les adolescents d'origine populaire de la commune, par la construction de systèmes de dispositions spécifiques qui s'opèrent au cours de la « socialisation primaire » (Berger P. et Luckmann T., 1986). De nombreuses études sur les mobilités quotidiennes adolescentes ont ainsi évoqué l'existence d'une « socialisation à la mobilité » à cet âge et en particulier l'influence que pouvaient avoir les parents et plus généralement la famille dans ce processus (Oppenchain N., *ibid.* ; Goyon M., *ibid.*). D'un autre côté, de nombreux auteurs ont pu souligner que les capacités de déplacements et en particulier l'accès aux différentes aménités urbaines étaient inégalement distribuées selon les individus et les groupes sociaux (Orfeuil J.P., 2004, Fol S., *ibid.*) et en particulier les plus grandes dispositions à la mobilité (Wagner A.C., 2007) ou encore l'aptitude à la « délocalisation » qui peuvent caractériser les groupes dominants (Rémy J. et Voyé L., 1992). De la même manière, Il apparaît que ces adolescents de Bresson, pour la majorité appartenant à des familles issues des classes moyennes ou pour certains des classes populaires « intégrées » de la commune, se caractérisent par de véritables dispositions spécifiques à la mobilité, en l'occurrence à la mobilité « non-localiste », qui sont le produit de socialisations familiales. Plus encore, pour reprendre les termes d'Anne Catherine Wagner (Wagner A.C., 2010), la mobilité semble être constituée en une véritable « ressource sociale » chez certains parents, ce qui permet ainsi d'expliquer la place importante que peut prendre cette « socialisation à la mobilité » dans les pratiques éducatives de nombre d'entre eux.

Cette « socialisation à la mobilité » présente chez ce profil d'adolescents de la commune s'opère ainsi dans différents domaines. Elle procède en premier lieu des différences de capital économique et d'équipement automobile des ménages qui, dans une certaine mesure, participent de la différenciation des manières d'habiter des adolescents au sein de la commune. De nombreux auteurs ont montré que les ressources économiques et l'accès différencié à l'automobile constituent un facteur majeur dans les inégalités qui peuvent exister dans l'accès des individus aux centralités et aux aménités urbaines (Orfeuil J.P., *ibid.*), en particulier pour ceux résidant au sein des territoires périphériques (Motte B., 2007). Cet effet semble être

d'autant plus fort pour cette jeunesse résidant en milieu rural du fait de l'absence de desserte en transports en commun qui les caractérise ainsi que de leur dépendance aux adultes qui tend à définir tout un pan de leur mobilité. Ainsi, les nombreuses mobilités de « sortie du territoire » que réalisent ces adolescents durant leur temps libre, bien avant le rapport qu'ils peuvent entretenir à la mobilité, sont fortement corrélées aux conditions d'équipement automobile du ménage ainsi qu'aux prédispositions financières parentales à réaliser ces nombreux trajets d'accompagnements en dehors de la commune. En effet, de manière générale, ces ménages se caractérisent par la possession de plusieurs voitures, en particulier parce qu'il s'agit pour la plupart de ménages biactifs travaillant à « l'extérieur », auxquelles on peut parfois ajouter celles des membres plus âgés de la fratrie. D'autre part, occupant pour la plupart des emplois stables et pour certains assez qualifiés, ayant par ailleurs souvent choisi cette localisation résidentielle rurale et notamment les coûts supplémentaires induits par leurs trajets « domicile-travail » ainsi qu'à l'entretien de leur mode de vie « urbain », les pratiques de mobilité extra-locales de leurs enfants ne semblent pas comporter pour eux de véritable surcoût, sinon qu'ils tendent à parfaitement assumer. On a ainsi pu entendre à de nombreuses reprises ces parents exprimer le fait qu'il soit « normal » pour eux de réaliser ces nombreuses pratiques automobiles d'accompagnement, apparaissant être, en particulier pour ceux installés récemment, une contrepartie de leur choix d'installation résidentiel au sein d'une commune rurale qui leur apparaît être relativement isolée. C'est ce qu'a pu nous exprimer madame Rousseau, la mère d'Hugo et Amélie :

---

**Extrait d'entretien avec Madame Rousseau, le 11.07.2012 :**

**-Enquêteur :** « *Et ça vous gêne pas de faire tous ces trajets en voiture pour les accompagner ? D'autant que c'est pas toujours tout près ?* »

**- Madame Rousseau :** « *Nan je préfère les accompagner que de les voir rester ici à rien faire même si des fois aller à Fontainebleau ça fait loin. Mais bon après Milly, ça va, ça met à peine 15 mn quand je dois accompagner Hugo à la natation. Parce que c'est pas parce qu'on a décidé de s'installer dans un petit village comme Bresson avec mon mari que nos enfants doivent en pâtir, c'est toujours ce qu'on s'est dit. Donc voilà je trouve que c'est normal que je fasse ça, comme ça, ça leur permet de faire des activités, de voire du monde* »

*en dehors d'ici, et tant que c'est pas trop contraignant pour nous. »*

---

Ce moindre coût relatif des trajets automobiles chez eux peut s'expliquer dans une seconde mesure par le fait que ces parents travaillent pour la plupart « en ville », en l'occurrence dans la majorité des cas au sein des villes voisines (Fontainebleau, Melun, Nemours...), ce qui leur permet dans ce cas de s'appuyer sur leur lieu de travail et ainsi de mettre en place des « chainages » dans les déplacements pour réaliser ces pratiques d'accompagnement des adolescents. On peut illustrer cette configuration avec Lucas dont sa mère est infirmière à l'hôpital de Fontainebleau :

---

**Extrait d'entretien de Hugo, le 04.12.10 :**

*« La plupart du temps le jeudi, je reste après les cours, je fais ce que j'ai à faire avec mes amis et ma mère passe me chercher quand elle a fini le travail. Des fois elle en profite aussi pour faire quelques courses avant de me reprendre. De toute façon elle m'envoie un texto avant pour me dire quand elle me prend, généralement devant le collègue »*

---

En réalité, l'influence du plus fort capital économique et équipement automobile de ces ménages appartenant aux classes moyennes dans la mobilité des adolescents se mesure surtout en comparaison des ménages « marginalisés » de la commune, chez qui la mobilité automobile peut comporter un coût particulièrement difficile à supporter au quotidien, plus que par rapport aux ménages populaires « intégrés » de la commune qui disposent sensiblement des mêmes assises économiques et équipements automobiles qu'eux. En effet, le nombre plus restreint de voitures qui peut caractériser certains ménages « modestes » de la commune, et plus généralement le coût que peuvent comporter pour eux les déplacements « en ville », tendent à limiter les possibilités pour les adolescents de réaliser des mobilités de « sortie du territoire » durant leur temps libre. Cela se traduit le plus souvent dans les formes de limitations symboliques qui sont posées par les parents aux mobilités extra-locales, en particulier à l'accès aux aménités urbaines, qui deviennent



fortement intériorisées par les adolescents, plus que dans une restriction formelle de ces pratiques. C'est ce qu'on a par exemple pu dénoter chez Alexandre (13 ans), dont on peut ainsi noter la forte ambivalence qui peut exister dans son ancrage quotidien, entre ressources et contraintes :

---

**Extrait d'entretien avec Alexandre, le 4.12.10 :**

*« Après je sais que mes parents peuvent pas forcément m'emmener partout. En fait on a qu'une voiture déjà, t'as vu c'est « l'opel » qu'est garée devant chez moi ? Et c'est à mon père pour aller au taf en fait. Après ma mère elle conduit pas beaucoup... des fois elle m'emmène au foot mais c'est tout. Quand c'est trop loin elle dit non. Ça met trop de temps et ça coute cher en essence donc faut qu'on ait une bonne raison d'y aller []Le problème ici c'est quand tu veux aller quelque part, ça devient tout de suite trop loin, donc ça limite forcément les sorties quand t'es jeune donc c'est pour ça je vais pas trop lui demander.»*

---

Dans une seconde mesure, la socialisation particulière à la mobilité que peuvent connaître ces adolescents passe par une familiarisation souvent précoce aux mobilités extra-locales urbaines opérées par les parents, ainsi que par les autres membres de la famille<sup>334</sup>, et qui forge ainsi progressivement les dispositions particulières qu'ils peuvent avoir à la mobilité « non-localiste ». On retrouve en premier lieu ce que Marie Goyon avait déjà pu noter pour les adolescents périurbains, en l'occurrence l'existence d'une véritable « socialisation à la voiture » chez ces adolescents (Goyon M., *ibid.*). Elle s'exerce en particulier au travers des nombreux trajets quotidiens effectués dès l'enfance en compagnie des parents en dehors de la commune de résidence pour réaliser des achats, se rendre à des activités extrascolaires ou rendre visite à certains membres de la famille, à de nombreux égards spécifiques à ce profil d'adolescents, et qui contribuent à familiariser les jeunes ainsi à l'utilisation de ce mode de transport ainsi qu'aux pratiques de « sortie du territoire ». Cette « socialisation à la voiture » se dénote dans certains cas par le recours parental à l'accompagnement automobile pour le trajet quotidien entre le domicile et le lieu de scolarisation, notamment quand on sait

---

<sup>334</sup> En particulier les grands frères et les grandes sœurs.

que la majorité des jeunes de la commune sont contraints de prendre le car scolaire. Cela a notamment été le cas d'Hugo (14 ans) ou encore d'Amandine (13 ans), qui représentent les deux seuls adolescents de la commune à se rendre quotidiennement au collège en voiture, et chez qui on a pu dénoter un véritable choix parental à l'utilisation de ce mode de transport au quotidien.

Elle se forge dans une autre mesure au travers des nombreuses pratiques de mobilité urbaines qui sont réalisées dès l'enfance par ces adolescents en compagnie des parents, ou des frères et sœurs plus âgés, et qui influencent fortement les prédispositions ainsi que les appétences qu'ils peuvent avoir plus tard à la réalisation d'auto-mobilités urbaines. Ainsi, les pratiques réalisées en centre-ville ou dans les centres-commerciaux voisins, pour y réaliser des achats en compagnie des parents ou des « promenades en ville » en famille, encore souvent présentes chez les préadolescents, contribuent à familiariser ces jeunes aux espaces publics urbains et à ses propriétés particulières, à l'instar de ce qu'a pu montrer Nicolas Oppenchaim pour les jeunes résidant dans les Z.U.S., au travers du rôle joué par les mobilités urbaines réalisées en compagnie de membres de la famille durant l'enfance dans leur aptitude plus tard à se rendre à Paris et à se confronter à l'anonymat urbain (Oppenchaim N., *ibid.*). Cette socialisation familiale aux espaces publics urbains apparaît ainsi être spécifique à ce profil d'adolescents de la commune, quand en même temps les adolescents les plus populaires et « autochtones » de la commune développent une certaine appréhension vis-à-vis de ces mobilités urbaines, qu'ils expérimentent le plus souvent par eux-mêmes et à un âge plus tardif. Elle nous a semblé être d'autant plus forte du côté des adolescentes, et en particulier se structurer autour d'une relation « mère-fille », au travers des nombreuses mobilités urbaines en commun qui peuvent encore être réalisées à la fin de l'adolescence. C'est notamment ce que nous a expliqué Laurianne (17 ans) :

---

**Extrait d'entretien avec Laurianne, le 21.09.11 :**

*« Mes parents ont toujours eu l'habitude de nous y emmener [en ville] avec mon frère. Dès qu'on sortait en fait on allait à Fontainebleau, même aujourd'hui quand on veut se faire un ciné ou un resto, on va là-bas. Même des fois quand on était plus jeunes on allait s'y promener en famille, plutôt au château, mais ça dépendait.... On a même fait quelques fois*

*des sorties sur Paris pour aller visiter. Mais après moi c'est surtout avec ma mère, en fait j'allais tout le temps faire les courses avec elle ou alors c'était pour le shopping. C'est elle qui me demandait mais la plupart du temps ça me dérangeait pas. Même encore aujourd'hui, ça arrive qu'on se fasse des « samedis entre filles » (rires) où on va faire les magasins, ou bien l'autre fois on est juste allés se promener avec des copines à elle dans le centre-ville de Fontainebleau. »*

---

Les prédispositions particulières qui caractérisent ce profil d'adolescents pour la réalisation de mobilités en dehors de leur territoire de résidence, et en particulier pour les mobilités urbaines, se dénotent plus encore dans le rapport qu'ils entretiennent à ce qu'on peut appeler les « mobilités de longue distance exceptionnelles ». En effet, ils se différencient fortement de la majorité des adolescents de la commune par le nombre de pratiques de mobilité urbaines réalisées plus au centre de l'agglomération<sup>335</sup>, en particulier lors de sorties touristiques et culturelles, qu'ils ont pu expérimenter dans le contexte familial. Cela nous a particulièrement marqué dans le cas de David et Océane Delorme qui réalisent régulièrement en compagnie de leurs parents des « sorties sur Paris », en l'occurrence jusqu'à trois à quatre fois par an, pour aller y visiter des musées, des monuments touristiques ou encore certains parcs d'attraction. A l'opposé, la majorité des adolescents appartenant aux ménages populaires et « autochtones » de Bresson, hormis les sorties réalisées dans le cadre scolaire, ne semble effectuer que très rarement ce types de mobilités de longue distance, quand certains nous ont par exemple affirmé ne s'être jamais rendu sur Paris en dépit de la faible distance géographique qui peut séparer Bresson de la capitale. Les différences de prédispositions à réaliser ces « mobilités urbaines de longue distance » selon les adolescents ont notamment pu se vérifier lorsque le Foyer rural a organisé en septembre 2011 une « sortie culturelle au musée du Quai Branly » à Paris, et à laquelle nous avons participé (Cf. encadré méthodologique). Originellement destinée à l'ensemble des jeunes de la commune, seule une partie d'entre eux a en réalité souhaité participer à cet évènement. Il s'est au final avéré regrouper une majorité

---

<sup>335</sup> La plupart du temps au sein de l'agglomération parisienne même si ces ménages peuvent fréquenter plus exceptionnellement d'autres centres urbains.

d'adolescents appartenant aux familles issues des classes moyennes ou « établies » de la commune, tandis que de nombreux autres, tous issus des classes populaires de la commune ont à l'inverse préféré refuser de participer à cette « sortie sur Paris » lorsqu'ils ont été sollicité. Ainsi, il s'est opéré à de nombreux égards un processus de sélection sociale dans le recrutement des adolescents de la commune pour la participation à cette « sortie culturelle sur Paris », en fonction des formes de socialisation familiale à la mobilité qui caractérisent chacun d'entre eux, en particulier aux « mobilités urbaines de longue distance », et plus globalement de leur « expérience urbaine »<sup>336</sup> (Kokoreff M. *ibid.*). En effet, les adolescents caractérisés par une « mobilité non-localiste », plus habitués à réaliser ce genre de pratiques de mobilité exceptionnelles en famille et plus généralement à réaliser des mobilités urbaines au quotidien, ont pu nous paraître être particulièrement attirés par la réalisation de ce projet de « sortie culturelle sur Paris » dès lors que nous leur avons proposé, notamment au travers de la symbolique de la « sortie à Paris » et du « voyage » qui fonctionne particulièrement bien chez eux. Plus précisément encore, il nous a semblé que, au-delà de la visite du musée, elle représentait pour la plupart d'entre eux l'occasion de réaliser des auto-mobilités entre pairs loin de leur domicile, en particulier d'effectuer un « voyage en train » sans leurs parents, et plus encore chez certains d'expérimenter les espaces publics parisiens. On a ainsi pu retrouver chez nombre d'entre eux la dialectique de « l'enfermement » au sein de la commune de résidence et de « l'évasion » en ville lorsqu'ils évoquaient avec nous cette sortie culturelle :

**Extrait de journal de terrain du 24.09.2011 :**

Lors du trajet en train le matin qui nous menait de Fontainebleau à Paris, nous avons pu échanger avec de nombreux adolescents du programme de la journée, et notamment de la visite au musée de l'après-midi, et la plupart d'entre eux ont pu évoquer leur grand plaisir à participer à cette journée. C'est en particulier le cas de Lucas. qui a paru être un des adolescents les plus enthousiastes du groupe, lorsque nous lui avons demandé la raison pour laquelle il avait décidé de participer à cette « sortie » :

<sup>336</sup> c'est-à-dire de leur rapport subjectif à la ville et du nombre de pratiques de mobilité urbaines qu'ils réalisent quotidiennement (Kokoreff M. *ibid*)

« Ah non mais je pouvais pas louper l'occasion ! A chaque fois que je vais sur Paris je suis trop content et là ça fait trop de temps que j'y ai pas mis les pieds. La dernière fois c'était avec le collègue pour visiter la Cité des sciences à la Villette. Nan mais c'est cool, Pierrot [ndlr : le président du foyer rural] il devrait faire ça plus souvent avec le foyer rural, comme ça on s'ennuierait beaucoup moins dans notre bled (rires). Et là du coup c'est cool, j'espère qu'on va pouvoir se promener un peu quand même ! »

A l'inverse, les adolescents caractérisés par une « mobilité d'ancrage », peu habitués à réaliser des pratiques de mobilité urbaines, et plus encore des mobilités « urbaines de longue distance » dans le contexte familial, nous ont pour la plupart exprimé leur refus de participer à ce « voyage » lorsque nous leur avons proposé. Si pour une partie d'entre eux, cela a procédé du désintérêt qu'ils pouvaient avoir pour la visite du musée, et en particulier pour le thème de l'exposition<sup>337</sup>, la plupart nous ont à l'inverse plutôt manifesté leur appréhension à l'idée de réaliser cette « sortie sur Paris ». Cette dernière nous semble en réalité tenir de deux ressorts différents. En premier lieu, nombre d'entre eux ont pu avancer comme raison principale leur déficit d'expérience quant à l'usage des transports en commun, que ce soit pour le train ou encore pour le métro dans Paris, n'ayant pour certains jamais utilisé ces modes de transports, et plus généralement le faible nombre de mobilités urbaines qu'ils ont pu réaliser depuis l'enfance. C'est par exemple ce que nous a exprimé Ludovic lorsqu'un des animateur du foyer rural lui a proposé de participer à cette « sortie » :

**Note de journal de terrain du 18.06.2011 :**

« Pfff nan c'est pas trop pour moi ce genre de trucs, j'ai pas trop l'habitude, déjà au collège ça me saoulait... En plus vous allez prendre le train pour y aller ? ... nan je sens que ça va être trop chaud... d'arriver là-bas de reprendre le métro après, ça va être trop galère sérieux...c'est pas plus simple d'y aller en bus ? ... en plus déjà Pierrot a déjà réussi à m'embarquer une fois au salon de l'agriculture, je me ferai pas avoir une deuxième fois (rires)»

<sup>337</sup> En l'occurrence l'exposition portait sur les civilisations précolombiennes.

Mais dans une seconde mesure, elle semble être liée à l'existence chez certains d'entre eux, en particulier du côté des adolescents les plus autochtones de la commune, de formes d'appréhension à l'idée de se confronter au domaine public urbain, notamment quant aux éventuelles réactions des autres citoyens à leurs égards. C'est en réalité surtout les attitudes des autres jeunes quant à leur « style » ou à leur tenues vestimentaires, qui ont pu être évoquées. Nous paraissant être parfois fortement exagérées, ces réactions ont le mérite de révéler la distance symbolique qui existe chez certains ces adolescents avec le monde « urbain ». Cela a notamment été le cas de Jessica qui évoque ainsi une expérience douloureuse qu'elle a pu connaître :

---

**Extrait d'entretien avec Jessica, le 16.05.12 :**

**-Enquêteur :** « *Et pourquoi tu étais pas venu à la sortie sur Paris qu'on avait fait avec le foyer rural ?* »

**- Jessica :** « *Nan mais j'aurais pu venir c'est juste à chaque fois ça se passe mal, on se fait emmerder par d'autres jeunes, donc là je sens que ça aurait été pareil... [] Nan mais on avait été au château de Versailles avec le collègue l'année dernière et voilà y'avait un groupe de jeunes qui était venu nous faire chier, qui ont commencé à nous insulter... enfin ils se moquaient de comment on était habillés et tout ça ...et puis après ils nous ont demandé d'où on venait mais on leur a pas dit... et puis c'est pas la première fois que ça arrive, donc autant rester ici pour éviter ça... Nan puis les gens sont vraiment trop chelous sur Paris, y'a pas que moi qui le dis. »*

---

**Encadré Méthodologique : La sortie au Quai Branly organisée par le Foyer rural de Bresson, le 24.09.2011.**

Il s'agit d'une « sortie culturelle », destinée aux jeunes de la commune, et organisée par une des animatrices du foyer rural dans le cadre de la réalisation de son « Service Civique ». Cette dernière nous a en premier lieu sollicité pour préparer l'évènement : il s'agissait notamment, au-delà des adolescents qui fréquentaient le foyer rural et en

particulier « l'atelier vidéo » de diffuser l'information et de proposer à l'ensemble des jeunes de la commune de participer à cette « sortie ». On a d'autre part pu participer à l'accompagnement des adolescents durant cette « sortie culturelle », nous offrant ainsi l'occasion de réaliser de l'observation participante durant toute cette journée.

Quatorze jeunes, âgés de 9 à 20 ans, dont onze originaires de Bresson, faisant pour la majorité partie de notre échantillon d'enquête, ainsi que trois autres résidant dans des communes voisines, ont ainsi participé à cette « sortie culturelle » sur Paris, accompagnés de cinq adultes (hormis l'enquêteur, l'équipe encadrante était constituée du président du foyer rural, Pierrot Beltante, de deux animateurs, Steve et Caroline, ainsi que d'un parent d'un adolescents enquêté, Mme Delorme).

La journée s'est déroulée de la manière suivante : Nous avons commencé par prendre le train le matin depuis Fontainebleau pour nous rendre à Paris, puis avons pique-niqué le midi sur l'esplanade des Invalides, avant d'effectuer la visite du musée jusqu'en milieu d'après-midi. Disposant d'une plage horaire avant le trajet du retour en train, nous avons pu effectuer une courte promenade au Champs de Mars, la plupart des jeunes souhaitant en effet « voir » la tour Eiffel, avant de rentrer en fin d'après-midi sur Bresson.

Les dispositions particulières que peut avoir ce profil d'adolescents vis-à-vis des pratiques de mobilité urbaines sont dans une autre mesure déterminées par la trajectoire résidentielle de leurs parents, et en particulier par le fait qu'une grande majorité d'entre eux ont pu connaître auparavant une expérience résidentielle « urbaine ». En réalité, il convient ici de différencier deux profils de ménages. Il s'agit d'un côté des parents qu'on peut caractériser comme étant d'origine « urbaine », en l'occurrence pour la plupart appartenant aux classes moyennes et récemment installés à Bresson, qui ont ainsi auparavant toujours résidé en contexte résidentiel « urbain », d'ailleurs le plus souvent plus au centre de l'agglomération parisienne. Ils se caractérisent notamment par le fait qu'ils ont tendance à véhiculer une vision particulièrement positive de la ville à leurs adolescents et ainsi à encourager fortement leur réalisation de mobilités urbaines durant le temps libre. A cet égard, ce

sont les parents de la commune qui nous ont paru être les plus enclins à effectuer les nombreuses pratiques automobiles d'accompagnement, conditions nécessaires à la réalisation des auto-mobilités urbaines de leurs adolescents. Cette valorisation de la « ville » va de pair chez eux avec la transmission à leurs enfants d'une vision « idéalisée » de la vie à la campagne, fortement empreinte de valeurs symboliques patrimoniales et environnementalistes, mais où la proximité avec les centres culturels et fonctionnels voisins restent toujours fortement présente, et qui tend à favoriser l'extériorité que ces jeunes peuvent développer vis-à-vis de la commune. C'est particulièrement ce qui est apparu chez Madame Perrault, la mère de Amandine, qui s'est installée à Bresson il y a 4 ans en provenance de Sainte Geneviève des Bois (91) :

---

**Extrait d'entretien avec Madame Perrault, le 12.05.12 :**

*« ça faisait pas mal de temps qu'on réfléchissait à ça, qu'on voulait s'acheter une maison dans un petit village tranquille, pour changer d'air et surtout pour offrir à nos enfants un meilleur cadre de vie. Et c'est vrai que ici pour ça on a ce qu'on recherchait... Et puis on voulait aussi profiter de la nature, de pouvoir aller se promener en vélo, tout ça sans avoir besoin de prendre la voiture.[] Par contre, c'était important aussi qu'on soit pas trop éloignés de nos travaux et du centre, pour les commerces etc. ... ou même pour sortir... pour les enfants c'était important aussi pour eux de pouvoir continuer à aller en ville ».*

---

Plus encore, ils se différencient au sein de la commune par le fait qu'ils continuent à entretenir un mode de vie qu'on peut qualifier d'« urbain », qui se dénote en particulier au travers de leurs pratiques culturelles et de loisirs ou encore dans le fait qu'ils travaillent à « l'extérieur », et qui tend de fait à être reproduit par les adolescents dans leur manière d'habiter, en particulier au travers des nombreuses pratiques de mobilité en dehors de leur territoire de résidence qu'ils mettent en œuvre durant leur temps libre.

D'un autre côté, les mécanismes apparaissent être quelques peu différents en ce qui concerne les ménages, cette fois-ci appartenant aux classes populaires « intégrées », et dont un ou plusieurs parents a pu connaître un « passage en ville » au cours de sa vie, le plus souvent pour des études ou au début de la vie active, mais qui se caractérisent par une carrière résidentielle majoritairement « rurale ». En



réalité, il semble exister un assez fort décalage entre d'un côté leur manière d'habiter, qui se caractérise par un certain localisme et l'entretien d'un certain style de vie « rural », en partie lié à leur ancienneté résidentielle à Bresson, et de l'autre la représentation souvent positive de la ville ainsi que les formes d'incitation à réaliser des mobilités urbaines qu'ils peuvent émettre à leurs adolescents. Cela nous a particulièrement marqué chez la famille Delorme, qui est anciennement installée à Bresson et ainsi caractérisée par de nombreuses ressources d'autochtonie, mais dont les deux parents ont aussi vécu plus au centre de l'agglomération parisienne lorsqu'ils étaient jeunes adultes. Cette expérience résidentielle « urbaine » semble ainsi empreindre leurs pratiques éducatives aujourd'hui et se traduire notamment dans les formes d'encouragement de leurs deux adolescents, Océane et David, à fréquenter des sociabilités ou encore à réaliser des activités et de loisirs en dehors de leur territoire de résidence durant leur temps libre, ce qui permet notamment d'expliquer en partie la dissonance que peut avoir David dans sa mobilité quotidienne (Cf. sous-partie A).

Enfin, on ne peut comprendre les nombreux efforts déployés par les parents dès le plus jeune âge dans la « socialisation à la mobilité » de ces adolescents, que ce soit dans leur familiarisation aux mobilités urbaines ou encore dans leur transmission de représentations positives de la ville, que lorsque qu'on considère le fait que la mobilité constitue pour ces ménages une véritable ressource sociale. En effet, la mobilité n'apparaît être distinctive chez eux, notamment par rapport aux autres ménages de la commune, que parce qu'elle permet à leurs adolescents de mobiliser des ressources sociales et symboliques spécifiques en dehors de leur territoire de résidence. On a en effet montré, au-delà de la dimension spatiale de leurs pratiques, la grande sélectivité sociale des ressources qui étaient mobilisées par ces adolescents au cours de leur mobilité. En réalité, on ne peut comprendre ce rapport particulier entretenu par ces ménages et leurs adolescents à la mobilité que lorsqu'on considère la place centrale que peut tenir chez les classes moyennes la carrière scolaire des enfants et plus globalement le fait qu'une majorité d'entre eux s'inscrivent dans des stratégies sociales intergénérationnelles ascendantes (Bidou C., 2004 ; Chauvel L., 2006). Ainsi, la mobilité constitue à leurs yeux une véritable ressource sociale qui est à bien des égards utile à la réussite scolaire et

professionnelle de leurs adolescents et dont la non-maitrise peut se payer d'un certain prix social. Transparaît notamment chez eux l'idée que les prédispositions à la mobilité « non-localiste » que peuvent acquérir leurs adolescents et l'habitude précoce à mobiliser de nombreuses ressources sociales « utiles » à l'extérieur de leur territoire de résidence favorisent indéniablement leurs mobilités ultérieures, qu'il s'agisse de mobilité résidentielle ou plus encore de mobilité sociale. Cela nous a paru être éloquent dans les propos de Mme Perrault :

---

**Extrait d'entretien avec Mme Perrault, le 12.05.12 :**

**-Enquêteur :** « *Et pourquoi c'est si important pour vous que Amandine ait des amis à l'extérieur de la commune ? et qu'elle les fréquente aussi souvent ?* »

**- Mme Perrault :** « *Ben c'est toujours important d'avoir de nombreuses connaissances je trouve, et pas seulement ici ou au collège non ? De voir d'autres choses, de sortir d'ici, de fréquenter d'autres jeunes, c'est mieux à son âge et ça lui sera utile pour plus tard. [] Quand elle va partir d'ici, qu'elle va poursuivre ses études ailleurs, c'est toujours important de savoir se faire des amis ailleurs, notamment si elle fait des études sur Paris ça sera pas facile...Et puis même le fait de faire pleins d'activités, de voir pas mal d'autre choses, de voyager un peu pendant qu'elle est jeune, et de pas tout le temps rester ici, parce que y'en a plein de jeunes ici qui préfèrent rester dans la commune à rien faire, vous vous êtes rendu compte ? ben ça lui servira toujours quand elle aura envie de bouger plus tard...* »

---

On voit ainsi les liens entre d'un côté la mobilité quotidienne et de l'autre mobilités sociale et résidentielle qui peuvent exister dans les représentations de ces ménages issus des classes moyennes et qui expliquent ainsi, nous semble-t-il, les nombreuses formes de valorisation symbolique de la mobilité dans ses différentes composantes, qu'il s'agisse de la mobilité quotidienne ou bien encore des mobilités plus exceptionnelles tel que le « voyage », ou plus largement de ce que Jean Rémy et Liliane Voyé ont appelé la capacité à la « délocalisation » (Rémy J. et Voyé L., 1992) qu'ils peuvent exprimer et qu'on a déjà pu mettre en évidence. Elles fonctionnent souvent avec une dévalorisation parfois assez forte de l'enracinement ainsi qu'une volonté de distinction sociale vis-à-vis du local exprimées par les

parents. Cela passe le plus souvent par la transmission de représentations particulièrement péjoratives de la jeunesse locale, notamment autour du thème de leur délinquance supposée, et plus largement à propos de la nature de leurs sociabilités, qui se traduisent parfois dans les stratégies d'encadrement parentales. On a ainsi pu entendre à de nombreuses reprises ces adolescents issus des classes moyennes et « urbaines », évoquer le fait que leurs parents les incitaient régulièrement à éviter les « mauvaises » fréquentations locales ou encore les rappelaient à ne pas « trop traîner » au sein de l'espace public résidentiel. On voit ainsi le regard que ces ménages peuvent porter sur les formes de sociabilités propres à cette jeunesse populaire et plus généralement l'analogie qui est faite entre leur forte présence au sein de l'espace public résidentiel et leur présumée déviance, qui rappelle ce que Alain Vulbeau et Jean Yves Barreyre ont pu mettre en évidence, en l'occurrence les représentations souvent péjoratives qui sont associées aux usages juvéniles de la « rue » en contexte urbain, souvent synonymes d'insécurité et de marginalité (Vulbeau A. et Barreyre J.Y., 1992), et qu'on retrouve ici en contexte rural. Cela permet dans une seconde mesure de mettre en évidence la forte dévalorisation du localisme et de la sédentarité qui existe chez ces ménages, particulièrement intériorisée par les adolescents, et qui se dénotent notamment lorsqu'ils évoquent leurs projets résidentiels à l'avenir. Si la plupart admettent que le fait de résider à Bresson et en contexte rural comporte certains avantages, notamment quant à la qualité de vie et à l'environnement résidentiel, tous expriment leur volonté d'en partir dès leur indépendance acquise vis-à-vis des parents et plus encore dans la plupart des cas d'aller résider en « ville », tandis que les adolescents d'origine populaire de la commune, notamment parmi les plus « autochtones », ont à l'inverse tendance à se projeter au sein de l'espace local à l'âge adulte, ou tout du moins expriment le souhait de continuer à résider en milieu rural.

En conclusion, l'approche statique des mobilités adolescentes que nous avons développé et la typologie des mobilités adolescentes que nous avons forgé ont permis de mettre en évidence la forte différenciation qui peut caractériser cette adolescence rurale durant son temps libre et en particulier les différents modes de spatialisation ainsi que la diversité des usages et rapports aux territoires qui existent pour ces jeunes résidant au sein d'une même commune. Apparaît ainsi une

opposition forte entre les adolescents qui réalisent une majorité de leurs pratiques de mobilité du temps libre à l'intérieur de leur commune de résidence et qui ont tendance à se caractériser par un usage fort, aussi bien formel qu'informel de leur territoire de résidence, et de l'autre ceux qui se définissent par une majorité de pratiques réalisées en dehors du territoire de résidence, en particulier en contexte urbain, et un faible usage de leur territoire de résidence qui traduit leur extériorité vis-à-vis du groupe résidentiel. Ces différents profils de mobilité et de manières d'habiter apparaissent en réalité être fortement structurés par l'environnement social et familial des adolescents, en l'occurrence dépendre des ressources sociales et culturelles et des manières d'habiter parentales, des formes de socialisation à la mobilité qui sont exercées par les autres membres de la famille ou encore des trajectoires résidentielles familiales, notamment selon une opposition entre origines rurale et urbaine. Néanmoins, si on s'est attaché à mettre en évidence le poids des influences familiales dans les pratiques de mobilité ainsi que dans les manières d'habiter des adolescents de Bresson, et plus largement les différences qui peuvent s'établir en fonction de leurs appartenances sociales, les quelques dissonances existantes entre adolescents issus d'une même famille, comme cela peut être le cas entre Enzo et Lucas P., ou encore entre Océane et David D., invitent à relativiser dans une certaine mesure ce point de vue et à adopter de manière complémentaire une perspective diachronique dans l'analyse qui permette ainsi de saisir les processus par lesquels ces mobilités et ces manières d'habiter évoluent avec l'avancée en âge, et en particulier comment se construisent progressivement les différenciations entre adolescents résidant au sein de la même commune.



## **Chapitre 5. Evolution et différenciation progressive des mobilités et des manières d'habiter avec l'avancée en âge : les carrières de mobilité adolescentes.**

Si dans un premier temps, on a pu mettre en évidence selon une vision synchronique l'existence de différents profils de mobilités et d'un certain antagonisme dans les manières d'habiter des adolescents enquêtés, l'adoption d'une vision diachronique permet dans un second temps de penser l'évolution des pratiques de mobilité adolescentes en fonction du temps, et en particulier la progressive différenciation qui s'opère entre jeunes résidant à Bresson avec l'avancée en âge. En effet, l'adolescence est un âge de la vie transitoire et qui, à ce titre, est scandé par de nombreux changements identitaires (Galland O., *ibid.* ; Cuin C.H., 2011 ; Glévarec H, *ibid.*), qui se traduisent en particulier par de grands remaniements dans les pratiques de mobilité ainsi que dans les manières d'habiter, de la préadolescence jusqu'à la période d'entrée dans la vie adulte. Les propriétés particulières de l'enquête menée à Bresson, à savoir la présence durant un temps long sur le terrain ou encore la dimension biographique développée au cours des entretiens (Cf. chapitre 2), ont ainsi permis d'appréhender les nombreuses variations qui peuvent exister dans les pratiques et dans les usages des territoires avec le temps, et en particulier la dimension d'apprentissage que peut comporter la mobilité à cet âge, c'est-à-dire de construction pas-à-pas des dispositions au fil des pratiques, et qui deviennent ainsi progressivement durables. Cela nous a particulièrement marqué au cours de l'enquête dès lors que nous avons commencé à réaliser des entretiens de manière répétée avec certains adolescents, comme cela a par exemple été le cas avec Ludovic. Ayant effectué deux entretiens avec lui à plus de deux ans d'intervalles<sup>338</sup>, on a ainsi pu constater les nombreuses transformations qui avaient affecté ses pratiques de mobilité entre le début de son adolescence, où il apprenait

---

<sup>338</sup> Entre avril 2010 et septembre 2012.

encore à réaliser ses premières auto-mobilités au sein de la commune, et la fin des « années collège », où l'acquisition d'un deux-roues motorisés est venu fortement transformer ses pratiques.

Le recours au concept de « carrière de mobilité » (Cf. chapitre 1), dérivé des « analyses en termes de carrière » couramment utilisées par les sociologues interactionnistes, permet de rendre compte des parcours de mobilité des adolescents résidant à Bresson, c'est-à-dire de l'évolution que prennent leurs pratiques de mobilité en fonction de leur avancée en âge, en mettant notamment en évidence leurs différentes étapes. Plus précisément, il permet de présenter un modèle séquentiel des mobilités adolescentes, en l'occurrence les différentes phases successives et structurantes dans l'évolution de leurs pratiques de mobilité qui apparaissent être fortement liées à un effet d'âge. On a ainsi pu mettre en évidence trois séquences différentes de mobilité chez les adolescents, chacune caractéristique d'une période spécifique de l'adolescence : de la préadolescence (entre 11 et 13 ans environ) où se construisent les premières expériences d'auto-mobilité, en passant par ce que Caroline Moulin a appelé la « période homolatique » (entre 14 et 16 ans environ) (Moulin C., 2005), où la mobilité devient fortement centrée sur les pairs, jusqu'aux derniers âges de l'adolescence (entre 17 et 19 ans environ) où les dispositions dans la mobilité deviennent progressivement durables. Cette analyse en termes de « carrière », et la division en différentes séquences qu'elle propose, ne nous semble pas être contradictoire avec l'idée d'apprentissage pas-à-pas de la mobilité à cet âge, dès lors qu'on prête particulièrement attention aux transitions entre ces différentes phases et notamment aux « tournants » dans la mobilité des adolescents. A l'inverse, elle nous permet de mesurer d'autant mieux les « effets socialisants de la mobilité » à cet âge, c'est-à-dire les manières avec lesquelles les pratiques quotidiennes remanient progressivement les dispositions acquises auparavant, et notamment au cours de la socialisation primaire, aussi bien dans les pratiques de mobilité que dans les manières d'être et d'agir de ces adolescents (Devaux J. et Oppenchain N., 2012).

L'intérêt de recourir à ce modèle séquentiel des mobilités adolescentes réside par ailleurs dans le fait qu'il permet de présenter des séquences de mobilité qui sont « homogènes »<sup>339</sup>, c'est-à-dire dont les caractéristiques principales sont communément partagées par l'ensemble des adolescents de Bresson à un âge donné. C'est la raison pour laquelle elles nous ont paru à certains égards pouvoir être parfois opérantes pour d'autres adolescents que ceux que nous avons enquêtés, bien que l'intérêt ici soit aussi de révéler l'influence des particularités du contexte rural dans l'évolution des mobilités et les processus de socialisation des adolescents. Néanmoins, la différenciation de genre étant particulièrement forte dans les processus de socialisation à cet âge de la vie (Pasquier D., *ibid.* ; Moulin C., *ibid.* ; Lemel Y. et Roudet B., 1999), il sera ici important de mettre en évidence les différences structurantes existantes dans l'apprentissage de la mobilité et l'évolution des manières d'habiter des filles et des garçons de Bresson, en particulier aux premiers âges de l'adolescence. De manière complémentaire, il est important de prendre en compte ici l'existence de différentes prédispositions dans les pratiques en fonction des appartenances familiales et sociales (Cf. chapitre 4), nous permettant ainsi de rendre compte de la différenciation progressive qui s'établit entre jeunes résidant au sein de la même commune en fonction de l'avancée en âge. En effet, si la préadolescence caractérise encore une certaine proximité entre l'ensemble des jeunes de Bresson, on observe une séparation progressive entre eux avec les années, du fait des différenciations qui s'opèrent pas-à pas dans les pratiques de mobilité et les manières d'habiter, et qui devient ainsi fortement exacerbée à la fin de l'adolescence, entre d'un côté un pôle populaire qui se sédentarise progressivement et de l'autre un pôle issu des classes moyennes de plus en plus tourné vers « l'extérieur ». C'est la raison pour laquelle plutôt que de parler d'une seule carrière de mobilité, nous évoquerons dans ce chapitre les différentes « carrières de mobilités » des adolescents de Bresson, qui permettent de prendre en compte à la fois les différences en termes de genre et en termes d'appartenance sociales et familiales, et ainsi de rendre compte de leurs différentes « sorties de l'adolescence »<sup>340</sup>.

---

<sup>339</sup> Pour reprendre le terme de Everett Hughes (Hughes E., « Le regard sociologique », 1996).

<sup>340</sup> Pour reprendre l'expression de Caroline Moulin (Moulin C., *ibid.*).



Ainsi, nous commencerons cette analyse diachronique des mobilités adolescentes par la période de la préadolescence en montrant que si elle caractérise un différentiel déjà assez fort en termes de genre dans les mobilités et manières d'habiter, les garçons accédant plus précocement aux auto-mobilités et au domaine public que les filles, existe toutefois une grande proximité entre l'ensemble des adolescents de la commune. Par la suite, la période de "fin des années collège » marque un repli des adolescents sur des groupes de pairs mono-sexués au cours de leurs pratiques de mobilité ainsi que l'amorce du processus de différenciation des adolescents de la commune. En dernier lieu, l'intérêt qui sera porté à la fin de l'adolescence s'explique par le fait qu'elle constitue une période durant laquelle la mobilité marque le retour à une mixité relationnelle en même temps qu'une polarisation forte entre adolescents de la commune.

#### **A- La préadolescence: apprentissage de l'autonomie et proximité entre jeunes de la commune.**

Le choix a été fait dès le début de notre enquête de terrain de privilégier une vision large de l'adolescence, qui prenne notamment en compte les différentes périodes qui en sont constitutives, et en premier lieu la préadolescence, qui est une période structurante dans les processus de socialisation juvéniles. De nombreux auteurs ont en effet mis en évidence ces dernières années l'émergence de ce nouvel âge de la vie (Glévarec H., *ibid.* ; Galland O., *ibid.* ; Metton-Gayon C., *ibid.*), situé entre la fin de l'enfance et le début de l'adolescence, qui se caractérise par la naissance des premières formes d'individualisation et en particulier d'une « autonomie culturelle et relationnelle » chez les individus (Glévarec H., 2010), notamment au travers des premiers usages numériques ou des premières formes d'appropriation de l'espace de la chambre. Pourtant, très peu de travaux empiriques se sont intéressés à cette période spécifique et en particulier en ce qui concerne les

pratiques de mobilité quotidiennes<sup>341</sup>. L'enquête de terrain a cependant permis de montrer qu'elle est une période centrale dans l'apprentissage de la mobilité en ce sens qu'elle marque les premières réalisations d'auto-mobilités ainsi que la découverte du domaine public pour une grande majorité des individus que nous avons enquêtés. La préadolescence est de manière ambivalente la période qui nous a semblé marquer les plus fortes différenciations de genre dans les pratiques de mobilité et plus globalement dans les processus de socialisation des adolescents que nous avons enquêtés. En effet, si l'autonomisation des garçons semble se réaliser au sein du domaine public et par la mobilité, celle des filles s'effectue à l'inverse davantage au sein de l'espace domestique, et notamment par le développement d'une « culture de la chambre », marquant ainsi le relatif « retard » qu'elles peuvent avoir dans l'apprentissage de la mobilité et la découverte du domaine public.

#### *1- Les garçons : une « mobilité à base ludique ».*

Les plus grandes dispositions que peuvent de manière générale avoir les garçons à la mobilité et en particulier leur plus forte présence au sein de l'espace public résidentiel (Cf. chapitre 4) s'explique en partie par le fait que la plupart d'entre eux ont expérimenté les « auto-mobilités » à un âge précoce par rapport aux filles, indépendamment de leurs ressources familiales et du rapport qui peut s'instaurer plus tard à la mobilité. Cette particularité masculine est en réalité permise par les stratégies d'encadrement des parents qui à cet âge accordent une assez forte autonomie aux garçons, quel que soit leur appartenance sociale. La socialisation masculine semble notamment passer à la préadolescence par une incitation des parents à découvrir le domaine public et à entretenir des sociabilités entre pairs au sein de l'espace du « dehors », qui n'advient que plus tardivement et à un degré moindre du côté des filles (Cf. sous-partie B.). Ce décalage trouve en réalité son fondement dans le système de représentations fondé sur « l'opposition traditionnelle

---

<sup>341</sup> En effet, les études relatives aux pratiques de mobilité quotidiennes des adolescents ont tendance, nous semble-t-il, à se focaliser sur les derniers âges de l'adolescence, et en particulier sur les « années lycée », et de fait à négliger les individus les plus jeunes.

entre l'homme nomade et la femme sédentaire » que Claude Zaidman a pu mettre en évidence (Zaidman C., 2007), qui se traduit ainsi dans les stratégies éducatives parentales, mais qui devient d'un autre côté particulièrement intériorisé par les pré-adolescents. En réalité, le décalage qui existe à cet âge dans le rapport à la mobilité selon le genre semble s'inscrire dans la continuité de l'enfance où existent déjà de grandes différences dans les modes de spatialisation entre filles et garçons. Claude Zaidman a en effet mis en évidence la distinction qui existe déjà dans l'occupation de l'espace selon le genre dans la cour d'école primaire, et en particulier la plus forte appropriation de l'espace et mobilité des garçons par rapport aux filles, notamment au travers des jeux qui sont réalisés en compagnie des pairs (Zaidman C., 2007). Cette distinction de genre ne fait ainsi que se prolonger à la préadolescence, dans le rapport qui s'instaure désormais à la mobilité : si les filles affichent encore au sortir de l'enfance leur préférence pour l'espace domestique et la proximité avec le monde familial, les garçons manifestent quant à eux à partir de cet âge un véritable « élan »<sup>342</sup> à découvrir le domaine public et à expérimenter les auto-mobilités, qu'on a pu retrouver dans les propos de nombre d'enquêtés, comme cela par exemple été le cas pour Robin (13 ans) :

---

**Extrait d'entretien avec Robin, le 25.06.2011 :**

- **Enquêteur :** « Tu te souviens quand t'as commencé à sortir dans le village et à traîner avec les autres? Ça fait longtemps ? »

-**Robin:** «Honnêtement non parce que quand j'étais à l'école primaire ici j'étais souvent chez moi, je sortais pas souvent. Quand t'es petit tu sors pas beaucoup, tu préfères rester chez toi... En fait c'est quand je suis rentré au collège, j'ai commencé à sortir avec mes potes ici de plus en plus, dès que je pouvais j'allais dehors même si ma mère était pas tout le temps d'accord. Je pense à un moment t'as besoin de sortir de chez toi, d'aller traîner dehors, de t'amuser entre potes, de bouger quoi et faire autre chose que la console. Puis aussi quand tu vois que tous tes potes commencent à sortir ben tu fais pareil, tu les suis ! »

---

<sup>342</sup> Pour reprendre le terme de Marc Bréviglieiri (Breviglieiri M., ibid.).

En réalité, si on s'accorde à dire comme Marc Bréviglieiri que le passage du domaine familial au domaine public est un processus inhérent à l'adolescence (Bréviglieiri M., *ibid.*), l'enquête menée à Bresson permet de montrer qu'il s'effectue de manière différenciée selon le genre. En effet, les premières auto-mobilités masculines sont généralement réalisées à proximité du domicile dès la fin de l'enfance (vers 9-10 ans). Il nous semble qu'on puisse précisément différencier deux temps successifs dans l'apprentissage de la mobilité autonome du côté des garçons, mais qu'on peut à certains égards retrouver plus tard du côté des filles. Les toutes premières auto-mobilités sont ainsi généralement réalisées dans un intervalle de deux « temps contraints »<sup>343</sup>, qui s'avèrent être particulièrement prégnants à cet âge<sup>344</sup>, dès lors que ceux-ci se relâchent quelque peu, au travers de pratiques de nature initialement fonctionnelles mais qui représentent pour eux les premières occasions d'expérimenter librement les conditions de leurs déplacements. On peut en particulier mettre en évidence ici le rôle que peuvent tenir les trajets entre le domicile et l'école primaire, qu'on a déjà pu évoquer, et qui constituent bien souvent les premières expériences d'auto-mobilités réalisées par ces garçons dès la fin de l'enfance. On a ainsi pu entendre nombre d'entre eux évoquer à posteriori ces trajets autonomes entre amis, réalisés de fait sur d'assez faibles distances et la plupart du temps par des adolescents résidant dans la même rue au sein de la commune. Avec l'entrée au collège, ces trajets autonomes se dessinent dès lors davantage à partir de la « descente du bus scolaire » et du trajet de retour au domicile qui se met alors en place, dont l'observation directe a notamment permis de saisir l'importance, ou encore à partir des associations locales fréquentées sur la scène locale, et pour lesquels les garçons bénéficient dès cet âge d'une assez forte autonomie. Cette différence de genre nous a particulièrement marqué en ce qui concerne les pré-adolescents qui ont régulièrement participé à « l'atelier vidéo ». Ainsi, Océane (13 ans), l'une des seules filles du groupe, a ainsi longtemps été l'unique adolescente à se faire accompagner par l'un de ses parents pour le trajet entre le domicile et le foyer rural les mercredis après-midi, quand en même temps les garçons, même parmi les plus jeunes, s'y rendaient majoritairement seuls ou en compagnie de pairs. Ces trajets autonomes deviennent ensuite progressivement relayés par des

---

<sup>343</sup> Pour reprendre la terminologie de Marie-Hélène Massot et Joël Zaffran (Massot M.H. et Zaffran J., *ibid.*).

<sup>344</sup> En particulier celui de la famille, du fait de l'encadrement parental qui est plus fort chez les plus jeunes, mais qui diminue avec l'avancée en âge.

pratiques d'auto-mobilités plus récursives que les garçons parviennent à mettre en œuvre durant leur temps libre et qui deviennent de plus en plus régulières avec l'âge. Elles apparaissent être des constructions plus libres que ne peuvent l'être les premiers trajets fonctionnels et permettent en particulier à ces garçons de se ménager en compagnie de leurs sociabilités un « temps-à soi », central dans la construction à cet âge (Zaffran J., *ibid.*), et nouvellement expérimenté par ces préadolescents.

Cela nous permet, dans une seconde mesure, de mettre en évidence la place centrale que tiennent les pairs dans l'accès à la mobilité à cet âge, en particulier du côté de ces garçons. En effet, les auto-mobilités masculines et la découverte de l'espace public résidentiel se réalisent la plupart du temps pour ces jeunes garçons en compagnie des pairs de la commune, s'appuyant notamment sur les réseaux de sociabilités homolaliques<sup>345</sup> locaux existants, puisque très peu sont en réalité réalisées en solo. Cela peut notamment s'expliquer, nous semble-t-il, par la forte dimension d'épreuve que peut comporter la découverte du domaine public à cet âge et que certains auteurs ont pu souligner (Bréviglieri M., *ibid.* ; Oppenchain N., *ibid.*). Cette dimension collective se retrouve en premier lieu au moment de la réalisation des toutes premières expériences d'auto-mobilités où on a notamment pu dénoter le rôle d'initiation que peuvent endosser certains des garçons un peu plus âgés. C'est par exemple ce qu'a pu nous confier Karim (14 ans) :

---

**Extrait d'entretien avec Karim, le 12.10.2011 :**

**-Enquêteur :** « *Tu te souviens les premières fois où tu as commencé à sortir seul dehors ?* »

**-Karim :** « *Oui, c'était y'a pas longtemps, j'étais encore à l'école ici. En fait, c'est parce que j'ai commencé à traîner avec Ludovic, Alexandre qui sortaient déjà pas mal... je les suivais tout le temps en fait (rires) ... ils allaient au terrain de foot, hop je faisais pareil, quand t'es p'tit tu fais comme les autres, tu suis quoi. Parce qu'à l'époque, je sortais pas beaucoup, mais ils venaient tout le temps toquer à ma porte et ils faisaient pression à ma mère pour*

---

<sup>345</sup> L'homolalie désigne en particulier le fait à l'adolescence d'entretenir des sociabilités avec des individus situés dans sa même tranche d'âge (Héran F., « Trouver à qui parler : le sexe, l'âge de nos interlocuteurs », Données sociales, Insee, 1987).

*que je sorte et la plupart du temps ça marchait (rires). »*

---

On retrouve ci la dimension « d'imitation » qu'avait déjà pu mettre en évidence Marc Bréviglieiri, comme une récurrence dans les comportements adolescents au sein de l'espace public (Breviglieiri M., *ibid.*), et qui nous semble constituer à bien des égards une modalité centrale de l'apprentissage des auto-mobilités à cet âge, en particulier du côté des garçons. On la retrouve de la même manière lorsque certains des garçons fréquentent au sein de l'espace public des adolescents qui s'avèrent être beaucoup plus âgés qu'eux, ce qui nous a notamment paru être caractéristique de ceux d'entre eux qui affichent dès les premiers âges de l'adolescence une assez forte présence « dehors ». On a ainsi pu à de nombreuses reprises observer Alexandre ou William traîner par intermittence avec certains groupes de garçons plus âgés dans la commune, adoptant dans ce cas leurs pratiques de mobilité et formes de sociabilités spécifiques, ce qui a contribué dans une certaine mesure à favoriser plus tard leur entrée précoce dans une carrière déviante (Cf. sous-partie B). Cette place des pairs se retrouve d'un autre côté dans la dimension d'exploration que comportent la plupart des pratiques d'auto-mobilités de ces jeunes garçons, à la fois en termes de lieux mais aussi en termes de pratiques, et qui participe du processus d'apprentissage pas-à-pas de la mobilité et du domaine public à cet âge. En effet, si la fin de l'adolescence a tendance à se caractériser par une assez forte récurrence dans les pratiques spatiales, en particulier au travers de l'appropriation quotidienne de certains lieux spécifiques au sein de la commune (Cf. sous-partie C), la préadolescence semble à l'inverse se marquer par une assez grande diversité dans les espaces pratiqués, du fait notamment de la recherche permanente de nouveaux lieux ou micro-lieux à investir qui peut animer les groupes de garçons. C'est par exemple ce qui est apparu dans les propos de William (12 ans) lors du premier entretien que nous avons effectué avec lui, ce qui permet notamment de mettre en évidence le fait que la préadolescence correspond bien souvent à la période de découverte du territoire de résidence pour les garçons :

---

**Extrait d'entretien avec William, le 14.07.2010 :**

*« Ma mère elle crise souvent parce qu'elle sait jamais où je suis, elle voudrait que je lui dise à chaque fois où je vais et tout (rires). Nan mais le problème c'est qu'on aime bien s'amuser donc du coup on change tout le temps d'endroit. Des fois on va aller jouer devant l'église ou alors on va aller rue de Maise, ça dépend. En fait, on aime bien découvrir. L'autre fois par exemple, on est allé avec Robin et Karim se poser vers le cimetière, c'était la première fois que j'y allais parce que même si c'est petit ici t'as plein d'endroits où aller. »*

---

De fait, la préadolescence se caractérise par un recours exclusif à la marche et au deux roues non-motorisés au cours des pratiques d'auto-mobilités locales. Cependant, on a pu dénoter l'existence d'une certaine différenciation de genre dans l'usage des modes de transport à cet âge, en l'occurrence la plus grande utilisation que peuvent faire les garçons du vélo par rapport aux filles. En effet, on a pu constater que les préadolescentes, et plus généralement les filles, étaient assez peu nombreuses à posséder un deux-roues non-motorisés au sein de la commune et lorsqu'elles en possédaient un, elles avaient tendance à le cantonner à des usages « récréatifs », par exemple à la réalisation de « promenades en vélo » en famille. A l'inverse, il nous a souvent semblé constituer le mode privilégié de déplacement des garçons à cet âge au sein de la commune, devenant plus encore un véritable support des sociabilités entretenues en compagnie des pairs locaux au sein de l'espace public. On a ainsi aperçu à de multiples reprises les jeunes garçons se déplacer à plusieurs en deux roues non-motorisés, révélant des sociabilités masculines qui se déroulent à cet âge en mouvement et plus globalement la grande appropriation qu'ils peuvent faire de l'espace public résidentiel dès cet âge :

**Extrait du journal de terrain du 22.05.2011 :**

L'observation directe que nous avons pu réaliser cet après-midi depuis le café du foyer rural permet d'illustrer la grande mobilité dont peuvent faire preuve les plus jeunes des garçons au sein de la commune, nous semblant être pour ainsi dire continuellement en mouvement, ainsi que la place que peut tenir le « vélo » dans leurs pratiques et leurs sociabilités quotidiennes. On a notamment pu observer Karim (13 ans), William (12 ans) ainsi que Robin (13 ans) évoluer en vélo toute une partie de l'après-midi dans la rue

principale [ndlr : la rue de la Mairie]. Vers 15h, ils jouaient ensemble sur la place en descendant notamment en vélo les marches devant l'église et en faisant quelques figures, puis se sont ensuite déplacés pour aller se poser à l'abribus situé un peu plus loin vers le château d'eau. Rejoints un peu plus tard par Alexandre lui aussi venu en vélo, ils ont discuté quelques minutes devant le foyer rural avant de se diriger tous ensemble en direction du terrain de foot, en empruntant le trottoir.

Ce fort usage des deux roues non-motorisés ne doit pas occulter les nombreux déplacements à pied que peuvent faire ces jeunes garçons à l'échelle locale, ainsi que les quelques mobilités de « sortie du territoire », cette fois-ci dépendantes des adultes, et réalisées en voiture qu'ils peuvent réaliser au quotidien, notamment pour se rendre à leur activités de loisirs encadrés.

En réalité, on peut noter que les préadolescents, et en particulier les garçons, font un usage spécifique de l'espace public résidentiel par rapport à leurs aînés, notamment au travers de leur mode de spatialisation. En effet, l'enquête menée à Bresson a permis de comprendre que l'appropriation du territoire de la commune de résidence était fortement corrélée à l'âge, s'opérant ainsi selon une dialectique de la centralité et de la marginalité (Devaux J., 2013), et en particulier que les préadolescents privilégient fortement les espaces les plus centraux de Bresson. Ainsi, les groupes de jeunes garçons se cantonnent au cours de leurs pratiques de mobilité à ce qu'on pourrait appeler l'espace de la « rue », c'est-à-dire les six rues principales que compte le village, et en particulier à la « rue de la mairie »<sup>346</sup>, ainsi qu'aux différents points centraux offerts par sa configuration particulière, tels que la « place de l'église » ou encore les espaces publics situés devant l'école et le lavoir (Cf. croquis). Cette spatialité particulière des préadolescents s'explique en premier lieu par la dynamique d'apprentissage de la mobilité et de la prise d'autonomie à l'adolescence qui, en milieu rural, et à l'opposé de ce qu'ont pu montrer certains auteurs pour le contexte urbain (Driss N., 2007 ; Rivière C., *ibid.*), a tendance à s'effectuer des espaces les plus accessibles et publics vers des espaces de plus en

---

<sup>346</sup> Qui constitue l'espace le plus central et accessible de la commune (Cf. Croquis)



plus privés et excentrés avec l'avancée en âge, du fait de la configuration particulière du territoire de résidence (Cf. chapitre 3). Elle trouve une deuxième série d'explication dans les stratégies d'encadrement des parents qui tendent, notamment aux premiers temps de la préadolescence, à restreindre les pratiques de leurs enfants aux espaces les plus centraux de la commune, qui correspondent en réalité bien souvent aux espaces les plus proches de leur domicile ainsi que des représentations particulièrement péjoratives qu'ils peuvent se faire des lieux marginalisés et excentrés de la commune<sup>347</sup>. Cela permet d'expliquer in fine le fait que les préadolescents, et en particulier les garçons, nous ont souvent apparus être les adolescents les plus visibles au sein de la commune, en dépit du plus faible nombre de pratiques de mobilité qu'ils peuvent mettre en œuvre durant leur temps libre en comparaison de leur aînés.

Dans une autre mesure, il est important de souligner la place prépondérante que tient le jeu dans les pratiques d'auto-mobilités de ces jeunes garçons, et qui s'atténue progressivement avec l'âge. En effet, il nous semble qu'il est intéressant de porter attention aux activités dont les pratiques de mobilité sont porteuses à cet âge, du fait du rôle qu'elles peuvent avoir dans la construction de soi des individus. Georg Herbert Mead avait par exemple déjà souligné le rôle central des activités ludiques dans la socialisation juvénile, notamment dans l'apprentissage des règles collectives<sup>348</sup> ainsi que dans le processus de singularisation de l'individu à l'intérieur du groupe de pairs<sup>349</sup> (Mead G.H., *ibid.*). D'autres auteurs ont plus spécifiquement mis en évidence l'importance du jeu dans les sociabilités durant l'enfance (Holloway S. et Valentine G., 2000 ; Zaidman C. *ibid.*) et à la préadolescence (Glévarec H., 2010) ainsi que son rôle particulier dans l'acquisition de l'autonomie et l'appropriation de l'espace public à cet âge (Valentine G. et McKendrick J., 2006). En réalité, si on peut véritablement évoquer une « mobilité à base ludique » ici, il convient de différencier plusieurs modalités d'inscription du « jeu » à l'intérieur des pratiques de

---

<sup>347</sup> En effet, ces espaces souvent peu pratiqués par les adultes, et qui plus est appropriés par les adolescents les plus âgés de la commune, apparaissent dans les représentations parentales largement associés aux pratiques déviantes juvéniles et ainsi plus largement associés au thème du « danger ».

<sup>348</sup> Ce qu'il nomme l' « Autrui généralisé » (Mead G.H., *ibid.*).

<sup>349</sup> Ce qu'il a appelé « L'émergence du Je » (Mead G.H., *ibid.*).

mobilité de ces préadolescents. Il s'agit en premier lieu des nombreuses pratiques d'auto-mobilités qui constituent en elles-mêmes des jeux pour ces adolescents, en l'occurrence ce que Claude Zaidman a pu appeler des « jeux en mouvement » (Zaidman C., *ibid.*), et qui apparaissent être spécifiques aux garçons de cet âge dans la commune. On a ainsi pu observer de manière répétée ces préadolescents de la commune « tourner » et jouer en vélo ensemble ou bien encore « se poursuivre entre eux », autour notamment des « jeux de provocation » que David Lepoutre a mis en évidence lors de son enquête sur les adolescents résidant dans les Grands ensembles (Lepoutre D., *ibid.*), et qui mettent souvent en jeu un « corps-à-corps » proprement masculin (Guillaumin C., 1992) :

**Note de journal de terrain du 26.10.10 :**

En sortant du foyer rural vers 18h, on a pu croiser et saluer Alexandre (12 ans), Karim (13 ans) et Ludovic (13 ans). Ils étaient tous les trois à l'abribus en train de s'amuser et de se « provoquer » entre eux : Karim avait en effet subtilisé le portable de William, faisant mine de regarder ses messages et de ne pas vouloir lui rendre. S'en est par la suite suivi une « course poursuite » en vélo entre les deux garçons sur le trottoir, puis sur le terrain vague situé à l'arrière du château d'eau. Elle s'est ensuite achevée à pied lorsque William a repris assez brutalement son objet, après avoir bousculé Karim, sous le regard de quelques habitants alors présents.

On peut d'ailleurs y associer ici les formes plus récréatives d'auto-mobilités que peuvent parfois réaliser ces garçons, et qui sont davantage associées aux espaces naturels entourant leur commune de résidence, dès lors qu'il s'agit par exemple d'aller se promener en vélo entre amis sur les chemins ou dans les champs environnants. Si ces pratiques correspondent davantage à des formes de « mobilités circulaires » (Cf. typologie chapitre 4), cette place du jeu se mesure de la même manière dans les quelques formes de « stationnement » que peuvent effectuer ces garçons au sein de l'espace public, en particulier autour des « usages partagés » des téléphones mobiles (Jarrigeon A. et Menrath J., 2010) qu'ils peuvent déjà réaliser à cet âge et qui prennent souvent chez eux un accent souvent ludique, ou encore des consoles vidéos portables. Cette place du jeu dans le quotidien de ces

garçons se mesure enfin au travers des plus nombreuses pratiques de mobilité, cette fois-ci de nature fonctionnelle, qu'ils peuvent mettre en œuvre afin de réaliser par la suite des activités ludiques plus spécifiques au sein de la commune, en particulier lorsqu'il s'agit de se rendre au terrain municipal afin d'y réaliser des « parties de foot entre copains », ce qui permet de mettre en évidence ici la place importante que tiennent les activités sportives à cet âge chez les garçons (Octobre S., 2004). En effet, ces parties de football apparaissent être une modalité centrale des sociabilités masculines à Bresson, permettant au groupe de garçons de se centrer sur lui-même autour d'une activité proprement masculine, mais devenant moins fréquentes à partir d'un certain âge, dès lors que les sociabilités deviennent de plus en plus mixtes vers la fin de l'adolescence (Cf. sous-partie C). De manière ambivalente, on retrouve fortement cette dimension ludique au travers des sociabilités domestiques que peuvent effectuer les garçons durant leur temps libre, et qui révèlent notamment la grande place que peuvent tenir les jeux vidéo dans les pratiques masculines à cet âge (Octobre S., *ibid.*), souvent réalisées en compagnie des pairs de la commune. C'est ce que nous a expliqué Robin (13 ans) :

---

**Extrait d'entretien avec Robin, le 25.06.2011 :**

- **Enquêteur** : « *Et du coup qu'est-ce que tu fais quand tu restes chez toi ? ça t'arrive d'inviter des amis par exemple ?* »

- **Robin**: « *Ouai, je les invite souvent pour jouer à la console en fait, on joue à PES [ndlr : un jeu de simulation de football] ou à des jeux de course, parce que j'aime pas trop rester seul chez moi à rien faire. Et puis en plus maintenant je joue de moins en moins avec mes petites frères, c'est fini tout ça... mais on s'invite régulièrement chez nous pour jouer entre garçons. On s'envoie un SMS, chacun amène sa manette comme ça tout le monde peut jouer. Genre dimanche dernier on s'est fait un « tournoi PES » chez Hugo, tu vois ?* »

---

Cette « mobilité à base ludique » révèle de manière générale des réseaux de sociabilités qui apparaissent être encore assez fortement fluctuants chez ces préadolescents, alors qu'ils ont plutôt tendance à s'établir et à se resserrer

progressivement sur un groupe de pairs singulier à mesure de l'avancée en âge. En effet, on peut observer une grande variabilité dans les sociabilités fréquentées au cours des pratiques de mobilité réalisées par ces jeunes garçons, du fait notamment qu'elles soient fortement centrées sur le « jeu », les amitiés fréquentées au sein de l'espace public résidentiel nous paraissant souvent pouvoir être fortement interchangeables. C'est par exemple ce qui nous est apparu chez Alexandre (13 ans) :

---

**Extrait d'entretien avec Alexandre, le 11.05.2011 :**

**Enquêteur :** « *Et tu traînes avec qui en général quand tu sors ?* »

**Alexandre :** « *Ben un peu avec tout le monde on va dire (rires), ça dépend, j'ai pas vraiment de meilleur ami on va dire. La plupart du temps, je vais m'amuser avec Karim et Ludovic, on traîne souvent en vélo ensemble, après je fais pas mal de parties de foot avec les plus grands, mais en général y'a pas mal de monde. Après y'en a aussi avec qui je traîne des fois, genre Robin et David quand ils sortent. Mais ça m'arrive aussi de m'incruster avec les filles quand elles se posent quelque part et qu'elles discutent, ça les dérange pas, la plupart du temps elles m'acceptent* ».

---

Enfin, la préadolescence correspond aussi pour ces garçons aux premières confrontations au domaine public résidentiel et à l'apprentissage de ses règles spécifiques (Breviglieri M., *ibid.*). En effet, la réalisation des premières auto-mobilités représente l'occasion pour eux d'expérimenter les premières situations de co-présence au sein de l'espace public de leur commune de résidence et qui, en contexte rural, loin de l'anonymat propre aux espaces publics urbains, caractérise dans la plupart des cas des interactions de nature personnalisée et une confrontation à l'interconnaissance résidentielle. Marc Bréviglieri et Nicolas Oppenchaim ont particulièrement mis en évidence la dimension d'épreuve que peuvent comporter ces premiers pas au sein du domaine public pour les adolescents (Breviglieri M., *ibid.* ; Oppenchaim N., *ibid.*), en particulier quand un conflit débouche de ces situations d'interactions publiques. Cela peut être le cas au cours de certaines séquences

d'interactions avec certains adultes de la commune, dès lors que les adolescents ne semblent pas respecter les règles appropriées de la civilité (Gayet-Viaud C., 2008). En réalité, la plus grande attention que peuvent porter de manière générale les adultes aux conduites adolescents au sein de l'espace public, et en particulier aux plus jeunes d'entre eux, s'explique par la conscience qu'ils ont de la spécificité de cet âge de la vie quant à l'apprentissage des « compétences civiles »<sup>350</sup>, encore tâtonnant, et qui peut parfois se traduire par des formes de « rappel à l'ordre ». C'est par exemple ce qui transparait du récit de David (13 ans) lors du premier entretien que nous avons réalisé avec lui :

---

**Extrait d'entretien avec David, le 19.05.2010 :**

*« Ici c'est bien mais des fois y'a des vieux qui sont franchement "relous". Genre, l'autre fois, on s'amusait tranquille avec Robin au lavoir et y'a le maire, Coismay là, qui est passé et qui a commencé à nous engueuler. Il nous a dit « Oui je vais prévenir vos parents si vous continuez » et tout... En fait, on faisait rien de mal. On sait qu'on a pas le droit d'y aller, ok, mais là c'est bon y'avait presque pas d'eau, c'était pas dangereux franchement... Pareil une fois on faisait du vélo « rue de la mairie », on s'amusait sur le trottoir, on faisait des dérapages, des trucs comme ça quoi, et y'a une grand-mère qu'a ouvert ses volets et qu'a commencé à nous engueuler, je te jure (rires). C'est abusé, t'as plus le droit de rien faire ici ! »*

---

Mais cette dimension « d'épreuve » émane le plus souvent de situations conflictuelles avec certains adolescents plus âgés de la commune, quand il s'agit pour ces garçons de s'affirmer face à leurs aînés qui dominent symboliquement, au travers de leurs pratiques et de leurs normes qu'ils véhiculent, le domaine public résidentiel. C'est particulièrement le cas lorsqu'apparaît un conflit entre ces deux groupes spécifiques à propos de l'appropriation de certains lieux spécifiques au sein de la commune, donnant ainsi parfois lieux à des « embrouilles ». C'est ce que nous

---

<sup>350</sup> Pour reprendre les termes de Carole Gayet-Viaud (Gayet-Viaud C., *ibid.*).

a par exemple expliqué Karim (14 ans) :

---

**Extrait d'entretien avec Karim, le 12.10.2011 :**

*« Au collège encore ça va, on se fait pas trop emmerder. Par contre ici, y'a certains grands, ils font trop respecter leur loi et des fois ils nous dégagent comme ça, sans rien dire, sérieux ils se prennent pour qui ? Une fois, avec Alexandre on était tranquilles posés derrière la salle polyvalente et y'a Mathieu et Evan qui sont arrivés avec deux autres potes et ils nous ont carrément « jartés » parce qu'ils voulaient être tranquilles pour fumer. Et même pour le terrain de foot, ils croient que c'est à eux. Pareil une fois on était plusieurs petits à jouer, genre y'avait Enzo et Ludo tout ça, ils sont arrivés et ils ont commencé à nous embrouiller parce qu'ils voulaient le terrain pour eux. Du coup j'aime pas quand je les vois arriver, je les évite.»*

---

Ces épreuves publiques contribuent d'un côté à ce que ces jeunes adolescents intériorisent progressivement les normes spécifiques au domaine public résidentiel, en grande partie liées aux rapports d'interconnaissance qui y règnent, comme le poids important que peuvent prendre les appartenances et les réputations familiales dans le jeu des interactions, ou encore celles spécifiques au groupe social de la jeunesse locale, et notamment les formes de hiérarchies symboliques qui s'établissent entre adolescents en fonction de leur âge. Elles participent ainsi d'un autre côté à remanier progressivement une partie de leurs conduites et manières d'agir au sein de leur commune de résidence, au travers par exemple de la nécessité de « s'arranger »<sup>351</sup>, en termes d'occupation de l'espace, par rapport aux autres groupes spécifiques d'adolescents locaux ou encore d'éviter la réalisation de certaines pratiques, considérées comme « inciviles », dans certains lieux ou encore en présence de certains adultes, et qui révèlent de manière générale la capacité de ces jeunes garçons à élaborer un « effort civil », c'est-à-dire une entente partagée avec l'ensemble des autres résidents de leur territoire de résidence (Gayet-Viaud C., *ibid.*). Toutefois, il s'avère difficile à mettre en œuvre quotidiennement pour certains d'entre eux, notamment parmi ceux qui dès cet âge passent une grande partie de

---

<sup>351</sup> Pour reprendre une expression goffmanienne (Goffman E., « L'arrangement des sexes », 2002)

leur temps libre au sein de l'espace public résidentiel, augmentant ainsi leurs probabilités de réaliser des conduites jugées « inappropriées », qui plus est quand ils font déjà l'objet de préjugés et de soupçons dans leurs pratiques du fait de leurs appartenances familiales, marquant alors les premiers signes de leur processus de marginalisation sur la scène locale.

## *2- Les filles : une autonomisation qui se réalise d'abord au sein de la sphère domestique.*

Si à la préadolescence, les garçons apprennent progressivement à réaliser des pratiques d'auto-mobilités et à investir l'espace public résidentiel, l'autonomisation des filles apparaît à l'inverse s'effectuer davantage au sein de la sphère domestique, en particulier au travers du développement d'une forte « culture de la chambre » à cet âge. Ce terme, qui a été principalement forgé par Hervé Glévarec<sup>352</sup>, désigne le mouvement de spécialisation de l'espace domestique, et en particulier de la chambre, comme espace central à partir duquel les adolescents entrent en relation avec leurs sociabilités et construisent une partie de ce qu'ils sont (Glévarec H., 2010), et qui s'avère être particulièrement émergent à la préadolescence. Loin d'être exclusive à ces jeunes filles, puisque qu'elle caractérise certains garçons, et plus globalement les adolescents qui développent une « mobilité non-localiste » au sein de la commune (Cf. chapitre 4), cette « culture de la chambre » nous semble toutefois constituer une étape décisive dans l'autonomisation et la construction de soi féminines aux premiers âges de l'adolescence. En effet, elle forme, avec la réalisation d'un faible nombre de pratiques d'auto-mobilité au quotidien, une caractéristique centrale des manières d'habiter des filles à cet âge, que la dimension biographique développée au cours des entretiens a notamment permis de confirmer, lorsqu'une majorité d'entre elles nous ont exprimé leur sentiment d'avoir passé le début de l'adolescence quasi-

---

<sup>352</sup> Même si le thème apparaît chez certains autres auteurs comme chez Dominique Pasquier (Pasquier D., *ibid.*), Céline Metton-Gayon, ou bien encore chez quelques auteurs anglo-saxons tels que Sonia Livingstone (Livingstone S., *ibid.*) ou encore Reed Larson (« Secrets in the bedroom : adolescents'private use of media », *Journal of Youth and Adolescence*, 1995.).

exclusivement au sein de leur espace domestique durant leur temps libre. Mais la quasi-absence de pratiques de mobilité et ce temps important passé au sein de la sphère familiale ne doit en rien laisser penser à une absence de socialisation entre pairs ou encore de « subjectivation »<sup>353</sup> pour ces préadolescentes puisqu'on peut en réalité observer une assez grande richesse des sociabilités entre pairs mises en œuvre au sein de l'intérieur domestique chez elles. Exclusivement féminines et dans la plupart des cas réalisées en compagnie des « copines » résidant au sein de la commune de résidence, ou dans certains cas dans les villages voisins, elles apparaissent être particulièrement structurantes pour ces jeunes filles, représentant la principale modalité d'entretien de leurs sociabilités durant leur temps libre à cet âge, et qui s'atténue progressivement avec l'avancée en âge. C'est ce que nous a par exemple exprimé Margaux (15 ans) :

---

**Extrait d'entretien avec Margaux, le 18.05.11 :**

*« Franchement aujourd'hui on va dire que je sors beaucoup, que je suis souvent dehors mais quand j'étais gamine c'était tout le contraire, j'étais tout le temps chez moi, je préférais rester à la maison. Même quand on se voyait entre copines, on s'invitait tout le temps chez nous, je sais pas on préférait faire comme ça... En fait, y'avait Jessica et Amélie qui venaient souvent chez moi parce qu'on se connaissait déjà de l'école, mais y'avait aussi Alexandra, une fille du Vaudoué que j'ai rencontré au collège qui venait aussi des fois. On se faisait des soirées pyjamas, des trucs comme ça quoi (rires)... mais à un moment on a arrêté, c'était plus de notre âge on va dire. »*

---

Ces nombreuses sociabilités domestiques entre « copines » témoignent notamment d'une appropriation et d'une individualisation particulièrement prononcées de l'espace de la chambre chez ces jeunes filles, que certains auteurs ont déjà décrits (Glévarec H., *ibid.* ; Metton-Gayon C., *ibid.* ; Moulin C., *ibid.*), apparaissant en effet être le lieu privilégié de l'entretien de leurs sociabilités pour la plupart d'entre elles. Elles permettent plus encore de mettre en évidence la manière

---

<sup>353</sup> Pour faire référence aux travaux de Joël Zaffran (Zaffran J., *ibid.*).



avec laquelle ces jeunes filles, à défaut de réaliser des pratiques d'auto-mobilités et d'investir l'espace public résidentiel, parviennent à se construire une sphère d'autonomie, vis-à-vis de leurs parents ou encore de leurs frères et sœurs, au sein de la sphère domestique, en parvenant à s'y dessiner un « temps-à-soi » en compagnie de leurs pairs. Caroline Moulin a notamment montré l'importance pour les filles à cet âge de se construire et de se ménager un « territoire féminin » propre, basé sur l'entre-soi du groupe de « copines », qui participe notamment de l'apprentissage de la féminité (Moulin C., *ibid.*). Ce processus d'autonomisation au sein de la chambre passe ainsi par l'affichage des premiers goûts culturels propres (musique, cinéma...) <sup>354</sup>, qui comme le note Hervé Glévarec, deviennent identificatoires et vecteurs d'expression à cet âge (Glévarec H., *ibid.*), et qui constituent souvent les objets de ces sociabilités entre « copines ». De manière générale, les sociabilités féminines à cet âge nous ont paru être fortement basées sur des pratiques intimes et confidentielles, autour essentiellement des nombreuses « discussions entre copines » ou encore des pratiques d'esthétisation du corps, qui sont particulièrement ressorties au cours des entretiens. Cela a par exemple été le cas avec Océane (13 ans) :

---

**Extrait d'entretien avec Océane, le 23.02.2011 :**

- **Enquêteur** : « *Et qu'est-ce que vous faites alors quand tu invites tes copines à la maison ? Comment vous vous occupez ?* »

- **Océane** : « *Ben la plupart du temps on va jouer dans la chambre pour pas être dérangées, notamment par mes frères (rires). Après on s'occupe... on discute... après ça dépend des copines, y'en a avec qui je vais écouter de la musique... d'autres avec qui on va se maquiller, des trucs comme ça, ou alors on se regarde un film si on est plusieurs, mais la plupart du temps on fait que discuter j'avoue. »*

-**Enquêteur** : « *Ah bon ?* »

---

<sup>354</sup> Dominique Pasquier a notamment mis en évidence des phénomènes de « stylisation » à cet âge créés à partir de ces goûts culturels ainsi que l'importance de la personnalisation de ces goûts, au travers de certaines figures ou « stars », et qui sont particulièrement opérantes du côté des préadolescentes (Pasquier D., *ibid.*).

**-Océane** : « *Oui des fois ça nous est arrivé de juste discuter pendant plusieurs heures sur mon lit avec Lucie (rires). Ou alors si, des fois on va sur internet, on va sur des blogs, on regarde des vidéos, tout ça.* »

---

Cela permet dans une seconde mesure de souligner la place importante que tiennent déjà les technologies communicationnelles, en l'occurrence le téléphone portable et l'internet communicationnel, dans les pratiques de sociabilités de ces préadolescentes et qui participent d'autant plus de leur processus d'autonomisation relationnelle et culturelle (Metton-Gayon C., *ibid.*). De manière générale, les filles nous ont paru avoir accès plus précocement à ces technologies communicationnelles comparativement aux garçons de la commune, tout particulièrement en ce qui concerne le téléphone portable<sup>355</sup>. De fait, elles développent d'importants usages numériques dès leur plus jeune âge, s'inscrivant notamment dans le cadre de leur forte « culture de la chambre ». Plus encore, ces usages nous ont paru être très tôt orientés vers l'entretien de leurs sociabilités ou dans une moindre mesure de l'entretien de leurs passions et goûts culturels, autour de l'usage important qu'elles nous ont paru faire de leur portable pour « rester connectées »<sup>356</sup> entre « copines » ou encore des premiers usages de blogs ou des réseaux sociaux qu'elles réalisent déjà vers 12-13 ans<sup>357</sup>, quand les garçons nous ont paru en faire des usages plus fortement ludiques, autour notamment des jeux vidéos, ou dans certains cas essentiellement scolaires. Cette différence entre filles et garçons dans le rapport qui s'établit aux technologies communicationnelles durant la préadolescence, et en particulier au téléphone portable, nous a particulièrement marqué au cours des séances de « l'atelier vidéo » au travers de l'usage assez intense que pouvait en faire Océane (13 ans), notamment pour communiquer avec ses copines, faisant ainsi figure chez elle d'un véritable objet personnel et intime, quand en même temps nombre de garçons du même âge se sont avérés ne pas en posséder un ou très peu

---

<sup>355</sup> En effet, étant donné que l'accès au portable se réalise à une échelle individuelle, émergeant souvent d'une revendication de l'adolescent, quand l'accès à l'ordinateur et à l'internet communicationnel se réalise davantage à l'échelle familiale.

<sup>356</sup> Pour reprendre une expression de Céline Metton-Gayon (Metton-Gayon C., *ibid.*).

<sup>357</sup> Ainsi, la plupart des filles interrogées nous ont expliqué avoir entretenu un blog dès le début de l'adolescence, vers 11-12 ans, puis par la suite s'être créé un « compte Facebook », vers 13-14 ans.

l'utiliser. Cela nous semble dénoter de manière générale le caractère plus normatif que peut contenir la possession et l'usage des technologies communicationnelles du côté des filles à cet âge, pour faire notamment « comme les autres », et qui nous semble témoigner ainsi de leur adhésion plus précoce à la « culture adolescente contemporaine » (Galland O., *ibid.*) par rapport aux garçons.

Mais si la socialisation des filles se déroule à cet âge, pour reprendre une expression goffmanienne, essentiellement « en coulisses » (Goffman E., 1996), cela ne les empêche pas en même temps d'investir ponctuellement l'espace public résidentiel et de réaliser progressivement quelques pratiques d'auto-mobilités. On retrouve, comme pour les garçons, l'importance des trajets entre le lieu de scolarisation et le domicile dans les premières expériences autonomes des préadolescentes, en particulier le moment de la « descente du bus scolaire » qui constitue souvent pour elles une des premières occasions d'investir l'espace public sans la présence et la surveillance de leurs parents. L'observation directe depuis le foyer rural a en effet permis de constater que les jeunes filles pouvaient souvent s'arrêter discuter quelques instants entre elles devant l'abribus, parfois avec certaines adolescentes plus âgées, avant de reprendre la direction de leur domicile. Néanmoins, cette prise d'autonomie féminine apparaît n'advenir que tardivement, en l'occurrence à partir de l'entrée au collège, quand nombre de garçons s'avèrent avoir réalisé leurs premières pratiques d'auto-mobilités lorsqu'ils étaient encore scolarisés à l'école primaire de la commune (Cf. sous-partie A). Ainsi, il est apparu que très peu de filles, parmi l'ensemble de celles que nous avons interrogé à Bresson, ne réalisaient le trajet entre le domicile et l'école primaire de la commune de manière autonome, étant pour la plupart accompagnées par un de leur parents ou un membre plus âgé de la fratrie, à part Jessica mais qui encore aujourd'hui réside à quelques pas de l'école communale. La moindre autonomie qui peut caractériser les filles dans leurs pratiques au sein de l'espace public semble ainsi se prolonger à la préadolescence, et a notamment été perceptible lors des quelques événements publics locaux auxquels nous avons participé (Cf. chapitre 2), en particulier au cours des vides-greniers. En effet, si les jeunes garçons semblaient y bénéficier de nombreuses libertés, pouvant ainsi y évoluer à leur guise en compagnie de leurs pairs, les filles quant à elles, en particulier Océane et Eléonore, nous ont semblé à

l'inverse faire preuve d'une « spatialité d'attache » (Breviglieri M., *ibid.*), apparaissant être constamment en compagnie de leurs parents, et en particulier faire l'objet d'une surveillance particulière. Néanmoins, la vision fine de la mobilité que nous avons développée au cours des entretiens a permis de comprendre que ces filles parviennent toutefois dès cet âge à investir durant leur temps libre un certain nombre de micro-lieux publics, majoritairement situés à proximité de leur domicile, et qui révèlent toute la dimension progressive de découverte du domaine public à cet âge. C'est particulièrement ce qui est apparu dans le cas d'Océane (13 ans), qui nous permet d'apprécier en même temps le rôle que peut parfois avoir le jardin dans le processus de prise d'autonomie des filles :

---

**Extrait d'entretien avec Océane, le 23.02.2011 :**

**-Enquêteur :** « *Mais est-ce que ça vous arrive des fois d'aller jouer dehors quand vous êtes entre vous ?* »

**- Océane :** « *Euh oui ça nous arrive mais on va pas très loin. En général, on reste devant chez moi, et on joue vers le lavoir. On va pas plus loin parce que ma mère veut pas trop qu'on s'éloigne, surtout quand y'a la petite sœur de Eléonore qui est avec nous. Ou alors sinon quand je vais chez Eléonore, on va plutôt dans son jardin quand il fait beau, vu qu'elle en a un grand derrière sa maison.* »

---

De la même manière, on peut retrouver cette logique d'investissement d'espaces de la proximité aux premiers âges de l'adolescence chez Séverine qui, au début de l'enquête et lorsqu'elle n'avait encore que 13 ans, stationnait fréquemment juste devant chez elle, en l'occurrence sur le perron de son domicile, pour discuter ou encore écouter de la musique entre copines, ou parfois même en compagnie de certains garçons. On peut enfin souligner le rôle de « chaperon » que peuvent tenir certains adolescents plus âgés, en particulier les grands frères ou parfois certaines adolescentes de la commune plus âgées, dans la réalisation et l'accompagnement des premières auto-mobilités féminines à cet âge, et qui apparaît être une modalité spécifique de l'apprentissage de la mobilité féminine, puisqu'on ne la retrouve pas du

côté des garçons. C'est par exemple ce qu'a pu nous expliquer Jessica (16 ans) lorsqu'on lui a demandé de revenir sur ses premières sorties au sein de la commune et chez qui on peut mesurer le rôle de ces premières mobilités accompagnées dans son expérimentation précoce du domaine public résidentiel ainsi que dans les prédispositions qu'elle a pu développer plus tard à la « mobilité d'ancrage » :

---

**Extrait d'entretien avec Jessica, le 30.03.11 :**

*« Au début, quand j'ai commencé à sortir dehors, j'étais jamais seule en fait, j'étais tout le temps accompagnée par mon grand frère. C'est ma mère qui lui demandait de me surveiller donc du coup ça me faisait traîner un peu avec les grands. Je les suivais, j'allais avec eux quoi... Mais après il était pas tout le temps sur mon dos donc je pouvais aussi traîner avec les p'tits de mon côté. Ou alors des fois j'allais avec des grandes filles, que ma mère connaissaient bien, genre pour aller aux vides-greniers, elles m'accompagnaient, ou juste comme ça pour traîner dehors. Puis après, mes parents ont bien voulu que je sorte toute seule, vers la fin de la 5ème à peu près.»*

---

D'autre part, une autre différence par rapport aux pratiques masculines à cet âge réside dans le nombre assez important de mobilités de « sorties du territoire » que peuvent réaliser les préadolescentes en compagnie de leurs parents, et en particulier avec leur mère. En effet, si les filles ne mettent en œuvre que très peu de pratiques d'auto-mobilités à l'échelle locale à cet âge, elles peuvent en même temps leur préférer la réalisation de ces mobilités dépendantes, de nature plus fonctionnelle, durant lesquelles elles accompagnent leurs parents pour certaines activités spécifiques, et qui leur permettent en même temps d'accéder à l'offre fonctionnelle urbaine. Cela est particulièrement apparu chez Eléonore (12 ans) et Océane (13 ans) qui nous ont par exemple expliqué particulièrement apprécier accompagner leurs mères « en ville » afin par exemple d'aller faire les « courses » ou encore « les magasins » en leur compagnie. Bien que dépendantes des parents, ces mobilités d'accompagnement nous ont pourtant paru être particulièrement recherchées par les jeunes filles et en particulier contribuer à forger progressivement

les plus grandes prédispositions qu'elles peuvent avoir plus tard, et notamment à partir de la fin des « années collège », pour la réalisation de mobilités urbaines en comparaison des garçons (Cf. sous-partie B). Au final, bien que la mobilité des filles à cet âge puisse paraître sous de nombreux aspects être « contrainte », apparaissant en effet être « moins développée » ou encore « moins autonome » que celle des garçons, on n'observe pourtant pas émerger de véritable sentiment « d'enfermement » ou encore de « frustration » chez elles, dès lors qu'on s'intéresse au sens qu'elles confèrent à leurs pratiques au quotidien. Plus encore, le fait de souligner le « rapport normal »<sup>358</sup> que les filles entretiennent à leur manière d'habiter à cet âge, préférant ainsi davantage investir l'espace domestique ou réaliser des mobilités dépendantes en compagnie de leurs mères plutôt que d'expérimenter des auto-mobilités au sein de l'espace public résidentiel, permet d'illustrer ici la thèse de la « participation aux rôles » avancée par certains auteurs (Baudelot C. et Establet R., *ibid.* ; Glévarec H., *ibid.*). Au-delà d'une simple assignation aux rôles sexués, où les adolescents seraient en quelque sorte « passifs » face aux normes transmises par leur entourage, et qui se traduirait ici par une manière d'habiter féminine qui à cet âge serait fortement « contrainte », et où elle seraient notamment restreintes à rester au domicile, il nous semble à l'inverse qu'il existe des formes de participations conscientes et volontaires des adolescents aux rôles sexués et en l'occurrence ici que ces jeunes filles adoptent en quelque sorte délibérément les normes proprement féminines de la mobilité. Caroline Moulin a ainsi bien expliqué ce besoin préalable chez les filles de se replier sur une forme d'entre soi féminin propre au début de l'adolescence (Moulin C., *ibid.*), qui nous semble-t-il passe par un surinvestissement d'un territoire particulier, en l'occurrence celui de l'espace domestique et plus encore celui de la chambre, mais qui ne constitue qu'une étape dans l'itinéraire de la construction de soi des adolescentes, puisque la montée en âge se concrétise chez elles par un investissement progressif de l'espace public résidentiel en même temps qu'un désir émergent d'accéder aux aménités urbaines.

---

<sup>358</sup> Pour reprendre l'expression de Anne Catherine Wagner (Wagner A.C., *ibid.*).

### 3- Une proximité entre préadolescents.

Au-delà des différences importantes de genre qui existent dans l'apprentissage de la mobilité et les manières d'habiter à cet âge, et que nous avons pu mettre en évidence auparavant, la préadolescence semble se caractériser globalement par une assez grande proximité entre l'ensemble des jeunes de la commune, alors que l'avancée en âge marque à l'inverse une différenciation progressive de leurs parcours en fonction notamment de leurs appartenances sociales et familiales. En premier lieu, il est important de noter que les nombreux contrastes existants dans les processus de socialisation et les manières d'habiter masculines et féminines à cet âge n'empêchent pas la réalisation de certaines pratiques de sociabilités communes, et en particulier de pratiques de mobilité mixtes au sein de l'espace public résidentiel. Cela est particulièrement vrai en ce qui concerne Séverine ou Jessica qui, quand elles étaient encore préadolescentes, pouvaient fréquemment « traîner » avec certains garçons de leur âge. Mais on peut aussi le vérifier du côté de certains garçons comme Alexandre, William ou encore Lucas P. qu'on a pu, à l'occasion, voir s'intégrer à certaines formes de sociabilités féminines au sein de la commune. Plus encore, la proximité qui peut exister entre filles et garçons à cet âge a pu se vérifier au cours des séances « d'atelier vidéo » au sein du foyer rural. Elles accueillaient en effet un public majoritairement composé de préadolescents, et où on a pu constater que pouvait s'établir une assez forte mixité relationnelle entre jeunes, en dépit des oppositions en termes de « sous-culture de genre »<sup>359</sup> qui existent déjà à cet âge. Cela nous semble notamment procéder des processus d'apprentissage de la masculinité et de la féminité qui n'en sont qu'à leurs prémices à cet âge (Moulin C., *ibid.* ; Duret P., 1999), et qui autorisent encore des rapprochements entre les genres, quand par la suite s'opère une véritable distanciation entre eux, autant dans les mobilités et les manières d'habiter que dans les pratiques de sociabilités (Cf. sous-partie B).

Dans une seconde mesure, il apparaît que cette familiarité généralisée entre préadolescents se nourrit à cet âge d'un certain sentiment d'appartenance locale

---

<sup>359</sup> Pour reprendre le terme de Dominique Pasquier (Pasquier D., *ibid.*).

partagé par l'ensemble des jeunes de la commune, à de nombreux égards encore fortement alimenté par les parents au sortir de l'enfance, et qui en quelque sorte parvient encore à cet âge à transcender les différences d'appartenances familiales et sociales des jeunes qui émergent peu à peu par la suite. Il apparaît en particulier se structurer sur l'expérience passée de la scolarisation commune au sein de l'école primaire communale, qui a contribué à forger des relations durables entre jeunes et qui se prolonge durant ces premiers âges de l'adolescence avec la scolarisation d'une majorité d'entre eux au sein du collège « Blanche de Castille » de la Chapelle-la-Reine (77)<sup>360</sup>. Cela nous est par ailleurs apparu être particulièrement éloquent en ce qui concerne les anniversaires organisés par certains de ces jeunes adolescents, où il apparaît être conventionnel d'y inviter l'ensemble des jeunes résidant dans la commune et appartenant à cette classe d'âge. C'est par exemple ce qu'on a pu vérifier lors de la fête d'anniversaire organisée par Robin pour ses 14 ans, à laquelle nous avons été invités avec les autres animateurs du foyer rural, et où on a pu constater que le public présent était ainsi en majorité constitué de préadolescents résidant à Bresson.

Cette interconnaissance généralisée paraît enfin être liée à la nature des pratiques de sociabilités à cet âge, qui se traduit notamment par des réseaux de sociabilités qui n'apparaissent être encore que faiblement établis, aussi bien chez les filles que chez les garçons, ou encore à la nature de leurs pratiques de mobilité qui, par exemple chez les garçons, s'avèrent être essentiellement centrées sur le « jeu », et qui permettent ainsi d'intégrer une multitude d'adolescents. Elle est de manière générale rendue possible par le fait que tous partagent, aussi bien entre filles qu'entre garçons, sensiblement les mêmes caractéristiques dans les manières d'habiter à cet âge, avec d'un côté un fort localisme et une expérimentation des premières auto-mobilités proprement masculines et de l'autre une forte culture de la chambre féminine. Néanmoins, c'est dès la fin de la préadolescence qu'apparaissent les premiers signes de différenciation entre adolescents de la commune, qui semblent d'ailleurs s'opérer plus précocement entre les garçons. Les premières

---

<sup>360</sup> A l'exception, au moment où nous avons réalisé l'enquête de terrain, de Lucas P. qui à partir de la 5<sup>ème</sup> a changé d'établissement, en l'occurrence dans un collège situé à Fontainebleau.



affiliations électives qui s'établissent entre pairs ainsi que la carrière scolaire qui se détermine déjà assez fortement durant les premières années de collège, participent progressivement à diversifier les pratiques de mobilité et les manières d'habiter entre adolescents et marquent ainsi peu à peu l'émergence de l'opposition entre « mobilité d'ancrage » et « mobilité non-localiste » qui s'établit ainsi plus fortement à partir de la fin des « années collège ».

### **B- La « fin des années collège »: repli homolatique et séparation progressive des profils d'adolescents.**

Si la préadolescence peut essentiellement se caractériser par un processus d'autonomisation des individus, qui marque notamment l'apprentissage des premières auto-mobilités, aussi bien du côté des garçons que du côté des filles, la période suivante lors des dernières années de scolarisation au collège apparaît à l'inverse mettre en jeu en même temps deux processus complémentaires. Il s'agit d'une part d'un « repli homolatique »<sup>361</sup> qui s'avère être particulièrement prononcé durant cette période, de l'autre, d'une séparation progressive entre adolescents de la commune en fonction des ressources sociales et familiales qu'ils ont dans la mobilité et qui émergent progressivement avec l'avancée en âge.

En effet, alors que les premiers âges de l'adolescence produisent encore certaines formes de mixité relationnelle, notamment au cours des quelques pratiques d'auto-mobilités effectuées au sein de l'espace public résidentiel ou encore pendant les activités de loisirs encadrées réalisées sur la scène locale, la « fin des années collège », a tendance à marquer une progressive distanciation, aussi bien physique que symbolique, entre garçons et filles de la commune. Caroline Moulin a en effet

---

<sup>361</sup> L'homolalie est un terme forgé par François Héran et qui désigne de manière générale le fait de fréquenter des pairs de même âge (Héran F., 1987). A partir de cela, Caroline Moulin a par la suite énoncé le concept de « repli homolatique », désignant une période spécifique de l'adolescence, située entre la préadolescence et la fin de l'adolescence, durant laquelle les adolescents se recentrent sur des groupes de pairs de même sexe et sensiblement de même âge (Moulin C., *ibid.*).

mis en évidence l'existence de cette période spécifique au cours de l'adolescence, centrale dans la construction de soi, durant laquelle les individus ont tendance à fréquenter et à se socialiser entre pairs appartenant au même sexe, participant notamment de l'apprentissage de la féminité et de la masculinité, et sensiblement de même âge (Moulin C., *ibid.*). A Bresson, on a ainsi pu remarquer la manière avec laquelle les adolescents s'inscrivent pas-à-pas au sortir de la préadolescence au sein de groupes de pairs mono-sexués au cours de leurs pratiques de mobilité, jusqu'à l'entrée au lycée, qui a tendance à l'inverse à marquer une recomposition progressive d'une mixité relationnelle (Cf. sous-partie C). La « fin des années collège », qui désigne ici autant une caractéristique commune de scolarisation des adolescents<sup>362</sup> qu'une période spécifique dans leurs processus de socialisation, se caractérise ainsi par un processus d'apprentissage de la mobilité qui continue à se réaliser de manière fortement différenciée selon le genre, les filles réalisant peu à peu des auto-mobilités de manière régulière alors que les garçons élargissent progressivement leur territoire pratiqué quotidiennement, et de manière générale par un assez fort clivage dans les pratiques de mobilité et les manières d'habiter masculins et féminins.

De manière concomitante, la « fin des années collège » correspond à la période à partir de laquelle s'amorce peu à peu le processus de différenciation entre profils d'adolescents de la commune et se cristallisent ainsi leurs différentes appartenances sociales et familiales. Ce processus s'opère toutefois plus précocement du côté des garçons que du côté des filles du fait d'un côté de l'accès plus précoce des garçons à la mobilité et de l'autre de leurs carrières scolaires qui, à Bresson, se caractérisent par une plus grande hétérogénéité par rapport à celles des filles. C'est la raison pour laquelle nous étudierons en premier lieu ici les spécificités de la mobilité masculine à

---

<sup>362</sup> Elle correspond de manière assez large à la période allant de la fin de la 5<sup>ème</sup> jusqu'à la fin de la troisième, voire au début de la seconde au lycée, bien que l'entrée au lycée, du fait du changement en terme d'établissement et de ville, marque un véritable tournant dans les processus de socialisation de ces adolescents (Cf. sous-partie C). Le choix de catégoriser cette période spécifique de l'adolescence en termes de temps de formation scolaire repose notamment sur le postulat des liens existants entre scansion temporelle du système de formation et processus de socialisation durant la jeunesse (Chamboredon J.C., 1991). Elle procède, dans une seconde mesure, du constat que la « fin des années collège » constitue le dernier socle commun de scolarisation entre l'ensemble des adolescents de la commune, avant que les carrières scolaires ne bifurquent, entre d'une part ceux qui vont poursuivre des études en lycée général, et ceux qui vont plutôt s'orienter en lycée professionnel et technologique ou encore en apprentissage.

cet âge, et ainsi la différenciation qui s'opère progressivement entre eux, avant d'aborder celle qui advient plus tardivement du côté des filles ainsi que les particularités de leur mobilité par rapport aux garçons.

*1- Les garçons : les « années scooter » versus les premières auto-mobilités urbaines.*

La transition entre la préadolescence et ces « années homolatiques » marque du côté des garçons le passage d'une mobilité à base ludique, essentiellement centrée sur la pratique du « jeu » et où les sociabilités apparaissent être encore fortement variables, à une mobilité qui devient de plus en plus centrée sur les pairs. On observe en effet une augmentation chez la plupart d'entre eux des auto-mobilités au sein du territoire de résidence avec l'avancée en âge qui participent d'une intensification des relations entre pairs et en particulier à leur progressive affiliation à des groupes de pairs singuliers qui deviennent ainsi fréquentés assidûment durant le temps libre. Cela nous a par exemple particulièrement marqué dans le cas de Ludovic qui, s'il avait tendance à fréquenter l'ensemble des garçons de son âge durant la préadolescence, s'est progressivement recentré à partir de ses 14-15 ans sur un noyau dur de quatre ou cinq « copains » sur la scène locale en compagnie desquels il réalise dorénavant une majorité de ses pratiques de mobilité. Ainsi, bien que le « jeu » puisse encore être quelque peu présent, notamment au travers des « parties de foot » ou encore des nombreuses pratiques de mobilité « circulaires » de nature ludique qui peuvent être réalisées, sa place diminue progressivement au profit de formes communicationnelles davantage spécifiques à la « culture adolescente contemporaine » et de la recherche d'un « temps à soi » spécifique à cet âge (Zaffran J., *ibid.*), qui était quasiment absent des pratiques d'auto-mobilités à la préadolescence. Cela se traduit notamment dans les usages masculins de l'espace public résidentiel qui se caractérisent par un nombre croissant de pratiques de « stationnement » ainsi que par des formes d'appropriation de lieux de plus en plus spécifiques et dissimulés au sein de la commune au sortir de la préadolescence.

De fait, on observe une progressive disparition des filles, et en particulier des adolescentes de leur âge, à l'intérieur des pratiques de mobilité des garçons à cet âge et plus largement à l'intérieur de leurs réseaux de sociabilité, quand la préadolescence caractérisait encore quelques formes de mixité relationnelle pour eux. Ces pratiques d'auto-mobilités deviennent en effet exclusivement réalisées entre garçons et produisent une forme d'« entre-soi » masculin qui devient particulièrement recherché tandis que les filles deviennent progressivement à cet âge une sorte de figure « repoussoir ». Cela se ressent notamment au travers de certaines pratiques d'évitement que peuvent avoir les adolescents entre eux au sein de l'espace public résidentiel, et qui sont spécifiques à cet âge, quand on a par exemple pu apercevoir à plusieurs reprises certains groupes de garçons intentionnellement détourner leur chemin pour éviter de croiser certaines filles stationnées au sein de l'espace public résidentiel. C'est par exemple ce qui est ressorti des propos de Evan(15 ans):

---

**Extrait d'entretien avec Evan, le 07.12.11 :**

*« De toute façon, ici tu vas voir les filles restent entre filles et nous on traine tout le temps entre nous, on se parle quasiment jamais, c'est plus comme à l'école où t'es obligé d'être ensemble. Je dirais même on s'évite la plupart du temps (rires). A part dans le bus pour aller au collège où on est un peu obligés de se croiser et de se parler... nan en fait on les embête! (rires)... non mais le reste du temps je leur parle pas. Quand je traine avec mes potes, qu'on est dans la rue et qu'on les voit, on les évite quoi, hop on change de trottoir discret...Enfin ici dans le village, y'a aucune fille avec qui je traine et avec qui je m'entends bien quoi. Tous mes potes c'est des gars, c'est normal non ? Mais c'est pareil au collège ... franchement t'en connais des gars qui trainent avec des filles ? Tout de suite ils se font mal voir. »*

---

Ces pratiques mono-sexuées participent ainsi de l'apprentissage d'une « sous-culture de genre » spécifique que de nombreux auteurs ont déjà pu souligner (Pasquier D., *ibid.* ; Moulin C., *ibid.*), et plus globalement de l'apprentissage de la masculinité pour ces jeunes garçons. En effet, c'est à partir de cet âge qu'on peut

observer une valorisation et une identification aux valeurs de virilité chez les garçons, qui devient particulièrement démonstrative pour certains d'entre eux au travers de leur conduite en deux-roues motorisés (Cf. paragraphe suivant). Cet apprentissage de la masculinité passe par ailleurs le plus souvent par la réalisation des premières transgressions en compagnie des pairs mais qui peuvent devenir régulières pour certains d'entre eux (Cf. paragraphe suivant). Cela va ainsi de pair avec une stigmatisation symbolique de ceux qui à cet âge peuvent manquer à ces valeurs de virilité (Clair I., 2012), notamment en fréquentant régulièrement certains groupes de filles au sein de l'espace public ou encore pendant le trajet du bus scolaire. Cela nous a par exemple semblé être le cas de Lucas P. (14 ans) qui constitue l'un des rares garçons de cet âge à se caractériser par une certaine mixité dans ses sociabilités au sein de la commune, fréquentant ainsi régulièrement certaines adolescentes au sein de l'espace public résidentiel, et qui nous a semblé souvent faire l'objet de formes de stigmatisations de la part des autres garçons. Cela se comprend plus encore quand on considère la forte valorisation de la virilité qui peut exister du côté des classes populaires, ouvrières ou paysannes, et qui se traduit à l'adolescence par des rapports entre filles et garçons qui s'avèrent être plus distants et parfois plus violents que pour les autres catégories sociales à cet âge.

Un autre trait caractéristique de la mobilité des garçons à cet âge réside dans l'élargissement progressif du territoire pratiqué au quotidien. C'est d'abord le cas à l'intérieur de la commune de résidence où on note un passage progressif des espaces les plus proches du domicile et les plus centraux du village vers des espaces de plus en plus éloignés et excentrés qui deviennent peu à peu investis. Cela nous semble pouvoir s'expliquer par la nature même des sociabilités adolescentes à cet âge qui se recentrent de plus en plus sur des activités essentiellement communicationnelles<sup>363</sup>, en particulier conversationnelles, et par la recherche d'un « entre-soi » du groupe proprement adolescent (Zaffran J., *ibid.*). On a ainsi pu observer les jeunes garçons progressivement investir à plusieurs des lieux spécifiques et de plus en plus dissimulés au sein de la commune, par exemple se

---

<sup>363</sup> Au sens où J.Habermas ou encore J.Gumperz l'ont défini, c'est-à-dire qu'au-delà de simples échanges conversationnels basés sur la parole, cela inclut un ensemble de gestes, de signes et de symboles auxquels les partenaires accordent un sens identique (Gumperz J., *ibid.* ; Habermas J., «Théorie de l'agir communicationnel », 1987)

« stationner » à l'abribus ou à l'arrière du château d'eau (Cf. croquis) pour simplement discuter ou écouter et « partager » de la musique entre eux ou encore pour certains afin d'expérimenter les premières cigarettes en compagnie des pairs. Cela a tendance à révéler la moindre mobilité et le plus grand besoin de « se fixer » en investissant des lieux particuliers qui caractérisent peu à peu les sociabilités des garçons à partir de cet âge. D'autre part, cet agrandissement du territoire fréquenté se traduit par une sortie progressive de la commune de résidence et une découverte des « environs » pour la plupart d'entre eux, notamment par un accès aux hameaux et villages voisins qui se fait le plus souvent en compagnie des pairs. Il s'agit d'ailleurs dans la plupart des cas de fréquenter des sociabilités rencontrées sur la scène scolaire et qui deviennent par la suite réinvesties durant le temps libre. C'est par exemple ce que nous a expliqué Mathieu (16 ans) :

---

**Extrait d'entretien avec Mathieu, le 02.03.2011 :**

**Enquêteur :** « *Et c'est quand que tu es sorti la première fois tout seul de la commune ?* »

**Mathieu :** « *Ben c'était avec Evan, je pense qu'on était encore en 4ème, par là, et en fait on est allé rendre visite à un pote du collège qu'habite à Bois-Minard [ndlr : un hameau à environ 3 km au sud de Bresson]. En fait on y est allé en vélo parce qu'on avait pas encore de « scooter » à l'époque donc on a galéré, on a mis trop de temps et en plus il s'est mis à pleuvoir au retour et tout (rires). Après j'ai eu mon « scooter » donc c'était moins galère, parce que ici, t'as vu c'est tellement paumé que avec le vélo à chaque fois c'est une véritable mission !* »

---

Cela permet dans une autre mesure de souligner la place importante que peuvent tenir à cet âge les deux-roues motorisés dans la mobilité des garçons, qu'ils sont une majorité dans la commune à acquérir, souvent dès l'âge requis<sup>364</sup>. Ces véhicules apparaissent être à de nombreux égards une véritable norme masculine lors de la « fin des années collège », bien qu'en réalité cela concerne un profil particulier d'adolescents de Bresson (Cf. paragraphe suivant), mais qui participent de la plus

---

<sup>364</sup> C'est-à-dire dès quatorze ans pour une certaine catégorie de deux-roues motorisés, en l'occurrence n'excédant pas les 50 cm<sup>3</sup>.

grande spatialité qui caractérise encore fortement les garçons par rapport aux filles à cet âge.

De manière ambivalente, la multiplication des pratiques d'auto-mobilité en compagnie des pairs contribue à cet âge à différencier progressivement les garçons de la commune entre eux et à faire émerger leurs différences de manière d'habiter, entre ancrage et « non-localisme ». Ces dernières participent en effet au rassemblement des adolescents en termes de styles de vie et rapproche en particulier peu à peu les garçons de la commune issus de familles populaires, plus enclins à développer des formes de sociabilité de voisinage (Cf. chapitre 4). Cela s'explique notamment par la nature des pratiques de sociabilité et de l'entre-soi du groupe qui est de plus en plus recherché à cet âge et qui différencient ainsi progressivement les adolescents en termes de goûts culturels. C'est notamment dès cet âge qu'on peut voir émerger chez une fraction d'entre eux des formes de sociabilité qui apparaissent être typiquement populaires et qui deviennent ainsi particulièrement excluantes pour d'autres, et en particulier pour ceux appartenant aux classes moyennes. C'est notamment ce qu'a pu nous confier Valentin (16 ans) :

---

**Extrait d'entretien avec Valentin, le 26.02.2011 :**

**Enquêteur :** « *Et pourquoi à un moment tu as arrêté de traîner avec les jeunes d'ici ?* »

**Valentin :** « *Ben à un moment tu t'entends plus...moi j'en avais marre de tout le temps traîner avec les mêmes, de tout le temps jouer au foot, d'écouter du rap... tout ça quoi. Mais de toute façon y'en a qui te font comprendre qu'ils ont plus envie de squatter avec toi à force, donc du coup moi je suis allé voir ailleurs. C'est plus comme quand on était gamins, on grandit donc on a plus les mêmes intérêts. Après on se croise, on se dit « salut », mais j'aurais trop de mal à rester tout le temps avec eux, rester des heures à rien faire ou à squatter l'abribus en regardant les autres passer quoi, à un moment moi j'ai envie de faire autre chose sérieux !* »

---

Ce processus de différenciation dans les manières d'habiter se construit de manière complémentaire dans le rapport à l'institution scolaire qui s'instaure progressivement à cet âge. En effet, la période du collège marque déjà de fortes différenciations dans les carrières scolaires des garçons de la commune, qui apparaissent notamment s'opérer plus fortement et plus précocement qu'entre filles. Elle a ainsi tendance à opposer d'un côté les garçons, majoritairement issus des couches populaires de la commune, et qui apparaissent déjà être pour la plupart « décrochés » scolairement, de ceux plus souvent issus du pôle des classes moyennes<sup>365</sup> qui ont tendance à connaître des parcours scolaires « normaux »<sup>366</sup>. Cela se dénote en particulier dans le nombre de redoublements de classes qui est déjà plus important du côté des garçons des classes populaires, dans leurs résultats scolaires, ou plus globalement dans le rapport symbolique qui s'instaure à l'institution et à la scène scolaires chez eux. Les travaux de J.C. Chamboredon ou encore ceux de Florence Weber nous ont notamment montré tout l'intérêt de penser les relations existantes chez les individus entre leurs différentes scènes sociales, en particulier du côté des classes populaires, et les différentes formes d'investissement qu'ils peuvent en faire (Chamboredon J.C. et alii., 1984 ; Weber F., *ibid.*). De la même manière, cela nous semble être tout à fait opérant ici en ce qui concerne les adolescents et en particulier les formes d'interrelations existantes entre la scène scolaire et leur scène résidentielle chez eux. On observe ainsi chez une partie des garçons de Bresson des formes intenses de compensation par rapport à leur statut au sein de l'institution scolaire et aux formes de domination qu'ils peuvent y connaître, au travers d'un surinvestissement de la scène locale et des sociabilités qu'ils y détiennent. Cela se traduit pour ce pôle « populaire » de la commune par la réalisation d'un nombre croissant d'auto-mobilités en compagnie des pairs du territoire de résidence et globalement par une grande richesse des sociabilités adolescentes pour eux à cet âge. Combinée à une moindre supervision parentale, celles-ci peuvent conduire certains à entamer assez tôt une carrière déviante au sein de la commune. A l'opposé, le pôle « scolaire » des garçons de la commune, qui entretient plutôt un « bon » rapport à l'institution scolaire, a tendance à se distancier assez rapidement de la commune de résidence, en investissant progressivement des sociabilités

---

<sup>365</sup> Auxquelles on peut adjoindre les adolescents issus des « petits-moyens » de la commune.

<sup>366</sup> Sur les hiérarchies symboliques qui se créent entre carrières scolaire, voir notamment Beaud S. (Beaud S., *ibid.*) et Palheta U. (Palheta U., *ibid.*)



extérieures et en particulier celles de la scène scolaire, ainsi qu'en réalisant de plus en plus des auto-mobilités en contexte urbain.

Pour une majorité des garçons de Bresson débutent à cet âge ce qu'on peut appeler les « années scooter », qui correspondent ainsi à une période intense d'auto-mobilités et de sociabilités entre « copains » au sein du territoire de résidence. En effet, l'acquisition d'un deux-roues motorisés vers 14-15 ans apparaît être une spécificité des garçons appartenant aux classes populaires de la commune. Ceux issus des familles d'origine « urbaine » et appartenant aux classes moyennes, du fait des caractéristiques de leurs pratiques de mobilité ou encore des formes de « socialisation à la voiture » qu'ils peuvent connaître (Cf. chapitre 4), sont très peu nombreux à en acquérir un, sinon plus tardivement et pour le réserver à un usage strictement fonctionnel. C'est par exemple le cas de Valentin qui a pris la décision de s'en acheter un à ses 17 ans simplement pour se rendre plus facilement à son emploi d'été ou encore à ses cours de conduite à Milly la Forêt (77). A l'opposé, transparaît pour les premiers tout l'importance de la conformité au groupe de pairs dans la décision d'acquérir ces véhicules motorisés, dans un usage qui s'inscrit au final fortement dans les sociabilités de groupe que développent ces adolescents à partir de cet âge et essentiellement à l'échelle locale. C'est ce qui ressort par exemple des propos de Ludovic (15 ans) :

---

**Extrait d'entretien avec Ludovic, le 02.07.2011 :**

**Enquêteur :** « *Et pourquoi t'as eu envie de t'acheter un scooter si tôt ?* »

**Ludovic :** « *Ben ça faisait un moment que je cuisinais ma mère avec ça, au début elle voulait pas parce que j'ai un cousin qu'habite pas très loin d'ici qu'a eu un accident il y a quelques années et tout... enfin il avait pas de casque, il a failli y passer quoi... et elle sait comment je suis, que forcément je vais faire des conneries avec, mais j'ai réussi à la faire changer d'avis (rires). Après c'était pour faire comme les autres j'avoue ! Quand tu vois que tous tes potes commencent à en avoir un, toi tu te retrouves comme un con, ben t'as envie d'en acheter un forcément. Et du coup maintenant ben on traine tout le temps ensemble avec quand tu regardes, vu que presque tout le monde en a un. Même quand on reste dans*

*la commune, qu'on va pas loin, on le prend, c'est juste histoire d'être en « scoot ' » en fait ! »*

---

Ce paradoxe qui peut exister dans la dimension spatiale de leurs pratiques en scooters, permet ainsi de révéler le rapport souvent plus symbolique que fonctionnel que peuvent avoir ces jeunes ruraux, et en particulier ce pôle « populaire » des garçons, avec leurs moyens de transports motorisés, à l'image de ce qu'a pu décrire Eric Darras à propos de la pratique du « tuning » en milieu rural (Darras E., 2012). Plus que de simples moyens de transport, les scooters et mobylettes constituent en réalité, au travers de ces pratiques de mobilité à l'échelle locale, de véritables supports de sociabilité entre pairs qui permettent ainsi à ces garçons à la fois d'exprimer leur « entre-soi » adolescent, et de manière complémentaire, de valoriser la mobilité pour elle-même. Cela s'est particulièrement marqué dans les nombreuses formes de mobilité circulaires en scooter que certains garçons ont l'habitude d'effectuer dans le village, et en particulier au travers de l'« usage social » de ces moyens de transport (Boltanski L., 1975), en l'occurrence au travers du bruit et des prises de risque dans la conduite fortement caractéristiques, usage qui leur permet d'exprimer leur virilité en apprentissage et ainsi de valoriser une mobilité considérée comme étant, pour ces jeunes issus des classes populaires, une norme spécifiquement masculine :

**Extrait du journal de terrain du 06 juillet 2011 :**

*A de nombreuses reprises ces derniers mois, on a pu observer Mathieu (16 ans) et Evan (15 ans) s'adonner à des pratiques de mobilité tout à fait spécifiques et qui ont particulièrement retenu notre attention. En l'occurrence, ils leur arrivaient, par séquence d'une dizaine de minutes, de « tourner » et faire des va-et-vient continus en mobylette dans le village et notamment au sein de la « rue de la mairie », souvent devant d'autres jeunes de la commune présents et alors spectateurs. Ils s'arrêtaient d'ailleurs assez souvent pour aller les saluer ou discuter avec certains d'entre eux avant de reprendre leur « spectacle ». Ce qui nous a particulièrement marqué, c'est la manière avec laquelle ils pouvaient aller excessivement vite, parfois en « zigzagant » ou montant sur les trottoirs, en prenant ainsi des risques souvent au milieu de la circulation. L'attention qui pouvait leur être portée de*

*la part des personnes présentes était aussi due aux forts bruits émis par leurs deux véhicules, de manière tout à fait volontaire de la part de ces deux garçons qui ont en effet modifié leurs « pots » d'échappement à cet effet.*

Cet « usage social » particulier que peuvent faire ces garçons de leurs véhicules motorisés se dénote de la même manière au travers des « bricoles » ou des « modifications » de leurs engins que peuvent parfois réaliser à plusieurs ces garçons, et auxquelles on a parfois pu assister, dès lors qu'il s'agit de décorer son deux-roues motorisé ou encore d'en changer une pièce<sup>367</sup>. Cela nous semble notamment relever d'une « créativité populaire » que Eric Darras a déjà pu mettre en avant pour les jeunes ouvriers pratiquant le tuning en milieu rural (Darras E., *ibid.*), et plus globalement rendre compte du « savoir-faire manuel » de ces jeunes garçons, qui les différencie ainsi fortement de la frange issue des classes moyennes de la commune<sup>368</sup>. Il s'avère être le plus souvent au service d'un besoin de personnalisation du véhicule que ces adolescents semble éprouver ainsi que du capital symbolique que certains peuvent en retirer parmi le groupe de pairs. Par exemple, Mathieu (16 ans) a pu nous paraître être un des garçons de la commune qui était particulièrement loué par ses pairs pour son aptitude à bricoler et à personnaliser les deux-roues motorisés ou encore pour l'originalité de son véhicule<sup>369</sup>. De manière générale, la possession d'un scooter ou d'une mobylette nous a semblé constituer une importante ressource symbolique pour ces jeunes garçons, et plus encore une condition nécessaire à cet âge pour prendre part aux sociabilités masculines locales, bien qu'il soit apparu être courant de faire fonctionner les solidarités locales entre pairs autour de ces véhicules, pour ceux du groupe qui n'en dispose pas, notamment en les faisant parfois « monter à l'arrière ». De manière générale, elle contribue à faire accéder ces garçons dès cet âge à une autonomie

<sup>367</sup> A cet égard, une des activités favorites de ces garçons, bien connue, est de « débrider » ou de changer le pot de son scooter ou de sa mobylette afin de pouvoir en augmenter sa vitesse.

<sup>368</sup> Une distinction symbolique qui se fait plus largement sur la division entre « manuel » et « intellectuel » et que de nombreux auteurs ont déjà pu souligner (Willis P., *ibid.* ; Palheta U., *ibid.*)

<sup>369</sup> Il a en effet posé de nombreux autocollants sur son scooter ainsi que changé quelques pièces.

relative au sein de leur territoire de résidence, en leur permettant d'échapper de plus en plus à la supervision parentale et ainsi de jouir d'une assez grande liberté dans leurs pratiques en compagnie des pairs. Cette « fin des années collège » se traduit en effet pour cette fraction d'adolescents de Bresson par une augmentation assez forte du temps passé au sein de l'espace public résidentiel et plus globalement de leur temps libre, qui devient conquis sur le temps familial contraint ou encore sur le temps périscolaire, et qui se marque notamment par une augmentation assez nette à cet âge du nombre de sorties nocturnes. De manière générale, ces garçons de Bresson nous ont souvent semblé à partir de cet âge faire preuve d'une assez forte élasticité de leur temps libre, à l'instar de ce qu'avait montré Stéphane Beaud pour certains jeunes résidant en cité urbaine populaire (Beaud S., 1997). A des temps longs de « stationnements » au sein de l'espace public résidentiel, basés sur des activités essentiellement communicationnelles entre eux, succèdent en effet des accélérations brusques du temps où le groupe se met alors en mobilité afin de « redonner du rythme au cours routinier »<sup>370</sup> de leur temps libre et de rompre avec l'ennui. Cette discontinuité temporelle, qui constitue ainsi une spécificité de ces garçons, est par exemple ressortie dans les propos de Mathieu (16 ans) :

---

**Extrait d'entretien avec Mathieu, le 02.03.2011 :**

*« Mais en fait, quand je sors, c'est jamais pour faire un truc de spécial, c'est juste histoire de sortir et d'être entre potes en fait. J'envoie un texto à mes potes, je leur dis « voilà je vais me poser là » après ils viennent squatter si ils veulent. Mais la plupart du temps on reste entre nous, on discute, on fume, on fait rien de spécial... Après y'a toujours un moment où on décide de se bouger quand on commence à s'ennuyer. On prend tous nos « scoots » et on va tous se taper un foot au terrain ou alors on décide de migrer vers le cimetière. Des fois, on va chercher un pote pour aller le faire chier (rires), tu vois, en général on arrive pas à rester en place, faut qu'on se bouge à un moment. »*

---

<sup>370</sup> Pour reprendre l'expression de Stéphane Beaud (Beaud S., *ibid.*).

D'un autre côté, la multiplication des pratiques d'auto-mobilités en compagnie des pairs favorise la réalisation des premières transgressions du côté de ces garçons, mais qui s'avèrent devenir régulières avec l'âge pour certains d'entre eux. En effet, la fin de la préadolescence est une période particulièrement propice aux expérimentations pour ces jeunes et marque pour nombre d'entre eux la réalisation des premières « bêtises » au sein de la commune, favorisée de leur côté par leur grande présence au sein de l'espace public résidentiel qu'ils peuvent développer et par l'entre-soi souvent rassurant que peut constituer le groupe de pairs. C'est ce que de nombreux sociologues de la déviance ont pu expliquer avec la « théorie des opportunités » au travers de laquelle ils montrent qu'un grand nombre de sorties en dehors du domicile en compagnie des pairs combiné à l'absence de surveillance parentale, offrent autant d'occasions pour les jeunes de réaliser des actes déviants et facilitent indéniablement leur entrée dans une carrière déviante (Perretti-Watel et alii, 2007 ; Duprez D. et Kokoreff M., 2001). Cela s'explique d'un autre côté par le fait que les pratiques déviantes sont souvent symboliquement valorisées par les jeunes appartenant aux classes populaires, comme élément constitutif de l'affirmation de soi, à l'instar de ce qu'ont pu montrer par exemple Gérard Mauger et David Lepoutre (Mauger G., 2006 ; Lepoutre D., *ibid.*) et qui s'est notamment traduit dans le processus d'enquête par le fait que certains adolescents ont pu largement surévaluer leurs pratiques transgressives réelles. Cela a par exemple été le cas de Mathieu qui, lors du premier entretien que nous avons réalisé avec lui lorsqu'il n'avait encore que 14 ans, a eu tendance à largement amplifier par exemple ses consommations de cannabis ou encore les actes de petite délinquance qu'il avait pu faire au sein de la commune et plus globalement son statut de « déviant » afin de s'en vanter devant nous. Mais loin de concerner l'ensemble des garçons de la commune issus des familles populaires, les pratiques déviantes nous ont semblé concerner avant tout ceux qui dès cet âge connaissent des formes assez fortes de démobilitation scolaire au collège, comme cela est le cas de Ludovic qui, à la fin de l'enquête de terrain avait par exemple redoublé deux classes au collège<sup>371</sup> et qui s'avère pratiquer assez régulièrement l'école buissonnière<sup>372</sup>, et plus encore ceux qui parmi eux appartiennent aux familles « marginalisées » de la scène

<sup>371</sup> En l'occurrence sa 5<sup>ème</sup> et sa 4<sup>ème</sup>.

<sup>372</sup> Chez lui, cela consistait soit la plupart du temps à « rater » volontairement le bus scolaire le matin, ce qui l'obligeait ainsi à rester chez lui, soit plus rarement à sortir du collège avec certains pairs afin d'aller se promener en ville.

résidentielle. En effet, on ne peut conclure à l'existence d'une relation directe et mécanique entre démobilitation scolaire et entrée dans une carrière déviante chez les adolescents. Par exemple Enzo, pourtant lui aussi caractérisé par des redoublements de classes et par des « mauvais » résultats scolaires, s'adonne quant à lui très peu à des activités déviantes au sein de la commune. Cela nous permet dans une seconde mesure de souligner le rôle que peuvent jouer à notre avis les ressources familiales dans la différenciation de parcours de ces garçons de Bresson, au travers de l'encadrement parental qui peut être réalisé ou encore dans les ressources d'autochtonie qui sont détenues sur la scène résidentielle (Cf. chapitre 6). Les activités déviantes quotidiennes, et en particulier la consommation de cannabis, apparaissent ainsi s'inscrire dans une véritable logique de groupe et nouer fortement les sociabilités entre ces garçons, dans une « sous-culture »<sup>373</sup> qui s'inscrit ainsi en contrepoint de l'institution et de la culture scolaires. Plus encore, on a pu être étonné de constater à quel point la consommation de cannabis pouvait fortement organiser la mobilité du temps libre de ces garçons, réunissant en effet quotidiennement la bande de garçons au sein de l'espace public résidentiel, en les incitant ainsi à véritablement « se cacher » du reste du groupe résidentiel et ainsi à investir régulièrement des lieux et des micro-lieux dissimulés et excentrés au sein de la commune, Howard Becker ayant en effet souligné l'importance du secret entourant la pratique (Becker H., *ibid.*) :

**Note de journal de terrain du dimanche 23 octobre 2011 :**

*Alors que nous avons participé au repas de rentrée des adhérents et bénévoles du foyer rural, nous avons notamment pu discuter avec Mathieu (16 ans), Evan (16 ans) et Ludovic (15 ans) qui sont des connaissances de « Pierrot » [le président du foyer rural] et qui sont notamment venus donner un coup de main ce matin pour l'installation des tables et des chaises. [] Après le repas, alors que tout le monde prenait un café et discutait dans la cour, les trois garçons, qui sont restés ensemble durant tout le repas, sont sortis du foyer rural et se sont absentés durant environ une demi-heure. A son retour, lui demandant discrètement ce qu'ils étaient partis faire, Ludovic nous a confié qu'ils étaient « partis en douce fumer un*

<sup>373</sup> Pour reprendre le terme de Howard Becker (Becker H., « Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance », 1985).

« oinj » derrière chez Ludo », dans la ruelle qui longe l'arrière du foyer rural, à l'abri des regards.

A l'échelle locale, ces consommations collectives permettent de renforcer l'entre-soi entre ces garçons et ainsi de les opposer au « cercle large des non-initiés »<sup>374</sup> au sein de la commune, en l'occurrence autant aux adultes qu'aux autres groupes de jeunes qui fréquentent l'espace public.

D'un autre côté, ces activités déviantes contribuent à marginaliser progressivement une partie de ces garçons sur la scène résidentielle dès lors que ces pratiques deviennent fortement suspectées par la plupart des adultes ou qu'une de leur transgression devient fortement médiatisée localement. C'est par exemple le cas pour Ludovic et Alexandre qui ont longtemps été suspectés, à tort ou à raison, d'avoir incendié une grange d'un agriculteur située à une des sorties du village, ce qui a ainsi longtemps structuré les attitudes que pouvaient avoir au quotidien les autres résidents à leur égard. Cela permet ainsi de souligner les caractéristiques spécifiques des rapports sociaux en milieu rural et les conséquences parfois négatives que peut ainsi comporter l'interconnaissance résidentielle pour les adolescents, et en particulier pour certains de ces garçons qui sont ainsi très tôt renvoyés à la figure de la « racaille », d'autant plus péjorative qu'elle s'avère provenir de l'imaginaire « urbain ». On a en effet pu entendre à de multiples reprises au cours de l'enquête ethnographique de nombreux adultes de la commune évoquer et fustiger les « racailles » ou encore les « délinquants » de Bresson, en particulier du côté des « petits-moyens » et des « catégories traditionnelles du rural » (Cf. chapitre 3), ces ménages qui « donnent le ton »<sup>375</sup> sur la scène résidentielle, et qui sont en particulier fortement porteurs d'une morale populaire<sup>376</sup>. Dès lors, les nombreuses pratiques d'auto-mobilités que réalisent ces garçons au sein de la commune et les interactions personnalisées avec les autres résidents qu'elles induisent participent elles aussi à construire ou renforcer leur position marginalisée au sein de l'espace

<sup>374</sup> Pour reprendre les termes de Howard Becker (Becker H., *ibid.*).

<sup>375</sup> Pour reprendre l'expression de Chamboredon J.C. et Lemaire M. (Chamboredon et Lemaire M., *ibid.*).

<sup>376</sup> Que Richard Hoggart a particulièrement pu décrire, notamment le conformisme qui y est associé, dans « La culture du pauvre. Etude sur les styles de vie des classes populaires en Angleterre », 1970.

social local. Elles se traduisent ainsi le plus souvent par des attitudes spécifiques des adultes à leur égard, qui jugent alors leur présence au sein de l'espace public résidentiel comme « problématique »<sup>377</sup>, au travers de regards réprobateurs ou bien d'invectives qui peuvent leur être lancées, et qui affectent durablement les pratiques de mobilité ainsi que les manières d'être et d'agir de ces adolescents sur la scène locale. Cela peut parfois passer par des accrochages qui peuvent être assez violents avec certains habitants, et qui sont la plupart du temps injustement vécus par ces garçons. C'est par exemple le cas de Karim (14 ans) qui nous a relaté avoir eu une « embrouille » avec le boucher de la commune un soir où il était posté en compagnie de William à l'abribus, ce qui a fait resurgir chez lui un sentiment de stigmatisation ethnique qui peut parfois être latent au sein de la commune<sup>378</sup>.

---

**Extrait d'entretien avec Karim, le 12.10.2011 :**

*« Nan mais y'a trop de racistes ici, surtout les vieux, des fois c'est abusé. Une fois j'étais à l'abribus [ndlr : qui est situé dans la rue principale à côté de la boucherie] avec William, et on écoutait de la musique parce qu'il avait ramené le vieux poste de son frère. Et à un moment y'a le boucher qu'est sorti et il a commencé à « s'vénère » [ndlr : s'énerver] comme ça ! ok c'était un peu fort mais le mec il pète un câble pour rien. Et à un moment il me balance « toi tu fais chier avec tes musiques de « zoulous » » ... carrément... tu vois c'était du rap mais le mec ça y est... donc du coup je traîne plus par là »*

---

En réalité, les interactions que ces adolescents peuvent avoir au sein de l'espace public résidentiel avec les autres résidents se révèlent être fortement chargées du poids des rapports sociaux et familiaux qui structurent l'espace social

---

<sup>377</sup> On a en effet déjà noté, à la suite des travaux d'Alain Barreyre et de Alain Vulbeau (Barreyre A. et Vulbeau A., *ibid.*), les représentations souvent péjoratives qui sont associées à la présence des jeunes dans la rue, souvent assimilées dans l'imaginaire à des pratiques déviantes.

<sup>378</sup> En effet, Karim est issu d'une famille d'origine maghrébine et est ainsi le seul adolescent de la commune d'origine immigrée extra-européenne, dont le faciès peut ainsi trancher avec le reste des autres jeunes, lui valant ainsi d'être souvent renvoyé à la figure des « jeunes de cité » ou de se faire prêter des surnoms, aussi bien du côté des jeunes que des adultes, surnoms qui peuvent être ambivalents.



local, ce qui permet notamment d'expliquer les réactions différenciées que peuvent avoir les adultes envers les garçons en fonction de leurs appartenances familiales. Cela nous a paru particulièrement éloquent dans le cas de Mathieu qui, tout comme son groupe de copains, s'adonne régulièrement à des pratiques transgressives régulières au sein de la commune. Pourtant, il s'avère n'avoir jamais été véritablement étiqueté comme une « racaille » par le groupe résidentiel, et ainsi avoir des rapports plutôt « normaux » avec les autres résidents, en grande partie du fait de son appartenance à une des familles les plus établies de Bresson<sup>379</sup>. De l'autre côté, les réactions que suscitaient les pratiques transgressives, réelles ou supposées, des garçons appartenant aux familles populaires marginalisées de la commune nous ont paru à l'inverse être fréquemment exagérées. Chez ces derniers, la succession de ces situations publiques conflictuelles contribue progressivement à leur intériorisation de leur statut « d'outsiders »<sup>380</sup> au sein de la commune, ce qui se traduit ainsi pour la plupart d'entre eux par une poursuite de leur carrière déviante à la fin de l'adolescence (Cf. sous-partie C).

Enfin, si on a largement pu insister sur les conditions particulières de socialisation du pôle « populaire et déviant » des garçons de la commune, il convient dans une autre mesure d'évoquer les garçons, tels que David, Robin ou encore Enzo, eux aussi appartenant aux classes populaires de la commune<sup>381</sup> et se caractérisant peu à peu par une « mobilité d'ancrage » avec l'âge, mais qui se différencient des premiers, en particulier par la quasi-absence chez eux de pratiques déviantes durant le temps libre. En réalité, on peut noter chez eux une certaine ambivalence entre d'un côté l'attrait qu'ils peuvent encore avoir à cet âge pour les formes de sociabilités populaires et spécifiquement viriles d'une partie des garçons de la commune, qui se traduit en particulier par leur besoin d'investir l'espace public résidentiel durant le temps libre, et de l'autre les normes transmises par leurs parents qui à l'inverse les incitent à s'investir dans leur carrière scolaire et de manière générale dans leur avenir professionnel. C'est par exemple le cas de Enzo qui s'est

---

<sup>379</sup> En l'occurrence, il est issu d'une ancienne famille agricole de la commune. Qui plus est son père s'avère être un artisan ainsi qu'un conseiller municipal particulièrement reconnu dans la commune.

<sup>380</sup> Pour reprendre l'opposition entre « insiders » et « outsiders » de Norbert Elias et John L. Scotson (Elias N. et Scotson J.L., *ibid.*).

<sup>381</sup> Cependant davantage aux « petits-moyens » de la commune.

trouvé assez tôt au collège en situation de rupture scolaire, mais qui à l'incitation de ses parents, s'est progressivement investi dans l'entreprise familiale<sup>382</sup>, le conduisant plus tard à choisir la voie de l'apprentissage (Cf. chapitre 6) et ainsi à progressivement délaisser quelque peu l'espace public résidentiel et son groupe de pairs local qu'il fréquentait pourtant fortement au sortir de la préadolescence. On peut encore noter l'existence d'une assez forte proximité entre les deux groupes de garçons de la commune lors de cette « fin des années collège », qui se dénote notamment au travers des goûts culturels partagés et par exemple au travers du groupe de rap que certains des garçons ont créé et qui rassemble les deux profils d'adolescents (Cf. chapitre 4). Cela se traduit de la même manière par la réalisation d'un certain nombre de pratiques d'auto-mobilités en commun au sein de l'espace public résidentiel, bien qu'en même temps une partie des garçons, comme David et Robin, affichent peu à peu une moindre présence « dehors », à mesure que leur temps libre apparaît être contraint par leurs parents et leurs obligations scolaires. La séparation effective entre ces deux sous-groupes d'adolescents ne s'opère que plus tardivement, avec l'entrée au lycée et notamment la différenciation qui s'opère alors entre enseignement général et enseignement professionnel<sup>383</sup> et qui marque une différenciation plus forte en termes de styles de vie ou encore de rythmes scolaires entre les garçons (Cf. sous-partie C).

A l'opposé, lors de cette « fin des années collège », ce qu'on peut appeler le « pôle scolaire » des garçons de la commune se différencie assez tôt des autres adolescents d'origine populaire de la commune, dans leurs pratiques de mobilité et leurs manières d'habiter. Majoritairement issus des familles appartenant aux classes moyennes de la commune, ces adolescents se caractérisent en particulier par une bonne volonté scolaire, étant en effet pour la plupart ce qu'on peut appeler de « bons » élèves, nous ayant apparu particulièrement s'investir dans les activités périscolaires, en l'occurrence dans leurs « devoirs » ou encore dans de nombreuses activités extrascolaires. Cela a par exemple été le cas de Lucas P. et de Hugo qui, lors des séances « d'atelier vidéo », faisaient souvent référence à leurs « bons »

---

<sup>382</sup> En l'occurrence son père est artisan charpentier et possède une entreprise au sein de la commune.

<sup>383</sup> Auquel on peut associer « l'apprentissage ».

résultats scolaires, un sujet de discussion qui a pu nous paraître récurrent entre adolescents, ou encore aux nombreuses activités de loisirs encadrés qu'ils pouvaient réaliser durant leur temps libre<sup>384</sup>, ce qui nous a souvent semblé constituer des formes de distinctions symboliques de leur part. Cet investissement dans le scolaire devient encore plus fort chez eux lors des dernières années de collège, sous l'effet notamment des stratégies éducatives parentales, ainsi que dans les activités de loisirs encadrés. Il se traduit par un temps libre qui devient progressivement plus restreint pour ces deux garçons, notamment par rapport aux autres adolescents de la commune, et ainsi par une présence de moins en moins forte au sein de l'espace public résidentiel en comparaison de la période de la préadolescence. Cela correspond en même temps à une période de développement important d'une « culture de la chambre » (Glévarec H., *ibid.*), qui apparaît fortement caractéristique de ce pôle des garçons, et qui révèle ainsi leur présence de plus en plus grande au sein de l'espace domestique qu'il peuvent progressivement avoir avec l'âge : de l'espace réservé aux devoirs ou encore au « jeu », la chambre devient un lieu où ces garçons passent de plus en plus de leur temps libre et apprennent à y gérer leurs sociabilités, notamment au travers des usages numériques. C'est notamment ce qu'a pu nous confier Hugo (14 ans) :

---

**Extrait d'entretien avec Hugo, le 19. 06.2011 :**

*« Nan c'est vrai que maintenant je sors plus beaucoup, avec les devoirs, la natation, tout ça, surtout par rapport à avant où je sortais pas mal pour jouer avec les autres mais après voilà... En fait c'est même plus une question de temps, c'est juste que maintenant je préfère rester chez moi, je préfère plutôt rester tranquille dans ma chambre sur l'ordi ou à jouer à « world of warcraft » [ndlr : un jeu vidéo en ligne] (rires)... ou aller sur Facebook pour discuter avec mes amis, des trucs comme ça . De toute façon, quand je rentre le soir, il est déjà 19h et j'ai les devoirs à faire donc déjà c'est mort et ensuite ben le week-end j'ai toutes mes activités à faire, je vais à la piscine le samedi, ensuite c'est l'école de musique donc après j'ai plus trop envie d'aller me défouler dehors quoi ! (rires) »*

---

<sup>384</sup> En effet, ces deux garçons nous ont semblé être les adolescents de Bresson qui réalisaient le plus d'activités extra-scolaires durant leur temps libre, puisqu'en plus de l'atelier vidéo, Hugo pratique de la natation et de la musique alors que Lucas exerce de la danse.

Dans une autre mesure, on peut noter chez ces garçons durant cette période un investissement progressif des sociabilités extérieures à leur commune de résidence durant le temps libre, en particulier celles fréquentées sur la scène scolaire ou encore au cours des activités de loisirs encadrés. C'est le cas de Hugo (14 ans) qui fréquente fortement durant son temps libre ses « copains de la musique » ou encore ceux « de la piscine », ce qui a tendance à le distancier progressivement du groupe social de l'adolescence locale, les jeunes de la commune ayant tendance à ne devenir que de simples liens faibles<sup>385</sup> pour eux avec l'âge. Ce processus s'avère être plus accentué encore du côté de Lucas P. du fait qu'il était scolarisé tôt, dès la cinquième, au sein d'un collège de Fontainebleau, à l'inverse de l'ensemble des adolescents et notamment des garçons de son âge à Bresson, ce qui explique ainsi la plus grande extériorité qu'il a pu développer vis-à-vis de l'espace social local dès la fin de la préadolescence. On note de la même manière une plus grande mixité<sup>386</sup> relationnelle dans les sociabilités de ces garçons par rapport à leurs homologues d'origine populaire, qu'on a notamment pu observer au cours des séances « d'atelier vidéo » ou lors de la sortie culturelle effectuée sur Paris, et qui révèle une intériorisation d'une autre définition de la masculinité chez ces garçons. On peut d'un autre côté souligner le rôle joué par les premières auto-mobilités en contexte urbain réalisées par ces garçons, bien souvent à partir du lieu de scolarisation et en compagnie des pairs de la scène scolaire, dans les dispositions et les appétences qu'ils développent progressivement pour les mobilités urbaines et la fréquentation de sociabilités extra-locales. Elles participent notamment à des formes d'acculturation douces à la culture urbaine et notamment à la culture adolescente contemporaine, qui se dénote en particulier au travers des changements dans les goûts culturels ou encore dans l'hexis<sup>387</sup> et la tenue vestimentaire. Cela nous a paru particulièrement éloquent dans le cas de Lucas P. qu'on a vu au fil des séances « d'atelier vidéo » progressivement adopter un style « urbain » dans sa tenue vestimentaire, et en

---

<sup>385</sup> Pour reprendre la dichotomie entre liens forts et liens faibles établie par Mark Granovetter (Granovetter M., *ibid.*)

<sup>386</sup> De genre.

<sup>387</sup> C'est-à-dire la présentation et l'ensemble des attitudes corporelles (Bourdieu P., *ibid.*)

particulier un look « étudiant »<sup>388</sup> (Galland O., 1995), style qui tranchait ainsi de plus en plus avec celui des autres adolescents de la commune et en particulier ceux d'origine populaire et autochtone chez qui on peut trouver une prédominance du « survêt », des baskets ou encore de la casquette<sup>389</sup>. En effet, ces auto-mobilités permettent à ces garçons de se confronter peu à peu à une altérité résidentielle et sociale et ainsi à d'autres normes adolescentes qui deviennent vite valorisées, notamment parce qu'elles entrent peu à peu en résonance avec les normes et valeurs transmises par leurs parents au cours de l'enfance, ce qui va souvent de pair avec une dépréciation du pôle « populaire et autochtone » des garçons de la commune et de leurs formes de sociabilités. C'est particulièrement ce qui est apparu dans le discours de Lucas P. (15 ans) :

---

**Extrait d'entretien avec Lucas P., le 13.06.12 :**

*« Après moi j'ai commencé à fréquenter de plus en plus des gens du collège, je les trouvais plus intéressants que ceux d'ici... je sais pas .... j'ai plus de points communs avec eux, j'aime bien comment ils s'habillent, j'aime bien ce qu'on fait quand on est ensemble, quand on traine ensemble en centre-ville tout ça quoi... Après ça m'empêche pas de garder des amis ici, tu vois c'est pour ça que je viens à l'atelier vidéo par exemple, mais après y'en a trop qui me soulent ici, ils ont trop changé par rapport à quand ils étaient gamins, ils se prennent trop au sérieux maintenant... »*

---

Les différences de modes de spatialisation qui se dessinent dès cet âge entre les garçons de la commune n'empêchent pourtant pas la tenue de certaines formes de co-présence entre eux au sein de la commune, mais celles-ci s'avèrent être toutefois marquées par une assez forte conflictualité entre le pôle « scolaire » et le pôle « populaire ». Cette conflictualité a en effet pu se dénoter au travers des

---

<sup>388</sup> Qui a été marqué chez lui par l'adoption de la veste, de l'écharpe ou encore d'un cartable en cuir et d'un autre côté la disparition progressive des baskets ou encore des vestes de sports qu'il portait encore à la préadolescence.

<sup>389</sup> Ce qui rejoint notamment les observations faites par Dominique Pasquier entre lycéens des centres villes et lycéens de banlieues ou plus généralement entre adolescents d'origine populaire et ceux issus des classes moyennes ou bourgeoises (Pasquier D., ibid.).

nombreux « coups de pression » qui ont eu lieu entre garçons au cours des séances « d'atelier vidéo » et auxquels nous avons pu assister, ou bien encore lors des trajets de bus scolaire qui nous ont été rapportés et qui constituent avec la « vanne » une modalité importante des sociabilités masculines, notamment dans les milieux populaires (Ghasarian C., 1999). On peut d'ailleurs noter ici l'ambivalence que comporte la « vanne » dans les sociabilités adolescentes masculines à cet âge. Si d'un côté, le « chambrage » permet de réaffirmer et de consolider une relation entre deux garçons ou plus largement pour l'adolescent qui en est l'émetteur d'actualiser son appartenance au groupe de pairs, comme c'est particulièrement le cas du côté des garçons d'origine populaire, elle peut constituer dans certains cas une forme de stigmatisation à l'égard d'un adolescent en particulier et ainsi un moyen de le mettre à l'écart symboliquement du groupe. C'est particulièrement le cas d'Hugo qui se faisait souvent « *charrier* » par les autres garçons à propos de sa tenue vestimentaire ou encore de son goût pour les nouvelles technologies et plus globalement pour la « culture de la chambre », se faisant ainsi souvent traiter de « geek », des goûts qui apparaissent être plutôt dévalués du côté des garçons d'origine populaire de la commune<sup>390</sup>. Cette conflictualité révèle au final, au-delà des différenciations en termes de mobilités et de manières d'habiter qui se dessinent progressivement entre eux, l'existence de formes de distinctions symboliques entre les deux pôles de garçons de la commune qui paraissent s'accroître avec l'âge.

## *2- Les filles : Un accès progressif, mais différencié au domaine public.*

A l'opposé, durant cette « fin des années collège », les filles se caractérisent par une plus grande proximité entre elles et par le partage d'un ensemble de caractéristiques dans leurs pratiques de mobilité et leurs manières d'habiter, en particulier au sortir de la préadolescence. Ce n'est que plus tardivement, notamment en comparaison des garçons, en l'occurrence au moment de l'entrée au lycée, que s'opère une réelle séparation entre elles et que deviennent ainsi perceptibles leurs

---

<sup>390</sup> On retrouve à certains égards la « culture du bouffon » que David Lepoutre a pu décrire (Lepoutre D., *ibid.*), les vannes pouvant en effet parfois porter sur le rapport entretenu à l'institution scolaire par ces adolescents.

différences sociales. En effet, bien qu'à partir de 12-13 ans les sociabilités féminines deviennent plus fortement établies que celles des garçons, se structurant ainsi dans la plupart des cas autour de duos et de triades, l'interconnaissance paraît être assez forte entre toutes les filles de la commune, au-delà mêmes des frontières d'âges et des différences de manières d'habiter qui se dessinent progressivement. Cette importance des liens faibles entre elles au sein de la commune s'est notamment vérifiée au cours de la sortie culturelle sur Paris ou encore lors des événements publics tels que les vides-greniers où par exemple Océane, la plus jeune adolescente de la commune, pouvait facilement échanger et partager des liens intimes avec des collégiennes beaucoup plus âgées, telles que Jessica ou Amélie, ce qui nous est apparu à l'inverse ne pas pouvoir exister du côté des garçons. De manière générale, durant ces « années collège », les sociabilités des filles nous sont apparues moins exclusives que celles des garçons, qui à l'inverse se structurent beaucoup plus autour du partage d'un même style de vie, entraînant à cet égard une certaine conflictualité entre sous-groupes (Cf. sous-partie précédente). Si les collégiennes s'appuient sur un noyau dur de « copines », qu'elles fréquentent assidument durant leur temps libre et auquel elles s'identifient, contribuant à l'apprentissage de leur féminité, elles peuvent en même temps fréquenter plus ou moins occasionnellement les autres adolescentes de la commune. Cela permet ainsi de mettre en avant une spécificité de la socialisation de ces adolescentes rurales par rapport aux garçons : si on observe bien l'existence d'un « repli homolatique » chez elles durant cette période (Moulin C., *ibid.*), leurs réseaux de sociabilité s'organisent autour de groupes de pairs essentiellement féminins, apparaissent être moins déterminés par un effet d'âge et se caractérisent par un degré plus fort d'interconnaissance résidentielle entre elles. Cela nous semble en particulier s'expliquer par la petite taille de la commune, ainsi que par la sous-représentation des filles par rapport aux garçons, le constat d'être « moins nombreuses que les garçons » étant en effet revenu comme un leitmotiv dans les propos des adolescentes, expliquant ainsi les relations plus privilégiées qu'elles entretiennent entre elles, phénomène accentué par le sentiment d'isolement géographique qu'il peut exister à Bresson.

Cette proximité entre filles de la commune se retrouve en particulier au travers des formes de sociabilités domestiques qu'elles réalisent à cet âge et qui constituent une caractéristique commune à l'ensemble des adolescentes de la commune. Ces dernières demeurent en effet encore vers 13-14 ans la modalité principale d'entretien des sociabilités des adolescentes durant le temps libre avant que ne se généralisent les pratiques d'auto-mobilités. Ainsi, si ces formes de sociabilités sont généralement effectuées en compagnie d'un même groupe de « copines », on dénote tout de même une certaine variabilité dans les « invitations à la maison », où les adolescentes de la commune sont toujours présentes. C'est par exemple ce qu'a pu nous expliquer Margaux (15 ans) :

---

**Extrait d'entretien avec Margaux, le 18.05.11 :**

**-Enquêteur :** « *Et tu invites qui alors en général chez toi ?* »

**- Margaux :** « *Ben la plupart du temps c'est les mêmes, c'est des copines du collège. Il y a en a une qui habite à Milly, l'autre à Larchant [ndlr : un village voisin de Bresson]. Après elles m'invitent aussi donc je vais aussi souvent chez elles. Mais après ça arrive aussi souvent que j'invite des filles d'ici. Par exemple Amélie, elle passe souvent chez moi après le collège dès qu'on sort du bus, souvent pour des devoirs, où même je l'invite des fois quand y'a mes autres copines qui viennent parce que ça va on s'entend bien, on a des copines en commun au collège. Mais c'est pareil avec Charlotte, ça arrive qu'elle m'invite, mais là c'est plus parce que nos parents se connaissent bien donc c'est comme ça qu'on se fréquente, genre ma mère doit aller voir sa mère, moi j'en profite pour aller la voir quoi.* »

---

Cela permet de souligner la « culture de la chambre » encore forte qui peut caractériser la manière d'habiter des filles à cet âge, mais qui diminue progressivement, en particulier à partir de l'entrée au lycée (Cf. sous-partie C). Elle s'appuie notamment, par rapport à la préadolescence, sur un usage de plus en plus important des technologies de la communication, qui constitue à de nombreux égards une spécificité des filles par rapport aux garçons à cet âge. Cela passe notamment par la création précoce des premiers blogs ainsi que par l'usage des



réseaux sociaux (en particulier de « Facebook ») ou encore de la messagerie instantanée (notamment « MSN »), usage qui se généralise vers 13-14 ans de leur côté, alors qu'à l'inverse de nombreux garçons de leur âge apparaissent en être plutôt étrangers. C'est notamment le cas du côté de la frange la plus populaire et autochtone des garçons pour qui ces usages numériques s'opposent fortement à leur « goût pour l'extérieur », proprement masculin, nombre d'entre eux nous les ayant évoqué comme une « *perte de temps* », et sont rapidement considérés comme des « *loisirs passifs* » (Weber F., *ibid.*). En réalité, on peut distinguer deux temps successifs dans l'apprentissage des usages numériques chez les adolescentes, vérifiés pour la plupart d'entre elles, mais aussi du côté de certains garçons de la commune. Les filles accèdent en premier lieu aux logiciels de messagerie instantanée, et en particulier à « MSN » dès la fin de la préadolescence, qui leur permettent ainsi d'entrer en contact régulièrement, et notamment le soir, avec leurs liens forts, en l'occurrence leurs « copines » qu'elles fréquentent durant leur temps libre. Ils sont dans la plupart complétés plus tard, vers 14-15 ans, par l'usage des réseaux sociaux, et en particulier de « Facebook », qui sont davantage destinés à gérer les liens faibles, c'est-à-dire leurs connaissances secondaires qui ont une importance centrale dans la socialisation adolescente contemporaine (Pasquier D., *ibid.* ; Metton-Gayon C., *ibid.*). Chez nombre d'entre elles, transparait ainsi une spécialisation de ces outils numériques en fonction de leurs différentes scènes sociales, en particulier du côté de celles prédisposées à développer progressivement une « mobilité d'ancrage » (Cf. chapitre 4). A la scène résidentielle et au cercle restreint des liens forts est ainsi plutôt réservée la messagerie instantanée, qui permet de prolonger les sociabilités entretenues entre « copines », tandis qu'aux sociabilités du collège et de manière générale aux connaissances secondaires de l'« extérieur », sont davantage associés les réseaux sociaux, permettant d'être en contact de manière plus éphémère. Ces derniers, auxquels on peut associer les blogs, participent ainsi à confronter les adolescentes à d'autres normes que celles du groupe de la jeunesse locale, et en particulier à celles propres à la culture adolescente contemporaine. Elles permettent en particulier pour ces jeunes filles les premières relations intimes avec l'autre sexe, avant que n'apparaissent les premiers flirts. C'est par exemple le cas avec Amélie (16 ans) :

---

**Extrait d'entretien avec Amélie, le 02.07.2011 :**

**-Enquêteur :** « *Et du coup qu'est-ce tu aimes bien faire quand tu es chez toi ? Tu vas sur l'ordi ?* »

**- Amélie :** « *Oui, ben la plupart du temps je vais sur Facebook. En fait on l'utilise pas mal quand on a un devoir à faire ensemble, qu'on doit travailler, déjà là c'est pratique... ou juste pour me tenir au courant la plupart du temps de ce que font mes copines et pour discuter avec elles.* »

**-Enquêteur :** « *Et ça te permet de parler avec d'autres personnes ?* »

**-Amélie :** « *Ben c'est clair que des fois y'a des garçons qui viennent parler avec toi, des fois ç'en est du collègue ou alors des fois que j'ai jamais vu, j'te jure... nan mais c'est pas dérangeant, la plupart du temps ça va pas loin et ça dure pas longtemps (rires) mais c'est toujours mieux que de parler avec ceux d'ici franchement, ça change (rires) ... pour ça, internet, c'est pas mal, ça permet de choisir et de pas tout le temps parler avec les mêmes. »*

---

Cette inscription des filles dans une culture de la chambre lors de ces « années collège » révèle un passage du domaine familial au domaine public qui se réalise de manière plus graduelle comparativement aux garçons. En effet, si la plupart d'entre elles ont expérimenté l'espace public dès la fin de la préadolescence, certes souvent de manière éphémère et à proximité de leur domicile, les pratiques d'auto-mobilités réalisées de manière régulière durant le temps libre n'adviennent que tardivement, en l'occurrence pour la plupart d'entre elles vers l'âge de 15-16 ans, quand en même temps une majorité de garçons peuvent afficher une présence déjà forte dehors dès la préadolescence. De manière générale, les filles se caractérisent par un processus plus long d'appréhension du domaine public, fait d'expériences successives mais qui ne s'avèrent être souvent que ponctuelles aux premiers âges de l'adolescence. Ce processus s'explique par le fait qu'elles se socialisent en premier lieu fortement au sein de l'espace domestique, avant qu'un véritable

« élan »<sup>391</sup> à se détacher du monde familial advienne à la « fin des années collège ». Leur prise d'autonomie passe en premier lieu à cet âge et pour la plupart d'entre elles par le jardin, espace encore familial mais qui permet de se dessiner des sociabilités autonomes en compagnie des pairs tout en s'affranchissant partiellement de la surveillance parentale, auquel on peut associer la participation aux événements publics de la commune, qui permettent ainsi d'expérimenter le domaine public résidentiel, et bien souvent pour elles de se confronter aux pairs de la commune en dehors du contexte scolaire. Ces premières étapes donnent peu à peu lieu à des pratiques d'auto-mobilité plus libres dès lors qu'un besoin de se dessiner un temps à soi en dehors du domaine familial se fait sentir. De la même manière que pour les garçons, l'accès à la mobilité autonome se réalise ici en compagnie des pairs, et en particulier par le biais du groupe homolatique. Du côté des filles, le groupe de « copines » devient en effet particulièrement identificatoire à cet âge et leur mobilité nous a ainsi paru particulièrement comporter une dimension collective, la référence au « nous » et au groupe étant constante chez elles dès lors qu'on leur demandait d'évoquer leurs pratiques au sein de l'espace public résidentiel. D'un autre côté, les pratiques d'auto-mobilité permettent, en complément des sociabilités domestiques, de peu à peu conforter cet entre-soi et de consolider les relations entre les adolescentes autour du partage des mêmes manières d'être et des mêmes normes, facilité par le conformisme qui peut exister entre elles. La progressive multiplication des pratiques d'auto-mobilités répond en particulier à un besoin nouveau du groupe d'expérimenter la co-présence et de se confronter à une altérité, autant générationnelle que de genre, ainsi que de se mettre en scène, pour elles-mêmes et pour les autres. En effet, de nombreux auteurs ont montré l'importance à l'adolescence de se mettre en scène, au travers de ses relations de sociabilités ou encore de ses goûts culturels (Pasquier D., *ibid.* ; Metton-Gayon C., *ibid.*), ce qui impose pour ces filles une présence nouvelle au sein de l'espace public à cet âge.

D'un autre côté, la multiplication des pratiques d'auto-mobilité contribue à cet âge à différencier progressivement les adolescentes de la commune en termes de manières d'habiter. On note en particulier le rôle des premières pratiques autonomes

---

<sup>391</sup> Pour reprendre le terme de Marc Breviglieri (Breviglieri M., *ibid.*).

réalisées en compagnie du groupe de pairs et du contexte résidentiel alors expérimenté dans les dispositions et les appétences futures que développent les filles. Ces auto-mobilités ont ainsi tendance à différencier celles qui ont expérimenté en premier lieu les espaces proches de leur domicile et l'espace public résidentiel, pour la plupart d'origine populaire, et qui vont peu à peu multiplier les mobilités dans l'ancrage, des filles qui ont expérimenté, souvent plus tard et à partir du lieu de scolarisation, le domaine public urbain, plus enclins à progressivement mettre en œuvre une « mobilité non-localiste » (Cf. chapitre 4). Du côté du pôle « populaire » des adolescentes de la commune, la multiplication des pratiques d'auto-mobilités locales marque l'appropriation de plus en plus de lieux ou micro-lieux au sein de la commune en compagnie du groupe de « copines », souvent encore proches du domicile et situés majoritairement au sein des espaces centraux du village (Cf. croquis chapitre 3). On a par exemple pu observer à de nombreuses reprises Jessica se positionner en compagnie de Séverine et Margaux sur le perron de l'église ou bien encore devant l'école au sein de la rue principale pour discuter ensemble. Cette spatialité particulière des filles au sein de la commune par rapport aux garçons de leur âge rejoint ainsi l'observation de Erving Goffman selon laquelle la position des hommes et des femmes est structurellement distincte au sein des espaces publics (Goffman E., 2002). La mobilité de ces adolescentes est en effet à cet âge majoritairement composée de pratiques de « stationnement », autour d'activités essentiellement conversationnelles ainsi que du partage d'activités culturelles et numériques (« écouter de la musique ensemble », « échanger autour du portable »...), bien qu'on puisse noter quelques pratiques circulatoires réalisées par les groupes de filles à pied, quand en même temps les garçons de leur âge affichent une assez grande spatialité, s'appuyant en particulier sur les deux roues motorisés (Cf. sous-partie 1). Cet investissement de lieux particuliers et centraux au sein de l'espace public résidentiel répond en réalité à un principe de double visibilité pour ces groupes d'adolescentes, qui peut se résumer à la formule suivante : « voir et être vues ». On a déjà souligné l'importance de s'exposer à cet âge, notamment du côté des filles, en l'occurrence ici au sein des espaces les plus centraux du domaine public résidentiel, en particulier aux yeux des autres groupes d'adolescents alors présents. Cela nous a paru être particulièrement le cas lorsque ces filles pouvaient afficher une présence ostentatoire au sein de la rue principale de la commune, leur permettant notamment de mettre en avant les liens de leur groupe de pairs tout

autant que de s'exhiber elles-mêmes ainsi que leurs attributs symboliques, c'est-à-dire leur « style » et plus généralement leur apparence<sup>392</sup>. De manière ambivalente, cette présence au sein des espaces centraux de la commune permet en retour à ces adolescentes de bénéficier d'une grande visibilité sur l'espace public résidentiel, et en particulier sur les autres formes de sociabilités juvéniles qui s'y déroulent, contribuant ainsi elles aussi au fort degré de contrôle social résidentiel qui peut exister à Bresson. Cela nous a paru particulièrement éloquent lorsqu'on pouvait, à l'occasion de « l'atelier vidéo », sortir au sein de l'espace public résidentiel en compagnie du groupe d'adolescents et des autres animateurs pour les besoins du projet que nous étions en train de réaliser<sup>393</sup> et où on avait l'impression de faire l'objet d'une attention visuelle tout à fait particulière de la part de ces filles, qui pouvaient ainsi nous fixer longuement et ostensiblement depuis le lieu où elles étaient stationnées durant ces séquences souvent jalonnées de leurs commentaires. On peut à cet égard prendre l'exemple de Margaux (15 ans) :

---

**Extrait d'entretien avec Margaux, le 18.05.11 :**

*« Moi j'avoue, j'aime bien me poser tranquille à l'abribus ou sur la place [de l'église], ça permet de savoir tout ce qui se passe ici, ce que font les autres, les conneries que font certains (rires), ou juste les vieux qui passent tellement il se passe rien des fois... Genre l'autre fois, on était avec Jessica, on a vu David et Amandine en train de se tenir la main, ils étaient en face devant chez les Aubinet, on savait trop pas qu'ils étaient ensemble ! On s'est mis à rigoler et on leur a dit « Hey mais qu'est-ce que vous faites, là ? » du coup ils nous ont captés et ils sont partis (rires)»*

---

Par ailleurs, les premiers flirts qu'elles peuvent entretenir avec des garçons à cet âge, le plus souvent rencontrés sur la scène scolaire et résidant dans des communes voisines, participent quelque peu de l'élargissement de leur territoire pratiqué au quotidien et de leurs cercles de connaissances. A cet égard, la fréquentation des

---

<sup>392</sup> Caroline Moulin a mis en évidence la place centrale des critères esthétiques dans la socialisation des adolescentes, en particulier dans la classification qu'elles peuvent opérer entre elles (Moulin C., *ibid.*).

<sup>393</sup> Dès lors qu'il s'agissait de tourner une scène en extérieur ou se rendre dans un lieu particulier du village.

«petits-copains» révèle là aussi les inégalités dans la mobilité selon le genre qui se forgent peu à peu et ainsi les différents rôles qu'elles intériorisent progressivement. Les filles ne disposant pas dans la plupart des cas de deux-roues-motorisés, c'est aux garçons qu'il incombe de se déplacer afin d'entretenir la relation sentimentale, d'autant quand ils s'avèrent résider dans des communes relativement distantes l'une de l'autre. Enfin, c'est à cet âge qu'apparaît chez elles le désir d'accéder de plus en plus à l'offre fonctionnelle et culturelle des centres urbains environnants, dès lors qu'il s'agit « d'aller faire du shopping » ou « d'aller au cinéma », qu'elles partagent fortement avec les autres adolescentes de la commune. Néanmoins, elles se différencient de ces dernières par le fait que ces « sorties » sont la plupart du temps réalisées en compagnie du groupe de pairs de la commune, grâce à la bonne volonté d'un des parents au travers de la pratique d'accompagnement en voiture qu'il met en place. Ces pratiques « de jeunes », qui s'accroissent avec l'avancée en âge, nous semble révéler la dimension fortement normative que peut comporter la « culture adolescente contemporaine » pour ces adolescentes rurales d'origine populaire, comparativement aux garçons. Elles rendent compte plus généralement de leur plus grande proximité avec le monde urbain, rejoignant ainsi les analyses qu'avait faites Pierre Bourdieu dans les années 1960, lorsqu'il décrit l'adoption des valeurs et des comportements urbains dont font particulièrement preuve les femmes d'origine paysanne (Bourdieu P., 2002).

A l'opposé, le pôle des adolescentes issues des classes moyennes de la commune multiplie au fur et à mesure de l'avancée en âge les auto-mobilités en dehors de leur territoire de résidence et en particulier les expériences urbaines. Cet apprentissage progressif du domaine public urbain se déroule en réalité en deux temps chez elles : cela passe en premier lieu par les premières expériences de pratiques d'auto-mobilités effectuées à partir du collège, souvent dès la 5<sup>ème</sup> ou 4<sup>ème</sup>, qui permet ainsi de réaliser les premières expériences de co-présence en ville de manière autonome et de faire l'expérience de la liberté dans ses pratiques loin du domicile et du monde familial. On peut en particulier noter la place importante que peuvent comporter les « achats » réalisés en compagnie des pairs dans ces premières pratiques de mobilité autonomes réalisées en général à proximité du lieu

de scolarisation. C'est ce qui ressort par exemple des propos de Charlotte (15 ans) :

---

**Extrait d'entretien avec Charlotte, le 25.01.12 :**

*« Franchement au début, quand on sortait du collège quand on avait pas cours, on se posait juste devant le collège pour discuter ou fumer avant de prendre le bus. Après on a commencé à bouger un peu plus loin. Des fois, on allait s'acheter des clopes pas loin entre copines, ça permettait de se balader en même temps ou alors on allait jusqu'au supermarché un peu plus loin, pour s'acheter des petits trucs ou des fois juste pour traîner là-bas quand on avait deux heures de libre. »*

---

Ces premières expériences deviennent peu à peu complétées par des pratiques de « rendez-vous en ville » mises en place les week-ends et qui ont pour but de se retrouver entre pairs en centre-ville afin d'y réaliser ensemble des pratiques d'auto-mobilités. Elles offrent ainsi l'occasion sur un temps plus long de se dessiner un « temps-à-soi » collectif et d'expérimenter une plus forte urbanité au sein des centres urbains environnants. Elles permettent dans certains cas la confrontation à une altérité adolescente et la rencontre de pairs provenant d'autres univers résidentiels et sociaux, qui peuvent parfois aboutir à des affiliations durables, et ainsi à quelque peu remanier les manières d'être et d'agir de ces jeunes filles. C'est le cas de Amandine (15 ans) qui a rencontré à Fontainebleau, par le biais d'une copine du collège et lors d'une de ces « sorties », un groupe de filles originaires d'une cité populaire de l'agglomération<sup>394</sup>, partageant notamment un goût commun pour la culture « hip-hop », et qu'elle a pu fréquenter durant quelques mois au cours de son temps libre. Cela s'est notamment traduit chez elle par une transformation dans ses habitudes vestimentaires, dans ses goûts culturels ou encore dans sa manière de parler qu'on a particulièrement pu observer, l'amenant d'ailleurs parfois à se faire surnommer de « *caillera* »<sup>395</sup> par les autres adolescents de Bresson. De manière

---

<sup>394</sup> En l'occurrence de « La Butte Montceau », située à Avon (77), une commune limitrophe de Fontainebleau.

<sup>395</sup> C'est-à-dire de « racaille », expression plutôt bienveillante lorsqu'elle est prononcée par des adolescents et qui permet généralement de désigner les jeunes originaires des banlieues urbaines et plus généralement ceux qui adoptent leurs normes et goûts.

générale, ces auto-mobilités urbaines, dès lors qu'elles deviennent courantes, participent au processus d'acculturation de ces adolescentes au monde urbain, à laquelle elles sont pour la plupart déjà prédisposées, ainsi qu'à l'extériorité qu'elles développent pas-à-pas vis-à-vis de leur territoire de résidence. Dans ce dernier cas, cela se remarque particulièrement au travers de leurs relations sentimentales et des premiers « flirts » qu'elles peuvent entretenir dès cet âge, qui s'avèrent en réalité exclusivement concerner des garçons d'origine « urbaine ». Cette recherche souvent intentionnelle du petit-ami en ville est notamment apparue chez Lauriane (17 ans) ce qui peut notamment se comprendre par la dimension souvent normative et collective que peut comporter le « flirt » du côté des adolescentes à cet âge<sup>396</sup> :

---

**Extrait d'entretien avec Laurianne, le 21.09.2011 :**

*« Moi, de toute façon je sais que je suis jamais sortie avec des garçons d'ici, la plupart je l'ai ai rencontrés au collège ou ensuite au lycée, et ils habitaient tous vers Fontainebleau ou à Milly. Après même si c'est plus difficile de se voir le week-end, je préfère ça. En même temps avec eux, je m'occupais, je me suis jamais ennuyée quoi. Et puis même, c'est mieux par rapport à tes copines, c'est plus difficile de leur dire que tu sors avec un mec qu'habite ici, dans un truc perdu quoi (rires). Nan franchement, c'est plus difficile à assumer et je suis pas la seule à penser ça ».*

---

C'est de fait pour ce sous-groupe de filles à cet âge que les contraintes dans la mobilité quotidienne peuvent être les plus grandes, du fait des difficultés qu'elles rencontrent pour mettre en œuvre l'ensemble des pratiques de sociabilités ainsi que pour accéder à toutes les appétences urbaines souhaitées, alors qu'elles parviennent dès le lycée à trouver d'autres ressources, à la fois sociales et institutionnelles, pour réaliser de plus nombreuses pratiques de mobilité en dehors de leur territoire de résidence (Cf. sous-partie C). De fait, pour certaines d'entre elles, peut apparaître lors de ces « années collège », un réel sentiment de « mise à

---

<sup>396</sup> C'est notamment ce qu'a pu noter Caroline Moulin où elle montre que l'adolescente s'engage à ses débuts dans la relation sentimentale par le biais du groupe de « copines », qui porte ainsi toujours un regard sur la relation (Moulin C., *ibid.*).



l'écart » qui prend en réalité souvent corps dans la comparaison qui est faite avec les pairs résidant en dehors du territoire de résidence et en particulier en contexte « urbain ». Ce sentiment nous semble en particulier procéder de la dimension normative que peut comporter la mobilité à l'adolescence, nécessairement considérée comme « urbaine » et réalisée dans la distance (Cf. chapitre 2), norme particulièrement intériorisée par ces adolescentes. Il peut dans une seconde mesure apparaître d'autant plus fort pour celles d'entre elles comme Ludivine (13 ans) qui se sont installées récemment au sein de la commune<sup>397</sup> et dont le choix résidentiel des parents paraît alors être fortement subi. C'est ce qui ressort dans ses propos :

---

**Extrait d'entretien avec Ludivine, le 21.04.12 :**

- **Enquêteur** : « *En fait tu aurais préféré ne pas déménager ?* »

- **Ludivine** : « *Ben c'est clair, ça a changé trop de choses pour moi, mes amis, le collègue tout ça et on est plus éloignés qu'avant... Parce que c'est mes parents qui voulaient venir ici moi j'étais plutôt contre... En fait maintenant c'est plus difficile si je veux voir mes amis ou si je veux aller traîner en ville, même si je traîne un peu avec les jeunes d'ici, ça va ils sont cool, mais j'ai l'impression de plus rien faire par rapport à avant. Après je comprends mes parents, ils sont contents d'avoir acheté la maison mais pour moi c'est plus contraignant* »

---

Néanmoins, au-delà des différences en termes de mobilités et de manières d'habiter qui se dessinent progressivement à cet âge entre les deux pôles féminins de la commune, il est important de souligner la moindre distance, autant effective que symbolique, qui existe entre elles en comparaison des garçons, notamment quand on considère la plus forte interconnaissance résidentielle qui les caractérise et le fait qu'elles partagent certaines caractéristiques communes dans leurs manières d'habiter, telles que la forte culture de la chambre ou encore une même appétence pour l'accès aux services urbains. Cette plus forte proximité entre elles s'explique en grande partie par la moindre influence que peut tenir le scolaire dans la

---

<sup>397</sup> En effet, elle s'est installée dans la commune, au moment où nous avons réalisé l'entretien, il y a environ un an.

différenciation de leurs parcours, puisqu'on peut observer une plus grande homologie dans leurs carrières scolaires en comparaison des garçons lors de ces « années collège ». On a en effet pu constater une plus grande similitude dans leurs résultats scolaires ainsi que dans le rapport qu'elles entretiennent de manière générale à l'Institution, notamment moins marqués par des situations de « démobilisation » ou « d'échec » en comparaison des garçons. La différenciation qui s'opère progressivement entre elles procède de fait davantage des effets socialisants que peuvent comporter leurs expériences de mobilité à cet âge et aux remaniements que celles-ci produisent peu à peu dans leurs réseaux de sociabilité, manières d'habiter et plus largement dans leurs manières d'être et d'agir. Cela permet au final de mettre en avant le paradoxe suivant : si la mobilité des adolescentes est encore à cet âge « moins » développée que celle des garçons, elle joue en même temps un plus grand rôle dans leurs processus de socialisation. Ces dernières sont en effet plus ouvertes aux changements et en particulier à l'influence des pairs et des expériences du domaine public qu'elles peuvent connaître durant leur temps libre, quand les garçons intériorisent plus durablement les normes et valeurs issues de la socialisation primaire et en particulier du monde familial et se caractérisant ainsi par un plus grand « hystérésis de l'habitus » (Bourdieu P., *ibid.*).

### **C. La fin de l'adolescence: des mobilités et des manières d'habiter qui deviennent progressivement durables.**

Les dernières années de l'adolescence, dès la sortie des « années collège », marquent une période durant laquelle se consolident progressivement les pratiques de mobilité et les manières d'habiter des différents adolescents de la commune. Les dispositions peu à peu intériorisées par ces jeunes, dans un premier temps au sein de la sphère familiale, et ensuite au cours des différentes pratiques de mobilité expérimentées durant la préadolescence et les « années collège », deviennent en effet peu à peu durables à l'aune d'atteindre la majorité et pour la plupart d'entre eux

se prolongent au cours de la « post-adolescence » (Galland O., 2001), jusqu'à un âge parfois tardif, notamment tant que la situation professionnelle ne s'avère être stabilisée<sup>398</sup>. Les dernières années de l'adolescence constituent ainsi en même temps la période qui marque la plus grande distance entre les différents pôles d'adolescents de Bresson, à la fois dans leurs manières d'habiter mais aussi au travers du faible nombre d'interactions qu'ils peuvent désormais entretenir entre eux, entre d'un côté un pôle populaire en voie de sédentarisation et de l'autre un pôle issu des classes moyennes de plus en plus tourné vers l'extérieur et en particulier l'« urbain ».

Par ailleurs, l'entrée au lycée marque une importante rupture pour eux et contribue à accentuer fortement la différenciation des parcours entre jeunes de la commune, en particulier par le choix qui est alors fait entre la poursuite de l'enseignement général ou à l'opposé de l'enseignement technologique ou professionnel dès la seconde. Cette « segmentation »<sup>399</sup> des parcours scolaires à partir du lycée a en effet de nombreux effets sur les manières d'habiter et plus largement sur les processus de socialisation des adolescents et accélère la séparation qui se construit peu à peu entre eux. Cela se joue en particulier au travers des oppositions en termes d'organisation du temps scolaire et de disponibilité en temps libre qui se dessinent peu à peu, dans les différences de publics accueillis au sein des établissements et de l'altérité sociale et résidentielle à laquelle les adolescents peuvent désormais se confronter sur la scène scolaire, ou encore au travers des différences de localisation géographique des établissements, notamment selon une opposition entre centres-villes et périphéries, et ainsi des possibilités de réaliser des auto-mobilités urbaines à partir du lieu de scolarisation. Plus encore, les travaux de Stéphane Beaud et de Ugo Palheta (Beaud S., *ibid.* ; Palheta U., *ibid.*) ont montré que cette division des parcours scolaires, entre filières générales et filières professionnelles et technologiques<sup>400</sup>, participait fortement de l'intériorisation de leur destin social chez les jeunes, plus encore qu'au collège, ce qui va de pair en milieu rural avec une intériorisation d'un destin résidentiel. La poursuite des études longues post-bac, en

---

<sup>398</sup> Ce qu'a notamment permis de constater la fréquentation au cours de l'enquête ethnographique de jeunes adultes résidant au sein de la commune, et pour la plupart ayant grandi à Bresson ou aux alentours.

<sup>399</sup> Pour reprendre le terme de Stéphane Beaud (Beaud S., « La jeunesse populaire à l'épreuve du classement scolaire, 2009).

<sup>400</sup> Auxquels on peut ajouter l'apprentissage.

même temps qu'une trajectoire d'ascension sociale, est en effet fortement synonyme de migration urbaine future quand le choix d'études technologiques et en particulier professionnelles symbolise à l'inverse un futur ancrage dans l'environnement local, contribuant ainsi à forger peu à peu des rapports opposés à la scène résidentielle et aux ressources du local chez les adolescents<sup>401</sup>. Cela se traduit en particulier pour les lycéens généraux par un progressif surinvestissement des pairs fréquentés sur la scène scolaire, avec qui ils partagent de plus en plus un même style de vie et un même rapport à l'avenir (résidentiel et social), et à l'inverse les lycéens ayant opté pour la filière technologique ou professionnelle qui ont tendance à se replier sur la scène résidentielle, notamment dans une fonction de compensation à la scène scolaire et aux formes de domination qu'ils peuvent y connaître. Dans ce dernier cas, cela se comprend par les importantes hiérarchies symboliques qui se créent entre d'un côté filières générales et de l'autre les filières « pro » et technologiques au lycée, et le fait que le choix de ces filières se fait en réalité souvent « par défaut » et suite à des situations d'échec ou de démobilité scolaires (Beaud S., *ibid.* ; Palheta U., *ibid.*).

De manière ambivalente, la fin de l'adolescence se caractérise progressivement par des formes de recompositions relationnelles fortes et en particulier par une grande mixité dans la mobilité, garçons et filles réalisant dorénavant une majorité de leurs pratiques en commun. Cela s'explique en particulier par le fait que les réseaux de sociabilités deviennent de plus en plus centrés sur un groupe de pairs singulier, fréquenté désormais de manière quasi exclusive durant le temps libre, mais en même temps fortement mixte, incluant dorénavant autant de filles que de garçons. Ils se structurent notamment autour des « flirts » qui se généralisent durant cette période et qui structurent de plus en plus les sociabilités des adolescents. Les dernières années de l'adolescence constituent ainsi la période durant laquelle on peut observer le plus grand nombre de caractéristiques communes dans les manières d'habiter masculines et féminines, les filles rattrapant en quelque sorte le retard qu'elles peuvent avoir par rapport aux garçons dans la mobilité, accédant en particulier à cet âge pleinement au domaine public. Néanmoins, il est important de souligner qu'il persiste certaines inégalités de genre dans les pratiques, en particulier

---

<sup>401</sup> Cela ressort notamment dans les travaux de Jean Jacques Arrighi (Arrighi J.J., « Les jeunes dans l'espace rural : une entrée précoce sur le marché du travail ou une migration probable », 2004).

du côté du pôle populaire des adolescents de la commune pour qui la mobilité et la « sortie » demeurent encore une norme spécifiquement masculine, et qui s'accroissent ainsi particulièrement dès lors qu'advient le permis.

*1- Le pôle populaire de la commune : une « mobilité de bande ».*

Du côté du pôle populaire de la commune, se déploie peu à peu lors de ces dernières années de l'adolescence ce qu'on peut appeler une « mobilité de bande » au sein de l'espace local. Loin des analyses qui la conçoivent uniquement comme étant uniquement masculine et forcément associée à la déviance, on retiendra en réalité ici la définition plus élémentaire de la bande fournie par François Dubet (Dubet F., 1991), reprise plus tard par Michel Fize (Fize M., 2008), qui la considère tout simplement comme « un groupe de jeunes soudés par ses déambulations au fil du temps et des espaces. Plus encore, ces auteurs montrent que la bande constitue la modalité privilégiée d'entretien des sociabilités à la fin de l'adolescence, qu'on retrouve ainsi ailleurs qu'en milieu rural, mais qui nous a semblé être particulièrement caractéristique d'une partie des adolescents de la commune, en l'occurrence ceux d'origine populaire, particulièrement prédisposés à développer ces relations de groupe à l'échelle locale. En effet, les sociabilités de ces adolescents se structurent progressivement autour d'un groupe de pairs exclusif au sein du territoire de résidence, dont les relations deviennent particulièrement stables, et qui inclut progressivement des jeunes résidant dans des communes voisines rurales. Néanmoins, à la différence des analyses de François Dubet et de Michel Fize, pour qui ces relations de bande se composent essentiellement de groupes mono-sexués (Dubet F., *ibid.* ; Fize M., *ibid.*), on constate ici à l'inverse une grande mixité à l'intérieur du groupe, qui compte ainsi autant de filles que de garçons, et se structure notamment autour des relations sentimentales entretenues par certains des adolescents. En l'occurrence, à la fin de notre enquête ethnographique, le groupe était essentiellement constitué de Jessica (17 ans), Fabien (18 ans) et Mathieu (17

ans), ainsi que deux filles et un garçon originaires de villages voisins<sup>402</sup>, qui se fréquentaient ainsi quotidiennement, et auxquels pouvaient parfois s'adjoindre d'autres adolescents de la commune comme Evan (16 ans) ou Amélie (16 ans). De la même manière, il s'avère que certains jeunes adultes résidant dans la commune, tels que Florian (21 ans) ou Alexandre (22 ans), pouvaient ponctuellement participer aux sociabilités de la bande, en particulier lors des pratiques festives. Ce qui caractérise avant tout la bande, c'est la recherche d'un « entre-soi » qui devient particulièrement fort à cet âge et qui se traduit notamment par la volonté de se dessiner un « temps-à-soi » collectif sur la scène résidentielle. Cela s'explique en particulier par le fait que les pairs deviennent de plus en plus identificatoires à la fin de l'adolescence, se traduisant notamment par l'émergence d'une forte conscience du groupe. Transparaît ainsi dans les propos de nombre d'entre eux une opposition entre un « nous » et un « eux » large qui désigne aussi bien les adultes que les autres groupes de jeunes fréquentés sur la scène scolaire ou au sein de l'espace local. La mobilité devient dès lors le support de la vie du groupe et traduit notamment la volonté des adolescents d'être ensemble en continu durant le temps libre et en particulier de n'expérimenter dorénavant leurs pratiques d'auto-mobilités qu'en compagnie de leur bande. C'est particulièrement ce qui ressort des propos de Fabien (18 ans) :

---

**Extrait d'entretien avec Fabien, le 10.03.12 :**

*« Nan c'est clair, maintenant je traîne beaucoup plus avec mes amis par rapport à avant. Avant, je sortais, je trainais un peu avec tout le monde. Dès qu'on peut maintenant, on sort et on se rejoint quelque part dans le village. Le premier qui sort envoie un texto en général pour que les autres viennent squatter... je sais pas, à un moment on a besoin de se voir, d'être entre nous quoi. Mais la plupart du temps, on fait rien de spécial, juste on se pose et on discute, histoire de passer du temps ensemble. Même quand on décide de bouger, de se faire une sortie, en général, on essaie de se la faire tous ensemble, genre quand on décide d'aller à Milly ou à une fête... même si c'est chaud des fois pour s'organiser.»*

---

<sup>402</sup> En l'occurrence, deux d'entre eux résidaient au Vaudoué, un village situé à environ 5 km au Nord de la commune, tandis qu'un autre était originaire de Bois-Minard, un hameau situé à quelques kilomètres au sud de Bresson.

D'un autre côté, cette « mobilité de bande », au travers des nombreuses pratiques d'auto-mobilité en compagnie du groupe de pairs qu'elle induit, comporte de nombreux effets socialisants. Elle caractérise en effet pour ces adolescents une période intense de sociabilités juvéniles, qui participent notamment de leur singularisation au sein de la bande de « copains ». Ces groupes de pairs, particulièrement soudés et resserrés, contribuent ainsi à la construction d'une identité sociale, pour soi et pour autrui<sup>403</sup>, singulière par rapport aux mondes familial et scolaire, qui devient ainsi particulièrement valorisante pour eux. Cela se comprend d'autant mieux quand on sait qu'une majorité d'entre eux est scolarisée en lycée professionnel et technologique et se trouve ainsi pour la plupart en situation de disqualification scolaire, y ayant été scolarisés le plus souvent « par défaut ». On peut à cet égard prendre l'exemple de Mathieu (17 ans) qui a connu une carrière scolaire quelque peu délicate au collège<sup>404</sup> et qui a rapidement été orienté par ses parents dans une filière technologique dès la seconde, en l'occurrence en filière « STAV » (« Science et Technologies de l'Agronomie et du Vivant ») au sein d'un lycée situé en banlieue de Fontainebleau<sup>405</sup>, pour laquelle il nous a pourtant avoué porter très peu d'intérêts. Cela permet notamment de montrer comment la « bande » de copains fréquentée sur la scène résidentielle devient pour ces jeunes un « espace de réhabilitation » (Mauger G., *ibid.*) par rapport à la situation de disqualification qu'ils peuvent connaître au sein de l'institution scolaire, leur permettant ainsi de se procurer de nombreuses ressources symboliques, notamment quand ils réalisent des pratiques qui sont valorisées. Cette « mobilité de bande » contribue ainsi dans un même mouvement au développement d'une forme de « sous-culture déviante » (Becker H., *ibid.*) parmi le groupe d'adolescents, qui se construit en particulier sur les fondements d'une forme de « culture anti-école » (Willis P., 2011) globalement partagée et qui à de nombreux égards nous a semblé constituer un socle commun au groupe. Elle favorise ainsi la réalisation de pratiques transgressives, devenant

---

<sup>403</sup> Pour reprendre la double dimension mise en évidence par Georg Herbert Mead (Mead G.H., *ibid.*) et est particulièrement opérante en ce qui concerne la socialisation adolescente, du fait du rôle joué par les pairs dans la construction de soi (Pasquier D., *ibid.* ; Moulin C., *ibid.*).

<sup>404</sup> Ayant en effet connu un redoublement en 4<sup>ème</sup> et des résultats scolaires que lui-même nous a qualifié de « médiocres ».

<sup>405</sup> En l'occurrence le lycée général et technologique « Uruguay France » à Avon (77).

régulières chez certains d'entre eux, en l'occurrence la consommation quotidienne de drogues « douces » et d'alcool, notamment au cours des « soirées », ou encore les prises de risques dans la mobilité qui se généralisent du côté des garçons<sup>406</sup>, et qui deviennent particulièrement valorisées à l'intérieur du groupe. Elles sont en particulier pour eux synonymes d'appartenance à une culture générationnelle spécifique et leur permettent en même temps de s'opposer aux adultes sur la scène résidentielle tout autant que de resserrer l'entre-soi du groupe de pairs. C'est ce qui ressort des propos de Fabien (18 ans) :

---

**Extrait d'entretien avec Fabien, le 10.03.12 :**

« De toute façon je me suis jamais caché, les gens ici ils savent très bien ce qu'on fait, genre quand on sort le soir (rires). Et puis y'en a qui se sont déjà fait arrêter par les flics ici, ils avaient du « shit » sur eux donc... regarde Mathieu... Après, voilà, on est jeunes donc c'est normal je trouve. Enfin je veux pas dire que tous les jeunes ils fument, mais quand tu regardes la télé, c'est partout pareil, c'est pas que les jeunes à la campagne. Tu regardes à Paris, ils font pareil, c'est sûr. Au moins ça permet d'être tranquilles entre nous, ça évite de s'ennuyer, de passer du bon temps quoi. Et puis tant qu'on reste dans notre coin, qu'on dérange personne, c'est bon. De toute façon, on fait toujours gaffe à ce que des petits nous voient pas, ce genre de trucs. »

---

La manière d'habiter de ce groupe d'adolescents de la commune peut se résumer à trois caractéristiques principales à partir de cet âge. La « mobilité de bande » mise en place se traduit en premier lieu par l'appropriation de plus en plus forte de la part de ces jeunes de lieux spécifiques au sein de l'espace public résidentiel, au travers des nombreuses pratiques de « stationnement » en groupe qui sont de plus en plus mises en place. En réalité, cela concerne quasi exclusivement lors de ces dernières années de l'adolescence des lieux excentrés et marginalisés au sein de la commune, qui dénotent le besoin du groupe de se dessiner un « temps-à soi » propre et ainsi de se dissimuler du reste du groupe résidentiel, ce qui explique

---

<sup>406</sup> D'abord autour des deux-roues motorisés, ensuite autour de la voiture dès 18 ans.



ainsi le fait que ces adolescents nous aient paru peu visibles au sein du domaine public en dépit des nombreuses pratiques de mobilité qu'ils pouvaient déclarer lors des entretiens. Plus précisément, le groupe nous a semblé privilégier deux à trois lieux particuliers dans la commune, en l'occurrence l'arrière de la salle polyvalente, le terrain vague situé à l'arrière du château d'eau, ainsi que le devant du cimetière situé à l'écart du village (Cf. croquis), où les adolescents peuvent ainsi librement s'adonner à leurs pratiques de sociabilité et ainsi conforter leur « entre-soi », quand en même temps les espaces centraux du village sont progressivement désinvestis et ne constituent plus guère que de simples lieux de passage pour eux. Ce besoin d'appropriation de certains lieux particuliers au sein de l'espace public résidentiel s'observe plus encore au travers des formes de personnalisation de ces micro-territoires que peuvent opérer ces adolescents, qu'ils marquent ainsi symboliquement, comme pour le terrain vague situé à l'arrière du château d'eau où les adolescents y ont aménagé un « espace à eux », en l'occurrence une table et des bancs en bois afin de s'y asseoir, ou encore dessiné quelques graffitis sur l'un des murs. On voit ainsi que ces adolescents ruraux, à l'inverse de leurs homologues urbains (De Singly F. 2006), n'ont nul besoin de lieux publics institutionnalisés ou encore de lieux fonctionnels urbains pour mettre en œuvre leurs sociabilités et font à l'inverse preuve d'une « liberté buissonnière dans leurs pratiques »<sup>407</sup> de mobilité du temps libre en investissant de manière quotidienne des micro-lieux informels de leur territoire de résidence. Cela correspond en même temps à une période de fort développement des sorties nocturnes de la part de ces adolescents, qui deviennent largement majoritaires par rapport aux sorties diurnes durant la période de vacances scolaires estivales, dès lors que les horaires de sorties autorisés par les parents deviennent plus amples. Elles permettent d'un autre côté une plus grande discrétion et autorisent en particulier la réalisation de pratiques propres à la culture adolescente (sociabilités de bande, écoute de musique, consommation de drogue « douces »...). D'un point de vue plus conjoncturel, l'investissement de ces lieux excentrés et marginalisés fait suite aux nombreux « accrochages » qu'a pu avoir le groupe d'adolescents avec certains habitants lorsqu'il avait pour habitude de stationner en soirée dans des lieux plus centraux de la commune, notamment au début de l'enquête ethnographique. En effet, les « incidents » avec ces jeunes du village sont

---

<sup>407</sup> Pour reprendre l'expression de Michel de Certeau (De Certeau M., « L'invention du quotidien », 1994)

revenus comme un leitmotiv dans les propos de certains habitants, et paraissent être particulièrement médiatisés sur la scène résidentielle, laissant notamment place à des discours dénonçant « *le problème des jeunes qui traînent* » ou encore les défaillances dans les stratégies éducatives des parents. A cet égard, ces adolescents nous ont relaté les nombreuses « embrouilles » qu'ils ont pu avoir avec tel agriculteur ou habitant ou bien encore avec le boucher du village, parce qu'ils faisaient trop de bruit à l'abribus ou écoutaient « trop fort » de la musique près de la salle polyvalente, et qui paraissent assez fortement ancrées dans la mémoire collective de la jeunesse locale. C'est ce qui nous est apparu dans les propos de Jessica (17 ans) :

---

**Extrait d'entretien avec Jessica, le 16.05.12 :**

*« Le problème ici c'est que tu peux rien faire, dès que tu fais un peu de bruit le soir, ça y est, ils sont capables d'appeler les flics... Une fois on était posés vers le terrain de foot et y'avait Alexandre qu'avait ramené sa caisse pour nous éclairer et mettre un peu de musique. Franchement, on avait fait exprès de pas mettre le son trop fort mais y'a quand même un voisin qu'est sorti pour nous engueuler parce qu'on l'empêchait de dormir apparemment ... il a menacé d'appeler les flics et tout... Mais après nous ça va par rapport à avant, parce que quand tu parles avec des plus anciens ici, ils vont te raconter toutes les embrouilles qu'ils ont eu, tu vas voir ! ils nous ont même raconté le soir où y'a Perthuis [ndlr : un agriculteur de la commune] qu'est sorti avec son fusil pour leur faire peur parce qu'ils foutaient le bordel. Du coup nous on traîne plus par là déjà (rires) »*

---

Ces accrochages procèdent parfois des spécificités du contexte résidentiel rural et notamment de la frontière parfois floue qui peut exister entre espace public et espace privé dans certains endroits de la commune, comme lorsque certains d'entre eux nous ont raconté s'être disputés avec un résident parce qu'ils avaient malencontreusement investi une partie de son « terrain » un soir. De manière générale, ils ont tendance à révéler les formes de distance générationnelle qui existent au sein de la commune et en particulier les rapports difficiles que peuvent entretenir ces adolescents avec certains adultes, en particulier avec la frange de la population la plus ancienne et « empaysannée », pour qui ces nouvelles pratiques de

sociabilités propres à la culture adolescente contemporaine se heurtent fortement à leurs valeurs issues de la morale populaire et notamment aux formes anciennes de sociabilités festives qu'ils avaient pu connaître durant leur jeunesse<sup>408</sup>.

D'autre part, en parallèle de la « mobilité de bande » qui se met en place durant cette période, se développe peu à peu une logique de fixation du groupe d'adolescents au sein de l'espace domestique. En réalité, il s'agit d'un lieu particulier situé chez un des adolescents, en l'occurrence une pièce du garage situé chez les parents de Mathieu (17 ans), que la bande investit à certaines occasions, notamment en hiver. Son appropriation par ces adolescents est en outre permise par les caractéristiques particulières de l'habitat traditionnel rural qui existe au sein de la commune (Cf. chapitre 3). En effet situé à l'écart de la maison familiale de Mathieu<sup>409</sup>, le garage s'avère être relativement accessible et garantir aux adolescents une assez grande autonomie vis-à-vis des adultes et en particulier la possibilité de se dessiner un « temps à soi » au sein de l'intérieur domestique. L'investissement de cette pièce marque en particulier à cet âge, et pour ce profil d'adolescents, l'abandon progressif de la « culture de la chambre » et le besoin pour ces jeunes d'investir de nouveaux lieux domestiques en compagnie de leurs pairs qui soient moins soumis à la surveillance parentale ou encore à celle des frères et sœurs. Son usage régulier est dans une autre mesure permis par le consentement des parents de Mathieu dont la confiance accordée aux adolescents pour l'usage de cette pièce repose sur les relations d'interconnaissance qu'ils entretiennent avec la plupart d'entre eux, étant en effet une des familles « établies » de Besson, particulièrement bien implantée localement. Espace propre à la bande et plus personnel que ne peuvent l'être les lieux investis au sein du domaine public résidentiel, les adolescents l'ayant en effet quelque peu aménagé<sup>410</sup>, cette pièce domestique leur permet de « se fixer » dans un lieu à part et ainsi de partager des « moments à soi » autour de pratiques essentiellement conversationnelles. Pourtant, elle est loin de constituer le lieu

---

<sup>408</sup> Sur l'évolution des sociabilités festives en milieu rural, voir notamment Patrick Champagne, « La fête au village », Actes de la recherche en sciences sociales, 1977.

<sup>409</sup> En l'occurrence, il s'agit d'une « maison composée » structurée en plusieurs bâtiments autour d'une cour intérieure (Cf. chapitre 3).

<sup>410</sup> Les adolescents et particulièrement Mathieu, y ont installé des vieux canapés, une table ainsi qu'une chaîne hifi pour y écouter de la musique.

privilegié de sociabilités du groupe, n'étant investie que ponctuellement, du fait de la dépendance de la bande à l'égard d'un des adolescents pour sa fréquentation ainsi que de sa trop grande proximité avec le monde familial qui ne permet pas aux sociabilités adolescentes de s'y exprimer pleinement. C'est ce que nous a expliqué Mathieu :

---

**Extrait d'entretien avec Mathieu, le 16.05.12 :**

*« On va souvent dans mon garage genre les dimanches aprem, il y a une pièce où on peut être tranquilles, quand y'a moyen quoi. Après voilà, c'est pas toujours possible, avec la musique, le bruit, tout ça, mes parents ils vont « criser » si c'est trop le bordel. En plus des fois on boit, y'en a qui fument, et tout ...enfin tu vois j'ai pas envie que mes parents voient ça ! et même pour les autres, ils ont pas envie que ça soit raconté à leurs parents. Genre, y'a Jessica ou Amélie, tu vois qui c'est ? ben elles leur disent la plupart du temps que c'est pour aller faire des devoirs donc ils seraient choqués (rires). Donc du coup, quand on a envie d'être plus tranquilles, de pas être dérangés, on va plutôt se poser dehors. »*

---

Néanmoins, cette caractéristique particulière de la manière d'habiter de ces adolescents, en l'occurrence cette volonté d'investir entre eux des espaces intérieurs, nous semble pouvoir être reliée avec la revendication incessante de disposer d'un local « à eux » dont ont fait preuve cette frange d'adolescents de la commune au cours de notre enquête, ayant notamment à cet effet sollicité la mairie puis ensuite le foyer rural. Ces deux institutions leur ont pourtant à chaque fois opposé un refus, ce qui s'explique en grande partie par le souvenir qu'ont ces acteurs locaux de l'expérience qui a pu se dérouler au début des années 2000 où les jeunes de la commune disposaient d'un local qu'ils pouvaient fréquenter à leur guise, situé à côté de la salle municipale, mais que la mairie a dû fermer du fait des dégradations qui ont eu lieu et des pratiques de consommation de drogue que la fréquentation de la salle semblait favoriser. Cette demande de local révèle plus encore le besoin de ces adolescents de se constituer des micro-territoires « à eux » au sein de l'espace local et doit se comprendre plus largement, nous semble-t-il, comme une tentative d'institutionnaliser leur fort usage de leur commune de résidence tout autant que d'obtenir la reconnaissance de la spécificité de leurs

pratiques de sociabilités par les adultes. Dans une autre mesure, elle participe d'une logique de l'inversion du sentiment d'enfermement ou de « rester à l'écart » que Michel Kokoreff avait déjà pu souligner (Kokoreff M., 1993) et que ces adolescents ruraux peuvent parfois éprouver.

Enfin, à cette logique de « fixation » au sein de l'espace domestique correspond une logique de mise en mobilité de la bande en dehors de l'espace local, qui apparaît être spécifique à ce groupe d'adolescents au sein de la commune. Ces pratiques de « sortie du territoire de résidence » deviennent en effet possibles et se multiplient dès lors qu'un ou plusieurs des membres de la bande acquièrent le permis et sont ainsi toujours effectuées en compagnie de la bande de « copains », révélant ainsi la manière dont peuvent se mettre en place des formes de solidarités locales autour de la voiture à cet âge (Cf. chapitre 4). C'est notamment le cas de Fabien qui a obtenu son permis dès ses 18 ans et qui fait ainsi régulièrement profiter aux membres de la bande la voiture de ses parents, bien que les premières « sorties » aient été expérimentées plus tôt, vers 16-17 ans, dès que les adolescents parviennent à solliciter un grand frère ou une grande sœur pour réaliser des pratiques d'accompagnement ou à s'inviter dans des pratiques de groupes de jeunes adultes de la commune. Ce qui contraste particulièrement ici, c'est la manière avec laquelle ces pratiques deviennent fortement planifiées, tranchant ainsi avec le rapport au temps qui peut caractériser ces adolescents pour le reste de leurs pratiques à l'échelle locale, constituant ainsi de véritables ruptures dans leur quotidien. Ces sorties du vendredi et du samedi soir comportent par ailleurs une forte dimension festive, autour des « sorties en boîte » et au bowling, ou encore des fêtes organisées chez des amis qui sont mises en place, et s'inscrivent plus généralement dans une « culture de la fête » davantage constitutive de la jeunesse que de l'adolescence (Galland O., *ibid.*). Elles deviennent peu à peu un élément central de la sociabilité du groupe, leur permettant d'accéder à une forme de mobilité particulièrement valorisée à cet âge, qui symbolise notamment pour eux leur entrée dans la vie adulte, quand on sait qu'il s'agit d'une pratique courante chez les jeunes

adultes de la commune<sup>411</sup> et plus largement des jeunes en milieu rural (Renahy N., ibid. ; Grossetête M., 2012), les « sorties en boîte » nous ayant d'ailleurs paru constituer pour eux une sorte de passage obligé. Plus encore, pour ces adolescents ruraux sédentaires, particulièrement caractérisés par un fort ancrage dans leur quotidien et leurs ressources sociales, ces pratiques de « sorties du territoire » leur permettent de se confronter à d'autres formes d'altérité juvéniles ainsi que d'accéder à des aménités et fonctionnalités urbaines nouvelles pour eux, qui leur offrent ainsi l'occasion de se comparer à leurs homologues urbains. C'est ce qu'a pu nous exprimer Amélie (17 ans):

---

**Extrait d'entretien avec Amélie, le 11.07.12 :**

- **Amélie** : « *Moi, ça fait pas longtemps que je sors en boîte, la première fois c'était y'a même pas un an je pense. En fait c'est Jessica et Mathieu qui m'avaient invitée après j'ai réussi à convaincre mes parents (rires) ...mais bon c'était cool.* »

- **Enquêteur** : « *et pourquoi tu as eu envie d'y aller ? Qu'est-ce que ça a représenté pour toi ?* »

- **Amélie** : « *Ben c'était histoire de s'amuser, de sortir quoi. Surtout quand t'es jeune et que t'habites dans un p'tit village, ben t'as pas trop l'occasion de bouger, donc là ça permet de faire comme les autres, de faire des trucs de « jeunes » quoi. Parce que c'est clair que moi j'ai plein de copines du lycée, elles y avaient déjà été, donc de mon côté, j'avais envie d'y aller avec mes potes d'ici, pour voir comment c'était. Et du coup maintenant on essaye d'y aller assez souvent* »

---

De manière générale, l'accès au permis permet de multiplier ces pratiques de « sorties du territoire de résidence », en particulier du côté des garçons, qui font l'objet d'une « socialisation à la voiture » particulière par rapport aux filles (Cf. chapitre 4), et notamment de se dessiner quelques formes de mobilités urbaines

---

<sup>411</sup> En effet, ces pratiques de « sorties festives » en bande nous ont apparu être encore plus fréquentes du côté des jeunes adultes de la commune, c'est-à-dire âgés de 20 à 30 ans environ.

dans les villes et bourgs environnants ainsi que de se confronter à une altérité résidentielle, mais qui n'aboutissent que rarement à des affiliations durables et encore moins à des formes d'acculturation urbaine pour ces adolescents. La fréquentation de jeunes d'origine urbaine ne dure en effet qu'un temps et se conclut toujours par un repli sur le groupe de pairs local, comme cela a été le cas de Ludovic et de Mathieu qui ont pu parfois côtoyer des garçons de Milly-la-Forêt mais toujours de manière éphémère. Pour cette frange de la jeunesse de Bresson, si le passage du permis de conduire dès les 18 ans constitue bien comme pour les autres jeunes un véritable rite de passage vers l'âge adulte (Masclat O., 2002), leur permettant en particulier d'accéder à une forme d'autonomie effective et symbolique vis-à-vis de leurs parents, il ne remanie en réalité que très peu leurs mobilités et manières d'habiter du temps libre qui conservent un caractère d'ancrage encore fort. A l'inverse, on observe un prolongement de ces relations de bandes durant la post-adolescence, en particulier autour de ces « sorties festives », et parfois même longtemps après l'arrêt de leurs études et leur première expérience professionnelle, ce qui nous semble illustrer ici en milieu rural comme ailleurs le processus de « désynchronisation des étapes d'entrée dans la vie adulte » qui affecte la jeunesse contemporaine (Van de Velde C., 2008 ; Galland O., *ibid.*). Dans une autre mesure, cela nous permet de noter le poids important que comporte l'appartenance locale pour cette frange de l'adolescence de Bresson, qui constitue peu à peu la principale référence identificatrice pour eux (Chamboredon J.C. et alii., *ibid.*), en particulier dans la définition qu'ils donnent à voir d'eux-mêmes, mais qui se forge avant tout sur des principes relationnels, en l'occurrence au travers de l'appartenance au groupe de pairs local et des nombreuses mobilités qu'ils réalisent en commun, davantage que sur un principe territorial, à l'instar de ce qu'a montré Nicolas Renahy ailleurs (Renahy N., *ibid.*). Elle prend en particulier le pas sur leur appartenance sociale, bien que puisse exister une certaine homologie entre les deux, notamment au travers de la référence constante à une identité rurale qui est particulièrement présente chez eux, et qui devient alors un moyen d'objectiver leur position au sein de l'espace social et ainsi de symboliser l'opposition entre « eux » et « nous » qui est à la base de leur ethos (Hoggart R., *ibid.*). Au final, il est parait important de mettre en évidence l'ambivalence que comporte le capital d'autochtonie chez ces jeunes ruraux. Si d'un côté, l'autochtonie constitue bien une ressource pour eux, au travers de l'affiliation au groupe de pairs qu'il permet au quotidien, elle apparaît d'un autre

côté en partie démonétisée<sup>412</sup> dès lors que les ressources du local ne leur garantissent plus une insertion professionnelle (Cf. chapitre 6).

## *2- Le pôle des « lycéens » : une mobilité plus contrainte.*

Au même âge, s'oppose ce qu'on peut appeler le pôle des « lycéens »<sup>413</sup> de la commune, c'est-à-dire des adolescents essentiellement issus des classes moyennes ou des « petits-moyens » de Bresson et qui s'avèrent être scolarisés en filière générale, le plus souvent au sein d'un établissement situé en centre-ville de Fontainebleau. En effet, de leur côté, la poursuite de la scolarité au lycée en voie « générale » apparaît constituer une véritable norme, souvent sur l'incitation de leurs parents, s'inscrivant ainsi dans leurs stratégies d'ascension sociale intergénérationnelle. Ce qui caractérise en premier lieu la manière d'habiter de ces adolescents, c'est une diminution eux assez nette de leur temps libre qui vient contraindre leur mobilité pour la plupart d'entre eux. L'entrée au lycée et en particulier en classe de « première » marque une rupture pour eux et se traduit ainsi par une plus grande prégnance du temps scolaire, au travers de l'augmentation du volume horaire de cours ou encore des exigences de travail extra-scolaire qui apparaissent, et qui limitent ainsi peu à peu le nombre de pratiques de mobilité qu'il devient possible de réaliser au cours de la semaine. Peut ainsi naître un sentiment à cet âge de devoir renoncer à certaines de ses pratiques de mobilité, en particulier pour entrer en relation avec ses sociabilités, qui étaient alors plus faciles à mettre en œuvre au collège, et ainsi une certaine frustration de ne pas pouvoir assez « profiter » de cette période lycéenne. C'est particulièrement le cas chez Laurianne (17 ans) chez qui on peut, en plus, mesurer tout le poids des stratégies éducatives des parents dans cette limitation de sa mobilité du temps libre :

---

<sup>412</sup> A l'instar de ce qu'ont pu montrer certains auteurs comme Jean Noel Retière (Retière J.N., *ibid.*) ou Nicolas Renahy (Renahy N., *ibid.*).

<sup>413</sup> Ce choix du terme de « lycéen » procède ici de la dimension normative que comporte à cet âge la scolarisation en filière générale à partir du lycée et d'autre part des caractéristiques culturelles qui sont généralement associées à cette période de scolarisation (Pasquier D., *ibid.*).



---

**Extrait d'entretien avec Laurianne, le 21.09.11 :**

*« Par contre le lycée, ça a commencé à être plus dur, j'ai eu vraiment l'impression d'avoir moins de temps à moi, parce que déjà on avait carrément plus de cours et aussi beaucoup plus de devoirs à faire chez nous. Du coup, j'ai l'impression de beaucoup moins sortir et de beaucoup moins voir mes amis par rapport au collège quoi. Ben déjà le soir quand tu rentres du lycée vers 7h parce que le trajet est plus long qu'au collège et qu'en plus t'as des devoirs à faire, ben déjà c'est chaud en semaine ! y'a plus que le week-end quoi... Et même mes parents ont commencé à me mettre plus de pression par rapport aux devoirs parce que j'ai mes résultats qui ont commencé à un peu baisser donc ils voulaient plus trop que je sorte ou que je passe du temps sur l'ordi en fait. »*

---

Une des premières conséquences pour ce profil d'adolescents de la commune est à cet âge un renforcement de la « culture de la chambre », en particulier lors des dernières années du lycée, qui se réalise ainsi fortement en solo et autour des usages numériques, et dans laquelle transparaît une certaine ambivalence entre temps contraint dédié aux obligations scolaires et temps libre où prime la mise en relation avec les pairs par le biais des technologies de l'information. Cela se remarque en particulier au travers de l'usage des réseaux sociaux qui se renforce à cet âge pour eux ou encore des usages du portable au sein du domicile pour « rester connecté » avec ses pairs le soir, en particulier du côté des filles. De manière complémentaire, on observe chez eux à partir de cette période une relative diminution du nombre de pratiques d'auto-mobilités réalisées durant le temps libre, en particulier en contexte urbain. En réalité, le lieu de scolarisation devient une importante ressource à partir de laquelle une majorité de pratiques d'auto-mobilités en centre-ville deviennent mises en œuvre en semaine, en particulier les mercredi-après-midi, quand en même temps les pratiques de « rendez-vous en ville » des week-ends apparaissent progressivement s'estomper. Mais davantage qu'une diminution du nombre de pratiques mises en œuvre durant ces fins de semaine, cela procède du fait que leur mobilité devient à cet âge de plus en plus centrée sur les pairs et l'entretien de leurs sociabilités, donnant ainsi lieu à de nombreuses pratiques

« d'invitation des pairs à la maison » et de formes de sociabilités domestiques. Cela s'explique notamment par le fait que leurs réseaux de sociabilités deviennent plus fortement stables et durables à partir du lycée, autour d'un noyau de « copains » exclusif, bien que ces relations apparaissent être moins fortes et structurées autour de relations de bande que ne peuvent l'être celles des adolescents d'origine populaire de la commune. Cela se traduit dans une seconde mesure pour eux par une mobilité qui devient moins dépendante à l'égard des parents, parvenant de plus en plus à s'appuyer sur leurs pairs, en particulier quand certains d'entre eux acquièrent une voiture, pour réaliser leur pratiques en dehors de leur territoire de résidence. On peut en particulier le remarquer au travers des sorties festives en groupe qu'ils réalisent progressivement de leur côté et qui démontre pour eux aussi la place de plus en plus importante que comporte la fête dans leurs sociabilités. C'est ce que nous a par exemple expliqué Valentin (17 ans) :

---

**Extrait d'entretien avec Valentin, le 27.06.12:**

*« Maintenant j'arrive mieux à me débrouiller quand je veux sortir par rapport à avant. En fait j'ai des amis un peu plus âgés qu'habitent vers Fontainebleau et qu'ont eu le permis y'a quelques mois donc des fois ils me ramènent ou alors ils viennent me chercher ici. Et même quand on va à une soirée ou qu'on sort en boîte, ça devient plus simple, avant c'était galère, il fallait gérer avec les parents et tout, là on se débrouille entre nous. Après y'a juste quand je dois aller à la musique ou au sport où je dois encore demander à ma mère de m'emmener mais ça va. »*

---

Dans un même temps, la multiplication des pratiques de mobilité en dehors du territoire de résidence, notamment en contexte urbain, ainsi que la fréquentation de pairs partageant avec eux un même statut de « lycéen » qu'elles permettent, rapproche peu à peu ces adolescents d'une culture estudiantine dont Jean Claude Chamboredon avait déjà montré son extension largement au-delà des seuls jeunes poursuivant des études supérieures (Chamboredon J.C., 1991). Cela s'explique dans une autre mesure par un effet propre aux caractéristiques socio-spatiales de leur lycée, situé en centre-ville et accueillant un public majoritairement urbain et issus des

classes moyennes et supérieures<sup>414</sup> et qui marque pour eux la découverte progressive de nouvelles références culturelles et formes de sociabilités qui tranchent fortement avec le style populaire qu'ils ont pu connaître en côtoyant les adolescents de la commune au cours de leur enfance et de leur préadolescence. Cette appartenance progressive à une culture estudiantine et urbaine se fait en effet de plus en sentir et participe d'une transformation durables chez eux des normes et valeurs qu'ils incarnent. Cela s'est par exemple marqué chez Valentin par une évolution assez profonde à partir de son entrée au lycée de son « hexis »<sup>415</sup>, adoptant par exemple peu à peu une coupe de cheveux longs ainsi qu'un style vestimentaire proprement étudiant<sup>416</sup>, ou encore dans ses goûts et pratiques culturelles. On a notamment pu observer chez lui une multiplication des « sorties au cinéma » ou encore des sorties culturelles sur Paris ainsi que des « voyages » réalisés en compagnie de son groupe de « copains ». De la même manière, cette période a correspondu chez lui au développement d'un certain activisme militant, en particulier au sein de son lycée où il a commencé à faire partie d'un syndicat étudiant, qui comme ses autres pratiques ont eu tendance à fortement l'éloigner de la jeunesse sédentaire locale et des adolescents qu'il avait pour la plupart fréquenté durant l'enfance. Néanmoins, c'est par cette voie qu'il s'avère avoir gardé un lien avec le groupe résidentiel, en particulier par le biais du foyer rural<sup>417</sup> qu'il est le seul adolescent de la commune à réellement fréquenter pour participer aux activités militantes<sup>418</sup> en compagnie des adultes. Son cas laisse au final transparaître une nette opposition au sein de la commune entre d'un côté une culture populaire rurale, incarnée par la frange sédentaire de l'adolescence locale, et de l'autre une culture estudiantine et urbaine qui ne garde que très peu de liens avec le local et qui est symboliquement déjà tournée vers l'extérieur.

---

<sup>414</sup> Sur ce point, voir Broccolichi S., « Orientations et ségrégations nouvelles dans l'enseignement secondaire », 1995

<sup>415</sup> C'est-à-dire dans son apparence et son comportement physique.

<sup>416</sup> Marqué notamment chez lui par l'adoption du manteau et de la veste ou encore des chaussures en cuir.

<sup>417</sup> C'est d'ailleurs dans ce cadre que nous l'avons rencontré au début de notre enquête de terrain.

<sup>418</sup> Cf. chapitre 2.

L'intérêt d'adopter une dimension temporelle dans l'analyse réside dans la possibilité qui a été de resituer ici à la fois l'évolution des pratiques et le processus de différenciation des parcours des adolescents en fonction de l'avancée en âge, et ainsi de mettre en évidence une diversité des carrières de mobilités adolescentes. Elle a notamment permis de conjuguer un effet de genre à un effet des prédispositions familiales et sociales dans la mobilité, et en particulier de montrer que ce dernier prend progressivement le pas au fil de cet âge de la vie, révélant au sortir de l'adolescence une forte polarisation entre différents profils d'adolescents de Bresson en fonction de leurs manières d'habiter, entre d'un côté un pôle populaire déjà fortement sédentarisé et de l'autre un pôle issu des classes moyennes en voie de migration. Ces différentes carrières de mobilités, qui ont ainsi l'intérêt de rendre compte à la fois des points communs et des divergences dans les pratiques de mobilité et manières d'habiter entre adolescents, doivent toutefois être par la suite complétées par une analyse en termes de trajectoires individuelles qui permet plus encore de resituer la diversité des situations et de rendre compte du rapport individuel à la mobilité qui se forge pas à pas au cours des différentes étapes de cet âge de la vie. Enfin, au-delà de la mise en évidence de « destins communs » pour ces jeunes ruraux, cette approche par les trajectoires permet en complément d'appréhender la question de la construction des identités individuelles, la socialisation allant en effet de pair avec un processus d'individualisation (Mead G.H., *ibid.* ; Dubar C., *ibid.*). Elle est en complément l'occasion d'objectiver, d'autant mieux et à une échelle plus fine, les effets socialisants de la mobilité que nous avons déjà pu mettre en évidence ici, en l'occurrence lorsqu'on a pu montrer les manières avec lesquelles leurs pratiques quotidiennes pouvaient remanier ou à l'inverse conforter progressivement leurs prédispositions acquises au cours de leur socialisation primaire dans la mobilité, les manières d'habiter ou encore dans les manières d'être et d'agir.



## **Chapitre 6. Différenciation des trajectoires adolescentes : la dialectique de la sédentarité et de la migration.**

L'intérêt d'adopter une dimension temporelle dans l'analyse devient encore plus évident dès lors qu'on porte attention en dernier lieu et de manière complémentaire aux trajectoires individuelles des adolescents résidant à Bresson. Cette approche individuelle de l'évolution de la mobilité en fonction de l'avancée en âge permet en effet de rendre compte de la dimension singulière de l'apprentissage de la mobilité au cours de cet âge de la vie et ainsi de manière plus fine du processus de différenciation qui s'opère entre les adolescents de la commune. En effet, si l'étude des « carrières de mobilité adolescentes » a permis de mettre en évidence les régularités et les points communs existant dans l'évolution de la mobilité des adolescents avec l'âge, et en particulier pour chaque profil d'adolescents établi (Cf. chapitre 4), l'entrée par les « trajectoires » (Cf. chapitre 1) a pour intérêt de rendre compte de manière complémentaire de la plus grande diversité des situations ainsi que des différents rapports qui s'établissent progressivement à la mobilité selon les adolescents. Elle ouvre en particulier sur la pluralité des dynamiques d'engagement dans les différentes séquences de mobilité décrites précédemment (Cf. chapitre 5) en fonction des ressources familiales et des trajectoires scolaires des adolescents. Cette entrée invite plus encore à saisir l'influence que peuvent avoir d'un côté les événements biographiques et de l'autre les effets socialisants de la mobilité dans la construction des trajectoires individuelles et ainsi à comprendre les manières avec lesquelles à chaque âge de l'adolescence peuvent être activées ou à l'inverse remaniées les dispositions acquises dans la mobilité au cours de la socialisation primaire.

Dans une seconde mesure, cette approche permet d'appréhender la construction des différentes identités individuelles de ces jeunes, la socialisation allant en effet de pair avec un processus d'individualisation (Mead G.H., *ibid.* ; Dubar C., *ibid.*), en particulier lors des derniers temps de l'adolescence où émerge un processus de singularisation (ce que G.H. Mead a appelé l'émergence du « Je » (Mead G.H., *ibid.*)). Des identités symboliques et éphémères créées au sein des groupes de pairs, et propres à la socialisation adolescente, aux « identités sociales »<sup>419</sup> plus durables, davantage déterminées par les nouveaux statuts scolaires et professionnels acquis à la fin de l'adolescence, l'entrée par les trajectoires invite ainsi à quelque peu déplacer l'analyse en termes de problématique « d'entrée dans la vie adulte » (Galland O., *ibid.* ; Van de Velde C., *ibid.*) afin de saisir les différentes « sorties de l'adolescence »<sup>420</sup> des jeunes enquêtés. Plus encore, il nous paraît important en dernier lieu de relier cette question de la construction des identités à la dialectique de la sédentarité et de la migration, qui apparaît être centrale pour ces jeunes résidant en milieu rural et qui nous semble résumer la différenciation des trajectoires et plus largement la polarisation sociale et scolaire qui se joue progressivement entre les adolescents de la commune. Néanmoins, tout l'intérêt est ici de montrer la dimension fortement processuelle de cette dialectique de sédentarité et de la migration, dont les mécanismes se jouent en réalité tout au long de l'adolescence. Il devient alors fortement intéressant de révéler les liens dynamiques existants entre d'un côté les pratiques de mobilité du temps libre qui s'inscrivent dans une logique d'action quotidienne et de l'autre la mobilité résidentielle qui se situe sur un temps long, notamment au travers des effets de « socialisation résidentielle » (Authier J.Y., *ibid.* ; Beaud S., *ibid.*) qu'exercent les pratiques quotidiennes sur les adolescents.

Pour ce faire, on s'appuiera sur l'analyse de différents « cas ethnographiques » (Olivier de Sardan J.P. ; *ibid.*), c'est-à-dire d'adolescents fréquentés régulièrement au cours de l'enquête de terrain et avec lesquels il a été décidé de réaliser plusieurs entretiens espacés dans le temps (Cf. Chapitre 2), nous ayant ainsi permis de saisir d'autant mieux l'évolution de leurs pratiques de mobilité

---

<sup>419</sup> Pour reprendre les termes de Claude Dubar (Dubar C., *ibid.*)

<sup>420</sup> Pour reprendre l'expression de Caroline Moulin (Moulin C. *ibid.*)

et de leurs manières d'habiter en fonction de leur avancée en âge ainsi que leurs principaux « tournants biographiques » (Hughes E., *ibid.*). Plus encore, le choix des trois trajectoires adolescentes qui vont être analysées dans ce chapitre s'explique par le fait qu'elles nous semblent être fortement révélatrices du processus de polarisation qui se construit entre adolescents de la commune au cours de cet âge de la vie en fonction de leurs ressources familiales et de l'évolution que prend leur mobilité. Elles nous semblent plus précisément illustrer la construction de différents destins sociaux et résidentiels propres à la jeunesse rurale contemporaine au cours de l'adolescence. C'est la raison pour laquelle il a été décidé de plus fortement investir la relation avec ces adolescents au cours de l'enquête de terrain, constituant ainsi ceux avec lesquels nous avons réalisé le plus d'entretiens et notamment décidé de conclure notre enquête de terrain en septembre 2012 en les interrogeant chacun une dernière fois. Enfin, ce choix s'explique par le fait qu'il s'agit d'une cohorte d'adolescents de la commune, en l'occurrence qui ont sensiblement le même âge, puisque nous les avons côtoyé au cours de l'enquête de terrain durant la période allant de leurs 13 ans jusqu'à leurs 16 ans environs. Cette comparaison des trajectoires adolescentes débutera ainsi par le cas de Ludovic, qui nous permettra en premier lieu de souligner la grande ambivalence qui peut caractériser les processus de socialisation des garçons issus des classes populaires rurales aujourd'hui. Ayant en effet connu un processus de marginalisation scolaire et résidentielle aux premiers âges de l'adolescence, il va pourtant connaître par la suite une entrée dans la vie professionnelle précoce en ayant recours aux ressources du local. Ensuite, nous étudierons la trajectoire de David, quant à lui issu d'une famille de « petits-moyens » anciennement implantée dans la commune et qui va à l'opposé se distancier progressivement de l'espace résidentiel par le jeu des mobilités et d'une « migration scolaire » qu'il va connaître à partir du lycée. Enfin, le cas de Séverine, issue d'une famille « marginalisée » et d'origine « urbaine » de la commune, permettra de révéler le rôle que peut tenir la trajectoire résidentielle dans la manière d'habiter et plus largement la spécificité de la socialisation des filles d'origine populaire en milieu rural.



### **A- Ludovic : Processus de marginalisation résidentielle et sédentarité locale précoce.**

Ludovic est l'adolescent qui a occupé la plus grande place au cours de notre enquête ethnographique à Bresson. Il s'agit en effet du premier adolescent que nous avons rencontré dès les premières semaines de notre présence au sein de la commune, en l'occurrence par l'intermédiaire de Pierrot Beltante, le président du foyer rural dont il est le voisin, et avec qui nous avons par ailleurs réalisé trois entretiens entre Avril 2010 et septembre 2012. Plus encore, nous avons pu le côtoyer régulièrement et entretenir de nombreuses conversations informelles avec lui au sein de l'espace public résidentiel ou encore au sein du foyer rural qu'il a l'habitude de fréquenter. Ludovic a qui plus est constitué pour nous un véritable « informateur privilégié » (Olivier de Sardan J.P., *ibid.*) en nous donnant notamment accès à plusieurs autres adolescents au sein de la commune ainsi qu'à de nombreuses données sur les mobilités et les manières d'habiter de l'adolescence locale. Le choix de mettre en avant ici sa trajectoire adolescente s'explique par ailleurs par le fait qu'elle nous paraît à de nombreux égards illustrer la socialisation durant l'adolescence ainsi que le destin socio-résidentiel des garçons appartenant aux classes populaires rurales contemporaines. En effet, issu d'une famille appartenant aux couches populaires « dépayannées » de la commune, en l'occurrence ces ruraux « d'origine paysanne proche » qu'avaient décrits Michel Bozon et Jean Claude Chamboredon (Bozon M. et Chamboredon J.C., *ibid.*), son père étant un artisan menuisier issu d'une ancienne famille agricole de Bresson, il va connaître très tôt une situation de disqualification scolaire, qui va se doubler peu à peu d'un processus de marginalisation résidentielle. C'est pourtant par le local et en ayant recours aux ressources de l'autochtonie qu'il va parvenir à trouver sa voie et ainsi connaître une insertion professionnelle précoce à la fin de l'adolescence. Les trois entretiens que nous avons réalisés avec lui tout au long de l'enquête de terrain ont ainsi permis de retracer les différentes séquences structurantes de son itinéraire adolescent, de la préadolescence où il commence à investir le domaine public résidentiel jusqu'à ses 16 ans où il va entrer dans la vie active. De la même manière, son cas permet de mettre en évidence le rapport ambivalent à la mobilité qui se

dessine du côté de ce pôle des adolescents. Si elle constitue une réelle ressource pour eux durant l'adolescence au travers des nombreuses sociabilités auxquelles elle permet de prendre part et plus largement de l'autonomie et de la liberté de sortie qu'elle permet d'expérimenter à l'échelle locale, elle participe en même temps progressivement d'un certain isolement social et culturel, au travers des manières d'être et d'agir ainsi des normes qui sont peu à peu intériorisées, et qui peut au final se payer d'un certains prix scolaire et social.

*1- La préadolescence : un investissement déjà fort de l'espace public résidentiel et des ressources sociales locales.*

La préadolescence marque déjà chez Ludovic une période intense de sociabilités entre pairs au sein de la commune. La socialisation populaire et masculine à la mobilité (Cf. chapitre 4) qu'il reçoit au sein de la sphère familiale le pousse en effet dès cet âge à expérimenter les auto-mobilités et le domaine public résidentiel, le plus souvent en compagnie d'adolescents de la commune alors plus âgés que lui, étant donné que les garçons de son âge sont encore peu nombreux au sortir de l'enfance à réaliser des auto-mobilités de manière régulière au cours du temps libre. Le développement d'une « mobilité de l'ancrage » précoce est en particulier permis chez lui par un assez faible encadrement parental de ses pratiques qu'on a déjà pu noter lors du premier entretien que nous avons réalisé avec lui. Si cela procède dans une certaine mesure de la double activité professionnelle de ses parents, son père travaillant comme artisan menuisier dans un village voisin et sa mère étant aide-soignante à Nemours (77), et des contraintes en termes de temps qui peuvent se poser pour eux pour effectuer ce travail de surveillance, on peut d'un autre côté souligner la place centrale que tient la norme de liberté de sortie masculine dans leurs stratégies éducatives, qui autorise ainsi une assez grande liberté dans les pratiques du temps libre de leur fils :

---

**Extrait d'entretien avec Ludovic, le 14.04.2010 :**

- **Enquêteur** : « Et tes parents ils disent rien au fait que tu sortes tout le temps comme ça ? »

-**Ludovic** : « Nan, ben déjà ils sont pas souvent là à cause de leur boulot, enfin surtout mon père, donc du coup je fais un peu ce que je veux, puis même quand ma mère est là, elle me laisse aller dehors comme je veux, j'ai même pas besoin de lui dire quand je sors. De toute façon, elle sait que je peux pas rester dans ma chambre à rien faire, c'est impossible (rires). Une fois elle a voulu me punir et me priver de sortie parce que j'avais fait des conneries au collège, mais ils se sont engueulés avec mon père, il trouvait que c'était abusé et quelle avait pas le droit de me priver comme ça ».

---

Le développement de cette « mobilité de l'ancrage » s'inscrit dans une autre mesure pour lui dans le prolongement de la manière d'habiter paternelle, qui devient reproduite peu à peu, et plus largement de celle des hommes que Ludovic a l'habitude de côtoyer dans le cercle familial depuis l'enfance (oncles, amis de ses parents...) et qui résident pour la plupart au sein du territoire de résidence. Son père étant installé depuis de nombreuses années dans la commune, et y possédant un important réseau relationnel, a semble-t-il toujours développé un grand nombre de sociabilités masculines en dehors de son domicile durant son temps libre et plus globalement un goût pour le dehors et pour la participation à la vie sociale locale qui deviennent symboliquement valorisés par Ludovic. La différence avec sa sœur, Marion qui est de 6 ans son aîné et que nous avons pu parfois fréquenter au cours de l'enquête ethnographique, révèle plus encore la forte différenciation de genre qui peut exister dans la socialisation à la mobilité à l'intérieur des familles populaires rurales, et qui rejoint ainsi l'opposition qui existe dans les manières d'habiter entre les figures du père et de la mère. Partie faire ses études de droit au sein d'une université parisienne à l'âge de 19 ans, les quelques discussions informelles que nous avons pu avoir avec elle nous ont permis de constater la spécificité de sa manière d'habiter au cours de sa période adolescente dans la commune par rapport à celle de son frère, en particulier au travers de la grande présence au domicile ou encore de son accès plus tardif à l'auto-mobilité. Les particularités de sa manière d'habiter au cours de son adolescence s'explique de manière complémentaire par le plus fort investissement scolaire qu'elle a pu avoir par rapport à son frère au cours de la période du collège, ce qui nous semble notamment révéler la plus grande attention

éducative que peuvent avoir les parents à l'égard des filles (Beaud S., *ibid.*), ou encore des aînés (Champagne P., *ibid.* ; Renahy et alii., *ibid.*) au sein des familles populaires rurales.

Par ailleurs, la multiplication des auto-mobilités de Ludovic au sein de la commune au début de l'adolescence en compagnie d'autres garçons et notamment de pairs plus âgés l'expose de plus en plus à d'autres normes que celles issues des domaines familial et scolaire et marque ainsi chez lui un conflit grandissant entre normes verticales et normes horizontales dans sa socialisation. Cela le pousse notamment à contester de plus en plus les valeurs et pratiques éducatives parentales, nous ayant en effet à de nombreuses reprises évoqué les disputes qu'il pouvait avoir avec ses parents à propos de ses conduites au sein de l'espace public résidentiel ou encore de ses résultats scolaires. Cela le conduit aussi de l'autre côté à valoriser progressivement les normes propres à son groupe de pairs, particulièrement viriles, et les pratiques réalisées en leur compagnie. C'est notamment à cette époque qu'on peut le voir fréquenter fortement Karim et Alexandre et développer avec eux un goût de plus en plus fort pour la culture hip-hop, adoptant notamment progressivement un ensemble d'attitudes caractéristiques des garçons issus des banlieues populaires urbaines, comme le code spécifique de salut en compagnie de ses pairs qui participe à les distinguer symboliquement au sein de la commune<sup>421</sup>. Cela se caractérise plus spécifiquement chez lui encore par le fait qu'il va se mettre à pratiquer durant une année la boxe au sein d'un club situé à Milly-la-Forêt, mais qu'il va délaisser l'année d'après du fait de son manque d'assiduité pour se rendre aux entraînements en semaine<sup>422</sup>. Cette situation de « délégitimation éducative parentale » (Mohamed M., *ibid.*), où il se défait de plus en plus de l'autorité de ses parents et en particulier de celle de sa mère, le pousse d'un autre côté à multiplier les conduites inciviles en compagnie de ses pairs, qui ont notamment tendance à resserrer les liens homolatiques entre eux, et qui se transforment ainsi très vite en pratiques transgressives qui deviennent souvent

---

<sup>421</sup> En l'occurrence en se tapant la paume de la main puis ensuite les poings l'un contre l'autre, code qu'ils étaient les seuls à avoir adopté au sein de la commune et qu'ils ont gardé par la suite.

<sup>422</sup> Sur les liens entre sports de combats et valorisation de la virilité chez les adolescents des classes populaires, voir notamment David Lepoutre (Lepoutre D., *ibid.*)

sources de profits symboliques au sein du groupe de l'adolescence locale. C'est pour ces raisons qu'elles deviennent fortement valorisées devant l'enquêteur, Ludovic ayant par exemple lors de notre premier entretien réalisé avec lui particulièrement valorisé les conduites inciviles et les prises de risques qu'il pouvait déjà avoir dans la mobilité ou bien les transgressions plus graves faites en compagnie d'autres garçons de la commune. On peut notamment remarquer la manière avec laquelle il leur attribue une dimension collective :

---

**Extrait d'entretien avec Ludovic, le 14.04.2010 :**

*« Franchement la plupart des jeunes font des conneries ici, mais c'est bon ça reste pas trop grave. Genre, quand on va faire les cons en vélo, qu'on va traîner n'importe où, c'est bon ça reste gentil, on fait chier personne, même si l'autre fois on s'est fait engueulé par un grand-père, qu'habite rue de Maisse [ndlr : une rue située à l'entrée du village où il y a souvent de la circulation], parce qu'on roulait au milieu de la route, on faisait n'importe quoi (rires). Mais après voilà, on a déjà fait pire : avec Alexandre ça nous est déjà arrivé d'aller chez des gens, genre pour piquer des fruits des trucs comme ça. Ou alors une fois, il y a une maison à vendre rue des Préau, y'avait Karim aussi, ben on est passé par-dessus le mur et on squatté un peu le jardin, on a fait le tour et on est reparti quoi, mais c'est bon personne nous a capté »*

---

Cette situation se nourrit notamment chez lui à cet âge du contexte de démobilitation scolaire qu'il connaît dès les premières années de collège. En effet, le passage de l'école primaire municipale au collège « en ville » s'est avéré particulièrement difficile pour lui, et s'est notamment traduit par une chute de ses résultats scolaires dès la classe de sixième, alors qu'il faisait encore partie des élèves se caractérisant par des « résultats moyens » au cours du primaire<sup>423</sup>. Cela s'explique en particulier chez lui par la transformation du cadre social et culturel dans lequel il devient scolarisé et à laquelle, semble-t-il comme pour d'autres garçons d'origine populaire et autochtones de la commune, il a eu particulièrement du mal à

---

<sup>423</sup> C'est notamment ce qu'a permis de confirmer une discussion informelle avec une des institutrices de l'école primaire communale.

s'adapter. En effet, outre le fait que le collège accueille beaucoup plus d'élèves en son sein, il se caractérise par une plus grande diversité sociale et résidentielle et par un anonymat qui tranche fortement avec l'interconnaissance et la proximité avec les trois institutrices qu'il a pu connaître au sein de l'école primaire communale et de son caractère « rural ». C'est ce qu'il a par exemple pu nous exprimer ici quelques mois plus tard :

---

**Extrait d'entretien avec Ludovic, le 02.07.2011 :**

*« C'est à partir du collège que j'ai commencé à déconner sérieux, parce qu'à l'école ici ça allait. Franchement c'était tranquille, on s'entendait bien avec les maitresses, on était pas nombreux et j'arrivais à suivre quoi. Mais au collège, je me suis tout de suite retrouvé au fond de la classe, c'était galère, je comprenais pas ce qu'il se passait, ce qu'il fallait faire ... Et puis voilà y'a beaucoup plus de monde donc tu commences à traîner avec n'importe qui. T'es plus cadré en fait et moi j'ai besoin d'être cadré sinon je pars en vville »*

---

Cela se traduit très rapidement dans sa carrière scolaire par un redoublement dès la classe de cinquième, qui contribue d'autant plus à le marginaliser sur la scène scolaire. Il a alors notamment tendance à se rapprocher de garçons, dont certains sont d'origine urbaine. Ces derniers partagent avec lui une même trajectoire scolaire mais il ne les revoit pas en dehors du contexte scolaire, du fait notamment de l'éloignement résidentiel qui peut séparer les adolescents entre eux et de réseaux de sociabilités qui se forment avant tout pour ces garçons d'origine populaire sur une base locale (Cf. chapitre 4). Cette affiliation partielle avec des adolescents avec qui il partage de plus en plus les mêmes normes et attitudes, Ludovic nous ayant en effet à de nombreuses reprises évoqué ses « potes du collège » avec qui il trainait dans la cour de récréation et en compagnie desquels il lui arrivait de réaliser certaines automobilités à partir de leur lieu de scolarisation, contribue toutefois à l'éloigner plus encore des normes scolaires et à radicaliser son comportement au sein du collège. Aux « bêtises » effectuées en compagnie du groupe de pairs de la commune s'ajoutent celles effectuées en compagnie des camarades du collège en semaine, Ludovic nous rapportant à de nombreuses reprises avoir été retenu « en colle » en

dehors des heures de cours et s'être fait convoqué par le personnel encadrant de l'établissement du fait de son comportement.

Cette situation de marginalisation scolaire qui se radicalise peu à peu chez lui après l'âge de 14 ans a en même temps de nombreux effets sur ses pratiques de mobilité et se traduit en réalité par une forme de repli sur la scène résidentielle. Cela s'observe en particulier au travers des « pratiques d'école buissonnière » en semaine et d'absences répétées au collège qui lui permettent en réalité la plupart du temps de se dessiner des marges de temps libre au sein de son territoire de résidence. Le plus souvent en ratant volontairement le passage du bus scolaire le matin ou plus simplement en profitant de l'absence de ses deux parents partis au travail durant la journée pour ne pas se rendre au collège, elles donnent notamment lieu chez lui à des pratiques de mobilité réalisées en solo au sein de la commune où Ludovic semble parfois errer dans la commune. C'est particulièrement le cas les jeudis après-midi où il nous est ainsi arrivé de le croiser assis à l'abribus, certaines fois en train de traîner seul, ou encore simplement de discuter avec un résident de la commune alors que nous nous rendions à la mairie pour effectuer le travail sur archives communales (Cf. chapitre 2). Elles n'empêchent pas par ailleurs la réalisation de certaines de ces pratiques « d'école buissonnière » en ville et à partir du lieu de scolarisation en compagnie de camarades du collège. Elles donnent aussi lieu certaines fois à des activités de « bricoles » réalisées chez lui ou encore en compagnie de certains habitants de la commune. C'est par exemple le cas un jeudi après-midi où nous l'avons croisé dans la rue principale du village et où il nous a expliqué avoir volontairement « *séché les cours* » cet après-midi là afin d'aider Alexandre (22 ans) à bricoler et « tuner » sa voiture. Cela nous semble démontrer en particulier une scolarisation qui est particulièrement vécue comme un « enfermement » du côté de ces garçons d'origine populaire rurale, s'opposant ainsi à leur « goût pour le dehors », et un temps scolaire qui leur apparaît être ainsi particulièrement contraint, fortement alimenté chez Ludovic par la situation de disqualification scolaire qui le caractérise, et qu'il convient ainsi de « braconner »<sup>424</sup> dès que possible pour se ménager un « temps à soi » sur la scène résidentielle. Ces pratiques laissent

---

<sup>424</sup> Pour reprendre l'expression de Marie-Hélène Massot et de Joël Zaffran (Massot M.H. et Zaffran J., *ibid.*)

notamment place à un nouveau rapport au temps où « l'ennui » peut prendre une grande place en semaine, mais qui est pourtant assez fortement valorisé chez lui en ce sens qu'il constitue un temps durant lequel il détermine selon une totale liberté les conditions de ses mobilités et ses pratiques, et qui devient par ailleurs synonyme d'une certaine « marginalité », notamment par rapport aux autres adolescents de la commune, qui peut être valorisante (Mauger G., *ibid.*). Cela peut particulièrement trancher avec le fort investissement du groupe de pairs et les nombreuses pratiques d'auto-mobilités réalisées en leur compagnie sur la scène résidentielle le reste du temps et en particulier durant les week-ends. Le groupe homolatique constitue en effet progressivement pour lui un « refuge » face à la situation de domination vécue sur la scène scolaire et le principe d'appartenance par lequel il se classe et s'identifie de plus en plus (Chamboredon et alii. *Ibid.*). Cela se comprend plus encore par le fait que les autres garçons, tels que Mathieu, Alexandre ou Karim, avec lesquels il s'affilie de plus en plus, connaissent pour la plupart une même situation de démobilitation scolaire dès les premières années de collège, qui constitue ainsi un véritable socle commun au groupe et la base des valeurs et normes qu'ils partagent. Plus encore, cela nous semble procéder d'un processus d'intériorisation de leur destin scolaire et social chez ces garçons, souvent perceptible dans leurs propos, qui les enjoint ainsi à profiter le plus possible de cette période adolescente et des expériences réalisées en compagnie du groupe de pairs au cours des pratiques d'auto-mobilités, face aux contraintes et aux nouvelles formes de domination qu'ils vont connaître très tôt à l'âge adulte.

## *2- La dissociation familiale et le processus de marginalisation résidentielle.*

A l'aune de ses 15 ans, le divorce de ses parents et le départ de son père du domicile familial, parti s'installer dans une commune relativement distante de Bresson et avec qui il va ainsi entretenir dès lors de moins en moins de relations, marquent ainsi un important tournant dans le parcours de Ludovic. Cette situation de dissociation familiale accélère en effet son affiliation au groupe homolatique local et par là-même son engagement dans une carrière déviante. En effet, la richesse des



relations entre pairs permise par la multiplication des pratiques d'auto-mobilités locales et les ressources symboliques qu'il peut en retirer, contrastent de plus en plus avec les absences parentales ainsi que le « calme »<sup>425</sup> qui peut régner au sein de la sphère domestique, sa mère n'étant en effet que partiellement présente chez lui du fait de son activité professionnelle et sa grande sœur définitivement installée sur Paris afin de suivre ses études supérieures. Les travaux de Marwan Mohamed nous ayant montré tout l'intérêt d'explorer les coulisses familiales et en particulier « l'ambiance » qu'il peut régner au sein de la sphère domestique afin d'appréhender les pratiques juvéniles (Mohamed M., *ibid.*), cela nous semble pouvoir expliquer en particulier la plus forte présence au sein de l'espace public résidentiel ainsi que le goût plus prononcé pour les auto-mobilités entre pairs qu'il semble développer à partir de cet âge, dans une véritable logique de compensation entre le « dedans » et le « dehors » qui s'opère alors chez lui. Cela se dénote de la même manière au travers des « invitations à la maison » qu'il lance de plus en plus à son groupe de « copains » pour venir « jouer à la console », en particulier les week-ends lorsque sa mère est absente, et qui lui confèrent de plus en plus une place singulière au sein du groupe. En effet, parallèlement, Ludovic endosse progressivement un rôle de « meneur » parmi le groupe de garçons, en l'occurrence celui qui est toujours prompt à la réalisation des pratiques d'auto-mobilités et qui encourage notamment les pratiques transgressives, ou encore assure une certaine fonction de protection envers les plus jeunes. Cela permet notamment de rappeler l'importance de ces identités symboliques et transitoires dans la socialisation adolescente, souvent construites au cours des pratiques de mobilité, notamment quand on sait les formes de hiérarchies symboliques qui se dessinent fortement entre eux (Pasquier D., *ibid.* ; Metton-Gayon C., *ibid.*), et qui participent en particulier ici d'une inversion des positions au sein du groupe social de l'adolescence locale par rapport à la scène scolaire. Cela se traduit notamment par une dévaluation du pôle « scolaire » des adolescents de la commune, en l'occurrence ceux qui se trouvent être les plus en phase avec les valeurs et normes véhiculées par l'institution scolaire et qui avec l'âge investissent de moins en moins l'espace public résidentiel (Cf. chapitre 5). C'est notamment ce que Ludovic a pu nous exprimer au cours du second entretien que

---

<sup>425</sup> Qui en réalité prend une connotation péjorative du côté des classes populaires rurales. Sur ce point, voir notamment Schwartz O., *ibid.* et Weber F., *ibid.*

nous avons réalisé avec lui :

---

**Extrait d'entretien avec Ludovic, le 02.07.2011 :**

*« Franchement je les comprends pas certains ici, les mecs on les voit jamais, ils sont tout le temps en train de faire leurs devoirs et à rester chez eux. Même des fois dans le bus [scolaire], y'en a, à peine ils sont sorti du collège, ils se mettent à sortir leurs cahiers et à bosser, j'te jure. Du coup nous on les fait chier, genre comme l'autre fois avec Karim on a pas arrêté d'emmerder Hugo pendant le trajet, apparemment il s'est plaint à ses parents après (rires). Après voilà, moi on va me traiter de « racaille » ici, parce que je suis tout le temps en train de traîner dehors avec mes potes, mais ça me gêne pas, je préfère ça à me faire traiter de « bouffon » comme certains».*

---

C'est notamment à partir de cet âge qu'on peut observer chez lui une valorisation grandissante de la virilité, qui est en partie liée à l'absence nouvelle d'une figure d'autorité paternelle, qui le pousse ainsi à tester et à construire sa masculinité au travers de nouvelles pratiques transgressives. Apparaissent alors peu à peu des consommations de drogues douces, d'abord irrégulières, ainsi que des pratiques de prise de risque dans la mobilité dès lors qu'il obtient son scooter à 14 ans et qui structurent de plus en plus sa mobilité du temps libre. Cela s'explique dans une autre mesure par le fait que ces actes s'avèrent être particulièrement valorisés par le groupe de pairs, la virilité étant en effet fortement synonyme de robustesse physique, de prise de risque qui permet de mettre au jour un certain courage ou plus généralement de transgressions des normes adultes pour ces garçons d'origine populaire<sup>426</sup>, et qu'on retrouve particulièrement au travers des virées en scooter qu'ils effectuent souvent à plusieurs au sein de la commune. Ils marquent un certain renversement des normes verticales à l'intérieur du groupe homolatique et favorisent ainsi peu à peu une plus grande gravité dans les actes. Cela se traduit en particulier pour Ludovic ou encore pour Alexandre, les deux garçons qui investissent le plus l'espace public résidentiel à cet âge et réalisent ainsi des « bêtises » qui

---

<sup>426</sup> Sur ce point, voir notamment Gérard Mauger (Mauger G., *ibid.*).

commencent à avoir une certaine résonance au sein de l'espace local, par une entrée dans une petite délinquance qui chez lui a notamment pour fonction de dédramatiser son échec scolaire ainsi que la séparation de ses parents. En réalité, loin d'exagérer le nombre d'actes déviants réalisés par ces garçons et de laisser penser qu'ils occupent une place prépondérante dans leur temps libre, il convient ici de mettre en évidence la forte hybridation qui peut exister au cours de leurs pratiques d'auto-mobilités entre d'un côté temps de loisirs et activités communicationnelles proprement adolescentes et de l'autre les actes transgressifs qu'ils peuvent réaliser entre eux et ainsi la frontière souvent floue qui existe entre conduites licites et conduites illicites. C'est ce qu'on a pu constater un mercredi après-midi :

**Extrait du journal de terrain du mercredi 5 octobre 2011 :**

Cet après-midi, du fait du faible effectif d'adolescents présents à la séance d'atelier vidéo, nous avons décidé avec les deux autres animateurs d'aller faire des jeux en compagnie des trois garçons qui étaient présents, David, Hugo et Robin, sur le terrain communal [] Nous avons été rejoints plus tard par Ludovic et Alexandre qui se sont proposés de jouer avec nous et se sont ainsi intégrés au groupe. Alors que nous étions en train de faire une partie de football, les deux garçons se sont soudainement arrêtés et ont quitté le terrain pour aller rejoindre Mathieu qui venait de se stationner derrière la salle des fêtes communales un peu plus loin, afin d'aller fumer « en cachette » avec lui. Alors que nous sommes ensuite repartis vers 17h en direction du foyer rural, nous les avons croisés près de la salle communale, de retour à leurs activités normales, en train de simplement discuter entre eux. »

On peut tout de même souligner l'ambivalence de ce processus d'apprentissage de la masculinité chez Ludovic : si en effet cela passe chez lui d'un côté par la réalisation d'activités transgressives à l'intérieur du groupe homolatique, il peut développer en même temps durant son temps libre certaines pratiques, elles aussi proprement masculines, mais qui s'avèrent ici être beaucoup plus légitimes aux yeux du groupe résidentiel, notamment au travers des activités plus traditionnelles de « bricoles » qui lui permettent de prendre de plus en plus part aux « réseaux non-

monétaires » de la commune. Celles-ci prennent en réalité place dans une redéfinition de son rôle au sein de la sphère familiale, qui le pousse notamment à symboliquement endosser le statut de « chef de famille » suite au départ de son père, lui imposant ainsi de nouvelles obligations envers le groupe résidentiel, notamment celle d'entretenir la réputation de la « maisonnée ».

Cela ne l'empêche pas d'endosser progressivement un statut de « déviant » au sein de la commune, du fait de la multiplication de ses pratiques transgressives qui deviennent de plus en plus visibles aux yeux des résidents et dont certaines font grand bruit à l'échelle locale. Il semble en effet être à cette époque dans tous les « mauvais coups » à Bresson, se faisant d'abord fortement suspecté en juin 2011 d'avoir incendié une grange d'un agriculteur en compagnie de Alexandre ou encore se faisant arrêter par les gendarmes au mois de septembre suivant pour consommation de cannabis. Il devient ainsi de plus en plus connu comme le « loup blanc » au sein de la commune et parvient à mobiliser contre lui les réactions les plus indignées, notamment de la part de la frange la plus populaire et « empaysannée » des habitants de la commune. Il constitue en effet dès lors pour de nombreux résidents une forme de figure repoussoir au sein de la commune, à qui est attribué de nombreuses pratiques déviantes souvent exagérées, et dont l'évocation du nom suffit à symboliser et à dénoncer tout le problème de délinquance locale, comme cela a été le cas lors de l'entretien effectué avec Madame Legrand, la première adjointe de la commune :

---

**Extrait d'entretien avec Madame Legrand, le 26.02.2011 :**

*« Vous savez, ils ont beau montrer à la télé mais en milieu rural on a aussi des problèmes de délinquance, hein ? Notamment avec les jeunes, il y en a, on ne sait plus quoi en faire... Moi quand je vois le petit Gauthier [ndlr : le nom de famille de Ludovic], tout ce qu'il peut poser comme problème ici... Nan mais c'est sûr, ils sont tout le temps en train de traîner dehors, alors qu'est-ce que vous voulez, qu'est-ce que vous voulez qu'on fasse ? Et puis si les parents les encadrent pas, nous on peut rien faire, parce que toutes les bêtises qu'il fait, ça date pas d'aujourd'hui ! »*

---

Cela permet de mettre en évidence les particularités du contexte rural et de la forte interconnaissance résidentielle qui y règne, qui peuvent ainsi se retourner contre certains adolescents au travers du processus de stigmatisation dont ils font alors l'objet, et qui peut s'avérer d'autant plus fort quand la commune se caractérise par une assez petite taille et est majoritairement peuplée par des ménages d'origine populaire, comme c'est le cas de Bresson. Émerge en particulier le rôle de certains résidents aux caractéristiques sociales et résidentielles particulières, en l'occurrence parmi les ménages les plus « établis » et anciennement implantés dans la commune, porteurs de valeurs traditionnelles, et qui se posent ainsi en véritables « entrepreneurs de morale » (Becker H., *ibid.*) sur la scène résidentielle. Cette situation de marginalisation devient ainsi de plus en plus difficile à supporter au quotidien pour Ludovic, notamment parce que cette stigmatisation prend dans le contexte de la commune une forme personnalisée, d'autant qu'il ne bénéficie plus de la protection de son père et de son autochtonie familiale qui après le départ de son père apparaît fortement dévaluée<sup>427</sup>. Ces formes de stigmatisations se dénotent notamment au travers des attitudes spécifiques que peuvent dès lors adopter certains résidents à son égard, et qui lui font peu à peu intérioriser son statut au sein du groupe résidentiel. Cela nous a par exemple marqué lors du vide-grenier organisé par le foyer rural en juin 2011 et notamment de la préparation de l'évènement le matin à laquelle nous avons participé avec de nombreux autres adhérents et habitants de la commune<sup>428</sup> et où il nous a semblé que certains d'entre eux ont en particulier volontairement écarté Ludovic de certaines tâches, alors qu'il était venu se proposer pour prêter main forte, quand pourtant d'autres adolescents ont participé avec l'ensemble du groupe à l'organisation de cette fête. Cela permet ainsi de souligner l'ambivalence que comporte pour lui la mobilité à cette époque. Si elle lui permet d'un côté de mobiliser de nombreuses ressources sociales et symboliques au cours des auto-mobilités réalisées en compagnie de ses pairs durant son temps libre, elle est en même temps synonyme pour lui de multiples formes de stigmatisations

---

<sup>427</sup> En effet son père est issu d'une « ancienne » famille de Bresson et disposait, quand il était encore présent dans la commune, d'un assez fort capital d'autochtonie alors qu'à l'inverse sa mère est « allochtone », étant originaire d'une famille « extérieure » et s'avère ainsi être faiblement intégrée localement.

<sup>428</sup> Il s'agissait en particulier d'organiser les différents emplacements ou encore d'installer les différents stands ainsi que les tables et chaises.

auxquelles il doit faire face au cours des interactions qu'il a avec les autres résidents de la commune au quotidien.

Par ailleurs, cette situation de marginalisation résidentielle le conduit à modifier durant un temps ses pratiques de mobilité du temps libre. Cette modification se traduit dans un premier temps par une accentuation de ses pratiques transgressives réalisées au cours de ses auto-mobilités sur la scène résidentielle, favorisée par son statut de déviant qui lui est de plus en plus accolé au sein de la commune, mécanisme qui a bien été expliqué par Howard Becker au travers de sa « théorie de l'étiquetage » (Becker H., *ibid.*). En effet, les nombreuses situations de domination qu'il expérimente au quotidien au travers de ses pratiques de mobilité, le pousse peu à peu à se situer dans une « culture d'opposition » aux autres et notamment aux adultes de la scène résidentielle, que les pratiques transgressives, et notamment la consommation de cannabis, permettent de nourrir. Ses pratiques illicites deviennent en effet de plus en plus visibles, délaissant ainsi les espaces les plus excentrés et « marginalisés » de la commune au profit d'espaces plus centraux et accessibles, comme un samedi soir en sortant du foyer rural où nous avons pu apercevoir Ludovic en compagnie de Mathieu et Fabien assis à l'abribus des bouteilles d'alcool à la main, signe qu'il a de moins en moins envie de les dissimuler et à l'inverse de les exposer aux yeux du groupe résidentiel. Cela s'est notamment dénoté lors de l'entretien réalisé avec lui durant cette période, au travers de l'absence nouvelle de culpabilité chez lui ou encore de besoin de se justifier de ses pratiques devant nous dont il pouvait pourtant faire preuve auparavant :

---

**Extrait d'entretien avec Ludovic, le 02.07.2011 :**

*« Maintenant j'assume, j'ai plus besoin de me cacher sérieux, de toute façon tout le monde sait que je me suis fait choper par les flics donc (rires). Avant j'étais obligé d'aller me planquer derrière le château d'eau ou la salle communale, maintenant c'est bon, je fais plus trop gaffe. L'autre fois on fumait avec Mathieu un peu derrière l'église et y'a Coismay [ndlr : le maire de la commune] qu'est passé, il nous a capté et il nous a regardé comme « ace », Max était un peu gêné mais moi j'ai continué, de toute façon qu'est-ce qu'il va*

*faire ? »*

---

Dans un second temps, cette marginalisation résidentielle a participé d'une certaine forme de « délocalisation » de sa mobilité du temps libre en dehors de la commune, ayant en effet fréquenté durant quelques mois de manière relativement assidue certains garçons résidant dans des villages voisins en compagnie desquels il réalise ainsi de nombreuses pratiques d'auto-mobilités, ce qui l'oblige par ailleurs à mettre en place de nombreuses pratiques de « sorties du territoire » en scooter. Cela a notamment correspondu à une période de l'enquête ethnographique, en l'occurrence au début de l'année 2012, où on a pu moins le fréquenter et où il nous est apparu être particulièrement moins visible au sein de la commune. En réalité, il se déplaçait essentiellement avec d'autres adolescents, pour la plupart rencontrés par l'intermédiaire de ses deux cousins<sup>429</sup>, et avec lesquels il partage une même sous-culture déviante et dont les liens nous ont notamment semblé se forger autour du trafic et de la consommation de cannabis. Cela nous a dans une seconde mesure semblé procéder d'une volonté de sa part d'échapper au travers de la mobilité au processus de stigmatisation dont il pouvait faire l'objet au sein de l'espace résidentiel et en particulier de se soustraire aux différentes situations d'interaction personnalisées, le plus souvent débouchant sur une situation conflictuelle, qu'il a alors l'habitude d'expérimenter au quotidien au sein de son territoire de résidence et qui, accumulées au fil du temps, peuvent s'avérer être particulièrement dures à supporter. Cela ne l'empêche pas durant cette séquence particulière de son itinéraire adolescent de continuer à fréquenter de manière régulière le groupe homolatique et ainsi de réaliser encore certaines pratiques d'auto-mobilités en compagnie de ses « potes » de Bresson. Néanmoins, cette phase de « délocalisation » de sa mobilité du temps libre a le mérite de lui faire découvrir d'autres horizons, de le confronter à d'autres adolescents et ainsi de lui faire prendre du recul par rapport au contexte socio-résidentiel de Bresson. C'est à ce moment qu'on le voit en quelques sorte se poser et réfléchir à nouveau à son avenir scolaire et professionnel, nous confiant notamment à plusieurs reprises son projet de s'engager dans l'armée ou encore de devenir artisan menuisier comme son père, ou plus encore à la relation de plus en

---

<sup>429</sup> Il possède en effet deux cousins plus âgés et résidant à proximité de Bresson (Cf. chapitre 4).

plus conflictuelle qu'il entretient depuis quelques temps avec sa mère. Cette phase de ressaisissement se dénote plus encore chez lui au travers des différents « coups de mains » qu'il commence à donner d'une part au sein du foyer rural, où il se propose notamment de participer à l'organisation de certaines « soirées » ou encore pour y être à certaines occasions serveur<sup>430</sup>, ce qui nous permet alors de renouer définitivement le contact avec lui, ou encore chez quelques artisans ou agriculteurs de la commune où il parvient souvent à « obtenir la pièce »<sup>431</sup> (Weber F., *ibid.*), et qui s'inscrivent plus généralement dans une phase de « débrouille » qu'il développe alors.

En même temps, advient un changement important dans sa carrière scolaire qui va de la même manière constituer un tournant décisif dans son itinéraire adolescent. Il devient en effet scolarisé en section « S.E.G.P.A. » (« Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté »)<sup>432</sup> au cours de son année de quatrième, ce qui l'oblige notamment à changer d'établissement scolaire, puisqu'il devient scolarisé au sein d'un collège de Nemours (77). Plus encadré au quotidien sur la scène scolaire et nourri d'un nouveau projet scolaire et professionnel, qui contribue ainsi à éclaircir son avenir, il apparaît s'écarter peu à peu de sa carrière déviante et se ranger progressivement des pratiques transgressives, qui deviennent du moins plus irrégulières et discrètes, notamment en ce qui concerne la consommation de cannabis, bien qu'il ait d'un autre côté des difficultés à renoncer à fréquenter son groupe de « copains » local et aux nombreuses pratiques d'automobilités réalisées en leur compagnie. Cela s'explique notamment par un apaisement de l'« ambiance »<sup>433</sup> au sein de la sphère domestique et des relations

---

<sup>430</sup> Connaissant particulièrement bien Pierrot Beltante, le président du foyer rural, il aidera à plusieurs reprises les autres bénévoles de l'association à organiser des « soirées-spectacles » ou encore des « soirées-concerts », notamment en étant serveur au sein du café que possède le foyer rural et qui est ouvert les week-ends et lors des événements organisés (Cf. chapitre 4).

<sup>431</sup> Courante en milieu rural et populaire, et notamment décrite par Florence Weber (Weber F., « *Transactions marchandes, échanges rituels, relations personnelles* », Genèses, 2000), elle désigne une « transaction monétaire non-marchande » entre deux individus en l'échange d'un service ou encore d'un bien et qui se réalise selon des conditions sociales d'interconnaissance bien particulières.

<sup>432</sup> Il s'agit de filières spécifiques au collège qui accueillent des élèves qui se trouvent en situation d'échec scolaire et en particulier de difficulté d'apprentissage.

<sup>433</sup> Pour faire notamment allusion aux travaux de Marwan Mohamed (Mohamed M., *ibid.*)



avec sa mère, que celle-ci peut notamment nous confier au cours de conversations informelles, ainsi que de la relation que Ludovic commence à entretenir de manière durable avec une « petite-copine » résidant à Milly-la-Forêt (77), qui lui fait franchir un degré de maturité et contribue ainsi à l'adoucir quelque peu. On peut en particulier noter dans ses propos les nombreux changements qui interviennent alors chez lui, en particulier dans sa mobilité :

**Extrait du journal de terrain du 11 avril 2012 :**

Cet après-midi Ludovic est passé au foyer rural pour venir saluer Pierrot et nous avons pu discuter avec lui après « l'atelier vidéo » et obtenir de ses nouvelles, ne l'ayant pas fréquenté depuis plusieurs semaines :

- **Enquêteur** : « *On te voit moins dehors en ce moment, c'est parce que t'as décidé de moins sortir ?* »

- **Ludovic** : « *Ouai nan mais c'est clair que depuis que j'ai changé de bahut, j'ai commencé à moins traîner... tout ça, ça m'a calmé, puis j'en avais un peu marre, en plus je me prenais trop souvent la tête avec ma mère... Après je continue de traîner avec Mathieu et tout mais moins qu'avant, c'est clair, même le soir je fais gaffe à pas rentrer trop tard maintenant. C'est pour ça aussi que je passe voir Pierrot là, ça fait longtemps que je l'ai pas vu* »

Cela permet au final de rappeler ici le rôle central que tient souvent la trajectoire scolaire dans la mobilité du temps libre et plus largement dans les processus de socialisation adolescente. Le rôle de la bifurcation scolaire qu'a connu Ludovic dans sa trajectoire se mesure en particulier ici en comparaison des autres garçons du groupe (Mathieu, Alexandre, Karim), qui en même temps continuent à connaître une situation de démobilité scolaire et ainsi à d'autant plus s'inscrire dans une sous-culture déviante où les pratiques d'auto-mobilités réalisées ensemble continuent à prendre une grande place.

3- *Entrée précoce dans la vie professionnelle et recours au capital d'autochtonie à la fin de l'adolescence.*

A la fin de l'enquête de terrain, lorsqu'on nous retournerons en septembre 2012 à Bresson après deux mois d'absences, et que nous reprenons contact avec Ludovic, il nous donne alors rendez-vous « *devant chez Aubinet* » après son travail. Il a en effet finalement fait le choix de devenir apprenti maçon à l'aune de ses 16 ans au sein de cette entreprise située au sein de la commune qu'il connaît bien. Il s'agit en effet d'une entreprise en « B.T.P. » (« Bâtiments et Travaux Publics »), détenue par une figure locale, comptant plusieurs salariés, et qui est notamment située à proximité du domicile de Ludovic. Ce choix de l'apprentissage, qui lui permet d'alterner temps de travail au sein de l'entreprise et heures de cours au sein d'un Centre de Formation d'Apprentis<sup>434</sup> dans la semaine, semble en effet être un bon compromis pour Ludovic, lui permettant d'opter pour une filière de formation courte qui en même temps lui offre l'occasion d'apprendre un métier « sur le tas ». Il entre notamment en résonance avec toutes les dispositions qu'il a pu peu à peu intérioriser au cours de sa socialisation primaire, ou encore sur la scène résidentielle au cours de son adolescence et des nombreuses pratiques d'auto-mobilités qu'il a pu y réaliser. Cet apprentissage en maçonnerie lui permet en effet d'exercer des tâches manuelles pour lesquelles il a toujours été plus à l'aise, nous ayant notamment à plusieurs reprises confié que le seul cours qu'il appréciait au collège était la « techno », ce qui se dénote encore au travers des différentes activités de « bricoles » (bricolage, mécanique, jardinage...) auxquelles il a l'habitude de s'adonner depuis la préadolescence durant son temps libre. De la même manière, cette activité s'accorde particulièrement bien avec son « goût pour le dehors »<sup>435</sup> qu'il a particulièrement pu développer au cours de sa mobilité ou encore avec son goût pour les formes de sociabilités masculines populaires, qu'il met peu à peu en œuvre avec ses nouveaux collègues, et dont il a pu déjà pu intérioriser les normes et codes spécifiques au cours des sociabilités qu'il a développé au sein du groupe homolatique ces dernières années. C'est ce qu'il a pu nous exprimer ici, lors du

---

<sup>434</sup> En l'occurrence situé à Nangis (77) et dans lequel il doit se rendre quelques heures dans la semaine.

<sup>435</sup> Il passe en effet la plupart du temps à travailler en extérieur.

dernier entretien réalisé avec lui :

---

**Extrait d'entretien avec Ludovic, le 26.09.2012 :**

*« Nan, franchement ça change du bahut, ça me plaît carrément plus, là j'ai vraiment l'impression d'apprendre, même si des fois c'est chaud, que tu fais des conneries au début (rires). Et puis là j'ai plus l'impression d'être enfermé, c'est pour ça moi j'ai toujours su que je ferai un boulot en extérieur. Et même avec les autres gars, ça se passe bien, ils jouent les grands frères avec moi, d'ailleurs la plupart je les connaissais d'avant vu que je passais des fois »*

---

D'un autre côté, cette entrée précoce sur le marché du travail l'amène à diminuer progressivement le nombre de ses pratiques d'auto-mobilités à l'échelle locale et ainsi à renoncer partiellement à son identité adolescente. Cela se comprend notamment par le fait qu'il dispose dorénavant de moins de temps libre, ce qui le distancie plus encore de son groupe de « copains » local en compagnie desquels il réalise ainsi de moins en moins de « sorties ». A cet égard, il se sépare de son scooter qui symbolisait pour lui cette période intense de sociabilités entre pairs vécue sur la scène résidentielle (Cf. chapitre 5), pour s'acheter une « moto 125 »<sup>436</sup> qui s'avère être plus adéquate pour effectuer les plus longs trajets pour se rendre sur les chantiers ou encore sur son lieu de formation. Plus encore, il nous confie alors avoir fortement diminué ses pratiques transgressives et en particulier ses consommations de drogue, ce qui s'explique par la nouvelle place qu'il peut désormais tenir au sein de l'espace local ainsi que les nouvelles obligations qu'il a envers le groupe résidentiel. Cela marque notamment peu-à-peu pour lui une transformation dans les interactions qu'il peut désormais entretenir avec les autres résidents de Bresson, qui se dénote quelque peu dans ses propos, et qui deviennent ainsi peu à peu « normales »<sup>437</sup> et moins conflictuelles. Ludovic nous confie notamment ne plus avoir

---

<sup>436</sup> C'est-à-dire une moto 125 cm<sup>3</sup> qui est autorisée dès l'âge de 16 ans.

<sup>437</sup> Pour reprendre le terme de Erving Goffman (Goffman E., « Stigmates. Les usages sociaux des handicaps », 2008)

eu d'accrochages au sein de la commune depuis quelques mois maintenant :

---

**Extrait d'entretien avec Ludovic, le 26.09.12 :**

*« Nan, mais là t'inquiètes, je me suis calmé, là ça fait longtemps que j'ai pas eu d'embrouilles avec quelqu'un ici, avant c'était tous les quatre matins, mais là c'est bon je peux plus me permettre. J'ai un taf maintenant, et mon patron il me fait confiance donc faut pas que je déconne. Mais même les gens ils me respectent un peu plus ici parce que maintenant ils savent que je travaille chez Aubinet et vu que tout le monde le connaît ici »*

---

Enfin, il fréquente de plus en plus les adolescents les plus âgés de la commune, avec lesquels il noue de plus en plus des relations de bande et en compagnie desquels il réalise notamment des pratiques festives (Cf. chapitre 5), ainsi qu'avec certains jeunes adultes, signe d'une redéfinition progressive de sa place au sein du groupe de l'adolescence locale et d'une étape supplémentaire franchie dans son processus d'entrée dans la vie adulte.

Si on peut considérer d'un certain côté le choix de cette formation en apprentissage chez Ludovic comme un moyen d'acquérir une « bonne culture technique » qui ouvre facilement au marché du travail (Moreau G., 2003), ce qui permet d'ailleurs d'expliquer son relatif succès ces dernières années auprès des garçons issus des classes populaires (Moreau G., *ibid.* ; Pahleta U., *ibid.*), elle résulte dans une autre mesure chez lui du choix d'une sédentarité et en particulier d'un ancrage au sein de son territoire de résidence où il a grandi, en préférant en effet travailler chez un artisan de sa commune. Cela démontre dans un premier temps toute le rôle et l'efficacité que peut encore comporter le « capital d'autochtonie », c'est-à-dire le capital social et familial détenu à l'échelle locale (Retière J.N., *ibid.* ; Renahy N., *ibid.* ; Mazaud C., 2013), pour des adolescents d'origine populaire résidant en milieu rural, qui a en effet constitué un facteur décisif dans la décision de changer de parcours de Ludovic. Transparaît en particulier tout le rôle des relations d'interconnaissance existantes à Bresson, notamment de la proximité déjà entretenue avec son employeur, le côtoyant en effet au quotidien et

ayant notamment déjà donné quelques « coups de main » dans l'entreprise ou pour la famille, ainsi que de l'autochtonie familiale détenue par Ludovic, dans son embauche au sein de l'entreprise « Aubinet »<sup>438</sup>. Néanmoins, il convient de noter que ce recours au capital d'autochtonie se réalise chez lui avant tout « par défaut », en l'occurrence suite à de nombreux échecs scolaires et à un parcours plus ou moins chaotique connu au début de l'adolescence, cette ressource constituant ainsi pour lui surtout une « roue de secours ». Cette configuration nous semble de la même manière concerner un autre adolescent de la commune, en l'occurrence Enzo : ayant lui aussi connu un parcours scolaire difficile au collège, où il y redouble notamment sa classe de 3ème, il choisit alors de devenir « apprenti boucher » et de travailler dans un établissement situé dans une commune voisine<sup>439</sup>. En réalité, l'entretien réalisé avec lui a permis d'établir qu'il a été fortement encouragé par ses parents dans cette démarche, un couple de « petits-moyens » (Cf. chapitre 3) bien intégrés dans la commune, et en particulier par son père qui a joué de ses relations locales pour faciliter l'embauche de son fils dans cette boucherie « du coin » :

---

**Extrait d'entretien avec Enzo, le 04.04.12 :**

*« J'avais trop de mauvais résultats depuis la 4<sup>ème</sup>, et les cours ça me soulait de plus en plus, j'étais démotivé, je me voyais pas continuer des études, même pour le lycée pro ça allait être juste ... Après boucher je pensais que ça allait me plaire, c'est sympa, tu travailles à l'intérieur et apparemment tu peux gagner pas trop mal de tune si tu te mets à ton compte. Parce que charpentier comme mon père, même si j'aime bien et que je l'ai souvent aidé, je sais ça m'aurait fait chier à un moment, et en plus c'est plus fatigant [] En fait, mon père il a un pote qu'est boucher à Oncy-sur-école [ndlr : une commune voisine], ils se connaissent depuis longtemps, il a fait pas mal de travaux pour lui. Il lui en a parlé puis il m'a emmené le voir, on a discuté et tout, pour voir si j'étais motivé et sérieux et du coup voilà, ça s'est passé comme ça »*

---

<sup>438</sup> Sur les liens existants entre marché de l'emploi local et capital d'autochtonie familial en milieu rural, voir notamment Detang-Dessendre C. et alii, *ibid.*, Renahy N., *ibid.* et Mazaud C., 2013.

<sup>439</sup> En l'occurrence à Oncy-sur-école (91)

Cela permet de souligner ici la spécificité du parcours d'une partie de ces garçons d'origine populaire résidant en milieu rural, qui parviennent à s'insérer professionnellement très tôt au sein de leur territoire de résidence, en ayant fortement recours aux ressources de l'autochtonie. Néanmoins, on peut souligner que ce choix d'exercer des métiers peu qualifiés et « manuels » au sein de leur territoire de résidence contraste parfois fortement avec les ambitions affichées par leurs parents et leurs espoirs placés dans la trajectoire scolaire de leurs enfants, du côté de ces ménages populaires « intégrés » qui ne font ainsi jouer leur « capital d'autochtonie » qu'en dernier recours. C'est particulièrement le cas du côté des Peretti où Enzo a souvent pu nous évoquer la forte pression scolaire que pouvaient exercer sur lui ses parents et qui se retrouve plus encore pour son petit frère Lucas en qui ils semblent avoir fondé de plus grandes ambitions scolaires encore. Cela rejoint au final les travaux de Stéphane Beaud sur le nouveau rapport des classes populaires contemporaines à l'institution scolaire, où il met notamment en avant les ambitions importantes qui peuvent être désormais placées dans le processus de démocratisation scolaire chez certaines familles ouvrières urbaines (Beaud S., *ibid.*), et qu'on retrouve ainsi de la même manière ici en milieu rural du côté de ces ménages populaires et « intégrés ».

Dans une autre mesure, transparaît dans le processus de sédentarisation locale qui est train de se jouer pour ces deux garçons de Bresson dès la fin de leur adolescence tout l'effet de la « socialisation résidentielle » (Authier J.Y., *ibid.* ; Beaud S., *ibid.*). On peut ainsi la définir comme leur processus d'assimilation<sup>440</sup> progressif à un univers social et culturel particulier, qu'on peut en l'occurrence qualifier ici de rural et populaire, auquel ils se sont peu à peu familiarisé au travers de leur expérience résidentielle au sein de la commune au cours de leur période adolescente. Bien qu'ils y aient été tous les deux fortement prédisposés du fait de leurs ressources et trajectoires résidentielles familiales (Cf. chapitre 4), il s'agit ici de souligner le rôle central joué par leurs nombreuses pratiques de mobilité réalisées au sein de leur territoire de résidence à l'adolescence, au travers des formes d'affiliation et d'interactions qu'elles ont produites au quotidien, et qui leur ont permis

---

<sup>440</sup> Le terme « d'assimilation » nous paraît en effet être plus adéquat que celui « d'acculturation » qui évoque plutôt un univers étranger.

d'intérioriser progressivement et de manière durable un ensemble de normes ainsi que d'attitudes sociales et culturelles spécifiques. Ainsi, derrière leur choix professionnel et de formation à l'échelle locale, émane en réalité un véritable choix résidentiel de leur part, qui marque en particulier leur volonté de garder le lien avec leur commune de résidence et plus largement avec l'univers social et culturel expérimenté durant leur adolescence et pour lequel ils expriment une grande familiarité. C'est particulièrement ce qui ressort des propos de Ludovic :

---

**Extrait d'entretien avec Ludovic, le 26.09.2012 :**

**Enquêteur :** « *Et le fait que ça soit dans la commune, ça a compté pour toi ?* »

**Ludovic :** « *Ouai, nan mais c'est clair, parce que là je connais déjà. Et puis même pour plus tard, si j'arrive à continuer à bosser chez Aubinet quelques année encore, ça serait cool, parce que moi j'ai grandi ici donc ça va, je me sens bien, là ça me change pas de mes habitudes. De toute façon, je me vois pas aller ailleurs, ou si je trouve un boulot ailleurs, j'espère que ça sera dans un p'tit village pareil. Je sais que je suis pas fait pour la ville, donc c'est pour ça, un ptit boulot de maçon c'est parfait pour moi* »

---

On peut toutefois noter l'ambivalence que peut comporter pour ces garçons la socialisation résidentielle qu'ils connaissent durant leur adolescence. Elle marque en même temps peu à peu pour eux une certaine distance et étanchéité à « l'extérieur » et au monde urbain ainsi qu'une résistance à la mobilité résidentielle, que certains ont tendance à qualifier « d'immobilité »<sup>441</sup>, et qui peut se payer d'un prix fort sur le marché de l'emploi. Cela se comprend plus encore au regard des caractéristiques du marché de l'emploi local et en particulier de l'espace micro-régional<sup>442</sup>, qui se définit par un nombre assez faibles d'emplois industriels, dans la

---

<sup>441</sup> Sur ce thème de « l'immobilité des pauvres », voir notamment Fol S., *ibid.*

<sup>442</sup> En l'occurrence ce qui correspond au canton de La Chapelle-le –Reine (77), unité qui est par ailleurs utilisée par l'INSEE. La notion de « bassin de vie » paraîtrait plus adéquate ici, mais n'est malheureusement que peu utilisée dans le cadre de l'île de France.

« construction » ou encore dans « l'artisanat »<sup>443</sup>, généralement destinés aux garçons issus des classes populaires (Mauger G., *ibid.*), ainsi que par un taux de chômage des jeunes relativement élevé<sup>444</sup> (R.G.P. 2009, I.N.S.E.E.). En témoigne le nombre relativement important de jeunes adultes sédentarisés au sein de la commune, qui ont souvent réalisé des études supérieures courtes et professionnalisantes mais qui se retrouvent pourtant en situation de chômage, et pour certains depuis leur obtention du diplôme. C'est par exemple le cas de Alexandre, un garçon âgé de 23 ans que nous avons pu fréquenter régulièrement au cours de l'enquête, et qui a obtenu un B.T.S.<sup>445</sup> « Aménagement paysagers », dans l'optique de devenir ainsi « paysagiste », mais qui n'a pas réussi à décrocher la moindre opportunité professionnelle près de chez lui depuis la fin de ses études, et qui nous a expliqué à de nombreuses reprises se résoudre à « devoir un jour partir de chez lui ». De la même manière, alors que nous repassons à Bresson en Mai 2013 afin de participer à un tournoi de football à l'invitation du foyer rural, nous avons l'occasion de recroiser Enzo qui nous confie alors avoir abandonné son contrat d'apprentissage depuis quelques mois, la relation avec son employeur s'étant avérée particulièrement difficile à supporter, et qu'il pense désormais fortement à « *abandonner le métier de boucher* », ne parvenant pas à retrouver d'employeur près de chez lui. Ayant usé de la seule ressource d'autochtonie dont il disposait et désormais dénué de tout projet professionnel, ne détenant par ailleurs pas suffisamment de ressources sociales et culturelles pour se sentir capable d'évoluer en dehors de son espace local, il nous confie avoir le sentiment d'être « perdu » et de devoir « repartir de zéro », démontrant au final la manière dont l'ancrage qui caractérise ces garçons issus des classes populaires rurales peut rapidement se retourner en « piège » pour eux.

---

<sup>443</sup> En l'occurrence, si on intéresse aux emplois dans « l'Industrie » et dans la « Construction », ils ne représentent respectivement que 11% et 9% des emplois au sein du canton de La Chapelle-La-Reine (R.G.P.2009). Des emplois qui sont par ailleurs en nette diminution par rapport à 1999, en particulier dans « l'Industrie » où on note une réduction de plus de la moitié du nombre d'emplois en dix ans (de 23, 2% à 11,2%).

<sup>444</sup> Le taux de chômage des moins de 25 ans est ainsi d'environ 25% dans le canton de la Chapelle-la-Reine contre environ 21% pour l'Île de France (R.G.P.2009).

<sup>445</sup> Un Brevet de Technicien Supérieur.



## **B- David : Progressive distanciation du local et « migration scolaire ».**

De la même manière que Ludovic, David B. a occupé une place centrale au cours de notre enquête ethnographique. Rencontré peu après Ludovic par l'intermédiaire du foyer rural, nous l'avons côtoyé de manière quasi quotidienne durant les deux ans et demi de notre présence à Bresson, d'abord dans le cadre de « l'atelier vidéo » auquel il a en effet participé depuis le début<sup>446</sup>, s'avérant d'ailleurs être un des adolescents les plus assidus, et d'autre part dans le cadre des trois entretiens que nous avons réalisés avec lui de manière espacée dans le temps. Plus encore, nous avons réalisé un entretien semi-directif avec sa mère et pu côtoyer régulièrement ses deux parents, qui sont tous les deux membres et bénévoles au sein du foyer rural, ainsi que sa petite sœur, Océane qui fait elle aussi partie de notre échantillon d'étude. Il a par ailleurs aussi constitué au début de l'enquête un important « médiateur » en nous ouvrant ainsi la porte à de nombreux autres adolescents sur la scène résidentielle, et en particulier parmi ceux caractérisés par une « mobilité non-localiste » auxquels il nous était plus difficile d'accéder. Issu d'une famille de « petits-moyens » (Cf. chapitre 3) d'origine urbaine, mais installée depuis de nombreuses années au sein de la commune, sa trajectoire nous permet d'illustrer le processus de migration qui se joue, en réalité dès les premiers âges de l'adolescence, pour une fraction de ces jeunes ruraux appartenant au pôle des classes moyennes de la commune et en particulier le rôle qui est ici joué par leurs pratiques de mobilité quotidiennes, raison pour laquelle nous avons choisi de fortement investir la relation avec lui au cours de l'enquête de terrain. Ayant en effet fortement fréquenté durant sa préadolescence les autres adolescents de la commune en compagnie desquels il réalise alors une majorité de ses auto-mobilités, et avec lesquels il affiche ainsi une grande proximité, on note peu à peu l'influence de sa trajectoire scolaire ainsi que des stratégies éducatives parentales dans sa distanciation progressive de l'espace local et son acculturation urbaine, qui vont d'autant plus s'accroître lorsqu'il va connaître une « migration scolaire » à la fin de sa période adolescente. D'un autre côté, l'analyse de sa trajectoire permet de mesurer toute l'influence que peut avoir la socialisation résidentielle dans le parcours

---

<sup>446</sup> En l'occurrence la première séance a débuté en septembre 2010.

des adolescents, en particulier chez lui au travers de la confrontation à une altérité sociale qu'il expérimente dès les premiers âges de l'adolescence au sein de la commune, qui va participer ainsi peu à peu d'une « dissonance » (Lahire B., *ibid.*) dans ses goûts culturels ainsi que dans ses dispositions sociales.

*1- La préadolescence : ancrage et proximité avec les adolescents de la commune.*

La préadolescence s'inscrit pour David dans la continuité de son enfance vécue au village et notamment de sa scolarisation au sein de l'école primaire communale : il fréquente alors fortement les garçons de la commune en compagnie desquels il réalise ses premières auto-mobilités et affiche ainsi déjà une assez forte présence au sein de l'espace public résidentiel lorsque nous effectuons le premier entretien avec lui en Mai 2010. Transparaît en particulier chez lui toute l'influence de son ancienneté résidentielle dans sa manière d'habiter, en particulier au travers des affinités durables créées avec certains garçons (Ludovic, Karim, Evan...) durant l'enfance et qui perdurent ainsi durant ces premières années de l'adolescence, avec lesquels il partage notamment un même goût pour le dehors ou encore pour les pratiques sportives. D'un autre côté, il connaît en même temps des formes de socialisation parentales à la mobilité spécifiques aux ménages issus du pôle des classes moyennes et urbaines de la commune (Cf. chapitre 4). En effet, ses parents l'incitent déjà à cet âge à réaliser en leur compagnie des pratiques automobiles qui lui permettent de réaliser quelques mobilités urbaines dans les centres urbains environnants ou encore l'envoient régulièrement faire des « séjours » chez ses cousins qui résident plus au centre de l'agglomération, ce qui lui permet ainsi de se dessiner tôt une « expérience urbaine » (Kokoreff M., *ibid.*) et le différencie des autres garçons de la commune dans ses prédispositions à la mobilité. De la même manière, on note un plus grand encadrement parental de ses pratiques du temps libre par rapport aux autres garçons de son âge qu'il fréquente, qui passe notamment par une surveillance plus forte de ses horaires de sortie ou encore par la priorité qui est accordée au cours de son temps libre aux devoirs scolaires sur l'entretien de ses

sociabilités, l'empêchant notamment de commettre ses premières incivilités en compagnie de ses pairs. De façon générale, on dénote la plus grande influence et la dimension davantage prescriptive que peuvent comporter chez lui les normes éducatives parentales dont il a déjà conscience à 13 ans qu'elles le poussent de plus en plus à se distancier du pôle populaire des garçons de la commune qu'il a l'habitude de fréquenter :

---

**Extrait d'entretien avec David, le 19.05.10 :**

*« Après, je peux pas traîner tout le temps avec eux. Des fois ils viennent me chercher chez moi mais j'ai pas le droit de sortir ou parce que j'ai pas encore fini mes devoirs. Du coup c'est chiant mais bon... En même temps, je suis pas tout le temps à les suivre non plus, parce que des fois ils se mettent à faire des conneries, donc j'ai pas envie d'être dedans quoi, parce que ça va eux, leurs parents s'en foutent un peu, ils disent rien, alors que moi mes parents c'est plus chaud quoi. Genre l'autre fois, ils ont commencé à squatter dans un hangar d'un agriculteur rue des Préau, je leur ai dit : « c'est bon les gars moi je fais pas ça » et je suis resté à l'écart. Donc ouai ils sont sympas, on s'amuse bien ensemble, mais je fais gaffe à pas trop traîner avec eux quand même. »*

---

D'un autre côté, David est à cet âge l'adolescent qui nous semble posséder peu à peu le plus grand réseau relationnel sur la scène résidentielle, ce qui lui permet de côtoyer à côté du pôle populaire des garçons qu'il fréquentait encore de manière quasi exclusive durant l'enfance et au début de la préadolescence d'autres adolescents davantage issus du pôle des classes moyennes de la commune. Cela est encore permis à cet âge par la nature des pratiques de mobilité préadolescentes, qui accordent une grande place au « jeu » (Cf. chapitre 5) ou encore à la nature des sociabilités qui autorise une grande variabilité dans les réseaux de sociabilités. Plus encore, cela est particulièrement rendu possible chez lui par les différents usages qu'il peut faire de son territoire de résidence à cet âge et qui lui permettent ainsi de se confronter aux différents pôles d'adolescents de la commune : son investissement de l'espace public résidentiel lui permet en effet de fréquenter fortement la fraction populaire et autochtone des garçons, tandis que sa participation à « l'atelier vidéo »

au sein du foyer rural ou encore à « l'Association des Jeunes Sapeurs-Pompiers » de Milly-la-Forêt le rapproche peu à peu des adolescents issus des familles « établies » et des classes moyennes de la commune. On le voit ainsi de plus en plus fréquenter durant son temps libre Robin, Enzo ou encore Hugo, ce qui se traduit par une certaine transformation de sa manière d'habiter. On observe en effet une certaine diminution de ses pratiques d'auto-mobilités au sein de l'espace public résidentiel au profit du nombre de sociabilités domestiques qu'ils commencent à développer et où les usages numériques prennent une grande place. C'est notamment à cette époque que les garçons multiplient les « parties » de jeux vidéos collectives ou encore que David commence de plus en plus à tourner des vidéos en compagnie de Robin, nous sollicitant d'ailleurs souvent à cet effet au sein du foyer rural, et qu'ils « postent » ensuite sur internet. Cette fréquentation du pôle « scolaire » des garçons de la commune s'avère d'ailleurs être particulièrement encouragée par ses parents qui tiennent en effet de plus en plus à le tenir à l'écart des garçons d'origine populaires et autochtones de la commune, sans pour autant l'empêcher de les fréquenter. Cela s'explique dans une seconde mesure par la proximité que ses parents peuvent entretenir avec les familles de Robin ou d'Hugo, qui occupe la même position « établie » sur la scène résidentielle, et de la facilité que cela peut leur apporter pour contrôler ses sociabilités et ses pratiques du temps libre. C'est ce qu'il nous explique ici :

---

**Extrait d'entretien avec David, le 19.05.10 :**

*« Mes parents, je pense ils aiment pas trop que je traîne trop dehors et que je sois avec certains, genre Ludovic et Karim, ils m'en parlent souvent. Ils ont peur que je fasse n'importe quoi avec eux donc des fois ma mère me demande quand je sors qu'est-ce que je vais faire et avec qui je vais traîner, tout ça quoi. C'est pour ça, elle préfère que je traîne avec Robin ou Hugo, parce qu'elle connaît bien leurs parents et qu'elle sait qu'ils sont plus sérieux. En plus elle sait qu'on aime bien rester dans nos chambres quand on est ensemble donc ça la rassure [] Des fois elle appelle chez la mère de Robin pour savoir si je suis bien chez lui ou pour me demander de rentrer. »*

---

L'hétérogénéité qui caractérise ses pratiques de mobilité ainsi que ses fréquentations au sein de la commune à la fin de la préadolescence permet de mettre en évidence l'aisance communicationnelle dont David sait faire preuve à l'intérieur des sociabilités adolescentes, qu'on a particulièrement pu observer, et qui marque à de nombreux égards sa spécificité au sein du groupe de l'adolescence locale. On a notamment pu dénoter sa facilité particulière à passer d'un registre à l'autre, d'un style populaire où sont particulièrement valorisées la présence au sein de l'espace public résidentiel ainsi qu'une certaine virilité, notamment dans la mobilité, à un style plus proche des adolescents des classes moyennes où prennent davantage place les usages numériques et les activités de loisirs dans l'entretien des sociabilités<sup>447</sup>. Plus encore, cela nous semble démontrer sa plus grande adhésion à la « culture adolescente contemporaine » et sa capacité à manier les différents attributs symboliques qui y sont valorisés : d'un côté, son « style » vestimentaire ou encore son goût pour le « hip-hop » qu'il commence à développer à cet âge, et qui lui valent de tirer une certaine popularité à l'intérieur du pôle populaire des garçons de la commune, de l'autre son goût pour les technologies et les références culturelles juvéniles<sup>448</sup> qui sont à l'inverse valorisées du côté des autres adolescents de la commune. Au final, apparaît déjà dans sa manière d'habiter et sa socialisation à la fin de la préadolescence la double influence de sa trajectoire résidentielle, ayant en effet grandi dans le village et s'étant ainsi affilié à une fraction de l'adolescence populaire locale, et de l'autre de ses ressources familiales ainsi que des stratégies éducatives parentales qui l'orientent peu à peu vers le pôle « scolaire » des garçons à la fin de la préadolescence.

---

<sup>447</sup> Sur la différence entre sociabilités et goûts culturels entre adolescents issus des classes populaires et adolescents issus des classes moyennes, voir notamment Pasquier D., *ibid*

<sup>448</sup> En l'occurrence les références culturelles issues de la « culture de masse » telle que définie par Dominique Pasquier (Pasquier D., *ibid.*) comme les bandes dessinées ou les séries télévisées.

*2- Une manière d'habiter qui devient spécifique à la « fin des années collège » :  
entre distanciation et usage institutionnalisé de l'espace local.*

Dans une autre mesure, le passage au collège et la trajectoire scolaire qu'il connaît dès les premières années à « Blanche de Castille »<sup>449</sup> contribuent d'autant plus à l'éloigner de l'espace local et en particulier de la frange populaire des garçons de la commune. Pourtant, loin de figurer parmi les « bons élèves », David affiche de plus en plus des résultats « moyens », qu'il évoque d'ailleurs régulièrement lors des séances « d'atelier vidéo », mais qui lui permettent de passer à chaque fois sans encombre les différents classes jusqu'à sa troisième. Le terme de « demi-acculturation », que Stéphane Beaud a forgé pour évoquer le rapport entretenu à la culture scolaire par les jeunes d'origine ouvrière qu'il a enquêté (Beaud S., *ibid.*), nous semble tout à fait adéquat en ce qui concerne David et plus encore en ce qui concerne une grande partie des garçons issus des familles de « petits-moyens » que nous avons rencontré au sein de la commune : assez peu converti aux valeurs et aux exigences de l'institution scolaire, démontrant même souvent quelques signes de « culture anti-école » au travers de ses propos ou de ses manières d'être (Willis P., *ibid.*), il montre tout de même une certaine « bonne volonté » au sein de l'institution scolaire, qui procède notamment des normes éducatives transmises par ses parents, et qui démontre tout de même l'existence chez lui d'une acculturation partielle à l'univers scolaire. C'est notamment ce qu'on peut voir au travers de ses propos :

---

**Extrait d'entretien avec David le 14.09.11 :**

*« Mais c'est souvent à cause de mes résultats en cours que mes parents me limitent mes sorties ou me filent moins d'argent de poche des fois. Parce que franchement, depuis le collège, mes résultats ils sont devenus vraiment moyens, surtout depuis la 5<sup>ème</sup>, c'est là où j'ai commencé à déconner, je faisais plus trop mes devoirs, ça m'est même arrivé de sécher... Nan mais je me faisais tellement chier, ça me saoulait tellement des fois que ... (soupir)... Mais après je me suis ressaisi un peu, ils m'ont un peu plus mis la pression donc*

---

<sup>449</sup> En l'occurrence la manière dont les adolescents de Bresson surnomment le collège de La Chapelle-la-Reine (77).

*maintenant je fais des efforts, histoire d'avoir 10-11 de moyenne quoi, pas plus, histoire que ça passe à chaque fois (rires). »*

---

Cette acculturation partielle à la culture scolaire, en même temps qu'elle le détourne du pôle populaire des garçons de Bresson qui connaît alors un processus de démobilité, le rapproche de plus en plus d'autres adolescents fréquentés sur la scène scolaire, et le confronte ainsi à d'autres normes, plus « urbaines » et davantage issues de la culture adolescente contemporaine, auxquelles il se trouve être particulièrement réceptif, du fait de la trajectoire résidentielle de ses parents<sup>450</sup> et des représentations particulièrement positives de « l'urbain » qu'ils peuvent lui véhiculer. On note ainsi progressivement un changement dans ses goûts culturels, d'une part dans ses goûts musicaux qui deviennent plus éclectiques<sup>451</sup>, ou encore dans son goût pour les activités sportives et le football qui devient moins prononcé, ou encore dans son « hexis » et ses tenues vestimentaires, démontrant notamment de plus en plus une certaine attirance pour la « mode vestimentaire », qui est à l'inverse fortement dévaluée à l'intérieur du pôle populaire et autochtone des garçons de la commune, et qui peut vite donner lieu à des accusations de non-conformité aux valeurs de virilité. Cela s'est notamment vérifié un soir lorsque nous avons participé à une partie de football improvisée en compagnie de certains garçons :

**Extrait du journal de terrain du mercredi 28 septembre 2011 :**

Après la séance d'atelier vidéo, nous avons participé à une partie de football improvisée sur le terrain municipal, en compagnie de Steeve [ndlr : animateur au foyer rural] à l'invitation de Karim et Alexandre qui voulaient en effet nous « défier » tous les deux. David, Hugo et Robin qui étaient notamment présents lors de la séance d'atelier vidéo se sont alors proposés pour venir jouer et nous rejoindre. Alors que nous avons commencé à jouer depuis plusieurs minutes en compagnie de certains d'entre eux, David qui était repassé chez lui entre temps, s'est alors présenté sur le terrain. Il a alors commencé à faire l'objet de moqueries de la part des autres garçons, en particulier de Karim, et Alexandre qui n'arrêtaient pas de le « vanner » à propos de sa tenue vestimentaire, et

---

<sup>450</sup> Ayant en effet connu un « passage en ville » durant leur jeunesse avant de s'installer à Bresson.

<sup>451</sup> A côté du rap, apparaissent notamment des références « électro » ou encore « rock »

plus particulièrement de son « bas de survêtement », qui avait la particularité d'être évasé en haut ou encore de ses baskets « rouges montantes », qui étaient elles aussi particulièrement « stylées » et qu'on a pas l'habitude de voir à Bresson. Au travers de ces « vannes », qui sonnaient comme des formes de « rappel à l'ordre », il nous a semblé que c'est le fait de vouloir trop faire attention à lui et à son « look » ainsi que de s'adonner à des pratiques considérées comme spécifiquement féminines qui lui étaient en particulier reproché.

Cela contribue d'autre part à transformer peu à peu sa manière d'habiter vers 14-15 ans, ce qu'on perçoit en l'occurrence fortement lors du deuxième entretien que nous réalisons avec lui à la fin de l'année 2011. On note en premier lieu une nette diminution du nombre de ses pratiques d'auto-mobilités locales, nous apparaissant être en effet de moins en moins présent au sein de l'espace public résidentiel, et signe qu'il s'est encore plus distancié du groupe de garçons qu'il côtoyait encore fortement à la préadolescence. La différence en termes de styles de vie semble en effet dorénavant être trop criante entre eux lors de ces dernières années du collège et en particulier Ludovic, Karim et Alexandre apparaissent à ses yeux être désormais trop engagés dans une carrière déviante pour continuer à les fréquenter sur la scène résidentielle :

---

**Extrait d'entretien avec David, le 14.09.11 :**

**Enquêteur :** « Et Karim, Ludovic, tu t'es fâché avec eux ? je vous vois plus traîner ensemble ? »

**David :** « Nan on est pas embrouillés mais c'est juste je me tiens à l'écart. Ils ont trop mal virés, ils sont tout le temps en train de faire des conneries et de s'attirer des emmerdes ici donc c'est plus trop possible de traîner avec eux. Enfin, j'ai pas trop envie qu'on me voit avec eux, mais après on se parle encore mais c'est juste on se voit moins »

---



Néanmoins, il s'avère continuer à fréquenter le groupe de garçons dans un cadre plus ou moins institutionnel, au travers du groupe de rap qu'ils créent entre eux durant l'été de l'année 2011 et qui les amènent à se côtoyer plus ou moins régulièrement, en particulier au sein du foyer rural. En réalité, on dénote une forte spécialisation des rôles à l'intérieur du groupe, où David fait fortement jouer ses compétences techniques et s'occupe notamment de composer la musique, tandis que les autres garçons ne sont véritablement là que pour exprimer leurs compétences vocales et artistiques, ce qui ne fait au final que révéler, voire exacerber, les différences scolaires et en termes de capital culturel qui existe déjà entre eux. De la même manière, sa participation à « l'atelier vidéo » devient de plus en plus un moyen de garder un lien avec le local et les adolescents de la commune, tandis qu'il fréquente aussi de moins en moins Hugo ainsi que Robin, devenus « *trop sérieux* », c'est-à-dire trop légitimes scolairement pour lui et avec qui il partage ainsi de moins en moins de passions culturelles ainsi que de sociabilités domestiques.

En même temps, il expérimente de plus en plus dès la fin de la quatrième des mobilités urbaines qui deviennent peu à peu régulières, marquant ainsi un revirement progressif dans sa mobilité par rapport à sa période préadolescente. Elles participent notamment à cet âge d'une diversification de son réseau de sociabilités, où apparaissent ainsi de plus en plus des adolescents résidant en dehors de la commune, parmi lesquels de nombreuses filles. En effet, davantage en adéquation avec les valeurs adolescentes contemporaines, il développe peu à peu certaines compétences culturelles et communicationnelles qui lui permettent de rentrer rapidement en relation avec l'autre sexe, notamment en comparaison du pôle autochtone et populaire des garçons de la commune, et qu'il parvient à mettre notamment à profit au cours de ses pratiques d'auto-mobilités urbaines<sup>452</sup> ou encore sur la scène scolaire. Cela permet ainsi de souligner le rôle que joue durant un temps Noémie, sa petite amie qu'il rencontre en troisième au collège et fréquente durant plusieurs mois, et qui l'entraîne de plus en plus avec elle dans ces « sorties en ville » qu'elle a déjà l'habitude de réaliser durant son temps libre. Ces pratiques de « sortie du territoire » s'avèrent être en outre assez fortement encouragées par

---

<sup>452</sup> Nous expliquant notamment ne pas hésiter à aborder certaines filles dans le centre-ville de Fontainebleau ou dans certains centres-commerciaux.

ses parents qui se révèlent être particulièrement enclins à réaliser les pratiques d'accompagnement automobiles qu'ils effectuent en réalité déjà fortement pour sa petite sœur, Océane. Ces auto-mobilités urbaines deviennent d'un autre côté fortement valorisées chez lui, notamment au travers des interactions qu'elles lui permettent d'expérimenter et ainsi de la thématique de la confrontation à une altérité et à une diversité qui devient particulièrement mise en avant dans ses propos, et qu'il brandit de plus en plus comme un trait de distinction symbolique vis-à-vis de l'adolescence sédentaire locale. C'est ce qui ressort de ses propos ici:

---

**Extrait d'entretien avec David, le 14.09.11 :**

*« Après ce qui est bien quand on traîne en centre-ville, c'est que tu vois d'autres choses quoi, tu croises pleins de gens, par rapport à ici où tu croises tout le temps les mêmes têtes, toujours habillées pareil (rires). Moi j'aime bien voir comment les gens ils sont stylés tu vois ou même des fois ça permet de faire des rencontres, des fois de taper la discute avec des gens dans la rue comme ça. Une fois y'a un mec qui nous a accosté comme ça juste pour me demander où j'avais acheté ma casquette donc c'est cool quoi. C'est pour ça tout le temps traîner ici, avec les mêmes gars toute la journée, à un moment j'en ai eu marre. Ok c'est bien quand t'es gamin, mais à un moment, t'as envie de rencontrer d'autres personnes, de voir autre chose ».*

---

Transparaît au final l'existence d'un paradoxe assez fort dans sa manière d'habiter à la fin des « années collègue » : s'il continue en effet d'un côté à avoir un usage assez fort de son territoire de résidence, sous une forme qui devient de plus en plus institutionnelle, il multiplie de l'autre de plus en plus les pratiques d'auto-mobilités urbaines et les formes de « reterritorialisation » (Cf. chapitre 4) en dehors de son territoire de résidence. Cela révèle en particulier le processus d'acculturation urbaine qui se joue progressivement chez lui, certes favorisé par ses caractéristiques sociales et familiales mais qui se dessine progressivement au fil de ses pratiques de mobilité du temps libre. En même temps, cela participe d'une déculturation partielle des normes, qu'on peut qualifier de « populaires » et « rurales », qu'il a peu à peu intériorisé au cours de ses pratiques de mobilité réalisées au sein de son territoire de

résidence durant les premières années de son adolescence. Pour autant, ce processus de déculturation partielle signifie qu'il conserve par ailleurs avec l'âge certains traits caractéristiques de cette culture « populaire et rurale », intériorisés de manière durable, révélant ainsi tout l'effet que peut avoir la socialisation résidentielle dans la construction de soi adolescente et spécifiquement pour lui l'expérimentation d'une assez forte mixité sociale durant l'enfance et la préadolescence. David nous semble alors à ses 14-15 ans constituer à de nombreux égards un des nombreux profil de « dissonance culturelle » étudiés par Bernard Lahire (Lahire B., *ibid.*), chez qui coexistent des goûts culturels et des manières d'être et d'agir d'un côté proprement issus d'une culture « populaire et rurale » et de l'autre d'une culture à l'inverse davantage « urbaine » et proche du pôle des classes moyennes. Ainsi, bien qu'il nous soit apparu de plus en plus avec l'âge adopter tous les traits de la figure adolescente urbaine contemporaine, il conserve toutefois à la fin de l'enquête de terrain encore certains traits de langages<sup>453</sup>, des manières de s'exprimer, ainsi qu'à certains égards un accent spécifique à connotation paysanne qui sont à l'inverse proprement « populaires » et autochtones et qu'il a incorporé au contact des garçons de la commune qu'il a fortement fréquentés durant un temps, mais qu'il cherche en même temps de plus en plus à dissimuler.

*3- La « migration scolaire » et le départ anticipé du domicile parental à la fin de l'adolescence.*

Alors qu'il nous l'avait souvent évoqué lors des séances « d'atelier vidéo », il choisit à l'entrée au lycée de préparer un Bac technologique « T.M.D. » (« Techniques de la Musique et de la Danse ») et ainsi d'être scolarisé au sein d'un établissement situé plus au centre de l'agglomération parisienne et particulièrement éloigné du domicile de ses parents<sup>454</sup>. Lié à la configuration spatiale particulière de l'offre éducative à destination des jeunes ruraux et en particulier à l'absence de formations spécialisées à proximité de leur domicile (Arrighi J.J., *ibid.*), ce choix de

---

<sup>453</sup> En particulier des expressions parfois spécifiques au groupe de garçons local.

<sup>454</sup> En l'occurrence situé à Versailles (78)

carrière scolaire marque en même temps pour David une véritable « migration scolaire » dès ses 16 ans et ainsi son départ anticipé du domicile de ses parents. Il devient en effet scolarisé en internat durant la semaine, ce qui contribue à transformer profondément sa manière d'habiter. Fortement contraint par son nouveau mode de scolarisation, il n'est désormais présent à Bresson que lors de ses « retours de week-ends » dès lors qu'il revient en train le vendredi-soir, une faible portion de temps libre qu'il s'avère en réalité fortement consacrer à sa « petite-copine » ainsi qu' à ses pairs résidant en dehors de sa commune de résidence et qui en viennent à constituer de plus en plus pour lui des « liens forts »<sup>455</sup>. Ainsi, aux auto-mobilités urbaines qu'il parvient dorénavant à se dessiner à partir de son lieu de scolarisation la semaine, et en particulier au cours des mercredis après-midis où il réussit parfois à se rendre sur Paris en compagnie de ses nouvelles sociabilités du lycée, s'ajoutent celles qu'ils continuent à mettre en œuvre depuis son domicile mais qui sont maintenant devenues exclusives les week-ends. Désormais fortement coupé de l'adolescence locale, et en particulier du pôle populaire des garçons de la commune, avec lesquels il n'entretient quasiment plus de relations, ayant en effet été obligé d'abandonner « l'atelier vidéo » ainsi que le « groupe de rap » du fait de son absence au sein de la commune en semaine, il apparaît lors du dernier entretien que nous réalisons avec lui en septembre 2012 définitivement tourné vers « l'extérieur » et dès lors fortement envisager son avenir ailleurs qu'à Bresson et du contexte rural dans lequel il grandit :

---

**Extrait d'entretien avec David, le 22.09.12 :**

*« C'est clair que ça a changé trop de trucs pour moi le lycée, l'internat et tout, j'ai l'impression de plus trop habiter ici. C'est ma sœur qui me tient au courant de ce qui se passe ou alors j'essaye de suivre par Facebook un peu, mais sinon je vois quasiment plus personne là, vu que j'ai arrêté le groupe [de rap] et l'atelier vidéo. Ou des fois je croise Robin ou Ludovic donc on se tient au courant mais pas plus [] De toute façon, je me vois plus revenir ici, c'est pour ça je m'investis à fond dans les cours là. Même, j'en ai déjà parlé à mes parents, voire pour essayer de prendre un p'tit studio pas loin de mon lycée l'année prochaine ou en terminale histoire, de pas tout le temps revenir ici les week-ends, et de*

---

<sup>455</sup> Pour reprendre la distinction de Mark Granovetter (Granovetter M., *ibid.*)

*rester un peu plus là-bas, ils sont plutôt d'accord ils m'ont dit, enfin si tout se passe bien cette année (rires). Parce que voilà là-bas, je m'y plais bien, y'a trop de trucs à faire, je me suis fait déjà pleins de potes et tout. En tout cas, ça serait cool si ça pouvait se faire »*

---

On voit ainsi comment son choix de carrière scolaire à l'entrée au lycée marque déjà pour David une rupture assez forte à l'environnement résidentiel et culturel de son enfance et de son adolescence. En effet, si ce choix relève d'un côté de son envie d'investir fortement une passion, en l'occurrence ici la musique afin d'en faire plus tard son métier, et à ce titre marque une véritable « bifurcation »<sup>456</sup> dans son itinéraire adolescent, c'est qu'il constitue en même temps un tournant important dans sa trajectoire résidentielle en ce sens qu'il augure fortement pour lui d'un avenir résidentiel « urbain ». Jean Jacques Arrighi a en effet déjà mise en évidence les liens existants pour les jeunes ruraux entre leur orientation scolaire et leur carrière résidentielle, notamment au moment du « *carrefour de la troisième [] où de la décision qu'ils prennent à ce moment-là, découle de façon quasi mécanique l'univers social et culturel dans lequel ils construiront leur vie* » (Arrighi J.J., *ibid.*). On peut en particulier noter l'analogie qui est faite dans ses propos entre le choix de poursuivre ces études spécialisées et la possibilité pour lui de d'ores et déjà expérimenter un « passage en ville » et en particulier de « *monter sur Paris* » au travers de cette « migration scolaire » et de manière générale les liens qui sont établis chez certains de ces adolescents ruraux entre la poursuite de certaines études, en l'occurrence « générales » ou encore « technologiques » dès le lycée, et une future migration résidentielle en ville, qu'on a particulièrement pu retrouver chez d'autres adolescents issus des classes moyennes de la commune comme Laurianne ou encore Valentin :

---

**Extrait d'entretien avec Valentin, le 27.06.12 :**

*« Ah nan mais moi le bac général c'était une évidence, j'avais de bons résultats et tout donc voilà j'ai continué en « ES » [ndlr : en série « Economique et Social »]. De toute façon si t'as envie de trouver un bon boulot et de partir d'ici, ben t'as pas trop le choix. Parce que j'ai*

---

<sup>456</sup> Pour reprendre le terme d'Everett Hughes (Hughes E., *ibid.*)

*envie de continuer mes études après le bac, sûrement à la fac pour faire une licence d'histoire ou de géo, je me suis pas encore décidé. Et surtout, voilà après c'est la belle vie quoi, t'es plus chez tes parents, tu fais ce que tu veux, t'as plus besoin de prendre le même bus tous les matins. C'est pour ça, ça serait cool de pouvoir faire une fac sur Paris et de pouvoir crêcher sur place, même si après ça m'empêche pas de revenir quelques fois ici »*

---

En réalité, cette différenciation des adolescents de la commune entre sédentarité locale et migration urbaine apparaît se jouer bien avant l'entrée au lycée et à l'inverse se dessiner tout au long des premières années de l'adolescence durant lesquelles se construisent pour certains d'entre eux progressivement des prédispositions à la mobilité résidentielle et en particulier à la migration en ville qui deviennent ainsi décisives plus tard. Si on peut d'un côté souligner le rôle actif joué par la famille dans ce processus de « socialisation à la migration », au travers de l'exemple des grands frères ou des grandes sœurs qui ont déjà effectué cette mobilité résidentielle, ou plus largement sous l'effet des stratégies éducatives parentales, il convient de manière complémentaire de mettre en évidence l'influence que comportent les nombreuses pratiques d'auto-mobilités urbaines réalisées par ces adolescents au travers du processus d'acculturation à un mode de vie urbain auxquelles elles participent. En effet, elles contribuent, selon une véritable logique de « socialisation anticipatrice » (Merton R, 1965), à établir progressivement une proximité avec le monde urbain, qu'on a particulièrement pu observer chez David et qui apparaît centrale dans l'orientation que prend sa trajectoire résidentielle et sa décision d'effectuer une « migration scolaire » à la fin de l'adolescence. Au final, si pour les plus dotés scolairement et généralement issus des classes moyennes de la commune comme Valentin ou Laurianne, cette perspective de la migration en ville à la fin de l'adolescence se pose comme une évidence et s'établit avant tout par la voie scolaire, pour les autres souvent issus des « petits-moyens » de la commune, comme David, moins pourvus en capitaux scolaires, demeure à la fin de l'adolescence une certaine incertitude dans le dessin de leur trajectoire résidentielle, entre sédentarité et migration, qui laisse ainsi toute la place aux effets socialisants de la mobilité. La différence tient aussi à ce que la mobilité a participé chez David de son identification progressive au fil de l'adolescence à un nouveau « groupe de

référence » (Dubar C., *ibid.*), en l'occurrence les jeunes urbains proches du pôle des classes moyennes, à qui il se compare de plus en plus en lieu et place du pôle des garçons populaires et autochtones de la commune, alors qu'ils constituent déjà depuis longtemps pour Valentin et Laurianne leur « groupe d'appartenance » (Dubar C., *ibid.*)

### **C- Séverine : Intégration progressive à la jeunesse locale et spécificité de la socialisation féminine en milieu rural.**

Enfin, l'intérêt qui va être porté en dernier lieu à la trajectoire de Séverine s'explique fortement par le fait qu'elle constitue l'adolescente que nous avons le plus fréquentée au cours de l'enquête de terrain en comparaison des autres filles qui font partie de notre échantillon d'enquête. En effet, rencontrée par l'intermédiaire de Ludovic au début de l'enquête de terrain et résidant en face du foyer rural au sein de la commune (Cf. croquis), nous avons pu réaliser avec elle trois entretiens de manière espacée dans le temps entre Mai 2010 et septembre 2012, ainsi que pu établir de nombreuses conversations informelles de manière régulière au sein de l'espace public résidentiel, en particulier à proximité de son domicile. De la même manière, nous avons pu effectuer de manière répétée des séquences d'observation directe de ses pratiques de mobilité, notamment depuis le foyer rural, ou encore pu régulièrement la côtoyer au sein de cette institution qu'il lui arrivait de fréquenter de manière informelle. Nous avons en même temps pu fréquenter quotidiennement ses deux frères, dont William, son cadet, qui fait partie de notre échantillon d'étude. Issue d'une famille « marginalisée » et d'origine urbaine de Bresson, qui s'est installée quelques semaines avant que nous ayons commencé notre enquête de terrain en Avril 2010, l'analyse de sa trajectoire de mobilité permet en premier lieu de rendre compte des spécificités de la socialisation féminine en milieu rural par rapport aux garçons et en particulier des filles issues des catégories populaires dont les spécificités émergent surtout à la fin de l'adolescence. De manière complémentaire,

l'étude de ses différentes séquences de mobilité en fonction de l'avancée en âge permet d'appréhender le rôle que joue ses pratiques de mobilité dans le processus de socialisation résidentielle qu'elle va connaître au cours de l'adolescence, au travers notamment de son « intégration » au sein du groupe social de la jeunesse locale, et d'un autre côté le poids que comporte son expérience résidentielle passée et de son origine urbaine dans sa manière d'habiter et ses processus de socialisation. C'est notamment en raison de cette dernière dimension, et plus généralement de la spécificité de son parcours au sein de la commune que nous avons fait le choix de nous intéresser plus fortement à son cas, en comparaison des autres adolescentes que nous avons pu en même temps côtoyer, en particulier lors des derniers temps de l'enquête.

#### *1- La préadolescence : l'épreuve de la mobilité résidentielle.*

Lorsque nous la rencontrons la première fois à Bresson en Mai 2010, Séverine a alors un peu plus de 13 ans et vient de s'installer depuis plus de trois mois au sein de la commune en provenance d'une « cité » de Corbeilles-Essonnes (91). Si ce « *déménagement à la campagne* », avant tout lié au changement de travail de son père<sup>457</sup>, apparaît être assez valorisé par le reste de sa famille, en particulier du côté de ses parents chez qui cela procède en grande partie d'une logique de « préservation » vis-à-vis de l'ambiance qui pouvait régner de leur ancien quartier de résidence (Sencébé Y. et Lepicier D., *ibid.*) ou encore chez son petit frère William pour qui cela permet surtout d'accéder un cadre de vie plus agréable, il est à l'inverse assez mal vécu par Séverine quelques mois après son emménagement au sein de la commune. Cela s'est en effet traduit pour elle par un changement brutal dans son réseau de sociabilités, à un âge où celles-ci deviennent de plus en plus établies et quelques peu identificatoires du côté des filles (Cf. chapitre 5), ne pouvant en effet pu fréquenter ses « *anciennes copines des Tarterêts* » durant son temps libre, et avec qui elle ne continue à garder le lien qu'au

---

<sup>457</sup> Ancien employé dans une société de gardiennage à Corbeilles Essonne (91), il a connu une période de chômage avant de trouver un nouvel emploi dans le même domaine d'activité à Maleshebes (45), à quelques kilomètres au sud de Bresson.



travers des technologies de la communication. Par ailleurs, n'entretenant encore que peu de relations avec les adolescents de la commune, sinon durant le trajet de bus scolaire, et animée par une certaine appréhension à l'idée d'investir l'espace public résidentiel, on note lors du premier entretien que nous réalisons avec elle le fort repli au sein de l'espace domestique dont elle peut alors faire preuve durant son temps libre, mais qui, essentiellement réalisé en solo, apparaît être avant tout fortement « subi » et être pour elle synonyme « d'enfermement ». Cela doit se comprendre aussi par le relatif inconfort qui peut régner au sein de sa sphère domestique, à de nombreux égards caractéristique des familles modestes, puisqu'elle doit par exemple partager sa chambre avec son nouveau petit frère âgé de quelques mois, ou encore du fait de la certaine exigüité qui peut caractériser le domicile familial<sup>458</sup>, et qui a toujours été assez incompatible chez elle avec le développement d'une forte « culture de la chambre ». D'un autre côté, cela apparaît fortement trancher avec son « ancienne » manière d'habiter, en l'occurrence avec les « auto-mobilités » qu'elle pouvait déjà réaliser ou plus encore avec la richesse des sociabilités juvéniles qu'elle a pu connaître durant les premières années de sa préadolescence au sein de son quartier et qu'elle ne parvient pas à retrouver à Bresson, et qui l'a conduit alors à porter un regard péjoratif sur sa nouvelle commune résidence ainsi que sur la jeunesse locale. C'est ce qu'elle nous a notamment exprimé au cours de l'entretien :

---

**Extrait d'entretien avec Séverine, le 07.07.10 :**

*« Bresson, ça me change trop par rapport à là où j'habitais avant, c'est pour ça je voulais pas déménager, même si les Tarteret c'était pas toujours tranquille, au moins j'avais des copines là-bas et on sortait pas mal ensemble, on trainait dans le quartier ou alors au centre commercial en revenant du collège, alors que là y'a rien à faire et je connais quasiment personne, des fois je suis même contente d'aller au collège pour voir du monde(rires). Je sais pas on dirait que y'a pas de jeunes ici ou qu'ils aiment pas sortir, du coup c'est assez déprimant. »*

---

<sup>458</sup> En effet, ses parents ont acheté une ancienne « maison rurale traditionnelle » située au centre du village (Cf. chapitre 3), qui nous est toujours apparue de l'extérieur être l'une des plus petites résidences de la commune, et d'autre part et à certains égards la plus vétuste.

Néanmoins, les dispositions à la « mobilité d'ancrage » et à entretenir des interactions au sein du domaine public qu'elle a acquises en contexte urbain au début de l'adolescence lui permettent très rapidement de développer certaines auto-mobilités locales et ainsi de nouer les premières relations avec des adolescents de la commune, en particulier avec la frange populaire des garçons qui investissent fortement l'espace public résidentiel. On la voit ainsi d'abord fortement fréquenter à cette époque des garçons moins âgés qu'elle comme Alexandre, Karim ou encore Ludovic, avec qui elle partage notamment certaines pratiques culturelles (écoute de musique, usages partagés du portable...), alors qu'elle parvient par ailleurs à nouer certaines sociabilités avec des filles de la commune sur la scène scolaire ou lors des trajets de bus scolaire et avec qui elle réalise certaines pratiques de sociabilités domestiques. La spécificité dont elle fait alors preuve dans sa manière d'habiter par rapport aux autres filles de la commune, en particulier au travers de son investissement précoce du domaine public résidentiel, qui lui permet de côtoyer de manière régulière d'autres adolescents durant son temps libre et ainsi d'expérimenter une vie sociale résidentielle relativement effervescente, doit se comprendre comme une volonté de sa part de renouer avec la richesse des sociabilités adolescentes qu'elle avait pu connaître dans son ancien quartier tout autant qu'une forme de prolongement de l'intensité de la vie familiale qu'elle peut connaître au sein de la sphère domestique, à de nombreux égards caractéristiques des familles nombreuses populaires. Elle a effet pu nous confier à de nombreuses reprises son « *angoisse* » à l'idée « *d'être seule* » ainsi que son besoin constant d'être dehors afin « *d'être en présence des autres* » et qu'on a pu retrouver de la même manière du côté de son petit frère William. Plus encore, l'importance qu'a prise son réseau de sociabilités juvéniles à l'échelle locale quelques mois après notre première rencontre avec elle, témoin de son intégration réussie au sein du groupe social de l'adolescence locale, démontre toutes les compétences qu'elle peut avoir dans les sociabilités adolescentes, en particulier dans leurs formes populaires, et ainsi leur relative transposabilité du contexte urbain au contexte rural. En même temps, il ne faut pas oublier la forme de rupture d'univers résidentiel et culturel que cette installation à Bresson a représenté pour elle et qu'elle nous évoque régulièrement, d'un côté au travers des pratiques spécifiques dont elle a du faire le deuil ( les « flâneries entre copines » au centre commercial, les « Macdo » avec ses frères, les quelques « sorties » du territoire...), de l'autre en soulignant les spécificités de l'adolescence

locale par rapport à son ancien territoire de résidence, qui participent ainsi d'une transformation de ses manières d'être et d'agir notamment au cours de ses auto-mobilités. C'est ce qu'elle nous explique ici :

---

**Extrait d'entretien avec Séverine, le 12.10.11 :**

*« Au début, j'avais disons des appréhensions à propos des jeunes des campagnes, je savais pas comment ça allait se passer quoi... mais en fait ça s'est bien passé [] En plus j'avais peur, du fait que je vienne d'une cité, qu'on se fasse mal accueillir et tout mais en fait non. Après, voilà, les jeunes de Bresson c'est pas les mêmes qu'aux Tarterets non plus. Déjà ici ils font beaucoup moins attention à leur style, genre à comment ils s'habillent, leur portable ect. Donc j'avoue avant quand je sortais je faisais assez gaffe à comment je m'habillais et tout parce que là-bas les jeunes ils se regardent beaucoup entre eux, maintenant voilà je fais moins attention à ça. Après pareil là-bas c'était un peu plus la zone quoi donc fallait faire vachement plus gaffe quand on sortait, à qui on allait croiser. Enfin c'était plus galère pour les filles tu vois, on évitait certains jeunes qu'on voyait des fois alors que je sais ici je sors comme je veux. Maintenant, on peut se permettre de se poser et d'écouter de la musique entre copines tranquilles sans être dérangées quoi »*

---

Par ailleurs, si elle est alors une des seules filles de son âge au sein de la commune à investir régulièrement l'espace public résidentiel, ce qui l'amène ainsi à fréquenter un certain nombre de garçons durant son temps libre, elle conserve pourtant un grand nombre de spécificités dans ses pratiques par rapport à eux, résultat de la socialisation spécifique des filles à la mobilité et signe d'un autre côté des différents rôles masculins et féminins qui se construisent au cours des pratiques. Il convient d'abord de souligner qu'une majorité de ses auto-mobilités durant cette période préadolescente sont loin d'être réalisées en solo, mais à l'inverse en présence de son petit-frère William. On comprend en effet rapidement le rôle central que ce dernier peut alors avoir dans sa manière d'habiter, étant en effet constamment présent dans le récit de ses pratiques, et ayant en particulier joué pour elle le rôle d'entremetteur et ainsi permis son affiliation au groupe de garçons qu'il a alors déjà l'habitude de fréquenter. Cela nous semble en particulier démontrer toute

la dimension d'épreuve que peut comporter la découverte du domaine public du côté des filles aux premiers âges de l'adolescence et en particulier de sa dimension d'apprentissage pas-à-pas, qui passe notamment chez Séverine par une première étape d'accompagnement fraternel qui a pour elle un effet rassurant. En même temps, cela semble procéder dans une certaine mesure des stratégies éducatives des parents et d'une délégation de la surveillance des pratiques de leur fille au sein du domaine public à leur cadet, qui existait déjà lorsqu'ils résidaient dans leur ancien quartier mais qui était davantage exercé par le grand frère, et qui nous permet au final d'illustrer le plus grand encadrement de leurs pratiques dont peuvent faire l'objet les filles :

---

**Extrait d'entretien avec Séverine, le 07.07.10 :**

*« Après j'aime pas trop sortir toute seule ici, c'est pour ça je traîne souvent avec mon frère, je préfère qu'il soit là. En fait c'est rare que je sorte sans lui dehors. Souvent il vient me voir quand il va sortir pour me demander si je veux l'accompagner avec les autres. En plus ça rassure mes parents, parce qu'ils aiment pas trop que je me retrouve toute seule dehors, du coup ils demandent à mon frère, voilà de faire attention à moi. »*

---

Sa singularité se lit plus encore dans ses usages de l'espace public résidentiel, où elle apparaît se cantonner aux espaces centraux de la commune et en particulier aux espaces situés à proximité de son domicile (la « place de l'église », l'abribus....) (Cf. croquis), ainsi que par des pratiques de mobilité où prédominent fortement les « stationnements », et qui s'opposent à la grande spatialité et mobilité dont font preuve les garçons qu'elle fréquente au sein de la commune. Cela traduit chez elle une affiliation à ses pairs qui apparaît être spécifique et seulement partielle, faite d'un côté de sociabilités conversationnelles réalisées en compagnie du groupe de garçons, mais qui s'avèrent être pour elle être souvent éphémères, et de l'autre de séquences plus longues de simple co-présence visuelle où Séverine apparaît être stationnée dans un micro lieu spécifique de l'espace public résidentiel pendant que les garçons s'adonnent à leurs pratiques de mobilité circulaires de leur côté, démontrant au final la persistance d'une séparation forte des genres à cet âge au sein du domaine public en dépit de la proximité qui peut exister ici entre eux. On a

ainsi pu constater à de nombreuses reprises grâce à l'observation directe effectuée depuis le foyer rural que Séverine avait l'habitude de se poster par exemple sur le perron de l'église tandis que les garçons s'amusaient ensemble en vélo sur la place à proximité, l'attention mutuelle qui était portée entre les deux groupes se remarquant au travers des quelques échanges verbaux qui étaient alors échangés entre eux. En réalité, il convient de souligner la fonction de surveillance que peut exercer en retour Séverine sur son petit frère lors de ces pratiques d'auto-mobilités, et qu'elle nous semble parfois étendre du fait de la différence d'âge qui peut exister entre eux à l'ensemble du groupe de garçons. On a notamment pu s'en apercevoir au travers des « rappels à l'ordre » qu'elle pouvait parfois émettre face aux incivilités commises par certains d'entre eux, comme lorsqu'en sortant un soir du foyer rural on a pu l'entendre réprimander Alexandre roulant avec son vélo au milieu de la route, et qui dénote chez elle l'intériorisation d'un certain rôle féminin, à certains égards maternel, qu'elle peut aussi exercer au sein de la sphère domestique au travers des « rôles familiaux de substitution » qu'elle peut parfois réaliser (Cf. sous-partie suivante).

## *2- Les « années collège » : l'investissement progressif du groupe homolatique.*

Néanmoins, avec l'avancée en âge, les sociabilités ainsi que les goûts masculins et féminins deviennent de plus en plus clivés et le différentiel dans la mobilité trop important, d'autant plus quand les garçons acquièrent progressivement un deux-roues motorisés, ce qui contribue à séparer peu à peu Séverine des garçons qu'elle côtoyait à la préadolescence et à la rapprocher de filles de la commune comme Jessica, Margaux ou encore Amélie qui commencent quant à elles à investir progressivement l'espace public résidentiel. Elle devient ainsi fortement affiliée à ce groupe de filles vers la fin de la quatrième en compagnie desquelles elle réalise désormais une majorité de ses pratiques de mobilité durant le temps libre. Leur manière d'habiter se caractérise en réalité par une alternance entre sociabilités domestiques et pratiques de « stationnements » au sein de l'espace public résidentiel auxquelles Séverine initie peu à peu sa bande de « copines », mais où

les secondes deviennent de plus en plus majoritaires au fil du temps. A cet égard, il convient de noter que les sociabilités domestiques entre filles se réalisent plus souvent chez Jessica ou encore chez Amélie, dont les domiciles et en particulier les chambres s'avèrent être plus adaptées à la tenue de ces pratiques, notamment dès lors qu'on considère le besoin important de confidentialité que peuvent exprimer les adolescentes, alors que Séverine n'a tendance à accueillir ses pairs que rarement à son domicile et uniquement dans le salon familial, ce qui montre toute l'influence que peuvent avoir le confort ainsi que l'ambiance domestique dans l'entretien de ces formes de sociabilités à l'adolescence. Cela nous semble dans une autre mesure procéder des différences de cultures familiales qui peut exister entre les adolescentes : Jessica et Amélie sont en effet plutôt issues de « petits-moyens » bien « intégrés » de la commune, caractérisées par une « culture domestique » particulièrement proche du pôle des classes moyennes, et dont les parents sont particulièrement enclins à accepter ces « invitations de pairs » de la commune et la tenue de ces sociabilités au sein de l'espace de la chambre, tandis que Séverine appartient à une famille modeste et « marginalisée » au sein de l'espace résidentiel, moins empreinte d'une « culture de la réception » et disposée à ouvrir le domicile à des personnes extérieures<sup>459</sup>. De la même manière, Séverine se différencie du groupe de filles par le fait qu'elle continue par ailleurs à fréquenter de manière occasionnelle sur la scène résidentielle des garçons comme Ludovic, Alexandre ou Karim et qui lui font notamment accéder à certaines pratiques déviantes, en particulier à la consommation de drogue douce, mais qu'elle ne généralise pas, représentant pour elle davantage une forme d'expérimentation transgressive éphémère qu'un moyen de symboliser son appartenance à une « sous-culture déviante ».

Ce développement des auto-mobilités sur la scène résidentielle en compagnie de ses « copines » à la « fin des années collègue » marque ainsi pour elle un repli de plus en plus fort sur le groupe homolatique où l'« entre-soi » féminin devient particulièrement recherché. Ces mobilités sont en effet désormais essentiellement constituées de pratiques conversationnelles, qui s'établissent souvent autour des

---

<sup>459</sup> Sur ce point, voire notamment Magri S., *ibid.*

consommations de tabac qui structurent de plus en plus les sociabilités du groupe de filles, des « usages partagés du portable » (Jarrigeon A. et Menrath J., *ibid.*), ou encore de certaines pratiques culturelles comme l'écoute de musique, et au cours desquelles la présence de garçons comme Alexandre et Karim et même William est de moins en moins tolérée, signe de la distance de plus en plus grande qui se crée entre les genres à cet âge. Cette présence de plus en plus régulière au sein de l'espace public résidentiel permet de mettre en évidence un « goût pour le dehors » qui caractérise de la même manière ces filles d'origine populaire de la commune mais qui n'apparaît chez elles qu'à un âge plus tardif et se manifeste selon des modalités différentes par rapport aux garçons. Il s'avère être encore plus présent du côté de Séverine à cet âge et s'explique notamment parce que les nombreuses pratiques d'auto-mobilités qu'elle réalise en compagnie de ses pairs durant son temps libre contrastent de plus en plus avec l'ambiance qui règne au sein de la sphère domestique. S'il nous semble que le climat familial a toujours été caractérisé par une certaine violence, nous entendons au début de l'année 2012 à de nombreuses reprises certains résidents de la commune faire allusion à des violences conjugales répétées qui ont lieu au sein de son domicile depuis quelques temps, qui sont particulièrement médiatisées sur la scène locale et qui nous semble expliquer en partie le changement qui intervient dans sa manière d'habiter à cette période, en l'occurrence le plus grand nombre d'auto-mobilités locales qu'elle peut alors mettre en œuvre. De la même manière, la mobilité lui permet de sortir du statut qu'elle peut alors avoir au sein de la sphère domestique, où elle occupe de plus en plus un « rôle familial de substitution » avec l'âge, caractéristique de nombreuses jeunes femmes d'origine populaire (Mortain B. et Vignal C., *ibid.*), lorsqu'elle doit notamment s'occuper de son petit frère ou encore de différentes tâches domestiques, et ainsi de la rappeler à son identité adolescente en lui permettant de dessiner un « temps-à soi » (Zaffran J., *ibid.*) ainsi que de s'adonner à des pratiques proprement générationnelles. A cet égard, il s'agit d'une configuration qu'on a pu retrouver ailleurs, en l'occurrence lors de la phase exploratoire de notre enquête (Cf. Chapitre 2), au travers du cas de Lucie (17 ans), une adolescente résidant à Cerneux (77), une commune située à la frontière avec la Marne. Issue d'une famille mono-parentale et aînée de la fratrie, elle nous a confié devoir fortement s'occuper de ses frères et sœurs durant son temps libre, ce qui de son côté venait plus fortement encore contraindre sa mobilité. Plus encore, le rapport que Séverine entretient désormais à

la mobilité s'explique par la tournure que prend sa carrière scolaire à la fin des « années collège ». En effet, si elle a toujours entretenu une relation distante à l'institution scolaire, signe de sa faible acculturation à l'univers scolaire qu'elle a toujours partagé avec ses frères, les résultats « moyens » qu'elle parvenait à avoir au début du collège se détériorent à partir de la quatrième et marquent ainsi progressivement une situation de démobilité scolaire, qui se traduit de manière mécanique chez elle par un surinvestissement de la scène résidentielle. Cette dernière, au travers des auto-mobilités qu'elle y met en œuvre, devient ainsi sa seule scène sociale de « valorisation »<sup>460</sup>, où elle parvient notamment à retirer de nombreuses ressources symboliques du groupe d'adolescentes qu'elle fréquente, alors que la scène scolaire est de plus en plus vécue comme une forme de domination et que la sphère domestique devient progressivement inconfortable du fait de l'ambiance qui y règne. On comprend plus encore au travers de ses propos l'effet d'entraînement qu'a pu avoir Jessica dans cette situation de démobilité scolaire et dans la transformation de sa manière d'habiter :

---

**Extrait d'entretien avec Séverine, le 12.10.11 :**

*« Au début quand je suis arrivée ici, ça allait encore au collège, je travaillais pas mal et je m'en sortais avec de bonnes notes, mais voilà, après déjà la quatrième, ça s'est dégradé et là cette année, ça va être chaud, je sais pas si je vais passer. Mais après j'ai pas d'excuse, à un moment j'ai arrêté de bosser, je rendais plus mes devoirs, enfin ce genre de trucs. Je préférais sortir et être avec mes copines ou rester planter devant la télé. En fait, elle va me tuer si je dis ça (rires), mais c'est quand j'ai commencé à traîner avec les filles ici et surtout avec Jessica que ça a commencé. En fait, on s'est retrouvé dans la même classe en quatrième donc déjà on s'est mis à plus faire grand-chose en cours et pareil on se retrouvait tout le temps ici après les cours pour traîner ici et du coup ben on travaillait pas quoi »*

---

Le rapport privilégié qu'elle entretient désormais à la scène résidentielle, revendiquant d'ailleurs de plus en plus une appartenance locale, s'explique plus encore par la particularité de la socialisation de ces filles d'origine populaire au sein

---

<sup>460</sup> Pour reprendre le terme de Chamboredon J.C. et alii., ibid.



de la commune par rapport aux garçons : moins présentes au sein de l'espace public résidentiel et à ce titre moins suspectées de s'adonner à des pratiques transgressives, elles échappent à toute formes de stigmatisation au cours de leurs interactions avec les autres résidents et ainsi ne connaissent pas à l'instar du pôle populaire des garçons de la commune de processus de marginalisation résidentielle qui, on l'a montré, peut s'avérer être particulièrement dur à vivre au quotidien pour certains adolescents.

D'un autre côté, cette période de « fin des années collège » marque pour Séverine ainsi que pour le groupe de filles qu'elle fréquente une première étape dans le processus de séparation qu'elles connaissent avec le pôle « scolaire » des filles de la commune et proche des classes moyennes. La proximité que Séverine pouvait en effet entretenir avec elles à la préadolescence, en particulier avec Charlotte ou encore Amandine, qu'elle côtoyait notamment sur la scène scolaire, persiste encore à cet âge mais s'entretient désormais davantage par le biais des usages numériques et notamment des réseaux sociaux. C'est ce qu'elle a pu nous expliquer :

---

**Extrait d'entretien avec Séverine, le 12.10.11 :**

**-Enquêteur :** « *Et Charlotte et Amandine, tu les vois plus du coup ?* »

**- Séverine :** « *Si si on se parle encore, quand on se voit au collège ou dans le bus. Après voilà, elles sont avec leurs copines, moi avec les miennes donc on traine pas non plus ensemble mais ça arrive souvent qu'on se croise quand même. En fait c'est plus par Facebook qu'on se parle maintenant. Enfin même se parler c'est assez rare, c'est plus on va regarder ce qu'on fait l'une et l'autre, mettre des commentaires, après ça s'arrête là* »

---

Néanmoins, le recours à ce mode d'interaction démontre que ces adolescentes ne constituent de plus en plus pour Séverine que des « liens faibles »<sup>461</sup>, en l'occurrence avec qui elle n'entretient que des relations qui ne deviennent qu'occasionnelles et éphémères, et desquelles elle semble ainsi se distancier

---

<sup>461</sup> Pour reprendre la distinction entre liens forts et liens faibles de Mark Granovetter (Granovetter M., *ibid.*)

progressivement. En effet, du fait de leur accès différencié au domaine public qui se joue à cet âge, d'un côté local et de l'autre urbain pour ce qui est du pôle des filles issu des classes moyennes, le temps libre apparaît désormais être de plus en plus clivant et contribue ainsi à différencier sous de nombreux aspects les deux groupes d'adolescentes de la commune. Apparaît notamment de plus en plus une opposition en termes de goûts culturels et de styles de vie entre elles, certes moins structurante que celle qui peut exister entre les garçons, mais qui laisse peu à peu la place avec l'âge à un « jeu de stigmatisations et de commérages » entre elles, particulièrement favorisé par le contexte rural et d'interconnaissance de Bresson, symbolisant la conflictualité grandissante qui existe entre elles. C'est notamment ce qui est apparu lors du dernier entretien réalisé avec Séverine à la fin de l'enquête de terrain où on dénote le rapport plus distancié qu'elle entretient avec ses anciennes amies :

---

**Extrait d'entretien avec Séverine, le 12.10.11 :**

*« A un moment, avec Amandine et Charlotte, on se parlait plus, mais là ça va mieux. Mais enfin bon, je trouve qu'elles ont trop changé, elles ont trop pris le melon depuis qu'elles sont au lycée à Fontainebleau, elles arrêtent pas de traîner là-bas, avec des mecs qu'elles ont rencontré au lycée. Elles font de plus en plus « bourges » quoi, même comment elles s'habillent, toujours avec le petit sac et tout, surtout Amandine. Du coup sur Facebook, elle s'affiche trop quoi, les soirées qu'elle fait et tout avec ses nouveaux potes. L'autre fois avec Jessica, on a regardé ses photos, on avait trop envie de rire, c'est devenu n'importe quoi cette fille. »*

---

*3- La fin de l'adolescence : l'influence de la relation amoureuse et le choix des études de proximité.*

Néanmoins, à partir de la troisième, signe de son attachement à son ancien quartier de résidence et qu'elle n'a pas totalement coupé le lien avec l'univers culturel et social qu'elle a pu connaître durant son enfance et sa préadolescence, elle

commence à entretenir une relation durable avec un garçon, Johann, originaire du quartier des Tarterêts à Corbeilles-Essonne (91), et qui s'avère être plus âgé qu'elle<sup>462</sup>. Cette relation qu'elle investit fortement durant son temps libre va de plus en plus avoir une influence sur sa manière d'habiter au cours des derniers mois où nous allons la fréquenter dans le cadre de l'enquête ethnographique. Si au début, Séverine parvient à faire régulièrement venir son petit-ami à Bresson et réussit notamment à l'intégrer partiellement à l'adolescence locale, puisqu'on le voit à cette époque fréquenter régulièrement l'espace public résidentiel en sa compagnie ainsi que du groupe de filles qu'elle a l'habitude de côtoyer, Johann lui fait progressivement accéder à une forme de mobilité extra-locale et automobile, nouvelle pour elle, et qu'elle utilise comme un trait distinctif vis-à-vis des autres adolescents sédentaires de la commune. Débute ainsi pour elle une période assez intense de « sorties en ville » en compagnie la plupart du temps de la bande de copains de Johann, originaires eux aussi des Tarterêts, qui lui permettent notamment d'accéder aux centres urbains environnants et de se dessiner certaines automobilités urbaines durant les week-ends. Au travers de ces pratiques, on arrive à saisir la proximité qu'elle peut entretenir avec la culture adolescente « urbaine » ou encore l'empreinte que peut encore avoir son « ancienne » manière d'habiter, dès lors qu'elle a l'occasion d'aller traîner au centre commercial ou qu'elle exprime le besoin d'aller « *se poser au Macdo* » ou de « *se taper un périple en R.E.R.* », lorsqu'elle nous explique par exemple qu'ils se sont rendus en transport en commun un dimanche après-midi au centre de l'agglomération afin d'aller rendre visite à un cousin de Johann. La multiplication de ces « sorties du territoire de résidence » en compagnie de son copain s'explique de manière ambivalente par une particularité de la socialisation résidentielle des filles en milieu rural et que Isabelle Clair a déjà souligné (Clair I., *ibid.*), en l'occurrence par sa volonté d'échapper à la surveillance dont peut faire l'objet sa relation amoureuse dans le contexte local. En effet si d'un côté Séverine peut exprimer une volonté d'afficher ce « flirt » aux autres au sein de la commune, et notamment à son groupe de « copines » locales<sup>463</sup>, en même temps sa relation avec Johann peut faire l'objet d'attentions particulièrement fortes au sein de la commune, de la part des autres adolescents mais de manière générale de la part

---

<sup>462</sup> En l'occurrence, il s'avère avoir 19 ans lorsqu'ils se rencontrent.

<sup>463</sup> Caroline Moulin a bien montré que les relations amoureuses des adolescentes ont en réalité une dimension plus collective et engage tout le groupe de « copines » (Moulin C., *ibid.*)

de l'ensemble du groupe résidentiel, et qui peuvent devenir rapidement contraignantes pour elle dès lors qu'elles risquent de porter atteinte à sa « réputation »<sup>464</sup>. La surveillance particulière dont peut en effet faire l'objet sa relation amoureuse se comprend plus encore au regard de l'origine sociale et résidentielle de Johann. Portant en effet la plupart du temps le « survêt » ainsi que la casquette et les « baskets » et étant à de nombreux égards facilement assimilable aux « jeunes des cités », il représente pour beaucoup de résidents ainsi que pour le pôle populaire et autochtone des garçons de la commune une sorte de « figure repoussoir », ce qui les conduit à fortement réprover la relation ainsi que la présence régulière du jeune homme au sein de la commune qu'elle induit. C'est notamment ce que peut ressentir Séverine :

---

**Extrait d'entretien avec Séverine, le 12.09.12 :**

- **Enquêteur** : « *Et Johann, ça le gêne pas de venir tout le temps ici pour te voir ?* »

- **Séverine** : « *Nan ça le dérange pas, il a une voiture, et de toute façon c'est le seul moyen pour qu'on se voit donc (rires)... Après on essaye de sortir pas mal d'ici dès qu'on peut, parce qu'au début on trainait pas mal ici, c'était pratique, mais voilà, les gens ils aiment bien parler ici, ils ont commencé à dire qu'il avait fait de la prison, que c'était un dealer, que des conneries (sourir)... même les jeunes, une fois il a failli se fréter avec Mathieu au terrain de foot parce qu'il le cherchait et il, arrêta pas d'insulter son quartier, donc c'est pour ça on essaye de plus trop squatter ici maintenant* ».

---

Cela permet de mettre en évidence l'attrait pour une forme de masculinité populaire et urbaine spécifique dont Séverine peut faire preuve, qui s'incarne au travers de la figure des « jeunes de cité » et dont elle ne parvient pas à retrouver les attributs spécifiques de virilité au sein de l'espace local et notamment parmi les garçons populaires et autochtones de la commune qu'elle a pourtant l'habitude de fréquenter et qui sont à de nombreux égards plus proches d'une « culture paysanne » ou

---

<sup>464</sup> Isabelle Clair a ainsi mis en évidence la force normative que les adolescents autant que les adultes peuvent exercer sur la vie amoureuse et sexuelle des adolescentes en milieu rural et qui s'opère selon une catégorisation entre « filles bien » et « putes », et qui touche durablement aux « réputations » des filles au sein de l'espace résidentiel (Clair I., *ibid.*)

encore d'une « culture ouvrière » rurale. D'une manière générale, ces derniers apparaissent être quelque peu dévalués du côté de ces filles rurales qui sont en réalité davantage tournées vers les garçons porteurs d'attributs valorisés dans la culture adolescente contemporaine et urbaine.

En réalité, cette relation entretenue avec Johann ne modifie que partiellement sa manière d'habiter et le rapport qu'elle entretient à l'espace local puisqu'elle continue le reste du temps à fréquenter fortement les adolescents de la commune et à réaliser un nombre important d'auto-mobilités sur la scène résidentielle. Néanmoins, le groupe homolatique qu'elle continue de côtoyer s'est, lorsque nous la voyons pour la dernière fois en septembre 2012, fortement rapproché des adolescents les plus âgés de la commune, ce qui lui permet d'accéder en compagnie de ces « copines » à une « mobilité de bande » où les pratiques festives occupent une place centrale (Cf. chapitre 5). On voit ainsi toutes les difficultés que peut avoir Séverine pour se départir de ses ressources sociales locales qu'elle a accumulé avec le temps, et notamment pour faire le deuil des identités symboliques qui lui sont attribuées à l'intérieur de ses groupes de pairs et qui sont fortement significatives pour elle. Cela démontre toute l'influence qu'ont pu avoir les nombreuses pratiques d'auto-mobilités qu'elle a réalisé sur la scène locale durant son adolescence dans son processus de socialisation résidentielle, qui s'est en réalité surtout opérée pour cette adolescente issue d'une famille marginalisée sur la scène locale au travers des différentes appartenances relationnelles qu'elle a pu développer depuis son installation à Bresson, notamment en comparaison d'autres adolescents issus des ménages « établis » de la commune pour qui cette socialisation résidentielle se construit davantage sur des principes d'appartenance familiale. Cela s'est doublé chez elle, à l'instar de David, d'un processus d'acculturation partielle à un univers culturel « rural et populaire », duquel elle s'est progressivement imprégnée au fil du temps et a ainsi intériorisé certaines des normes ainsi que des manières d'être et d'agir spécifiques, qui s'avèrent être en outre particulièrement objectivables chez elle sur la scène scolaire et au contact d'adolescents d'origine urbaine. C'est ce qu'elle nous a expliqué :

---

**Extrait d'entretien avec Séverine, le 12.09.12 :**

*« ça me fait bizarre de dire ça mais quand je vois certaines filles au bahut, des fois je me dis que je suis vraiment devenue une fille de la campagne quoi. Nan mais c'est vrai ! C'est pas qu'elles sont superficielles mais elles sont tout le temps en train faire attention à elles, à comment elles s'habillent, à qui porte quelle marque, ce genre de trucs, alors qu'ici, voilà c'est pas qu'on s'en fout, mais depuis que je suis installée à Bresson, je sais que je fais moins attention à ça. Ou même c'est pareil avec le portable, quand tu les entends, faut tout le temps avoir le dernier et le plus cher, alors que tu regardes ici, y'a des jeunes qui en ont même pas, même moi tu regardes le mien, t'as l'impression qu'il est tout pourri, donc c'est pour ça des fois j'ai l'impression d'être un peu à l'écart. »*

---

Cela permet au final de souligner le paradoxe suivant : Si d'un côté ces filles rurales d'origine populaire apparaissent être à de nombreux égards plus ouvertes sur le monde urbain en comparaison des garçons, elles peuvent en même temps parfois afficher un certain détachement vis-à-vis de la culture adolescente contemporaine et de certains attributs symboliques qui sont fortement valorisés par leurs homologues urbains. Cela nous semble procéder en grande partie du processus de socialisation entre pairs qu'elles connaissent sur la scène résidentielle, qui marque ainsi pour elles un certain « effet de lieu » dans les normes générationnelles qu'elles intériorisent, en particulier du côté de celles qui affichent assez tôt une « mobilité de l'ancrage ».

Son processus d'acculturation à un univers culturel spécifiquement rural ainsi que le poids de la socialisation résidentielle durant les premières années de l'adolescence se dénotent plus encore au travers de son choix d'orientation scolaire puisqu'elle choisit dès l'entrée au lycée de suivre une formation « Accompagnement, Soins et Services à la personne » dans le cadre d'un Bac professionnel. Cela constitue dans une première mesure pour elle le choix d'une formation de proximité puisqu'elle devient alors scolarisée au sein d'un lycée situé à Avon (77)<sup>465</sup> à quelques kilomètres de chez elle, qui ne modifie ainsi que très peu sa manière

---

<sup>465</sup> En l'occurrence, il s'agit d'une commune située à proximité de Fontainebleau (77)

d'habiter et lui permet ainsi de garder le lien avec l'adolescence locale. En effet, en septembre 2012, lorsque nous effectuons le dernier entretien avec elle, on constate ainsi le nombre important de pratiques d'auto-mobilités locales qu'elle a encore l'habitude de mettre en œuvre durant son temps libre, le passage au lycée n'ayant ainsi pas représenté pour elle de véritable rupture dans son quotidien, à l'inverse de certains autres adolescents de la commune comme David. Plus encore, il s'agit pour elle d'une formation professionnelle qui s'avère être en adéquation avec ses ressources scolaires et qui plus est, lui permet de mettre à l'épreuve les nombreuses dispositions qu'elle a intériorisées au cours de son adolescence, à la fois au sein de la sphère domestique et au cours des nombreuses auto-mobilités réalisées sur la scène résidentielle. Préparant en effet à des métiers « médico-sociaux », où il s'agit entre autre de travailler auprès de personnes ou encore d'enfants au quotidien afin de les assister, on voit toute l'influence de l'intériorisation de certains rôles féminins spécifiques qu'elle a en effet pu exercer au sein de la sphère familiale ou encore au contact des autres adolescents sur la scène résidentielle ainsi que des compétences communicationnelles développées au cours de ses nombreuses pratiques d'auto-mobilités depuis la préadolescence dans le choix de cette formation. Dans une autre mesure, le choix de cette formation de proximité engage en même temps pour elle sur le long terme un choix de résidence et s'inscrit en particulier dans la perspective d'une sédentarité rurale à l'âge adulte. On note en effet de la même manière que pour David, l'analogie qui peut être faite dans ses propos entre son orientation scolaire à l'entrée au lycée et sa trajectoire résidentielle à l'âge adulte, et en particulier son envie de continuer à vivre en contexte rural plus tard :

---

**Extrait d'entretien avec Séverine, le 12.09.12 :**

**-Enquêteur :** « *Et pourquoi tu as choisi cette formation en particulier ?* »

**- Séverine :** « *Ben déjà c'est en rapport ce que j'ai envie de faire plus tard, tu vois aider et soigner les gens, peut-être pour devenir aide-soignante, même si je vais sûrement continuer après le bac, je vais voir. Et puis je voulais que ça reste près de chez moi quand même parce que y'a souvent des Bac pro où t'es obligé d'aller en internat et ça me permet de pas faire des grands trajets tous les jours [] Après c'est aussi parce que j'ai plutôt envie de rester dans le coin plus tard, parce que je me vois pas aller travailler sur Paris ou même*

*retourner à Corbeille- Essonne, donc voilà je pense que y'a pas mal de débouchés par ici, enfin c'est ce qu'ils nous ont dit à la journée portes ouvertes, que les débouchés c'était plutôt en milieu rural, dans certaines structures par exemple. Enfin c'est surtout que j'ai envie de rester près de ma famille et de mes amis, je trouve c'est important »*

---

On dénote par ailleurs dans ses propos ce que de nombreux auteurs ont souligné, en l'occurrence l'importance de la proximité dans l'entretien des relations familiales et amicales du côté des classes populaires (Bonvalet C., 2003 ; Retière J.N., *ibid.* ; Vignal C., *ibid.* ; Fol S., *ibid.*), qui est sans doute plus forte encore du côté des classes populaires « marginalisées », et que Séverine exprime déjà à son âge. Plus encore, l'orientation que prend sa carrière scolaire et l'intériorisation qu'elle fait de sa trajectoire résidentielle future est à resituer dans le contexte de la spécificité de l'entrée dans la vie active des filles d'origine populaire en milieu rural. Ne disposant pas de suffisamment de ressources scolaires pour effectuer une migration, et en particulier une « migration scolaire » dès le lycée à l'instar des filles issues des classes moyennes comme Laurianne ou Charlotte, et connaissant par ailleurs un marché de l'emploi local qui leur est particulièrement défavorable<sup>466</sup> à l'intérieur duquel, à l'inverse des garçons comme Ludovic et Enzo, leur capital d'autochtonie familial s'avère être tout à fait inopérant, le choix de poursuivre leurs études professionnelles répond en réalité à leur besoin de s'insérer professionnellement en dehors de l'espace local tout en conservant une résidence rurale et ainsi un cadre de vie culturellement proche. Cela nous permet ainsi d'évoquer le cas de Jessica qui est à la différence de Séverine, issue d'une famille « intégrée » de Bresson, mais dont le capital d'autochtonie familial s'avère être totalement inefficace quant à son insertion professionnelle au sein de son territoire de résidence. Sa décision de poursuivre des études professionnelles en « Horticulture et productions végétales » à l'entrée au lycée au sein d'un établissement situé à Brie-Comte-Robert (77) et ainsi d'exercer plus tard un métier spécifiquement « rural », démontre ainsi toute sa volonté de conserver une domiciliation « rurale » à l'âge adulte et d'évoluer dans un univers

---

<sup>466</sup> En effet de manière générale, le marché de l'emploi en milieu rural est plus défavorable aux filles qu'aux garçons (Arrighi J.J., *ibid.*). C'est notamment le cas à l'échelle locale pour les communes de petite taille comme Bresson, où on note une surreprésentation des emplois agricoles et artisans, en l'occurrence généralement dévolus aux hommes



résidentiel qu'elle a toujours connu depuis l'enfance, tout en intériorisant un départ probable de son territoire de résidence dans quelques années :

---

**Extrait d'entretien avec Jessica, le 16.05.12 :**

- **Enquêteur** : « *Et tu souhaiterais vivre où plus tard ? Quand t'auras un travail ?* »

- **Jessica** : « *Déjà je sais que ça sera dans un petit village comme ici c'est sûr, en tout cas pas en ville quoi. Je me vois pas habiter dans un immeuble sans jardin, ne pas connaître mes voisins, tout ça c'est pas pour moi ça. Après je sais que rester ici ça sera difficile par rapport à ce que je veux faire, horticulteurs y'en a pas forcément beaucoup par ici et ceux qu'il y a, je les connais pas forcément. Mais ça me dérange pas non plus de partir d'ici. A un moment faut changer, vivre dans un même village toute sa vie c'est pas super cool non plus, faut découvrir aussi* »

---

En conclusion, l'analyse de ces trois trajectoires de mobilité adolescentes a été l'occasion de rendre compte de manière plus incarnée de l'évolution de la mobilité avec l'avancée en âge et ainsi des différences qui se créent progressivement entre adolescents dans les manières d'habiter au fil de cet âge de la vie. De manière complémentaire, cette approche a permis de mettre en évidence de manière fine les ressources et les contraintes à la disposition de chacun des adolescents aux différentes étapes de leur parcours et dans la construction de leur identité, qui s'avèrent être souvent fonction de leurs ressources familiales et sociales ainsi que du genre, et des différentes formes d'entrée dans la vie adulte qui se dessinent déjà à la fin de l'adolescence. Notre approche révèle notamment une différenciation entre adolescents de la commune qui s'opère en réalité fortement selon la dialectique de la sédentarité et de la migration, dont l'intérêt ici est de montrer toute sa dimension processuelle, en particulier au travers de l'influence des pratiques de mobilité quotidiennes dans les processus de socialisation résidentielle ainsi que d'acculturation urbaine ou rurale tout au long de l'adolescence. Transparaît

au final au travers de l'analyse de ces trajectoires adolescentes, l'existence de trois « destins sociaux territorialisés » (Fournier P., 2005 ; Costey P., 2012), c'est-à-dire de différentes trajectoires sociales et résidentielles adolescentes types qui se construisent au sein d'un même territoire local au fil de l'adolescence, en fonction des ressources sociales et familiales des individus et de l'action de leurs pratiques de mobilité. Du côté des garçons d'origine populaire et autochtones de la commune, tels que Ludovic et Enzo, se pose ainsi un modèle de la « sédentarité locale précoce ». Leur processus de sédentarisation débute dès les premières auto-mobilités locales réalisées, qui construisent peu à peu un rapport privilégié au territoire de résidence et à une culture « rurale et populaire », et qui facilite leur insertion professionnelle ainsi que leur implantation locales dès la fin de l'adolescence. Transparaît fortement chez eux l'importance des ressources du local qui viennent ainsi palier leurs déficits en ressources scolaires. A l'opposé, les adolescents issus des « petits-moyens » et plus largement du pôle des classes moyennes de la commune, comme David ou encore Valentin, se caractérisent par un modèle de la « migration urbaine et scolaire ». Leurs prédispositions à la migration urbaine se construisent d'un autre côté tout au long de l'adolescence au travers des nombreuses pratiques de mobilité en dehors du territoire de résidence durant le temps libre, qui participent notamment de formes d'acculturation urbaines, et qui en vient souvent à se concrétiser dès la fin de l'adolescence par la voie scolaire. Apparaît ainsi chez eux un décalage croissant entre leur lieu de résidence « rural » et leurs « espaces fondateurs » (Gotman A., *ibid.*) qui deviennent de plus en plus « urbains » ainsi que le rôle des ressources et stratégies éducatives familiales dans le dessin de leurs trajectoires. Enfin, en ce qui concerne les filles de la commune d'origine populaire, se pose un modèle intermédiaire d'une « sédentarité rurale et extra-locale ». D'un côté progressivement acculturées à un univers résidentiel rural au travers de leurs nombreuses pratiques de mobilité locales, mais d'un autre la configuration professionnelle locale leur étant particulièrement inadapté, elles sont en quelque sorte poussées à migrer en dehors de l'espace local dès la fin de l'adolescence.

Par-delà les différences de destins sociaux et résidentiels qui se construisent au cours de cet âge de la vie, apparaît progressivement une séparation en fonction des types de sociabilités que les adolescents de Bresson développent et que

l'analyse de la mobilité et des manières d'habiter permet de mettre en évidence. L'examen de ces trois profils d'adolescents permet en particulier d'affiner l'opposition traditionnelle entre une sociabilité de proximité et une sociabilité en réseau que de nombreux auteurs ont mis en évidence depuis Simmel (Simmel G., 2010 ; De Coninck F., 2010 ; Degenne A., 1983 ; Héran F., 1988 ; Mol A et Law J., 1994) et de mesurer toute l'influence que peuvent y avoir la trajectoire socio-résidentielle familiale des adolescents ainsi que les pratiques de mobilité. Du côté de Ludovic et de l'ensemble des adolescents de la commune issus de familles populaires et autochtones de Bresson, se construit au fil des pratiques de mobilité quotidienne une forme de sociabilité de proximité qu'on peut qualifier d'« historique » et de « naturelle », en ce sens qu'elle apparaît être fortement héritée familialement et ainsi « aller de soi » pour eux. Elle caractérise pour les adolescents une insertion progressive au sein des réseaux de sociabilités locaux, où prédomine un style fortement populaire et joue tout le poids des ressources sociales et symboliques familiales à l'échelle locale, et qui traduit au final pour les adolescents la reproduction d'un mode de vie rural qui leur apparaît familier. A ce type de sociabilité de proximité « historique » s'oppose une forme de sociabilité « construite » et « réticulaire » propre aux adolescents comme David issus du pôle des classes moyennes de la commune et dont les familles se caractérisent par une origine urbaine plus ou moins proche. Elle se caractérise ainsi par une grande « électivité »<sup>467</sup> des liens (De Coninck F., *ibid.*) ainsi que par une indépendance progressive vis-à-vis de la commune de résidence où la mobilité, tout comme les usages numériques, joue un grand rôle, et devient à cet égard particulièrement stratégique, marquant au final l'adoption par ces adolescents d'un mode de vie urbain. Enfin, en ce qui concerne Séverine et plus généralement les adolescents issus des classes populaires marginalisées, apparaît un modèle intermédiaire de la sociabilité de proximité mais « construite », à défaut d'être « historique ». En effet, ne disposant pas de ressources d'autochtonie, transparaît chez eux tout le rôle joué par la mobilité dans la construction progressive de leurs réseaux de sociabilités locaux et de leur familiarité avec le groupe résidentiel, en même temps qu'un déficit de ressources sociales et de mobilité qui de manière ambivalente ne leur permet pas d'élaborer une forme de sociabilité réticulaire et d'entretenir des relations de manière durable en

---

<sup>467</sup> C'est-à-dire une préférence pour les liens choisis en opposition aux liens familiaux.

dehors de l'espace local. Il devient ainsi particulièrement intéressant en dernier lieu de souligner les liens existants entre ces différents types de sociabilités et les processus d'entrée dans la vie adulte des adolescents qu'on a pu mettre en évidence, en l'occurrence les trajectoires socio-résidentiels qu'ils se dessinent au sortir de l'adolescence, notamment selon la dialectique de la sédentarité et de la migration, qui démontrent ainsi que ces types de sociabilités, loin d'être spécifiques à la période adolescente, deviennent progressivement durables et constitutives des individus.

Au final, la mise en évidence de ces différents « destins sociaux territorialisés » permet d'illustrer l'idée de Nicolas Renahy et ses collègues<sup>468</sup>, lorsqu'ils analysent la reproduction d'un ordre ouvrier au sein d'un village rural bourguignon sur plusieurs générations, selon laquelle la mobilité résidentielle individuelle est en réalité fortement déterminée par l'appartenance à un groupe social résidentiel qui a ses propres logiques de reproduction, et donc ses logiques de sédentarité et de migration (Renahy et alii., *ibid.*). En réalité, ces dernières s'inscrivent dans une forte continuité historique à Bresson puisque le travail sur archives communales (Cf. chapitre 2) a permis de constater qu'elles étaient sensiblement les mêmes au cours des années 1960-1970. Transparaît ainsi à cette époque pour la cohorte née dans les années 1950 et originaire de la commune une forte opposition entre des hommes issus de familles agricoles et artisanes fortement sédentaires et des jeunes femmes qui quant à elles connaissent déjà des petites formes de mobilité résidentielle en dehors de l'espace local<sup>469</sup>, tandis que les jeunes issus de la « petite-bourgeoisie »<sup>470</sup> de la commune (en l'occurrence les enfants d'instituteurs, de médecin ou de commerçants...) sont en majorité caractérisés par une migration urbaine dès la fin de l'adolescence. D'autre part, cela a l'intérêt d'apporter une vision plus fine des résultats de nombreux travaux quantitatifs qui ont

---

<sup>468</sup> Notamment en se basant sur les travaux d'Abdelmalek Sayad réalisés sur l'émigration algérienne en France à la fin des années 1970 (Sayad A., « Les trois âges de l'émigration algérienne en France », ARSS, 1977).

<sup>469</sup> On note notamment l'importance des mouvements migratoires au sein d'un espace micro-régional.

<sup>470</sup> En l'occurrence plutôt que la catégorie de « classes moyennes » qui paraît être ici historiquement inopérante, celle de « petit-bourgeois » qui a longtemps été utilisée dans la sociologie rurale pour caractériser les notables locaux paraît être ici plus appropriée. Sur ce point, voir notamment Bruneau I. et Renahy N., 2012

déjà mise en évidence la dichotomie existante entre d'un côté une mobilité résidentielle et géographique propre aux jeunes issus des classes moyennes et supérieures et de l'autre une sédentarité plutôt caractéristique des jeunes issus des classes populaires, notamment ouvrières et paysannes (Blum A. et alii, 1995 ; Bonvalet C. et Maison D., 1999). Plus précisément, l'approche localisée permet de rendre compte de la plus grande complexité de la différenciation qui s'opère progressivement entre individus entre migration et sédentarité avec l'âge, en fonction des différents héritages familiaux, du jeu des positions sociales locales ainsi que du genre, tandis que l'approche ethnographique permet de la resituer dans toute sa dimension processuelle, et en particulier le rôle que peuvent y jouer les pratiques de mobilité réalisées dans une logique d'action quotidienne. Il convient en dernier lieu de souligner les liens existants entre mobilité résidentielle, en l'occurrence ici la sédentarité et la migration, et la mobilité sociale, que de nombreux auteurs ont déjà mis en évidence (Bonvalet C. et Mason D., *ibid.* ; Blum A. et alii., *ibid.* ; Renahy et alii., *ibid.* ; Rosental P.A., *ibid.*) et qui se dessinent déjà fortement pour ces adolescents de Bresson. Du côté des adolescents proches du pôle des classes moyennes de la commune, entrent en réalité très tôt en jeu, au travers de leurs mobilités urbaines et des prédispositions à la migration qu'ils intériorisent peu à peu, des stratégies sociales ascendantes, fortement appuyées par les pratiques éducatives parentales. Cela passe en particulier pour ces jeunes franciliens par la symbolique de « la montée sur Paris », qui a l'avantage de représenter pour eux à la fois leur désir de migration urbaine résidentielle que de mobilité sociale, ce qui ressort par ailleurs dans certains travaux quantitatifs (Massot M.H. et alii, 2010). A l'opposé, pour les adolescents issus des classes populaires de la commune, transparaît une sédentarité qui se réalise à de nombreux égards « par défaut », en particulier du côté des garçons issus des classes populaires de la commune pour qui les emplois « manuels et peu qualifiés » occupés à la fin de l'adolescence sur la scène résidentielle sont souvent synonymes de formes « d'échec social », notamment du côté de leurs parents qui, à l'instar des familles d'origine ouvrière étudiées par Stéphane Beaud , ont placé certains espoirs d'ascension sociale intergénérationnelle dans le processus de démocratisation scolaire (Beaud S., *ibid.*). Apparaît ainsi un paradoxe fort pour cette adolescence rurale et populaire contemporaine, entre d'un côté le rapport privilégié qu'ils peuvent entretenir à leur territoire de résidence et à une culture « rurale et populaire » construit au cours de

leurs nombreuses pratiques de mobilité locales, et de l'autre leur sédentarisation locale à la fin de l'adolescence qui procède avant tout de leur échec scolaire et qui avec le temps devient souvent vécu comme une forme de « déclassement » social. Lorsque nous le voyons pour la dernière fois à Bresson plusieurs mois après la fin de l'enquête ethnographique, Ludovic valorise encore fortement son ancrage et les nombreuses ressources sociales et relationnelles qu'il détient à l'échelle locale. Pour autant, il semble en même temps avoir peu à peu intériorisé sa position « dominée » au sein de l'espace social ainsi que son écart par rapport aux valeurs et idéaux valorisés par le monde urbain contemporain, symbolisé(s) par les adolescents de la commune comme David, qu'il a côtoyé un temps mais qui sont désormais voués à quitter l'espace local.



## Conclusion générale

### *1- Synthèse des résultats de recherche.*

L'exposé des différents résultats de notre travail de thèse ont permis de répondre de manière structurée à la problématique de recherche que nous avons élaborée, et qui est la suivante : En quoi l'analyse de la mobilité quotidienne permet-elle d'objectiver les processus de socialisation qui se déroulent durant l'adolescence ?

Afin d'étudier les liens entre mobilité et socialisation à l'adolescence, nous avons choisi de nous intéresser au cas des adolescents ruraux, dans toute leur diversité sociale et territoriale, c'est-à-dire l'ensemble des adolescents résidant au sein des territoires ruraux. D'autre part, d'un point de vue théorique, nous avons opté pour une conception extensive de la mobilité, correspondant le mieux à la période de l'adolescence et aux processus de socialisation qui s'y déroulent, et qu'on a ainsi définie comme étant une interaction à la fois spatiale et sociale. Enfin, cette analyse des liens entre mobilité et socialisation à l'adolescence se base sur une ethnographie localisée réalisée durant près de deux ans et demi au sein d'un village rural francilien, comptant environ 400 habitants et majoritairement populaire, et qui combine une diversité des méthodes, entre entretiens et observation participante.

Nous avons ensuite choisi d'analyser les liens entre mobilité et socialisation à l'adolescence en trois temps distincts. Le premier a consisté à développer une approche statique de ces liens et à se demander en quoi la typologie des mobilités adolescentes que nous avons forgée, à partir du concept « d'idéal-type » webérien, permet plus largement de rendre compte d'une différenciation entre adolescents dans les mécanismes centraux de leur socialisation, et en particulier de l'existence



d'éléments de différenciation sociale entre eux. Dans un second temps, l'approche diachronique de ces liens a eu pour intérêt, en ayant recours au concept de « carrière », de se demander comment l'analyse de l'évolution de la mobilité avec l'âge permet de rendre compte de la dimension processuelle de cette différenciation entre adolescents, ainsi que de questionner le rôle actif que tiennent les pratiques de mobilité dans les processus de socialisation adolescents et de rendre compte des manières avec elles s'insèrent dans les processus de construction de soi durant cet âge de la vie. Enfin, l'entrée par les « trajectoires » a été l'occasion de développer une dimension individuelle et biographique de la socialisation adolescente, au travers de l'analyse de plusieurs « cas ethnographiques » : elle a permis de questionner précisément les liens existants entre d'un côté la mobilité quotidienne et de l'autre les mobilités sociale et résidentielle pour les individus, en déplaçant ainsi le regard vers une perspective relevant davantage de « l'entrée dans la vie adulte ».

Nous avons dès lors montré que l'adolescence rurale était d'abord fortement différenciée dans ses mobilités et ses manières d'habiter au cours du temps libre. Apparaît en effet une opposition forte entre des adolescents majoritairement d'origine populaire qui réalisent la plupart de leurs pratiques de mobilité à l'intérieur de leur territoire de résidence et disposent de nombreuses ressources sociales et symboliques à l'échelle locale, et de l'autre des adolescents plutôt issus des classes moyennes qui parviennent à se dessiner des pratiques de mobilité et à mobiliser des ressources sociales en dehors de leur territoire de résidence, et notamment en contexte urbain. Cela traduit dans une autre mesure des mobilités et des manières d'habiter qui se révèlent être fortement socialisées, c'est-à-dire dépendantes de l'environnement social et familial des adolescents, ainsi que des trajectoires résidentielles. D'autre part, la mise en évidence de l'existence de différentes séquences dans la mobilité des adolescents en fonction de l'avancée en âge permet de resituer toute la dimension processuelle de la différenciation qui s'opère entre eux au cours de cet âge de la vie. Si la préadolescence est caractérisée par une certaine proximité entre eux, où ne se fait ressentir que l'effet du genre dans la socialisation, s'opère une différenciation progressive entre profils d'adolescents de la commune où l'influence des appartenances familiales et sociales et surtout celle de la carrière scolaire des adolescents prennent progressivement le pas, pour marquer au sortir de

cette période de la vie une polarisation forte de l'adolescence locale. Enfin, on a montré que ce processus de différenciation entre adolescents ruraux s'opère aussi en termes de mobilité résidentielle et en particulier selon une dialectique de la sédentarité et de la migration. Cela nous a permis de mettre en évidence l'existence de différents destins socio-résidentiels construits durant l'adolescence : Du côté des garçons autochtones et populaires, se pose ainsi un modèle de la « sédentarité locale et précoce », qui est opposé au modèle de la « migration urbaine et scolaire » spécifiques aux adolescents issus du pôle des classes moyennes de la commune, alors que les filles d'origine populaire se caractérisent quant à elles par un modèle intermédiaire de la « sédentarité rurale et extra-locale ».

Au final, on voit comment l'analyse de la mobilité quotidienne permet de manière générale de rendre compte des spécificités de la socialisation des adolescents ruraux contemporains. Celles-ci tiennent essentiellement à l'environnement résidentiel particulier dans lequel ils évoluent au quotidien et à ses propriétés particulières, en l'occurrence l'isolement géographique et l'éloignement des services fonctionnels et culturels ainsi qu'aux rapports d'interconnaissance résidentiels qui structurent l'espace local. Les particularités de leur lieu de vie créent pour tous un même cadre de socialisation, notamment dans l'organisation de leurs pratiques de mobilité et de sociabilités, en comparaison des adolescents résidant dans les autres territoires. En même temps, on s'est attaché à montrer que, loin d'être coupés du reste de la société, une majorité de ces jeunes a aisément accès à des formes culturelles et communicationnelles contemporaines au quotidien et ainsi que les portables, les modes vestimentaires et musicales juvéniles tout autant que les drogues circulent parmi cette adolescence rurale comme ailleurs. Il est plus encore important de souligner qu'il s'agit spécifiquement ici d'une adolescence rurale «périphérique» dont les conditions de socialisation peuvent ainsi apparaître spécifiques par rapport à leurs homologues résidant dans des territoires ruraux moins densément peuplés et plus éloignés des centres urbains. Cela se traduit en particulier pour eux par une densité assez forte des sociabilités adolescentes, permise en grande partie par la configuration socio-résidentielle de leur commune de résidence, ou encore par leur accès relatif à la ville et ainsi à certaines formes culturelles et fonctionnelles urbaines, au moins pour une partie d'entre eux. En

réalité, on voit ainsi toute l'importance de penser l'adolescence rurale contemporaine au pluriel, du fait à la fois de la diversité des origines socio-résidentielles, et des différentes manières d'habiter et styles de vie qui se dessinent progressivement avec l'âge, sous l'effet combiné de la carrière scolaire et de la socialisation entre pairs. On en est même amené à questionner pour certains d'entre eux l'appellation même de « jeunesse rurale » au regard de leur manière d'habiter qui se caractérise dès les premiers âges de l'adolescence par une extériorité vis-à-vis de leur territoire de résidence ainsi que par la multiplication des pratiques de mobilité urbaines, le « rural » en étant réduit à ne constituer qu'un simple cadre de vie pour eux. On voit ainsi tout l'apport des travaux de Jean Rémy à penser séparément les « catégories spatiales » et les « catégories de sens » (Rémy J., *ibid.*), en l'occurrence d'un côté ce qui relève du territoire et de l'autre ce qui relève de la ruralité. Dès lors, la jeunesse rurale ne tend à définir qu'une frange des adolescents résidant au sein des territoires ruraux, parmi ceux qui au cours de l'adolescence intériorisent de manière durable des normes et des manières d'être typiquement populaires et rurales, et plus largement qui adoptent progressivement un mode de vie marqué par la sédentarité et un certain localisme, qui tendent à les distinguer fortement au sein de la jeunesse contemporaine.

Par ailleurs, cette approche par la mobilité quotidienne nous a permis de produire peu à peu une sociologie de la différenciation sociale à l'adolescence, en montrant que cet âge de la vie, à l'opposé des représentations qu'on peut en avoir, est loin d'échapper aux logiques sociales structurelles qui affectent le reste de la société et se pose plutôt comme une période centrale dans la construction des différentes dispositions sociales chez les individus. Elle a eu en particulier l'avantage de rendre compte de toute la dimension processuelle de cette différenciation sociale qui s'opère durant cet âge de la vie. Si les premiers âges de l'adolescence et en particulier la préadolescence ont tendance à caractériser une certaine situation de mixité sociale entre les individus dans la continuité de l'enfance, favorisée ici par le contexte « rural » et les faibles densités, on assiste avec l'âge à une séparation progressive entre les adolescents, qui s'opère aussi bien dans leurs mobilités et manières d'habiter, que dans leurs manières d'être et d'agir. Apparaît ainsi tout l'influence combinée des stratégies éducatives parentales, des carrières scolaires

des individus ainsi que dans une autre mesure de la mobilité dans cette séparation progressive des adolescents de la commune, qui démontre toute l'actualité que peut avoir la vision de la socialisation juvénile de F.M.Trascher (Cf. chapitre 1) et ainsi l'intérêt de penser la socialisation adolescente dans ses dimensions multiples. Mais loin de vivre progressivement de manière indifférenciée les uns envers les autres, ce processus de séparation de la jeunesse locale s'accompagne en même temps d'une conflictualité grandissante entre les deux pôles d'adolescents de la commune, qui traduit une cristallisation des styles de vie entre eux, et qui démontre que la frange issue des classes moyennes et tournée vers « l'extérieur » continue quand bien même de porter un regard sur l'espace local. Cela permet d'évoquer le cas particulier des adolescents qui sont issus des familles de « petits-moyens » de la commune qui semblent être tiraillés entre d'un côté une appartenance populaire qui les rapproche très tôt des adolescents appartenant aux « catégories traditionnelles du rural » et aux couches populaires « marginalisées », en particulier au début de l'adolescence, et des stratégies éducatives et des ambitions sociales parentales qui les poussent de plus en plus à investir le scolaire et les coupent progressivement de la jeunesse sédentaire et populaire locale. Ceux-ci nous ont ainsi semblé au cours de l'enquête illustrer plus encore le processus de séparation progressive entre adolescents de la commune, et en particulier la construction progressive de dispositions à la migration tout autant que la différenciation interne à la jeunesse populaire contemporaine.

On voit ainsi au travers de l'analyse du processus de différenciation d'une adolescence rurale que, loin de n'être qu'une simple pratique symbolique, la mobilité est une pratique structurante à l'adolescence, endogène à ses processus de socialisation, et qui agit ainsi directement et mécaniquement sur la construction de soi durant cet âge de la vie. En réalité, les effets socialisants de la mobilité opèrent dans différents domaines, que l'enquête ethnographique a permis de décrire précisément et qu'on peut au final résumer au nombre de trois. A cet âge, les pratiques réalisées durant le temps libre, en solo et plus encore en compagnie des pairs, agissent en premier lieu sur les dispositions à la mobilité des adolescents, en particulier sur celles qui ont été intériorisées au sein de la sphère familiale durant l'enfance. On a en particulier mis en évidence les effets durables qu'elles peuvent avoir sur les pratiques et les manières d'habiter futures des adolescents et en

particulier sur leurs modes de spatialisation, c'est-à-dire leur appétence pour réaliser des pratiques à l'intérieur ou à l'inverse en dehors de leur territoire de résidence à l'avenir. Elles contribuent par là-même à modifier pas-à-pas les dispositions des adolescents vis-à-vis des modes de transports, et notamment leur propension à utiliser la voiture au travers de l'accompagnement parental, et plus encore les transports publics urbains ou à l'inverse la marche et des deux roues dans la proximité. Les pratiques de mobilité marquent dans une autre mesure l'appréhension progressive des différents domaines publics, en contexte urbain et en contexte rural, ainsi que des normes et des codes qui en sont constitutifs et participent ainsi à forger des goûts pour la réalisation de mobilités urbaines ou au contraire des pratiques au sein du territoire de résidence. C'est par exemple le cas des adolescents que nous avons évoqués qui parviennent à multiplier les pratiques d'auto-mobilités urbaines à partir de leur lieu de scolarisation en semaine, et ainsi à se familiariser progressivement à la nature spécifique des interactions publiques urbaines et notamment à l'anonymat qui peut y régner, quand d'autres parviennent très tôt au travers de leurs mobilités locales à s'accoutumer à l'interconnaissance et aux interactions de nature personnalisée propres au contexte de faibles densités.

D'un autre côté, la mobilité contribue à forger pas-à-pas les manières d'être et de se comporter des adolescents et ainsi à remanier celles issues de leur socialisation primaire, en particulier au cours des situations d'auto-mobilités lorsqu'ils sont au contact de leurs pairs. Elle participe tout d'abord de l'intériorisation progressive des normes sociales et culturelles propres aux groupes de pairs qu'ils fréquentent, d'autant plus quand celui-ci devient particulièrement identificatoire vers la fin de l'adolescence, ou plus largement celles constitutives de la culture adolescente contemporaine, au travers des formes communicationnelles ou des pratiques culturelles auxquelles les pratiques de mobilité peuvent donner lieu. En ce qui concerne la première configuration, on a particulièrement mis en évidence la manière avec laquelle, du côté des garçons issus de la frange populaire de la commune, leurs nombreuses pratiques d'auto-mobilités réalisées en commun participaient de l'intériorisation d'une sous-culture déviante et de ses normes spécifiques à partir de la fin des années collège. De manière complémentaire, la mobilité participe au processus d'individualisation de l'adolescent et en particulier à la création d'identités symboliques et éphémères à l'intérieur du groupe de pairs, qui

sont particulièrement importantes dans la construction de soi à cet âge. Au-delà de l'influence que peuvent avoir les pairs dans ce processus d'individualisation, il s'agit de souligner le rôle que peut avoir la mobilité, au travers des interactions qu'elle induit avec les autres résidents et en particulier des attitudes que ces derniers peuvent avoir envers eux, dans la place que certains adolescents acquièrent au sein du groupe résidentiel, et qui se réalise selon une dialectique de l'intégration et de la marginalisation.

Enfin, la mobilité participe sur le plus long terme d'un processus de socialisation résidentielle chez les adolescents, c'est-à-dire de l'intériorisation de normes sociales et culturelles ainsi que de manières d'agir spécifiques au territoire qu'ils ont l'habitude de fréquenter durant leur temps libre. On a en effet particulièrement illustré la manière avec laquelle les mobilités urbaines répétées chez certains adolescents de la commune participaient de leur acculturation urbaine ou encore de leur identification à des sous-groupes juvéniles spécifiquement urbains et contribuaient ainsi à remanier leurs goûts culturels ou encore leurs « héxis » et manières de s'habiller. A l'inverse, pour ce qui est des adolescents réalisant une majorité de leurs pratiques quotidiennes à l'intérieur de leur territoire de résidence, leur mobilité contribue à l'intériorisation de normes spécifiquement populaires et rurales, qui est d'autant plus perceptible lorsqu'ils s'avèrent se caractériser par une origine résidentielle, individuelle ou familiale, urbaine. On voit ainsi comment la mobilité participe progressivement de la construction des identités sociales et culturelles des adolescents, qui apparaissent être particulièrement durables au sortir de l'adolescence. Plus encore, on s'est attaché à mettre en évidence les liens existants à cet âge entre la mobilité quotidienne et la mobilité résidentielle, en l'occurrence la manière avec laquelle se construisent au fil des pratiques quotidiennes des dispositions à la sédentarité ou à l'inverse des dispositions à la migration chez les adolescents, au travers des formes d'acculturation qu'elles produisent ou de la dimension spatiale de leurs ressources sociales qu'elles forgent pas-à-pas.

A cet égard, il est important de souligner en dernier lieu que c'est avant tout dans la force du quotidien et dans la répétitivité des pratiques que s'établissent ces

liens dynamiques entre mobilité et socialisation à l'adolescence. On a ainsi été particulièrement marqué par les formes importantes de routines qui caractérisent les pratiques de mobilité des adolescents durant le temps libre, en l'occurrence leur besoin d'investir le plus possible les mêmes micro-lieux aux mêmes horaires à l'intérieur de leur territoire de résidence, qui à de nombreux égards est spécifique à cet âge de la vie et qui a sans doute à voir avec la particularité des processus de socialisation à cet âge de la vie. En effet, si les pratiques réalisées de manière exceptionnelle comportent indéniablement une dimension socialisante pour les adolescents, et notamment pour ces jeunes ruraux lorsqu'ils réalisent certaines « sorties en ville » qui marquent pour eux la découverte d'un nouvel univers socio-résidentiel et de nécessaires adaptations dans leurs manière de se comporter, c'est surtout au travers des pratiques de mobilité routinières que se font le plus ressentir les effets socialisants de la mobilité durant l'adolescence. On s'est en effet efforcé tout au long de l'exposé de nos résultats de recherche de rendre compte de la forte dimension processuelle des liens existants entre mobilité et socialisation à cet âge, en l'occurrence la manière avec laquelle les pratiques habituelles remanient au jour le jour les manières d'être et d'agir des individus et que seule l'adoption d'une perspective temporelle permet de resituer. Ce n'est en effet que lorsque les pratiques d'auto-mobilités urbaines deviennent réalisées de manière répétée, et en particulier à chaque week-end, que ne s'appréhendent pas-à-pas les règles spécifiques du domaine public urbain et que ne deviennent progressivement intériorisées les normes et les manières d'agir propres à une culture urbaine du côté de certains adolescents de la commune. De la même manière, ce n'est que dans la succession et l'accumulation des situations conflictuelles avec les autres résidents au cours du temps que d'autres intériorisent progressivement une position marginalisée au sein de l'espace local. En complément, il convient de mettre en évidence la place que tiennent les pratiques d'auto-mobilités récursives, en l'occurrence celles qui sont réalisées pour elles-mêmes, et notamment parmi elles, celles effectuées entre pairs, dans les processus de socialisation des adolescents, notamment en comparaison des pratiques de nature plus fonctionnelles qu'ils peuvent réaliser. C'est notamment parce qu'elles laissent libre cours aux actions réciproques entre individus tout autant qu'à la subjectivation adolescente que ces pratiques se révèlent être particulièrement importantes dans la construction de soi à cet âge de la vie, qu'elles soient d'ailleurs réalisées en contexte urbain ou bien à l'intérieur de leur territoire de résidence et en

contexte rural. Cela permet ainsi de réaffirmer tout l'intérêt d'opérer une sociologie du quotidien des individus, notamment dès lors qu'on s'intéresse à des questions relatives à la socialisation, ainsi que de développer une vision anthropologique de la mobilité qui permette de saisir tout autant le rôle de la mobilité accordé par les individus que les effets socialisants que la mobilité porte.

## *2- Retour sur la méthode : l'heuristique de l'ethnographie localisée.*

Etant donné que tout choix méthodologique n'est jamais arbitraire en ce qui concerne les enquêtes menées en sciences sociales et a des conséquences importantes sur les résultats de recherche, qui peuvent parfois se révéler être assez inattendues, il nous semble intéressant d'opérer ici un bref retour sur l'enquête ethnographique réalisée et en particulier d'analyser les implications qu'elle a pu avoir sur le recueil et l'interprétation de nos données de recherche.

La première observation que nous pouvons faire consiste à dire que l'approche localisée que l'on a privilégié nous semble paradoxalement avoir permis de mettre en évidence des mécanismes et des phénomènes généraux concernant la jeunesse rurale et les processus de socialisation adolescents alors qu'on a souvent tendance à considérer que cette méthode présente un défaut de représentativité et n'est valable que pour elle-même. On peut en particulier se référer à Marcel Mauss ici qui disait que « l'analyse d'un phénomène à partir d'un cas particulier méthodiquement et minutieusement étudié est autrement certaine que quand pour le démontrer on l'illustre de faits nombreux mais disparates » (Mauss M., 1950). En effet, bien qu'on se soit attaché à procéder à une analyse localisée, en l'occurrence de jeunes résidant dans un village rural particulier, les résultats nous apparaissent à bien des égards être révélateurs de ce qu'est l'adolescence rurale contemporaine et des mécanismes qui en sont structurants. L'attention portée à l'adolescence de Bresson a permis de manière inductive d'en déduire les traits caractéristiques de la jeunesse rurale contemporaine, en l'occurrence la diversité des origines socio-résidentielles tout autant que des manières d'habiter qui peuvent les définir et plus généralement leurs spécificités par rapport à leurs homologues urbains ou encore le



processus de différenciation qui les affecte et les sépare avec l'âge. En particulier, ces éléments qui définissent les adolescents résidant dans des territoires ruraux « périphériques » nous semblent à de nombreux égards être aussi inhérents à d'autres jeunes rurales et en particulier à ceux résidant dans des territoires plus éloignés des centres urbains et caractérisés par de plus faibles densités. C'est notamment ce que permet de confirmer en partie une comparaison des résultats obtenus lors de l'ethnographie localisée avec ceux obtenus lors de l'enquête exploratoire relative à des adolescents résidant dans une diversité de territoires ruraux franciliens (Cf. chapitre 2). De manière plus générale, l'ethnographie localisée que nous avons menée a permis de rendre compte de nombreux mécanismes propres à la socialisation adolescente contemporaine et qui à ce titre nous semble pouvoir être transposables à d'autres jeunes que ceux résidant au sein des territoires ruraux. C'est particulièrement le cas nous semble-t-il des nombreux effets socialisants de la mobilité à cet âge et qu'il serait ainsi particulièrement intéressant d'interroger en ce qui concerne d'autres populations et notamment celles urbaines. De la même manière, l'ancrage que certains développent dans leur mobilité quotidienne semble être plus généralement spécifique à une jeunesse populaire, dimension qu'il serait ainsi intéressant d'interroger dans d'autres contextes résidentiels et notamment en ce qui concerne les quartiers urbains défavorisés.

D'autre part, cette focale ethnographique et localisée a permis de développer une approche à la fois fine et compréhensive des processus de socialisation des adolescents. D'un côté, le fait d'avoir été au cours de l'enquête au plus près de leur univers résidentiel et de leur expérience quotidienne ainsi que d'avoir pu nouer des relations personnelles avec la plupart d'entre eux dans le temps, qui nous ont ainsi permis d'établir des liens de confiance : la confiance constitue à la fois l'essence même du travail ethnographique (Beaud S ; *ibid.* ; Olivier de Sardan J.P., *ibid.*) et une condition nécessaire pour accéder au sens qu'ils accordent à leurs pratiques quotidiennes. Cela a permis dans une seconde mesure d'avoir accès à une richesse et à une complémentarité des données, liée à la combinaison des méthodes employées (Cf. chapitre 2), et ainsi de développer une vision polymorphe de leurs processus de socialisation. L'écueil aurait en effet consisté ici à ne s'intéresser qu'aux pratiques de mobilité ainsi qu'à la dimension spatiale de la socialisation des

adolescents alors que la démarche ethnographique nous a amené à prêter attention aux autres instances de socialisation que sont la famille ou encore l'école afin d'aborder les processus de construction de soi à cet âge dans toute leur complexité et ainsi de ne pas surestimer l'influence que peut avoir la mobilité. Enfin, l'approche micro-analytique a présenté l'avantage de pouvoir appréhender les petites différenciations ainsi que la structuration qui se créent progressivement entre les adolescents au travers des rapports sociaux quotidiens et en fonction de leurs différentes ressources sociales et ainsi de penser plus généralement la différenciation interne à la jeunesse populaire, que des approches plus englobantes et décontextualisées ne permettent par ailleurs pas de saisir.

En réalité, il est important de noter que ce choix méthodologique a surtout permis de produire une richesse des données en ce qui concerne une partie seulement de l'adolescence locale, du fait de leurs pratiques de mobilité et de leurs manières d'habiter, en l'occurrence les adolescents pour la plupart d'origine populaire qui développent un fort ancrage dans leurs pratiques quotidiennes. En effet, le recours à l'observation directe des pratiques au sein de la commune, combinée à la réalisation d'entretiens répétés et in situ, a permis de développer une approche particulièrement fine et détaillée des pratiques locales de cette frange de l'adolescence de Bresson. On a en effet pu rendre compte de leurs différences usages de l'espace public résidentiel, en l'occurrence les différents micro-lieux qu'ils peuvent investir durant leur temps libre ainsi que le sens et les logiques qui sont inhérents à ces usages. En comparaison, cette approche ethnographique et localisée a eu à bien des égards pour conséquence de caractériser de manière relative une plus grande étrangeté avec les adolescents issus du pôle des classes moyennes de la commune et qui ont tendance à développer très tôt une extériorité vis-à-vis de leur territoire de résidence. Il a en particulier été plus difficile pour l'enquêteur d'accéder à leurs pratiques de mobilité réalisées en dehors de leur territoire de résidence et notamment en contexte urbain, pour lesquelles il s'est ainsi avéré impossible de réaliser de l'observation directe et ainsi nous avons dû nous contenter des récits de pratiques des adolescents afin de les objectiver, méthode qui peut parfois comporter certaines limites (Cf. chapitre 2). En outre, la sortie culturelle sur Paris organisée par le foyer rural et à laquelle nous avons participé (Cf. chapitre 4) a été l'occasion de

palier quelque peu ce déficit et de réaliser pour ces adolescents des séquences d'observation directe de leurs pratiques de mobilité en contexte urbain et en particulier de saisir la signification que pouvait comporter la pratique pour eux, bien qu'elles aient été effectuées dans un cadre formel particulier. Néanmoins, ces pratiques de mobilité réalisées en contexte urbain à l'adolescence et les effets socialisants qui leurs sont inhérents, ont particulièrement bien été décrites par la littérature en sociologie urbaine, et notamment en ce qui concerne les jeunes d'origine populaire résidant dans des quartiers urbains défavorisés (Buffet L., *ibid.* ; Kokoreff M., *ibid.* ; Oppenchaim N., *ibid.*), ce qui a permis de nous appuyer sur une base théorique déjà existante, alors que les pratiques réalisées à l'intérieur du territoire de résidence et en contexte rural à l'adolescence n'ont fait l'objet que de descriptions sporadiques. C'est sans doute le prix à payer dans toute démarche ethnographique, en l'occurrence de pouvoir s'approcher au plus près de l'expérience vécue d'une partie des enquêtés tout en étant obligé de se distancer quelque peu d'une autre fraction d'entre eux.

Le choix de l'ethnographie localisée nous a par ailleurs offert l'avantage de pouvoir appréhender empiriquement le « rural » et ainsi de fournir plusieurs éléments d'une définition qui en soit plus élaborée, qui permette au final de le considérer comme une véritable « catégorie de sens ». Cela oblige à opérer une dissociation entre ce qui relève d'un côté du spatial et de l'autre ce qui relève des caractéristiques sociales, résidentielles et culturelles des habitants. La ruralité contemporaine nous semble ainsi pouvoir se caractériser selon trois niveaux.

Cette définition passe en premier lieu nous semble-t-il par une attention portée aux trajectoires sociales et résidentielles des individus qui résident au sein des territoires ruraux et ainsi par le critère de l'origine à la fois populaire et rurale. On a en effet montré la surreprésentation ainsi que la diversité des classes populaires qui caractérisent la démographie de Bresson et en même temps le fait qu'une majorité de ses habitants se définisse par une origine et une carrière résidentielle « rurales », la plupart du temps à l'échelle locale. Plus encore, le travail sur archives communales a permis de saisir la place importante que représentent les « ruraux dépayonnés », c'est-à-dire les ménages d'origine paysanne proche, qui sont issus

de familles paysannes ou plus généralement de « catégories traditionnelles du rural », rejoignant le constat qu'avaient déjà fait Michel Bozon et Jean Claude Chamboredon au début des années 1980 (Bozon M. et Chamboredon J.C., *ibid*), ce qui permet de montrer la proximité qu'un grand nombre de ruraux entretiennent avec une culture paysanne sur un temps long.

La ruralité peut en second lieu et de manière complémentaire se définir comme étant un mode de vie à de nombreux égards spécifique. Il se traduit d'abord dans le fort ancrage qui caractérise la dimension spatiale des ressources sociales des individus, qu'on retrouve à Bresson aussi bien du côté des adultes que des adolescents. Cela va de pair avec une manière d'habiter qui se caractérise par un fort localisme, notamment dans les pratiques de mobilité quotidiennes, et un attachement particulier au groupe résidentiel, où l'autochtonie joue un rôle central. Apparaît ainsi pour certains individus une véritable intersection entre leurs différentes scènes sociales, en l'occurrence familiale, amicale ainsi que professionnelle, et une manière d'habiter qui se construit sur le modèle traditionnel du « vivre et travailler au pays », à l'instar de ce que connaît Ludovic à la fin de son adolescence (Cf. chapitre 6). La spécificité du mode de vie rural se dénote plus encore dans la persistance de particularités culturelles, qu'on a particulièrement pu retrouver du côté des adolescents, notamment autour de pratiques spécifiquement rurales et traditionnelles, comme la chasse et les activités de « bricoles », auxquelles une partie d'entre eux s'adonne régulièrement.

La ruralité peut en dernier lieu se définir en termes symboliques et au travers d'un ensemble de représentations « indigènes ». C'est en effet une catégorie qui fait encore largement sens parmi les populations rurales contemporaines et dont le succès tient à ce qu'elle constitue un principe à la fois d'identification et de classement (Chamboredon J.C. et alii). On a en effet pu constater au cours de l'enquête de terrain la manière avec laquelle de nombreux adolescents et adultes se sont revendiqués devant nous d'une identité rurale, soit personnellement, soit pour caractériser plus largement le groupe résidentiel. Cette appropriation du terme de « rural » doit d'abord être comprise nous semble-il comme un moyen pour eux d'affirmer la spécificité de leur mode de vie ainsi que de leur style de vie populaire tout autant que leur volonté de les préserver, et qui ne fonctionne que dans une opposition symbolique avec l'urbain. Cette référence au terme de « rural » constitue

en même temps un moyen pour ces populations de se représenter au sein de l'espace social et de symboliser une forme d'opposition entre « eux et nous » (Hoggart R., *ibid.*). C'est particulièrement éloquent du côté des adolescents où cette revendication d'une identité rurale est une manière pour eux de se distinguer à la fois des jeunes issus des classes moyennes majoritairement urbains et ainsi de se rappeler à leur appartenance sociale et culturelle populaire, tout autant que de se distinguer des « jeunes des cités », c'est-à-dire des jeunes urbains issus des classes populaires plutôt marginalisées avec qui les différences culturelles et morales sont trop marquées.

Enfin, pour aller à l'encontre de l'idée que le choix des adolescents que nous avons le plus fortement investis au cours de l'enquête, en particulier pour en analyser leurs trajectoires (Cf. chapitre 6), relèverait de notre seule subjectivité, et à ce titre aurait fortement altéré notre analyse et faussé quelque peu nos résultats, nous allons nous efforcer ci-après de montrer que ce choix peut en réalité en grande partie s'expliquer par les « effets produits par la situation d'enquête » (Schwartz O., *ibid.*), c'est-à-dire par de nombreux éléments objectifs qu'on peut s'attacher à mettre en évidence. En effet, les relations privilégiées que nous avons tissé avec Ludovic, David ainsi que Séverine tout au long de l'enquête ethnographique nous semblent à posteriori loin d'être anodines, sinon pouvoir en grande partie s'expliquer par les différentes caractéristiques de leurs manières d'habiter tout autant que par celles de leurs trajectoires socio-résidentielles, ou encore par leurs positions respectives au sein du groupe de l'adolescence locale. Cette aparté réflexive sur le processus d'enquête que nous avons mené est en outre l'occasion de revenir sur la complexité qui peut définir les relations entre enquêteur et enquêtés, en particulier de mettre en évidence le fait qu'elles se jouent dans les deux sens, et plus globalement de montrer que les effets inhérents à la situation d'enquête deviennent progressivement pour l'ethnographe des « révélateurs des logiques sociales endogènes au groupe étudié » (Schwartz O., *ibid.*), en l'occurrence ici à l'adolescence rurale.

Ainsi, la relation que nous avons pu tisser avec Ludovic et les nombreuses données qu'on a pu en retirer s'explique d'abord nous semble-t-il par le fait qu'il ait grandi au sein de la commune et qu'il soit issu d'une famille fortement autochtone, ce

qui lui a procuré une capacité, dès les premiers échanges que nous avons eu avec lui, à porter un discours sur le local. En même temps, le fait qu'il soit l'un des adolescents qui investisse le plus l'espace public résidentiel l'a amené à très vite endosser un rôle de « porte-parole » de l'adolescence locale qu'il nous a paru souvent vouloir tenir devant nous, et en particulier de la frange populaire des adolescents de la commune. Cette relation s'est par ailleurs progressivement trouvée renforcée par la situation de marginalisation résidentielle qu'il a progressivement connue comme d'autres au sein de la commune qui nous a progressivement placé dans une situation d'« allié » de son point de vue, en lui offrant une attention ainsi qu'une offre de parole qu'il n'avait plus sur la scène locale, ce qui nous a permis au final de rendre compte des conditions particulières de socialisation de la frange déviante des garçons de la commune, ainsi que par la situation de dissociation familiale qu'il a connue et qui a particulièrement rendu la relation singulière. En ce qui concerne David, la relation d'enquête que nous avons pu construire avec lui s'explique par deux autres raisons bien différentes. D'abord, issu d'une famille de « petits-moyens » particulièrement bien intégrée au sein du groupe résidentiel, il s'est révélé à ce titre être un fort usager des institutions locales, et en particulier du foyer rural, dont il était l'un des adolescents les plus investis et assidus dans les activités proposées, ce qui a fait fructifier la relation. D'un autre côté, le fait que la relation ait été plus précisément investie avec lui s'explique par le fait que, sa famille étant d'origine « urbaine », il nous a semblé être de plus en plus avec l'âge le porteur privilégié de la culture adolescente contemporaine au sein de la commune, position de laquelle il tirait une certaine légitimité parmi l'adolescence locale. La proximité affichée avec l'enquêteur est nous semble-t-il devenue un moyen pour lui de plus en plus marquer sa singularité au sein de la commune et en particulier sa différence avec la frange populaire et autochtone des garçons de la commune, ce qui nous a particulièrement permis d'illustrer le processus de séparation des adolescents de la commune en fonction de l'avancée en âge. Enfin, la place privilégiée qu'a pu tenir Séverine tout au long de notre enquête ethnographique s'explique par son installation récente dans la commune, ce qui nous a rapidement permis de devenir à ses yeux une ressource face à l'épreuve qu'a représenté pour elle son changement d'univers résidentiel et culturel en même temps que dans sa volonté de s'intégrer localement et d'occuper une place centrale parmi le groupe de l'adolescence locale. Une deuxième série d'explications tient au fait qu'elle est plus encore issue d'une

famille peu intégrée à l'échelle locale voire marginalisée. On a ainsi à de nombreux égards représenté les seuls relais institutionnels locaux avec qui elle pouvait avoir une relation en même temps qu'elle a constitué de notre côté une des seules filles à investir fortement et régulièrement l'espace public résidentiel. On voit ainsi comment la mise en évidence de ces différents éléments objectifs liés à la situation d'enquête permet au final de conclure au fait que les différents cas ethnographiques que nous avons particulièrement mis en avant dans notre analyse soient fortement révélateurs de la diversité des profils constitutifs de l'adolescence rurale contemporaine et des logiques sociales qui la structurent, telles que le processus de différenciation en fonction de l'âge ou encore l'existence de différents destins « socio-résidentiels ».

### *3- Le statut de la mobilité.*

Le choix de forger notre problématique autour des questions de socialisation à l'adolescence ainsi que d'envisager une conception extensive de la mobilité, en l'occurrence dans son empreinte à la fois spatiale et sociale, a eu pour conséquence de nous amener à porter un autre regard, plus fin et compréhensif, sur la mobilité, et à s'intéresser au rapport que les adolescents peuvent y entretenir au quotidien. Il convient en effet de souligner le rapport plutôt « normal » et naturel que la plupart des adolescents que nous avons enquêtés entretiennent à la mobilité. Elle semble ainsi s'inscrire naturellement dans leur quotidien et ainsi faire partie intégrante de leur rapport au territoire, de leur manière d'habiter et plus encore de leur identité. On a ainsi pu montrer la manière avec laquelle les adolescents caractérisés par une mobilité d'ancrage parviennent aisément à se mouvoir à l'intérieur de leur territoire de résidence et notamment à investir différents micro-lieux en s'adaptant aux particularités et notamment aux contraintes de leur commune de résidence. De la même manière, les adolescents caractérisés par une « mobilité non-localiste » nous sont apparus rencontrer de manière générale assez peu de difficultés pour accéder aux aménités urbaines et se dessiner des mobilités en contexte urbain durant leur temps libre en dépit de leur localisation résidentielle et de l'adaptation nécessaire à un nouveau domaine public et des règles de civilité spécifiques que cela peut induire.

Ce qui ressort de manière générale, c'est la grande diversité et créativité dont peuvent faire preuve les adolescents dans leur mobilité au quotidien, entre les pratiques récurrentes, celles de nature ludique, les flâneries ou encore les pratiques de stationnements qu'ils parviennent à alterner et articuler durant leur temps libre, et que le recours à l'observation directe a particulièrement permis de saisir au fil de l'enquête. Au final, on peut observer une prépondérance chez eux des pratiques « non-officielles » de mobilité ainsi que l'importance des manières informelles d'investir et de s'approprier l'espace public en compagnie de leurs pairs, qu'on ne peut comprendre que comme étant relatives à leur vision du monde tout autant que de leurs manières d'être et d'agir propres à leur catégorie d'âge et comme nécessaires dans la construction de soi.

Ces différents constats invitent ainsi à se distancer des analyses en termes de « problème » qui ont cours en ce qui concerne le thème des mobilités adolescentes et en particulier celui des jeunes résidant dans des territoires périphériques. Ces dernières nous semble-t-il ont tendance à faire l'économie de penser toute la dimension processuelle et socialisante que peut comporter la mobilité à l'adolescence et, à certains égards, à tous les âges de la vie. La dimension d'épreuve que comporte la mobilité à cet âge (Oppenchain N., *ibid*), qu'il est important de ne toutefois pas négliger et qu'on s'est attaché à souligner tout au long de notre étude, provient en réalité du fait qu'elle marque de nombreux changements identitaires sur une courte période de la vie, liés à l'apprentissage de nouvelles normes ainsi que de manières d'être et d'agir qu'elle induit pour les individus au fil des pratiques. Elle naît dans une autre mesure plus encore de la difficulté qu'éprouvent certains adolescents à mobiliser des ressources relationnelles durant leur temps libre et à les entretenir en dehors des mondes familiers et de l'école, ou encore de celle de s'aligner sur un régime public qui leur apparaît hostile du fait des nouvelles interactions qu'elle induisent avec des adultes et d'autres adolescents, et qui relèvent nous semble-t-il plus généralement du passage complexe du monde familial au monde public qu'a mis en évidence Marc Breviglieri et qui est inhérent à cet âge de la vie (Breviglieri M. , *ibid.*). Il convient de dissocier cette dimension des problèmes liés à la mise en œuvre des « déplacements » que peuvent rencontrer d'autres adolescents, qui sont souvent mis en avant pour les jeunes résidant dans



les territoires périphériques et qui procèdent de la difficulté que rencontrent les individus pour recourir à des ressources sociales adultes pour effectuer certains déplacements motorisés. En outre, ces derniers nous semblent être relativement minoritaires. En l'occurrence, ces difficultés ne concernent en réalité que certains d'entre eux caractérisés par un mode de vie urbain et une segmentation de leurs différents lieux de vie, et ne constituent d'ailleurs qu'un problème passager et transitoire pour ces individus, inhérent à une période d'âge spécifique de l'adolescence.

De manière complémentaire, nos résultats de recherche invitent nous semble-t-il à sortir des analyses en termes de « mobilité généralisée » qui sont courantes ces dernières années, particulièrement généralistes et qui placent la mobilité au cœur des transformations sociétales contemporaines. Néanmoins, postulant des « sociétés fluides » et incarnant uniquement la figure du citoyen moderne et nomade appartenant aux classes supérieures, elles oublient de penser la diversité des figures de la mobilité existantes en fonction des ressources sociales détenues par les individus et des contextes résidentiels dans lesquels ils évoluent ou encore de leur position dans le cycle de vie. Elles apparaissent ainsi être particulièrement inopérantes en ce qui concerne des adolescents en majorité d'origine populaire et résidant dans des contextes de faibles densité à l'écart des centres urbains, bien que ces imaginaires puissent toutefois fonctionner pour une partie d'entre eux. Cela invite en outre à sortir du dualisme entre « hypermobilité » et « immobilité » induit par ces représentations de la mobilité puisque nos résultats de recherche permettent de montrer que pour bon nombre d'adolescents, la mobilité est fortement compatible dans l'ancrage et la proximité et plus encore a tendance dans cette configuration à correspondre pour eux à une richesse des ressources relationnelles et des sociabilités. Et concernant les autres adolescents de la commune, les pratiques de mobilité qu'ils réalisent en dehors de leur territoire de résidence ont plutôt tendance à s'effectuer dans un bassin de vie relativement proche et au sein des centres urbains alentours, qui pour la plupart leur sont déjà familiers pour y être scolarisés, bien loin des figures de « l'hypermobilité ». Plus encore, on a particulièrement pu montrer que la manière d'habiter de ces adolescents caractérisés par une « mobilité non-localiste » est avant tout fortement

centrée sur le domicile et sur le développement d'une forte culture de la chambre (Cf. chapitre 4), espace où ils ont tendance à passer une majorité de leur temps libre jusqu'à un âge assez avancé, quand en même temps les adolescents caractérisés par une « mobilité d'ancrage » parviennent à mettre en œuvre un grand nombre de pratiques de mobilité à l'échelle locale et se caractérisent ainsi par une grande présence au sein du domaine public, ce qui permet de mettre en évidence en réalité toute la complexité des configurations de mobilité existantes et des rapports que les individus y entretiennent.

A l'opposé, on voit tout l'intérêt de s'inscrire dans la continuité des travaux des interactionnistes symboliques et de considérer la mobilité d'abord comme une séquence interactionnelle, c'est-à-dire comme une pratique réalisée au sein du domaine public qui marque une mise en relation avec autrui et où s'établit progressivement une action réciproque entre les individus, comportant de fait une dimension socialisante qui lui est inhérente. Cela permet de rappeler qu'à l'adolescence, ce qui est au final fortement ressorti dans les entretiens que nous avons réalisés, la mobilité est d'abord pensée et ressentie comme une pratique relationnelle, en l'occurrence qui permet de se relier à ses pairs et plus largement d'entrer en relation à « l'autrui généralisé », avant d'être un simple déplacement physique. Cette approche de la mobilité présente ainsi l'avantage pour le chercheur de prendre en compte toute la diversité de ses formes existantes et de l'amener à s'attacher à saisir de manière simple la place qu'elle peut avoir au sein de la vie sociale. En effet, comme le note Herbert Blumer, « l'interaction constitue la séquence la plus ordinaire de la vie publique et qui permet au sociologue d'accéder aisément aux logiques constitutives de l'ordre social » (Blumer H., *ibid.*). L'enjeu nous semble-t-il, en référence aux travaux de Anselm Strauss notamment, devient alors d'introduire dans l'analyse de l'interaction et donc de la mobilité, les mécanismes inhérents à la structure sociale, en l'occurrence de penser les individus en tant que membres appartenant à des groupes sociaux particuliers et les différences de ressources sociales existantes entre eux et qui sont engagées dans l'interaction. Pour résumer, la mobilité est au final à considérer comme un « fait social total », au sens où Marcel Mauss l'a établi (Mauss M., *ibid.*), c'est-à-dire comme une pratique banalisée par les habitudes au point où elle devient partie intégrante du quotidien et

des identités des individus, en même temps qu'elle y produit une action directe, et ainsi pour laquelle chacun attribue un sens propre et particulier. De manière complémentaire, cela permet de la considérer comme un phénomène à la fois général et multidimensionnel, au sens où elle concerne tout un chacun ainsi que toutes les dimensions de la vie sociale, et dont le rôle du sociologue qui l'étudie est dès lors de voir ce qu'elle révèle sur la société et de ses mécanismes.

Ces dernières conclusions invitent tout particulièrement à se méfier des approches normatives de la mobilité et notamment des formes d'injonction qui peuvent parfois exister en ce qui concerne les jeunes et les adolescents, auxquelles on a souvent été confronté au cours de notre recherche, et qui font de plus en plus leur apparition dans certaines politiques publiques. Elles se révèlent être particulièrement courantes en ce qui concerne les jeunes d'origine populaire et plus encore les jeunes ruraux, où il s'agirait ainsi de favoriser leur accès aux transports en commun et plus largement aux aménités urbaines, ou dans une autre mesure de développer les « sorties » dans le cadre scolaire. Elles partent du postulat de l'existence de supposées vertus de la mobilité, dans leurs processus de socialisation adolescents, en leur faisant intérioriser des normes et des manières d'agir propres à la vie publique, et plus largement dans leur processus d'entrée dans la vie adulte, en étant utiles quant à la poursuite de leurs études ainsi qu'à leur insertion professionnelle. Néanmoins, ces dernières nous semblent présenter le défaut d'être autant exagérées qu'ethnocentristes, et plus encore de contribuer à faire oublier les autres formes d'inégalités plus structurelles qui peuvent affecter les jeunes ruraux. En réalité, si pour certains des adolescents que nous avons enquêtés à Bresson, ces types de dispositifs seraient sans nul doute accueillis favorablement, notamment parce qu'ils leur permettraient d'accéder à une expérience mobile et urbaine à laquelle ils sont particulièrement sensibles, ou encore de forger des dispositions qui leur seraient utiles par la suite dans leurs parcours, pour une majorité d'entre eux, cela ne modifierait que peu leurs dispositions et leur rapport à la mobilité, notamment parce que celle-ci s'inscrit durablement dans leur manière d'habiter et leur identité. Il ne faut ainsi pas essentialiser la mobilité et lui attribuer des rôles qu'elle n'a pas, mais seulement la considérer dans ce qu'elle peut révéler de la société, notamment parce qu'elle y occupe une place centrale.

#### *4- Pour aller plus loin dans le travail de recherche.*

Après avoir exposé ces différents éléments de conclusion de notre travail de recherche, il convient en dernier lieu d'évoquer les quelques pistes de recherches et suites à donner à notre travail, qui ont peu à peu fructifiées au cours de l'exposé de nos différents résultats, et qui nous paraissent particulièrement intéressantes à développer à l'avenir. Le travail de recherche en sciences sociales doit en effet avant tout être considéré comme un processus ouvert et constamment évolutif et en particulier ce travail de recherche comme un point de départ à d'autres réflexions. La première d'entre elle consiste à introduire quelques éléments de comparaison à notre travail de recherche. En effet, en dépit des nombreux avantages que l'approche localisée a pu nous procurer au cours de notre travail d'enquête et que nous avons mis en évidence ici (Cf. sous-partie 2), il nous paraîtrait particulièrement intéressant par la suite de comparer les résultats que nous avons obtenus, qui sont spécifiques à une adolescence rurale « périphérique », avec le cas d'une adolescence résidant dans d'autres territoires ruraux. L'enjeu consisterait nous semble-t-il à s'intéresser en particulier à des adolescents résidant dans des territoires ruraux de plus faibles densités et davantage éloignés des grands centres urbains, qu'on a communément l'habitude des territoires ruraux « isolés », et souvent plus proche d'une culture paysanne, et ainsi de se demander en quoi leurs conditions de socialisation apparaissent être distinctes de celles des adolescents que nous avons enquêtés. Cela permettrait ainsi d'aborder la question de la place du territoire de résidence, c'est-à-dire de l'influence des caractéristiques géographiques spécifiques tout autant que des origines socio-résidentielles des ménages, dans la socialisation des adolescents, en particulier dans la proximité ou la distance qu'ils peuvent afficher avec l'urbain et la culture adolescente contemporaine, ou encore sur la nature de leurs sociabilités. De la même manière, il s'agirait de se demander si ces autres adolescents ruraux sont structurés par un même processus de différenciation avec l'avancée en âge et de s'interroger sur la manière dont s'opère pour eux la dialectique de la sédentarité et de la migration au sortir de l'adolescence. Cette approche comparative serait de manière générale l'occasion de questionner, selon

une approche différente, la diversité de la jeunesse rurale contemporaine que nous avons souvent mise en avant.

La deuxième perspective consiste à procéder à une analyse quantitative des pratiques de mobilité des adolescents résidant dans les territoires ruraux, dont il existe certaines bases de données notamment à l'échelle nationale, afin de les confronter aux données qualitatives et issues de l'approche localisée que nous avons produites. Ce travail entend en réalité répondre à un double enjeu : Le premier consiste à mettre à profit tout l'intérêt que peut avoir l'analyse statistique dans la vérification des résultats produits à un niveau micro-analytique, ou encore à certains égards dans la vérification des hypothèses qui ont pu être forgées au cours de l'ethnographie localisée, au-delà des formes d'oppositions qui existent entre les deux méthodes (Weber F., 1995). Cela peut se révéler particulièrement intéressant pour vérifier ce qu'on a particulièrement pu mettre en évidence à Bresson, en l'occurrence la forte influence que peuvent avoir les appartenances sociales ou encore le genre dans les pratiques de mobilité du temps libre des adolescents ruraux, mais cette fois-ci à une échelle plus large. Dans une autre mesure, cela présenterait l'intérêt de pouvoir affiner quelques hypothèses partiellement vérifiées au cours de l'enquête, comme l'existence de particularités fortes dans les pratiques de mobilité quotidienne des adolescents ruraux par rapport à leurs homologues urbains ou encore périurbains, ainsi que la spécificité des adolescents, à l'instar de ceux originaires de Bresson, qui résident dans des campagnes rurales « périphériques », par rapport à d'autres résidant dans d'autres contextes ruraux et notamment plus éloignés des centres urbains. D'autre part, l'intérêt de s'appuyer sur les données issues de l'ethnographie localisée que nous avons réalisé est de produire des données quantitatives qui soient « armées de l'intérieur » (Weber F., *ibid.*), en l'occurrence qui tiennent compte à la fois des résultats et des enseignements tirés de l'approche fine et compréhensive de la mobilité des adolescents qui a été développée au cours de l'ethnographie localisée et qui permette ainsi d'échapper au biais propres aux analyses quantitatives des mobilités, et notamment de leur dérive misérabiliste (Cf. chapitre 2). De manière générale, il existe de nombreuses combinaisons possibles entre données issues de l'ethnographie et données statistiques dont il nous semble qu'on pourra particulièrement tirer profit par la suite.

Enfin, étant donné que notre ethnographie se caractérise, pour différentes raisons, par un temps de recueil des données et de présence sur le terrain relativement court, il nous semble qu'il serait particulièrement intéressant d'effectuer plusieurs mois après la fin de notre enquête, un retour sur le terrain afin de reprendre contact et de réinterroger plusieurs des adolescents que nous avons enquêtés, en particulier parmi ceux qui ont été centraux dans notre analyse. Cela permettrait dans une première mesure d'actualiser et d'enrichir les données qu'on a pu initialement recueillir, en l'occurrence de retracer leurs différents itinéraires depuis que nous les avons quittés à la fin de notre enquête ethnographique et ainsi de les confronter aux analyses qu'on a pu fournir sur la construction de leurs différentes trajectoires individuelles au cours de l'adolescence (Cf. chapitre 6). D'un autre côté, cette démarche serait l'occasion d'élargir quelque peu notre question de recherche et de passer d'une question relative à la socialisation adolescente à une perspective davantage centrée sur les processus d'entrée dans la vie adulte où il s'agirait de s'intéresser davantage aux différents « seuils d'entrée dans le vie adulte » (Galland O., *Ibid* ; Van de Velde C., *ibid.*) de ces jeunes, comme leur entrée dans la vie active, leur processus de mise en couple ou encore de décohabitation du domicile parental, et de voir les liens existants avec les données relatives à leur socialisation durant la période adolescente. Ce serait plus spécifiquement l'occasion de s'intéresser au rapport qu'ils entretiennent désormais à la mobilité, et notamment l'effet que peut par exemple avoir l'acquisition du permis de conduire à la majorité ou plus généralement différents changements intervenus dans leurs parcours, dans l'évolution de leurs pratiques et de leurs manières d'habiter. De manière générale, la comparaison de ces deux séries de données serait en outre l'occasion de confirmer ou d'infirmier de manière empirique et à partir de l'analyse de cas particuliers la spécificité de la période adolescente quant à la mobilité ou plus largement dans les processus de socialisation des individus.



# **Annexes**





## Annexe A. Caractéristiques socio-démographiques des adolescents enquêtés à Bresson.

Ce premier tableau est un récapitulatif des différents adolescents enquêtés à Bresson lors de la phase principale de recueil de données. Il présente en même temps pour chacun d'entre eux ses principales caractéristiques sociales et démographiques (âge, profession des parents et fratrie) que nous avons pu recueillir au cours de l'enquête.

Prénoms	Age <sup>471</sup>	Profession du père	Profession de la mère	Fratrie
<b>Océane B.</b>	11	Educateur spécialisé	Infirmière	1 frère (24 ans) 1 frère, David, (13 ans)
<b>William T.</b>	12	Agent de sécurité	Mère au foyer/employée de vie scolaire	1 frère (20 ans) 1 sœur, Séverine, (13 ans) 1 frère (2 ans)
<b>Karim</b>	12	Ouvrier spécialisé	Employée de commerce	1 frère (23 ans)
<b>Eléonore</b>	12	Ouvrier artisan	Mère au foyer	1 sœur (8 ans)
<b>Robin</b>	13	Agent E.D.F.	Secrétaire	1 frère (8 ans) 1 frère (1 an)
<b>Ludovic</b>	13	Artisan électricien	Secrétaire de mairie	1 sœur (22 ans)
<b>David B.</b>	13	Educateur spécialisé	Infirmière	1 frère (24 ans) 1 sœur, Océane, (11 ans)
<b>Séverine T.</b>	13	Agent de sécurité	Mère au foyer/ Employée de vie scolaire	1 frère (20 ans) 1 frère, William, (12 ans) 1 frère (2 ans)
<b>Ludivine</b>	13	Ingénieur mécanique	?	1 sœur (7 ans)
<b>Lucas P.</b>	14	Artisan menuisier	Employée administrative d'entreprise	1 frère, Enzo, (14 ans)
<b>Alexandre</b>	14	Demandeur d'emploi/	Agent des services hospitaliers	1 frère (21 ans)

<sup>471</sup> Lors du premier entretien réalisé avec eux

		Ouvrier paysagiste		
<b>Enzo P.</b>	14	Artisan menuisier	Employée administrative d'entreprise	1 frère, Lucas., (13 ans)
<b>Hugo</b>	14	Chef d'entreprise	Mère au foyer	1 sœur, Amélie, (16 ans)
<b>Margaux</b>	15	Artisan menuisier	Mère au foyer	1 sœur (8 ans)
<b>Charlotte</b>	15	Commercial	Employée administrative	1 sœur (9 ans)
<b>Amandine</b>	15	Retraité (ancien militaire)	Employée de commerce	1 frère (23 ans)
<b>Evan</b>	16	Ouvrier spécialisé	Aide soignante	-
<b>Jessica</b>	16	Chauffeur poids lourd	Garde d'enfants	1 frère (22 ans)
<b>Amélie</b>	16	Chef d'entreprise	Mère au foyer	1 frère, Hugo (14 ans)
<b>Mathieu</b>	16	Artisan charpentier	Mère au foyer	-
<b>Laurianne</b>	17	Ingénieur Informaticien	Infirmière	-
<b>Valentin</b>	17	Professeur des collègues	Assistante sociale	1 frère (25 ans)
<b>Fabien</b>	18	Ouvrier horticole	Secrétaire	-

## Annexe B. Récapitulatif des entretiens réalisés avec les adolescents de Bresson.

Voici dans un second temps un tableau récapitulatif de l'ensemble des entretiens réalisés avec des adolescents de Bresson lors de la phase principale de recueil des données (n=33). Sont présentés pour chacun d'entre eux la date, le lieu où ils ont été effectués, ainsi que différents éléments contextuels.

Prénoms	Entretien 1	Entretien 2	Entretien 3
<b>Océane B.</b>	23.02.2011 au Foyer rural Enregistré	-	-
<b>William T.</b>	14.07.2010 au Foyer rural Enregistré	-	-
<b>Karim</b>	12.10.2011 au Foyer rural Enregistré	-	-
<b>Eléonore</b>	04.04.2012 A son domicile (chambre) Enregistré	-	-
<b>Robin</b>	25.06.2011 au Foyer rural Enregistré	-	-
<b>Ludovic</b>	14.04.2010 au Foyer rural Enregistré	02.07.2011 au Foyer rural Enregistré	26.09.2012 à son domicile (salon) Enregistré
<b>David B.</b>	19.05.2010 au Foyer rural Enregistré	14.09.2011 au Foyer rural Enregistré	22.09.2012 au Foyer rural Enregistré
<b>Séverine T.</b>	07.07.2010 au foyer rural	12.10.2011 au foyer rural	12.09.2012 au foyer rural

	Enregistré (en présence de Alexandre)	Enregistré	Enregistré
<b>Ludivine</b>	21.04.2012 à son domicile (cuisine) Enregistré	-	-
<b>Lucas P.</b>	13.06.2012 au foyer rural Enregistré	-	-
<b>Alexandre</b>	11.05.2011 au foyer rural Enregistré	-	-
<b>Enzo P.</b>	04.04.2012 au foyer rural Enregistré	-	-
<b>Hugo</b>	19.06.2011 au foyer rural Enregistré	-	-
<b>Margaux</b>	18.05.2011 à son domicile (chambre) Enregistré	-	-
<b>Charlotte</b>	25.01.12 à son domicile (salon) Enregistré	-	-
<b>Amandine</b>	16.02.2011. à son domicile (chambre) Enregistré	-	-
<b>Evan</b>	07.12.2011 au foyer rural Enregistré	-	-
<b>Jessica</b>	30.03.2011 au foyer rural Enregistré	16.05.2012 au foyer rural Non enregistré	-
<b>Amélie</b>	02.07.2011	11.07.2012	-

	à son domicile Enregistré (en présence de sa cousine, chambre)	au foyer rural Enregistré	
<b>Mathieu</b>	02.03.2011 à l'extérieur Non Enregistré (en présence de Fabien)	16.05.2012 au foyer rural Enregistré	-
<b>Laurianne</b>	21.09.2011 à son domicile (salon) Enregistré	-	-
<b>Valentin</b>	26.02.2011 au foyer rural Enregistré	27.06.2012 au foyer rural Enregistré	-
<b>Fabien</b>	10.03.2012 au foyer rural Enregistré	-	-



**Annexe C. Récapitulatif des adolescents qui ont participé à « l'atelier vidéo » et avec lesquels a été effectué de l'observation participante au sein du foyer rural.**

Un dernier tableau présente ci-dessous les différents adolescents qui ont assisté (de manière régulière ou non) aux séances d'« atelier vidéo » au sein du Foyer rural et avec lesquels nous avons réalisé de l'observation participante durant deux années. Il ne comprend pas les quelques adolescents extérieurs à la commune qui ont pu y participé mais qui ne font pas partie de notre échantillon d'étude.

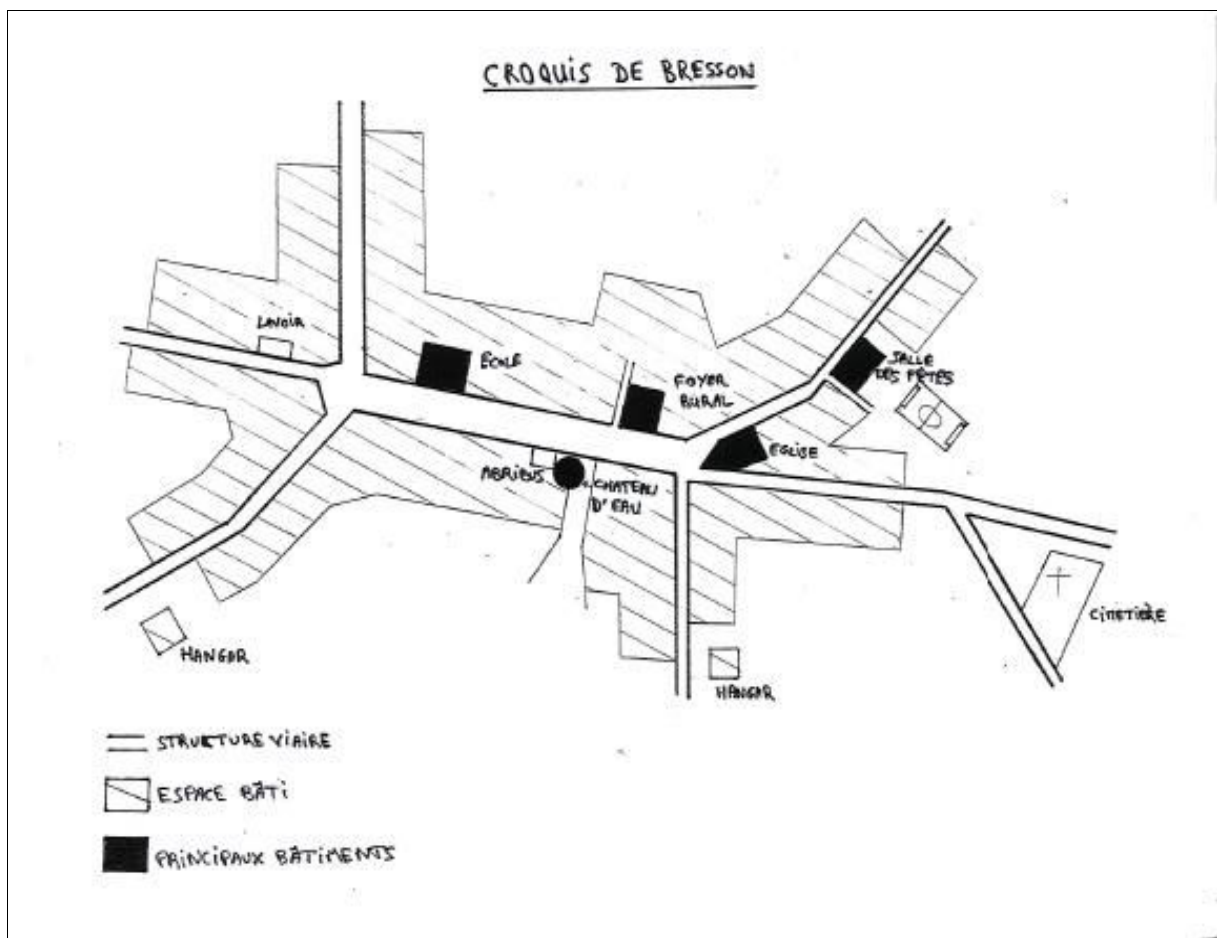
<b>Prénoms</b>	<b>Saison 1 (2010-2011)</b>	<b>Saison 2 (2011-2012)</b>
<b>Océane B.</b>	Oui	Oui
<b>William T.</b>	Oui, présence occasionnelle	Oui
<b>Karim</b>	Non	Oui, 4 semaines
<b>Eléonore</b>	Non	Oui, 3 semaines
<b>Robin</b>	Oui	Oui
<b>David B.</b>	Oui	Oui
<b>Lucas P.</b>	Oui	Oui
<b>Alexandre</b>	Non	Oui, 4 semaines
<b>Enzo P.</b>	Oui	Oui, présence occasionnelle
<b>Hugo</b>	Oui	Oui
<b>Margaux</b>	Oui	Non
<b>Charlotte</b>	Oui, présence occasionnelle	Non
<b>Evan</b>	Non	Oui



<b>Jessica</b>	Oui, présence occasionnelle	Non
----------------	-----------------------------	-----

## Annexe D. Croquis représentant la configuration résidentielle de Bresson.

Voici en dernier le croquis représentant la configuration résidentielle de Bresson, que nous avons détaillée dans le chapitre 3 mais à laquelle nous avons régulièrement fait référence au cours de nos résultats de recherches.



Réalisation: Devaux J. et Simon G.



## Bibliographie

- Abélès M., *Jours tranquilles en 89 : ethnologie politique d'un département français*, Paris : Odile Jacob, 1988, 365 pages.
- Alarcon L., « Maintenant il faut presque être ingénieur pour être agriculteur », *Revue d'études en Agriculture et Environnement*, pp.95-118.
- Alphandéry P., Sencébé Y., « L'émergence de la sociologie rurale en France (1945-1967) », *Etudes rurales*, n°183, 2009, pp. 23-40.
- Arrighi J.J., « Les jeunes dans l'espace rural : une entrée précoce dans le monde du travail ou une migration probable », *Formation Emploi*, n°84, 2007, pp.63-78.
- Ascher F., *Métapolis ou l'avenir des villes*, Paris : Odile Jacob, 1995, 345 pages.
- Augé M., *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la modernité*, Paris : Ed du Seuil, 2002, 149 pages.
- Augé M., *Pour une anthropologie de la mobilité*, Paris : Ed. Payot & Rivages, 2012, 107 pages.
- Authier J.Y., *Espace et socialisation. Regards sociologiques sur les dimensions spatiales de la vie sociale*, Thèse d'Habilitation à Diriger des Recherches, Université Lyon 2, 2001, 183 pages.
- Authier J.Y. (dir.), *Du domicile à la ville. Vivre en quartier ancien*, Paris : Anthropos, 2001
- Authier J.Y., « Habiter son quartier et vivre en ville : les rapports résidentiels des habitants des centres anciens », *Espaces et sociétés*, n°108-109, 2002, pp.89-110.

- Authier J.Y., « Dynamique des manières d'habiter en quartiers anciens », dans Huynh (P. M.), *Habitat et vie urbaine. Changements dans les modes de vie*, Paris : Ed. du P.U.C.A., 2006, p. 209-214.
- Authier J.Y., Lehman-Frisch S., «Variations sur un thème: les manières d'habiter des enfants des quartiers dans les quartiers gentrifiés à Paris, Londres et San Francisco », *Métropoles [en ligne]*, n°11, 2012.
- Bachiri N., « Mobilité quotidienne dans la communauté métropolitaine du Québec d'adolescents résidant en territoires rurbains », *Enfances Familles Générations*, n°8, 2008.
- Bacqué M.H., Sintomer Y., «Peut-on encore parler de quartiers populaires?», *Espaces et sociétés*, n°108-109, 2002, pp. 29-45.
- Bacqué M.H., Fol S., « L'inégalité face à la mobilité : du constat à l'injonction », *Revue suisse de sociologie*, n°33, 2008, pp. 89-104.
- Barbichon G., « Cultures de l'immédiat et cultures populaires », *Philographies, Mélanges offerts à Michel Verret*, ACL Edition : Saint-Sébastien, 1987.
- Barthez A., *Famille, travail et agriculture*, Paris : Economica, 1982, 192 pages
- Baudelot C., Estabiet R., *Allez les filles*, Paris : Ed. du Seuil, 1992, 243 pages.
- Bauman Z., *Liquid modernity*, Cambridge : Polity press, 2000, 240 pages.
- Beaud S., « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'entretien ethnographique », *Politix*, n°35, 1996, pp. 226-257.
- Beaud S., « Un temps élastique. Etudiants des « cités » et examens universitaires », *Terrain*, n°29, 1997, pp.43-58.
- Beaud S., *80% au bac ... et après ? Les enfants de la démocratisation scolaire*, Paris : La découverte, 2003, 345 pages.
- Beaud S., Pialoux M., « La racaille et les vrais jeunes. Critique d'une vision binaire du monde des cités », *Liens Socio*, 2005.

- Beaud S., « Les angles morts de la sociologie française », Beaud S., Confavreux J., Lindgaard J. (dir.), *La France invisible*, Paris : La découverte, 2006, 647 pages.
- Beaud S., « La jeunesse populaire à l'épreuve du classement scolaire », *Agora Débats/jeunesses*, n°53, 2009, pp.99-116.
- Beaud S., Pialoux M., *Retour sur la condition ouvrière. Enquête aux usines Peugeot de Sochaux-Montbéliard*, Paris : La découverte, 2012, 492 pages.
- Beaud S., « La sociologie française au milieu du gué », *SociologieS [en ligne]*, Débats, janvier 2012
- Becker H., *Outsiders : études de sociologie de la déviance*, Paris A.M. Métailié, 1998, 247 pages.
- Becker H., *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales ?*, Paris : La découverte, 2002, 352 pages.
- Berger P., Luckmann T., *La construction sociale de la réalité*, Paris : Méridiens Klincksieck, 1986, 288 pages.
- Berger M., *Les périurbains de Paris. De la ville dense à la métropole éclatée ?*, Paris : CNRS, 2004, 317 pages.
- Bernot L., Blancart R., *Nouvelle, un village français*, Paris : Institut d'ethnologie, 1953, 447 pages.
- Bessière C., « Vaut mieux qu'elle travaille à l'extérieur ! », *Cahiers du genre*, n°37, 2004, pp.93-114.
- Bessin M., Bidart C., Grossetti M. (dir.), *Bifurcations : Les sciences sociales face aux ruptures et à l'évènement*, Paris : La découverte, 2010, 397 pages.
- Bessy-Pietri P., Hilal M., Schmitt B., « Recensement de la population 1999. Evolutions contrastées du rural », *Insee Première*, n°726, 2000.
- Bidou C., « Les classes moyennes : définitions, travaux et controverses », *Educations et Sociétés*, n°14, 2004, pp. 119-134.

- Bizeul D., « Le récit des conditions d'enquête : exploiter l'information en connaissance de cause », *Revue française de sociologie*, n°39, 1998, pp. 751-787.
- Blum A., De la Gorce G., Thélot C., « Mobilité sociale et mobilité géographique », *Population*, n°40/3, 1985, pp. 397-434
- Blumer H., *Symbolic interactionism : perspective and method*, Berkeley: University of California Press, 1986, 208 pages.
- Boissonade J., « Pratiques d'agrégation juvéniles et dynamiques du proche », *Annales de la recherche urbaine*, n°90, 2001, pp. 173-181.
- Boltanski L., « Les usages sociaux de l'automobile. Concurrence pour l'espace et accidents », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°1, 1975, pp.25-49.
- Boltanski L., Chiapello E., *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris : Gallimard, 1999, 843 pages.
- Bonnin P. (dir.), « Manières d'habiter », *Communications*, n°73, 2002.
- Bonvalet C, Maison D., « Famille et entourage : le jeu des proximités », Bonvalet C., Gotman A., Grafmeyer Y. (dir.), *La famille et ses proches. L'aménagement des territoires*, Paris : Presses Universitaires de France, 1999, pp.27-64.
- Bonvalet C., « La famille-entourage locale », *Population*, n°58, 2003, pp. 9-43.
- Bouillon F., « Des migrants et des squats : précarités et résistances aux marges de la ville », *Revue européenne des migrations internationales [en ligne]*, n°19/2, 2003
- Bourdieu P., *Le sens pratique*, Paris : Editions de Minuit, 1980, 474 pages.
- Bourdieu P., « La jeunesse n'est qu'un mot », *Questions de sociologie*, Paris : Editions de Minuit, 1980, pp.95-112.
- Bourdieu P., *Esquisse pour une théorie de la pratique*, Paris : Seuil, 2000 [1972], 429 pages.
- Bourdieu P., *Langage et pouvoir symbolique*, Paris : Seuil, 2001, 423 pages.

- Bourdieu P., *Le bal des célibataires : Crise de la société paysanne en Béarn*, Paris : Seuil, 2002, 266 pages.
- Bourdin A., « La mobilité et le programme de la sociologie », *Les cahiers internationaux de la sociologie*, n°118, 2005, pp.5-21.
- Bozon M et Chamboredon J.C., « L'organisation sociale de la chasse en France et la signification de la pratique », *Ethnologie Française*, n°10, 1980, pp.65-88.
- Bozon M., « Chasse, territoire, groupement de chasseurs », *Etudes rurales*, n°87-88, 1982, pp. 335-342.
- Bozon M., Thiesse A.M., «Le donjon, le grenier et le jardin. La recomposition de l'identité sociale et culturelle du Valois », *Terrain*, n°5, 1985, pp. 6-15.
- Breviglieri M., Cicchelli V., *Adolescences méditerranéennes. L'espace public à petit pas*, Paris : L'harmattan, 2007, 445 pages.
- Breviglieri M., « Ouvrir le monde en personne. Une anthropologie des adolescences », *Adolescences méditerranéennes. L'espace public à petit pas*, op.cit., 2007, pp.19-59.
- Broccolichi S., « Orientations et ségrégations nouvelles dans l'enseignement secondaire », *Sociétés contemporaines*, n°21, 1995, pp.15-27.
- Bruneau I., *La confédération paysanne : s'engager à juste distance*, Thèse de doctorat, Université Paris X, 2008, 603 pages.
- Bruneau I., Renahy N., « Une petite bourgeoisie au pouvoir. Sur le renouvellement des élus en milieu rural », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°191-192, 2012, pp. 48-67.
- Buffet L., « De l'appropriation du quartier à la découverte de la grande ville », Bonnet M. et Aubertel P. (dir.), *La ville aux limites de la mobilité*, Paris : Presses Universitaires de France, 2006.
- Cailly L., Dodier R., « La diversité des modes d'habiter des espaces périurbains dans les villes intermédiaires : différenciations sociales, démographiques et de genre », *Noréis*, n°205, 2007, pp. 67-80.



- Calogirou C., *Sauver son honneur : rapports sociaux en milieu urbain défavorisé*, Paris : L'harmattan, 1997, 150 pages.
- Cartier M., Coutant I., Masclet O., Siblot Y., *La France des « petits-moyens »*. *Enquête sur la banlieue pavillonnaire*, Paris : La découverte, 2008, 319 pages.
- Certeau de M., *L'invention du quotidien*, Paris : Gallimard, 1994, 415 pages.
- Chamboredon J.C. et Lemaire M., « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », *Revue Française de Sociologie*, n°11, 1970, pp.3-33.
- Chamboredon J.C., « La délinquance juvénile, essai de construction d'objet », *Revue française de sociologie*, vol 12, n°3, 1971, pp.335-377.
- Chamboredon J.C., « La diffusion de la chasse et la transformation des usages sociaux de l'espace rural », *Etudes rurales*, n°87-88, 1982, pp.263-260.
- Chamboredon J.C. et alii, « L'appartenance territoriale comme principe de classement et d'identification », *Sociologie du Sud-Ouest*, n°41-44, 1984-1985, pp. 61-85.
- Chamboredon J.C., « Construction sociale des populations », Duby G. (dir), *Histoire de la France urbaine*, tome 5, 1985, pp.441-472.
- Chamboredon J.C., « Classes scolaires, classes d'âge, classes sociales. Les fonctions de scansion temporelle du système de formation », *Enquête [en ligne]*, n°6, 1991.
- Champagne P., « La fête au village », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°17-18, 1977, pp.73-84.
- Champagne P., *L'héritage refusé. La crise de la reproduction sociale de la paysannerie française. 1950-2000*, Paris : Seuil, 2002, 336 pages.
- Chauvel L., *Le destin des générations. Structures sociales et cohortes en France au XXème siècle*, Paris : Presses Universitaires de France, 1998, 301 pages.
- Chauvel L., « Le retour des classes sociales ? », *Revue de l'OFCE*, n°79, 2001, pp.315-359

- Chauvel L., *Génération sociale et socialisation transitionnelle. Fluctuations cohortales et stratification sociale en France et aux Etats-Unis au XXème siècle*, thèse d'Habilitation à Diriger des Recherches, 2003.
- Chauvel L., *Les classes moyennes à la dérive*, Paris : Seuil, 2006, 108 pages.
- Choplin A. Delage M., « Mobilités et espaces de vie des étudiants de L'Est Francilien : des proximités et des dépendances à négocier », *Cybergéo : European journal of geography [en ligne]*, 2011
- Cicchelli V., *Les nouvelles jeunesses*, Paris : La documentation française, 2008, 112 pages.
- Cizeau T., « Enjeux scolaires, enjeux de classes. Scolarisation et orientation d'une jeunesse rurale », *Informations sociales*, n°164, 2011, pp. 76-84.
- Clair I., *Les jeunes et l'amour dans la cité*, Paris : Armand Colin, 2008, 303 pages.
- Clair I., « Le pédé, la pute et l'ordre hétérosexuel », *Agora débats/jeunesses*, n°60, 2012, pp.67-78.
- Coninck de F., Godard F., « L'approche biographique à l'épreuve de l'interprétation. Les formes temporelles de la causalité », *Revue française de sociologie*, n°31, pp.23-54
- Coninck de F., « Internet et la fracture des types de sociabilité », Massot M.H. (dir), *Mobilités et modes de vie métropolitains. Les intelligences du quotidien*, Paris : L'œil d'or, 2010, pp.191-210.
- Costey P., « Intégration ouvrière et promotion professionnelle à la Société Métallurgique de Normandie », *Journées Internationales de sociologie du travail*, Bruxelles, janvier 2012.
- Cuin C.H., « Esquisse d'une théorie sociologique de l'adolescence », *Revue européenne des sciences sociales*, n°49/2, 2011, pp.71-92.
- Darmon M., *La socialisation*, Paris : Armand Colin, 2010, 128 pages.
- Darras E., « Un lieu de mémoire ouvrière : le tuning », *Sociologie de l'Art*, n°21, 2012, pp.85-109.

- Degenne A., « Sur les réseaux de sociabilités », *Revue Française de Sociologie*, n°24/1, 1983, pp.109-118.
- Depeau S. « Radioscopie des territoires de la mobilité des enfants en milieu urbain. Comparaison entre Paris intra-muros et banlieue parisienne », *Enfances Familles Générations*, n°8, 2008
- Detang Dessendre C. et alii, « Deux âges d'émigration ouvrière. Migration et Sédentarité dans un village industriel », *Population*, n°58, 2003, pp.707-737.
- Detang-Dessendre C. ; Piguet V., « Les ruraux en 1999 : qui sont-ils et d'où viennent-ils ? », *Inra Sciences sociales*, n°1-2, 2003, pp.1-4.
- Devaux J., Oppenchaim N., « Socialization and Inequality in the daily mobility of French teenagers », *I.S.A. Congress, R.C. 34 "Sociology of Youth"*, Göteborg, Juillet 2010.
- Devaux J., « Mobilités quotidiennes et socialisation de jeunes ruraux en Ile-de-France », *Journée Atelier doctorants, Réseau thématique « Sociologie de l'urbain et des territoires » (RT9), Association Française de Sociologie*, Paris, Décembre 2010.
- Devaux J., « Mobilités quotidiennes, avancée en âge et différenciation des trajectoires de jeunes ruraux franciliens », *Colloque de l'Association Française de Sociologie*, Grenoble, juillet 2011.
- Devaux J., Compte rendu de lecture de Galland O. « Sociologie de la jeunesse, 5ème éd », *Liens Socio [en ligne]*, Juillet 2011.
- Devaux J., Oppenchaim N., « La mobilité des adolescents : Une pratique socialisée et socialisante », *Métropolitiques [en ligne]*, 2012
- Devaux J., « La dimension spatiale des sociabilités d'adolescents résidant dans un village rural francilien », *Géographie et Cultures*, à paraître.
- Dodier R., « Quelle articulation entre identité campagnarde et identité urbaine dans les ménages « périurbains » ? », *Norôis [en ligne]*, n°202, 2007

- Dodier R., *Habiter les espaces périurbains*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2012, 219 pages.
- Donzelot J., « La ville à trois vitesses : relégation, périurbanisation et gentrification », *Esprit*, 2004, n°303, pp.14-39.
- Dris N., *La ville mouvementée. Espace public, centralité et mémoire urbaine à Alger*, Paris : L'harmattan, 2002, 435 pages.
- Dris N., « Les arrangements de visibilité dans les cheminements urbains. Du quartier proche au lointain dans la ville », Breviglieri M., Cicchelli V. (dir.), *Adolescences méditerranéennes. L'espace public à petit pas*, op.cit., 2007, pp. 63-76.
- Dubar C., *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*, Paris : A.Colin, 1991, 278 pages.
- Dubar C., « Trajectoires sociales et formes identitaires. Clarifications conceptuelles et méthodologiques », *Sociétés contemporaines*, n°29, 1998, pp.73-85.
- Dubet F., *La galère. Jeunes en survie*, Paris : Fayard, 1987, 497 pages.
- Dubet F., Martucelli D., *A l'école. Sociologie de l'expérience scolaire*, Paris : Seuil, 1996, 362 pages.
- Dubet F., « Les bandes. De quoi parle-t-on ? », *L'actualité des bandes*, Vauresson : CRIV, 1991
- Duby G., Wallon A. (dir.), *Histoire de la France rurale. La fin de la France paysanne : depuis 1914*, Paris : Seuil, 1992, 755 pages.
- Duprez D., Kokoreff M., *Les mondes de la drogue : usages et trafics dans les quartiers*, Paris : Odile Jacob, 2000, 393 pages.
- Duret P., *Les jeunes et l'identité masculine*, Paris : Presses Universitaires de France, 1999, 176 pages.
- Eizner N., « Les modes de vie des jeunes ruraux », *Futuribles*, n°107, 1987, pp.51-65.
- Elias N., *La société des individus*, Paris : Pocket, 1997, 301 pages.

- Elias N., Scotson J.L., *Logiques de l'exclusion : enquête sociologique au cœur des problèmes d'une communauté*, Paris : Pocket, 2001, 341 pages.
- Escaffre F, Gambino M., Rougé L., « Les jeunes dans les espaces de faibles densités : d'une expérience de l'autonomie au risque de la « captivité » », *Sociétés et jeunesse en difficultés [en ligne]*, n°4, 2007
- Fize M., *Les bandes : de « l'entre-soi adolescent » à l' « autre-ennemi »*, Paris : Desclée de Brouwer, 2008, 353 pages.
- Fize, M., *Les adolescents*, Paris : Le cavalier Bleu, 2009, 128 pages.
- Fol S., *Mobilité des pauvres et rapports au territoire*, Thèse d'Habilitation à Diriger les Recherches, Université Paris 1, 2005, 248 pages.
- Fol S., *La mobilité des pauvres. Pratiques d'habitants et politiques publiques*, Paris : Belin, 2009, 261 pages.
- Fol S., Gallez C., « Mobilité, accessibilité et équité : pour un renouvellement de l'analyse des inégalités sociales d'accès à la ville », *Colloque International Futurs urbains, Marne-la-Vallée*, Janvier 2013.
- Fournier P., « Une industrie nouvelle en zone rurale : de la fabrique d'une main d'œuvre à la fabrique de destins sociaux territorialisés ? », *Cahiers d'économie et de sociologie rurales*, n°76, 2005, pp.71-92.
- Galland O., Lambert Y., *Les jeunes ruraux*, Paris : L'harmattan, 1993, 253 pages.
- Galland O. (dir.), *Le monde des étudiants*, Paris : Presses Universitaires de France, 1995, 247 pages.
- Galland O., « Adolescence, post-adolescence, jeunesse : retour sur quelques interprétations », *Revue française de sociologie*, vol 42, n°4, 2001, pp. 611-640.
- Galland O., « Introduction. Une nouvelle classe d'âge ? », *Ethnologie Française*, n°40, 2010, pp.5-10.
- Galland O., *Sociologie de la jeunesse*, 5<sup>ème</sup> édition, Paris : A. Colin, 2011, 250 pages.

- Gallez C., Kaufmann V., « Aux racines de la mobilité en sciences sociales : contribution au cadre d'analyse sociohistorique de la mobilité urbaine », in Flonneau M., Guigueno V. (dir.), *De l'histoire des transports à l'histoire de la mobilité ?*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2009, pp.41-55.
- Gambino M., *Vivre dans les espaces ruraux de faibles densités de populations : pratiques et représentations des jeunes dans le Périgord vert (France) et dans le Rural Galway (Irlande)*, Thèse de doctorat, Université Toulouse II, 2008, 375 pages.
- Gayet-Viaud C., « Les jeunes et les péripéties de la civilité dans les espaces urbains. Entre maladresse et forfanterie, la vigilance catégorielle », Melliti I. (dir.), *Jeunes, dynamique identitaire et frontières culturelles*, Paris : L'harmattan, 2008, pp.84-96.
- Ghasarian C., « La « vanne » et la « pression » : Ethnographie d'un chantier dans la région de Marseille », *Ethnologie française*, n°29, n°4, 1999, pp. 599-605.
- Ghasarian C. (dir.), *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive : Nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux*, Paris : A.Colin, 2002, 248 pages.
- Gilbert P., « L'effet de légitimité résidentielle : un obstacle à l'interprétation des formes de cohabitation dans les cités HLM », *Sociologie*, n°3, 2012, pp.61-74.
- Girard V., « Une notabilisation sous contrôle : La trajectoire d'un maire rural face à un professionnel de la politique sur la scène intercommunale (1971-1995)» *Politix*, n°83, 2008, pp. 49-74.
- Girard V., « Les votes à droite en périurbain : frustrations sociales des ménages modestes ou recompositions des classes populaires ? », *Métropolitiques [en ligne]*, 2012
- Giraud C., « Que deviennent les enfants d'agriculteurs ? », *Colloque Représentations et transformations sociales des mondes ruraux et périurbains*, Sénat, Décembre 2012.
- Glévarec H., *La culture de la chambre. Préadolescence et culture contemporaine dans l'espace familial*, Paris : La documentation Française, 2010, 184 pages.

- Glévarec H., « Les trois âges de la culture de la chambre », *Ethnologie française*, n°40, 2010, pp. 19-30.
- Goffman, E., *La mise en scène de la vie quotidienne. La présentation de soi*, T.1, Paris : Les éditions de Minuit, 1973, 251 pages.
- Goffman, E., *La mise en scène de la vie quotidienne. Les relations en public*, T.2., Paris : Les éditions de minuit, 1973, 372 pages.
- Goffman, E., *L'arrangement des sexes*, Paris : La dispute, 2002, 115 pages.
- Goffman E., *Les cadres de l'expérience*, Paris : Minuit, 2007 [1991], 573 pages.
- Gossiaux J.F., *Avoir seize ans dans les Ardennes*, Paris : Ed. du C.T.H.S., 1992, 174 pages.
- Gotman A., « Géographies familiales, migrations et générations », Bonvalet C., Gotman A., Grafmeyer Y. (dir.), *La famille et ses proches. L'aménagement des territoires*, Paris : Presses Universitaires de France, 1999, pp.69-133.
- Goyon M., « Jeunesses périurbaines en Dombes : Mobilité quotidienne, modèles parentaux et socialisation », *Colloque de l'Association de Science Régionale de Langue Française (ASRDLF)*, Clermont-Ferrand, 2009
- Grafmeyer Y., Authier J.Y., *Sociologie urbaine*, Paris : A.Colin, 2008, 128 pages.
- Grignon C., Passeron J.C., *Le savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris : Gallimard, 1989, 260 pages.
- Granovetter M., *Getting a job: a study of contacts and careers*, Cambridge: Harvard University Press, 1973, 179 pages.
- Grossetête, M., "L'enracinement social de la mortalité routière", *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°184, 2010, pp.38-57.
- Gruel L., « Conjurant l'exclusion : rhétorique et identité revendiquée dans les habitats socialement disqualifiés », *Revue Française de Sociologie*, n°26, 1985, pp.431-453.

- Guillard S., « Représenter sa ville : l'ancrage des identités urbaines dans le rap des Twin cities », *Cybergéo [en ligne]*, 2012
- Guillaumin C., *Sexe, race et pratique du pouvoir. L'idée de nature*, Paris : Côté-Femmes, 1992, 239 pages.
- Guilluy C., Noyé C., *Atlas des nouvelles fractures sociales en France : Les classes moyennes face à la mondialisation : la tentation du repli*, Paris : Autrement, 2006, 63 pages.
- Gumperz J., *Engager la conversation : introduction à la sociolinguistique interactionnelle*, Paris : les éditions de Minuit, 1989, 185 pages.
- Habermas J., *Théorie de l'agir communicationnel*, Paris : Fayard, 1987, 448 pages.
- Hägerstrand T., "Human interaction and spatial mobility : retrospect and prospect", Nijkamp P. et Reichmann S. (dir.), *Transportation planning in a changing world*, Aldershot, 1987, pp. 11-27.
- Hannerz U., *Explorer la ville : éléments d'anthropologie urbaine*, Paris : Les Ed. de Minuit, 1983, 418 pages.
- Haumont A., « Le droit à la mobilité : vers un cadre conceptuel renouvelé ? », Bonnet M. et Aubertel P. (dir.), *La ville aux limites de la mobilité*, Paris : Presses Universitaires de France, 2006.
- Héran F., « La sociabilité, une pratique culturelle », *Economie et statistique*, n°216, 1988, pp.3-22.
- Héran F., « Trouver à qui parler : le sexe et l'âge de nos interlocuteurs », *Données sociales*, 1990.
- Hervieu B., Viard J., *Au bonheur des campagnes (et des provinces)*, Paris : Editions de l'Aube, 2005 [1996], 153 pages.
- Hilal M., Sencébé Y., « Mobilités quotidiennes et urbanité suburbaine », *Espaces et sociétés*, n°108-109, 2002, pp. 133-154.
- Hirschhorn M., Berthelot J.M. (dir.), *Mobilités et ancrages. Vers un nouveau mode de spatialisation*, Paris : L'harmattan, 1996



- Hoggart R., *La culture du pauvre. Etude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, Paris : Les Ed. de Minuit, 1970, 420 pages.
- Holloway S., Valentine G., « Spatiality and new social studies of childhood », *Sociology*, n°34, 2000, pp.763-783.
- Hughes E., *Le regard sociologique. Essais choisis*, Paris : E.H.E.S.S., 1996, 344 pages.
- Jaillet M.C., « L'espace périurbain : un univers pour les classes moyennes », *Esprit*, n°303, 2004, pp.40-60.
- Jarrigeon A., Menrath J., « De la créativité partagée au chahut contemporain », *Ethnologie française*, n°40, 2010, pp.109-114.
- Jollivet M., Mendras H. (dir.), *Les collectivités rurales françaises. Etudes comparatives de changement social*, Paris : A.Colin, 1971, 266 pages.
- Joseph I., *Erving Goffman et la microsociologie*, Paris : Presses Universitaires de France, 1998, 126 pages.
- Joseph I., *L'athlète moral et l'enquêteur modeste*, Paris : Economica, 2007, 496 pages.
- Jouffe Y., *Précaires mais mobiles : tactiques de mobilité des travailleurs précaires flexibles et nouveaux services de mobilité*, Thèse de doctorat, Université Paris-Est, 2007, 744 pages.
- Kaufmann V., *Rethinking Mobility: contemporary sociology*, Aldershot, 2002, 112 pages.
- Kaufmann V., Widmer E., « L'acquisition de la motilité au sein des familles », *Espaces et sociétés*, n°120-121, 2005, pp. 199-217.
- Kayser B. (dir.), *Ils ont choisi la campagne*, 3<sup>ème</sup> édition, La Tour d'Aigues : Editions de l'Aube, 1996, 205 pages.
- Kellerhals J., Montandon C., *Les stratégies éducatives des familles : milieu social, dynamique familiale et éducation des pré-adolescents*, Paris : Delachaux et Niestlé, 1991, 256 pages.

- Kokoreff M., « L'espace des jeunes. Territoires, identités, Mobilités », *Les annales de la Recherche urbaine*, n° 59-60, 1994, pp.171-179.
- Kokoreff M., « Mobilités et polarisations des jeunes dans la ville », Haumont N. (dir), *L'urbain dans tous ses états. Faire, vivre et dire la ville*, Paris :L'harmattan, 1998, pp.245-254.
- Laferté G., « L'embourgeoisement des « héritiers » de l'agriculture dans le Chatillonnais », *Colloque Représentations et transformations sociales des mondes ruraux et périurbains*, Paris : Sénat, 19 décembre 2012
- Lahire B., *L'esprit sociologique*, Paris : La découverte, 2005, 434 pages.
- Lahire B., *La culture des individus : dissonances culturelles et distinction de soi*, Paris : La découverte, 2006, 778 pages.
- Lannoy P., « L'automobile comme objet de recherche, Chicago, 1915-1940 », *Revue Française de sociologie*, N°44/3, 2003, pp. 497-529.
- Le Breton E., *Bouger pour s'en sortir. Mobilité quotidienne et Intégration sociale*, Paris : A. Colin, 2005, 247 pages.
- Lemel Y., Roudet B., *Filles et garçons jusqu'à l'adolescence : socialisations différentielles*, Paris : L'harmattan, 1999, 323 pages.
- Le Pape M.C., *La famille à l'épreuve des risques : logiques éducatives et stratification sociale*, Thèse de doctorat, Paris : Institut d'études politiques, 2009, 582 pages.
- Le Pape M.C., « Etre parents dans les milieux populaires : entre valeurs familiales traditionnelles et nouvelles normes éducatives », *Informations sociales*, n°154, 2009, pp.88-95.
- Lepoutre D., *Cœur de Banlieue. Codes, rites et langages*, Paris : O. Jacob, 2001 [1997], 459 pages.
- Lévy J., *Le tournant géographique : penser l'espace pour lire le monde*, Paris : Belin, 1999, 399 pages.

- Lévy J., « Les nouveaux espaces de la mobilité », Bonnet M. et Desjeux D. (dir.), *Les territoires de la mobilité*, Paris : Presses Universitaires de France, 2000.
- Lieber M., *Genre, violence et espaces publics : la vulnérabilité des femmes en question*, Paris : Presses de Science Po., 2008, 324 pages.
- Livingstone S., *Young people and new media*, Londres: Sage, 2002, 277 pages.
- Livingstone Sonia, "From family television to bedroom culture: young people's media at home", Devereux, Eoin (dir), *Media studies: key issues and debates*, London : Sage Publications, 2007, pp. 302-321.
- Macher G., *L'adolescence. Une chance pour la ville*, Paris : Les carnets de l'info, 2010, 264 pages.
- Maget M., « Remarques sur le village comme cadre de recherches anthropologiques », *Bulletin de psychologie*, 1955, n°9, pp.375-382.
- Magri S., « L'intérieur domestique. Pour une analyse du changement dans les manières d'habiter », *Genèses*, n°28, pp.146-164.
- Masclat O., « Mission impossible. Ethnographie d'un club de jeunes », *Actes de la Recherche en sciences sociales*, n°136-137, 2001, pp.62-69.
- Masclat O., « Passer le permis de conduire : la fin de l'adolescence », *Agora Débats/jeunesses*, n°28, 2002, pp.46-56.
- Massot M.H., Orfeuil J.P., « La mobilité au quotidien, entre choix individuels et production sociale », *Les cahiers internationaux de sociologie*, n°118, 2005, pp. 81-100.
- Massot M.H., Proulhac L., *Les mobilités urbaines des adolescents franciliens*, Rapport de recherche pour l'Institut pour la Ville en Mouvement, 2006
- Massot M.H. et Zaffran J., « Auto-mobilité urbaine des adolescents franciliens », *Espace Population Société*, n° 2-3, 2007, pp.227-241.
- Massot M.H. et Orfeuil J.P., « Mobilité résultante et mobilité organisatrice : les paradigmes au service de la compréhension des transformations urbaines »,

- Chalas Y. (dir), *La mobilité qui fait la ville*, Lyon : Ed. du CERTU, 2008, 326 pages.
- Massot M.H, Motte B., Byrd A., "Escaping car dependence in the outer suburbs of Paris", *Urban Studies*, n°47, 2010, pp.604-619.
- Marlière E., *Jeunes en cité : diversité des trajectoires ou destin commun ?*, Paris : L'Harmattan, 2005, 278 pages.
- Mauger G., « Enquêter en milieu populaire », *Genèses*, n°6, 1991, pp. 125-143.
- Mauger G., *Les bandes, le milieu et la bohème populaire : études de sociologie de la déviance des jeunes des classes populaires*, Paris : Belin, 2006, 252 pages.
- Mauger G., « Les transformations des classes populaires en France depuis trente ans », Lojkine J., Cours-Salies P., Vakaloulis M. (dir.), *Nouvelles luttes de classes*, Paris : Presses Universitaires de France, 2006, pp.29-42.
- Mauss M., *Sociologie et anthropologie*, Paris : Presses Universitaires de France, 1966, 482 pages.
- Mauss M., *Essai sur le don : forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, Paris : Presses Universitaires de France, 2007, 248 pages.
- Mazaud C., *Entre le métier et l'entreprise : renouvellement et transformations de l'artisanat français*, Thèse de doctorat, Université de Nantes, 2009, 343 pages.
- Mead G.H., *L'esprit, le soi et la société*, Paris : Presses Universitaires de France, 2006, 434 pages.
- Mendras H., *La fin des paysans : suivi d'une réflexion sur la fin des paysans vingt ans après*, Paris : Actes sud, 1992 [1984], 436 pages.
- Merle P., *La ségrégation scolaire*, Paris : La découverte, 2012, 126 pages.
- Merton R.K., *Éléments de théorie et de méthode sociologique*, Paris : Plon, 1965, 514 pages.
- Metton-Gayon C., *Les adolescents, leur téléphone et internet, « Tu viens sur MSN ? »*, Paris : L'harmattan/Débats jeunesse, 2009, 202 pages.

- Mischi J., Renahy N., « Pour une sociologie politique des mondes ruraux », *Politix*, n°83, 2008, pp.9-21.
- Mischi J., « Les militants ouvriers de la chasse », *Politix*, n°83, 2008, pp.105-131.
- Mohammed M., *La formation des bandes : Entre famille, l'école et la rue*, Paris : Presses Universitaires de France, 2011, 453 pages.
- Mol A., Law J., « Regions, Networks and fluids : Anaemia and social topology », *Social study of Science*, n°24, 1994, pp.641-671.
- Moreau G., *Le monde apprenti*, Paris : La dispute, 2003, 273 pages.
- Morin E., *Commune en France. La métamorphose de Plozévet*, Paris : Fayard, 1967, 288 pages.
- Mortain B., Vignal C., « Processus de décohabitation en milieux populaires », *Agora Débats/jeunesses*, n°63, 2013, pp.23-35.
- Motte B., « La dépendance automobile pour l'accès des ménages aux services : le cas de la grande couronne francilienne », *Revue d'économie régionale et urbaine*, n°5, 2007, pp. 897-919.
- Moulin C., *Féminités adolescentes. Itinéraires personnels et fabrication des identités sexuées*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2005, 231 pages.
- Octobre S., *Les loisirs culturels des 6-14 ans*, Paris : La documentation française, 2004, 429 pages.
- Octobre S., Détrez C., Mercklé P., *L'enfance des loisirs : trajectoires communes et parcours individuels de la fin de l'enfance à la grande adolescence*, Paris : Ministère de la culture, 2010, 427 pages.
- Olivier de Sardan J.P., « La politique du terrain », *Enquête [en ligne]*, n°1, 1995
- Olivier de Sardan J.P., « Le « Je » méthodologique. Implication et explicitation dans l'enquête de terrain », *Revue Française de Sociologie*, n°41, 2000, pp.417-445.
- Olivier de Sardan J.P., *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, Louvain : Academia, 2008, 365 pages.

- Oppenheim N., « Mobilités quotidiennes et ségrégation : le cas des adolescents de Zones Urbaines Sensibles franciliennes », *Espace populations sociétés*, n°2, 2009, pp. 215-226.
- Oppenheim N., « Socialisation et mobilités quotidiennes des adolescents de zones urbaines sensibles », in Massot M-H. (dir), *Mobilités et modes de vie métropolitains*, Paris : L'œil d'Or, 2010, pp. 173-190.
- Oppenheim N., *Mobilité quotidienne, socialisation et ségrégation : une analyse à partir des manières d'habiter des adolescents des Zones Urbaines Sensibles*, Thèse de doctorat, Université Paris-Est Marne la Vallée, 2011, 595 pages.
- Oppenheim N., « Les adolescents de catégories populaires ont-ils des pratiques de mobilités quotidiennes spécifiques ? Le cas des Zones urbaines sensibles », *Recherche Transports et Sécurité*, n°27, 2011, pp.93-103.
- Oppenheim N., « La mobilité comme accessibilité, dispositions et épreuve : trois paradigmes expliquant le caractère éprouvant des déplacements à Paris », *Articulo - Journal of Urban Research* [en ligne], n°7, 2011.
- Orfeuil J.P., *Transports, pauvretés, exclusions : pouvoir bouger pour s'en sortir*, La Tour d'Aigues : Ed. de l'Aube, 2004, 180 pages.
- Orfeuil J.P., « La mobilité, nouvelle question sociale ? », *SociologieS* [en ligne], décembre 2010.
- Palheta U., *La domination scolaire. Sociologie de l'enseignement professionnel et de son public*, Paris : Presses Universitaires de France, 2012, 354 pages.
- Pagès A., *La pauvreté en milieu rural*, Toulouse : Presses Universitaires du Mirail, 2005, 184 pages.
- Papinot C., « Requalification du littoral et conflits d'usage « estran-environnement et l'estran-territoire » », *Sociétés contemporaines*, n°52, 2003, pp.105-121.
- Papinot C., « La construction de l'autochtonie », Guillaume P. (dir), *Les Solidarités. Du terroir à l'Etat*, ed. de la MSH d'Aquitaine, 2003, pp. 583-596.

- Paquot T., *Terre urbaine : cinq défis pour le devenir urbain de la planète*, Paris : LA découverte, 2006, 221 pages.
- Parsons T., « Age and sexe in the social structure of United States », *American Sociological Review*, n°5, 1942. pp.604-616.
- Pasquier D., *Cultures lycéennes. La tyrannie de la majorité*, Paris : Ed. Autrement, 2005, 184 pages.
- Passeron J.C., « Biographies, flux, itinéraires, trajectoires, », *Revue Française de sociologie*, n°31, 1990, pp. 3-22.
- Perrenoud M., « Les artisans de la « gentrification rurale » : trois manières d'être maçon dans les Hautes-Corbières », *Sociétés contemporaines*, n°71, 2008, pp. 95-115.
- Peretti-Watel P., Beck F., Legleye S., *Les usages sociaux des drogues*, Paris: Presses universitaires de France, 2007, 226 pages.
- Pierru E., Vignon S, « Déstabilisation des lieux d'intégration traditionnels et transformation de l'entre-soi rural. L'exemple du département de la Somme », Bessière C. et alii., *Les mondes ruraux à l'épreuve des sciences sociales*, 2007, pp.267-288.
- Pinçon M., Pinçon-Charlot M., *Dans les beaux quartiers*, Paris : Ed. du Seuil, 1989, 254 pages.
- Pingaud M.C., *Paysans en Bourgogne. Les gens de Minot*, Paris : Flammarion, 1978, 306 pages.
- Pinson D., Thomann S., *La maison en ses territoires. De la villa à la ville diffuse*, Paris : L'Harmattan, 2002, 191 pages.
- Rémy J., *Sociologie urbaine et rurale. L'espace et l'agir*, Paris : L'Harmattan, 1998, 398 pages.
- Rémy J. et Voyé L., *La ville : vers une nouvelle définition ?*, Paris : L'harmattan, 1992, 173 pages.

- Rémy J. « Mobilités et ancrages. Vers une autre définition de la ville » in Hirshhorn et Berthelot (dir.), *Mobilités et ancrages. Vers un nouveau mode de spatialisation ?*, Paris : L'harmattan, 1996, pp. 135-153.
- Rémy J., *Sociologie urbaine et rurale. L'espace et l'agir*, Paris : L'Harmattan, 1998, 398 pages.
- Rémy J., « Culture de la mobilité et nouvelles formes de territorialité », Vodoz L., Pfister B., Jemelin C (dir.), *Les territoires de la mobilité. L'air du temps*, Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes, 2004, pp. 13-42.
- Renahy N., *Vivre et travailler au pays ? Parentèles et renouvellement des groupes ouvriers dans un village industriel bourguignon*, Thèse de doctorat, Paris : E.H.E.S.S., 1999, 483 pages.
- Renahy N., « De l'appartenance ouvrière à la représentation territoriale : le cas d'un club de football amateur en milieu rural », *Ethnologie française*, n°34, 2001, pp.707-715.
- Renahy N., *Les gars du coin. Enquête sur une jeunesse rurale*, Paris : La découverte, 2005, 284 pages.
- Renahy N., « « Les problèmes, ils restent pas où ils sont, ils viennent avec toi ». Appartenance ouvrière et migration de précarité », *Agora Débats Jeunesse*, n°53, 2009, pp.135-147.
- Renahy N., « Classes populaires et capital d'autochtonie. Genèse et usage d'une notion », *Regards sociologiques*, n°40, 2010, pp.9-26.
- Retière J.N., « Etre sapeur- pompier volontaire. Du dévouement à la compétence », *Genèses*, n°16, 1994, pp. 94-113.
- Retière J.N., « Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire », *Politix*, n°63, 2003, pp.121-143.
- Rinaudo C., *L'ethnicité dans la cité : jeux et enjeux de la catégorisation ethnique*, Paris : L'harmattan, 1999, 206 pages.



- Ripoll F., Tissot S., « La dimension spatiale des ressources sociales », *Regards sociologiques*, n°40, 2010, pp. 5-7.
- Rivière C., « Les enfants : révélateurs de nos rapports aux espaces publics », *Métropolitiques [en ligne]*, 2012.
- Rivière J., « Le vote pavillonnaire existe-il ? », *Politix*, n°83, 2008, pp. 23-48.
- Rivière J., « Catégorisations résidentielles et (dé)valorisation des habitants dans la presse écrite », *Colloque Représentations et transformations sociales des mondes ruraux et périurbains*, Sénat, Décembre 2012.
- Rosental P.A., *Les sentiers invisibles. Espaces, familles et migrations dans la France du XIX siècle*, Paris : E.H.E.S.S., 1999, 255 pages.
- Rougé L., « Inégale mobilité et urbanité par défaut des périurbains modestes toulousains », *Espacetemps.net [en ligne]*, 2007
- Schwartz O., *Le monde privé des ouvriers : hommes et femmes du Nord*, Paris : Presses Universitaires de France, 1990, 531 pages.
- Schwartz O., *La notion de « classes populaires »*, Thèse d'Habilitation à Diriger des Recherches, Université de Versailles/Saint Quentin en Yvelines, 1998, 186 pages.
- Schwartz O., « Vivons-nous encore dans une société de classes ? Trois remarques sur la société contemporaine », *La vie des idées [en ligne]*, 22 septembre 2009.
- Schwartz O., « L'empirisme irréductible », Anderson N., *Le hobo. Sociologie du Sans abri*, Paris : A.Colin, 2011, pp265-305.
- Sencébé Y., « Les manifestations contrastées de l'appartenance locale », Sylvestre J.P.(dir.), *Agriculteurs, ruraux, citadins, les mutations des campagnes françaises*, Educagri Editions, 2002, pp.293-310.
- Sencébé Y., « Etre ici, être d'ici. Formes d'appartenance dans le Diois (Drôme) », *Ethnologie Française*, n°1, 2004, pp.23-30.

- Sencébé Y., « Mobilités quotidienne et ancrages périurbains : attrait pour la campagne ou retrait de la ville ? », in M. Bonnet et P. Obertel (dir.), op.cit., 2006, pp. 153-160.
- Sencébé Y., Lepicier D., « Migrations résidentielles de l'urbain vers le rural en France : différenciation sociales des profils et ségrégation spatiale », *Espace-Temps.net [en ligne]*, 2007.
- Simmel G., *Sociologie : études sur les formes de socialisation*, Paris : Presses universitaires de France, 2010, 756 pages.
- Simon G., *Pratiques touristiques dans la métropole parisienne. Une analyse des mouvements intra-urbains*, Thèse de doctorat, Université Paris-Est, 2010.
- Singly de F., « La liberté de circulation de la jeunesse », *Rapport pour l'Institut pour la Ville en Mouvement*, 2001
- Singly de F., *Les adonaissants*, Paris : A.Colin, 2006, 399 pages.
- Sorokin P.A., *Social mobility*, New York : Harper and Brother, 1927.
- Strauss A., *Miroirs et masques. Une introduction à l'interactionnisme*, Paris :Métaillié, 1992, 191 pages.
- Tarius A., « Territoires circulatoires et étapes urbaines des transmigrant(e)s », *Regards croisés sur l'économie*, n°8, 2010, pp.63-70
- Tissot S., *L'Etat et ses quartiers. Genèse d'une catégorie de l'action publique*, Paris : Seuil, 2007, 300 pages.
- Tissot S., *De bons voisins : Enquête dans un quartier de la bourgeoisie progressiste*, Paris : Raisons d'agir, 2011, 313 pages.
- Tonnies F., *Communauté et société*, Paris : Presses Universitaires de France, 2010 [1922], 276 pages.
- Thrasher F.M., *The gang. A study of 1313 gangs in Chicago*, Chicago: The university of Chicago press,1927
- Truong F., « Au delà et en deçà du Périphérique », *Métropoles [en ligne]*, n°11, 2012.

- Urbain J.D., *Paradis verts. Désirs de campagnes et passions résidentielles*, Paris : Payot et Rivages, 2008 [2002], 413 pages.
- Urry J., *Sociologie des Mobilités. Une nouvelle frontière pour la sociologie ?*, Paris : A.Colin, 2005, 253 pages.
- Valentine G, McKendrick J., « Children Outdoor play: exploring parental concerns about children's safety and the changing nature of childhood », *Geoforum*, n°28, 1997, pp.219-235.
- Van de Velde C., *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Paris : Presses Universitaires de France, 2008, 278 pages.
- Vandermissen M.H., « Modes de transport et territoires pratiqués en solo par les adolescents de la région urbaine de Québec », *Enfances Familles Générations*, n°8, 2008
- Vignon S., « Le FN en campagne. Les ressorts sociaux des votes frontistes en milieu rural », *Métropolitiques* [en ligne], Mai 2012.
- Vulbeau A., Barreyre J.Y. (dir), *La jeunesse et la rue*, Paris : Desclée de Brouwer, 1994, 223 pages.
- Vulbeau A., *Les inscriptions de la jeunesse*, Paris : L'harmattan, 2002, 186 pages.
- Wagner A.C., « La place du voyage dans la formation des élites », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°170, 2007, pp.58-65.
- Wagner A.C., « Le jeu de la mobilité et de l'autochtonie au sein des classes supérieures », *Regards sociologiques*, n°40, 2010, pp.89-98.
- Webber M., *L'urbain sans lieu ni bornes*, La Tour d'Aigues : Ed. de l'Aube, 1996, 123 pages.
- Weber F., « Ethnologues à Minot. Quelques questions sur la structure sociale d'un village bourguignon », *Revue Française de sociologie*, n°22, 1981, pp.247-262.
- Weber F., « « Premier Mai, fais ce qu'il te plait ». Réinterprétations contemporaines d'éléments folkloriques dans une petite ville de l'Auxois », *Terrain*, n°11, 1988, pp.7-28.

- Weber F., *Le travail à-côté. Etude d'ethnographie ouvrière*, Paris : E.H.E.S.S, 1989, 212 pages.
- Weber F., « L'ethnographie armée par les statistiques », *Enquête*, n°1, 1995, pp.153-165.
- Weber F., « Métier d'historien, métier d'ethnographe », *Cahiers Marc Bloch*, n°4, 1996, pp.6-24.
- Weber F., « Transactions marchandes, échanges rituels, relations personnelles. Une ethnographie économique après le Grand Partage », *Genèses*, n°41, 2000, pp.85-107.
- Weber M., *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Plon, 1965, 537 pages.
- Willis P., *L'école des ouvriers. Comment les enfants d'ouvriers obtiennent des boulots d'ouvriers ?*, Marseille : Agone, 2011, 438 pages.
- Zaffran J., « Les manières d'investir l'espace », *Agora Débats/jeunesses*, n°32, 2003, pp. 94-107.
- Zaffran J., « Monter en âge, descendre en ville », Montulet B. et alii, *Mobilités et temporalités*, Bruxelles : Presses universitaires de Bruxelles, 2005, pp. 53-64.
- Zaffran J., *Le temps de l'adolescence : entre contrainte et liberté*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010, 186 pages.
- Zaidman C., *La mixité à l'école primaire*, Paris : L'harmattan, 1996, 238 pages.
- Zaidman C., « Jeux de filles, jeux de garçons », *Les cahiers du CEDREF [en ligne]*, n°15, 2007.
- Zonabend F., *La mémoire longue. Temps et histoires au village*, Paris : Presses Universitaires de France, 1980, 314 pages.
- Zonabend F., « pourquoi nommer ? », Levi-Strauss C. (dir.), *L'identité*, 4<sup>ème</sup> édition, Paris : Presses Universitaires de France, 2000, pp.257-286.



## Liste des Figures et Tableaux

Figure 1 : Les quatre formes principales de mobilité spatiale .....	<i>p.46</i>
Figure 2 : Croquis représentant la configuration résidentielle de Bresson .....	<i>p.105</i>
Tableau 1 : Evolution du nombre d'habitants à Bresson de 1968 à 2007 .....	<i>p.103</i>
Tableau 2 : Evolution de la population et du solde migratoire à Bresson de 1968 à 2007 (en taux de variations annuels) .....	<i>p.103</i>
Tableau 3 : Répartition de la population de Bresson, âgée de 15 ans et plus, en fonction des Catégories Socio-Professionnelles en 2009 .....	<i>p.103</i>



# Table des matières

Remerciements	7
Sommaire	9
Introduction Générale	11
Généalogie d'une recherche	11
Influences théoriques et conception du travail sociologique	13
Plan du mémoire	16
<b>Partie I. Fondement théoriques, concepts et méthodes</b>	<b>19</b>
<b>Chapitre 1. Eléments théoriques et construction de la problématique de recherche</b>	<b>21</b>
A- De l'intérêt de travailler sur les adolescents ruraux.	22
1- <i>Une invisibilité des jeunes ruraux au sein de la sphère publique</i>	22
2- <i>... qui tend à être reproduite au sein de la sphère scientifique</i>	23
3- <i>De la difficulté à définir la jeunesse rurale contemporaine</i>	28
4- <i>Enquêter sur une jeunesse rurale francilienne : les différents enjeux</i>	32
B- Adolescence et socialisation	36
1- <i>L'adolescence : l'émergence d'un nouvel âge de la vie</i>	36
2- <i>Une approche particulière de la socialisation</i>	38
3- <i>Les écueils à éviter sur l'adolescence</i>	41
C- Les liens entre mobilité et socialisation à l'adolescence	45
1- <i>Mobilité et socialisation : de l'intérêt d'articuler ces deux notions</i>	45
2- <i>Mobilité et socialisation à l'adolescence : le double lien</i>	49
3- <i>Problématique et articulation des résultats de recherche</i>	52
<b>Chapitre 2. Les liens entre mobilité et socialisation des adolescents ruraux : questions de méthodes</b>	<b>57</b>
A- Une histoire des méthodes d'enquêtes sur les mobilités quotidiennes, la jeunesse et le « rural »	57
1- <i>Les études portant sur les mobilités des jeunes et des adolescents : entre méthodes quantitatives et entretiens</i>	58
2- <i>Les enquêtes ethnographiques sur la jeunesse issue des classes populaires : une approche par la socialisation et en milieu urbain</i>	59



3- <i>Les études rurales : une tradition de monographies locales.</i>	60
B- La phase exploratoire de l'enquête de terrain.	64
1- <i>Les entretiens dans deux lycées de Seine-et-Marne</i>	64
2- <i>L'objectivation des biais méthodologiques</i>	69
a) <i>Les internats</i>	69
b) <i>Les biais statutaires</i>	70
c) <i>Les ambiguïtés des « campagnes » et du « rural »</i>	72
d) <i>Les représentations de la mobilité</i>	75
C- La phase principale de recueil des données : L'ethnographie localisée	80
1- <i>Le choix du village d'enquête</i>	80
2- <i>Une combinaison des méthodes</i>	82
a) <i>Les entretiens</i>	83
b) <i>L'observation participante</i>	91
c) <i>Les données de recension</i>	97
<b>Chapitre 3. Bresson : Le cadre résidentiel de socialisation des adolescents</b>	<b>99</b>
A- Un village typique des « territoires ruraux périphériques »	99
1- <i>Éléments de cadrage géographiques et démographiques.</i>	99
2- <i>Les propriétés physiques du cadre résidentiel : un village « d'oppenfield »</i>	104
B- Une « histoire » de Bresson : Du village caractéristique des sociétés paysannes au village recomposé.	109
1- <i>Un village encore typique des sociétés paysannes (1955-1965).</i>	110
2- <i>Dévitilisation démographique et prolétarianisation de la commune (1965-1980)</i>	111
3- <i>Revitalisation et diversification sociale de la commune (1980-2010)</i>	112
C- Sociographie de Bresson : Une diversité des profils sociaux et résidentiels	115
1- <i>Les catégories populaires « traditionnelles » du rural</i>	116
2- <i>Les « petits-moyens » ruraux</i>	118
3- <i>Les ménages populaires « marginalisés »</i>	120
4- <i>Les classes moyennes urbaines</i>	121
D- La vie sociale locale de Bresson : sociabilités, autochtonie, « conflictualité » et appartenance locale	125
1- <i>La vitalité des sociabilités à base locale</i>	126
a) <i>Les sociabilités privées</i>	126
b) <i>Les sociabilités au sein de l'espace public résidentiel</i>	129
c) <i>Les sociabilités au sein de la sphère associative locale</i>	131

2- <i>L'autochtonie comme principe de classification</i>	134
3- <i>Une conflictualité interne grandissante</i>	137
4- <i>La symbolisation de l'appartenance locale</i>	140
<b>Partie II. Résultats de recherche</b>	<b>145</b>
<b>Chapitre 4. Des mobilités aux manières d'habiter différenciés des adolescents.</b>	<b>147</b>
A- Les différents profils de mobilité adolescents	149
1- <i>Une mobilité de l'ancrage</i>	151
2- <i>Une mobilité non-localiste</i>	163
3- <i>Quelques profils de mobilité dissonante</i>	175
4- <i>Un profil « d'enfermement »</i>	178
B- Les manières d'habiter différenciées des adolescents : la dialectique de l'autochtonie et de la mobilité	183
1- <i>L'autochtonie : L'importance du territoire de résidence</i>	185
a) <i>Le rôle central des ressources de la proximité</i>	185
b) <i>Un usage important du territoire de résidence</i>	192
c) <i>Une socialisation à l'ancrage</i>	200
2- <i>Dispositions à la mobilité « non-localiste » et distanciation vis-à-vis de l'espace local</i>	216
a) <i>Un faible usage du territoire de résidence</i>	217
b) <i>Des formes de « reterritorialisation » en dehors de l'espace local</i>	223
c) <i>Une socialisation spécifique à la mobilité</i>	228
<b>Chapitre 5. Evolution et différenciation progressive des mobilités et des manières d'habiter avec l'avancée en âge : les carrières de mobilités adolescentes</b>	<b>245</b>
A- La préadolescence : apprentissage de l'autonomie et proximité entre jeunes de la commune	248
1- <i>Les garçons : une mobilité « à base ludique »</i>	249
2- <i>Les filles : une autonomisation qui se réalise d'abord au sein de la sphère domestique</i>	262
3- <i>Une proximité entre préadolescents</i>	270
B- La « fin des années collège » : repli homolatique et séparation progressive des profils d'adolescents	272
1- <i>Les garçons : les « années scooter » versus les premières auto-mobilités urbaines</i>	274

2- <i>Les filles : un accès progressif, mais différencié, au domaine public</i>	293
C- <i>La fin de l'adolescence : des mobilités et des manières d'habiter qui deviennent progressivement durables.</i>	305
1- <i>Le pôle populaire de la commune : une mobilité de « bande »</i>	308
2- <i>Le pôle des lycéens : une mobilité plus contrainte</i>	319
<b>Chapitre 6. Différenciation des trajectoires adolescentes : La dialectique de la sédentarité et de la migration</b>	<b>325</b>
A- <i>Ludovic : Processus de marginalisation résidentielle et sédentarité locale précoce</i>	328
1- <i>La préadolescence : Un investissement déjà fort de l'espace public résidentiel et des ressources sociales locales.</i>	329
2- <i>La dissociation familiale et le processus de marginalisation résidentielle</i>	335
3- <i>Entrée précoce dans la vie professionnelle et recours au capital d'autochtonie à la fin de l'adolescence</i>	345
B- <i>David : Progressive distanciation du local et « migration scolaire »</i>	352
1- <i>La préadolescence : Ancrage et proximité avec les adolescents de la commune</i>	353
2- <i>Une manière d'habiter qui devient spécifique à la « fin des années collège » : entre distanciation et usage institutionnalisé de l'espace local</i>	357
3- <i>La « migration scolaire » et le départ anticipé du domicile familial à la fin de l'adolescence</i>	362
C- <i>Séverine : Intégration progressive à la jeunesse locale et spécificité de la socialisation féminine en milieu rural</i>	366
1- <i>La préadolescence : L'épreuve de la mobilité résidentielle</i>	367
2- <i>Les « années collège » : L'investissement progressif du groupe homolatique</i>	372
3- <i>La fin de l'adolescence : L'influence de la relation amoureuse et le choix des études de proximité</i>	377
<b>Conclusion Générale</b>	<b>391</b>
1- <i>Synthèse des résultats de recherche</i>	391
2- <i>Retour sur la méthode : l'heuristique de l'ethnographie localisée</i>	399
3- <i>Le statut de la mobilité</i>	406
4- <i>Pour aller plus loin dans le travail de recherche</i>	411
<b>Annexes</b>	<b>415</b>
<b>Bibliographie</b>	<b>427</b>
<b>Liste des Figures et Tableaux</b>	<b>453</b>
<b>Table des Matières</b>	<b>455</b>

